



Ar





REVUE

DU CALVADOS.

REVUE

DU

CALVADOS.

TROISIÈME ANNÉE.

CAEN,

AU BUREAU DE LA REVUE,

CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR RUE FROIDE, 2.

1842.

REVUE

DU

CALVADOS.

UNE LÉGENDE DU VIEUX MONDE (1).

Il y a cinq mille cent quarante-neuf ans, suivant la chronologie historique, que le monde n'était pas meilleur qu'aujourd'hui : il était méchant, corrompu, dissolu, si méchant, si corrompu, si dissolu que Dieu, malgré toute sa bonté paternelle, se vit forcé de l'anéantir.

Selon la *Genèse*, cette corruption générale venait de ce que les *enfants de Dieu* avaient épousé les *filles des hommes*, qui étaient remarquablement belles. La *Genèse* met la cause de tous nos maux sur le compte des femmes; elle leur en veut; elle fait tout ce qu'elle peut, non seulement pour nous empêcher de les aimer, mais encore pour nous les faire haïr.

Dieu est plus impartial; les hommes et les femmes

(1) Cet article sert d'introduction à une *physiologie de la grammaire* qui doit paraître incessamment : l'auteur a bien voulu nous le communiquer avant la publication de l'ouvrage.

parurent à ses yeux aussi coupables les uns que les autres : il voulut les envelopper dans le même châtiment. Restait à choisir le mode de destruction. Après avoir mûrement reflêchi, il se décida à les noyer : Carrier de Nantes préférait aussi ce genre de supplice pour *désaristocratiser* la république de France.

Cependant, il en coûtait au Père-Eternel de perdre ainsi tout le genre humain, d'un seul coup et sans retour ; il trouva des circonstances atténuantes en faveur de Noé, de sa femme, de ses trois fils, Sem, Cham et Japhet et de ses trois brus ; le jury de la Corrèze n'en a-t-il pas trouvé en faveur de Mme. Lafarge ?

Puis nous avons de fortes raisons de penser qu'il était bien aise de trouver un prétexte quelconque, pour que notre planète qu'il semble affectionner plus particulièrement que les autres, ne restât pas sans habitants.

Dieu alla donc trouver le père Noé et lui dit en termes laconiques, selon son habitude :

— Les hommes ont abandonné ma voie, je veux les submerger par un déluge universel.

Le père Noé, à cette nouvelle, fut saisi d'un frisson convulsif ; ses lèvres paralysées par la terreur ne purent laisser échapper que ce seul mot :

— Seigneur !...

— Tranquillise-toi, reprit Dieu ; je t'épargnerai, toi et ta famille ; vous avez trouvé grâce devant moi.

A chaque nouvelle parole du Seigneur, le pauvre homme revenait de plus en plus à la vie, comme l'oiseau sous la machine pneumatique auquel on rend peu à peu l'air.

— Or, écoute, continua Dieu : garde cette nouvelle pour toi seul. Et dès demain, mets-toi à construire l'arche, dans laquelle tu te renfermeras avec ta famille et un couple de tous les animaux.

Dieu lui donna ensuite la proportion de l'arche et se

retira. Dès le lendemain Noé se mit à construire l'arche et il y travailla chaque jour sans relâche pendant cent ans.

Le Diable, voyant qu'il avait entièrement abandonné le soin de sa vigne, pour construire une immense maison en bois, à triple étage, se douta de quelque tour de la part de Dieu et mit tout en œuvre pour connaître l'usage de cette maison.

Il interrogea notre charpentier de mille et mille manières, il prit toutes les formes pour le séduire, il ne put rien savoir; le vieux Noé avait l'esprit, à ce qu'il paraît, bien plus coriace qu'Eve. Satan ne se rebuta pas cependant; il ne le quitta jamais d'une seconde; le jour et la nuit il était à ses côtés.

Sa persévérance le mena à ses fins. Un jour, harassé de fatigue, Noé s'était endormi sous un palmier; il eut l'imprudence de rêver, et il répéta dans tous ses détails la conversation que Dieu lui avait tenue.

Un de mes amis prétend que le Diable avait magnétisé Noé. Quoi qu'il en soit, le secret était éventé par l'indiscrétion du sommeil.

Je connais, au reste, un jeune ménage qu'une pareille indiscrétion a ruiné de fond en comble. Le mari s'appelle Georges, il a trente ans, la femme Marie, elle en a vingt-deux, il est blond, elle est brune; il est grand, elle est petite; les contrastes qu'il faut à la sympathie. Ils avaient quatre ans de mariage, deux enfants, et du bonheur. Une nuit, Marie, dans un rêve, prononce un nom d'homme qui n'était pas celui de Georges. Il l'entend; sa tête s'égare, sa femme est infidèle.... Ils se sont séparés pour toujours.... elle est dans la tombe.... il est à Toulon...

Après cela, qu'on vienne nous dire que le sommeil n'est pas indiscret!

Le Diable, instruit du secret de Noé, n'eut rien de plus pressé que de rassembler les vices et les crimes, et d'aviser au moyen de les sauver de l'inondation univer-

selle. Eux détruits, le genre humain, que devait renouveler la famille de Noé, lui échappait.

— C'est dans quelques jours. mes amis, leur dit-il, que le déluge doit commencer. L'arche est prête. Tâchez de vous y introduire comme vous pourrez, et cachez-vous-y soigneusement. C'est votre seul salut.

A partir de ce jour les vices et les crimes quittèrent les hommes et ne songèrent plus qu'au moyen de se sauver. Ils rôdèrent long-temps autour de l'arche pour tâcher de s'y glisser. Ce fut en vain : la porte et la fenêtre, les deux seules ouvertures qui y fussent pratiquées, étaient hermétiquement fermées, et toutes les planches de l'arche artistement jointes. Ils furent donc forcés d'attendre le jour de l'embarquement, espérant alors trouver quelque stratagème. En effet, lorsque Noé, selon l'ordre de Dieu, fit entrer les animaux dans l'arche, couple par couple, ils se précipitèrent sur eux comme une nuée de moucherons.

Les uns se nichèrent dans le poil des bêtes fauves, les autres dans la plume des oiseaux.

Le Despotisme se cacha dans le poil du tigre, la Fourberie dans le poil de la chatte, la Paresse dans le poil de l'Unau, le Meurtre dans le poil de l'Hyène.

La Vanité se blottit sous l'aile du paon ; le Vol sous l'aile de la pie ; la Gourmandise sous l'aile du corbeau ; l'Adultère sous l'aile du coucou.

Enfin tous les animaux étaient entrés ; avec eux tous les vices et tous les crimes. Il ne restait plus que l'Intempérance. Il tombait déjà quelques larges gouttes de pluie, le déluge allait commencer : elle était morte de frayeur. Il n'y avait plus que Noé à entrer, encore une seconde et c'en était fait d'elle… elle se glissa furtivement dans sa poche.

Tant que dura le déluge, chacun des fils de Satan resta coi dans le refuge qu'il s'était donné, et lorsque les eaux

se furent retirées, lorsque Noé ouvrit la porte et la fenêtre de l'arche, ils ne furent pas des derniers à s'échapper.

Noé, après le déluge, n'eut rien de plus pressé que de témoigner à Dieu sa reconnaissance par un sacrifice. Le Seigneur en fut touché et lui dit :

— Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes, je ne frapperai donc plus de mort tout ce qui est vivant et animé.

Pendant que ces choses se passaient au sommet du mont Ararath, les vices et les crimes, réunis autour de Satan au bas de la montagne dans un épais fourré où le soleil n'avait point encore séché le limon déposé par les eaux, délibéraient sur les moyens de reprendre leur empire sur le genre humain.

— Pourquoi donc, mes amis, dit Satan, troubler par de graves, mais vaines préoccupations, la joie d'une première réunion après un si grand danger couru. Par l'enfer, vous êtes les dignes fils de votre père, je n'eusse pas trouvé de meilleur stratagème que vous pour m'introduire dans l'arche... C'est bien ! vous voilà sauvés, à nous le monde ! le déluge n'a changé que le sol, les hommes sont les mêmes, ce sont toujours des enfants d'Eve.

— A nous le monde ! répétaient-ils tous en chœur.

Les hommes se multiplièrent promptement, et les fils de Noé ne tardèrent pas à s'apercevoir que les vices et les crimes qu'ils avaient crus détruits par le déluge étaient aussi nombreux qu'auparavant. Le premier qui se révéla à eux fut l'ivrognerie.

En se promenant, un jour, après déjeûner, dans leur jardin, ils trouvèrent leur père étendu, mort-ivre, au beau milieu d'une allée, et qui plus est, dans une posture fort peu décente. Cham se mit à rire ; Sem et Japhet, au contraire, furent vivement touchés de son état et l'un d'eux détacha son *crispin* pour l'en couvrir.

Puis ils continuèrent leur promenade, en s'entretenant du degré de corruption auquel le monde était déjà retourné; ils conclurent qu'ils seraient sans doute bientôt exposés à un nouveau déluge.

Cham revint les trouver, et Sem, l'aîné de la famille, après lui avoir remontré tout ce qu'il y avait d'inconvenant dans sa conduite à l'égard de son père, après lui avoir reproché sa manière habituelle d'agir, lui fit part de la conversation qu'il venait d'avoir avec Japhet.

Cham était un de ces êtres insouciants et joyeux viveurs, comme on en rencontre tant dans le monde d'à présent. Il avait alors 375 ou 376 ans, je ne sais pas au juste; par conséquent, il était dans toute la fougue de la jeunesse, — car la jeunesse, à cette heureuse époque du monde, durait quelques centaines d'années, — mais à défaut d'âge, il devait avoir l'expérience.

—Eh bien! frère, tu ne sais pas? répondit-il, en lui frappant sur l'épaule?... Tu crains un nouveau déluge, je vois bien cela?... Eh bien! pour nous en garantir, bâtissons une tour si haute, si haute, que les eaux débordées de la mer n'en pourront atteindre le faîte.

Sem était bon, vertueux, le ton cinique de ces paroles lui fit mal... cependant l'idée de la tour le frappa.

—Mon Dieu! se dit-il, est-ce donc vrai que les natures les plus mauvaises soient les plus fertiles en expédients?

—Frère, ajouta-t-il, j'avais toujours espéré que, guidés par la reconnaissance envers le Seigneur, les descendants de Noé vivraient purs.

—Tu t'es étrangement abusé, répondit Japhet, le monde est plus corrompu que jamais, Dieu ne peut tarder à en tirer vengeance et... la proposition de Cham n'est pas si dénuée de raison.

—Vous voyez donc bien, mes très-chers frères, que chez moi tout n'est pas mauvais, dit Cham triomphant.

Les trois frères reprirent le chemin de leur habitation à pas lents et silencieux, dans le but de communiquer leur projet à leurs familles.

Tout le monde l'adopta, et le soir même, rangés en cercle autour de leur chef, à la veillée, tous décidèrent qu'on se mettrait à l'œuvre le plus tôt possible. On prit jour pour commencer.

Dirigée par les trois fils de Noé, cette gigantesque construction s'éleva rapidement; c'était un enthousiasme qu'on ne put comparer qu'à celui qui enfanta, au moyen-âge, nos vastes cathédrales. Vieillards, femmes, enfants, tout le monde se fit maçon, tout le monde voulut fournir son contingent de travail. Une même pensée stimulait l'activité des travailleurs, et centuplait la force de chacun, d'énormes blocs de rochers s'entassaient les uns sur les autres, et l'édifice montait, montait toujours : en peu de temps il eut atteint plusieurs étages.

Le diable, qui avait suggéré cette idée à Cham, voyait avec complaisance la tour grandir de jour en jour, et pour ne point ralentir les travaux, il avait expressément défendu à tous les vices, excepté à l'orgueil qui excitait les ouvriers, d'approcher d'eux, qu'ils n'eussent terminé leur entreprise.

Mais, si Satan y voyait son compte, Dieu n'y voyait pas le sien. Enflammé d'une sainte indignation, il se promenait à grands pas dans le Paradis ; puis tout-à-coup il s'arrêta, et jetant les yeux du côté de la tour, il s'écria :

—Les ingrats, ils sont retombés dans les mêmes débordements, et pour se soustraire à mon juste châtiment, ils construisent cette tour... Je les anéantirai tous cette fois.

—Seigneur! chanta tout bas une voix harmonieuse.

—Quoi !

—Seigneur, reprit Gabriel, souvenez-vous de la promesse faite à Noé.

—Oui, c'est vrai...., eh bien! je tirerai une vengeance plus éclatante, plus terrible que la mort..... Les ingrats!...

Le lendemain, les premiers rayons de l'aurore doraient à peine les sommets des montagnes et le haut de la tour, que tous les travailleurs gais comme des oiseaux du bocage et chantant comme eux, se rendaient à leur ouvrage avec les mêmes dispositions, la même activité, le même enthousiasme.

Mais aussitôt qu'ils ont repris leurs travaux, voilà qu'ils ne se comprennent plus. Ils veulent parler, ils parlent, et leur oreille est surprise d'entendre des sons étrangers, des mots inintelligibles pour ceux qui les écoutent, inintelligibles pour ceux même qui les prononcent.

C'est un étonnement, une confusion, une anarchie de langage indéfinissable. Ils vont, ils viennent, gesticulent, s'approchent les uns des autres, prennent tous les moyens pour se communiquer leurs pensées : c'est en vain, ils ne comprennent qu'une chose, c'est qu'ils ne se comprennent pas.

Alors, l'ange dont nous avons parlé se présente au milieu d'eux, et leur dit dans une langue primitive :

—Le Dieu tout-puissant m'envoie vers vous pour vous expliquer l'étrangeté de votre position. Vos crimes se sont élevés au-dessus de sa bonté, et vous avez cru pouvoir vous soustraire à la juste punition qu'ils vous ont méritée, en construisant cette tour pour vous y réfugier en cas d'un nouveau déluge.

Un sentiment de terreur fit frémir à la fois ces milliers d'hommes, et tous inclinèrent la tête comme les épis des champs sous le vent des tempêtes.

—Votre Dieu, continua le messager du ciel, dans son inépuisable miséricorde, n'a point voulu vous anéantir. Vous vivrez, mais vous ne vous entendrez plus, et cette

tour, sous le nom de *Babel*, restera inachevée pour montrer aux races futures le néant de votre orgueil.

Il s'arrêta un instant, et promenant son regard sur l'assemblée, il vit tout le monde prosterné la face contre terre.

—Fils des hommes! poursuivit-il, écoutez les dernières volontés de l'Eternel ; son châtiment ne s'arrête pas là ; dès demain, au lever du soleil, il veut que vous quittiez cette terre et que vous suiviez chacun le chef de votre famille dans les différentes parties du monde.

Il dit, et déployant ses ailes, il reprit son vol vers le ciel.

Le diable, qui ne dort pas plus que la police, qui est comme elle partout et toujours partout, rôdait, comme un sergent de ville autour des ouvriers. Il avait entendu la proclamation de Dieu ; il quitta les hommes aussitôt que l'ange, et à un signal connu de lui seulement et de ses suppôts, les vices et les crimes le suivirent.

Il les mena tout près de là, dans un petit bois très-épais et leur communiqua ce qu'il venait d'apprendre.

L'Ange dont nous avons parlé passait alors au-dessus de ce bois : il entendit des voix confuses et mystérieuses qui venaient jusqu'à lui, il rabattit son vol vers la terre et recueillit ces paroles de Satan :

—Ils partent demain, à la pointe du jour ; suivez-les partout où ils iront, attachez-vous à eux comme leur ombre.

De retour au ciel, l'Ange, qui aimait les hommes, et qui avait déjà intercédé pour eux, malgré leurs débordements, après avoir rendu compte à Dieu de sa mission, lui rapporta les paroles de Satan et tâcha de fléchir sa colère.

—Ce sont des ingrats, répondit le Père Eternel, ils n'ont point voulu de la vie de délices que je leur avais promise. Qu'ils s'arrangent comme bon leur semblera ;

ils sont libres : en traversant l'existence, ils auront bien des obstacles à franchir, bien des écueils à éviter! Qu'ils s'en tirent comme ils pourront, je ne leur demanderai compte de leur conduite qu'après leur mort. Alors nous....

—Grâce ! pitié pour eux, dit l'Ange, ce sont vos enfants, Seigneur!

—Ce sont des ingrats!

—Oh ! ne les abandonnez pas ainsi pour toujours, reprit Gabriel, en se prosternant aux pieds de Dieu ! Ne les abandonnez pas, je vous en supplie.

La voix de l'Ange était si douce, sa prière si fervente, si expansive, que Dieu en fut touché.

—Relève-toi, lui dit-il, nous verrons cela plus tard.

Et il le quitta pour aller entendre un concert que commençaient les Chérubins, les Séraphins, les Trônes et les Dominations.

Le lendemain, les trois fils de Noé quittaient le berceau du genre humain, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfants, toute leur famille, leurs troupeaux et leurs ustensiles de ménage.

Suivant la volonté de Dieu, ils se répandaient dans toutes les parties du monde : Sem occupa l'Asie, Cham l'Afrique et Japhet l'Europe.

L'acte du partage inséré dans la *Genèse* ne fait mention ni de l'Amérique, ni de l'Océanie. Il y a quelque temps que je fus témoin à ce sujet d'une vive discussion :

Un jeune séminariste, très fort en théologie et qui doit être ordonné prêtre à Pâques ou à la Trinité, soutenait à un vieux géologue, très-fort en géologie, qu'il ne pouvait pas en être autrement, puisque Noé n'avait eu que trois fils.

—Je respecte beaucoup, objectait *l'homme de la nature*, l'opinion d'un futur *membre du clergé*, cependant il me semble, à moi, que le vrai motif de cet acte,

c'est que la quatrième partie du monde n'était pas encore découverte, et que quelques éruptions volcaniques n'avaient point encore soulevé du fond des mers les îles qui formaient la cinquième.

Il fut impossible de les mettre d'accord : ils tenaient fortement à leur opinion, ils y tiennent encore ; la question est indécise, emparez-vous en donc, cher lecteur, et tâchez de la résoudre.

Antony Duvivier.

Nevers.

HENRIETTE.

Il y a quinze années environ, plus d'un adolescent suivait le jeudi sur les promenades de Caen un pensionnat de jeunes filles, mais cette poursuite assidue se faisait avec tant de discrétion, que la vigilante sous-maîtresse ne soupçonnait guère le charme invincible qui attirait les jeunes rêveurs sur les pas de son joli troupeau. L'hommage qu'un cœur de seize ans rend à la femme, est chaste et craintif, aussi, quand par hasard nos adolescents passaient près du pensionnat, leurs joues se coloraient et leurs yeux se baissaient, et sans la présence de la sous-maîtresse, la plupart des gentilles espiègles auraient souri de l'air gauche et embarrassé des apprentis soupirants d'amour.

Au lieu de sourire, la jeune fille adorée ainsi devrait parfumer son cœur de cet encens pur qu'elle ne doit plus respirer désormais, car demain, elle quittera la douce uniformité du pensionnat pour les orages du monde, demain, elle sera nubile, et les craintifs adolescents d'hier seront hommes. Alors, les respectueux hommages se mé-

tamorphoseront en offenses plus ou moins directes. A la promenade, au spectacle, l'insolent lorgnon sera braqué sur elle; dans les salons, le cinique regard osera la déflorer. En peu de temps, les rôles auront bien changé; ce sera son tour à elle de rougir, de craindre et de baisser les yeux.

Les deux jeunes personnes qui marchaient en tête du pensionnat de Mlle .... étaient remarquables, autant par la supériorité de leur taille que par le ton tranché de leurs figures, et l'expression variée de leurs physionomies. L'une, qui se nommait Alix, était brune comme un enfant de l'Andalousie et portait un grand chapeau de paille, orné d'un large ruban vert. L'autre, qui se nommait Henriette, était blonde, et comme nous essayons de peindre d'après nature, nous devrions dire qu'elle était blanche et rose, si nos faiseurs de romans n'avaient rendu surannées ces deux charmantes épithètes. On éprouvait un sentiment pénible à voir sa tête délicate supporter le colossal bonnet à barbes de la paysanne pour lequel la gentille enfant ne semblait pas née.

Il y a quinze ans, peu de fermières envoyaient leurs filles dans nos pensionnats; quelques mois de couvent suffisaient à l'instruction des jeunes villageoises; mais feu madame Menard, la mère d'Henriette, qui savait par expérience que l'agriculture n'offre de lucre qu'à ceux qui *mettent la main à la pâte*, elle, qui en avait reçu de la nature de trop mignonnes pour les sacrifier à un grossier labeur journalier; madame Ménard, disons-nous, avait rêvé pour sa fille chérie, non pas une ferme, véritable galère, mais une étude quelconque à la ville, depuis l'étude de notaire, jusqu'à celle d'huissier, exclusivement. Quant au père Ménard, c'était un brave cultivateur, jadis fort aisé, mais qui, chaque année, avait vendu un morceau de terre à son voisin, pour acheter à madame Ménard des robes et des tabliers de gros de

Naples et des dentelles de Flandres, frivolités coûteuses qui brillaient dans tout leur éclat à la foire de Caen, le grand lundi.

La mort surprit Madame Ménard au milieu des rêves qu'elle faisait, la pauvre femme! pour sa chère enfant. Cet événement, en contraignant le père Ménard à rappeler auprès de lui sa fille unique, interrompit le cours d'une éducation distinguée dont Henriette allait recueillir les dernières palmes quelques mois plus tard, à la distribution des prix, car elle était unanimement proclamée la plus forte de la classe.

La nouvelle du départ d'Henriette mit le pensionnat en deuil; les larmes coulaient de tous les yeux, mais c'étaient de vrais sanglots chez les bambines de sept à huit ans qui allaient être sevrées de tant de caresses et de petits soins si affectueux.

Toutefois la douleur la plus vive fut celle qu'Henriette et Alix ressentirent en se séparant. Est-il rien de si charmant au monde que cette amitié passionnée de deux jeunes et jolies filles qui se traduit par de tendres étreintes et de loyales protestations de dévouement éternel? L'amitié exaltée devrait être l'unique fin des natures d'élite, car au-delà, il y a presque toujours pour elles déception et malheur.

Henriette avait si souvent entendu dire que sa mère était une des plus grosses fermières des environs, qu'elle se croyait une riche héritière, mais sans en être pour cela plus vaine; aussi sa surprise fut-elle au comble, lorsqu'étant retournée à la ferme, son père, après les premières effusions que commandait la circonstance, ne tarda pas à la détromper en lui disant d'un ton solennel : ma fille, j'ai été riche autrefois, je me croyais encore dans l'aisance, mais le décès de ta pauvre mère a nécessité un inventaire, et il nous reste pour toute fortune le mobilier de notre ferme et une réputation de probité.

Il faut, mon enfant, te mettre à la tête de notre maison et que ton intelligence et ton ordre nous empêchent de rouler plus avant dans le chemin de la ruine. Te voilà fermière; livrons-nous sans relâche au travail, et n'ajoutons pas à notre affliction le regret de notre prospérité passée.

Il fallut bien se résigner. Henriette se jeta dans cette existence si neuve pour elle, moins avec l'élan de la vocation qu'avec l'héroïsme du devoir. Au désordre et à la prodigalité succédèrent bientôt l'ordre et l'économie, et le père Menard recueillit dès la fin de l'année les fruits de la bonne administration de sa fille. Il n'y avait plus de morceau de terre à vendre, mais au lieu d'en vendre un, comme cela se pratiquait annuellement, on eût pu avec facilité en racheter deux.

Il ne restait plus que trois personnes à la ferme, car nous ne devons pas oublier la vieille tante d'Henriette, dont nous n'avons point encore parlé. La mère Benoît était une octogénaire d'une gaîté originale et d'une intarissable mémoire; ajoutez à cela une assez forte dose de crédulité superstitieuse et une prédilection particulière pour la jeunesse, puis pour faire connaissance entière avec elle, imaginez un petit visage rond et coloré, un assez joli nez aquilin et un menton relevé s'efforçant tous les deux à l'envi depuis une vingtaine d'années de fraterniser ensemble, et étant tout près d'y parvenir, si deux méchantes dents n'y eussent mis une invincible opposition. Mal avisé vous eussiez été si vous aviez ri à sa barbe (car la mère Benoît avait de la barbe), lorsqu'elle racontait avec un flegme imperturbable l'histoire des létiches blanches qui parcouraient la nuit le cimetière, et qui, selon elle, n'étaient autres que des âmes tendres qui revenaient voir et désennuyer les corps qu'elles avaient quittés.

On conçoit qu'Henriette, privée de sa mère, dut s'at-

tacher à cette vieille femme. La jeune villageoise aimait et vénérait son père, mais sa tante comprenait si bien les mille fantaisies de son esprit et les rêves de son cœur! Henriette, à force d'entendre pendant les veillées du dimanche les histoires de sa tante, était devenue peureuse. Les buissons lui faisaient peur, le soir, avec leurs figures fantastiques; une feuille tombante la faisait tressaillir. Elle affirmait avoir vu souvent sa mère traverser tantôt la cour, tantôt le jardin de la ferme, et sa vieille tante, loin de raffermir cette faible imagination, trouvait fort naturelles les affirmations de sa nièce. Henriette ne se fût pas couchée sans faire l'inspection minutieuse de sa petite chambre. Pieuse jusqu'à l'exaltation, c'était le soir surtout que sa prière avait des ailes de flamme. C'est qu'elle aimait.... et elle avait peur.

Oui, Henriette aimait l'un des jeunes adolescents dont nous avons parlé au début de cette histoire; elle en était au premier chapitre de ce roman si doux, dont les êtres graves se moquent, mais par dépit. Criminelle jeune fille, elle demandait pardon à Dieu d'avoir plongé bien des fois ses yeux bleus dans les grands yeux noirs de M. Robert de Larcy, le fils du propriétaire du château qui avoisinait la ferme. N'osant s'avouer que c'était du bonheur, Henriette appelait cela un remords, et elle s'en confessait à Dieu.

A seize ans, Robert de Larcy était un frêle enfant lymphathique, d'une taille démesurée, ses jambes grêles ployaient sous le fardeau de son corps, sa poitrine était rentrée, ses épaules hautes, et de grands yeux noirs saillaient sur un visage pâle et amaigri qui intéressait néanmoins par son indicible expression de mélancolie.

Robert avait été condamné par la faculté de médecine. Elle avait unanimement découvert dans son organisation tous les symptômes de la phthysie pulmonaire. L'ordonnance, qui devait être la dernière, prescrivait le séjour à la campagne et le lait de chèvre.

Robert quitta la ville après avoir distribué à ses camarades des serrements de main tristement significatifs. Sa religieuse résignation était admirable, et si la sève abandonnait son corps, la foi la plus vive illuminait son âme.

A peine installé à la campagne, il s'occupa de choisir sa place au cimetière, dessina la forme de la modeste tombe qui devait demander pour lui au passant une prière et une larme. Le cimetière était sa promenade favorite; par les belles matinées du mois de juin, il s'y réfugiait et déclamait tout haut les méditations de Lamartine. Il affectionnait surtout ces vers:

Le pied sur une tombe, on tient moins à la terre,
L'horison est plus vaste... et l'âme plus légère
Monte au ciel avec moins d'efforts.

L'arrivée du jeune malade éveilla généralement une curiosité compatissante, mais dans un seul cœur ce fut un tout autre sentiment. Robert revient au village pour y mourir, mais du moins Henriette va le revoir. Ce n'est plus qu'un regard presque éteint, un souffle prêt à s'envoler, mais c'est tout son bien, à elle, tout ce qu'elle aime, tout ce qu'elle veut. Elle pourra, sans redouter les méchantes langues, se faire garde-malade, et pour le conduire au soleil, prêter l'appui de son bras à ce pâle fantôme que l'intérêt et l'orgueil ne viendront pas lui arracher à elle, pauvre fille. C'est elle, enfin, qui lui fermera les yeux. Pourquoi la plaindriez-vous, bons villageois, si vous connaissiez son secret? Allez, vous pouvez pronostiquer tout haut la mort du jeune malade, Henriette ne se troublera pas; elle sait aussi bien que vous que Monsieur Robert doit mourir, et quand on aime comme elle, la pensée de la mort n'effraie point.

Nous n'essaierons pas de pénétrer l'ineffable mystère

qui chaque jour s'accomplissait sur le bord d'une fosse, mais c'est là qu'on aime bien, disent les poètes, c'est là que l'amour s'idéalise et que l'âme vacillante goûte ces étranges voluptés, pressentiments de la vie éternelle.

Oui, la mort devait sanctionner cet hymen de ces deux cœurs jeunes et purs, mais la vie fut jalouse de ce bonheur; elle se vengea du mépris qu'ils avaient fait d'elle, et elle reprit sa proie.

En effet, Robert respirait l'air des champs depuis un mois, et ses forces, loin de s'affaiblir, revenaient insensiblement; il supportait des promenades plus longues et commençait à préférer l'ombrage aux chauds rayons du soleil. Le vieux curé rencontra même un soir le jeune couple qui s'était un peu attardé, et ce n'était plus comme d'usage, Robert qui s'appuyait sur le bras d'Henriette.

Une fois encore, l'infaillibilité de la médecine fut en défaut. La prétendue phthysie pulmonaire à laquelle Robert devait succomber était une gastro-entérique, et le moribond acquit en peu de temps une surabondance de santé à laquelle il n'avait jamais été habitué. Il venait d'atteindre dix-huit ans; son père se détermina à l'envoyer faire son droit à Paris.

Les regrets sont rarement pour celui qui part, et loin d'en avoir, Robert ressentit du plaisir; non qu'il eût déjà cessé d'aimer Henriette, mais la voix de la jeunesse commençait à murmurer d'une constance qu'il traitait de servitude; l'image de plaisirs inconnus passait et repassait sans cesse, un peu vague à la vérité, mais attrayante devant son imagination. On le vit, dès lors, plus rarement avec Henriette, et quand il se trouvait avec elle, il ne pouvait dissimuler un état de gêne. Pendant les deux mois qui venaient de s'écouler, non-seulement ils s'étaient presque toujours trouvés ensemble, mais chaque jour encore ils avaient échangé

une longue et bien tendre lettre. Tout-à-coup, Robert cessa de voir Henriette, et ne quitta point le château. La pauvre fille s'aperçut bien de cette froideur. Elle écrivait toujours, on ne lui répondait plus; elle appela sa fierté à son secours, mais ce fut en vain, sa tête s'égara, et sous l'influence de cette situation, voici ce qu'elle écrivit à Robert :

« Le besoin de vous voir qui me tient au cœur me force à prendre encore une fois la plume pour faire une dernière tentative auprès de vous. Si vous êtes inexorable, vous vous préparerez le remords éternel de m'avoir tuée, car la douleur, ainsi qu'une fièvre lente, finit par détruire la vie, et j'en sens déjà les incontestables effets. Je ne me fais pas illusion; je sais qu'il ne reste plus pour moi dans votre cœur aucun sentiment tendre; ce n'est donc plus au nom de l'amour que je vous fais ce dernier appel, mais à celui de la simple humanité, car il y aurait plus que de la barbarie à prolonger un tel martyre.

« Quelles raisons auriez-vous donc pour m'opposer un si cruel refus? Que craignez-vous? Avez-vous peur de mes larmes? Je n'en ai plus, j'ai le cerveau asséché. Avez-vous peur que les justes plaintes d'un amour méprisé ne vous touchent et n'ébranlent vos résolutions de séparation éternelle? Vous savez prouver admirablement bien qu'il est de certaines promesses qui n'engagent à rien. Ainsi rassurez-vous donc, je ratifie d'avance tout ce que vous déciderez; je me soumettrai courageusement à toutes vos exigences; ainsi, n'est-ce pas, demain soir à six heures, vous serez là, où vous m'avez fait le plus sacré des serments. Ah! de grâce, ne trompez pas mon espoir, car ce n'est pas un désir ordinaire que j'ai dans le cœur. Oh tu viendras, n'est-ce pas, mon Robert, ne fût-ce que pour un moment; je t'en supplie à genoux! J'embrasse les tiens! Oh! ne me refuse

pas, que j'entende ta voix, que je voie tes yeux dont j'aime tant l'expression, se fixer encore une fois sur moi, que je sente encore la pression de ta main, et puisse le baiser de notre dernier adieu emporter le peu de vie qui me reste ! »

Robert fut vivement ému à la lecture de cette lettre, mais se sentant trop coupable envers Henriette, il n'osa braver sa présence, et la laissa seule arriver au rendez-vous. Dans une attente d'une heure, de deux heures, ce que la pauvre abandonnée souffrit, nous ne tenterons pas de l'écrire. Si quelque femme froissée, humiliée dans son illusion la plus chère, lit par hasard cette histoire, elle seule comprendra les tortures d'une solitude semblable.

Deux jours après, Robert partit pour Paris, après avoir fait ses adieux à Henriette dans une de ces bonnes lettres qui vous étouffent en vous carressant.

Il y avait trois jours qu'il était installé à Paris, dans un appartement trop coquet pour être le séjour de l'étude, de la méditation et du souvenir, quand le portier sonna à sa porte, pour lui donner une lettre que le facteur venait de lui remettre. Il était midi : de joyeux convives de l'un et de l'autre sexe étaient en train de faire honneur à un splendide déjeûner ; le champagne pétillait dans les verres, et des femmes folles et rieuses jetaient sans vergogne le mot sacré d'amour au milieu du laisser-aller de leur conversation et des vapeurs de l'orgie.

Au moment où la sonnette s'agita, l'amphitrion se disposait à se lever ; quand une brune égrillarde, qui paraissait en possession des priviléges d'une maîtresse de maison, s'envola rapide comme l'oiseau vers la porte, et apporta la lettre à Robert qui, après avoir jeté les yeux sur l'adresse, s'en fut la lire à l'une des fenêtres.

Voici ce qu'elle contenait :

« Vous m'avez écrit avant de fuir ; votre lettre, je

vous la renvoie sans l'avoir lue, parce qu'une lettre, une lettre ! c'est un outrage que je ne méritais pas. C'était le silence ou un tout autre adieu que vous me deviez à moi. Eh ! pourquoi l'aurais-je lue ? Pour y voir un long mensonge signé de votre nom. Vous voyez bien que sans l'avoir ouverte, je sais ce qu'elle contient. Non, vous ne m'aimez plus, Robert, voilà la vérité, mais vous m'avez bien aimée, cela est encore aussi vrai. Je ne vous imiterai point, je serai sincère. Eh bien, sachez que si je me suis abandonnée avec tant d'expansion à un sentiment dont je dois mourir, c'est que pour moi vous n'étiez pas un homme, mais un mourant; je connaissais votre position élevée et l'humilité de la mienne, et ces débris d'existence que ce monde-ci ne pouvait réclamer, j'eus la folle imprudence de vouloir m'en emparer.

Hélas, Robert, pourquoi n'êtes-vous pas mort, comme il me semblait que Dieu me l'avait promis ? Je suis une fille délaissée, mais n'allez pas croire que je veuille, en éveillant vos remords, tenter de vous rappeler auprès de moi. Vous reviendriez, que vous n'auriez plus le don de me consoler. La santé florissante qui a succédé à cette douce langueur que j'aimais tant, l'insouciante gaîté qui a remplacé cette mélancolie tendre, oh ! je ne veux, je ne pourrais revoir cela. Robert, je vous trouve trop misérable pour vous haïr. Tout le mois qui a précédé votre départ, j'ai assisté jour par jour, heure par heure, à votre triste métamorphose. Je ne vous ai point fait part des frayeurs que j'éprouvais sur vous, frayeurs mille fois plus terribles que quand je contemplais sur votre visage la pâleur de la mort. J'étais cependant préoccupée en vous répondant, mais vous ne vous en êtes pas aperçu.

« Oh ! quelle effrayante étude j'ai faite sur vous, Robert ! A mesure que vos forces revenaient, je voyais les

mauvais désirs arriver avec elles, pour en chasser les pensées chastes. Vous ne portiez plus vos regards, brillants d'un espoir céleste, sur notre cimetière dans lequel vous vous promettiez un repos si tranquille. C'en était fait, mon village que vous appelliez le votre était trop petit pour vous; il vous fallait Paris, Paris! Eh bien, vous y voilà. C'est un autre tombeau, je vous le prédis, plus vaste et plus profond, dans lequel vous ensevelirez ce qu'il vous reste de vertu, et jusqu'aux remords de m'avoir lâchement quittée.

Je me croyais forte, et Dieu m'a punie de ma présomption. Je croyais que vous paraîtriez pur devant lui et que j'irais vous rejoindre là où l'inégalité disparaît, pour y contracter le seul hymen que je pusse espérer. Cet hymen qui devait s'accomplir au ciel, c'est sur terre et par une faute qu'il s'est accompli. Mais Dieu me pardonnera, je l'espère, car cette faute, c'est ma vie qui doit l'expier.

Adieu! Robert, je suis bien malheureuse, mais ce qui ajoute à mes tortures, c'est que je vous trouve encore plus malheureux que moi. »

Comme il tremble, comme il pâlit, s'écria-t-on unanimement.

—Mon cher, dit l'un, est-ce que papa s'aviserait de nous faire de la morale? Chut, mesdemoiselles, voyons le style.

—Dis donc, vieux, reprenait un autre (Robert connaissait celui-là depuis la veille), est-ce que nous correspondrions déjà avec le tailleur?

—Moi, ajoutait un troisième, je ne permets pas cette familiarité à ces gens-là. Je ne les paie jamais, c'est vrai, mais en revanche, je les fais toujours travailler.

—Sont-ils bêtes, ces hommes, s'écria une voix féminine, moi, je gagerais bien tout ce que je possède que cette lettre est....

—Eh bien, cette lettre, cette lettre ? Que voulez-vous dire, Mademoiselle, dit la brune en l'interrompant avec un mouvement d'impatience, vous allez peut-être dire qu'elle est d'une femme....? et elle lança à Robert un regard à la fois caressant et interrogatif.

Robert avait lu la lettre, mais un peu trop sous l'influence bachique, il avait bien compris qu'Henriette lui adressait des reproches, mais il n'avait pu en saisir les nuances délicates. Toutefois, par une réponse froide et laconique, il mit un terme aux suppositions indiscrètes de ses hôtes, et après avoir poussé un soupir qu'il ne put parvenir à comprimer, il plaça la lettre dans la poche de son frac, et, comme pour chasser une pensée importune, il fit sauter le bouchon d'une nouvelle bouteille, et se livra tout entier à l'ivresse générale.

Mais la même curiosité était entrée instantanément dans l'esprit des joyeux convives, les regards se croisèrent pour ourdir contre la lettre une conspiration qui fut couronnée d'un plein succès. En effet, après quelques libations réitérées, les yeux de Robert se clorent, et son menton s'abaissa sur sa poitrine. Alors une main adroite et légère enleva furtivement la lettre, et comme une musique nazale attestait que l'amphitrion dormait, on procéda à sa lecture.

Point n'est besoin de dire que cette lettre, écrite sous l'inspiration d'un sentiment vrai, servit de texte aux railleries les plus vulgaires, subit les souillures de toutes les mains et de tous les regards.

— Corine n'improvisait pas mieux au cap Misène, disait l'un.

—C'est Julie, ajoutait un autre, qui écrit de l'autre monde à son cher St-Preux.

—Non, Messieurs, c'est tout simplement une petite provinciale qui a plus d'esprit que nous autres parisiennes, et qui veut se faire épouser.

—Lé..gi..ti..me..ment ? Caroline a raison. Voilà po..-si..ti..ve..ment ce que c'est . dit le loustic de la réunion, jeune homme des plus belles espérances, également supérieur sur la ventriloquie, la politique, l'escamotage, la littérature et la canne.

Oui, c'est cela, dit-il, la petite provinciale avec son air de n'y pas toucher, dirige drôlement ses batteries sur le cœur de notre ami ; en attendant donc que le ciel bénisse une union si bien assortie, ma bénédiction ne peut rien gâter. Et répandant son verre de champagne sur ses doigts, il aspergea d'abord la lettre, puis Robert qui se réveilla en sursaut, à l'instant où la même main venait de la lui replacer avec autant de dextérité qu'elle la lui avait enlevée.

Nous venons d'esquisser bien sommairement un échantillon de l'existence de Robert dans la moderne Babylone. Toutes les passions désordonnées vinrent frapper à l'envi à sa porte et il n'en congédia aucune. Les nuits d'insomnie battaient vainement en brèche une santé naguère épuisée, elle semblait au contraire pousser avec plus de verdeur au sein de tous ces déréglements. Pas un regret sur sa vie passée, pas un soupir pour Henriette! et pourtant, il faut bien le dire, pendant tout ce désordre dans la grande ville, la pauvre enfant expiait au village l'imprudence de son cœur : elle donnait le jour à une fille.

La mère Benoit, seule dépositaire de ce secret que le père ne soupçonna jamais, employa toute sa sagacité à rendre ce mystère impénétrable. Et il le fut pour le village tout entier, car si une bouche eût osé proférer une parole équivoque sur le compte de la jeune fermière, cent voix se seraient élevées pour la défendre. Il y avait peut-être bien un tantinet de jalousie parmi les autres villageoises, mais l'exquise bonté et l'angélique douceur d'Henriette comprimaient les malignes épigrammes. Elles ne s'en

permettaient qu'une seule, et au fond, c'était plutôt encore un hommage à la distinction de sa personne : elles l'appelaient *Mme. la comtesse.*

Henriette écrivit à Robert ces simples mots :

« Robert de Larcy,

« Je viens de mettre au monde une fille dont vous êtes le père. »

Puis elle signa et data ce billet que la mère Benoit, par prudence, apporta elle-même et remit à la poste de Caen.

Robert, après l'avoir lu, se contenta de dire : c'est bien possible! — et l'ayant froissé dans ses mains, il le lança dans son foyer, en regardant impassiblement la flamme le consumer.

Il arrivera peut-être qu'on nous fasse un reproche d'avoir choisi de bien sombres couleurs pour peindre le personnage de Robert. Nous n'inventons rien, nous n'en avons pas le temps. Il a pris fantaisie aujourd'hui à notre souvenir de faire poser un camarade de collége ; nous n'avons pas embelli la première partie de sa vie, nous n'enlaidirons pas la dernière. Nous avons, malheureusement pour nos illusions, déjà trop vu de cœurs que nous avons affectionnés gauchir, les uns sous les coups du sort contraire, les autres, et ceux-là sont les plus nombreux, sous l'influence de la prospérité, mais Robert, ce nous semble, découragerait le phsychlogiste le plus scrutateur. Nous ne chercherons pas la cause des choses, nous nous bornons à raconter ce qu'il fut et non à rechercher pourquoi il fut ainsi et non différemment.

On était, au moment où cet épisode se continue, aux dernières années de la restauration, époque où la littérature avait déjà de furieuses tendances à s'écheveler ; les esprits forts de vingt ans, non satisfaits de conspirer en plein air contre une monarchie de quatorze siècles, conspiraient en même temps, car il ne leur en coûtai pas plus à ces bons jeunes gens, contre les pères, contre

les oncles, contre la morale, sans oublier les jésuites. Inutile de dire si Robert brillait au milieu de cette jeunesse émancipée. Il en voulait à la monarchie, parce que son blason, à lui, de trop fraîche date et fort peu historique, l'avait contraint de nager entre les eaux de la riche bourgeoisie qu'il méprisait et les eaux de la noblesse qui le payait de la même monnaie. C'est pourquoi il préférait à la province, Paris où il se donnait du *de* à cœur joie. Si quelqu'indiscret lui rappelait parfois la charmante naïveté de son adolescence, il répondait par cette maxime péremptoire : « La vertu n'est qu'un tempérament plus ou moins négatif. » Ce ne fut que quelques années plus tard qu'on inventa cette maxime non moins consolante : « La conscience... c'est le préjugé d'un sot. »

Après avoir vécu cinq ou six ans dans un monde si supérieur et avoir sucé le lait d'une civilisation si luxuriante, Robert dut paraître changé à son avantage, lorsqu'il revint à Caen. Ses joues s'étaient illustrées de favoris noirs adorables, sa taille était devenue souple et cambrée, il exhalait par tous les pores la satisfaction absolue de soi-même. Une femme passait-elle auprès de lui, il se retournait, s'appuyait gravement sur sa canne, inspectait ses allures et clamait tout haut, exactement comme s'il eût regardé trotter un cheval : Sacredieu! le beau corps de femme! — Nous risquons le mot, parce qu'il a la prétention d'être un compliment, mais nous ne serions pas si hardi, s'il nous fallait citer textuellement ses exclamations, lorsque la pauvre femme était infirme, vieille ou laide.

Tous les bonheurs s'étaient succédés pour lui jusqu'à vingt-cinq ans, époque à laquelle son digne père, honnête usurier qui avait amassé vingt bonnes mille livres de rente à la sueur de sa conscience, y mit le comble en poussant l'amour paternel jusqu'à décéder, ce qui était bien déjà, mais ce qui était mieux, à décéder dans l'impénitence finale, parce que son coquin de curé exigeait

de lui qu'il restituât aux pauvres trois cents mille francs. Le moribond avait offert cinquante écus.

Un an après cet événement, Robert de Larcy songea à se marier, après avoir employé une trentaine de sacs de mille francs à payer ses dettes de jeunesse. Son homme d'affaires lui trouva une jolie personne de vingt-deux ans, brune et piquante, dont la fortune était loin d'égaler la sienne, mais l'aristocratie pur sang l'ayant *méconnu* à diverses reprises, il s'était résigné à subir une mésalliance.

Robert avait pris en se mariant de belles résolutions de régularité, mais après avoir vu avec transport monter à l'horison la lune de miel, il l'a vit bientôt s'effacer sous les nuages de la satiété et de l'ennui. Il fut tenté d'abord de regretter sa liberté perdue, puis il jugea qu'il était plus simple et plus commode de la reprendre. Sa femme était pourtant un ange d'abnégation, à la voix douce et vibrante, mais le malheureux était devenu aveugle et sourd. Son culte pour les matériels plaisirs avait pétrifié tous ses nobles sentiments, ce fut donc pour lui un effort surhumain de se soumettre au joug imposé par la vie de famille. Il recommença de plus belle ses désordres, et le soin qu'il dut prendre pour sauver les apparences, ne fit qu'ajouter plus de piquant à ses goûts illicites.

Nous avons parlé au commencement de cette histoire d'une jeune fille aux yeux noirs qui se nommait Alix. Voilà l'enfant qui devait être un jour la femme de Robert. Nous allons la reprendre au sortir de son pensionnat. Pour raconter sa vie, depuis cette époque jusqu'à celle de son mariage, c'est-à-dire six années environ, quelques lignes pourraient suffire ; en effet ces années s'écoulèrent non pas même comme un heureux songe, mais comme un calme et doux sommeil. Pas un battement de cœur plus actif ne dérangea la régularité des autres ; sans regrets, sans désirs, elle acceptait chaque jour que Dieu lui donnait, parce qu'il ne lui en donnait que de beaux. Loin de

craindre l'avenir, elle s'était persuadée que le bonheur était une dette que la providence devait lui acquitter régulièrement. Elle accepta donc un mari avec la même confiance, et elle l'aima de bonne foi ; mais comme elle avait aimé toutes choses, avec modération. La famille d'Alix appartenait à la robe ; c'était une sorte de cénacle où la sainteté des mœurs patriarchales s'était pour ainsi dire perpétuée. On s'y aimait, mais on s'y respectait plus encore ; entre époux et femme, entre frère et sœur, même entre mère et fille, on ne s'y permettait ni le tutoiement ni les effusions de cœur ; en revanche l'inaltérable paix y régnait.

Dans son ménage, Alix vécut retirée, comme elle avait vécu chez ses parents. Les bruits du dehors ne venaient point la distraire ; quelques lectures édifiantes, le soin de sa maison et le travail à l'aiguille occupaient toutes ses heures, et l'absence de son mari avait beau se prolonger, elle se reposait dans sa confiante ingénuité C'est la foi qui sauve, dit le proverbe, et Alix avait foi en tout. Deux ans s'écoulèrent de cette façon, et si un soupir s'échappa de sa poitrine, il fut causé par le regret seul de ne pas être mère.

Dans la belle saison, Robert et sa femme habitaient leur château dont nous avons parlé. Ce fut pour Alix l'occasion de renouer connaissance avec Henriette. La distance des rangs n'avait pas changé son cœur ; cette amitié d'enfance était même le sentiment le plus vif qu'elle eût jamais éprouvé. La première fois qu'elle arriva au château, son premier soin ne fut donc pas d'en visiter les appartements, d'en parcourir les bois et la belle avenue, elle s'échappa seule à la ferme, et ayant surpris Henriette assise sous un des pommiers du verger, la tête appuyée sur sa main, elle s'élança dans ses bras en l'embrassant et en lui disant avec la même gentillesse enfantine d'autrefois : bonjour, bonjour, ma bonne petite Henriette, que suis heureuse de te revoir !

Henriette troublée par cette apparition, ne put vaincre une certaine contrainte, toutefois elle répondit avec grâce aux caresses de son amie de pension, mais en évitant de lui dire ni *vous* ni *toi*.

Hélas ! qui eût jamais dit que ces deux amies fussent du même âge. Alix avait conservé l'incarnat de ses quinze ans ; des rides commençaient à sillonner le front d'Henriette ; ses yeux éteints et un blanc mat répandu sur ses joues amaigries trahissaient, malgré ses efforts pour paraître heureuse, une vie de sanglots et d'émotions comprimées. La première fois, Alix supporta avec assez de courage et l'affection de son amie et la présence de Robert, mais la seconde année, les forces lui manquèrent. A peine les châtelains furent-ils arrivés, qu'une fièvre la contraignit de garder sa chambre. En se mettant au lit, comme elle s'appuyait sur le bras de la mère Benoît, elle lui dit en l'embrassant : tiens, ma bonne tante, voici mon lit de mort. Ah ! tant mieux ! j'ai si besoin de repos !

Le lendemain, Henriette fit appeler le curé, homme vénérable qui depuis long-temps avait reçu dans son sein toutes ses fautes, nous pourrions dire toutes ses douleurs.

Mon père, lui dit-elle, vous savez ma vie, vous savez combien elle a été coupable.

— Mais mon enfant, lui répondit le bon prêtre, Dieu est meilleur que les hommes, il sait, lui, que vous êtes martyre. Et ayant présenté à la malade un crucifix d'ivoire, elle s'en saisit avec transport, le couvrit de baisers et l'inonda de larmes. — Oh ? mon Dieu, s'écriait Henriette, avec l'accent de l'amour et de la foi, je n'aurais dû aimer que vous et il me reste si peu de temps pour réparer mon oubli. O mon Dieu, que ne puis-je vous aimer, comme Ste.-Thérèse vous aimait ! J'accepte et je bénis, ô mon Dieu, comme une expiation, les tortures que je souffre ! daignez me faire la grâce de briser tous les liens qui m'attachent encore à la terre !

Le lendemain, Henriette communia. Tout le village avait accompagné le pasteur jusqu'à la ferme et s'unissait, à genoux, à cet acte solennel. A peine le pasteur fut-il parti, que les yeux de la malade se fermèrent, et la tante Benoît crut qu'ils ne devaient plus se rouvrir. Un rêve pénible vint l'agiter; elle appelait sa fille, elle demandait Robert, et en prononçant ces deux noms, il semblait, à voir l'expression contractée de sa bouche, qu'elle les arrachât douloureusement de ses entrailles. Puis elle se réveilla, mais son réveil fut plus effrayant que son délire.

Tante Benoît, dit-elle, plutôt en prescrivant un ordre qu'en adressant une prière, va de suite chercher Alix, je veux la voir, je veux lui dire adieu.

La mère Benoît obéit. Dix minutes après, Alix entrait, après avoir essuyé ses larmes sur le seuil :

Bonne tante, dit Henriette avec un demi sourire, laisse-nous seules.

La mère Benoît obéit encore.

Henriette s'appuya fortement sur ses mains pour se soulever et s'assit dans son lit :

Tu m'aimes, toi, dit-elle, en tendant la main à Alix, ton ame est compatissante et bonne, je veux y verser un secret qui m'empêche de mourir, et je veux mourir. Je suis mère et je ne puis laisser ma fille seule sans appui, dans ce monde pervers.

— Calme ton délire, dit Alix, mère ! y songes-tu, toi qui es aussi pure qu'un ange.

—Ne m'interromps pas, oui, je suis mère et c'est ton... mari qui m'a trompée. Hier, j'ai tout pardonné devant Dieu, aujourd'hui je ne dois plus maudire. Tu es riche, tu es bonne, tu n'as pas d'enfant, aime ma fille, je te la donne. Ma tante t'indiquera où elle est. Ce n'est pas tout encore. Ouvre cette armoire, tu vas trouver dans le bas, à gauche, une petite boîte de noyer.

Alix exécuta les ordres d'Henriette, et lui apporta la boîte.

Henriette ôtant de son cou un cordon de soie noire, auquel une clef était suspendue, le remit à Alix.

Cette boîte renferme des lettres.... des lettres de ton m.., de Robert et de moi. Brûle les miennes, je ne désire que l'oubli ; mais les autres, oh ! garde-les. Si.., par hasard..., tu n'aimais pas... beaucoup ton mari, va, tu l'aimeras, quand tu les auras lues.

Et Henriette entourait de ses bras le cou d'Alix, et laissant tomber sa tête sur son épaule, elle ajouta en sanglottant :

Oh ! le meilleur de sa vie qu'il m'a donné, c'est à toi qu'il était dû, car toi, tu es une honnête femme, tu es sa femme... légitime.

Alix releva la tête d'Henriette en l'embrassant, mais cette tête ne sentit pas l'impression de ce baiser, elle retomba inanimée sur son épaule.

Pauvre fille, douce et charmante créature, dit Alix, en la replaçant sur son oreiller et en lui croisant les mains sur la poitrine, toi tu as fini de souffrir !

Et elle s'éloigna du chevet d'Henriette, en emportant sous son schall la petite boîte de noyer.

En rentrant au château, Alix aperçut à quelque distance son mari qui, en compagnie de plusieurs amis, s'amusait à tirer des hirondelles. Pour la première fois de sa vie, la vue de Robert lui fit mal, et ce plaisir barbare, au moment où la cloche de l'église du village sonnait la fin d'Henriette, la fit tressaillir. En voyant ces pauvres oiseaux tomber à l'envi frappés par le plomb de ces désœuvrés, elle soupira en elle-même : Oh ! mon Dieu, est-ce qu'il y a des hommes qui tuent les femmes aussi froidement ! puis elle alla s'enfermer dans sa chambre, et ayant déposé la petite boîte de noyer sur un guéridon, elle se jeta dans un fauteuil, accablée par les émotions du jour. Peu après, elle voulut se lever pour ouvrir cette fatale boîte, mais

ses jambes défaillirent, un tremblement nerveux agita tous ses membres, et des torrents de larmes s'échappèrent de ses yeux.

La cloche du dîner sonna, mais encore, pour la première fois de sa vie, Alix fit dire à son mari qu'elle était souffrante et qu'elle désirait reposer.

Robert ne savait pas encore la nouvelle de la mort d'Henriette, ce fut pendant le dîner qu'il l'apprit. Remarquant que la figure du petit domestique qui servait était plus triste qu'à l'ordinaire, il lui dit :

Eh bien! comme tu as l'air sérieux aujourd'hui, mon garçon?

Ma foi, Monsieur, c'est possible, mais je ne suis pas le seul ; s'il y a des gens qui rient aujourd'hui dans tout l'village, i'en a guère, j'en réponds.

Eh pourquoi çà ?

Parce que, Monsieur, la fille de votre fermier est morte de ce matin.

Henriette! s'écria Robert, et de quelle maladie?

Dam ! Monsieur, on dit que c'est comme qui dirait d'une miliaire.

Quel âge avait-elle, fit un des convives.

Vingt-quatre ans et demi, Monsieur.

Celle qu'on appelait *Madame la comtesse*, ajouta un autre? Pauvre petite femme! elle avait l'air bien romanesque.

Quand chacun eut donné l'essor à une variété plus ou moins banale d'éloges et de regrets, la conversation reprit sa pente habituelle, c'est-à-dire qu'on parla de chiens, de chevaux, des deux ou trois femmes fraîchement compromises, (les bavards ! il y en avait parmi eux qui auraient dû se taire). Puis on décocha de fâcheux pronostics sur quelques époux qui n'en sont pas morts ; parce qu'on avait entendu dire au bal à un bel adolescent : « il me semble que je vous avais défendu de faire danser

cette femme, Monsieur ! » Parce qu'un autre jouvenceau faisait chaque jour, à la même heure, pirouetter son alezan à la manière de Franconi, devant un certain hôtel, et que la jolie blonde, en simple peignoir et à demi protégée par les persiennes, inondait le fringant écuyer de regards capables de le désarçonner. Deux ou trois Don Juans, ayant le bonheur d'être à la tête de cinq ou six pantalons colants, de linge extra-fin et de plus ou moins de vide dans la bourse, dans l'esprit et dans le cœur ; trois ou quatre femmes problématiques, dévorées par la soif de l'inconnu, bourreaux innés de tout ce qui les entoure, et se donnant pour des victimes à qui veut ramasser leur mouchoir qu'elles laissent tomber sans cesse ; puis autant d'imprudentes brebis de Panurge, s'essayant à sauter l'abîme en voyant sauter les premières, voilà ce qui défraie en général les conversations de la province.

Disons vite que cette immersion unanime dans la médisance n'avait lieu qu'en l'absence d'Alix, dont l'air digne et un peu froid imposait naturellement des bornes aux épanchements de ces amateurs de scandale.

Les habitants du village de *** étaient venus en foule s'informer de la santé d'Henriette, ils suivirent en foule son cercueil : jamais regrets plus unanimes ne s'exhalèrent avec une douleur plus expressive. Ces bonnes gens appréciaient tout ce qu'ils venaient de perdre, et sans espoir de jamais le remplacer.

En effet, si la beauté, si la grâce, si la distinction des manières, si le son de voix enchanteur et l'ineffable bonté sont des titres à l'amour et au respect, quel être au monde fut plus digne qu'Henriette de ces témoignages d'une vraie douleur :

Quelques jours après, une tombe de marbre blanc s'élevait dans le cimetière de.... avec ces seuls mots :

Alix à Henriette.

.Comme un jour, une heure avait suffi pour troubler la quiétude de l'âme d'Alix ! Elle avait remis au lendemain à ouvrir la terrible boîte. L'austérité de son éducation avait été telle que son père lui avait refusé la lecture de Paul et Virginie, et lorsqu'elle fut mariée, jamais sa curiosité ne fut excitée par le titre d'aucun roman, et elle en avait un maintenant en sa possession *qu'il lui fallait lire*, un roman inédit ou plutôt une histoire plus brûlante et plus dangereuse pour elle que toutes les lettres de Julie et de Saint-Preux.

Enfin elle fut ouverte, cette mystérieuse boîte, et à mesure qu'Alix lisait au hasard, tantôt les lettres de Robert, tantôt celles d'Henriette, un monde nouveau se déroulait devant elle, monde étrange qu'elle n'avait jamais soupçonné, monde jeté dans une atmosphère de feu dans laquelle sa naïve ignorance s'étonnait qu'on pût vivre. Puis quand la chaste femme fut parvenue à coordonner ses sensations et qu'elle voulut revenir dans son monde, à elle, un frisson parcourut tout son être, comme si elle eût pénétré tout-à-coup dans une glacière. Si sa prudence ne lui eût conseillé de ne pas pousser plus avant l'analyse de ses sensations, la pauvre femme eût été peut-être plus étonnée encore qu'on pût vivre dans le monde, où elle avait vécu jusque là.

Elle prit goût à lire et à relire les lettres de Robert; elles lui faisaient mal, mais elle les trouvait charmantes, et la malheureuse épouse, en s'énivrant des émanations de toute cette passion vivace, de ces sentiments si délicatement exprimés, aimait à se faire illusion : « C'est à moi qu'il a écrit cela.... autrefois. » se disait-elle.

Si Robert lui eût fait l'aveu de sa vie passée, s'il fût venu, presque absous par les remords d'avoir tué Henriette, oui, s'il fût venu se jeter aux genoux de sa femme en implorant son pardon, combien sa femme eût été heureuse de pardonner. Son orgueil, son amour de-

vons-nous dire, se leura quelque temps de cette chimère, mais l'étincelle qu'elle espérait ne jaillit point. Alors, elle prit son parti.

Si elle eût été une femme du monde, Alix eût méprisé son mari et se fût vengée ; peut-être, mais sa religion lui prescrivait le pardon et la charité ; elle se contenta de pleurer son rêve, de plaindre Robert sans lui adresser un reproche, et de prier pour lui.

Quant à la promesse qu'elle avait faite à Henriette de veiller sur sa fille, elle s'empressa de la réaliser. Elle alla voir la petite orpheline qui était en pension chez une vielle femme, à une demi-lieue tout au plus du château.

La première fois qu'elle pénétra dans cette maisonnette, la jolie petite fille qui avait alors quatre ans, loin d'avoir peur de la *Belle-Dame,* se laissa caresser par elle : elle s'apprivoisa même si bien, que lorsqu'Alix se retira, ses petits bras se cramponnèrent avec force à son cou, comme si un sentiment instinctif lui eût dit qu'elle n'avait plus de mère et qu'elle venait d'en retrouver une.

—Un an après, Robert dont l'existence n'était devenue pour ainsi dire qu'une orgie journalière, s'endormit un soir pour ne plus se réveiller. On le trouva mort le lendemain dans son lit, frappé d'une apoplexie. Cette mort dans l'abrutissement, sans le généreux pardon d'une épouse, sans l'absolution du prêtre, combla le cœur d'Alix d'amertume. Elle voulut rester seule avec ce corps inanimé ; elle colla ses lèvres sur cette bouche dont elle eût bien voulu entendre sortir : Je t'aime! mot qu'elle n'avait jamais entendu avec l'accent dont elle se figurait alors toute la puissance et la mélodie ; ce corps que tant de mauvaises passions avaient souillé, elle le purifia de ses larmes.

L'ardente prière de cet ange fut peut-être exaucée, car le visage de Robert parut reprendre la sérénité de son adolescence.

Alix, devenue libre entièrement de sa fortune et de ses actions, a tenu plus qu'elle n'avait promis à son amie de pension ; elle a adopté sa fille.

A la mort de Robert, on s'aperçut qu'il avait dévoré en peu d'années les trois quarts de sa fortune ; l'autre quart, il l'avait reconnu à Alix en l'épousant.

Nous ne connaissons pas les intentions d'Alix à l'égard de sa fille adoptive, mais nous nous permettons de supposer quel emploi elle fera des débris de cette fortune si vite venue, si vite repartie.

*

Mme. de Larcy a aujourd'hui trente ans ; son front digne et sévère que nulle passion desséchante n'a sillonné semble révéler le calme et la sérénité intérieurs, mais qui sait si elle parvient toujours à faire taire une voix sourde qui vient sans doute parfois lui dire qu'il a manqué quelque chose à son existence ? qui sait si elle ne pense pas à celui dont l'ame était si belle à dix-huit ans, si elle ne pense pas à cette scène où l'amour et la douleur s'exhalaient avec une énergie si sublime d'une bouche que la mort allait glacer bientôt, qui sait enfin si Mme. de Larcy ne trouve pas dans ces moments, son bonheur un peu monotone, et si elle n'en donnerait pas volontiers quelques parcelles pour aimer et souffrir aussi à son tour ?

Auguste Le Flaguais.

POÈTES CONTEMPORAINS.

EMILE ET ANTONI DESCHAMPS.

(1er Article).

Ce fut le bon temps pour la littérature que celui où l'on combattit sous les bannières classiques et romantiques. Il y avait alors sincérité dans la pensée, foi dans l'art, vigueur dans la critique. Là retentissaient, avec des cris de douleur et de désespoir, les noms de Boileau et de Racine; ici, avec des chants de gloire et d'enthousiasme, les noms de Lamartine et de Victor Hugo. L'Académie effrayée se barricadait contre les nouveaux venus, qui pourtant ne prétendaient encore qu'au succès et non pas au fauteuil; elle publiait des requisitoires dont tout le monde se moquait, y compris le roi Charles X, qui n'avait, disait-il aux réclamants, que sa place au parterre pour juger la question. Les manifestes romantiques se conciliaient exclusivement l'intérêt sérieux et l'ardente sympathie. Chaque combat était signalé par une victoire éclatante, et le triomphe allait être définitif et complet quand la révolution de juillet vint faire trève à ces luttes de l'art créateur et de la vraie poésie, contre l'imitation, la routine et la rhétorique. Cependant comme la question était aux trois quarts résolue, dans les intervalles que laissaient les revues de garde nationale, les discussions et les banquets patriotiques, on reprit les hostilités littéraires : les grands poètes de l'Empire préoccupés de leurs nouvelles fonctions diplomatiques, civiques ou autres, mollirent sur un champ de bataille où ils n'avaient que des blessures à gagner, et bientôt le grand combat finit, comme dans le Cid, faute de com-

battants. Les vainqueurs même allèrent si loin qu'ils furent sur le point de compromettre leur triomphe. Survinrent alors les hommes positifs, les économistes, qui voulurent reprendre la question en sous-œuvre et à l'aide des mots : industrie, bien-être, amélioration, terminer à jamais le procès de l'art et de la poésie. Nouveaux ennemis, nouvelle résistance, mais en réalité dernier débat fort peu important, puisqu'il n'offrait rien de piquant d'un côté, et ne présentait de l'autre qu'une bouffonnerie sottement sérieuse.

La poésie a eu bien raison de n'en pas croire ces importants personnages qui se faisant utilitaires faute de pouvoir se faire artistes, lui ont répété toute une année que son règne était nécessairement fini, les intérêts matériels étant désormais les seuls dignes de l'étude d'un peuple doué d'une Chambre des députés, d'une Académie des sciences morales et politiques et d'une foule de journaux des connaissances utiles. Sans donner à leur bel arrêt, si gravement plaisant, plus de valeur qu'il n'en méritait, la poésie a passé outre, et elle a continué sa noble tâche. Que de travaux déjà réalisés ! Combien s'achèveront encore ! Mais, c'est surtout dans le genre lyrique que le progrès est frappant. Avant notre révolution littéraire, nous n'avions, sauf de rares exceptions, ni l'Ode, ni l'Elégie, à moins de donner ces titres à une foule de pièces froidement prétentieuses qui ont inondé les deux siècles précédents. Toujours il fallait monter à grand'peine dans l'olympe de Pindare-Lebrun, et toujours retomber dans le boudoir d'Eléonore avec M. le chevalier de Parny, boudoir plein de grâce et de séduction, si l'on veut, mais où le sentiment n'eut jamais les ailes de flamme ni les larmes du cœur. Toujours des vers, jamais de poésie. C'est à la ferveur religieuse et philosophique, aux sympathies, aux aspirations, aux douceurs, aux peines de l'amour, du génie et de la gloire, aux souvenirs, aux regrets du

passé, aux déceptions du présent, aux promesses de l'avenir, qu'il faut demander l'inspiration. Des rayons et des sourires, de la poussière et des larmes, de la flamme et des parfums; voilà toute la poésie. « Le baptême du christianisme, disions-nous quelque part, a purifié la Muse, cette belle païenne dont la chasteté fut trop souvent un mensonge. La poésie, comme l'Evangile a reçu mission de moraliser une société dissolue et sceptique; elle vient lui montrer au but de ses grands labeurs et de ses sublimes efforts, le bonheur et l'union. L'art n'est que le véhicule de cette grande régénération. L'alliance de la saine philosophie avec la poésie est désormais un fait accompli et accepté. L'approbation unanime des hommes éclairés est donc acquise d'avance aux poètes qui, comprenant d'avance comme ils le doivent la pensée civilisatrice, sèment dans leurs écrits autre chose que des sons harmonieux et des images brillantes. » Que l'on ne croie pas cependant que nous défendions à la Muse la fantaisie gracieuse et décente. Un ingénieux badinage peut souvent renfermer une leçon grave et utile. Si nous voulons une blanche auréole à la Muse, nous lui conservons en même temps sa couronne de roses.

M. Emile Deschamps fut un des plus glorieux soutiens de la nouvelle école : placé à l'avant-garde, il combattait à la fois de tout son esprit et de toute son âme. Il avait foi, courage et talent. C'était sans doute assez pour vaincre. On se rappelle l'immense succès de la préface des *Etudes françaises et étrangères;* on lit encore, on relira toujours ces poésies si fraîches, si attachantes et si harmonieuses qui ne pâlissaient point à côté des *Méditations* et des *Odes*, parce qu'elles avaient aussi leur incontestable originalité.

La nouvelle édition des poésies de M. Emile Deschamps contient tous les morceaux qu'il a composés depuis 1828. Après le poëme de Rodrigue, sur lequel nous reviendrons

tout-à-l'heure, se trouvent les poëmes de *la Cloche* de Schiller et de la *Fiancée de Corinthe* de Goëthe ; ces œuvres, en passant par notre langue, n'ont rien perdu de leur effet dramatique ni de leur profondeur philosophique. Viennent ensuite des traductions de pièces choisies dans toutes les littératures étrangères ; magnifique écrin où le poète donne, comme échantillons, les pierres les plus précieuses, empruntées à tous les diadèmes poétiques de l'Europe. La seconde partie du volume se compose de morceaux créés par le poète français. On y trouve non seulement l'Ode, l'Elégie, l'Epître et la Ballade, empreintes de cette élévation facile et pure, de ce sentiment touchant et expressif qui distinguent la vraie poésie ; mais on y rencontre aussi le Rondeau, l'Idylle, le Sonnet, le Madrigal et la chanson ; société charmante où la grâce et la correction sont toujours parfaites, où l'esprit est toujours jeté à pleines mains.

« Les traductions ou plutôt les imitations de *Romancero*, dit M. Henri Blaze dans la Revue des Deux-Mondes, passeront toujours à bon droit pour le plus beau titre poétique de M. Emile Deschamps. Nous ignorons jusqu'à quel point cela peut être exact et reproduit fidèlement l'original ; après tout, quand le poète français aurait inventé quelque peu ; où serait le grand mal ? Si, comme le dit M. Emile Deschamps dans ses notes, quelques pièces lui appartiennent en propre, ces pièces se fondent tellement dans l'ensemble général, qu'on aurait peine à les distinguer ; ceci soit dit à la louange de cette muse flexible qui sait si bien se ployer à tous les genres qu'il lui plaît d'adopter pour un moment. Il règne dans cette imitation du *Romancero* une certaine allure castillane, un ton leste et dégagé qui sied, bien qu'on ne retrouve pas toujours là cette épopée barbare faite de lambeaux sublimes rassemblés au hasard et sans ordre, épopée sans nom d'auteur, que chacun allonge ou raccourcit selon qu'il lui convient; iliade qui n'a pas même

son Homère à jeter en pâture aux savants pour qu'ils le contestent. N'admirez-vous pas comme une adorable réminiscence de la chaste Bethsabé des livres saints, la peinture de la jeune Florinde se baignant sous les sycomores et jouant dans les eaux au milieu de ses compagnes, tandis que le roi Rodrigue la guette du haut de ses balcons, et couve de l'œil sa nudité pudique? Le viol de dona Florinde, les plaintes de la jeune fille à son père, le désespoir du vieux comte Julien, le châtiment du roi Rodrigue, sa fuite, son repentir et sa mort, tout cela est retracé de main de maître. Vous rencontrez à chaque détour, presqu'à chaque pas, de beaux vers, des strophes vaillantes et bien frappées, celle-ci, par exemple :

Hier j'avais douze armées,
Vingt forteresses fermées,
Trente ports, trente arsenaux,
Aujourd'hui pas une obole,
Pas une lance espagnole,
Pas une tour à créneaux !

M. Hugo n'a jamais fait mieux, même dans les orientales, où le sentiment de cette pièce est reproduit presque mot pour mot. Du reste, si l'on s'en souvient, l'œuvre de M. Emile Deschamps ne laissa point d'exercer une action puissante sur la poésie contemporaine, et nous croyons ne pas nous tromper en disant que c'est de là, de cette imitation du *Romancero* que sont sortis la plupart des contes et des poèmes à la manière espagnole publiés vers cette époque. »

C'est avec plaisir que nous reproduisons ce fragment d'un article qui, dans son entier, n'est pas constamment juste et impartial. Nous regrettons, avec la plupart des critiques, que M. Emile Deschamps ait supprimé la célèbre préface des premières éditions. C'est une dissertation pi-

quante et colorée sur l'ensemble de la poésie moderne, qui restera comme document précieux pour notre histoire littéraire. L'illustre auteur de *Faust* dans une lettre adressée à David, le célèbre sculpteur, s'exprimait ainsi : « Je vous prie d'assurer M. Deschamps qu'il m'a fait un grand cadeau par sa préface. Très-attentif à la marche de la littérature française, nouvelle et renouvelée, je fais mon profit de l'aperçu qu'il en présente avec grande justesse et modération, cè qui m'est d'autant plus facile que je trouve le contenu de son beau discours parfaitement d'accord avec ma conviction qu'il éclaire et confirme. » Certes! ce fragment épistolaire ne dénote pas une de ces lettres officielles qui ont journellement cours dans le monde littéraire.

Un des mérites de M. Emile Deschamps, c'est de ramener dans ses vers les questions les plus sérieuses avec cet abandon aimable qui séduit, captive, et n'en fait naître que mieux la conviction. Les épîtres *à Joseph Delorme*, *à Alfred de Vigny*, *à Mlle Louise de Croze et à Alexandre Soumet*, peuvent aller de pair avec les plus belles compositions de nos meilleurs poètes. Il nous serait difficile de faire un choix parmi toutes les richesses que nous avons sous les yeux, pour rappeler à nos lecteurs les diverses faces d'un si beau talent. Veut-on de la poésie soutenue, grandiose, imposante, nous citons ce passage :

Le temps vola rapide, et lambeau par lambeau,
Tout entier le vieux siécle entra dans le tombeau ;
Mais des restes poudreux de ce cadavre immense
Jaillit la fraîche fleur de l'âge qui commence.
Et tel qu'un villageois qui tristement s'assied
Sur les grands arbres morts et pousse de son pied
Les branches qui long-temps ombragèrent sa tête,
S'il aperçoit parés comme pour une fête,
De jeunes plants ouvrir leurs boutons au soleil,
Et de la vie aux champs annoncer le réveil,
Avec leurs fronts riants, leurs bras gonflés de séve,
Leur taille qui déjà se courbe et se relève,

Leur verte chevelure et l'espoir de leurs fruits,
Et des vents alentour les ineffables bruits;
Il s'émeut, il sourit, il semble qu'il renaisse
Devant tant de fraîcheur, de force et de jeunesse.
Ainsi je fus heureux quand, je ne sais pourquoi,
Les poëtes nouveaux vinrent tous jusqu'à moi:
Oracles dédaignés, rois méconnus naguère,
Levant leur sceptre enfin et foulant le vulgaire.
Chênes puissants grandis sous les vents orageux,
J'ai suivi leurs combats et j'assiste à leurs jeux;
Leurs triomphes, leurs chants m'enivrent; je les aime
De tous ces dons du ciel que je n'ai pas moi-même.

Comme tous ces vers sont splendides, majestueux, pleins d'une grâce vigoureuse! l'auteur a pu seul se permettre d'écrire le dernier, il est impossible de mentir avec plus de charme, d'être éloquent avec plus de simplicité.

Et puis ces vers délicieux qui doivent être dans toutes les mémoires, mais que nous aimons à redire:

—Vous souriez, Louise, et sans doute vous dites
Que je tiens des discours bien forts pour des petites
De sept ans.—Mais toujours l'orgueil se glisse en nous,
Et c'est pour les mamans que sont les beaux joujoux.

Ah! vivez par le cœur! tout le reste est fragile:
Ambition? colosse avec des pieds d'argile;
Vanité? faux brillant que le jour amortit,
Fruit de cire qui tente et trompe l'appétit;
Fortune? fastueuse et basse courtisane
Qui vend cher ses faveurs, nous énerve et nous damne;
Sale idole debout sur tous nos saints débris,
Et dans son temple grec, patrone de Paris.
Ah! vivez pour aimer, aimer Dieu, la nature,
Les arts, passion chaste et sublime imposture,
La sainte poésie au feu sombre ou vermeil,
Par qui l'âme s'épure et remonte au soleil;
Pour aimer les travaux, les fêtes domestiques,
Les fabuleux récits des merveilles antiques,
Et les jeux fraternels sous le large noyer
Qui défend des chaleurs et chauffe le foyer;
Pour aimer vos parents si joyeux de leur fille,

Et leurs amis qui sont encore une famille ;
Et pour aimer aussi quelqu'un... de cet amour
Qu'il vous faudra connaître en l'inspirant un jour.
Mais l'amour idéal, jeune, exclusif, austère,
Qui traverse une vie et n'est pas de la terre ;
D'abord faible et tremblant, comme un astre qui point,
Bientôt comète ardente et qui ne s'éteint point.
L'amour enfin, et non cet amour des coquettes,
Volant qui rebondit sur toutes les raquettes,
Qui va, fuit, tourbillonne, insensé de plaisir,
Comme un oiseau magique inpossible à saisir,
Mais qui, lorsque le jeu se prolonge et s'allume,
Se prend l'aile, et toujours y laisse quelque plume.
Et d'ailleurs, dans ce monde étourdi, froid, moqueur,
Prenez-y garde, il peut se rencontrer un cœur....
Un seul regard de femme y verse un incendie.
Ne jouez pas ainsi ! c'est une maladie,
Un sort que vous jetez avec un front serein.
C'est ainsi que l'on brise un homme, qu'un chagrin,
Quand ses jours pâlissants commencent à décroître,
Le pousse à la folie, au crime ou dans le cloître.

Avez-vous lu quelque part une poésie plus pure, plus odorante ? Le sentiment est-il ailleurs exprimé avec plus de délicatesse et de mélancolie, avec une onction plus suave et plus pénétrante ? Nous ne le croyons pas. Cela fait pressentir la *Plainte de la jeune Emma*, qui a eu le privilége d'enrichir tous les albums parfumés, et que l'on a souvent imitée comme la *Chûte des feuilles* et la *Pauvre fille.*

Nous citerons encore comme pièces ravissantes *une Fête*, où la sensation vive et voluptueuse rivalise presque avec le sentiment de l'amour idéal ; puis *sombre Océan*, ode qu'on peut lire après les strophes de Byron et celles de Lamartine ; *Saint-Germain* où est exprimée avec tant de bonheur et une si douce tristesse, la religion du passé, d'ailleurs si bien compris dans les diverses ballades éparses dans le recueil.

Où trouver des pièces plus exquises que celles qui ont

pour titres : *Amour*, *Je suis mort*, *Ma pensée*, *Envoi*, *Les deux Italies*, *Appel poétique*? Quelles jolies strophes M. Deschamps adresse à M. de *Miatlew*, qui a traduit ses poésies en russe :

Toute fière d'un tel hommage,
Ainsi refaite à votre image,
Ma poésie humble en naissant,
Sous son habit russe doit être
Belle... à ne pas la reconnaître.
C'est ce qui m'arrive à présent.

Sûre, à ce prix, qu'elle est charmante,
Mon ignorance la tourmente,
La froisse des mains et des yeux;
Elle m'échappe, ombre légère,
Et de sa splendeur étrangère
Se fait un voile radieux.

Telle une beauté sous le masque :
Le caprice ardent et fantasque
La tourne et retourne cent fois,
On brûle d'en voir quelque chose;
Et l'élégant domino rose
Nous dérobe jusqu'à sa voix.

Mais à sa molle et svelte allure,
Aux parfums de sa chevelure,
A je ne sais quel vague attrait,
On s'aperçoit avec ivresse
Qu'il s'agit d'une enchanteresse,
Et que tout le cœur s'y prendrait.

Nous ne signalons que nos pièces de prédilection, car pas une seule qui ne présente un mérite quelconque ; les plus petites offrent, sous une vivante image, une leçon, une moralité, un sentiment ou un trait d'esprit, témoins les vers suivants :

La poésie, hélas! n'est rien par elle-même,
Tant que d'un cœur touché de la grâce suprême
Elle n'éveille point le sympathique amour.

C'est Galatée ouvrant ses yeux de marbre au jour :
Pour qu'elle vive, il faut qu'on l'aime!

Puis ce madrigal :

Chaque fois que l'on voit sa bouche s'entrouvrir,
Elle en laisse tomber les plus divines choses;
Comme un jeune rosier qui, sûr de refleurir
Prodigue à tous les vents ses roses.

MM. Emile Deschamps et Ste.-Beuve sont les premiers qui aient remis les sonnets en honneur. Aussi, notre poète a-t-il pour eux une sorte de prédilection, et son recueil en est-il abondamment garni. Au reste, ils sont tous remarquables par la nouveauté de la pensée, par la franchise et le brillant de la forme. M. Emile Deschamps, l'homme du monde ou le barde rêveur qui tient si bien tour à tour la lyre d'ivoire et le luth de citronnier, est aussi, quand il le veut, un sculpteur en style et un joaillier en poésie. L'inspiration n'exclut pas chez lui la science du mécanisme. On a parlé des allures, régence que se permet souvent sa muse; régence, si vous voulez, avec de la poudre, des broderies et de belles manchettes, mais régence moins *le Sopha, les Bijoux indiscrets*, et beaucoup d'autres choses encore. Quant aux soins et aux créations rhythmiques, au luxe et au jansénisme de la rime, le nom d'Emile Deschamps est proverbial.

Un mérite bien rare que nous avons surtout admiré chez le poète qui nous occupe, c'est cette excessive modestie qu'il a constamment gardée depuis ses premiers succès. Ne semblait-il pas, dans les brûlantes années de la lutte, qu'il n'avait à combattre que pour les autres, et que ses œuvres ne pouvaient être mises en cause? Aussi s'empressait-il de laisser ceux qui lui paraissaient dignes d'arriver, quand sa place était déjà marquée au premier rang. Grâce à cette vertu charmante, à ce noble désintéressement dont les actifs ambitieux lui savaient pres-

qu'autant de gré que les fidèles amis de la littérature consciencieuse, il a joui des arts, sans être abreuvé de dégoûts et sans jamais compromettre l'indépendance et la bonne renommée de sa muse Il a pensé avec raison rendre plus de service à la poésie en la renfermant dans le mystère, quand les orgies poétiques sont arrivées, et mieux employer son temps en écrivant même des cantates religieuses pour les jeunes personnes, qu'en déclamant des poèmes barbarement humanitaires, comme tant d'autres, qui ont failli un moment dépoétiser notre époque et faire disparaître de notre littérature ce goût qui avait toujours eu gain de cause dans toutes les crises artistiques.

« L'œuvre de ce poète, dit M. Wilhem Tenint dans la France littéraire, n'offrira rien moins que la transition poétique du dix-huitième siècle au dix-neuvième. Il part avec un sourire charmant, du madrigal, pour arriver gravement à l'Ode. Il a rendu de grands services à la littérature en renouant par ses traductions les liens de famille de nations à nations; en introduisant sa poésie sous le déguisement de l'esprit, chez une foule de gens qui l'auraient repoussée, dépouillée de ces brillants colifichets. Il conduit le lecteur prévenu, rétif, par toutes sortes de petits sentiers coquets et fleuris, aux larges et nobles voies de la grande poésie; catéchumène charmant, il a fait, il fera des conversions. Tel qui en est encore aux petits vers immoraux et vides du siècle dernier, arrivera naturellement par notre poète aux méditations élevées de Lamartine, aux pages étincelantes de Hugo. »

Les fragments traduits de Shakespeare que nous relisions tout-à-l'heure, nous font vivement regretter que l'on n'ait pas encore joué au Théâtre français le *Macbeth* traduit par M. Emile Deschamps et le *Roméo*, dont il a également fait la traduction, en société avec M. de Vi-

gny. Le succès d'*Othello* était d'un si bon augure! Plus d'une fois M. Emile Deschamps a écrit des poèmes pour l'Opéra, et le public, aux représentations de *Don Juan*, applaudissait pour eux-mêmes ces vers qui pouvaient très-bien se passer de musique, même de celle de Mozart :

Non, vous ne serez pas femme d'un paysan.
Non, non, je ne veux pas que le soleil vous brûle.
Eh! que dirait le roi, s'il savait que Don Juan
Vous a vue, et permet qu'un manant vous épouse!
Qu'en d'ignobles travaux vous noircissiez vos mains,
Vos mains blanches à rendre une Infante jalouse!
Et que vous déchiriez aux cailloux des chemins,
Vos pieds, vos petits pieds de comtesse andalouse!
Non, à ces mains des gants, à ce cou des colliers,
Pour ces pieds des tapis ou la molle pelouse
De mes grands bois de citronniers;
Et sur ce front charmant des gazes diaphanes,
Qui vous entourant de leurs plis,
Défendront la rose et les lis
Des insectes du soir et des regards profanes.
Qu'en dis-tu, mon amour? Laisse-tu volontiers
Pour mes palais brillants l'ennui de leurs cabanes,
Et les lourds paysans pour mes beaux cavaliers?

Nous faisons des vœux ardents pour que M. Emile Deschamps nous donne de nouvelles œuvres : jeune encore, il peut joindre d'autres palmes, d'autres fleurs à sa moisson; mais voulût-il maintenant garder le silence, son nom est désormais acquis à l'histoire littéraire de ce temps comme ses œuvres poétiques sont destinées à une gloire durable.

Dans un prochain article, nous essaierons de donner une appréciation des poésies de M. Antoni Deschamps.

A. S.

Poésies.

A LA MORT.

ODE.

Allons! Mort, rapprochons nos fronts.
Echangeons nos couronnes;
On dit qu'il est des fleurs que seule tu moissonnes,
Ensemble nous les porterons!

Ma belle Mort, à moi ta main,
Ta main osseuse et blanche,
Ta main qui bien souvent, hélas! sur moi se penche,
S'éloigne, et me dit: à demain!

Allons, la belle, à moi ton bras;
Serais-tu dédaigneuse?
De ton palais, tu sais, la route est ténébreuse:
La lune a peur et n'y va pas.

Tiens! j'aime tant ton bel œil noir,
Ton œil dont la paupière
Ne se baissa jamais devant notre lumière,
Ton œil qui regarde sans voir.

Ma bouche a soif de ton baiser;
Ne fais pas la cruelle:
Crains-tu qu'à ton approche un instant je chancelle?
Viens-donc, je veux me reposer.

Viens à moi, le monde est menteur,
Car ta bouche est riante;
Ton haleine glacée est douce et bienfaisante,
Toujours elle éteint la douleur.

Approche donc; moi j'aime tant
Ecouter la cadence
Que jette sous tes pas chaque osselet qui danse
Et qui ricane au bruit du vent.

Tourne-toi, je veux admirer
Ta légère toilette ;
Tu la portes vraiment en femme un peu coquette :
Dans ton linceul pourrais-je entrer?

Sais-tu qu'à l'heure de minuit,
Reine du cimetière,
Tu peux de ta tournure à bon droit être fière :
Prends garde à Satan qui te suit!...

. . . .

Cache-moi sous tes arbres verts,
Bosquets d'ifs et de lierre,
Où l'étoile pâlit, où meurt toute lumière,
Où l'orfraie hurle ses concerts.

Notre soleil, je n'en veux plus,
Il m'ennuie et me glace.
Ne peux-tu qu'à mon tour m'accorder une place?
Les vieillards seuls sont-ils reçus?

Vois-donc.... déjà j'ai ta pâleur
Et ta blanche figure :
Craindrais-tu de ternir ma brune chevelure,
Ou de sécher trop tôt mon cœur.

Mon cœur?.... Mais tout bas tu t'en ris,
Lui, pauvre lampe éteinte,
Qui s'agitait au vent et qui mourut sans plainte,
Où Dieu peut-être avait trop mis.....

Mon cœur? Oh! mon cœur n'est plus rien,
Rien qu'un foyer sans flamme,
Une maison déserte.... un suaire à mon âme....
Un enfant sans ange gardien.

. . . .

Va : prends ma vie, ou de ma main
Elle glisse, et s'échappe :

D'ailleurs je veux m'asseoir... trop longue est mon étape.
Vois... mes pieds saignent du chemin.

Reprends la coupe qu'en naissant
Me présenta ma mère :
A peine j'y buvais, mais elle est trop amère.
Prends et passe.... un autre l'attend...

Laure Jourdain.

LE NOM DE MARIE.

Enfant, que ta bouche sourie,
Epelant le nom de Marie,
Et pliant tes petits genoux !
Au saint exemple de ta mère,
Aime, en ta naïve prière,
A savourer un nom si doux.

Pur est le flot, pure est la rive,
Lorsque sur ta lèvre naïve
Mollement coule un nom si pur ;
Quelle main digne de l'écrire,
Et quels yeux dignes de le lire ?
Ta blanche main, tes yeux d'azur.

Quel doux concert de la nature,
Quel bruit de ruisseau qui murmure
Sur un petit lit de cailloux,
Comparer au nom de Marie ?
L'onde sur la rive fleurie
N'a pas des murmures si doux.

Quand le nard de la violette
Trahit sa timide cachette,
Mon œil en la voyant sourit ;
Sourires, imparfaite image
De mes sourires à la page
Où ton nom, Marie, est écrit !

Comme la nature éveillée
Se tait, quand gémit la feuillée
De l'hymne printannier des nuits;
Ainsi, lorsque ton nom l'éveille,
Ton nom seul remplit mon oreille,
Qui n'entend plus les autres bruits.

Sans ton nom je serais, Marie,
Comme l'homme affamé qui prie,
Pour trouver un rayon de miel,
Comme le jeune agneau qu'on sèvre
Et qui tend sa brûlante lèvre,
Avide du sein maternel.

Et j'appellerais l'harmonie
Des cloches de mon agonie,
Préludes aux concerts du ciel,
Où chaque lyre de Solime
Accompagne ce nom sublime,
Dans le salut de Gabriel !

P.-A. Dupont.

BULLETIN.

A peine étions-nous un peu remis d'une horrible catastrophe qui a fait tant de victimes, parmi lesquelles nous avons eu à regretter un des plus illustres enfants de notre pays, le contre-amiral *Dumont d'Urville*, qu'un nouveau malheur est venu jeter la consternation dans toute la France.

La mort de Mg^r^. le duc d'Orléans a douloureusement affecté tous les cœurs. Il n'y a eu partout qu'un cri pour déplorer un malheur si affreux, et la peine cruelle et profonde de la famille royale a été ressentie par toutes les familles. Le Prince était aimé, et très-digne de l'être. On n'a qu'une voix pour vanter ses heureuses qualités, son esprit éclairé, et regretter une si belle espérance, enlevée à cette France jeune, active et intelligente, qu'il savait comprendre et encourager.

Par suite d'un si cruel événement, nos Courses perdront cette année ce brillant éclat, cet aspect de fête qui ordinairement les distingue et leur donne un grand attrait; elles conserveront seulement leur caractère et leur but d'utilité. On sait que leur importance n'est plus mise en question aujourd'hui.

L'époque des courses est toujours fixée au 28, 29 et 31 juillet.

Théatre de Caen.—L'ouverture du théâtre a eu lieu jeudi dernier devant un public assez nombreux. Le spectacle se composait de *la Marraine*, de *la Lettre de change* et du *Rossignol*. Nous nous réservons à donner notre avis sur les nouveaux acteurs, lorsque nous les connaîtrons mieux, car en vérité, la Lettre de change n'est pas une pièce de débuts. Il n'y a dans cette bluette qu'un seul rôle, celui de la servante, et Mme Perron qui l'a fort bien joué, ne débutait pas. Cette actrice ainsi que les acteurs de l'an passé ont été bien accueillis à leur rentrée. Nous ne pouvons rien dire encore de M. et Mme Ravaud. Ce que nous avons à constater, c'est le succès complet de Mme Laffitte dans le Rossignol. Douée d'une voix puissante, flexible, et pleine d'éclat, Mme Laffitte sait la diriger avec une excellente méthode. Elle réussit merveilleusement à exécuter les trilles et les roulades, et dans le grand air, elle a mérité le suffrage universel. La musique de Lebrun n'a pas vieilli, elle est toujours fraîche et naturelle; il n'en est pas de même du poème bucolique de M. Etienne. Il est vraiment singulier combien l'Empire, cette époque des grands coups de sabre, a raffolé des bergeries érotiques et sentimentales. Il appartenait sans doute à l'auteur de Joconde de traduire le Rossignol pour la scène. Bien que les Phylis, les Lycas et les Baillys ne soient plus de mode aujourd'hui, disons néanmoins que l'idylle de M. Etienne est assez amusante. Elle offre une situation comique et renferme quelques mots spirituels. Mme Laffitte paraît avoir l'habitude de la scène : nous jugerons de son talent de comédienne dans d'autres ouvrages. Nous nous rappelons l'avoir vue jouer dans notre ancienne salle, en 1830. Elle était très-jeune alors, et montrait déjà d'heureuses dispositions. C'était l'année de Mlle Mars.. et de la révolution de juillet. La date de tels évènements ne s'oublie pas. Mme Laffitte joua le page dans le Mariage de Figaro, chanta très-bien ses couplets et se fit applaudir même en présence de la divine actrice. Mais nous n'avons pas à nous occuper du passé. Moreau, le 1er ténor léger est gravement malade, ce qui entrave le répertoire. Un nouvel acteur est attendu pour jouer en attendant son rétablissement. Nous désirons, dans l'intérêt du public et dans celui de la direction, que les débuts se continuent paisiblement avec l'adoption franche des sujets de talent, mais avec le renvoi immédiat de ceux qui ne plairont pas. Nous sommes ennemis de ces tortures d'une année que l'on fait subir aux acteurs pour qui l'épreuve avait été douteuse.

— La séance publique de la Société des antiquaires qui devait avoir lieu le 27 juillet, est remise au 17 août.

— On annonce pour le 28 de ce mois le concert des deux jeunes virtuoses, Mlles. Teresa et Maria Milanollo.

— Des expositions industrielles et artistiques se préparent en ce moment dans les départements de l'Orne et du Calvados. Alençon et Bayeux rivaliseront de zèle et de succès au mois de septembre prochain.

— Une Société semblable à *l'Association Normande*, créée par M. de Caumont en 1832, s'organise actuellement en Bretagne. Elle prend naturellement le titre d'*Association Bretonne*, et tout porte à croire qu'elle produira dans l'Armorique les bons effets que l'Association Normande produit chaque année dans notre pays

— Le congrès Français aura lieu à Strasbourg cette année et ouvrira le 28 septembre, immédiatement après le congrès Allemand qui se tiendra à Mayence et ouvrira le 28.

Aug. Le Flaguais.

ESSAI

SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE FRANCE.

Quelles étaient sous l'ancienne monarchie française les assemblées connues sous le nom d'états généraux ? De quoi se composaient-elles ? Quels étaient leurs pouvoirs ? Quand et par qui devaient-elles être convoquées ? Avaient-elles un principe certain d'existence et de perpétuité ? Quel était le mode de leurs délibérations ? Enfin quelle était la sanction ou le moyen d'exécution de leurs décisions ? Voilà sans doute des questions bien dignes de l'attention, de l'examen et de l'étude de tous ceux qui s'occupent du droit public et de l'organisation sociale ; car elles n'offrent pas seulement un vif attrait à la curiosité historique : elles sont encore d'un haut intérêt dans l'état actuel de notre civilisation et de nos institutions, pour comparer les temps passés au temps présent et tirer des siècles qui nous ont précédé des conséquences et des enseignements qui puissent servir dans le siècle où nous vivons.

Mais il faut reconnaître aussi que l'étude de ces questions graves présente au moins autant d'étendue et de difficulté que d'intérêt. En effet, nous ne trouvons ici aucun texte, aucune loi fondamentale, aucune charte, qui contienne l'institution et l'organisation des Etats généraux, et qui détermine leur nature et leurs pouvoirs ; c'est donc dans les faits seuls des convocations et de la tenue de ces diverses assemblées que l'on peut rechercher quelques documents, et le peu de renseignements précis que nous trouvons, joint aux différences notables qui existent sur les points capitaux qui tiennent à la nature et aux droits de ces réunions, ne permettent pas même de suppléer au texte d'une loi par l'établissement d'un usage constant ou d'une coutume certaine.

Aussi, malgré les recherches et les études auxquelles je me suis livré sur cette partie de notre droit public, je reconnais et je déclare que je ne pourrais encore rien présenter de précis et de positif qui fût un résultat nécessaire et certain de faits eux-mêmes certains et authentiques.

Cependant j'ai pensé qu'il pouvait être utile de présenter quelques-unes des notions, si faibles qu'elles puissent être, que j'ai pu recueillir jusqu'à présent sur cette matière importante, afin d'appeler l'attention et d'exciter les travaux d'hommes plus capables et plus instruits que moi. Voilà le motif qui m'a déterminé à écrire cet essai, et qui, je l'espère, servira d'excuse pour ce qu'il a nécessairement d'insuffisant et d'incomplet.

Dans tout gouvernement d'une nation occupant une certaine étendue de pays et composée d'un certain nombre de citoyens répartis dans des villes, des bourgs et des communes, il existe par la nature des choses, et tout esprit raisonnable conçoit, deux branches, attributions et fonctions de pouvoir qui sont : l'autorité qui fait la loi et l'autorité qui la fait exécuter. Ces deux autorités peuvent être réunies sur la même tête ou sur le même corps, et alors le gouvernement est despotique ou olygarchique. Elles peuvent aussi être distinctes, divisées et indépendantes l'une de l'autre, et alors le gouvernement mixte reçoit divers noms suivant la nature, la composition et la constitution des personnes ou des corps auxquels ces pouvoirs sont confiés.

Dans la monarchie française, le pouvoir exécutif a toujours, et sans aucune contestation, appartenu au roi; mais il n'en a pas été ainsi du pouvoir législatif, et cette partie de l'autorité gouvernementale a toujours été l'objet de graves discussions, de sérieux embarras et quelquefois de grandes catastrophes. La nation française distincte et divisée définitivement en trois grands corps, le clergé, la noblesse et le tiers-état, a toujours réclamé, soit par-

tiellement, soit en corps, le droit de concourir avec le pouvoir royal à la confection des lois parmi lesquelles se plaçaient au premier rang, la création et l'établissement des impôts.

Sous les deux premières Races, et sous les dix premiers rois de la troisième, des assemblées furent convoquées; mais elles ne se composaient pas de tous les corps de l'Etat, et ce n'est que sous Philippe-le-Bel, au commencement du XIVe. siècle, qu'une convocation des représentants des trois ordres de l'Etat, et dans toute l'étendue du royaume, fut régulièrement faite. Cette assemblée reçut le nom d'Assemblée des Etats-généraux, et elle est considérée, par l'immense majorité des écrivains, comme étant l'origine des Etats-généraux tels qu'ils ont existé jusqu'à la révolution de 1789.

Cette convocation de la nation appelée à se faire représenter par des députés, et à venir concourir avec le monarque pour décider des grands intérêts de l'Etat, était motivée par les graves démêlés de Philippe-le-Bel avec Boniface VIII, par suite desquels ce pape avait lancé contre le Roi une bulle foudroyante et mis le royaume en interdit.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque précise de la convocation de ces premiers Etats-généraux, mais les différences se restreignent entre l'année 1301 et l'année 1303.

A partir de cette époque, l'on peut dire avec certitude que l'on a appelé en France *Etats-généraux* la réunion des députés des trois ordres de l'Etat, convoqués par le Roi, et assemblés dans une ville du royaume.

Les trois ordres de l'Etat n'étaient pas représentés de la même manière aux Etats-généraux.

Le clergé tout entier concourait à nommer ses députés.

La noblesse aussi était appelée en totalité à la désignation de ses délégués.

Mais il n'en était pas de même du Tiers-Etat. Les seuls

Bourgeois des villes qui avaient obtenu leur charte d'affranchissement et leur érection en commune y étaient appelés, et les habitants des campagnes, auxquels appartenait la dénomination de villains ou de Manants, n'y concouraient point.

La cause de cette exclusion d'une partie si considérable du tiers-état s'explique par la déplorable position dans laquelle se trouvaient les habitants des campagnes qui n'étaient ni ecclésiastiques ni nobles. Il ne faut pas oublier que c'est en 1302 que les Etats-généraux proprement dits ont été convoqués pour la première fois, et que la dernière assemblée, avant 1789, eut lieu en 1614. Or, l'on sait que dans cette période de temps, si les habitants des campagnes n'étaient pas dans un véritable esclavage, ils ne jouissaient pas non plus d'une vraie et complète liberté. En quelque sorte attachés à la glèbe, considérés, suivant le texte de quelques coutumes, comme étant du fonds et du pied de la terre, désignés sous le nom d'*hommes de pôte*, c'est-à-dire *homines alienæ potestatis*, plongés, en général, dans une misère profonde et dans une égale ignorance, on ne pouvait guère songer à eux pour y trouver des hommes qui dussent être représentés ni des représentants de ces hommes, et ils n'avaient aucun moyen de se réunir et de se constituer en corps, de former des réclamations et de les faire entendre. On les considérait même quelquefois comme sujets des seigneurs dont ils relevaient, et dès lors ils étaient représentés par ces seigneurs. On trouve la preuve de ce fait dans plusieurs documents historiques : ainsi nous lisons dans les lettres-patentes du 2 juin 1352 que les prélats, les barons et les nobles avaient accordé au roi une imposition de six deniers pour livre, pour un an, *payable par leurs sujets.*

La nomination des députés aux états-généraux était le résultat de deux degrés d'élection. Tous ceux qui étaient appelés à y concourir, c'est-à-dire les ecclésiastiques, les

nobles et les notables des villes se réunissaient séparément et nommaient un certain nombre d'électeurs Les électeurs de chaque corps se réunissaient ensuite, aussi séparément, et nommaient les députés qui devaient définitivement les représenter.

Les circonscriptions électorales étaient les ressorts des bailliages et des sénéchaussées, ressorts judiciaires que l'on peut comparer aux ressorts de nos tribunaux civils d'arrondissement actuels C'était dans le siége ou chef-lieu de ces juridictions que se faisaient les opérations pour parvenir à la nomination des électeurs et à l'élection des députés.

Le nombre de députés que devaient nommer les trois corps de l'Etat dans chaque ressort de juridiction, était désigné dans les mandements royaux adressés par le Roi à chaque bailli ou sénéchal, et il était ordinairement d'un député pour chacun des trois corps. Cela résulte textuellement des divers mandements qui ont précédé les convocations et qui ont été conservés.

En adoptant le nombre d'un député par chacun des trois corps dans chaque bailliage ou sénéchaussée, et en considérant le nombre de ces juridictions, le nombre des députés aux états-généraux pouvait être de cinq à six cents; mais ils n'étaient pas ordinairement aussi nombreux, soit parceque les élections ne se faisaient pas partout et régulièrement, soit parce que tous les députés nommés ne se rendaient pas à l'assemblée. Aux premiers états de Blois, en l'année 1576, il n'y avait que 104 députés pour le clergé, 72 pour la noblesse et 150 pour le tiers état. Total 226. Aux seconds états de Blois, en 1588, il y avait 134 députés pour le clergé, 180 pour la noblesse, et 191 pour le tiers-état, total 505. Aux derniers états-généraux de 1614, il y avait 140 députés pour le clergé, 132 pour la noblesse et 192 pour le tiers-état, total 464.

Si l'on peut trouver des documents assez certains sur

ce que l'on appelait les états-genéraux et sur la manière dont ils se composaient, il n'en est pas de même lorsque l'on recherche quels étaient leurs pouvoirs et leurs attributions. Non-seulement il y a sur ce point absence absolue de texte de lois, d'ordonnances, d'usage, de coutumes, mais encore, il y a de très-grandes différences dans les résultats des états-généraux tenus au nombre de plus de quarante, depuis Philippe-le-Bel en 1301 jusqu'à Louis XIII en 1614.

Ces assemblées n'avaient aucun principe ni aucun caractère de permanence ni de périodicité. Les rois seuls pouvaient les convoquer, et le faisaient uniquement à leur volonté. Ainsi, nous voyons que sous plusieurs règnes, par exemple sous ceux du roi Jean, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII, un assez grand nombre d'assemblées des états-généraux furent convoquées, tandis que sous d'autres règnes tels que ceux de Charles VIII, François Ier, Henry II, il n'y eut qu'une seule assemblée, que sous Charles IV il n'y en eut point ; enfin, que depuis les états de 1614 jusqu'à la convocation de ceux de 1789, c'est-à-dire pendant une période de 175 années, ils ne furent point convoqués.

Si la convocation des états-généraux était abandonnée à la volonté du roi, les objets sur lesquels ils devaient délibérer, et qui devaient ainsi constituer leurs attributions, leur autorité et leur compétence, étaient pareillement laissés à la volonté du monarque. Il les précisait dans ses mandements de convocation, et dans la séance royale d'ouverture quelquefois le roi lui-même. mais ordinairement le chancelier, exposait les causes de la convocation et précisait les objets sur lesquels l'assemblée devait délibérer.

Philippe-le-Bel convoqua les états de 1301 pour délibérer sur les prétentions du pape Boniface VIII à l'égard du *temporel souverain en terre* du roi de France, et ceux

de 1313 pour obtenir des subsides qui lui étaient nécessaires pour continuer la guerre contre les Flamands.

Henry III convoqua les états de Blois de 1588 « pour en « pleine assemblée, est-il dit dans le mandement, nous « faire entendre les remontrances, plaintes, doléances « de toutes personnes, proposer librement, et sans être « mêlées aucunes pratiques pour favoriser les passions « particulières de qui que soit, ce qui sera plus propre et « plus convenable pour du tout éteindre et abolir les divi- « sions qui sont entre nos sujets, mêmement entre les « catholiques, et parvenir à un bon et assuré repos avec « lequel notre sainte religion catholique soit si bien réta- « blie, et toutes hérésies repurgées et extirpées de notre « royaume, que nos sujets n'aient plus occasion d'y crain- « dre changement, tant de notre vivant qu'après notre « mort. »

Ce fut dans ces états que Henry III se déclara chef de la Sainte-Union ou de la Ligue, la fit signer par les députés, y prêta et y fit prêter serment.

Le mandement pour la convocation des états de 1614 porte « que c'est pour conférer et communiquer ensem- « ble tant de remontrances, plaintes et doléances, que « des moyens et avis qu'ils auront à proposer en l'assem- « blée générale desdits états, et ce soit élire, choisir et « nommer un d'entr'eux de chacun ordre, tous person- « nages de suffisance et intégrité qu'ils enverront et feront « trouver en notre ville de Sens, avec amples instruc- « tions, mémoires et pouvoirs suffisants pour, selon les « bonnes, anciennes et louables coutumes de ce royaume, « nous faire entendre tant leurs dites remontrances, plain- « tes et doléances que les moyens qui leur sembleront « plus convenables pour le bien public, manutention de « notre autorité, soulagement et repos d'un chacun. »

Les députés des trois ordres de l'Etat ne se réunissaient pas pour ne former qu'un seul corps ou une seule assem-

blée, mais chaque ordre formait une réunion spéciale qui se divisait en plusieurs parties ou sections.

Il existait en France douze grandes divisions connues sous le nom des douze grands gouvernements et qui étaient : Paris et Ile de France, Bourgogne, Normandie, Guyenne Bretagne, Champagne, Languedoc, Picardie, Dauphiné, Provence, Lyon et Orléans. Souvent les subdivisions de chaque ordre se faisaient par gouvernement que l'on qualifiait quelquefois de *Nation*, et les voix se comptaient par gouvernement. Nous en avons un exemple dans les états de 1614, où sur la proposition faite par le cardinal Duperron, au nom du clergé, aux députés du tiers-état de demander au roi la publication du concile de Trente en France, on trouve l'opinion des douze gouvernements qui s'y refusent, à l'exception du gouvernement de Provence qui répondit que son avis était que le concile fût reçu, mais sans préjudice de la liberté de l'église gallicane et autorité du royaume.

On trouve plusieurs exemples de délibérations par bailliages ou sénéchaussées.

Le résultat des délibérations et des votes des états-généraux ne se formulait point en lois, règlements, statuts ou décisions. Chaque ordre rédigeait des cahiers de remontrances, plaintes et doléances, comme cela était prescrit dans les mandements de convocation. Ces cahiers étaient lus et présentés au roi dans les séances générales. Le roi y faisait faire quelquefois des réponses dans lesquelles il faisait connaître qu'il était disposé à accorder, à refuser, à prendre en considération, à peser, à aviser sur ce qu'elles contenaient, mais il est certain qu'on ne reconnaissait aucun droit aux états-généraux de prendre une décision définitive, et qu'ils n'avaient aucune sanction ni aucun moyen pour assurer l'exécution de ce qu'ils auraient arrêté.

Ainsi, par exemple dans les cahiers du tiers-état, aux

états de 1614, on avait dit : *que dorénavant de dix ans en dix ans il soit fait assemblée générale des états du royaume*, et depuis 1614 il s'écoula 175 ans sans que les états fussent convoqués.

Il y avait cependant un point sur lequel les états prenaient une décision définitive, c'était l'octroi des subsides et des impôts. Ce droit d'accorder les impôts conféré aux seuls états-généraux était le plus certain et le moins contesté. Non-seulement ce principe était admis comme usage et coutume dans la monarchie française, mais il avait été stipulé dans les capitulations faites pour réunir à la France plusieurs provinces, et on le trouve consacré dans l'article 135 de l'ordonnance de 1629 connue sous le nom d'ordonnance d'Orléans et dont voici le texte : « En toutes « assemblées d'états-généraux, ou particuliers des pro- « vinces, où se fera octroi de deniers, les trois états « s'accorderont de la cotte-part et portion que chacun des « dits états portera, et ne le pourront le clergé et la no- « blesse seuls, comme faisant la plus grande partie. »

Ainsi doléances, plaintes, remontrances, prières ou supplications, voilà les seuls droits des états-généraux sur toutes les matières législatives, à l'exception de l'impôt qu'ils devaient consentir voter et octroyer. Et cependant cette autorité, toute restreinte qu'elle était, parut trop gênante et le pouvoir royal chercha à s'en affranchir. C'était par l'usage que les assemblées des états-généraux s'étaient introduites, ce fut par la désuétude que l'on essaya de les faire disparaître.

LE CERF,
Professeur honoraire à la Faculté de droit.

(La suite à un numero prochain.)

ESSAI

SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE CAEN

aux XIe. et XIIe siècles.

(Suite et fin).

Guillaume Bonne-Ame qui succéda à Lanfranc dans sa qualité d'abbé, en prenant le gouvernement du monastère de Caen, ne se dissimula pas qu'une grande responsabilité lui était imposée : il est toujours difficile de remplacer un homme d'un mérite éminent. Guillaume fit de nobles efforts pour marcher sur les traces de son prédécesseur ; il donna plus d'une fois des preuves d'une grande prudence et fut un administrateur éclairé. Ce fut sous lui que se fit la dédicace de l'abbaye, en la présence des princes, des barons et des prélats normands, qui donna un grand lustre à cette cérémonie. Guillaume assista aussi en qualité d'abbé au concile de Clermont, à celui de Rouen, en 1072, et à celui de Lillebonne, en 1077. Ce ne fut que deux ans après ce dernier concile qu'il devint archevêque de Rouen.

Par un privilége spécial, les moines de l'abbaye de St.-Etienne de Caen avaient obtenu du prince l'autorisation d'élire eux-mêmes leur abbé et de le prendre parmi les plus capables de leur propre communauté. Ils le présentaient au roi fondateur qui sanctionnait leur nomination. Gislebert de Coutances, surnommé le Rusé (Callidus), fut appelé par le vote unanime de ses frères, à occuper la place honorable que Guillaume Bonne-Ame laissait vacante ; et, bien qu'une satire sanglante ait été écrite contre lui par Serlon de Bayeux, il est certain qu'il augmenta les propriétés de l'abbaye, ainsi que le nombre des moines qui, sous lui, s'éleva jusqu'à cent vingt. Ce fut lui qui présida aux obsèques de la reine duchesse Ma-

thilde, et à celles de son royal époux. Il assista l'évêque de Coutances Gaufrid à son lit de mort, et prit aussi part aux délibérations du concile tenu à Rouen en 1095.

Gislebert fut remplacé, à sa mort arrivée à la fin de l'année 1101, ou au commencement de 1102, par un autre moine du nom de Robert, qui lui-même mourut subitement au milieu de l'assemblée tenue à Falaise, au mois de janvier 1107, par les grands de la province pour prêter serment à Henri I[er]., après la bataille de Tinchebray. On ne sait rien de son administration, sinon qu'il eut de grands démêlés avec l'évêque de Bayeux, Turold de Bremoy.

Soit que les successeurs immédiats de cet abbé aient mené une vie peu remarquable, soit que les mémoires qui l'eussent rappelée aient été perdus, c'est à peine si l'on peut retrouver leurs noms. L'histoire ne dit rien de l'abbé Turstein (1); l'abbé Odon ou Eudes, qui vécut jusqu'en 1140, n'a laissé d'une longue administration de 32 ans que le souvenir de quelques marchés conclus au bénéfice du couvent, et celui de sa présence aux conciles de Rouen de 1118 et de 1128. On ne connaît que la durée de la gestion d'Adam ou Alain, septième abbé de Caen; elle fut d'onze années et se termina en 1151. On ignore enfin ce que firent les abbés Pierre, Guillaume, Pierre, deuxième du nom, et Robert, qui gouvernèrent l'abbaye de St.-Etienne jusqu'à la fin du XII[e]. siècle (2).

(1) Blanchard parle seul, de cet abbé; dans son *Histoire manuscrite de l'abbaye de St-Etienne de Caen*, le *Gallia Christiana*, le *Neustria pia* et dom Baillehache ne le nomment même pas.

(2) Le *Gallia Christiana* dit que, d'après Siméon de Durham, on pourrait croire que Hugues de Cailly, neveu du roi Etienne, était abbé de Caen lorsqu'il fut nommé évêque d'York, en 1142, mais que ce fait paraît incertain puisqu'on n'en trouve la preuve ni dans la *Chronique de Caen*, ni dans les auteurs contemporains, ni dans la liste des abbés de Caen. — Le *Neustria pia* place aussi entre Pierre II et Robert II un abbé dont le nom ne serait pas parvenu jusqu'à nous, mais dont l'initiale serait une L.

Mais si l'histoire est restée muette sur les actions des abbés du monastère de Caen durant cette période, elle n'a pas gardé le même silence sur la plupart des hommes de mérite qui étaient sous leurs ordres, ou au moins elle a conservé leurs noms. Ce fut de l'abbaye de St.-Etienne que sortirent :

Herbert, Guillaume, Robert de Culy, Geoffroy qui devinrent les uns après les autres abbés de St.-André-de-Fontenay ;

Robert, Radulphe, Roger, Thomas Leforestier, abbés de Lessay dans le diocèse de Coutances (1) ;

Ranulphe, Lanfred, Radulphe, abbés de Lonlay ;

Herluin, prieur de Caen, qui fut nommé abbé de Glastonbury, en 1100, par Henri Ier ;

Roger d'Argences ou de Bayeux surnommé la Pucelle, à cause, suivant dom Jean de Baillehache : « de sa grande douceur, débonnaireté et beauté de visage », abbé de Fécamp en 1107 et renommé par la sagesse de son administration ;

Rainfroy ou Raginfroy, Samson, abbés de St.-Ouen de Rouen, le premier en 1126, après avoir été prieur à Caen, le second en 1181 ;

Guillaume de Corbeil qui, après avoir été aussi prieur de St.-Etienne, parvint en 1122 à l'archevêché et à la primatie de Kenterbury, et en cette qualité couronna le roi Etienne ;

Guillaume, le troisième abbé de Savigny, si recommandable par ses vertus et la sainteté de sa vie que le ménologe de Lisieux lui donne le titre de bienheureux ;

Roger son successeur en 1144 ;

Le vénérable et savant Guillaume de Toulouse, aussi

(1) L'abbé De La Rue, t II, p. 72, de ses *Essais historiques sur la ville de Caen*, les signale comme abbés de Lessay. C'est sans doute une faute d'impression.

abbé de Savigny en 1178, un peu plus tard abbé de Citeaux. Un bref du Pape l'établit juge des différents survenus entre les moines de Grandmont ;

Drogon, originaire de la ville de Caen même et septième abbé de S^te^. Catherine de Rouen, vers 1164, et Rannier, abbé de S^t^. Pierre-sur-Dive en 1167.

Ces savants plus ou moins célèbres en s'établissant à Caen sous la protection ducale rencontrèrent dans la ville même ou aux environs des hommes instruits, tels que les deux frères Thomas et Samson de Douvres, qui furent, l'un aumônier de Guillaume-le-Conquérant et archevêque d'York en 1070, l'autre évêque de Worcester en 1096; tels que leurs neveux, Thomas, évêque de Bayeux en 1107, et Richard, archevêque d'York en 1109; tels aussi que Durand, abbé de Troarn, que ses talents et ses connaissances comme philosophe, comme théologien, comme musicien et surtout comme auteur du *Liber de Corpore et Sanguine Christi* (1), contre Bérenger et ses sectateurs, firent comparer par le roi Guillaume lui-même à S^t^. Anselme et à Lanfranc; tels encore que Roger et Jourdain du Hommet, l'un évêque de Dol en 1160, l'autre évêque de Lisieux en 1198, et que les deux frères Turstein et Audoen de Condé (sur Seulle), le premier archevêque d'York en 1113, le second, renommé par son mérite littéraire, évêque d'Evreux dans la même année et chapelain de Henri Ier.; tels enfin que l'hagiographe Gotzelin et le fameux Roscelin de Compiègne, chef des Nominaux et maître d'Abailard, si profondément instruit dans tous les arts libéraux et si éminemment distingué parmi les plus savants.

Les religieuses de l'abbaye de S^te^.-Trinité elles-mêmes se distinguèrent durant cette période autant par leur sa-

(1) Inséré à la fin des œuvres de Lanfranc, éd. de 1648.

voir que par leurs vertus. Elles cultivèrent principalement le latin. Les rôles qu'elles appelaient la *Chronique de St.-Trinité* étaient écrits dans cette langue ; et sans parler des abbesses Mathilde, Isabelle de Blois, Béatrix de Hugueville, Adèle, Verra, Denise d'Echauffour, Jeanne de Coulonges, Mathilde d'Evreux et Isabelle d'Yvetot, qui régirent les premières le monastère, on peut nommer entre toutes Cécile, fille de Guillaume-le-Conquérant, qui y avait été élevée, ce qui prouve combien forte était l'éducation qu'on pouvait recevoir dans l'intérieur du couvent, et qui eut l'honneur de le diriger la seconde. Elle était, dit Baudri, abbé de Bourgueil, en lui adressant une épître latine qui est parvenue jusqu'à nous, instruite dans les sciences divines et humaines, *multipliciter erudita,* dit encore Orderic Vital, et elle faisait ses délices de la lecture. On peut citer aussi Muriel, simple religieuse à laquelle le chanoine Serlon adressa, comme l'abbé de Bourgeuil l'avait fait à Cécile, une épître en vers latins. Il paraît d'après le texte même de cette lettre que la docte personne lui avait demandé spécialement de lui écrire dans cette forme. Le chanoine de Bayeux l'y félicite de son goût pour la littérature ancienne, mais il la renvoie pour les bons vers aux poètes de Caen qu'il trouve plus éloquents que lui.

Les poètes de notre ville devaient, en effet, jouir d'une certaine réputation, si l'on peut en juger par les vers qui nous sont restés du poète Roger de Caen,—son poème *de Contemptu mundi,* imprimé parmi les œuvres de St. Anselme, édition de Gerberon, renferme des passages remplis de verve et d'harmonie ; — si l'on en juge encore par les lettres du poète Geoffroy, prieur de Ste. Barbe-en-Auge, au poète Jean, chantre de l'abbaye de Troarn, que nous a conservées Martène dans son *Thesaurus anecdotorum,* et par les vers de Raoul, fils de Foulques de Caen, sur la mort du bienheureux Vital, que M. Léchaudé

d'Anisy a trouvés en 1836 dans les rôles de l'abbaye de Savigny (1). Mais ce qui dut surtout donner une grande impulsion aux études poétiques dans la première ville de la Basse-Normandie fut l'école toute profane que fonda à Caen Arnoul Malcouronne, depuis premier patriarche de Jérusalem, en rivalité de l'école toute théologienne de Lanfranc. Ce prêtre dut son surnom de *Mala corona* « mauvaise tonsure », nous le pensons du moins, non pas tout-à-fait, ainsi que tous l'ont prétendu, à ses mauvaises mœurs, mais aussi au genre de littérature qu'il enseignait. Il suffit de lire attentivement Orderic Vital et ses contemporains pour comprendre qu'il eût été difficile à un homme, surtout à un homme qui parvint plus tard aux plus hautes dignités ecclésiastiques, de se distinguer assez par sa mauvaise conduite, de plusieurs autres clercs des XIe. et XIIe. siècles pour mériter par sa spécialité d'être appelé Malcouronne, tandis qu'il ne faut que parcourir l'histoire littéraire de la France et de l'Italie pour voir qu'à cette époque ceux auxquels fut infligé un tel sobriquet, furent ceux-là mêmes qui s'éloignèrent par leurs études de ce qu'on appelait alors les lettres divines. Les écrivains de l'histoire des Croisades nous représentent Arnoul, comme un homme très-versé dans l'histoire et dans les lettres, qui n'était étranger à aucune science libérale. Il était d'ailleurs éloquent et, s'il faut en croire certains faits, avait acquis quelques connaissances astronomiques qu'alors on confondait aisément avec l'astrologie.

En tous cas, on peut juger sous bien des rapports, des talents du professeur par ceux de son principal disciple, Raoul de Caen, auteur d'une histoire de Tancrède, durant l'expédition de Jerusalem, *Gesta Tancredi in expeditione Ierosolymitana.* Cet auteur, né à Caen en 1080, selon

(1) Ces vers que M. Léchaudé d'Anisy a bien voulu nous communiquer sont encore inédits.

toute apparence, nous apprend qu'il étudia sous Arnoul. Il lui dédie son livre et annonce qu'il l'a choisi « afin qu'il retranche dans ses pages les choses superflues, qu'il comble les vides, éclaircisse les obscurités et refonde ce qui serait trop sec. » Ainsi corrigée, l'histoire de Tancrède est une des meilleures productions qui nous soient restées du moyen-âge; elle est écrite alternativement en prose et en vers. Indépendamment du caractère de vérité qu'elle porte avec elle, puisqu'elle fut commencée sur les lieux et sous l'inspiration de Boémond et de Tancrède, auxquels l'auteur fut attaché, le style est élégant et orné. On y reconnaît une imagination vive, riche, ingénieuse, quelquefois brillante, bien qu'on y trouve trop d'antithèses et une trop grande recherche d'esprit qu'il faut attribuer un peu au mauvais goût du temps. Raoul de Caen, au reste, était doué d'un sens droit et assez inaccessible aux superstitions de ses crédules contemporains. Il mêle rarement à son récit des circonstances merveilleuses, et ne parle qu'en s'en moquant de la découverte, à Antioche, de la lance qui avait percé le côté du Sauveur des hommes. Il est vrai de dire que son maître avait été un des plus ardents adversaires de l'authenticité de ce miracle, de même que tous les membres du clergé normand. Raoul de Caen partagea dans cette occasion les opinions de sa nation, non celles d'un corps, car on peut conjecturer qu'il était laïque par les occupations de sa jeunesse dont on retrouve la description dans son livre, et par la nature des services qu'il rendit à Boémond et à Tancrède.

Arnoul eut pour successeur dans son école Thibaud d'Étampes. Les auteurs de la France littéraire le font originaire du diocèse de Sens; mais M. de La Rue prouve, peu après, qu'il appartient au diocèse de Bayeux. On voit dans ses lettres qui ont été publiées par d'Achery qu'il avait d'abord professé à Oxford et qu'ensuite il vint enseigner à Caen, ce qui lui fait prendre les titres de *Doctor* et de *Magister cadomensis*.

Environ vers ce temps, une nouvelle littérature venait de se former. Les trouvères ou poètes du nord de la France dont l'idiome a prédominé dans la formation de la langue française établirent une concurrence redoutable avec les troubadours ou poètes du midi qui, depuis le Xe siècle, s'étaient avisés de chanter en langue vulgaire, l'amour, les plaisirs et les combats (1). Ils n'avaient pas tardé à les égaler et s'étaient appliqués à soumettre aux règles difficiles d'une nouvelle poétique, non-seulement les légendes des saints et les aventures romanesques, mais jusqu'aux recherches arides de l'histoire et jusqu'aux sciences naturelles. Les écoles toutes séculières d'Arnoul et de Thibaud durent être favorables aux essais des novateurs, et en effet, la ville de Caen se distingua, dès l'origine, par le talent de ses trouvères.

Le plus connu de ces poètes est Wace, qui, comme il le dit dans son *Roman de Rou*, fut, tout jeune encore, amené de l'île de Jersey, sa patrie, à Caen, pour y étudier les lettres, et, dans son âge mûr, revint se fixer dans cette ville pour y écrire des romans ou plutôt des vers en langue romane :

Si l'on demande ki ço dist,
Ki ceste estoire en romanz mist:
Jo di e dirai ke jo sui
Wace de l'isle de Gersui,
Ki est en mer vers occident,
Al fieu de Normandie apent.
En l'isle de Gersui fu nez,
A Caem fu petis portez,
Iluec fu à leitres mis,
Puis fu lunges en France apris.

(1) Contrairement à l'opinion de M. de La Rue, nous pensons avec MM. Raynouard et Fauriel que la langue des troubadours provençaux est au moins aussi ancienne que celle des trouvères. Toutefois, si, comme on l'assure, on vient de découvrir en Belgique un manuscrit du VIIIe. siècle contenant une pièce de vers dans l'idiome du nord de la France, cette langue a une grande antériorité sur l'idiome du midi.

Quant de France jo repairai,
A Caem lunges conversai;
De romanz fere m'entremis,
Mult en escris et mult en fis.

Wace cherchait sans doute à Caen les moyens de travailler avec fruit, car on voit par une lettre de Geoffroy de S[te]. Barbe-en-Auge à un abbé Tourangeau, que certains habitants de cette ville possédaient des bibliothèques. Il y trouva la protection de plusieurs grands personnages, peut-être celle du gouverneur de la ville. Robert, comte de Glocester, homme lettré qui fit traduire d'après les livres gallois l'histoire des rois bretons, et qui put lui procurer ainsi les moyens d'écrire le *Brut d'Angleterre*, en lui communiquant sa traduction, comme il l'avait déjà précédemment communiquée à Geoffroy de Monmouth (1). Il y trouva surtout les faveurs de Henri II; ce roi lui fit donner une prébende à Bayeux.

Par Deu aïe e par li Rei
Altre fors li servir ne dei,
Me fu donée. Dex li rende
A Baieues une provende.

La plupart des poèmes de Wace sont parvenus jusqu'à nous, et ils ont été publiés par MM. Pluquet, le Roux de Lincy, de Monmerqué, Trébutien et G. Mancel. Ce sont : le *Roman de Brut*, le *Roman de Rou*, l'*Histoire ascendante des ducs de Normandie*, que quelques personnes lui contestent, la *Vie de St-Nicholas* et le poème de l'*Establissement de la Fête de la Conception Notre-Dame, dite la Fête aux Normands*. Ces divers ouvrages renferment des détails historiques et de curieuses révélations qu'on chercherait vainement ailleurs, sur les mœurs, les croyances et les idées

(1) Il ne faut pas confondre Robert, comte de Glocester, qui fit traduire au XII[e] siècle l'Histoire des rois bretons, avec un moine aussi nommé Robert de Glocester qui traduisit cette histoire à la fin du XIII[e] siècle, en vers anglo-saxons.

du XII[e]. siècle. On a diversement jugé le style dans lequel ils sont écrits. Les uns n'y ont vu avec Bréquigny « qu'un amas de rimes accumulées sans art et sans règle, une battologie fastidieuse, une abondance stérile d'expressions sans chaleur et sans couleur. » Les autres ont affirmé avec Pluquet qu'on y trouvait « de la philosophie, de la pensée, de l'imagination. » Ils ne méritaient ni autant de sévérité ni autant d'éloges. Wace pense et imagine rarement, mais il est bon peintre et ses descriptions sont animées. Wace n'est jamais philosophe; ses réflexions sont rares, mais il est naïf dans ses récits et possède à un haut degré cette bonhomie et ces expressions pittoresques qui plaisent tant dans les histoires et les fabliaux du moyen-âge (1).

Un peu avant Wace, un autre trouvère de Caen, Philippe de Than (2), issu de l'ancienne famille des seigneurs de Than, Thaon ou Thaun, comme on l'écrivait alors, avait rimé sous le titre de : *Le livre des créatures*, un traité de chronologie. Ce livre, suivant l'abbé de La Rue qui a été à même de le lire en Angleterre au Musée Britannique (3) « traite des jours de la semaine, des mois solai-

(1) Il existe un grand nombre de notices biographiques sur Wace; la plus complète, nous le pensons du moins, est celle qui se trouve en tête du *Poème de la Conception*, que viennent de publier M. G. S. Trébutien et l'auteur de cet essai.

(2) Les Bénédictins dans le tome IX de l'*Histoire littéraire de la France* (p. 173-190) ont nommé ce poète Philippe de Thouars et en ont fait un Poitevin. Ils ont ensuite changé d'opinion et ont déclaré (t. X, p. LXXI) qu'il y avait lieu de croire qu'il était breton; l'abbé de La Rue a relevé et réparé cette erreur dans ses *Essais sur les Bardes*, t. II, p. 48 et suiv.

(3) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons par les journaux français que M. Thomas Wright, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux concernant l'histoire et la littérature française, vient de publier à Londres une édition extrêmement curieuse de Philippe de Than dont les manuscrits n'existent que dans les bibliothèques de Londres et dans celle du Vatican.

res et lunaires, des phases de la lune, des éclipses, des signes du Zodiaque, et en général de tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence du comput ecclésiastique : il développe avec assez de précision les divers calculs des Juifs, des Grecs et des Romains, l'histoire du calendrier de Numa et celle de sa réforme par Jules César; il cite souvent Pline, Ovide, Macrobe, S Augustin, S. Grégoire, le vénérable Bède, etc. Il rapporte enfin les différentes opinions des auteurs qui avaient travaillé sur le comput ecclésiastique, mais dont les ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, ou sont restés ensevelis dans les bibliothèques, comme Helpéric, Turchill, Jean de Garlande, etc. »

Philippe de Than composa le *Livre des Créatures*, pour l'usage du clergé de son temps ; il traduisit aussi sous le titre de *Bestiaire* la *Theobaldi expositio de natura animalium vel avium, seu bestiarum* (1).

Les quelques vers de Philippe de Than que nous connaissons sont moins harmonieux que ceux de Wace; mais on pourrait leur appliquer à bien meilleure raison qu'à ces derniers l'épithète de philosophiques. Le poète, en choisissant pour la reproduire l'*Expositio Theobaldi*, avait certainement en vue l'instruction des hommes et la correction de leurs mœurs. Il tire de chaque description qu'il fait, un sens moral, semblable à la moralité que l'on retrouve à la fin des fables (2). Dans chacun de ces tableau en développant au lecteur les traits les plus frappants de l'histoire naturelle, il s'efforce tout à la fois de l'instruire et de le rendre meilleur. Le mètre que Philippe de Than paraît avoir adopté, est celui de six syllabes ; mais M. de La Rue assure qu'il a choisi le mètre léonin de douze syllabes, qui consiste à faire rimer ensemble les deux hé-

(1) La bibliothèque de Berne possède un manuscrit de la *Theobaldi expositio*. On le croit du VIIIe siècle.

(2) Plusieurs autres trouvères normands se sont exercés sur le même ujet.

mistiches d'un vers, et dont on a faussement attribué l'introduction dans les vers latins à Léonius, chanoine de Paris, au XIIe siècle. L'assertion de M. de La Rue ne peut être attaquée d'une manière absolue jusqu'à ce qu'on ait vérifié de nouveau les anciens manuscrits dont la disposition et l'état matériel décideraient la question jusqu'à un certain point, bien qu'il soit possible que les vers correspondants y aient été réunis par les copistes. Il est bon cependant de faire observer que M. de La Rue remarque encore que Philippe de Than met un pied de plus à chacun de ses hémistiches quand la rime est féminine; alors il serait bien plus naturel de croire que le poète bas-normand aurait simplement écrit en mètres de six pieds avec une syllabe muette terminant ses vers féminins, — ce qui est encore un des caractères distinctifs de toute versification française — que d'aller supposer ce trouvère inventeur d'un genre de poésie dont il n'existerait pas d'autres exemples (1).

Après Philippe de Than et Wace, l'histoire nous a con-

(1) Voici une des citations que M. de La Rue donne à l'appui de son opinion, le poéte y peint l'adresse du hérisson pour enlever les raisins de la vigne :

El tens de vendenger, lores munte al palmer
La o la grape veit la plus meure seit :
Sin abat li raisin, mult li est mal veisin :
Puis del palmer descent, sur les raisins s'estent,
Puis desus se vulote ruunt cume pelote :
Quant est tres ben charget li raisinz embrocet,
Eissi porte pulture à sei filz par nature.

Un seul de ces vers, le cinquième, serait conforme à ce qu'avance M. de La Rue et le dernier ferait déjà exception, tandis que ce passage est incomparablement plus régulier et plus facile à lire reproduit de cette manière :

El tens de vendenger,
Lores munte al palmer

servé le nom d'un poète plus jeune de quelques années qui, lui aussi, fit des vers en langue française, mais qui, soit qu'il ne les considérât que comme délassement, soit parce que ses goûts et sa vie toute militaire s'y opposèrent, ne s'essaya ni dans le genre didactique ni dans le genre historique par lequel s'étaient illustrés ses deux devanciers. Ce poète est Robert de Mauvoisin, seigneur de Rosel, village situé entre Caen et Creully, et de Bénouville appelé dans ce temps *Port-Mauvoisin*, situé à l'embouchure de l'Orne. Robert, lorsque Foulques de Neuilly prêcha la quatrième croisade en 1198, prit la croix avec le sire de Coucy son parent. Villehardoin le cite honorablement au commencement de sa chronique parmi les chefs coalisés. Il ne répondit pas par la suite, il est vrai, aux espérances que le Maréchal de Champagne avait conçues de lui. Quoi qu'il en soit, Robert de Mauvoisin sut charmer les loisirs des camps en composant des chansons d'amour que l'on conserve encore parmi les manuscrits de

La o la grappe veit
La plus meure seit,
S'en abat li raisin,
Mult li est mal veisin;
Puis del palmer descent,
Sur les raisins s'estent,
Puiz desus se vulote
Ruunt cume pelote.
Quant est très ben charget,
Li raisinz embrocet;
Eissi porte pulture
A sei filz par nature.

Au reste, il n'est pas rare de rencontrer dans les poëtes du moyen-âge des hémistiches se terminant par une septième syllabe féminine. Il est à présumer qu'alors il faut l'élider en lisant les vers.

En tout cas, la publication de Philippe de Than par M. Wright nous mettra sans doute bientôt à même de vérifier la justesse de l'opinion de M. de La Rue.

Cangé, à la Bibliothèque du Roi. Il n'eût pas été de la famille de Coucy s'il n'eût pas aimé la poésie.

Robert de Mauvoisin termine la série des écrivains qui honorèrent Caen aux XIe. et XIIe. siècle par leur science ou par leur talent poétique, de ceux au moins dont les noms sont parvenus jusqu'à nous et dont l'origine est certaine. L'histoire littéraire de cette ville n'offre une époque plus brillante qu'au XVIIe. siècle qui s'ouvre à l'instant où notre Malherbe vient de mettre au jour ses célèbres stances à Duperrier et se clôt au moment où les Daniel Huet, les Galland, les Samuel Bochart, font appeler l'Académie de Caen, récemment fondée par Moysant de Brieux et Segrais, la sœur cadette de l'Académie française.

G. MANCEL.

LETTRE

D'UN PASSANT A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA REVUE DU CALVADOS.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je ne serai donc pas le premier à vous apprendre qu'il vient de se publier dans votre ville un petit livre de tournure au moins singulière, qui se fait nommer *Contes Normands*, et dont l'auteur se dit *Jean de Falaise*, puisque vous avez dans cette revue même, bien bénévolement pour maître Jean, collé déjà plusieurs feuillets arrachés en prémices à son volume. Je n'oserai vous en dire trop de mal, jugeant par votre accueil qu'il est sans doute quelque peu de vos amis ; et d'ailleurs, moi, je ne lui en veux pas.—Ce petit livre, qui voudrait bien avoir quelques bons siècles de poudre sur sa couverture, n'a point

du reste, d'ambition très-franche, et il se fâcherait sûrement qu'on le comptât entre ceux destinés à opérer la décentralisation littéraire que vous appelez justement de vos dignes efforts. Les pages pourtant n'en sont pas écrites à la légère; et M. Jean a mis là-dedans de la littérature, de la fausse peut-être : elle n'est pas pédante au demeurant. C'est à croire, en tenant le volume, que Jean de Falaise n'a voulu remplir là qu'une des fins que pose Sterne à notre vie humaine : un arbre, une maison, un enfant; et qu'il a trouvé que le plus facile à faire de tout cela était le livre, et qu'il l'a fait en attendant le reste. — Car il ne s'en cache pas et n'entend pas qu'on s'y méprenne; il donne à chaque page son œuvre comme œuvre de jeune homme, et l'on serait prêt à croire qu'il a mis là dans ses inventions — comment en pourrait-il advenir autrement au premier livre ?—tout ce qu'il aime et tout lui-même. Tant pis pour le pauvret, car il n'est pas en train d'apprendre à rire. Je dis cela pour ses derniers; il avait au début le cœur bien plus léger. — Les inventions, ce n'en sont point, ce sont tout bonnement tels personnages se mouvant en tels paysages. Tous ses contes sont en plein champ. Jean est mal à l'aise dans les intérieurs, ou tout au moins on peut supposer qu'il ne s'y plaît pas. Tous les bonshommes aiment le soleil, et n'en sortent guère. Ils sont hanteurs de grande route, et l'on dirait que c'est là que Jean, qui se donne pour tel, a fait à tous leur digne connaissance. — Du style, on ne saurait qu'en dire, et je ne sais vraiment trop comment on le pourrait jauger, sans compter que de l'errata que l'auteur a laissé si court, il aurait pu faire une partie très-considérable du volume. Il est clair que la langue dans laquelle ces contes sont écrits ne rappelle pas suffisamment la langue française. Est-ce du normand ? nous avons déjà la langue turque qui est une si belle langue. Ne rions pas des jeunes, nous ne ririons pas les derniers.

La première édition que donna de son livre en Hollande le célèbre docteur Chrysostome Mathanasius, péchait assurément plus encore que celui-ci contre la correction typographique. *Le chef-d'œuvre d'un inconnu* en est pour le moins aujourd'hui à la huitième de ses éditions. Pour l'honneur des lettres normandes, vos contes, messire Jean, n'arriveront-ils jamais à la moitié de cela ? vos phrases perdent en pureté de forme ce qu'elles voudraient gagner en couleur. Vos errements de grammaire n'ont pas tous l'air d'ailleurs inutiles, et l'on comprend que rien n'est fait sans peine, lenteur et travail. Je vous soupçonne même d'avoir écrit ainsi par dépit contre le commun de nos romanciers, insipides lanterniers, flasques de mots et d'idées ; ils sont votre mort et ausssi la mienne. — Mais ce n'est pas tout et voici le vrai malheur : le style de Jean est brutal de loin en loin, et il a de vilains mots. Oui, il est tout-à-fait daninable en ce point ; mais, encore, soyons de bon compte avec lui, la faute n'en est-elle pas le plus souvent à ses héros, des sacripans qui ne méritent pas mieux. — Je ne sais si c'est pour donner à croire qu'il fait des vers qu'on en trouve à chaque page dans son livre ; vous savez qu'on aime toujours à passer pour un poète : c'est un malheur de ces faiseurs de prose. Ils ont le plus grand tort, entre nous, car véritablement je n'ai jamais connu de prose ennuyeuse comme des vers, et je doute fort qu'on en puisse faire. Ceci ne soit point dit pour les vers frais imprimés aussi de Monsieur de la Boussardière : tout bien pesé, je me reconnais le droit de ne l'en point excepter : des vers, cela ressemble toujours à des vers. On ne peut pas en bonne-foi, aller se mettre en tête que ces trois cent-vingt vers veuillent dire autre chose que ceci : je vous donne à voir clairement qu'avec un peu d'haleine et de patience je ferais mes trois cents pages de poésie comme le premier de vous ; mais ce n'est pas cela· attendez de moi un livre de prose. Il serait de mauvais augure

de jeter d'abord de la prose crue au public, de ne point se montrer poète au début. La poésie a toujours certain parfum de haut, de noble, de jeune et de candide. Il y a dans le système de M. de la Boussardière un sentiment que j'admets à merveille.

— Pour en revenir aux contes de Jean de Falaise, qui aurait bien dû, lui, s'épurer son premier pas par un méchant pauvre poème, sa marche est des plus bizarres à suivre. La disposition de ses contes pourrait bien lui nuire, le perdre même à première vue. Il les a ordonnés là par rang d'âge, et ainsi chacun peut voir comment manière, idée et style se sont transformés, déformés, réformés. Je sais comment il s'y est résolu : la chose n'est pas à son avantage; il pouvait tout aussi bien ouvrir le livre par une nouvelle moins offensante que Romain, et plus mûre et plus correcte. C'est là une abnégation dont nous lui devons savoir gré. — J'ai trouvé encore dans les contes de ce livre une assez grande variété de lieux, de sujets, de figures. Leur parenté n'est visible qu'au style qui au bout de tout m'a l'air vicieux. Ils sont d'ailleurs si inégaux entre eux et jusques dans leurs parties! il y a dans plusieurs des longueurs puériles et désolantes! Annette est un vrai conte d'automne, triste et ennuyeux comme la pluie, et long comme les treize volumes de Clarisse Harlowe.—J'avais encore bien des chicanes à lui faire; j'allais lui disputer jusqu'à son nom et celui de son historien : les dates m'ont fermé la bouche. — Ce qui peut sauver tout cela, c'est qu'il me semble, à moi, qu'il y a dans ce petit livre assez de couleur et de vie, quoique la vie y soit sans action; c'est encore sa taille qui le sauvera et sa mignonnerie, et par dessus cela les douze vignettes plus précieuses que les douze perles de la reine de Saba, dont le recommandable Job a historié les contes de son ami; c'est d'une finesse et d'une légèreté de main adorable. Vous aurez donc ce volume rien que pour sa bonne

mine, et tous les jours vous l'ouvrirez à l'endroit des vignettes. Mon avis, à moi, est que le livre peut se lire; par qui peut-il se lire? je n'en sais rien, ni par des femmes, ni par des enfants, ni par des jeunes, ni par des vieux, lui qu'on juge si honteux au fond sous son effronterie ! Ne voilà-t-il pas qui est singulier ? Cela seul vaut la peine qu'on le déchiffre. Ordonnez-en bien vite lecture, Monsieur le Directeur, à vos plus proches amis : il ne peut être rare encore. En tout cas on sent dans tout ce livre combien le cœur de ce Jean est amoureux de son pays, et il lui sera beaucoup pardonné pour avoir beaucoup aimé.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

EXCURSION A SAINT-LEONARD-DES-BOIS.

Tout bon habitant de la Normandie ou du Maine doit, une fois dans sa vie au moins, faire à Saint-Léonard-des-Bois et à Saint-Céneric son voisin, un pélerinage pieux ou romantique, pour s'y guérir à son choix du spleen ou des maux d'oreilles

Il y a bientôt treize cents ans que ces pélerinages se font, et que les merveilles du lieu attirent une rare affluence, que ne découragent ni la longueur, ni la difficulté du chemin à parcourir. Ici, de pauvres gens viennent allumer des cierges bénis à l'autel du saint vénéré ; là, des cavalcades joyeuses s'arrêtent au pied des buttes, et le lion provincial secoue sa crinière le long des prés qui bordent la Sarthe ou sur les roches de Narbonne.

Les pieux ermites qui vinrent les premiers habiter ces solitudes avaient quitté, l'un l'Italie, et l'autre le pays de Liège, pour chercher ailleurs un désert ignoré des

hommes : saint Céneric avait traversé la Sarthe à pied sec, à l'aide d'un signe de croix, qui fit ranger les eaux à droite et à gauche. Non loin de sa retraite, consacrée à saint Martin, saint Léonard avait fondé un oratoire sous l'invocation de saint Pierre. Les deux saints personnages se visitaient souvent, priaient ensemble et conféraient des choses divines. Les miracles se succédaient autour d'eux, et une foule de fidèles venait implorer leur assistance et se nourrir de leur parole.

Ce devait être un beau spectacle, sous les rois Clovis et Lotaire, que ces deux anachorètes, assis sur la pointe de quelque rocher, entourés de peuple et de disciples, enseignant la doctrine du Christ à des populations demi-payennes, ou méditant en silence sous leurs capuches de laine grise.

Les mêmes lieux reçoivent aujourd'hui des visites d'un tout autre genre. Mais on aime encore à s'étendre au soleil couchant sur les bruyères fleuries qui couvrent ces montagnes, et à se faire raconter par un vieillard les légendes des deux ermites, et l'histoire du pays étrange qui a gardé leur souvenir et leur nom.

La physionomie de cette contrée a quelque chose de sauvage et de saisissant. Les plaines normandes et les bordages manceaux ne nous ont pas habitués à cette nature agreste, à ces aspects de montagnes, à ces hardies murailles de rocher. Ce sont des gorges étroites dominées par des pics gigantesques, des ravins, des précipices, des déchirements terribles et bizarres. Au sommet, des arbres rabougris, des pierres menaçantes, des chaumières désolées ; sur les flancs, des masses rocheuses que la main de l'homme ébranle de temps à autre, et, par intervalles, de maigres sillons où végètent des touffes de blé noir et des seigles chétifs : au pied des buttes, un village, des prairies verdoyantes, une rivière traversée çà et là par de longs chapelets de pierre ; partout, des

troupeaux gardés par leurs pâtours, des chèvres pendues aux haies d'aubépines, des laboureurs déguenillés, luttant énergiquement contre la nature, et fécondant de leurs sueurs un sol ingrat qu'ils ont conquis à la longue sur le désert.

J'entrepris un jour, comme tout le monde, cette excursion vers la Suisse du pays manceau. J'avais lu dans les livres tant de choses merveilleuses à propos des deux solitaires ; j'avais entendu vanter si généralement la qualité des paysages qui s'offraient aux environs de leur ancienne demeure, qu'un plus long retard m'aurait exposé à encourir le blâme des nombreuses sociétés savantes dont je ne fais pas partie, et auxquelles je me garderai bien de faire le rapport de mes découvertes et de mes impressions. Les monuments de Saint-Léonard n'ont pas besoin d'une ou de plusieurs sociétés qui les *conservent*, et la nature y est trop haut placée pour s'abaisser au niveau de leurs procès-verbaux académiques.

La route de Fresnay à Saint-Léonard traverse, en laissant à sa gauche Assé-le-Boisne, le bourg et la commune de Sougé, sur le territoire de laquelle fonctionne la forge de la Gaudinière. A partir de Sougé, ou plutôt de la ferme de la Bussonnière, le pays devient plus accidenté et moins fertile. Des roches qui surplombent apparaissent çà et là ; la Sarthe coule au milieu d'étroites prairies, et des chaînes de montagnes s'entrecoupent et se superposent à l'horizon. On rencontre sur les chemins des hommes de haute taille, aux traits allongés comme ceux des vieux Cambriens, avec des vêtements de laine rousse et des chapeaux de paille à larges bords. Il semble, selon l'expression des anciens auteurs, qu'on arrive dans un pays étranger et détaché de la province.

Je fus témoin, à quelque distance de Saint-Léonard, d'un fait assez audacieux qui me donna une haute idée de l'adresse de ces montagnards indigènes. Les haies du

pays croissent presque toutes au-dessus de grossières rangées de pierres brutes, sous lesquelles des colonies de lézards verts et de couleuvres cherchent un refuge. J'avais engagé contre un jeune reptile, avec mon bâton de pélerin, un combat digne de don Quichotte, qui était de la Manche comme moi, et mes passes d'armes n'étaient pas dénuées d'une certaine gaucherie bourgeoise que le chevalier de Cervantès eût assurément trouvée fort ridicule. Au moment où, à ma grande satisfaction, le combait se terminait par la mort de mon adversaire, qui me montrait en s'agitant une petite langue noire et bifurquée, je fus arraché à l'ivresse du triomphe par un rire franc et rond, qui éclatait à quelques pas. En me retournant, je me trouvai face à face avec un habitant des montagnes, occupé à chasser devant lui, à l'aide d'une épine sèche, un mulet chargé de fougères.

— Monsieur, me dit-il en bon français (on comprend que ce n'est pas le mulet que je veux dire), vous ne me paraissez pas habitué à vivre avec les couleuvres, et, si vous voulez cheminer un instant avec moi, je vous apprendrai un jeu qui vous fera plaisir à l'occasion.

Ceci dit, il enleva au bout de son épine le cadavre de mon ennemi, le jeta de l'autre côté de la haie, fouetta son mulet revêche, et marcha en causant familièrement avec moi.

A peine avions-nous fait quelques pas, qu'un nouveau reptile, plus beau et plus grand que l'autre, vint montrer sa tête à notre droite, et déroula au soleil ses anneaux humides et brillants.

Mon compagnon se mit en arrêt, cassa son épine sur le dos de la couleuvre, la fit ainsi se redresser avec colère, profita de ce moment pour lui saisir résolument la tête, qu'il serra entre ses doigts; puis il continua nonchalamment sa route, en frappant son mulet avec ce fouet d'une nouvelle espèce. Le mulet n'avait jamais si bien marché.

A propos de cet incident, que je lègue de bonne grâce à l'éditeur et aux collaborateurs de M. Alexandre Dumas, un souvenir d'histoire, ou plutôt de légende, m'était revenu à la pensée.

Un jour que Saint-Léonard (les gens du pays prononcent Saint-Lônard) priait et méditait dans sa cellule, il fut appréhendé au corps, non par les gendarmes du roi Lotaire, mais par un serpent d'une grandeur et d'une forme prodigieuses, qui, s'attachant d'abord aux jambes, puis enlaçant sa poitrine, commençait à menacer sa tête. Le Laocoon chrétien devint perplexe, et, ne connaissant pas encore la recette de mon campagnard, il éleva son âme à Dieu, et, avec son bras resté libre, fit dévotement le signe de la croix.

Aussitôt le serpent tomba mort à ses pieds, et, dès lors, on ne vit plus de bêtes vénéneuses aux environs du monastère.

Les religieux sont partis depuis long-temps, et, depuis long-temps aussi, les bêtes vénéneuses sont revenues : je suis persuadé qu'il y a, de nos jours, des esprits forts assez robustes pour oser prétendre que nous n'avons pas perdu au change.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la tradition du miracle s'est conservée, et que Saint-Léonard est ordinairement représenté avec des habits de moine, et un serpent roulé autour du corps.

J'ai parlé des gendarmes de Lotaire, et voici à quelle occasion : la solitude de Vendœuvre (en latin *Vandopera*) avait bientôt cessé d'en être une, et son nouveau nom de Saint-Léonard-du-Désert était devenu une fiction. Les pélerins accouraient en foule, les disciples croissaient et multipliaient ; la cellule se transformait en moutier, l'oratoire en église ; le champ désolé s'arrondissait en beaux et riches domaines. L'œuvre s'en mêla ; la dénonciation fut sa besogne. Le saint ermite fut présenté au roi

Lotaire comme un corrupteur de la jeunesse, qui attirait à son profit, par des voies injustes et frauduleuses, une partie des biens de ses sujets. Lotaire se fâcha, et envoya à Vandœuvre des soldats, selon les uns, d'autres disent des commissaires: nous pensons, nous, qu'il expédia les uns et les autres. Le roi Lotaire était trop bon prince, il savait trop bien se tenir dans les limites de la légalité constitutionnelle, pour ne pas faire précéder l'emploi de la force par les sommations légales usitées en pareil cas.

Arrivés sur les lieux, les envoyés de Lotaire furent touchés et surpris; ils virent des hommes voués à la pauvreté, à la méditation, à la prière, et non des artisans de spoliation et de rapines : ils virent aussi des miracles, dont le VIe. siècle n'était point avare, revinrent profondément édifiés, et finirent par éclairer l'esprit du roi, qui cessa de persécuter Saint-Léonard, et lui accorda, avec beaucoup de félicitations et de présents, la grâce de ses délateurs.

Il est remarquable que l'établissement des moines, depuis leur invention jusqu'à nos jours, a constamment donné lieu à des attaques, à des récriminations, et souvent, je puis le dire, à des calomnies. Laissez douze siècles passer sur le monde, et voyez ce que la fondation de nos tristes couvents d'aujourd'hui réveille de préoccupations et de haine. Revenez ensuite à moitié chemin de Saint-Léonard, c'est-à-dire au XIIe. siècle, et recueillez, si vous en avez le courage, la boue que l'on jeta de toutes parts à Robert d'Arbrissel, à Pierre Abélard, et à tant d'autres. Pierre Abélart, au moins, n'était pas accusé de spoliation, et s'il a souffert, c'était pour l'amour d'Héloïse. et un peu plus, selon nous, pour l'amour de la Logique.

J'avais avec moi, dans mon pélerinage, un livre où il était question, par circonstance, des mésaventures d'A-

raconte ici tous les détails de mon excursion, à vous en dire quelque chose. Cela n'est guère plus dur à digérer que les schistes et les couleuvres du pays Sarthois, et cette histoire expliquera d'ailleurs la manière dont se formaient, au temps passé, au VIe. comme au XIIe. siècle, les agglomérations dévotes qui changeaient tout-à-coup un ermitage en un couvent, et une thébaïde déserte en une thébaïde monacale.

Les opinions théologiques d'Abélard lui avaient attiré de grandes persécutions, et il avait obtenu la permission de quitter l'Abbaye de St-Denis pour vivre enfin dans la solitude. « Je me retirai donc près de Provins, dit-il à « ce sujet, dans un désert que j'avais déjà visité, et là, « sur un terrain dont la concession me fut faite par ses « possesseurs, je construisis, avec le consentement de « l'évêque, un oratoire fait de roseaux et de chaume, « que j'appelai l'Oratoire de la Trinité. Je n'avais qu'un « seul clerc avec moi, et je pouvais chanter avec le Pro- « phète : « J'ai fui, je me suis éloigné, et j'ai habité dans « la solitude. »

Abélard fut bientôt rejoint dans le désert par une foule de disciples, qui vinrent fixer leur demeure auprès de celle du maître qu'ils chérissaient.

Héloïse s'y rendit aussi avec plusieurs autres femmes, et ce voisinage d'Abélard et d'Héloïse, des clercs et des religieuses, fit naître de graves soupçons. Un serf, attaché à la personne du maître, lui raconta les désordres dont on se plaignait, et Abélard, craignant d'attirer sur lui de nouvelles persécutions, donna aussitôt ordre à ses milliers de disciples de quitter le Paraclet et de se rendre au Quincey. La désolation fut grande, et l'un des disciples s'en fit l'organe. Il est curieux de lire la chanson que ce disciple, nommé Hilaire, composa en cette circonstance. Elle est écrite en latin, avec un refrain en langue vulgaire : Voici la première et la dernière strophe :

Ad Petrum Abælardum.

1.

Lingua servi, lingua perfidie,
Rixe motus, semen discordie,
Quam sit prava sentimus hodie,
Subjacendo gravi sentencie :
Tort à vers nos li mestre.

. . . .

10.

Per impostum, per deceptorium,
Si negare vis adjutorium,
Hujus loci nos adjutorium
Nomen erit, sed ploratorium.
Tort à vers nos li vestre.

Cette pièce authentique n'a jamais été traduite en vers français, et nos loisirs de Saint-Léonard nous permirent d'en essayer une traduction aussi exacte que possible, et que notre professeur de sixième, s'il vit encore, trouvera sans doute bien imparfaite.

CHANSON A PIERRE ABÉLARD.

1.

Langue de serf, langue de traître,
Source de haîne et de douleurs,
L'ordre qui fait couler nos pleurs
Nous apprend trop à te connaître.
Le maître a tort.
Le maître a tort.

2.

Langue de crime et de vengeance,
Par toi pierre a pu nous haïr;
Le glaive devrait te punir,
Toi qui nous sèvres de science.
Le maître a tort.
Le maître a tort.

3.

Détestons ce rustre imbécille,
Fermant l'école à l'écolier,
Et chassant, plébéien grossier,
La sagesse de son asile.
Le maître a tort.
Le maître a tort.

4.

Faut-il qu'un lâche sacrilége,
Qui nous cause tout cet émoi,
Auprès du maître ait trouvé foi,
Et le prive de son cortége!
Le maître a tort.
Le maître a tort.

5.

Maître, ô! tu nous es bien sévère,
Quand, sur la foi d'un vil bouvier,
Tu refuses à l'écolier
Ton enseignement salutaire.
Le maître a tort.
Le maître a tort.

6.

Bien dur, hélas! est le message
Qui nous dit: « Allez au Quincey;
Car ce n'est plus au Paraclet
Qu'on entendra la voix du sage. »
Le maître a tort.
Le maître a tort.

7.

Pourquoi rester à cette place,
Hilaire? va dans d'autres lieux:
Mais tu te sens déjà bien vieux;
La route est longue, et le jour passe.
Le maître a tort.
Le maître a tort.

8.

Nous venions de mille contrées,
Puiser aux sources du savoir:

Partons tous; il n'est plus d'espoir;
Les sources se sont retirées.
    Le maître a tort.
    Le maître a tort.

9.

L'entraînement de la sagesse
Nous a réunis près de toi.
Vois-nous, maître, vois notre effroi;
Guéris le mal qui nous oppresse.
    Le maître a tort.
    Le maître a tort.

10.

Ce lieu, si tu proscris tes frères,
Pour écouter des imposteurs,
S'appellera le lieu des pleurs,
Et non plus le lieu des prières.
    Le maître a tort.
    Le maître a tort.

Cette chanson ne fit pas révoquer l'ordre donné par Abélard : mais elle reste à la fois comme un monument de la langue et de la littérature du XII[e]. siècle, et aussi comme une preuve de l'immense popularité d'Abélard, et de la passion profonde que lui et la science inspiraient à ses disciples.

Paul Delasalle.

(La fin prochainement).

Poésies.

LES CAMPANELLES D'ÉCOSSE.

D'un soir brillant d'été la brise caressante,
Avec le doux reflet des derniers feux du jour,

Glissait sur Loch-Ericht, dont l'onde frémissante
Se berçait mollement à son souffle d'amour.

J'écoutais le roseau qui s'incline et murmure,
Et jette en s'inclinant ses sons mélodieux,
Comme un esprit des eaux dont la voix faible et pure
Éveille les échos du Glen mystérieux.

J'écoutais.... quand un son, apporté vers la rive,
Plus touchant et plus tendre a captivé mes sens;
C'est une voix de femme, à la note plaintive,
Une ballade... et j'ai retenu ces accents :

« Sur ces monts, près de moi,
En vain je l'appelle encore...
Lui, pour l'Ecosse et son Roi,
A fui celle qu'il adore.
Mais toujours, oui toujours,
Au Highlander mes amours.

« Pour la guerre et ses coups,
Il a quitté la montagne,
Et le lac si frais, si doux,
Et moi qui fus sa compagne.
Mais toujours, etc.

« Pour m'offrir simples dons
De ses fleurs les plus chéries,
Il cueillait dans nos vallons
Les campanelles fleuries.
Oh! toujours, etc.

« Il m'a dit tendre adieu,
Puis il a pris sa claymore,
Son plaid et son bonnet bleu,

Que plume d'aigle décore.
Oh ! toujours, etc.

« S'il mourait, s'il mourait,
Celui-là que ton cœur aime,
Belle, ce cœur changerait ?
—Non, mon cœur serait le même.
Et toujours, etc.

« Tous les soirs, oui, j'irais
M'asseoir seule et désolée,
Sur ces monts d'où mes regrets
Le suivaient dans la vallée.
Oh ! toujours, etc.

« Mais non ;.. Dieu bénira,
Et notre amour et ses armes,
Mon Highlander reviendra
Dans ses bras sécher mes larmes.
Oui toujours, oui toujours,
Au Highlander mes amours. »

La voix meurt : la ballade expire sur les ondes,
Et moi pensif, assis sur le lichen des monts,
J'écoute ;.. et les Grampiens, dans leurs gorges profondes,
Seuls en échos lointains rendent ses derniers sons.

Mais aux rives du lac je vois une nacelle....
Est-ce toi dont la voix a vibré dans mon cœur ?
Jeune fille des monts, et si fraîche et si belle,
Pourquoi venir ainsi t'offrir au voyageur ?

Imprudent ! et pourquoi m'arrêter pour entendre
Ta naïve chanson, ta séduisante voix,
Et m'enivrer aux sons de la note si tendre
Que je ne dois, hélas ! écouter qu'une fois ?

Pourquoi te contempler quand ton pied léger passe,
Franchissant les ravins comme le daim peureux,
Alors que dans les airs ton beau corps se retrace
Comme une vision sur le pic vaporeux?

Pourquoi voir de ton front la candeur ingénue,
Tes bras si gracieux qui font rêver d'amour;
Voir le plaid, qui trahit ta jambe demi-nue,
Ceindre si mollement ta taille au doux contour?

Voir onduler aux vents ta blonde chevelure,
Sous ta toque élégante au long reflet soyeux;
Voir ses boucles baiser l'épaule blanche et pure,
Ou frémir en frôlant ton cou voluptueux?

Que me font tes longs cils, ta paupière baissée,
Ton œil bleu, ton regard, dont mon cœur est épris:
Qu'est à moi la fraîcheur de ta bouche rosée,
Hélas! que me serait même ton doux souris?

Voyageur dans tes Glens, après un court passage,
Je les quitte demain pour ne pas revenir.
Je ne saurais t'aimer;... sur un autre rivage,
Mon cœur d'un autre amour garde encor souvenir.

C'est assez, sans brûler, de sentir l'étincelle,
Assez d'avoir pressé ta main avec émoi,
Assez de t'avoir dit que je te trouvais belle,
Assez d'un seul baiser.... trop peut-être pour moi!

Adieu! pour mon repos, il faut que je t'oublie.
Mais toi sur ces rochers, à la chute du jour,
Parfois songe au Français qui te vit si jolie,
Et qui, s'il n'eût aimé, t'aurait parlé d'amour.

Juin 1837.

Amédée Fauvel.

SUR UN ALBUM.

Oui, je l'ai bien connu, jeune femme pensive,
Celui qui vous aima d'une amour exclusive ;
C'était un noble cœur qui m'a dit bien des fois :
« Oh! combien j'aimerai l'épouse de mon choix ! »
Tous les deux du même âge, impatients de vivre,
Nous dévorions nos jours comme on dévore un livre,
En exhalant ce vœu dont s'est joué le temps :
Que nous serons heureux quand nous aurons vingt ans !

Il m'en souvient encor, les jeudis, les dimanches,
Nous poursuivions de loin un groupe en robes blanches :
Si parfois près de nous ces beaux enfants passaient,
Mon pauvre ami tremblait et ses yeux se baissaient.
De ce trouble subit devinait-on la cause ?
Je ne sais, mais toujours un front devenait rose,
Et lorsqu'on était loin, je m'apercevais, moi,
Que l'on se retournait pour voir derrière soi.

Ces riens si doux au cœur, empreints dans ma mémoire,
Sont les premiers feuillets d'une bien sombre histoire :
Cette jolie enfant, à peine à ses treize ans,
Madame, c'était vous. — Puis a marché le temps.
Vous avez grandi vite, et mon ami d'enfance
Echangea votre aveu contre son existence.
Hélas! elle fut courte. Après trois ans d'amour,
Trois ans, m'avez-vous dit, passés comme un beau jour,
Le mal de Millevoye enflamma sa poitrine ;
Sur sa joue apparut la couleur purpurine.
La fin d'un soir d'automne, il vous fit son adieu,
Baisa sa fille au front et s'envola vers Dieu.

Béni cent fois le ciel, qui veut qu'on se souvienne !
Votre histoire, Madame, ah! c'est presque la mienne.

J'ai beau revoir encore un printemps parfumé ,
Il ne m'a pas rendu ce qui m'a tant aimé.
Est-ce pour nous railler , ô nature immortelle ,
Que toi tu nous reviens et plus jeune et plus belle !
Lorsque notre horizon s'est tout voilé de noir ,
O nature , est-ce à nous qu'il faut parler d'espoir !
A quoi bon tes lilas , tes roses , tes pensées ?
Tes fleurs ne valent pas celles qui sont passées ;
Ton soleil est plus froid, tes oiseaux moins joyeux.
Quand rien ne chante au cœur , rien n'est mélodieux.

Et cependant, Madame, une douce habitude
Me dirige souvent vers votre solitude ;
En nous serrant la main , tous deux nous soupirons ,
Nous causons , nous lisons et toujours nous pleurons.
Vous du moins vous avez , quand votre cœur s'oppresse ,
Un souvenir vivant , fruit de votre tendresse ,
Et vous pouvez l'étreindre en vos bras caressants ;
Moi , quand j'étends les miens... c'est de l'air que je sens,
C'est le vide partout.—et quelle est ma misère !
Impuissance d'aimer désormais rien sur terre ,
Voilà , si de mon cœur j'interroge le fond ,
Voilà ce que mon cœur tristement me répond.

A..

Juin 1842.

BULLETIN.

THÉATRE DE CAEN.—Nos nouveaux acteurs ont fait une si courte apparition sur notre scène, qu'il nous serait difficile de les apprécier tous à leur juste valeur. Nous confirmons ce que nous avons avancé au sujet de Mme. Laffitte, dont le 3e. début a été un 3e. succès. Le rôle de Rosine avait pu être aussi bien chanté à Caen, mais pas mieux. Jean de Paris et Guillaume Tell ont offert à Mme.

Laffitte l'occasion de montrer son talent sous diverses faces. Elle a chanté le rôle de Mathilde avec une grande justesse et sans aucun effort. Peut-être le rôle de la princesse de Navarre exigeait-il plus de dignité, avec autant d'élégance dans le jeu. et dans le chant plus de légère et suave sympathie. Cependant le public a applaudi, preuve qu'il était satisfait.

Hippolyte Moreau a promptement conquis le suffrage du public. Aisance, bonne tenue, entente parfaite de la scène, il possède tout cela ; il est à la fois très-bien dans la comédie-vaudeville et dans l'opéra-comique. Sa voix a peu d'étendue, mais elle est douce et pure. La Dame blanche, Jean de Paris, et principalement Maison à vendre, ont rarement en province un plus agréable interprète.

Aublin, première basse, est encore à ses débuts au théâtre, et il donne déjà les plus heureuses espérances. Nous aimons mieux chez un acteur une certaine timidité qui laisse apercevoir de belles dispositions que l'aplomb désespérant d'une orgueilleuse médiocrité. Le chant d'Aublin lui a valu à plusieurs reprises des applaudissements mérités

Assemat qui abordait pour la première fois le rôle de Guillaume Tell, a joué et chanté parfaitement. Plusieurs fois il a fait preuve d'énergie et de sentiment. Ses progrès sont très-sensibles.

Laissement, ténor de grand opéra, après un premier début qui n'avait eu pour lui rien de décisif, est allé porter ailleurs son ut de poitrine.

Mme Carré, jeune première, a fait plaisir dans Renaudin de Caen et dans l'Héritière. Ce dernier rôle l'a fait admettre avec une faveur marquée.

Mme. Ravaud, après avoir été bien accueillie, a quitté notre théâtre où son mari n'avait pas brillé. Cette dame est à regretter. Nous doutons qu'elle soit bien remplacée.

Lemaire, second comique, a été admis sans faveur marquée, mais sans opposition. Il pourra plaire dans quelques rôles.

Nous aurons donc trois débutants nouveaux à la réouverture qui se fera le 15 octobre Il est de l'intérêt du directeur lui-même d'offrir des sujets distingués qui complètent une troupe où nous reconnaissons de bons éléments pour nos plaisirs de cet hiver. Le goût du spectacle est loin d'être mort dans notre ville. Toutes fois que la curiosité du public est excitée, jamais il ne fait faute au théâtre.

On nous assure qu'à la rentrée de la troupe, *La Juive* nous sera donnée, et que cette grande pièce sera aussi bien montée qu'on a le droit de l'espérer d'après les promesses de la direction. Nous

sommes très-bien disposés. Que l'on nous épargne les déceptions !

—Les courses de Caen, favorisées par un temps admirable, ont été plus brillantes encore cette année que les années précédentes. Le chiffre très-élevé de certains prix, l'espoir de les voir disputer par des chevaux de la capitale, avaient attiré un nombre considérable de spectateurs dont l'attente a été complètement satisfaite.

La somme totale des prix accordés s'élevait à 25,500 fr., non compris les entrées affectées à plusieurs de ces prix. Les nombreux attelages formés de chevaux élevés dans le pays, ont particulièrement fixé l'attention des étrangers qui comprendront enfin que la Normandie est en progrès pour perfectionner ses races.

Les trois prix donnés par la Société d'Agriculture de Caen, et destinés spécialement aux cultivateurs, ont été courus par des chevaux de trois ans qui, sans nul doute, viendront en 1848 obtenir de nouveaux succès.

Les prix de galop ont été disputés par des chevaux d'une haute réputation ; pour la première fois on a vu sur le bel hippodrome de Caen des coureurs qui s'étaient distingués à Paris et à Chantilly, tels sont Plover, Annetta, Patrick, Paillasse, Kleber, Peter. Ce dernier, monté par un jeune et excellent cavalier de notre ville, M. Valembourg, qui pour la première fois essayait ses forces dans une course de gentlemen riders, a obtenu, aux acclamations du public, la coupe en vermeil donnée par les dames.

Disons-le donc bien haut ! les résultats de cette année assureront pour toujours le succès des courses du Calvados. Honneur au digne et respectable M. Lair qui les a créées et aux membres de la société des courses qui sauront les maintenir !

Mesdemoiselles Milanollo.—Après une longue attente, nous avons enfin possédé nos deux jeunes merveilles, ces deux sœurs, que l'on disait il y a trois ans filles adoptives de notre ville tant l'accueil qu'elles y reçurent avait été presque à la hauteur de leur talent. L'enthousiasme était à son comble ! Une couronne ornée d'une plaque en or avec cette inscription : *L'orchestre de la Société philharmonique du Calvados à Téresa Milanollo*, fut posée sur le front de cette adorable enfant, tandis que l'auditoire qu'elle venait de charmer par son magique archet, trépignait et applaudissait avec frénésie : au même moment le brevet de sociétaire de notre société philharmonique lui fut remis : on adoptait ainsi la jeune artiste, lui promettant pour toujours appui et fraternité. Les deux sœurs partirent heureuses et fières des ces témoignages de distinction après avoir promis de revenir

au milieu de leurs frères, lorsqu'elles auraient encore grandi en talent et fait ample moisson de couronnes et de bravos.

Depuis ce temps elles voyagent. Partout elles sont reçues avec cet empressement que l'on n'accorde pas aux demi-talents. A Paris, Habeneck, ce maître si habile, trouve du bonheur à donner quelques conseils à la charmante Téresa : son amour-propre d'artiste est bientôt récompensé par la manière brillante dont la jeune fille exécute sa fameuse Polonaise dans un des concerts du Conservatoire : le succès est prodigieux. En Belgique, où les deux sœurs ont passé l'hiver dernier, M. de Bériot, ce roi du violon, est ému jusqu'aux larmes en entendant résonner l'archet de Téresa ! Il confie à ce talent si jeune et si immense, l'œuvre de son choix encore inédite, et le triomphe est complet. Soixante-sept concerts donnés en Belgique par les deux sœurs, ne sont qu'une continuité de bravos, de couronnes, de bouquets, sous lesquels les grandes artistes se trouvaient ensevelies !

Les voici donc prêtes à revenir dans notre bonne ville de Caen, cette patrie de leur choix où elles ont laissé tant de souvenirs, où tant d'amis les attendent !... La société philharmonique va se mettre en mille : l'orchestre va travailler avec un zèle infatigable ces grandes œuvres que l'archet de Téresa sait attaquer avec tant de force et d'habileté. Le grand concerto de Vieuxtemps qui l'année dernière mit tout Paris en émoi, la brillante Polonaise d'Habeneck, enfin ce beau concerto inédit de de Bériot, nous allons entendre ces merveilles reproduites avec une merveilleuse perfection. Chantons Noël !....

Un évènement cruel et trop récent, n'ayant pas permis qu'une fête eût lieu dans notre belle salle de l'Hotel-de-Ville, ce fut dans notre vieille salle de la Bourse que nos jeunes virtuoses furent obligées d'aller se faire entendre. Le 28 juillet premier jour des courses, eut lieu leur premier concert. Mais quelle tristesse, bon Dieu ! quel étonnant changement s'est opéré chez nos *dilettanti* pendant l'absence des deux sœurs ! La salle est déserte d'instruments ! Parmi tous les amateurs formant l'orchestre de la société philharmonique, on n'a pu en trouver quatre de bonne volonté pour composer un quatuor d'accompagnement pour la grande artiste qui trois ans plus tôt les rendait tous fous ! — Ingrats et oublieux ! — Sans l'extrême complaisance de MM. Gervais et Nicolas, qui seuls les ont aidées en les accompagnant sur le piano avec leur zèle et leur talent bien connu, elles auraient été forcées de renoncer à donner concert à Caen !... Nous ne pensions pas qu'un brevet de sociétaire obligeât à si peu envers une artiste aussi haut placée que l'est Téresa.... Malgré cet abandon, le concert a été ad-

mirable! Un concerto de Vieuxtemps et une fantaisie d'Artot sur les motifs du Pirate, exécutés par Téresa, ont enlevé d'unanimes applaudissements: on était si heureux de retrouver sa belle artiste chérie, dont le talent avait encore tant grandi! Et la jolie petite Maria toujours aussi sémillante, aussi mutine qu'autrefois, mais devenue bien plus artiste qu'alors. Assurance, fermeté d'archet, légèreté de poignet, élégance et grâce, badinage avec la difficulté!.... Quels délices d'entendre les deux sœurs ensemble dans ce beau duo de Dancla, exécuté dans ce premier concert! Bravo, Maria! bravissimo, Térésa, pour vous et votre sœur, puisque vous êtes toujours son maître!

Deux autres concerts sont donnés le samedi et le dimanche suivant: un auditoire plus choisi que nombreux accourt de nouveau avec empressement. On voulait entendre un air varié de Ghys et la fantaisie de Lafont sur les motifs de la Muette, exécutés par Térésa lors de son premier séjour parmi nous; cette Polonaise d'Habeneck qui avait placé l'aimable enfant comme grande artiste parmi les grands artistes de Paris; enfin ce beau duo *Le Torrent* caprice de de Bériot, composé pour lui et Vieuxtemps. Tous ces trésors de mélodie nous ont enivrés, comment eût-il pu en être autrement! Téresa ne chante-t-elle pas avec son âme d'ange; rien de plus suave peut-il être entendu!.... A cette âme se joint une énergie masculine, et une telle facilité à prendre le style de tous les auteurs que l'on a peine à se persuader qu'elle traduit la pensée d'un autre!...

On espérait toujours entendre encore les jeunes sœurs dans notre salle de spectacle (où l'on projetait de leur faire une ovation digne d'elles), c'était le seul moyen de faire parfaitement comprendre les grandes œuvres dont nous avons parlé plus haut, qui perdent tant à l'absence d'orchestre; malheureusement le directeur du théâtre a préféré faire RELACHE le samedi des courses, que d'accéder à la demande de M. Milanollo qui voulait emprunter pour cette soirée l'orchestre et le théâtre, en offrant à M. Blot de très-beaux avantages. Qui donc a pu influencer ainsi M. Blot, qui se dit toujours si désireux de plaire au public? On a parlé de *rivalité d'artiste! d'artiste de notre théâtre!*... Comprend-on une telle absurdité!... Seulement, nous ne pouvons concevoir qu'un directeur mette tant de tenacité à refuser une chose que le public désire avec ardeur, et qui serait pour lui un gain considérable, car M. Milanollo ne se serait pas borné à une seule soirée, et M. Haquette, l'ancien directeur, n'avait pas caché au nouveau que les cinq concerts donnés au théâtre par les jeunes sœurs, lors de leur premier séjour à Caen, avaient apporté cinq

mille francs dans ses coffres ! Nous laissons au public d'apprécier la conduite de M. Blot dans cette circonstance.

Nos enfants chéries sont parties conservant dans leur bon cœur un souvenir d'affection pour leurs amis, et cherchant à perdre celui de l'oubli et des torts de quelques autres. Reviendront-elles un jour ? Après une telle déception nous n'osons plus y compter.

—Dans le premier concert de Mlles Milanollo, on a entendu avec plaisir M. Angélique, sur le violoncelle et la guittare ; cet artiste vient se fixer dans notre ville et mérite y réussir.

L.

— L'Association Normande a tenu à Rouen sa session de 1842. Des questions importantes y ont été traitées avec talent et méthode ; des rapports intéressants pour la prospérité du pays y ont été faits. Une session aussi bien remplie portera nécessairement ses fruits.

—La séance publique annuelle de la société des Antiquaires de Normandie a eu lieu mercredi 19 de ce mois dans la grande salle de l'Hôtel de ville.

M. Floquet a lu un discours fort remarquable sur l'*Histoire de la Charte aux Normands*. Ce beau travail mériterait seul le titre de savant écrivain à son auteur, si sa réputation n'était faite depuis long-temps par son histoire du privilége de Saint-Romain et son histoire dû Parlement de Rouen. Le discours de M. Floquet sera lu avec empressement lorsqu'il aura paru, et un second succès ratifiera le premier.

M. Charma a lu ensuite un mémoire assez étendu de M. Duméril *sur l'établissement du christianisme dans la seconde Lyonnaise jusqu'à l'invasion des Normands* et M. Gervais un mémoire de M. Mancel.

M. Puiseux a terminé la séance par la lecture de deux morceaux de M. Alph. Le Flaguais, dont l'un surtout qui avait pour sujet l'*Eglise St.-Pierre de Caen*, a éveillé la sympathie de l'auditoire d'ailleurs assez peu nombreux, mais resté fidèle et attentif pendant toute la séance.

—M. l'abbé Daniel, recteur de l'Académie, vient de publier des *Notes historiques sur les établissements universitaires de la ville de Caen*. Ces pages intéressantes sont un chapitre de plus à l'histoire de notre pays, et nous les recommandons à nos lecteurs.

—M. Alphonse Le Flaguais a écrit un *chant de Deuil sur la mort du duc d'Orléans*. On peut se procurer ce morceau chez M. Hardel, imprimeur, rue Froide.

—M. Antony Duvivier nous envoie une notice qu'il a composée

sur *Edmond Bussière*, artiste distingué que regrette la ville de Nevers qui lui doit entr'autres travaux les illustrations du *Nivernais*. Cette notice est fort bien écrite; les premières pages surtout sont attachantes. L'auteur vers la fin, tout en faisant une réticence, compare Edmond Bussière à *Epaminondas*. Nous lui conseillons de rayer cela dans une seconde édition et de supprimer sur le revers de la brochure, la circulaire industrielle qui a le tort de rappeler l'épitaphe du marchand de la rue St.-Denis, dont *la veuve inconsolable*. ... Les intérêts matériels se marient mal avec l'expression d'une vraie douleur.

–Un prix de 1,200 fr. vient d'être accordé par l'Institut à M. Henri Martin, pour sa traduction du *Timée* de Platon. C'est pendant qu'il était professeur de seconde au collége royal de Caen, qu'il a fait ce travail si digne d'être couronné. M Charma a lu l'an dernier un rapport sur cette publication dans une des séances de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

—M. de Gerville a signalé dans le *Journal de Valognes* une découverte d'environ 1,500 médailles en bronze, qui a été faite dernièrement à Barfleur. Elles sont de l'an 70 à 250, et présentent un grand intérêt pour les antiquaires.

– Une souscription est ouverte pour l'érection d'un monument en l'honneur du contre-amiral Dumont-d'Urville.

Fière d'avoir vu naître cet intrépide marin, la ville de Condé veut en perpétuer à jamais le souvenir, en élevant à sa mémoire un monument qu'elle devra moins à ses propres ressouces, qu'aux sympathies des amis de la science, de tous les cœurs généreux qui voudront bien s'associer à une œuvre éminemment nationale.

Déjà le concours bienveillant du Roi et de sa famille, l'appui du Gouvernement, le vote du Conseil municipal de Condé, la souscription de la famille de l'infortuné Dumont-d'Urville, celles de ses compatriotes et des citoyens les plus honorables, ne laissent aucun doute sur l'exécution du projet. Plus les offres seront abondantes, plus le monument sera digne de sa destination.

Les listes de souscription seront publiées par la voie de la presse.

ON SOUSCRIT :

A Condé-sur-Noireau, chez M. Vaullegeard père, trésorier; chez M Davoult, notaire, secrétaire de la commission;

A Caen, chez MM. Donnet maire; Aug^te. Marie, banquier; Lair, conseiller de préfecture; Vastel, docteur-médecin; Villemain, commissaire de la marine; Alph. Le Flaguais, bibliothécaire.

—Il y a dix ans, une réaction littéraire se fit sentir activement dans toutes les grandes villes de France. Beaucoup d'entre elles

se mirent à l'œuvre et fondèrent des revues qui toutes jetèrent unanimement le même cri : *Décentralisation!* Paris dut s'en émouvoir; mais, au demeurant Paris ne fut pas encore pour cette fois rayé de la carte. — Malheureusement la même spontanéité n'eut pas lieu entre les fondateurs de ces revues et les abonnés : aussi, presque toutes vécurent ce que vivent les roses. La première, la Revue de Rouen a monté sur la brèche et a déployé son drapeau qu'elle a constamment tenu avec vigueur et dignité. Nous venons de recevoir les deux derniers numéros de ce recueil dont le succès ne pouvait être douteux avec les noms de MM. Cheruel, J. Girardin, A. Pottier, Ch. Richard, G. Roulland, Th. Lebreton, et le gracieux et spirituel Beuzeville. M. Nicétas Périaux qui en est à la fois l'imprimeur et le propriétaire gérant, est sans contredit le typographe le plus habile et le plus artiste de la province.

— *L'Etablissement de la fête de la conception Notre-Dame, dite la fête aux Normands*, poème par Wace, trouvère anglo-normand du XIIe. siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque du Roi par MM. G. Mancel et G.-S. Trébutien, conservateur et conservateur-adjoint de la bibliothèque de Caen, vient de paraître à la librairie de B. Mancel, libraire éditeur, rue St-Jean, 66, et à Paris, chez Derache, rue du Boulay, 7.

Prix : papier ordinaire, 7 francs; grand papier 15 francs.

Nous rendrons compte de cette publication dans un de nos prochains numéros. Nous nous bornons aujourd'hui à la recommander aux philologues et aux antiquaires normands.

— M. De Gournay, ancien professeur suppléant à la faculté des lettres de Caen, vient de mettre sous presse un poème épique en six chants, intitulé : *Jeanne d'Arc*. Jusqu'à ce jour, grand nombre de poètes ont gâté ce beau sujet. Nous désirons de grand cœur que M. De Gournay soit plus heureux que ses devanciers. C'est, dit-il, un salut d'adieu qu'il se propose de faire à la littérature. Son poème sera précédé d'une dissertation sur le moyen-âge, considéré comme source d'idées épiques. Il sera imprimé à Caen, par Félix Poisson, et formera un volume in-12, dans le genre des éditions Charpentier. On souscrit au prix de 3 fr. 50, chez Rupaley, libraire, Pont-St-Pierre.

ERRATA.

Quelques fautes typographiques se sont glissées dans la nouvelle publiée dans notre dernier numéro. Nous corrigeons les deux principales : page 21, au lieu de gastro-entérique, lisez : gastro-entérite ; page 26 ; au lieu de : les yeux de Robert se clorent et son menton s'abaissa, lisez : on vit les yeux de Robert se clore et son menton s'abaisser, etc.

Aug. Le Flaguais.

ESSAI

SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE FRANCE.

(Suite et fin).

Louis XIII venait d'être déclaré majeur à treize ans et un jour lorsque Marie de Médicis, sa mère, et qui avait été régente pendant sa minorité, lui fit convoquer les états généraux de 1614 ; ils devaient s'assembler dans la ville de Sens, le 2 septembre ; mais cette assemblée n'eut pas lieu et leur ouverture fut prorogée au 10 octobre pour avoir lieu dans la ville de Paris où ils furent tenus. L'on peut voir dans les mémoires du temps, et principalement dans l'histoire de ces états qui fut écrite en forme de journal par Florimond de Rapine, conseiller et avocat du Roi au Bailliage de St-Pierre-le-Moustier, et député de ce bailliage, la nature de ces assemblées, les puériles questions de préséance, d'étiquette, de déférences des divers corps et des divers personnages dont elles s'occupaient, et la complète nullité de leurs résultats.

Cette nullité, cette inefficacité des états généraux qui tenait au vice de leur organisation et à l'absence d'un pouvoir certain et déterminé était connue des hommes d'Etat et des hommes judicieux et instruits.

Voici l'opinion que Sully avait de ces assemblées et qu'il nous a transmises dans ses mémoires :

« Ces hommes, que l'on s'imagine devoir y apporter
« un esprit plein de sagesse, de l'amour du bien public,
« du zèle ardent dont étaient animés les anciens législa-
« teurs, ne s'y occupent pour la plupart que d'une ridi-
« cule montre de luxe, et d'un étalage de leur molesse
« qui paraitrait le comble de l'infamie à des yeux moins
« prévenus que les nôtres. La désunion des corps qui

« composent ces assemblées, la dissention, l'opposition « d'intérêts, l'envie de se supplanter, la brigue et la con- « fusion qui achèvent d'en donner une juste idée, nais- « sent de cette source impure, aussi bien que la bassesse « avec laquelle on y prostitue l'éloquence.

« D'ailleurs si le prince sous lequel se tiennent les états « est puissant et entêté de son pouvoir, il saura bien les « réduire au silence, ou rendre leurs travaux inutiles. « Si c'est un prince faible et qui ignore les droits de son « rang, la licence y prendra bientôt le plus court che- « min pour plonger le royaume dans tous les malheurs « qui suivent l'avilissement de l'autorité monarchique. »

Tous ceux qui connaissent le caractère, les projets, la conduite et les actions de Richelieu ne sont pas surpris que ce ministre n'ait pas fait convoquer les états-généraux.

Louis XIV était monté sur le trône en 1643, âgé seulement de 5 ans. Anne d'Autriche, régente du royaume forcée par les troubles de la fronde et sur la demande de la noblesse, avait promis l'assemblée des états-généraux et les avait même convoqués pour être tenus à Tours dans le mois d'octobre de l'année 1651. Les mandements royaux furent donnés, il y eut même des nominations de députés faites dans quelques bailliages ; mais le roi étant devenu majeur, cette convocation resta sans effet et les états ne se réunirent point.

Pendant les guerres, les victoires et les conquêtes de Louis XIV, on ne songea point aux états-généraux.

Plus tard, et lors des revers qu'amena la guerre de la succession d'Espagne, les ennemis auxquels le roi fut obligé de demander la paix, soit pour le contrarier, soit pour l'humilier, soit pour avoir plus de garantie pour l'exécution du traité qui serait fait, demandèrent eux-mêmes la convocation des états-généraux pour les faire intervenir dans le traité. Des écrits furent répandus dans la

France et à l'étranger pour démontrer l'utilité et la nécessité de l'intervention des états généraux. Le gouvernement du roi fit de son côté répandre des réponses à ces écrits, pour prouver l'inutilité et les dangers de la tenue des états. Ces écrits font connaître la pensée du gouvernement sur ces assemblées. Après avoir établi dans l'un d'eux que les états-généraux portaient atteinte à la majesté et à la force du pouvoir du roi on ajoute : « Presque « toutes les fortunes particulières dépendent de celle de « l'autorité royale : les gages, les pensions, les prêts « immenses, les arrérages de rentes y sont attachés : si « elle chancelle toutes ces sortes de biens qui font plus « des trois quarts de tous les autres biens sont en danger « de périr... Les français ont oublié qu'il y a eu des états-« généraux dans leur monarchie. »

Louis XIV refusa de convoquer les états généraux et le traité d'Utrecht fut signé sans eux.

Pendant la minorité de Louis XV, la régence du duc d'Orléans, et les débats relatifs aux princes légitimés, l'on demanda l'assemblée des états-généraux pour leur soumettre cette question. Non-seulement le régent refusa la convocation, mais encore il fit arrêter et emprisonner plusieurs des seigneurs qui l'avaient demandée.

Après le traité de la quadruple alliance, Philippe V, roi d'Espagne, qui prétendait à la régence de France, s'entendit avec le duc du Maine, l'un des princes légitimés et plusieurs autres personnes, pour demander la convocation des états généraux afin de statuer sur la régence et sur les affaires du royaume.

La découverte de cette intelligence que l'on qualifia de complot, eut pour résultat l'emprisonnement du duc et de la duchesse du Maine, ainsi que celui de plusieurs autres grands du royaume et de gentilshommes; l'exil du cardinal de Polignac; le renvoi de l'ambassadeur d'Espagne, et une déclaration de guerre contre cette puissance.

Quelques années après le désordre et la confusion jetés dans les finances par le système et la Banque de Law mirent le régent dans un grand embarras : cherchant les moyens de remédier aux maux de l'Etat, il lisait avec attention un mémoire qu'avait laissé le feu Dauphin, duc de Bourgogne, sur les états-généraux : le cardinal Dubois qui le trouva dans cette occupation lui dit que cette œuvre de l'élève de Fénélon était plutôt le rêve d'un chrétien ou d'un père de famille, que les réflexions et les principes d'un vrai politique ou d'un homme d'Etat : il lui promit de lui faire lui-même un mémoire sur cette matière, et quelques jours après il lui en présenta effectivement un. Ce mémoire peu connu n'est sans doute pas un chef-d'œuvre de raisonnement, ni surtout de principes et de moralité : mais il peut donner une idée assez précise de l'opinion que l'on avait des états-généraux et de la manière dont on considérait les ressorts et l'organisation du gouvernement de la monarchie française. La brièveté de ce mémoire nous engage à le faire connaître en entier.

« Ce n'est pas sans raison que les rois de France sont « parvenus à éviter les assemblées connues sous le nom « d'états-généraux. Un roi n'est pas sans sujets, et quoi« qu'un monarque en soit le chef, l'idée qu'il tient d'eux « tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, l'appareil des « députés du peuple, la permission de parler devant le « roi et de lui présenter des cahiers de doléances, ont je « ne sais quoi de triste qu'un grand roi doit toujours éloi« gner de sa présence.

« Quelle source de désespoir futur pour votre altesse « royale, qui peut un jour régner en France, si elle chan« geait par une détermination pareille la forme du plus « puissant royaume du monde, si elle associait des sujets « à la royauté, si elle établissait en France le régime de « l'Angeterre !

« L'Espagne, la France, le Pape, les Etats hérédi-

« laires de la maison d'Autriche, tous les monarques de « l'Europe, excepté ceux qui règnent en Angleterre, en « Hongrie, en Pologne, et quelques autres souverains « ont connu les vices résultant du pouvoir partagé. Le « Pape a lié les mains à ses cardinaux avec lesquels se « terminaient les opérations de son gouvernement. L'Es- « pagne a abaissé ses grands et abaissé ses Cortez. Le sa- « lut de l'Etat a suivi ces opérations.

« Que votre altesse réfléchisse un moment sur ce qui « se passe en France, quand le roi établit une loi ou crée « des impôts. La loi déjà discutée dans son conseil en « émane de la plénitude de son autorité, et il l'envoie à « ses parlements pour la faire connaître aux peuples. « Quelle force pourrait s'opposer alors à l'exécution de « la volonté du Roi? Les Parlements? Ils ne peuvent « faire que des remontrances : encore est-ce une grâce « qu'ils doivent à votre altesse royale, le feu roi extrê- « mement jaloux de son pouvoir leur ayant sévèrement « défendu d'en faire, et si toutes leurs remontrances fi- « nies, il ne plaît pas au roi de retirer ou de modifier la « loi, ils doivent l'enregistrer. Si au contraire le parle- « ment la refuse encore, le monarque lui envoie des « ordres ultérieures.

« Alors paraissent de nouvelles remontrances qui sen- « tent la faction. Les parlements ne manquent pas de « faire entendre qu'ils représentent le peuple, qu'ils « sont les soutiens de l'état, les gardiens des lois, les « défenseurs de la patrie, avec bien d'autres raisons de « cette espèce. A quoi l'autorité répond par un ordre « d'enregistrer, ajoutant que les officiers du parlement ne « sont que les officiers du roi et non les représentants de « la France.

« Petit à petit le feu s'alume au parlement, les factions « s'y forment et s'agitent. Alors il est d'usage de tenir un « lit de justice pour conduire au point qu'il faut, Mes-

« sieurs du parlement. S'ils s'y soumettent, on est obéi,
« et c'est tout ce que peut vouloir le plus grand roi du
« monde. S'ils résistent encore au retour dans leurs
« chambres, ou bien on exile les plus mutins et les chefs
« de faction, ou bien on exile à Pontoise tout le corps du
« parlement. Alors on suscite contre lui la noblesse ou le
« clergé, ses ennemis naturels : on fait chanter des chan-
« sons : on fait courir des poésies plaisantes et fugitives,
« et l'opération dont nous connaissons bien aujourd'hui
« la marche et les résultats, n'occasionne que des émo-
« tions légères qui n'ont aucun grave inconvénient, et
« le parlement n'en est pas moins exilé pour avoir été dé-
« sobéissant.

« On prend alors les jeunes conseillérs qui dominent
« dans ce corps, par famine. Le besoin qu'ils ont de vivre
« dans la capitale, l'habitude des plaisirs, l'usage de leurs
« maîtresses leur commandent impérieusement de reve-
« nir à leurs foyers, à leurs femmes entretenues, à leurs
« véritables épouses. On enregistre donc, on obéit et on
« revient. Voilà toute la mécanique de ces circonstances,
« il serait bien dangereux de la changer.

« A présent votre altesse royale connaît-elle des moyens
« plus efficaces pour s'opposer aux entreprises d'une as-
« semblée véritablement nationale qui résisterait à ses
« volontés ? Le monarque pourrait-il dire à la nation,
« comme au parlement, vous n'êtes pas la nation ? Pour-
« rait-il dire aux représentants de ses sujets, vous ne les
« représentez pas ? Un roi de France pourrait-il exiler la
« nation pour se faire obéir, comme il exile ses parle-
« ments ? Pourrait-il même faire la guerre à la France en
« cas de refus de nouveaux impôts ? Le roi est assuré de
« ses troupes contre le parlement : le serait-il contre la
« France assemblée ? Où frapperaient donc le soldat, l'of-
« ficier, le général sans frapper contre leurs compatrio-
« tes, leurs amis, leurs parents ou leurs frères ? N'oublions

« jamais que le dernier malheur des rois, c'est de ne pas « jouir de l'obéissance aveugle du soldat; que compro- « mettre ce genre d'autorité qui est la seule ressource « des rois, c'est s'exposer aux plus grands dangers. C'est « là véritablement la partie honteuse des monarques qu'il « ne faut pas montrer, même dans les plus grands maux « de l'Etat.

« Voyez la rage de la nation anglaise presque toujours « assemblée en forme d'états-généraux, contre ses rois. « Elle les a dévoués à la mort, bannis et détrônés. L'An- « gleterre était pourtant jadis la nation la plus catholique, « la plus superstitieuse et la plus soumise des nations à « ses monarques. Ah! monseigneur, que votre bon esprit « éloigne de la France le projet dangereux de faire des « français un peuple anglais. »

Le régent fut convaincu par ces raisons, et il n'assembla point les états généraux.

Louis XV laissa passer son règne de 59 années sans les assembler, et ce ne fut qu'après quinze années du sien que Louis XVI les convoqua, en 1789, c'est-à-dire 175 ans après la dernière assemblée qui avait eu lieu en 1614.

Ces états généraux présentèrent dès leur convocation des différences absolues avec ceux qui les avaient précédés.

Au lieu de faire nommer dans chaque bailliage un député pour chacun des trois ordres de l'Etat, comme cela s'était ordinairement pratiqué, un arrêt du conseil, du 27 décembre 1788, décida que le nombre des députés pour toute la France serait au moins de mille : que ce nombre serait réparti entre les bailliages en raison proportionnelle et composée de la population et des contributions de chacun d'eux; et que le nombre particulier des députés du tiers-état serait égal à celui des deux premiers ordres réunis. C'était ce que l'on appelait la double représentation du tiers état.

La première opération qui devait se faire après l'ouverture des états-généraux, qui eut lieu le 5 mai 1789, était la vérification des pouvoirs de chaque député. Ceux du tiers-état prétendirent qu'elle devait se faire en commun, entre les trois ordres. Ceux de la noblesse et du clergé s'y refusèrent.

Après les graves et nombreuses difficultés que cette dissidence excita ; après que la salle des séances du tiers-état eut été fermée ; après le serment du jeu de paume où les députés du tiers-état jurèrent de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie et affermie sur des fondements solides ; après la séance royale du 23 juin dans laquelle le roi enjoignait la séparation par ordres, cassait les précédents arrêtés du tiers-état, et ordonnait à l'assemblée de se séparer sur-le-champ ; les députés du tiers-état qui avaient pris le nom d'assemblée nationale continuèrent à s'assembler. La majorité du clergé et la minorité de la noblesse, d'abord se réunirent avec eux, bientôt après la minorité du clergé et la majorité de la noblesse s'y réunirent aussi, et le 27 juin, Bailly qui présidait comme doyen put dire avec raison : *La famille est complète.*

Cette réunion qui, dans le principe, n'avait eu pour but que la vérification des pouvoirs, entraîna avec elle la question relative au mode de recueillir les votes. Il ne fut plus question, malgré quelques protestations de quelques membres de la noblesse et du clergé, du vote par ordres. On vota par têtes, et l'assemblée qui, comme on le sait, se déclara indépendante de l'autorité royale, ajouta à son nom d'assemblée nationale celui d'assemblée constituante, décréta la constitution que le roi accepta le 13 septembre 1791, et se déclara dissoute le 30 du même mois pour faire place à l'assemblée législative.

Tels sont les documents que j'ai trouvés dans les monu-

ments historiques sur les états généraux de France, et voici les conséquences que je crois possible d'en tirer.

Les états-généraux devaient être la représentation de la nation entière par ses députés.

Ils devaient être composés des députés des trois ordres de l'Etat.

Ils auraient dû avoir l'autorité législative, l'autorité d'un corps constitué, l'autorité d'un corps permanent ou périodique; mais ils ne l'avaient pas; au contraire, les rois ne les convoquaient que lorsqu'ils le voulaient; ils déterminaient les objets soumis à leurs délibérations, ils ne leur permettaient que des remontrances, des plaintes, et des doléances, se réservant le droit de les apprécier et de statuer définitivement selon leur vouloir et leur bon plaisir.

Il n'y avait d'exception que pour les subsides et les impôts que les états devaient accorder ou refuser, et encore on établissait des impôts et on levait des subsides sans leur assentiment.

Les états-généraux n'avaient aucune sanction, aucun moyen d'assurer l'exécution de leurs délibérations ou de leurs arrêtés.

Ils n'avaient aucun principe d'existence ni de perpétuité.

Ils étaient considérés par l'autorité royale comme un danger, une entrave, un embarras, on ne les convoquait qu'à regret, dans les circonstances où l'on se croyait dénué de ressources ordinaires, pour faire diversion à des partis ou à des puissances que l'on ne pouvait combattre autrement, ou pour obtenir des subsides extraordinaires que l'on désespérait d'obtenir d'une autre manière.

Cet état de choses venait de l'absence de lois, de chartes, même de coutume solidement établie sur l'institution, l'organisation, les droits, les devoirs et les pouvoirs des états-généraux.

De là est venue la différence du sort des états-généraux de France et du parlement d'Angleterre, encore bien que ces deux institutions provinssent de la même source qui était la coopération des peuples avec le souverain dans les affaires de l'Etat, qui était en usage chez les nations qui vinrent du nord et de l'est s'établir dans la Grande Bretagne et les Gaules et en chasser les Romains. L'Angleterre eut des chartes écrites, la France n'en eut jamais.

Aussi lorsqu'en 1789 les états-généraux furent assemblés, lorsqu'ils ne trouvèrent ni lois ni usages qui déterminassent leurs droits et leurs devoirs, tant à l'égard de la nation qu'à l'égard de l'autorité royale, ils ne purent consulter que leur force, mesurer et apprécier la force du gouvernement, et agir suivant les circonstances plus ou moins favorables et suivant l'impulsion de leurs craintes ou de leurs espérances.

Il s'établit alors une lutte entre les états-généraux et le pouvoir royal dont le résultat fut l'attaque, la diminution, le démembrement et enfin l'anéantissement de ce dernier, ce qui ne fût pas arrivé si les pouvoirs du roi et ceux de la nation eussent été déterminés et assurés dans des constitutions arrêtées et déjà suivies.

LE CERF,
Professeur honoraire à la Faculté de droit.

EXCURSION A SAINT-LÉONARD-DES-BOIS.

(Suite et fin).

Le monastère fondé par St. Léonard, au pied de la butte de Narbonne, ne dura probablement pas jusqu'à la ruine du Paraclet. Le saint y mourut, couché sur la cendre; deux aveugles recouvrèrent la vue le jour de son enterre-

ment ; mais la crainte des Normands et d'autres dévastateurs fit enlever ses reliques. Selon une vie des Saints, elles furent transportées à Corbigny, dans le pays de Morvant · suivant d'autres, elles furent enlevées du temps du roi Robert, par Guillaume, comte de Bellesme, qui les fit inhumer à grands frais dans la chapelle de son château. Quoi qu'il en soit, le monastère de St.-Léonard, privé des os de son fondateur, perdit beaucoup de son importance, et devint un prieuré dépendant de l'Abbaye St.-Vincent du Mans. L'église paroissiale, dont l'architecture est fort médiocre, et présente cependant quelques caractères d'antiquité, a été construite sur l'emplacement même de l'oratoire du vieil ermite.

Les reliques de St. Cénery eurent le même sort que celles de son voisin de Vandœuvre ; la crainte des Normands les fit transporter à Château-Thierry, sous le règne de Charles-le-Simple, et une forteresse s'éleva sur les ruines de l'abbaye.

Au lieu d'aller coucher à Saint-Léonard, je crus plus romantique de m'arrêter à quelques pas du bourg, au manoir de Linte, transformé en ferme, et dont les dimensions, les fenêtres en croix, les cheminées ornées de sculptures, les fossés à demi-comblés, les ruines enfin, révèlent l'ancienne splendeur. On me conta beaucoup d'histoires de revenants, à propos de la chambre du propriétaire, que je devais occuper en son absence, et les rats furent les seuls hôtes nocturnes dont j'eus à constater les courses bruyantes et le sabbat presqu'infernal.

A côté de la ferme est un moulin, qui fut autrefois une forge, ce qu'attestent de nombreuses scories éparses aux alentours.

Ma fenêtre donnait sur la butte de Narbonne, et le spectacle grandiose qu'elle me présentait déjà, me détermina à la gravir avant d'avoir pris aucun repos. Je passai la Sarthe en sautant de pierre en pierre, sans me mouil-

ler plus que ne l'avait fait le bienheureux saint Cénéric, et je commençai mon ascension. Un vieux paysan s'offrit pour mon guide.

C'est toute une Odyssée pittoresque qu'un voyage autour de cette butte de Narbonne, accroupie au milieu des autres comme un immense quadrupède oriental, et couronnée, comme Cybèle, de murailles rocheuses coiffées de haies vives. Derrière soi, on laisse le moulin et le manoir de Linte, puis, au-delà des prairies, le clocher de Sougé qui les domine; à droite, on plane sur le petit vallon de Saint-Léonard, autour duquel la Sarthe dessine une enceinte presque circulaire, protégée ou pour mieux dire, menacée par la butte de Haut-Fourchet ou Pau-Fourche, qui ressemble de là à un grand ravin bordé par les eaux : plus loin, on s'assied sur une pierre placée auprès du chemin tournant qui conduit à Vilaine-la-Juhel, et l'admirable perspective qui se présente alors, le panorama de plaines, de montagnes, d'eaux et de rochers, de moissons et de forêts, la butte du Déluge, la butte Saint-Laurent, la butte Chaumont dans le lointain, le tout animé par le chant des pâtres, le bruit des cascades, les teintes violettes du soleil couchant, commandent une halte que le peintre sait mettre à profit, et qui n'est pas sans fruit pour le poète.

Comme contraste, il faut revenir par le versant opposé, en face duquel est une autre butte plus sauvage et plus inculte que ces sœurs; il faut diriger ses yeux attristés vers le ravin profond qui les sépare, et vers le ruisseau à peine perceptible qui va se perdre sous les herbes et sous les pierres, jaloux qu'il est des prés verdoyants et de la rivière resplendissante dont l'autre versant jouit avec orgueil.

Des sommets de Haut-Fourchet et de Narbonne, on découvre un horizon d'une grande étendue, Alençon, Fresnay, Beaumont, le Mans, Sillé-le-Guillaume; l'Orne,

la Sarthe et la Mayenne sont en présence. Les solitaires du moyen-âge voulaient bien s'isoler du monde; mais il leur fallait de temps à autre pouvoir gravir quelques montagnes, comme Jésus tenté par le démon, et jeter sur les royaumes de la terre un de ces regards indécis où il entrait peut être autant de regret que de dédain.

Un proverbe à peu près rimé consacre l'immensité de ce point de vue. On dit dans le pays :

> Si Paufourche était sur Narbonne
> On verrait Paris et Rome.

On dit encore :

> Si Narbonne était sur Haut-Fourchet
> On verrait toute la cité

La sagesse des nations a, comme on le voit, exagéré singulièrement les dimensions de ces montagnes. Mais les deux proverbes que nous citons servent toujours à quelque chose : d'abord à attester que la même butte s'appelle indifféremment Haut-Fourchet et Pau-Fourche; ensuite, comme nous le fait observer notre ami Léon de la Sicotière, à fixer la signification du mot cité, *civitas*, qui n'indique pas seulement une agglomération de maisons, mais un canton, mais un pays.

Dès le but de notre excursion autour de Narbonne, mon guide m'arrêta à mi-côte, au bord d'un trou d'une quinzaine de pieds de profondeur et d'environ quarante pas de tour.

— Ceci est le Puits-aux-Sarrasins, me dit-il : lorsque les Anglais qui étaient campés à Narbonne, furent débusqués par les nôtres qui occupaient la butte du Déluge, ils enterrèrent ici, en se retirant, onze poulets et une poule, le tout en or : on a fait beaucoup de fouilles, comme vous voyez, mais elles n'ont eu aucun succès.

On parle encore d'un poinçon d'or et d'un poinçon d'argent cachés là-haut, sous un buis. Mais il y a beaucoup de buis sur la montagne, et l'endroit n'a jamais pu être découvert.

Sur un autre point, à trente pas de la croix des Echameaux, il était aussi question d'un trésor caché ; des étrangers, que l'on croit Anglais, y vinrent avec de vieux titres dont ils semblaient suivre les indications : et toutes leurs recherches furent inutiles.

L'ancien sacriste de la paroisse, qui est mort, m'a raconté bien des fois un grand événement qui lui était arrivé à lui-même. Il avait entendu dire qu'un trésor était enfoui au détour du chemin, au pied de la croix de la Barre. Il s'associa avec le vicaire de la paroisse, et, par une belle nuit, ils se mirent à l'œuvre. Après avoir long-temps creusé, ils découvrirent enfin un vaste chaudron rempli d'or. Mais ce chaudron résistait à toutes les pioches et à tous les efforts de ces deux hommes. Il allait céder enfin, lorsqu'un bruit étrange se fit entendre : des légions de diables à cheval accouraient, avec des cris extraordinaires, par le chemin de la montagne : le vicaire s'enfuit à l'église ; le sacriste lâchant prise, s'échappa de son côté, et jamais, depuis cette nuit lugubre, ils ne purent retrouver la trace des ces richesses qu'ils avaient entrevues.

Le récit de mon guide m'expliqua pourquoi Narbonne, que l'on appelle aussi quelquefois Sorbonne, reçoit souvent un troisième nom, celui de *Ville de Finance.*

Les seuls trésors que l'on ait trouvés dans ces buttes sont, à l'exception d'une découverte que je signalerai tout-à-l'heure, et sans parler des carrières d'ardoises, qui ont aussi leur prix, de vieilles ferailles et de vieux boulets, reliques des combats dont ces éminences ont été le théâtre. Saint-Léonard était un pays de frontière ; la Normandie et le Maine se joignaient là, et les guerroyeurs du temps avaient élevé, sur les flancs de Narbonne, des retran-

chements d'une grande étendue, dont la double enceinte est encore fort apparente. Certains historiens attestent même y avoir vu les débris d'une forteresse, et la charrue des laboureurs heurte encore çà et là des fondations ensevelies, et des constructions à fleur de terre.

On m'avait dénoncé un aubergiste, comme détenteur d'une pièce de monnaie, rencontrée avec bien d'autres dans une marmite, sur les rochers d'Antoguère, entre Saint-Cénery et Saint-Léonard. La pièce dont s'agit, à laquelle son possesseur semblait attacher beaucoup d'importance, se trouva être une de ces médailles de cuivre, frappées, le 14 juillet 1790, en mémoire de la fédération du Champ-de-Mars.

Je profitai du bon vouloir de mon *Cicerone*, pour l'interroger sur deux monuments de la nature, qu'un touriste ne pouvait négliger. Je veux parler de la Pierre-au-Diable et du lit de Saint-Léonard.

La pierre-au-Diable est située dans un pré, au pied de roches élevées, sur la route de Saint-Léonard à Saint-Cénery. Elle aurait servi à fabriquer de la monnaie, et ce qui le prouve, c'est que sa surface est semée de petites empreintes circulaires, qui ressemblent assez à des empreintes de monnaies. Les traditions de la butte de *Finance* ont encore passé par là.

Sous les rochers eux-mêmes sont creusées quelques grottes, dont une se nomme la *Maison-à-la-Belle.* Dans une grotte voisine, se retiraient il y a fort long-temps deux bœufs noirs, dont le premier venu pouvait se servir pour labourer à la charge seulement d'obéir à deux conditions, la première, de déposer cinq sous sur le joug, la seconde, de ramener les bœufs avant le coucher du soleil. Celui qui aurait manqué à ces conditions, où à l'une d'elles aurait éprouvé de grands malheurs.

L'Esprit qui présidait à ce cortilège avait parfois des accès d'humeur joviale. Un jour, deux pauvres diables

labouraient avec les bœufs noirs. L'un d'eux, que la faim pressait, dit à l'autre : « Si nous avions un bon dîner ! »

A peine avait-il prononcé ces paroles qu'une table bien servie parut devant eux, avec une serviette blanche pour chacun. Mais l'histoire ne dit pas qu'ils en aient profité.

Le lit ou le tombeau de Saint-Léonard est une pierre d'environ sept pieds de longueur, et large en proportion. Elle repose, dit-on, sur quatre pierres moins volumineuses. L'une des extrémités est bombée, et affecte la forme d'un oreiller ; l'autre est creusée, et l'on croit y voir des empreintes de pieds humains. La rivière qui paraît avoir changé de cours, baigne et cache entièrement aujourd'hui cette pierre, dans laquelle on a voulu reconnaître un dolmen : il serait plaisant que la pierre où les Druides faisaient leurs sacrifices, eût plus tard servi de couche ou de tombe à l'Ermite chrétien. Mon compagnon, plus que septuagénaire, avait long-temps fait le métier de plongeur, pour aller chercher, moyennant une récompense honnête, sous la pierre miraculeuse, une mousse que les dévots se mettaient dans les oreilles. C'est au moyen de cette mousse que le saint patron guérit les surdités, les maux d'oreilles et les maux de tête. Il paraît que les grandes eaux du dernier hiver ont brisé le tombeau du vieil ermite et j'ai vu sous l'une des arches du pont communal, un bloc énorme que l'on m'a dit provenir de cette ruine.

Il me restait à visiter l'église, le curé et l'instituteur. L'église du lieu est peu remarquable. Le maître-autel, orné d'un tabernacle et de quatre médaillons bizarres, porte cette inscription écrite en grosses lettres, et assez gauchement espacée :

MES—ENFANS, AIMEZ-VOUS LES UNS LES—AUTRES.

Je ne sais si, à Saint-Léonard même ce précepte chrétien est bien en faveur.

Dans le chœur, à gauche, est une niche sculptée, et dans cette niche un buste de saint Léonard en bois peint. Le saint a un capuchon de moine, rabattu sur ses épaules. Sa tête creuse, et ouverte par derrière, renferme une relique de saint Léonard, et, peut-être, l'authentique qui la consacre. Personne encore n'en a vérifié l'existence : mais les pélerins qui abondent à Saint-Léonard, surtout le quinze octobre, jour de la fête patronale, n'y regardent pas de si près.

Une autre niche plus spacieuse, pratiquée dans le mur séparatif du chœur et de la nef, contient un groupe en pierre ou en composition, représentant la Vierge au tombeau, entourée des douze apôtres. Les formes de la Vierge sont fort allongées, et toutes ces figures ont une sorte d'originalité expressive : elles sont de demi-grandeur, et, pour la plupart, drapées à la romaine. Saint Pierre porte une étole et une couronne de fleurs fanées, distinction qui était bien due au patron primitif de l'Oratoire. Un treizième personnage est à genoux au pied du tombeau : c'est un ancien curé du lieu, que la reconnaissance des fidèles a cru pouvoir ajouter, après coup, au groupe évangélique dont il fait partie.

La légende des douze apôtres, entourant la Vierge au tombeau, est très-populaire, et se trouve reproduite, par la sculpture ou autrement, dans un assez grand nombre d'églises. Pour en trouver la source, il faudrait remonter jusqu'à Méliton, évêque de Sardes, père putatif d'un livre curieux ayant pour titre : *Liber de transitu beatæ Mariæ Virginis*, dans lequel Robert Wace a puisé les détails dont il a enrichi son poëme de la Conception (1). Voici la légende

(1) L'Etablissement de la fête de la Conception, poëme inédit de Wace, trouvère Anglo-Normand, publié pour la première fois par MM. G.-S. Trebutien et Georges Mancel, bibliothécaires de la ville de Caen. — A Caen, B. Mancel, rue St.-Jean.

telle qu'elle est consignée dans le livre attribué à l'évêque de Sardes, et traduite par les éditeurs de Wace.

« Comme notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ était attaché à la croix pour le salut des hommes, il aperçut à ses pieds sa mère et Jean l'Evangéliste, qu'il aimait au-dessus des autres apôtres, parce qu'il avait conservé la pureté de son corps, et il lui confia la garde de sa mère en disant, à lui : « Voici ta mère! « à elle :« Voici ton fils! » Depuis cette heure, la sainte mère de Dieu resta spécialement confiée aux soins de Jean, tant qu'elle demeura sur la terre, et, lorsque les apôtres eurent commencé leurs prédications à travers le monde, elle habita au pied de la montagne des Oliviers chez les parents de l'Evangéliste.

« Or, il advint, l'année que le Christ fut monté au ciel, un jour que Marie pleurait retirée dans la partie la plus secrète de la maison, qu'un ange lui apparut resplendissant de lumière et lui dit : « Salue, bénie du Seigneur ! voici « un rameau de palmier que je vous apporte du Paradis ; « vous le ferez porter devant votre cercueil lorsque dans « trois jours vous serez délivrée de votre corps. Votre fils « vous attend avec les Trônes, les Anges et toutes les « Vertus du ciel. — Je vous en prie, répondit Marie à « l'ange, faites que tous les apôtres puissent se réunir « auprès de moi. Et l'ange reprit ; « Aujourd'hui par la « puissance du Seigneur, les apôtres viendront à vous. » —Alors la Vierge se mit en oraison.

« Tout-à-coup, à l'instant même où le bienheureux Jean prêchait à Ephèse, à la troisième heure, voilà qu'un tremblement de terre se fit sentir, et qu'une nuée l'enleva à tous les yeux et l'amena devant la porte de la vierge Marie. A sa vue, la très-sainte Mère de Dieu fut remplie de joie, et lui dit : « Souviens-toi, mon fils, des paroles « du Seigneur ton maître, par lesquelles il me recom- « mande à toi, car je vais mourir dans trois jours, et j'ai « entendu les Juifs se dire entr'eux : « Attendons le jour

« de la mort de celle qui engendra le séducteur, et nous « brûlerons son corps.

« Et Jean lui ayant dit : « Pourrais-je, ô ma mère, pré- « parer moi seul des funérailles dignes de vous ! quels « honneurs rendrai-je à votre corps, si mes frères les dis- « ciples et les apôtres ne viennent pas? » Et voilà qu'aussitôt, par l'ordre du Seigneur, tous les apôtres furent enlevés des lieux où ils prêchaient la parole de Dieu, et déposés par une nuée à la porte de la maison habitée par la mère du Sauveur. Et se saluant réciproquement, ils s'étonnaient en disant : « Pour quelle cause sommes-nous ainsi réunis ! »

Si les fidèles de St.-Léonard avaient connu cette légende cent fois vénérable, ils auraient peut-être hésité à la dénaturer par l'adjonction bizarre de leur apôtre de contrebande.

Quant au curé actuel, il faisait, au moment de mon arrivée, botteler ses foins aux bords de la Sarthe, et je le trouvai, comme Jacob, couché sur l'herbe tendre, au milieu des troupeaux et des faneuses.

En entrant chez l'instituteur, dont la porte était ornée d'arabesques et de médaillons sculptés en granit, à la mode de la Renaissance, je m'attendais à l'entretien d'un de ces vieux magisters de village, qui braillent au lutrin, jouent du serpent, surchargent leur nez bourgeonné d'épaisses lunettes, parlent comme un chantre, et gesticulent comme un martinet en fonctions. Le magister de St.-Léonard était un jeune homme, de la jeune France, doué d'une physionomie heureuse, d'une intelligence ouverte, d'un vin de Saumur pétillant, et qui n'avait pour le moment sur sa table que des gravures de modes, une boîte d'allumettes chimiques, et quelques romances de Mlle. Loïsa Puget.

D'où je conclus, en regardant à travers les seigles mon manoir de Linte, qu'il n'y avait plus de pays sauvages, et que St.-Léonard-des-Bois était devenu le centre de la civilisation française.

Paul Delasalle.

POUR LES AMES EN PEINE.

Un soir, comme je parcourais la campagne d'Arles et suivais le chemin qui conduit aux Aliscamps, j'aperçus un ancien autel enchassé dans les ruines d'un mur, et j'y lus : *Pour les âmes en peine.* Sous les voûtes d'un temple cette inscription m'eût fait songer aux morts; dans les champs, sous l'azur libre et sans limite des cieux, elle appela ma pensée sur les vivants : n'est-elle pas en effet le premier séjour des âmes en peine cette vie où, par un mystère dont le régulateur suprême s'est réservé le secret, le mal triomphe toujours du bien? Pénétré de cette pensée qui tourmentait mon esprit depuis l'âge où le voile de l'illusion tombe devant nous à chaque pas pour ne plus se relever, je m'agenouillai, je joignis les mains avec ferveur, et, appuyant mon front contre l'autel délaissé :

Pour les âmes en peine! murmurai-je à voix basse;

Pour celles qui aiment et ne sont point aimées;

Pour celles que le vice enlace de ses piéges impurs;

Pour celles qui, sentant leur faiblesse en présence du devoir, tremblent et fléchissent sous le fardeau sacré qu'elles veulent cependant porter jusqu'au tombeau;

Pour celles dont les nobles instincts sont raillés, paralysés par l'égoïsme qui les étreint, les serre et les glace;

Pour celles qui souffrent de voir souffrir et ne peuvent pas soulager ce qui souffre;

Pour celles que l'intelligence consume, lumière qui ne trouve pas à se manifester, lave que la terre comprime et qui, refoulée sur elle-même, ronge et dévore son cratère;

Pour celles qui avaient su conquérir la gloire ou fait

assez pour la conquérir, et que l'oubli couvre déjà de ses ténèbres froides et solitaires;

Pour celles qui se débattent sous les entraves d'un corps en ruine;

Pour celles dont l'indignation fière et courageuse proteste contre l'abaissement de leur patrie et qui répondent par des larmes de sang et des paroles de flamme, aux pleurs, aux gémissements des nations opprimées;

Pour tout ce qui aime, pour tout ce qui sent, pour tout ce qui pense! pour tout ce qui veut le bien et s'efforce de le pratiquer. —

Il avait sans doute une de ces âmes douloureusement privilégiées celui dont la main pieuse éleva cet autel en y faisant un appel à la prière pour le soulagement des âmes en peine; peut-être songeait-il à lui-même? Il choisit cette place parce que, dans la solitude du temps, la pensée est plus libre, le cœur moins accessible aux velléités impures, et l'ame entière plus généreuse. Image de la vie, ce chemin qui conduit à des tombeaux prédispose l'esprit aux sentiments solennels, et l'espoir qu'une partie de ces sentiments lui serait acquise dans la prière épanchée au pied de cet autel, cet espoir vint se mêler sans doute à la pensée bienfaisante dont ce monument est une si touchante expression. Oh! cet espoir n'a pas été déçu; ce que je sens devant cette inscription, d'autres avant moi l'auront senti comme moi, car la douleur est comprise de la douleur, et c'est par cela que se révèle aux hommes la fraternité qui les unit et le devoir de s'entraider!

Lorsque vous passerez devant l'autel consacré au soulagement des âmes en peine, agenouillez-vous, priez, ô vous qui aurez lu ces pages, et pensez à celui qui les a écrites.

Jules Canonge (de Nismes).

LA CHASSE AUX GRANDS HOMMES.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DU CALVADOS.

Monsieur,

Il y a dans chaque pays des villes privilégiées, des villes qui ont reçu du ciel la mission de conserver le rire, si jamais cet hôte divin venait à être exilé des autres lieux. Elles gardent le dépôt éternel des précieuses bévues, des naïvetés adorables ; à elles le monopole de tout ce qui est drolatique. Les Grecs, nation plus sophiste que joviale, avaient cependant, pour se récréer, les Abdéritains ; et en Allemagne, toutes les facéties traditionnelles, toutes les âneries légendaires sont mises sur le compte de je ne sais plus quel *burg* germanique, patrie du fameux Eulen Spiegel et du joyeux abbé de Calemberg, dont l'un est le père des *espiégleries*, et l'autre l'inventeur des *calembourgs*. Ce rôle, fort amusant pour le public, d'éditeur responsable de toutes les bouffonneries locales, c'est la ville de Bayeux qui l'usurpe dans notre pays ; ou plutôt je me trompe, ses habitants le remplissent avec trop de conscience et de succès, pour ne pas croire qu'ils y étaient prédestinés. Vous en jugerez en écoutant le récit de ce qui vient de m'arriver, *à moi-même, Monsieur, sans nulle vanité*, le samedi 1er. octobre 1842, car j'aime à préciser les dates.

J'étais allé visiter les ruines de l'abbaye de Saint-Gabriel. Une autre fois, je vous dirai combien ce monument est digne de fixer l'attention de l'antiquaire et du poète et quels souvenirs pleins de puissance et de charme s'at-

tachent au vieux prieuré. Une autre fois, je pourrai déplorer avec vous l'action outrageuse du temps et des moines dont l'un achève d'abattre ce que les autres ont déjà à demi renversé. Le chœur de l'abbaye, précieux modèle du style roman le plus pur, va tomber un de ces jours, si l'on n'y prend garde. Les voûtes, construites en petites pierres serrées, s'affaissent en suivant les courbes les plus menaçantes, et prennent un ventre effrayant pour le visiteur; quelques parties détachées gisent déjà sur le sol, et quand le vol bruyant des pigeons, seuls hôtes de l'église dépouillée, vient interrompre la contemplation de quelque rare pélerin, il semble que les vieux murs et les arceaux chancelants tremblent au souffle de leurs ailes et vont tout-à-coup s'écrouler. On dit que l'Etat veut acheter l'abbaye pour la réparer et la conserver. Je le souhaite de tout mon cœur, mais qu'il se hâte; sans cela, il n'aurait plus à réparer que des décombres, à conserver que des débris.

De Saint-Gabriel à Bayeux le chemin est court et un des plus délicieux qui se puissent voir. Il est bordé de chaque côté par de grands arbres dont les branches touffues se rejoignent en voûte au-dessus de votre tête. De nombreux détours de la route bornent tout-à-coup la vue par un mur de feuillage; on se croirait dans les allées d'un grand parc. Puis, en approchant de la ville, on voit se dessiner sur le fond du tableau le profil majestueux de la cathédrale, qui dès-lors absorbe toute l'attention du voyageur.

Lorsque j'entrai dans Bayeux, à pied, et dans le plus modeste équipage que jamais touriste ait rêvé, je fus surpris du grand nombre de personnes à l'air affairé, au regard inquisiteur, qui se pressaient dans la grande rue de la ville. Les unes lisaient d'énormes affiches, au haut desquelles je ne pus distinguer que ces mots en gros caractères : CENT FRANCS DE RÉCOMPENSE; les autres circu-

laient les mains dans leurs poches, en regardant sous le nez tous ceux qui paraissaient venir de Caen. Bon, me dis-je, il s'agit de quelque chien perdu ou de quelque bijou retrouvé, et je continuai ma route. Mais en passant sous le pignon aigu d'une vieille maison qui surplombait dans la rue, je fus tout-à-coup appréhendé au corps par deux hommes. Sans me donner d'explications, et malgré mes plaintes, ils me conduisirent dans une salle que j'ai su depuis être le lieu où s'assemble l'académie champêtre (je voulais dire agricole) et littéraire de Bayeux.

Il est vrai, Monsieur, que je n'avais point de passe-port. Je me crus donc tombé entre les mains de la police, quoique la mine silencieuse et presque savante de mes compagnons forcés parût démentir mes suppositions. Leur costume noir, leur tournure pédante, les faisait ressembler à des régents de collége. Qu'on me conduise devant M. le maire, m'écriai-je; c'est une atteinte portée à ma liberté; vous n'avez pas le droit....... et autres phrases qui sont perpétuellement à l'usage des gens qu'on arrête contre ceux qui les saisissent. —Patience, Monsieur, me répondit un de mes gardiens avec un ton doucereux, nous ne voulons pas vous faire de mal. Qui sait? c'est peut-être à votre honneur que va tourner cette affaire. Ne vous fâchez pas, et tout ira bien. — Mais enfin, expliquez-moi cette conduite; que je sache au moins.....

— Ecoutez, reprit le plus noir de mes acolytes qui avait déjà parlé (l'autre était silencieux comme un déchiffreur d'hiéroglyphes), écoutez, et ne riez pas. Nous avons aussi éprouvé le besoin, il y a quelque temps, de fonder une société, une sorte d'académie, pour cultiver les légumes rares et les belles-lettres, pour encourager les bœufs gras et les poètes. Rien de mieux. Peut-être n'en avez-vous pas entendu parler?

Je baissai la tête en signe d'assentiment. — Ce n'est pas tout, continua mon homme; avec une société savante,

nous avons voulu avoir des grands hommes. Une ville comme la nôtre ne saurait en manquer; il nous en faut, et nous en aurons, dûssions-nous les prendre de force et les enrôler au moyen de la presse, comme les matelots anglais. Depuis quelques jours nous faisons des fouilles dans le pays, nous guettons les voyageurs, et peut-être arriverons-nous ainsi à trouver notre contingent de célébrités locales.

— Grand Dieu! m'écriai-je, quelle déplorable erreur. On me prend ici pour un grand homme bayeusain ou à peu près! Mais, ô le plus malencontreux des inquisiteurs, ne pourriez-vous pas vous contenter des illustrations passées, et recruter vos grands hommes dans l'histoire et non sur la grande route?

— Monsieur, notre programme ne dit rien de précis à cet égard. Il indique bien comme objet spécial de l'attention des Bayeusains, les trois *Chartier*, dont l'un est célèbre parce qu'il reçut le baiser d'une reine, l'autre parce qu'il fut évêque, et le troisième sans doute parce qu'il était de la famille; mais lisez vous-même, et vous verrez que l'académie demande des Recherches analytiques sur tous les grands hommes du Bessin, ce qui comprend, je pense, les vivants comme les morts.

Je frissonnai à ce mot terrible de *Recherches analytiques*. —Quoi donc, vous allez disséquer vos grands hommes tout vivants! Mais à ce prix personne ne voudra d'un pareil titre. Les trois Chartier au moins sont morts depuis plus de quatre siècles, ils peuvent tout supporter. Et, de grâce, comment espérez-vous honorer cette trinité glorieuse?

— Monsieur, reprit-il, nous avons fait une plaque en marbre, ou plutôt c'est notre archiviste qui l'a faite. Sur cette plaque de marbre que nous clouerons à un mur, nous rendons hommage à toute la famille en bloc. C'est

plus économique, et d'ailleurs notre archiviste nous assure que c'est d'un excellent goût.

— Ainsi vous croiriez convenable, si Victor Hugo était né dans vos murs, de lui dresser une inscription ainsi conçue :

ICI NAQUIRENT
VICTOR HUGO QUI FUT POETE
SON PERE
QUI FUT GENERAL
ET SON FRERE ABEL
QUI FUT
REDACTEUR DE LA FRANCE
PITTORESQUE.

—Oh! que vous l'entendez bien! C'est cela même, et vous en oubliez encore. Plus la liste est longue, et mieux cela vaut.

—Et, je vous prie, lui dis-je, que donnerez-vous à vos grands hommes, j'entends à ceux qui vivent ; car aux morts, vous donnez des plaques collectives et économiques ?

— Monsieur, rien du tout que l'honneur d'être soumis à des recherches analytiques, mais il y a cent francs pour ceux qui les auront découverts. Pourvu que le même individu puisse en ramasser un bon nombre et gagner ainsi toute la somme! car, je vous le demande, pour peu que les inventeurs fussent une vingtaine, le prix, d'honnête qu'il est, ne deviendrait-il pas bien mesquin? Moi qui vous parle, j'ai déjà recueilli trois grands hommes, un feuilletoniste, un touriste et un ex-peintre Si par hasard, monsieur, vous réunissez les qualités requises, de grâce, ne me cachez rien ; vous ne voudriez pas me faire tort. Du reste, notre archiviste va vous interroger, et il verra bien ce qui en est, car c'est un antiquaire et de plus un numismate.

On me conduisit alors dans un cabinet où je me trouvai en face de ce redoutable chef de cette conscription d'un nouveau genre. Je ne vous dirai pas, Monsieur, tous les moyens qu'il employa pour découvrir si je ne satisfaisais pas aux conditions de son programme. Qu'il vous suffise de savoir que j'échappai à l'horrible analyse en lui prouvant que j'étais caennais, et de plus, né par-delà le pont de Vaucelles, limite du Bessin, comme chacun sait. Mon argument péremptoire fut que j'avais écrit dans votre *Revue*. J'offris cependant pour rendre quelque service à l'archiviste désappointé, d'aller découvrir à mes frais le rocher du Calvados, que le brouillard m'avait empêché de voir, il y a deux ans, mais on me refusa. J'obtins seulement permission de quitter au plus tôt une ville qui va devenir dangereuse pour les voyageurs, si l'autorité n'y veille pas, et me voilà heureusement sauvé des griffes de cette académie malfaisante.

O Bayeusains, qui avez un numismate et la belle madame D., n'êtes-vous pas heureux ? Que vous manque-t-il, et pourquoi cherchez-vous des grands hommes?

Agréez, etc.

Georges Besnard.

Poésies.

LE CHATEAU DE L'ABYME,

Légende Nivernaise, 1022.

> Mais avec tant d'horreur voir trahir ma tendresse!
> Employons à mon tour le courage et l'adresse.
> Voyons comment, perfide avec naïveté,
> Ce front pourra s'armer contre la vérité!
>
> DUCIS; *Othello, acte V, scène IV.*

Yseult, arrêtons-nous sur ces rochers déserts... (1).
Malgré la nuit qui tombe et s'épand dans les airs,
Contemplons un moment, de leurs lugubres cîmes,
La chute du torrent brisé par les abymes...
Mais pourquoi ces regards d'un brusque émoi troublés ?
Jésus ! qu'avez-vous donc, pauvre enfant, vous tremblez?..

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui s'approchait dans l'ombre.

Près de ton vieil époux prends place, ô mon bonheur !...
Qu'il est doux de rêver sous la moite fraîcheur
Que de ces folles eaux l'éblouissante écume
Lance en poussière humide au vent qui la parfume;
Tandis que sur la plaine, où meurt le couvre-feu,
Tout s'éteint, tout s'endort... à la garde de Dieu!

(1) Sur l'une des sources du Noain, à quelques mètres nord de la ville (Entrains), est une planure circulaire, naguère couverte et embarrassée de buissons. C'était, disait-on, une ruine féodale, et la tradition en faisait le théâtre d'un tragique événement: un seigneur déshonoré par sa femme l'avait précipitée dans l'abîme.

(*Album du Nivernais*, tome II).

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult qui s'effrayait dans l'ombre.

Là-bas, vois-tu, là-bas, sur les verts alentours,
Mon manoir hors du lac allonger ses neuf tours?...
Par Saint-Pierre d'Entrains, c'est un puissant domaine!
Un paradis jeté dans l'existence humaine!
Cependant la douleur, tant la vie a d'assauts,
N'a pas toujours, Yseult, respecté ses arceaux...

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui se taisait dans l'ombre.

Ton chapelain conteur, à la veillée assis,
Ne t'a jamais parlé sans doute, en ses récits,
D'Hervé, mon bisaïeul, de fatale mémoire...
Oh! c'est une cruelle et lamentable histoire,
Yseult!... De la cacher ma race a pris souci;
Moi, je vais te la dire... écoute, la voici:

Et Raoul observait impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui se signait dans l'ombre.

Hervé, vrai loup de guerre, à mon âge arrivé,
S'énamoura jadis, cet imprudent Hervé!
Ainsi que moi, du reste!... Oh! que c'était folie,
N'est-ce pas?... Une enfant toute jeune et jolie...
Pour elle il s'éprit donc comme un prompt jouvenceau,
Lui, vieillard!.. Neige et fleurs!.. La tombe et le berceau!

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui soupirait dans l'ombre.

Auprès de cette épouse il fit tant et si bien
Pour mériter l'amour dont on leurrait le sien,
Qu'il y prit foi, l'aveugle!... A son cœur noble, aisée,
L'erreur berça long-temps sa tendresse abusée.
Digne homme, assez naïf pour croire à la vertu!

La dame avait un page... un page... comprends-tu?

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui larmoyait dans l'ombre.

Un page .. un serf obscur... comme ton page Yvain;
Et qu'il avait donné comme il eût fait d'un nain,
D'un joyau, d'un faucon... sans importance aucune.
Mais il lui vint soupçon... Dès le soir, à la brune,
Le page, en mission lancé, de prime-abord
Disparut... comme Yvain .. Comprends-tu bien encor?..

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult qui tressaillait dans l'ombre.

Or, le lendemain même, aux lieux où nous voilà,
Le vieux comte outragé la conduisit... et là,
Siégeant où nous siégeons, sans cris, sans violence,
Sans témoins que le ciel, la nuit et le silence:
« Berthe de Limanton, comtesse de Druy,
« Je vous aimais, dit-il, et vous m'avez trahi! »

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui frissonnait dans l'ombre.

« Hélas! qu'avais-je fait, qu'échanger sans détour
« Un amour vrai, mon Dieu, pour des semblants d'amour?
« Dans le premier combat, où je jouai ma vie,
« Femme, j'ai moins frémi que de ta perfidie,
« Car l'acier tue ou manque... Oui, mais la trahison...
« C'est mieux que le poignard, vois-tu...c'est le poison. »

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui défaillait dans l'ombre.

« Quel art t'a-t-il fallu pour tenir endormis
« Une âme confiante et des regards amis?
« Réponds!... Toi qu'adorait ma faiblesse imbécile,
« N'as-tu jamais songé que ce lion docile,

« Ce lion, qui léchait tes pieds à ton foyer,
« Pouvait trouver encor... des dents pour te broyer? »

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui se mourait dans l'ombre.

« Berthe, tes pleurs sont vains à me tromper ici! »
Yseult, ma blonde Yseult, pourquoi pleurer ainsi?...
« Berthe, j'ai pour aveu ta pâleur sépulcrale! »
Yseult, ma blonde Yseult, que vous êtes donc pâle?...
« Priez Dieu! fit le comte : à genoux! à genoux! »
Yseult, ma blonde Yseult, pour qui donc priez-vous?...

Et Raoul observait, impénétrable et sombre,
Yseult, la blonde Yseult, qui s'affaissait dans l'ombre.

Au gouffre Hervé dès-lors par degrés la poussant :
« Berthe, méfiez-vous... ce granit est glissant... »
Toi-même, ô mon Yseult, prends bien garde au vertige...
-Mais, Raoul...mais c'est vous...-Prenez-garde, vous dis-je!!

Puis au fond de l'abyme un long cri se perdit...
Et des hauteurs du pic Raoul seul descendit.

HIPPOLYTE GUÉRIN.

A UNE FEMME SCEPTIQUE.

Oh! quelle étrange fantaisie,
Pourquoi me demander des vers?
Hélas! ma pauvre poésie
Se meurt des maux que j'ai soufferts.

Vous avez jeté sur la plage
Les débris d'un cœur ulcéré;
Pourquoi charger votre bagage
De son adieu désespéré?

Des vers ! fi donc ! quelle sottise !—
Dans les coins de notre univers
Quand un cœur bat, s'ouvre ou se brise,
Ce cœur ne se plaint pas en vers.

Il gémit, il crie, il blasphème,
Maudit Dieu qui l'a renversé,
Pleure en voyant fuir ce qu'il aime...
Non dans un rhythme cadencé.

L'imprudent vaincu par vos charmes,
S'il pouvait (ah ! vous en ririez),
Imprégner de toutes ses larmes
Ses vers que vous emporteriez ;

S'il pouvait y verser son âme,
Présent, espoir et souvenir,
Ces troubles, ces rêves de flamme,
Qui font vivre.... et qui font mourir ;

S'il pouvait y fondre son être,
Lui qui voudrait sortir d'exil,
Lui d'ailleurs qui peut disparaître
Sans qu'un cœur dise : « où donc est-il ? »

Ces vers il les ferait sans peine,
Car vous iriez, il le sait bien,
Noyer tout cela dans la Seine,
Vous qui ne croyez plus à rien.

A..

20 septembre 1842.

L'ÉTABLISSEMENT DE LA FÊTE DE LA CONCEPTION, *dite la Fête aux Normands*, par Wace, trouvère anglo-normand du XIIe. siècle, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par MM. G. Mancel et G.-S. Trebutien, conservateur et conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la ville de Caen. Un vol. in-8°. Prix : papier fin, vergé, 7 fr.; grand papier de Hollande tiré à vingt-cinq exemplaires, 25 fr.

Deux de nos concitoyens, rivaux d'érudition et érudits avant l'âge, MM. G. Mancel et G.-S. Trebutien, viennent de se signaler par un travail des plus remarquables sur nos antiquités littéraires, je veux dire la publication du poème de Wace sur l'*Etablissement de la Fête de la Conception*, chez nos aïeux les Normands, au temps de Guillaume-le-Conquérant.

Cette publication nous intéresse vivement et à plusieurs égards :

1°. Comme monument curieux de notre langue et de notre littérature normandes, aux temps voisins de leur premières origines, c'est-à-dire vers le milieu du XIIe. siècle;

2°. Comme l'œuvre d'un de nos plus anciens trouvères, connu pour avoir été élevé aux écoles de Caen, et avoir long-temps après et constamment habité cette ville, et fréquenté la cour de nos duc Henri Ier. et Henri II;

3°. Comme épisode de l'histoire contemporaine, merveilleusement propre à en éclaircir certains détails d'opinions, de croyances et de mœurs.

Le sujet est des plus simples, quant à ce qui tient au fait principal :

Le duc Guillaume-le-Bâtard, devenu roi d'Angleterre, désirant entrer en relations amicales avec le roi de Danemark, qui le menaçait d'une invasion, expédie vers lui comme ambassadeur, un saint personnage, nommé Helsin, abbé de Ramsay. L'ambassadeur remplit sa mission sans aucune difficulté; mais au retour, le navire d'Helsin se trouve assailli par une affreuse tempête, et menacé un moment du plus terrible danger. Tout paraissait désespéré lorsque soudain apparut sur le bord de la nef, un personnage *en habits d'évêque*, lequel appelant Helsin par son nom, lui annonça la cessation subite de la tempête, à cette condition seulement qu'il en rendrait hommage à la sainte Vierge, et que de retour en Normandie, il y ferait instituer à cet effet *la fête de la Conception de Notre-Dame*, pour y être célébrée solennellement le huit décembre de chaque année; ce qui fut convenu et fidèlement exécuté peu après.

On place le fait en l'année 1074.

Tout cela fournit à peine 180 vers de récit.

L'auteur le prolonge en y rattachant sans autre façon, une vie à peu près complète de la sainte Vierge *depuis sa Conception jusqu'à sa mort;* longue pièce de rapport, toute de pure occasion, remplie d'ailleurs de traits curieux, empruntés à des traditions alors fort répandues, mais qui ont cessé depuis de l'être au même point, et que son œuvre fait en quelque sorte revivre pour nous.

Des manuscrits du poème de la Conception existent à la Bibliothèque du Roi, qui en possède jusqu'à trois exemplaires différents.

L'ouvrage y avait été à peine remarqué par quelques bibliographes et philologues modernes. L'abbé de La Rue ne lui avait guère consacré que quelques mots.

MM. G. Mancel et G.-S. Trebutien ont les premiers, en ce moment, le mérite de nous le faire connaître par la voie de l'impression.

Le texte qu'ils nous donnent est celui du plus estimé des trois manuscrits. Nous croyons reconnaître qu'ils se sont attachés à l'épurer avec une rare exactitude. Ils y ont ajouté d'excellentes notes explicatives partout où le besoin leur a paru s'en faire sentir.

A ce fonds principal de leur publication, ils ont joint aussi des accessoires qui ne peuvent qu'en relever sensiblement le prix ; c'est à savoir : une préface et des appendices de renvoi du plus grand intérêt.

Leur préface en particulier est une œuvre de recherches des plus solides sur le sujet.

Ils ont eu soin avant tout d'y fixer d'une manière sommaire, mais parfaitement claire et complète, toutes les données biographiques et bibliographiques relatives au poète et à sa composition.

Ils se sont ensuite attachés à rechercher à quelles sources avaient pu être puisés les détails de cette dernière, et ils ont reconnu et très-positivement établi que l'auteur avait dû les emprunter aux Apocryphes du moyen-âge, qui de fait en contiennent les types visibles. Wace n'a souvent fait que copier ces mêmes types, et ses judicieux éditeurs regrettent qu'il ne l'ait pas fait encore plus généralement. Il y perd plusieurs morceaux de sentiment tendres et naïfs qui n'eussent pu être que d'un fort bon effet dans son poëme.

Tel est entr'autres ce morceau de plaintes touchantes que le *Protévangile de Saint Jacques*, met dans la bouche de sainte Anne, alors encore stérile, lorsque dans son affliction, élevant vers le ciel ses yeux avec sa prière, sa vue s'arrête sur un nid de passereau, placé au-dessus de sa tête, dans les branches d'un laurier.

Nous le citerons textuellement d'après eux :

« Hélas ! à qui puis-je être comparée ? quelle mère m'a
« donc engendrée pour être ainsi maudite devant les fils
« d'Israël ? On me méprise, on m'insulte, on me repousse
« du temple du Seigneur, mon Dieu !

« Hélas! à qui suis-je semblable? Je ne puis me com-
« parer aux oiseaux du ciel, parce que les oiseaux sont
« féconds devant vous, Seigneur!

« Hélas! à qui suis-je semblable? Je ne puis me com-
« parer aux animaux de la terre, car les animaux de la
« terre sont féconds devant vous, Seigneur!

« Hélas! à qui suis-je semblable? Je ne puis me com-
« parer aux eaux, parce qu'elles-mêmes sont fécondes de-
« vant vous, car les eaux calmes ou agitées vous louent
« avec les poissons de la mer!

« Mais, hélas! à qui puis-je me comparer? je ne puis
« être comparée à la terre, parce que la terre porte ses
« fruits en son temps et vous bénit, Seigneur! »

On remarque que Wace se permet rarement de ces élans.

Les Appendices ne sont autres que des pièces originales, faisant preuve des observations de la préface, où s'y rapportant plus ou moins essentiellement. Ils satisferont pleinement les personnes qui se trouveront dans le cas d'y avoir recours.

De pareilles publications sont graves et utiles.

Celle-ci mérite toute espèce d'éloges.

Elle honore à la fois les jeunes savants qui l'ont entreprise et le public lettré qui l'accueille et lui prête son appui.

Nous voyons avec plaisir que M. le Maire de Caen en ait accepté la dédicace, et que le Roi lui-même ait bien voulu permettre que son nom fût inscrit en tête de la liste des souscripteurs.

Fréd. VAULTIER,
professeur à la Faculté des lettres.

BULLETIN.

Théatre de Caen. — Le goût du théâtre se perd, répète-t-on, chaque jour, et pourtant jamais une tentative dramatique un peu neuve n'a trouvé le public rebelle ou insouciant. La lutte classique et romatique a occupé, voilà tantôt treize ans (mauvais compte !), non-seulement la France, mais l'Europe entière ; la révolution opérée dans la musique et même dans la danse, a soulevé peut-être plus de débats et de commentaires que jadis ne l'avaient fait de graves questions de politique ou de théologie. En attendant que le drame moderne, conduit à sa perfection par Victor Hugo ou quelqu'un de ses successeurs, soit acclimaté sur notre scène, nous écoutons parfois encore, grâce au talent d'une nouvelle Lecouvreur, des chefs-d'œuvre qui n'étaient pas sortis de notre mémoire, et que nous admirons sincèrement, mais qui ne nous semblent pas le dernier mot du génie français. Le goût du théâtre peut s'affaiblir, mais non pas se perdre chez une nation aussi avide d'émotions que la nôtre. A défaut même de l'art sérieux, ne se laisse-t-elle pas prendre aux plus frivoles compositions. Quel poète illustre a été plus applaudi, plus fêté, j'allais dire plus payé pour ses travaux, que l'auteur du *Gastronôme sans argent* et du *Secrétaire et le cuisinier*. Son vaste répertoire, qui comprend tous les genres, même le genre ennuyeux, a fait invasion sur tous nos théâtres grands et petits. Je ne sache même que la scène tragique où le roi des rois du théâtre n'ait pas encore planté sa tente. Mais attendons. L'auteur des *Etourdis* ne nous a donné son *Junius Brutus* qu'à l'âge de 75 ans, et M. Scribe médite peut-être un *Mucius Scævola*, ou un *Tarquin-le-Superbe* avec chœurs... ou couplets.

Nous sommes remontés un peu haut pour prouver que le théâtre de Caen pouvait rouvrir ses portes en toute sécurité. La soirée de dimanche en a été la preuve. Un public nombreux était accouru pour juger, après deux mois d'absence, du progrès de nos artistes et de l'ensemble des représentations. Deux pièces encore inédites par la troupe de M. Blot, nous ont été offertes. *Les Secondes Noces*, vaudeville nouveau en deux actes, a fait plaisir, grâce à Mme. Perron, comédienne habile dans tous les rôles.

Ensuite est venu *Le Maçon*, dont le sujet rappelle *Camille ou le Souterrain*, mais est traité avec cette aisance qui rend le faux vraisemblable, avec cette parfaite connaissance de la scène, qui ne

sont pas les moindres mérites de M. Scribe. Cette pièce ornée de la musique élégante d'Auber, renferme quelques morceaux dont le chant est devenu populaire. Moreau, convenable dans le rôle du Maçon, a chanté avec goût les couplets : *Bon ouvrier, voici l'aurore*. Au second acte, son duo avec Blanchard a été très-bien chanté. Mme. Laffitte dans le rôle de l'esclave grecque, a été accueillie avec faveur et a donné du charme et de l'éclat au seul air qu'elle ait à chanter dans cette pièce. Mme. Perron a dessiné agréablement celui de l'épouse de Roger, et chanté avec mesure et expression, son duo du troisième acte avec Moreau. Depuis Mme. Sevin qui créa le rôle de Mme. Bertrand sur notre théâtre, jamais ce personnage n'avait été si bien joué à Caen qu'il vient de l'être par Mme. Trellu : notre duègne qui ne réussit pas dans tous les rôles, en avait cette fois rencontré un à sa taille; aussi a-t-elle obtenu des applaudissements mérités. Un mot maintenant sur Jules Le Petit, qui faisait son premier début comme second ténor. Cet acteur se présente bien, conserve une bonne tenue et a en général plus d'acquit que la plupart des acteurs que l'on nous offre pour l'emploi dont il est chargé. Il a rempli le rôle de Léon de Mérinville avec intelligence. Sa voix n'est pas brillante, mais elle est convenable, et une fois revenu d'une première émotion, il en tirera un meilleur parti. Il a assez bien compris l'air charmant : *Elle va venir*. Au reste, nous augurons très-bien de ses autres débuts. On nous promet aussi ceux de Dorelli, premier ténor de grand opera, et ceux de Mme. Mazurier, premier rôle et mère Dugazon; on nous promet même encore, mais cette fois sérieusement, la première représentation des *Diamants de la Couronne*, qui avaient été mis sous clé jusqu'à nouvel ordre par *la Reine d'un jour*. M. Blot nous trouvera toujours disposé à rendre justice à son zèle et à ses efforts, mais nous lui donnerons aussi des conseils et des avertissements, lorsque l'intérêt et les exigences raisonnables du public nous sembleront le demander. Jusqu'à présent nous n'avons que des éloges à lui faire, car sa troupe se complète d'une manière à rendre satisfaits les plus difficiles et les plus exigeants.

P. S. Jules Le Petit a terminé ses trois débuts et a été admis à l'unanimité. Dorelli avait choisi pour premier début le rôle d'Edgar dans *Lucie*. Cet acteur a fait preuve d'un vrai talent. Sa voix est puissante et belle; il joue avec intelligence et ménage bien ses effets. Son succès a été complet.

Nous engageons Mme. Laffitte à mettre plus de simplicité dans son jeu, et à dissimuler autant que possible les efforts qu'elle fait dans certaines parties de son chant. Elle a assez de talent

pour obtenir dans une seconde représentation plus d'applaudissements qu'elle n'en a reçus à une première.

Nous apprenons à l'instant la mort presque subite de notre premier ténor comique, Blanchard, qui rendait de grands services au théâtre et plaisait beaucoup dans plusieurs rôles.

—Une année seulement s'est écoulée depuis que nous constations un succès immense, remporté au conservatoire royal de musique de Paris, par un de nos jeunes compatriotes. Ovide Laurent venait d'être couronné pour le double premier prix de composition et d'orgue; peu de jours après ce triomphe le jeune lauréat vint dans notre ville et y fut applaudi, complimenté, par tous les membres du conseil de la Société philharmonique réunis, et par ceux du conseil municipal qu'il se fit un devoir d'aller remercier de vouloir bien encourager ses efforts, en continuant de voter la modique pension qui le mettait à même de poursuivre ses études sérieuses. M. Caraffa, son illustre professeur au conservatoire, l'ayant jugé trop jeune cette année pour se poser en concurrent à la couronne donnée par l'Institut à un élève de chaque spécialité, et qu'il envoie à Rome se perfectionner dans son art, on a dû avoir recours une fois encore au conseil municipal de notre ville, pour qu'il voulût bien lui continuer en 1843 sa petite pension de cinq cents francs, à défaut de laquelle il se voit contraint d'arrêter ses études, et de renoncer à concourir pour le prix de Rome, au mois d'avril prochain. C'est avec un amer regret que nous sommes obligé de dire que le conseil municipal a refusé ce secours, prétextant que la pétition avait été présentée trop tard, tandis que nous pouvons affirmer qu'elle l'a été pendant la durée de la session pour la discussion du budget de la ville!.... Nous en sommes certains, MM. les membres du conseil municipal n'ont pas réfléchi qu'en cessant de tendre une main secourable à ce jeune homme si plein d'avenir, cet avenir, ils le brisaient à jamais! Ovide Laurent, obligé de donner des leçons pour subvenir à son existence, ne pourra travailler pour l'art seul et se mettre en état de remporter une victoire sur laquelle ses maîtres comptaient pour lui.

Nous osons encore espérer que MM. les conseillers municipaux voudront bien réfléchir sérieusement sur cet arrêt, et qu'il ne sera pas sans appel. Cinq cents francs sont-ils donc une somme impossible à trouver sur les fonds de la ville! Ils ne voudront pas, pour si peu, laisser tomber dans l'oubli un nom qui aurait certes fait honneur à notre pays!

Il est cependant bien à craindre que, malgré sa Société philharmonique et son Ecole de chant, notre ville ne soit devenue

anti-musicale. N'a-t-on pas aussi, dans la dernière session du conseil général, supprimé la subvention que l'on accordait au conservatoire de musique du Calvados, qui, par ce fait, se trouve aboli ! L'amour de la musique n'est-il donc pas bon à répandre dans toutes les classes de la société ? Ne vaudrait-il pas mieux que les artisans partageassent leurs heures de loisir à faire de la musique, à l'usage des Allemands, que de faire de la politique ou de l'économie sociale au cabaret ! — et c'est encore pour une lésinerie de deux mille francs que l'on abolit cette utile institution dont les bienfaits se faisaient déjà sentir.

Quelle différence entre notre ville, qui pourtant se dit *académique* et *artistique*, et celles qui le sont réellement. Une lettre particulière, dont nous allons donner un extrait, écrite par un des notables de Bruxelles, relativement aux deux jeunes sœurs dont nous n'osons plus prononcer le nom, va établir un parallèle qui ne sera pas en notre faveur.

Bruxelles, le 12 octobre 1842.

.... C'est en Allemagne surtout que la récolte de lauriers a été immense. Dans ce pays d'harmonie nos petites amies ont fait fureur. Des journaux ont répandu dans le monde entier le récit des triomphes inouis qui se succédaient chaque jour. Pendant six semaines j'ai eu le bonheur d'assister à cette série de triomphes à Aix-la-Chapelle, à Cologne, etc., avec toute ma famille.

La cour avait accepté une invitation à un concert qu'elles avaient annoncé. Des enfants de cet âge ne laissent guère au premier aspect que l'impression de ces jeunes artistes qu'on va encourager. C'était sous cette impression que le Roi et la Reine de Prusse s'étaient rendus à Louisberg. A peine le puissant archet de Térésa eut-il fait vibrer les cordes de son violon, qu'une indéfinissable expression d'admiration changea tout d'un coup les physionomies. Je vis le Roi lui-même, pendant un morceau de Térésa se lever, et de la voix et du geste, imposer silence à un général anglais qui entrait dans la salle en ce moment sans trop se gêner. L'invitation partie de si haut le cloua net à sa place jusqu'après l'exécution, il était littéralement pétrifié.

La Reine après le concert (elle était allée jusqu'à la porte du salon pour recevoir les enfants et les présenter au Roi), sollicita de Térésa *la faveur*, ce sont ses propres expressions, de les recevoir à la résidence royale de Brühl, à quatre lieues de Cologne.... Je les accompagnai avec le papa, et en qualité d'oncle de circonstance, j'assistai avec les deux intéressantes sœurs

au souper royal ; seules étrangères, assises entre le Grand maréchal de la Reine et le célèbre baron de Humboldt, elles eurent l'honneur de souper dans le salon où cinq rois et dix princes souverains avaient pris place.... Au milieu de ces têtes couronnées figuraient deux petites filles que le talent avait ennobiles, et leur oncle, votre très-humble serviteur, que cette parenté improvisée plaçait pour le quart-d'heure de niveau avec les rois de Prusse, de Wurtemberg, de Bavière, etc., les grands ducs de Nassau, de Baden-Baden, l'Archiduc Jean d'Autriche, le prince de Metternich et une douzaine de petits princes souverains.

Je n'entreprendrai pas, Madame, de vous donner une idée de l'enthousiasme que ces jeunes virtuoses ont excité. Ces froides organisations allemandes s'enflamment difficilement, il faut écorcher les hommes du Nord pour les faire sentir, a dit Montesquieu. S'il en est ainsi, notre chère petite Térésa est jugée, elle a dû profondément remuer ces natures apathiques, car les applaudissements ont été frénétiques. Les revues allemandes signalaient l'apparition de ces jeunes enfants comme une espèce de phénomène; c'était à qui irait les entendre; les salles étaient combles. Jugez-en, Madame, après six concerts, elles ont été obligées d'en donner un septième, à la demande de deux cents personnes qui n'avaient pu trouver place.

—Le libraire Ch. Gosselin a publié récemment les *Pensées, essais et maximes de J. Joubert, suivis des lettres à ses amis.* Nous ne rendrons point compte de ce livre dont tous les journaux de la capitale ont parlé; nous extrairons seulement une lettre qui peut intéresser notre ville où celui qui en fut l'objet est si généralement connu et apprécié. La fine malice contenue dans cette lettre ne nous arrête pas, puisqu'un hommage sincère est en même temps rendu à l'estimable professeur de littérature latine. C'est une introduction auprès de M. de Châteaubriand :

« M. Maillet-Lacoste, vrai métromane en prose, et l'homme du monde le plus capable de bien écrire, si, ne voulant pas écrire trop bien, il pouvait quelquefois s'occuper d'autre chose que de ce qu'il écrit; M. Maillet-Lacoste, qui sera jeune jusqu'à cent ans et qui est le meilleur, le plus sensé, le plus honnête, le plus incorruptible et le plus naïf de tous les jeunes-gens de tout âge, mais qui donne à sa candeur même un air de théâtre, parce que sa chevelure hérissée, ses attitudes, le son même de sa voix, se ressentent des habitudes qu'il a prises sur le trépied où il est sans cesse monté, quand il est seul, et dont il ne descend guère quand il ne l'est pas; M. Maillet, à qui il ne manque que de la

paresse, du relâche, de la détente de tête pour travailler admirablement et qui a travaillé avec autant d'éloquence que de courage il y a vingt ans contre la tyrannie de l'époque, comme l'attestent des opuscules dont je vous ai remis, il y a dix ans, un exemplaire qui vous aurait fait connaître son mérite, si vous l'aviez lu, parce que, occupé comme vous l'êtes, vous ne lisez rien, et je crois que vous faites bien, par une prérogative qui n'appartient qu'à vous; M Maillet, qui a perdu une assez grande fortune à Saint-Domingue, sans y prendre garde et sans pouvoir s'en souvenir, parce qu'il était occupé d'une fable de Phèdre, et que depuis il est perpétuellement aux prises avec une période de Cicéron ou avec une des siennes; M. Maillet qui, mis en déportation par le directoire entra dans une école de Bretagne, dont il fit la fortune pour des souliers et un habit, sans s'appercevoir ni de l'injustice des hommes, ni de son changement de situation, parce qu'il est toujours en repos, quoique toujours agité sur le sommet de ses idées : M. Maillet qui, avec les plus hautes, mais les plus hautes prétentions, met à ses fonctions obscures de professeur autant d'importance que s'il n'était qu'un sot : qui en remplit tous les devoirs avec la conscience et le dévouement d'un Rollin; qui excelle à tout enseigner, et enseigne tout ce qu'on veut : depuis le rudiment jusqu'à l'arithmétique, en passant par tous les degrés intermédiaires, humanités, rhétorique et philosophie; M. Maillet, dont le destin est d'être apprécié et oublié; que l'Université, tout en rendant justice à son mérite académique laisse en province, quand tant d'autres sont à Paris; que M de Fontanes lui-même a négligé, quoiqu'il fût très-déterminé à le servir; que M. Dussault a quelquefois admiré; qui compte un grand nombre de partisans, mais dont tout le monde parle en souriant, excepté moi; M. Maillet qui a une ambition que tous les lauriers du Parnasse ne couronneraient pas assez, et une modération que le suffrage d'un enfant contenterait; qui donnerait tous les biens de ce monde, quoique occupé de ceux de l'autre pour une des vôtres, ou pour un moment de votre bienveillance et de votre attention; M. Maillet enfin, dont je vous ai parlé plusieurs fois, mais dont le nom, peut-être, vous sera nouveau parce que la fatalité qui le poursuit, sans qu'il s'en doute, vous aura sûrement rendu sourd; M. Maillet donc vient d'arriver à Paris. »

—Le conseil général du département du Calvados a voté d'une voix unanime, sur une demande du maire de Condé-sur-Noireau, appuyée par M. le préfet, la somme de mille fr. pour concourir à l'érection d'un monument à la mémoire du contre-amiral Dumont-d'Urville.

Le conseil-général a aussi voté une somme de 4200 fr pour classer et inventorier les archives départementales qui contiennent un si grand nombre de chartes, d'autographes et de documents précieux, sous le rapport historique.

—On lit dans le Journal du Havre : « Il y a quelques jours, la machine à draguer a fait une trouvaille fort curieuse. En travaillant à mi-cheval, entre la tour de François Ier. et le rond point opposé, la drague a rapporté dans un de ses godets un fragment de canon en bronze, pesant environ 100 kilogrammes. Ce fragment qui, d'après la forme, paraît avoir le tiers à peu près de la pièce à laquelle il appartenait et que l'on croit être une couleuvrine, est la partie postérieure, c'est-à-dire la culasse, brisée un peu en arrière du tourillon. Elle porte le millésime de 1555, ce qui reporte la date de son origine à quelques années après la fondation du Havre et sous le règne de Henri II. Un chiffre gravé sur la culasse et dans lequel on distingue deux H entrelacés, paraît être celui du prince. Le calibre de la pièce est d'environ six livres de balles, et les traces que la rupture a laissées sur le fragment conservé, semblent en attribuer la cause à une explosion.

Ce curieux morceau d'antiquité, depuis plusieurs siècles peut-être enfoui dans la vase, est dans un état de conservation parfaite.

—La Société Racinienne de la Ferté-Milon a décerné dernièrement l'une des médailles qu'elle avait mises au concours pour un éloge de Racine et de Lafontaine, au jeune Burnouf de Falaise, dont la dissertation française avait remporté le prix au concours général ; l'autre médaille a été décernée à M. Cabrié, ancien censeur des études au collége royal de Caen.

—Le libraire Charpentier vient de publier dans sa bibliothèque choisie, une nouvelle édition des *Poésies de Mme. Desbordes Valmore*. La notice placée en tête du volume est de M. Sainte-Beuve ; en voici le début : « C'est un de nos vœux qui s'accomplit aujourd'hui : nous avions toujours désiré qu'un volume contint et rassemblât la fleur, le parfum de cette poésie si passionnée, si tendre, et véritablement unique en notre temps. Madame Valmore s'est fait une place à part entre tous nos poètes lyriques, et sans y songer. Si quelqu'un a été soi dès le début, c'est bien elle : elle a chanté comme l'oiseau chante, comme la tourterelle gémit, sans autre science que l'émotion du cœur, sans autre moyen que la note naturelle. De là, dans les premiers chants surtout, qui lui sont échappés avant aucune lecture, quelque chose de particulier et d'imprévu, d'une simplicité un

peu étrange, élégamment naïve, d'une passion ardente et ingénue, et quelques-uns de ces accents inimitables qui vivent et qui s'attachent pour toujours dans les mémoires aimantes, à l'expression de certains sentiments, de certaines douleurs.... » Le choix des morceaux, l'arrangement du volume sont faits avec un goût sûr et délicat, avec un tact et un soin parfaits. Ce livre, en dépit de certaines gens trop jeunes ou trop vieux pour le comprendre et l'apprécier, restera certainement comme un des plus beaux titres de la gloire littéraire de notre époque. Que Mmes. Deshoulières et Dufrenoy sont loin de Mme. Valmore, bon Dieu ! et pourtant Mme Dufrenoy a écrit la belle élégie intitulée *Le Regret*, qui est presque digne de la touchante muse qui dit avec une si adorable modestie : *Je suis l'indigente glaneuse.*

—La légende que nous publions aujourd'hui est extraite d'un recueil remarquable, l'album du Nivernais, et doit faire partie d'un recueil de poésies que nous promet M. Hippolyte Guérin. L'auteur, poète très-distingué et d'une rare modestie, est né à Saint-Lo, et a fait ses études dans notre ville. C'est à Nevers que sa résidence est fixée, mais il n'a point oublié son pays où de fidèles sympathies le rappellent quelquefois. Ses compositions tour à tour gracieuses, piquantes ou empreintes d'une douce mélancolie, ont fait depuis vingt ans les délices des salons, et sont du petit nombre de celles qui pourraient se passer de la musique des compositeurs célèbres qu'elles ont su inspirer. — La collaboration de M. Hippolyte Guérin est acquise à la Revue du Calvados.

—Un drame de la composition de notre compatriote, M Destigny, est reçu à l'Odéon. Il a pour titre *Judith de Normandie* et doit être joué dans le courant de décembre. C'est Mme Dorval qui remplira le principal rôle.

—Nous devons être fiers de l'institution des congrès en France par notre compatriote M. de Caumont. Cette institution a maintenant une très-haute importance. Voici comment s'exprimait il y a quelque temps le journal des débats :

« Le congrès scientifique qui doit se réunir bientôt à Strasbourg ouvrira ses séances le 28 septembre prochain. On annonce que plus de 800 littérateurs et savants nationaux et étrangers se sont fait inscrire, et toute la ville exprime déjà la plus vive sympathie pour une solennité qui rappellera l'ancien éclat de l'Université de Strasbourg, illustrée naguère par les Schapflin, les Koch, les Brunck, dont il existe peu d'exemples, le conseil municipal a voté la somme de 8,000 fr. pour la réception des hôtes que la ville attend et pour les fêtes de toute nature auxquelles

leur présence donnera lieu. Ce sera, assure-t-on, comme un reflet de la grande fête de Guttemberg, dont tout le monde a conservé le souvenir. Nous ne savons si des lumières nouvelles jailliront de ce rapprochement de tant de savants et d'érudits de divers pays; mais tout au moins servira-t-il à établir entre eux des rapports personnels dont il est impossible que la science ne retire pas quelque profit. A Strasbourg, la France et l'Allemagne se donneront la main; et ce qu'il y a de plus curieux dans tout cela, c'est l'émotion populaire que ce congrès fait naître d'avance. Cette vieille Bourgeoise de Strasbourg veut prouver au monde, pour la seconde fois en moins de trois ans, qu'elle regarde les travaux de la pensée et la gloire des lettres comme une part essentielle de l'héritage que les siècles lui ont laissé. » Nous rendrons compte dans notre prochain n°. des travaux du congrès de Strasbourg.

— *La Revue de la Province et de Paris*, habilement dirigée par M. Luthereau, poursuit le cours de ses succès. Le dernier n°. contient: l'*Abbaye de Jumièges*, par Eugène d'Auriac; *Notice historique et archéologique sur l'église de la Madeleine*, par le directeur, *Carl de Walberg*, par Mlle. Nina Duff; *La Chambre secrète*, nouvelle, par Mme. Anna Beaulès; *Essai sur l'origine des théâtres en France*, par M. de Martres et une chronique. Une fort belle lithographie représentant l'Abbaye de Jumièges est jointe à ce numéro. On s'abonne rue de Grammont, 15, et rue du Bouloy, 7, à Paris.

— M. P A. Desrosiers, éditeur à Moulins (Allier) publie en ce moment: *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, histoire, monuments, mœurs, description pittoresque; par Adolphe Michel et une société d'artistes et de gens de lettres.

Cet ouvrage formera 3 vol. in-f°., illustrés de gravures sur bois et d'un atlas de 144 planches in-f°., publiés en 36 livraisons paraissant tous les mois.

Prix: 5 fr. la livraison prise à Moulins; 5 fr. 50 c. franco.— Sur chine, 8 fr. la livraison, 8 fr. 50 c. franco.

Nous avons sous les yeux le prospectus-specimen de cette publication, qui peut rivaliser avec tout ce que Paris publie de plus magnifique. Nous nous proposons de revenir sur ce grand travail qui doit faire honneur au pays qui en est l'objet et à ceux qui l'ont entrepris. Tous les riches amateurs, tous les chefs de grands établissements ne peuvent manquer de se procurer cet admirable ouvrage.

—M. Th. Wains-Desfontaines, notre compatriote et collaborateur, fait imprimer en ce moment un nouveau recueil de poésies, sous ce titre: *Otia!* Nous rendrons compte de ce livre

qui paraîtra le mois prochain dans le format in-8°. Le prix sera de 5 fr.

— M. Girardin, de Rouen, vient de recevoir une nouvelle récompense pour ses utiles et nombreux travaux. L'Empereur de Russie lui a fait parvenir une grande médaille en or, à l'effigie de S. M., portant cette inscription : *Præmia digno*, et accompagnée d'une lettre dans laquelle il est dit que cette médaille, instituée comme marque de distinction pour les savants étrangers, est décernée à notre savant compatriote comme une preuve d'estime et de reconnaissance pour les services que ses ouvrages ont rendus à l'industrie russe.

— C'est M. Léon de La Sicotière, notre jeune et savant collaborateur, qui a été nommé, dans la dernière séance de la Société des Antiquaires de Normandie, directeur de cette Société. Les travaux que nous devons à M. de La Sicotière et les belles espérances qu'il donne justifient ce choix.

—Le musée de Caen vient de recevoir du ministère deux nouveaux tableaux, un *portrait de Charlotte Corday*, par Mlle. Le Baron des Vés, œuvre patriotique dont l'auteur semblait, en la composant, avoir deviné la destination, et une *vue du port de Granville*, par M. Petit, marin, qui contient des effets bien rendus, chaudement exprimés. Cette dernière toile surtout est bien supérieure à tout ce que le gouvernement nous a donné depuis long-temps.

— *L'Apothéose de Napoléon*, poëme en douze chants, avec prologue, par A. Thévenot, vient de paraître à Paris, chez Charpentier, rue de Seine, 29, à Paris Prix : 6 fr.

— Notre compatriote M. Jules Barbey d'Aurevilly, auteur de *l'Amour impossible*, vient de mettre sous presse un nouveau roman, en deux volumes, intitulé *Germaine*, qui, nous le croyons, révèlera toute la puissance, l'originalité et l'audace de son talent. M. Jules Barbey prépare aussi la publication des œuvres de Georges de Guérin à qui Georges Sand a consacré un article si remarquable dans la *Revue des Deux Mondes :* gloire posthume, talent merveilleux dont il est comme l'exécuteur testamentaire. « J'ai les matériaux d'un livre immortel, écrivait-il « à celui qui trace ces lignes, bonheur aussi grand pour la litté- « rature française que la publication des œuvres inédites d'André « Chénier. » M. Jules Barbey s'occupe en même temps d'une *Vie de William Pitt*, qui doit former deux volumes in-8°., et par laquelle, nous n'en doutons pas, il s'ouvrira une vaste et brillante carrière politique.

NÉCROLOGIE.

Amédée FAUVEL.

Un an ne s'est pas encore écoulé depuis que la tombe s'est refermée sur un de nos collaborateurs, le jeune Henri Mondehare, que déjà la Revue a une nouvelle perte à déplorer, celle de son ancien directeur, Amédée Fauvel, un de ses plus actifs écrivains.

Guillaume-Amédée Fauvel était à peine âgé de 34 ans. Né le 12 juin 1808, il a succombé le 14 octobre dernier à une longue et douloureuse maladie durant laquelle il s'occupait encore d'études littéraires. Il y a au moins dans les maladies de langueur cette compensation providentielle aux douleurs qui détruisent lentement la vie, que les malades ne se sentent pas mourir et qu'ils se rattachent toujours par leurs espérances à l'avenir. A l'avenir, hélas ! bientôt fini pour eux !

Après de bonnes classes faites au collége royal de Caen, Amédée Fauvel avait suivi un cours de droit, mais sans montrer beaucoup de goût pour la Jurisprudence. L'aridité de cette science le rebutait sans doute ; il négligea, en effet, son étude : ce ne fut qu'après l'avoir quittée et reprise qu'il se fit recevoir avocat, en 1833 ; et bien que sa thèse eût été soutenue avec succès, il plaida peu. Depuis sa sortie du collége, au contraire, Amédée Fauvel avait employé tous ses loisirs a étudier les langues modernes, principalement la langue anglaise, et ce fut pour s'y perfectionner qu'en 1832 il fit un voyage en Angleterre. Ces travaux déterminèrent sa vocation. Il se décida à faire un second voyage à Londres, en 1833, et se livra dans cette ville à l'enseignement. A son retour en France il continua la même carrière. La facilité de style et l'exactitude de quelques traductions qu'il a laissées, prouvent qu'il la parcourait avec honneur.

Amédée Fauvel était du petit nombre d'hommes qui, depuis quinze ans, essaient de faire reprendre à la ville de Caen ses allures littéraires d'autrefois. Il fut un des principaux fondateurs de l'*Etudiant*, recueil sans prétention, mais non pas toujours sans mérite, qui parut quelques mois après la révolution de Juillet ; il prit part aussi à la création de la nouvelle *Revue du Calvados*, qui a commencé à paraître au mois de juin 1839, et dont il fut directeur pendant long-temps. Le premier morceau que Fauvel donna dans l'*Etudiant*, est une ode fort remarquable

sur les désastres causés pa le *Choléra-morbus*. On y trouve plusieurs strophes telles que celles-ci :

. . . .
. . . .

Sur la couche où finit leur terrible agonie,
Un prêtre n'offrit pas à leur lèvre ternie
Un crucifix mystérieux ;
Et joignant ses deux mains devant son bréviaire,
Il n'a pas à genoux récité la prière
Qui nous ouvre les cieux.

Il n'a pas recueilli sur leurs lèvres glacées
L'aveu réparateur de leurs fautes passées ;
Il ne leur donna point le sacrement des morts :
Et leur coupable vie à jamais s'est éteinte,
Et Dieu les a jugés, avant que l'huile sainte
Les ait purifiés des souillures du corps.

. . . .
. . . .

Ah ! quand l'esprit des morts, dans sa course lointaine,
Décimait en passant, sous sa brûlante haleine,
Les peuples effrayés de l'Indus au Volga,
Nous, nous bercions nos cœurs d'une vaine espérance ;
D'eux à nous en riant nous comptions la distance,
Et pourtant il est là.

Les autres poésies qu'il donna à l'*Etudiant* et à la *Revue*, ne démentirent pas les promesses de cette première pièce, témoins celles intitulées : *Juillet*, *Insomnie*, *Le Bal*, *La Nuit*, insérées dans l'*Etudiant*, qui furent, pour la plupart, reproduites dans les keepsake de l'époque ; témoin encore les *Campanelles d'Ecosse*, élégie gracieuse dont il corrigea les épreuves à son lit de mort, pour la *Revue du Calvados*.

Les œuvres poétiques d'Amédée Fauvel n'ont pas été réunies et une partie reste encore entièrement inedite. Ses essais en prose, parmi lesquels nous signalerons, *les Anciens usages à Caen*, *l'Abbaye d'Ardennes*, *Marguerite*, *Guibray au temps de Louis XIII* et *Hélène Gohier*, sont aussi restés épars dans les recueils et dans le journal *le Pilote*, qui en a publié plusieurs. Au moment de mourir, il était occupé à rassembler en corps d'ouvrage ses *Chroniques Normandes*, et composait une nouvelle *Chronique* dont le sujet est emprunté à l'Université de Caen. Il n'a pas eu le temps de l'achever.

Amédée Fauvel s'était marié en 1839. L'orphelin qu'il laisse, est encore trop jeune pour apprécier la perte qu'il vient de faire.

G. M.

Aug. Le Flaguais, Directeur.

DISCOURS DE M MASSOT

Prononcé à l'audience solennelle du 3 *novembre* 1842.

MESSIEURS,

On est assez dans l'usage de médire de notre époque; on exagère ses défauts, et l'on ne sait pas ou l'on ne veut pas voir ses qualités. Selon les uns, la société, déshéritée du flambeau des vieilles et sages traditions, marche en aveugle au milieu des hasards de ses périlleuses doctrines; selon les autres, prise de frayeurs éphémères, elle s'oublie en misérables tâtonnements et ne sait pas atteindre la fin de ses destinées nouvelles. De toutes parts, on entend répéter les mots d'égoïsme, de corruption, de scepticisme, d'anarchie dans les principes comme dans les pouvoirs; et au milieu de ces accusations si diverses, les hommes qui aiment leur temps et qui ont mille raisons de l'aimer, se sentent parfois prêts à douter et se taisent, si même ils ne se laissent aller à la faiblesse de joindre leur voix découragée à ce concert de voix ennemies ou trompées.

Cette manie de sacrifier le présent soit aux regrets du passé, soit aux espérances de l'avenir, n'est pas nouvelle; et quiconque se met quelque peu en rapport avec les habitudes des siècles écoulés, se rassure, en la retrouvant presque à toutes les époques de l'histoire. Il semble que l'homme ne soit pas fait pour jouir des biens qu'il a *sous* la main, et qu'il n'ait de vouloir et de puissance que pour regretter ce qui n'est plus ou pour aspirer à ce qui n'est pas encore.

Soit passion, soit aveuglement, il y a toujours quelque injustice dans cet abaissement des choses actuelles. A le bien considérer, chaque temps a sa grandeur, son utilité; mais il faut qu'une époque soit passée pour qu'on re-

connaisse ce qu'elle avait d'heureux ou de bon, comme il faut qu'un homme soit mort pour qu'on l'apprécie ce qu'il valait.

Sans doute, Messieurs, il serait fâcheux que la société, satisfaite de la part de bien qu'elle a conquise, ne travaillât pas sans cesse à poursuivre tout celui qu'elle peut avoir et s'endormît dans un indolent optimisme. Il n'y a pas plus de repos pour les peuples qu'il n'y en a pour les individus, parce que, pour les uns comme pour les autres, il reste toujours quelque chose à acquérir, quelque progrès à faire; et pour ma part, s'il faut le dire, j'ai ferme confiance et ferme espoir que l'avenir réserve aux efforts et à la patience de l'humanité quelque chose de plus grand, de plus complet, de plus universellement équitable que ce que nous avons.

Mais cet espoir de temps meilleurs ne m'empêche pas de rendre justice et de m'attacher au présent; parce qu'il nous reste à faire, je ne méconnais pas ce que nous avons fait. Personne assurément n'essaiera de nier tout ce que l'époque où nous vivons a d'orageux et de troublé; trop de voix s'évertuent chaque jour à nous dévoiler les maux qui l'assiègent, les ambitions qui l'exploitent, les dangers qui la menacent, en un mot, toutes les misères qui pourraient la faire prendre en pitié. Ne serait-il pas, croyez-vous, plus consolant et non moins utile de nous dire aussi ses avantages, ses richesses, ses forces, ses vertus, de nous la montrer enfin par les côtés qui peuvent nous la faire aimer ?—S'attacher aux biens qu'on a, c'est s'engager à les défendre mieux, s'ils étaient attaqués; et ce n'est pas d'ailleurs renoncer à ceux qu'on y peut joindre. Le légitime orgueil des peuples est tout à la fois une source de modération, de patience et de courage.

Messieurs, il n'entre pas dans mon plan de parler de tout ce qui peut mériter à notre époque les affections de l'homme juste et dégagé de toute prévention, de rechercher tous ses genres de supériorité. La tâche serait

trop vaste et je n'y suffirais pas. Je ne veux qu'un coin du tableau, qu'un des côtés de l'ensemble.

L'état social le plus désirable, le plus parfait, autant que la perfection est des choses humaines, serait celui qui parviendrait à attribuer à chacun le prix légitime de ses œuvres. Cette justice universelle et absolue n'appartient sans doute qu'à Dieu, mais c'est la plus noble fin de l'homme de s'efforcer d'en approcher, autant que les misères de sa nature le lui permettent. Chaque pas vers ce but est un immense progrès; et ils sont utiles, excellens entre tous, les temps, les évènements et les hommes qui accélèrent la marche de l'humanité dans cette voie salutaire. Notre époque, Messieurs, a fait sa large part dans cette tâche incessante des siècles; elle l'a faite au prix de bien des sueurs. Au milieu de ces combats de systèmes et de théories, à travers toutes ces passions que nous avons vues se choquer et s'entre-dévorer, sous ces bruits étourdissants d'armes et de guerre, dans tout ce tumulte de paroles, de luttes, de succès, de revers, sous cette fumée de sang et de poussière dans laquelle est né le dix-neuvième siècle, quelque chose de grand s'est accompli: la souveraineté, l'empire ont passé de la force et du privilège à l'intelligence et au travail.

Oui, de nos jours, l'intelligence est la véritable souveraine, et le travail est le maître. Pouvoir, fortune, honneurs, rien n'est inaccessible à leurs efforts et à leur patience. Le travail mène à tout, et tout est à la portée du travailleur. Il n'est pas de position élevée, de gloire éclatante, de puissance enviée, auxquelles il ne soit en droit de prétendre. Sans doute, cette loi si équitable, si morale, si encourageante des sociétés nouvelles n'a pas encore reçu toute l'application que le temps lui prépare; et les esprits inquiets, dénigrants, dont le regard s'applique à découvrir et à compter des taches sur toutes choses, citeront des faits affligeants qui sembleraient contredire cette suprématie du travail, cette reconnaissance de ses droits. De

belles intelligences s'éteignent sans avoir pu trouver leur place; de patients travailleurs succombent sous le poids du jour avant d'avoir reçu le juste salaire de leurs labeurs. Mais ces chutes, ces fins obscures et prématurées, ces efforts perdus ne sont jamais que de déplorables exceptions qui ne doivent pas nous décourager. Parmi les grains que le semeur jette en terre, plus d'un meurt étouffé dans le sillon;—faut-il pour cela nier la chaleur et la lumière qui fécondent les autres?

Quand, détournant les yeux de ces détails, on considère l'ensemble, on rencontre partout des exemples frappants de la supériorité et des succès du travail. Aux uns, il a valu d'être la gloire de la tribune; aux autres, de siéger dans les conseils du prince; à ceux-ci, d'être appelés les oracles de la science; à ceux-là, d'être les agents nécessaires des grands travaux qui doivent faire la fortune et l'orgueil du pays; à tous enfin, honneurs, renommée, richesses; à quelques uns, l'immortalité. Et quand vous demandez d'où sont parties presque toutes ces illustres sommités, n'êtes-vous pas pénétrés d'étonnement et de respect en constatant la modestie de leurs commencements, les laborieuses difficultés de leurs premiers pas?— Ne sentez-vous pas comme une sorte de fierté s'élever en vous-mêmes, en mesurant la rude et longue route qu'elles ont dû parcourir pour arriver si haut? — C'est que la gloire de leurs succès n'appartient pas tout entière à ces courageux parvenus. L'exaltation du travail, dont ils sont les éclatants symboles, est aussi la gloire de notre époque.

Et ce n'est pas seulement dans ces hautes régions, accessibles à un petit nombre d'organisations privilégiées, que l'intelligence et le travail sont souverains. A tous les rangs, depuis les plus recherchés jusqu'aux plus humbles, on les rencontre honorés, encouragés, en possession de l'influence et de la fortune. N'est-ce pas devant le travail que s'ouvrent toutes les portes,

celle des écoles qui préparent les hommes, comme celle des corps qui les utilisent, des assemblées qui les illustrent, des affaires qui les emploient et les dévorent? — N'est-ce pas le travail qui fournit des capitaines à l'armée, des ingénieurs à l'industrie, des publicistes à la politique, des écrivains à la presse, des jurisconsultes à la magistrature comme au barreau, des professeurs à la chaire? — N'est-ce pas lui qui, même dans l'atelier, classe les hommes, et vient établir une sorte de hiérarchie de bien-être et de mérite jusque dans ces rangs pressés des travailleurs, que l'égalité de la tâche semblerait devoir niveler; hiérarchie puissante, parce que tout le monde la reconnait comme l'œuvre de la justice. Le prix du travail est un droit que chacun voit et comprend; et la foule, quelque compacte qu'elle soit, finit toujours par s'ouvrir pour livrer passage à la tête intelligente qui a conquis sa place par la persévérance de ses efforts. Que si quelquefois la fortune, par faveur ou par caprice, arrive avant d'avoir été appelée, violentée par de patients labeurs, il n'est qu'un moyen sûr, pour ces favoris du hasard, de se rendre dignes de leur bonheur précoce et de se le faire pardonner, le travail. C'est à lui que va tout respect; c'est à lui que va tout pouvoir. Et l'opulence oisive doit se résigner à se voir, avec le temps, déshéritée de toute influence; non pas, Messieurs, que je veuille nier que la richesse ne soit toujours une puissance, puissance salutaire dans des mains bienfaisantes. Mais de nos jours, la richesse sans le travail n'a point d'avenir. Nos lois sur les successions morcellent, divisent, subdivisent à l'infini les patrimoines; et à mesure que la famille s'accroît, l'opulence diminue. La richesse d'aujourd'hui, si nul canal ne l'alimente, demain ne sera plus que l'aisance, un peu plus tard sera la gêne... Ainsi nos institutions condamnent à travailler le riche comme le pauvre, le premier pour conserver, le second pour acquérir.

Du reste, Messieurs, cette nécessité, cette loi de notre

époque tous les jours est mieux comprise et pénètre plus avant dans nos mœurs. Personne ne croit plus déroger en travaillant; et les descendants des générations historiques se rencontrent sur ce terrain avec les générations nouvelles. Des noms illustres, nobles parmi les nobles, des noms dont la France a sujet de s'énorgueillir, se trouvent mêlés à tous les labeurs du siècle. J'en pourrais citer, et des plus beaux, qui ont su redemander aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'industrie, l'autorité et les droits qui échappaient à leur naissance. Il faut les louer, Messieurs, d'avoir compris que pour être quelque chose, il faut avant tout être de son temps; et leur blason, loin de s'y ternir, en recevrait plutôt un nouvel éclat.

A l'époque où nous vivons, les masses sont ombrageuses, défiantes, susceptibles. Toute puissance, toute supériorité se fait difficilement accepter, et chacun est toujours prêt à lui demander d'où elle vient et ce qu'elle prétend. S'il est une puissance qui ménage la dignité de l'homme, une supériorité dont l'origine soit légitime, n'est-ce pas celle du travail, et peut-on essayer de s'y soustraire? — Je sais qu'il y a, dans tous les temps, des esprits chagrins, envieux, ivres d'orgueil vicié, dont le rôle est de s'attaquer à tout ce qui s'élève, comme l'esclave romain chargé d'insulter le triomphateur. Mais les majorités, au fond desquelles il y aura toujours, quoi qu'on fasse, un impérissable instinct de justice et de bon sens, reconnaissent et ratifient cette supériorité si péniblement et si bien acquise. Eh! comment en serait-il autrement? — Si elle éveille leur émulation, elle est aussi leur espoir. La route qui y mène est ouverte à toutes les ambitions qui ont pour auxiliaires l'intelligence, le courage et surtout la patience, qu'on a si bien appelée la durée du courage. Aussi le pouvoir, fondé sur le travail, est-il peut-être le seul auquel les peuples consentent à se soumettre, auquel ils soient disposés à rendre hommage. Ce sentiment public

s'est montré bien profond dans une circonstance récente et à jamais déplorable.

Lorsque la funeste journée du 13 juillet arrachait à la famille royale ce lamentable cri de détresse qui a retenti dans le monde entier, lorsque cette fatale chute fit tout-à-coup chanceler le trône sur sa base, pourquoi, croyez-vous, tous les cœurs, tous, oubliant leur divisions, leurs haines comme leurs affections, partagèrent-ils la courageuse et noble douleur de ce Roi, frappé dans le premier de ses héritiers, l'immense et sainte douleur de cette mère, frappée dans le premier de ses fils ? — Pourquoi la France tout entière, les larmes dans les yeux et l'angoisse dans l'âme, voulut-elle s'agenouiller sur ce tombeau si inopinément ouvert? — Ce n'est pas seulement parce que celui qui venait d'y descendre était l'héritier présomptif de la couronne de France, c'est encore, c'est surtout parce qu'il s'était admirablement associé à toutes les idées saines de notre siècle laborieux. Le duc d'Orléans avait compris, en effet, qu'en attendant l'heure de régner, il lui fallait étudier, connaître les besoins, les instincts de son pays. Ame noble, calme et ferme, cœur droit et bon, intelligence vaste et prompte, courage brillant et modeste, il voulut se mêler et prendre sa part à tout ce qui pouvait augmenter la gloire de la France, aux dangers de la guerre comme aux travaux de la paix, aux études de l'artiste comme à celles du penseur. Dans sa carrière, si courte et si bien remplie, il eut le temps de prouver qu'il était capable et avide de toutes les grandes choses. Il était prince par la naissance ; il sut, lui, se faire prince par le travail. Et il avait raison. Qu'est-ce donc que régner aujourd'hui, si ce n'est le plus rude métier, la plus ardue, la plus pesante fonction qui puisse être imposée à un homme? — Etre le premier, le Roi, au milieu de toutes ces intelligences éveillées, de ces ambitions ardentes, de ces passions infatigables que mettent en jeu les gouvernements libres ; modérer l'imprudent entraîne-

ment des uns, vaincre les aveugles résistances des autres, marcher quand il est temps, s'arrêter où il faut; distinguer au milieu de ce bruissement de paroles, d'injures ou de flatteries, ce qui est juste de ce qui est inique, ce qui est utile de ce qui est fatal, ce qui est l'expression d'un besoin public de ce qui n'est que le cri d'une soif passagère et maladive; rester calme devant toutes les perfides calomnies, inaccessible à toutes les menteuses adulations; savoir tout, ce qui vient du dehors et ce qui s'accomplit au dedans; être toujours prêt à faire tête aux évènements; poursuivre, au milieu de tous les périls, malgré les colères et les blasphêmes, devant l'émeute, sous le poignard, en paix comme en guerre, et toujours du même pas infatigable, sa mission providentielle dans l'œuvre de la civilisation: voilà la royauté de nos jours. Et pour une si formidable tâche, ce n'est pas trop, croyez-moi, d'une tête intelligente, d'une âme éprouvée, d'un caractère héroïque, d'un esprit éclairé, d'une activité incessante. Pour s'y préparer, le prince, dont la patrie sera long-temps en deuil, fidèle aux traditions paternelles, soumettait sans relâche ses riches facultés à toutes les épreuves du travail. S'il pouvait y avoir à cette perte immense quelque consolation, on la trouverait dans l'affliction universelle qu'elle a fait éclater, dans l'empressement qu'ont mis les pouvoirs à consolider la monarchie. Si cette sympathie de tout un peuple n'a pas pu consoler le père, elle a dû rassurer le roi; comme l'a dit un illustre écrivain, parlant au nom de l'Institut, la France qui le consacrait, il y a douze ans, par l'unanimité de son adhésion, l'a consacré une seconde fois par l'unanimité de sa douleur.

Messieurs, jusqu'à présent, en vous entretenant du travail, je n'ai parlé, pour ainsi dire, qu'aux ambitions, en le leur montrant comme moyen de parvenir. Mais mon sujet peut s'adresser aussi à des passions plus respectables et plus désintéressées. Le travail ne donne pas seulement la supériorité, il donne aussi la vertu.

Quoi qu'on puisse dire des penchants pernicieux de l'espèce humaine, il est impossible de nier que les besoins inassouvis, les fantaisies extravagantes, ne soient les causes principales des actions mauvaises. L'oisiveté laisse les besoins sans ressources, engendre les fantaisies, et avec elles, les coupables desseins. Le travail satisfait les besoins, étouffe les fantaisies, éloigne les mauvais desseins. Avec lui, l'envie, cette passion haineuse qui, parce qu'elle ne sait pas s'élever, voudrait tout abaisser, se change en salutaire émulation. Il semble que, sous la bienfaisante influence du travail, l'âme s'épure de tout ce qui la souille; elle se sent plus disposée au bien, elle est plus contente d'elle-même et des autres. Qui de nous n'a pas éprouvé, à la suite d'une profitable journée de travail, ces mouvements de satisfaction intérieure, qui nous rendent meilleurs et nous pénètrent d'une sorte de désir de rencontrer une bonne action à faire ? — Qui n'a pas senti, au contraire, la poignante irritation, l'amer découragement, les reproches secrets qui suivent le temps perdu dans l'oisiveté ? — Dans cette disposition inquiète, on se laisserait plutôt entraîner vers le mal que vers le bien. C'est qu'il n'est pas bon pour l'homme, qu'il vive trop long-temps replié sur lui-même. A creuser ainsi dans sa propre substance, il finit toujours par trouver le limon. Alors, même dans les meilleures natures, surgissent parfois des velléités étranges, des tentations effrayantes. C'est d'abord comme une vague image, comme un rêve fatigant; et si on ne les repousse avec énergie, l'image se dessine, se fixe, s'arrête, le rêve devient une réalité, et peu à peu l'imagination, qui s'était d'abord épouvantée de ces obsessions malfaisantes, s'y habitue, les subit, les accueille et finit enfin par s'y trouver enchaînée comme à une irrésistible puissance. Ce n'est pas lorsque la pensée fatale est devenue maîtresse, lorsque la tentation parle en tyran, qu'il est temps de résister; il faut vaincre le mal dès ses premières visites; et, pour cette œuvre, le

travail est un utile auxiliaire. Non seulement il distrait l'homme de lui-même, mais il lui fait, pour ainsi dire, voir et toucher la nécessité de toutes les idées de droit et de justice. L'homme tient d'autant plus à son bien-être, à ses richesses, qu'ils sont le fruit de ses sueurs. Quand il sait ce qu'ils coûtent à acquérir, il les ménage pour lui-même, il les respecte chez autrui; il apprend ainsi l'économie et la probité. Le travail rend patient; il apaise tous les germes d'irritation, et enseigne, à qui le pratique, qu'il faut gagner avant de jouir. Aussi le travailleur déteste le désordre, parce que tout désordre le trouble, l'arrête, arrache l'ouvrier à son atelier, le penseur à ses méditations, et tarit l'aisance de l'un et le bonheur de l'autre. Que si parfois, dans ces moments de crise, de malaise, auxquels la vie des sociétés, comme la vie des hommes, est fatalement condamnée, de véritables travailleurs, des hommes sincèrement laborieux, aigris par la souffrance, se réunissent, se plaignent, s'ameutent, sans doute c'est un désordre; mais ce désordre, ces plaintes confuses d'hommes involontairement condamnés aux misères de l'oisiveté, sont faits pour attirer la plus sérieuse attention, la plus constante sollicitude du publiciste et de l'homme d'état, parce qu'ils sont le déplorable symptôme d'un mal, auquel la justice et la prudence commandent de chercher un remède. Je ne crois pas à la possibilité et surtout à l'utilité de cette organisation forcée du travail, que certains esprits, qui se disent avancés, ont osé rêver; ce serait la plus inique de toutes les tyrannies. Mais ce que je crois, c'est que tout homme a droit de vivre en travaillant. Je ne méconnais pas qu'il n'y ait là de formidables problêmes; mais la solution viendra, n'en doutez pas, car la société a compris que c'était, non pas seulement son devoir, mais aussi son intérêt de donner du travail à quiconque en demande. Le travail, c'est l'ordre. Il est la plus inépuisable source de cette force de l'âme qui aide à supporter les privations,

de ce calme magnanime qui triomphe des vicissitudes du sort et de celles de l'opinion, de ce courage imposant et religieux qui fait la dignité de l'homme, en un mot, de cette vertu salutaire et modeste qui s'appelle la résignation.

Depuis cinquante années, nous avons eu de nombreux et terribles exemples de l'instabilité des positions, des plus simples comme des plus éclatantes. Il n'est pas d'homme, un peu mêlé aux choses de son siècle, qui ne se soit trouvé tour-à-tour dans les vainqueurs et les vaincus, dans les faveurs et les disgrâces, dans la bonne et dans la mauvaise fortune. La prospérité est aisée à soutenir; elle apporte avec elle une sorte de prestige, qui, au moins pendant un temps, a toutes les apparences du mérite. Le bonheur ne met en évidence que les surfaces. Mais l'homme déchu, celui que l'adversité vient atteindre au milieu de ses faciles calculs d'ambition, de ses riantes espérances, ne peut plus compter sur aucun prestige, sur aucun appareil menteur; il ne lui reste que sa valeur réelle, les richesses intimes de sa nature. L'homme qui n'a jamais été qu'heureux, n'a pas la mesure de sa force et de sa faiblesse. Il faut à l'âme la pierre de touche des souffrances, des revers, pour qu'on sache ce qu'elle vaut. Dans ces épreuves de la fortune, le travail demeure, comme un trésor à l'abri de toutes les atteintes; et quand il ne serait pas une voie pour retourner à ce qu'on a perdu, il serait encore la plus puissante, la plus efficace de toutes les ressources.

De nos jours, l'opinion, cette prétendue reine du monde, est plus instable encore que la fortune. Celui qu'elle met aujourd'hui sur le pavois, elle le mènera demain aux gémonies. Notre grand orateur révolutionnaire, quand il jetait du haut de la tribune cette phrase éloquente que sa vérité laconique devrait rendre proverbiale, semblait prévoir qu'il aurait un jour les honneurs du Panthéon et les outrages de l'égout. Ces retours de l'opinion, quand ils sont injustes, et ils le sont quelquefois, ces

blasphêmes, ces calomnies n'inspireraient que colère, amertume, découragement à celui qui les écouterait et leur abandonnerait imprudemment l'empire de sa vie. Il faut les fuir et se retirer dans le travail, dans l'étude. On les oublie aisément à mesure que l'on poursuit sa tâche. Si on ne les oublie pas, on les dédaigne, et on attend avec patience que l'heure de la justice vienne, si elle doit venir jamais...

La perte du pouvoir, les revers de fortune, les vicissitudes de l'opinion, ne sont pas les seuls maux que le travail aide à supporter. Il est des douleurs plus profondes, plus respectables, qui s'enracinent au plus vif et au meilleur du cœur, et pour lesquelles il sait aussi trouver des soulagements. Que l'homme soit tout-à-coup renversé sous l'un de ces affreux malheurs qui pèsent irréparablement sur toute la vie; qu'il soit frappé dans ses plus chères, ses plus saintes affections; qu'il soit atteint de l'une de ces incurables blessures par lesquelles s'échappe, pour ainsi dire, tout le sang du cœur; d'abord, sous cette immense douleur, il se trouble, s'égare, ne veut et ne sait que souffrir. Mais quand, après un large tribut de larmes et de désespoir payé à la nature, il soulève les yeux, et regarde autour de lui, comme pour s'assurer si quelque chose est resté debout qui puisse le rattacher à la vie, son refuge, son sauveur, son plus résistant appui, après Dieu, c'est le travail. Si l'homme, brisé par ces cruelles épreuves, peut faire appel à ce qui lui reste de volonté et de courage, pour retourner au travail, il sentira peu à peu, à mesure qu'il se livrera à ses entraînantes distractions, renaître la force dont un instant il s'était cru pour jamais incapable. En faisant un retour sur lui-même, il s'étonnera de l'intérêt, du charme que parfois, presque à son insu, il aura trouvé dans l'étude. C'est qu'elle a cela de merveilleusement bon, qu'elle apaise, endort les douleurs qu'elle n'a pas le pouvoir de guérir. Qu'une pauvre et faible créature

se sente prête à succomber sous ces coups inexplicables et réitérés du destin, qui confondent toutes nos idées de justice humaine, elle doit être parfois tentée de douter de la Providence, de blasphêmer contre le sort; mais le doute s'en va du cœur, le blasphême meurt sur les lèvres, lorsque l'âme résignée revient à Dieu et aux choses d'en haut, lorsque l'intelligence, reprenant courage, revient au travail et aux choses d'ici-bas. Il faut à l'être souffrant, toujours disposé à se concentrer dans le présent, quelque chose qui lui parle d'avenir.

Messieurs, si le travail est pour tous une source de résignation, de vertu, pour quelques-uns il est plus particulièrement un devoir. Nos institutions et nos mœurs ouvrent à chacun l'accès de la vie publique. Les uns y entrent par le choix du prince, les autres par l'élection, d'autres enfin par la presse, qui de nos jours est une véritable fonction, quand elle est exercée avec dignité, talent et bonne foi, qui n'est plus qu'un métier, quand elle se met effrontément, et par tous moyens, au service des mauvaises passions. Chacun a le droit et l'occasion d'émettre son avis et d'exercer sa part d'influence sur les intérêts du pays. Mais on ne s'improvise pas homme d'état, publiciste, écrivain politique, économiste. La science des choses publiques, l'organisation sociale ont des secrets, des profondeurs, qu'elles ne dévoilent qu'à d'opiniâtres efforts, à de sérieuses et persévérantes méditations. Pour se mêler utilement à l'exercice du pouvoir, aux difficiles discussions du droit public, pour y apporter quelque sagesse et quelques lumières, ce n'est pas trop de s'y être préparé de longue main, dans la solitude et le silence. Que les générations nouvelles, patientes parce qu'elles sont maîtresses de l'avenir, s'apprêtent pour les destinées qui leur sont promises. Qu'au lieu de s'user, avant l'heure, dans des efforts inutiles et prématurés, elles fortifient leur intelligence et leur vigueur par l'étude des Anciens, dans lesquels on retrouve

tout ce qu'on croit nouveau, par les traditions de l'histoire, qui sont toujours le guide le plus sûr à travers les voies futures, par la fréquentation infatigable des profonds penseurs, dont les œuvres immortelles ont des leçons pour toutes les époques. Qu'avant de se présenter au combat, elles trempent et retrempent leurs armes à ces sources pures et vives de toute science, de toute force, de toute sagesse. Qu'elles travaillent enfin et qu'elles sachent attendre. Qui se contient, s'accroît, a dit un poète. L'arbre le plus dur est celui qui est le plus lent à venir. Ainsi de l'homme; il faut que son intelligence, comme son âme, pour qu'elles soient fermes, solides, résistantes, se façonnent dans de longues et laborieuses épreuves. Suivant la belle expression d'Eschyle, le temps ne respecte que les choses dans lesquelles il a eu sa part.

Si le travail est un devoir pour les jeunes hommes qui aspirent à être un jour quelque chose dans la gestion des affaires de leur pays, il n'est pas un devoir moins impérieux pour ceux qui y sont parvenus. Que chacun doive porter la responsabilité de ses actes, c'est une loi de toute justice. Mais n'est-il pas bien des cas où cette loi si équitable est déplorablement impuissante?—Les erreurs, les mauvais conseils, les fausses directions, les mesures hasardées, enfin tous les écarts dans lesquels entraîne l'ignorance, peuvent produire autant de mal, amener autant de misères publiques et privées que le feraient les intentions les plus perverses. Quelle garantie les citoyens et l'Etat auront-ils contre ces dangers?—La première, la plus désirable, c'est que le choix, qu'il soit au souverain, qu'il soit à l'élection, tombe toujours sur le plus digne, sur le plus capable; mais la plus efficace, c'est le zèle incessant que mettront à s'éclairer, à s'instruire, tous ceux dont l'action, dont la parole est investie de quelque autorité. Le savoir, c'est une partie de la probité de l'homme public. Et qui de vous, Messieurs, n'a déjà fait en lui-même la réflexion que ce que je dis ici s'applique au magistrat bien mieux

qu'à tout autre ?—Tous les biens de l'homme, son pain, son honneur, sa vie, sont au jugement des magistrats. Et tout cela pourrait périr par les fausses inspirations de l'erreur !... N'avait-il pas mille fois raison, ce vertueux Lamoignon, si dignement loué par l'un de nos collègues, lorsqu'il disait qu'il y a peu de différence entre un juge ignorant et un juge méchant?—Chez le magistrat, Messieurs, l'étude, le savoir qui en est le fruit, n'éclairent pas seulement le jugement, ils élèvent le caractère ; ils lui donnent la fermeté et l'indépendance, qui ne lui sont pas moins nécessaires que la science... Il faut que la Magistrature soit au niveau de toutes les idées de son siècle, au-dessus de toutes ses passions; qu'elle soit, pour ainsi dire, placée comme un régulateur impassible entre toutes les théories, tous les systèmes, tous les partis. Pour peu que la carrière d'un magistrat se prolonge, il n'est pas rare qu'il ait, et quelquefois à peu d'intervalle, à subir des exigences contraires. Un jour, c'est le pouvoir qui, s'effrayant des vives allures du progrès, s'arrête, et tend ses ressorts jusqu'à les briser; un autre jour, c'est la liberté, qui, divorçant avec tout ordre et toute mesure, va se perdre, à travers des voies inexplorées, dans ses fiévreuses impatiences. On n'est vraiment magistrat, Messieurs, qu'à la condition de résister au choc de ces impulsions aveugles et passionnées, et d'avoir à la fois la volonté et le courage de rester, quoi qu'il arrive, pieusement fidèle au culte de ce qui est juste et bon, toujours prêt à répondre par cette magnifique parole de Bossuet : il n'y a point de droit contre le droit. Ce rôle de modération est souvent difficile; il y faut la fermeté et le coup-d'œil que l'âme et l'esprit puisent dans les études positives du jurisconsulte. Celui qui ignore hésite, faiblit et cède; celui qui sait pèse, choisit et résiste.

Ainsi, Messieurs, si j'essaie de résumer en quelques mots toute la pensée de ce discours, je dis que le travail, c'est la supériorité, c'est la vertu, c'est le devoir, c'est-

à-dire, ce qu'il y a de plus digne de notre ambition, de nos respects, de nos efforts. Tenons compte à notre époque, malgré ses agitations, ses inconstances, ses oscillations, de ce qu'elle honore et récompense le travail. C'est ce qui fait sa force dans le présent, son espoir dans l'avenir.

J'ai pu, Messieurs, dans cette solennité destinée à inaugurer l'année judiciaire et en m'adressant à des hommes tels que vous, j'ai pu, sans crainte et sans ménagement, parler du travail, car, si vous me permettez de le dire, c'est surtout au milieu de vous, c'est de vous que j'ai appris à l'aimer, parce qu'en vous voyant à l'œuvre, j'en ai constaté les fruits salutaires. Mes paroles ne pouvaient donc prétendre être pour vous un enseignement; elles seraient bien plutôt l'expression de ma légitime gratitude.

Ce n'est pas non plus à vous, Messieurs du Barreau, qu'il est nécessaire de rappeler le prix du travail. Votre vie est-elle autre chose qu'un labeur sans repos, un sacrifice continuel de toutes les distractions frivoles aux nécessités d'une profession qui touche à toutes les connaissances humaines, et pour laquelle il faudrait être savant comme Dumoulin, profond comme Domat, clair comme Pothier, laborieux comme le plus laborieux d'entre vous ?—Que les anciens persévèrent! que même, lorsque l'âge leur commandera le repos, des loisirs occupés de leur retraite sortent encore de profitables leçons! Que les nouveaux venus prennent exemple sur eux et les écoutent! Travaillons, Messieurs, nous tous, Magistrats, Avocats, Avoués, qui sommes appelés à l'honneur de prendre une part au grand œuvre de la justice.. *Erudimini*.. Travaillons sans relâche, sans faiblesse, sans découragement. Notre travail, pour qui le fait avec la passion du devoir, est noble entre tous les travaux.

Nous requérons, pour le Roi, qu'il plaise à la Cour, admettre les avocats présents à la barre à renouveler leur serment.

A QUOI SERVENT LES ROMANCES (1).

L'intérieur d'un salon est ordinairement quelque chose d'assez peu digne d'attention et d'intérêt. Si vous le trouvez rempli de monde et de bruit, étincelant de parures et de lumières, il vous éblouira peut-être ; mais ce sera l'éblouissement que l'éclair apporte et qui passe comme lui, sans laisser aucune trace de son passage. Si vous le voyez ensuite sombre et désert, avec ses meubles tristement adossés aux murailles et ses volets à demi-fermés, son aspect vous glacera de cette impression particulière que cause le vide, et vous fera penser involontairement aux temples sans autels et aux cœurs sans amours, à toutes les solitudes présentes, contrastant avec une vie et un mouvement qui ne sont plus.

Le salon de madame de Savigny échappait, il y a cinq ou six années, à ce double inconvénient d'une splendeur et d'une désolation excessives : placé au rez-de-chaussée d'une jolie maison de campagne, il devait son éclat et son air de fraîcheur moins à un ameublement plein d'élégance et à des tentures somptueuses, qu'à une apparence générale de simplicité et de bon goût : et aussi, aux purs rayons de soleil et à l'air embaumé qui venaient du dehors. Une habitation blanche et coquette, étendue sur une pelouse odorante, et entourée d'un rideau d'arbres verts; avec un ciel bleu au-dessus de son toit bleu; une petite rivière se dérobant sous ses ponts de bois couverts de mousse, voilà ce qui fera cesser l'éternelle antithèse

(1) Cette charmante esquisse fait partie d'un recueil intitulé *Contes tristes*, que notre collaborateur, M. Paul Delasalle, vient de faire paraître à Paris, chez Charpentier, rue de Seine, 29, et dont nous rendrons compte très-prochainement. Le prix du volume est de 2 f. 50 c.

des palais et des chaumières ; voilà la transaction qui se ménage entre l'orgueil insolent des uns et l'humble contenance des autres.

Dans le salon se trouvaient, au premier plan, la dame châtelaine, et son docteur, qui se croyait appelé sans nul doute à remplir auprès d'elle le rôle des petits abbés d'autrefois. C'était, du reste, une assez triste capacité de province, marchant habituellement à reculons, comme ces animaux domestiques auxquels on a bouché les yeux avec un bandeau ; tâtonnant et expérimentant sans cesse; faisant enfin de la médecine de symptômes, c'est-à-dire cherchant, toujours trop tard, à réprimer le mal qu'il ne savait jamais prévenir. M. Cuveilhier venait fort assidûment, chaque dimanche, constater la parfaite santé de tous les habitants du château, depuis madame de Savigny jusqu'à l'épagneul de sa gouvernante ; et les consultations qu'on lui demandait parfois n'avaient jamais rien de difficile ni de compliqué.

Un angle de l'appartement était occupé par un piano de vieille facture, chargé de toute autre chose que de musique : sorte de réservoir commun pour les chapeaux des visiteurs, les livres de Monsieur et les broderies de Madame; mais dont le pupitre, dressé en ce moment sur ses grêles jambes d'acajou, et revêtu de quelques cahiers à couvertures bleues et roses, cachait une tête de jeune fille, que l'arrivée du Docteur avait forcé de s'interrompre au milieu d'un morceau d'étude.

— Fanny, dit la châtelaine, que nous ne te gênions point, mon enfant! M. Cuveilhier est musicien, d'ailleurs, et je suis sûre d'avance qu'il va te complimenter sur tes progrès.

M. Cuveilhier encouragea à son tour mademoiselle de Savigny. L'Hippocrate berrichon avait beaucoup de prétentions en musique : il avait pris, pendant près de

trois mois, des leçons de clarinette, et consacrait quelques-uns de ses nombreux loisirs que lui laissait sa clientelle à se perfectionner solitairement dans cet art. Il lui était même arrivé une fois ou deux de rendre compte des soirées philharmoniques de Sancerre dans le *Journal des annonces, affiches et avis divers*, de ce chef-lieu d'arrondissement.

Fanny ne se fit prier en aucune façon ; mais elle chercha sa musique avec nonchalance, frappa quelques minutes sur les bases du clavier, et fit courir ses doigts à la poursuite d'un certain nombre de gammes : puis elle se mit en devoir de commencer.

Pendant le prélude, qui fut pénible et guindé comme le sont beaucoup de préliminaires d'un tout autre genre, plusieurs personnes arrivèrent à petit bruit, et s'assirent, après avoir salué silencieusement. La jeune virtuose ne s'animait pas.

Puis de nouveaux promeneurs attardés entrèrent encore, et le jeu monotone de la pianiste se transforma insensiblement en une exécution plus soignée et plus chaleureuse : les touches sonores frémissaient et chantaient sous ses mains agiles : on eût dit que son âme jeune et impressionable se projetait en un fluide harmonieux qui s'échappait de ses doigts, avec sa candeur et ses joies d'enfant, avec ses caprices de douleur et ses mobiles inquiétudes ; avec tout ce tissu délicat de sentiments confus, d'appréhensions et d'espérances, qui fait d'un cœur de seize ans tout ce qu'il y a de plus ravissant et de plus mystérieux au monde. Les femmes, dont la bouche est fermée comme par un baillon, et qui ne peuvent dire avec la voix ce qu'elles ont dans la tête et dans le cœur, le disent avec les touches de leur clavier; et elles se laissent aller à cet épanchement avec d'autant plus d'abandon qu'elles sont moins libres ou moins heu-

reuses. Elles inventent alors une langue particulière que certains initiés peuvent seuls comprendre, et sur laquelle une foule d'auditeurs de bonne volonté se méprennent toujours singulièrement. Au reste, on leur épargne d'ordinaire le soin de déchiffrer ces énignies, et le gracieux sphynx qui les porte écrites sur son front ne le dévoile le plus souvent que dans la solitude absolue ou en présence d'un objet aimé.

— Bravo! bravo! cria-t-on de toutes parts, quand le morceau fut fini. Mais le soleil de mai et le bruissement des feuilles rendaient impatients beaucoup de ces dilettantes complimenteurs qui ne trouvaient pas au fond un plaisir bien vif à entendre *s'exercer* la jeune fille; et le salon se vida de nouveau.

— Monsieur Joseph de Ferrière? dit la châtelaine, toujours occupée jusqu'alors à écouter son docteur; n'avez-vous pas apporté à ma fille quelque musique nouvelle?

— Une seule romance, madame, répondit un jeune homme assez modestement vêtu, que l'on avait pu ne pas remarquer jusqu'alors, tant il était retiré dans le coin le plus obscur de l'appartement.

— Et quel en est le titre, monsieur?

— Vous, par Masini et Barateau.

— Masini est un *joli* compositeur, observa le judicieux M. Cuveilhier.

— Eh! bien, chantez cette romance à Fanny, pour qu'elle l'apprenne plus vite, reprit la mère.

— Si mademoiselle veut bien le permettre, nous essaierons de la solfier ensemble.

Le jeune homme s'approcha du piano, avec sa romance à la main : il l'étendit sur le pupitre, et Fanny ébaucha en se jouant les notes qui formaient le chant.

— *Andantino*, s'il vous plaît, mademoiselle.

Joseph tremblait un peu : madame de Savigny, ennuyée de ces préparatifs, pria le docteur de lui offrir son bras, et sortit, en reprenant sa causerie interrompue. Joseph tremblait encore davantage. Il s'assit à côté de la jeune pianiste, et l'invita à préluder.

La romance, lorsqu'elle n'est pas niaise, peut avoir beaucoup de prix aux yeux de l'artiste. La plupart des gens se perdraient ou auraient le vertige, au milieu des morceaux d'ensemble et des puissantes agitations de l'harmonie. Il y en a beaucoup qui adorent la musique dans la romance, comme ils adorent, par exemple, Dieu sous les traits d'un enfant débile ; parce que, sans cela, ils seraient incapables de concevoir et d'aborder toute sa grandeur infinie. Et cette exiguité et cette faiblesse, toujours accompagnées de souffrances, contribuent à attirer sur de telles personnifications un intérêt plus vif et un amour plus intelligent.

La romance est une petite création complète, un petit monde qui suit la route sans rencontrer d'obstacles, et qui arrive à son but régulièrement et sans efforts. Qu'une idée tendre et rêveuse tombe du cerveau du poète ou du compositeur, comme une larme de ses yeux, elle se condensera dans la romance. Et puis, elle sera bien vite populaire, parce qu'elle aura été dès l'origine, aisée, alerte, et court vêtue. Homère, Tasse, le *Romancero* espagnol, n'ont été reçus dans le peuple qu'à cette condition.

Pour ce qui est des émotions et des jouissances individuelles, rien n'a prise sur les cœurs faciles comme ces élégies en trois stances où la passion prend un corps et une figure, où elle parle, où elle gémit, où chacun de ses élans correspond à une combinaison musicale et à une expression poétique. Le *Ranz-des-Vaches* est le symbole, aujourd'hui presque oublié, de cette vertu essentielle de la romance, et chacun de nous a dans sa mémoire quel-

que viel air de nourrice, quelque refrain entendu dans les ateliers ou sur les montagnes, quelque walse sautillante ou voluptueuse, qui nous font sourire ou pleurer à l'occasion, et qui nous reportent incontinent à des souvenirs évanouis

— A quoi pensez-vous donc, Monsieur Joseph, dit Fanny en riant, voici déjà deux fois que je recommence la ritournelle, et vous ne chantez pas!

— Oh! pardon, mademoiselle! c'est que j'apprenais par cœur les paroles du dernier couplet.

Le jeune homme rougit un peu de son mensonge; puis il chanta :

Ange à la voix tendre,
Ange aux blonds cheveux....

Joseph fixait sigulièrement Fanny en disant ces deux vers; il promenait ses yeux de sa bouche rose à son front vraiment angélique, où se jouaient en boucles soyeuses de beaux cheveux blonds.

Puissiez-vous comprendre
Mes pleurs et mes vœux.

Il croisait les mains en chantant cela, comme un malheureux qui supplie : il semblait vouloir exprimer tout ce qu'il y avait de désirs dans son âme, et tout ce qu'un refus sévère lui coûterait de désespoir et de larmes. Ce fut en dirigeant vers le ciel un œil humide et rêveur qu'il acheva ainsi le couplet :

Quand brille une étoile
Dans un ciel plus doux,
Mon regard se voile,
Et je pense à vous!

La deuxième strophe fut dite avec une expression aussi marquée : mais, lorsque vint la troisième, la voix du jeune homme se fit bientôt si étrangement passionnée,

que la naïve pianiste s'en émut, et fut sur le point de s'arrêter. Il chantait :

Lorsque je sommeille,
Mon ange apparaît ;
Tout bas son oreille
Reçoit mon secret.....
Je lui dis : Je t'aime,
Je t'aime à genoux !...

A ce mot, Fanny reporta brusquement son regard troublé, de la page qu'elle lisait sur le jeune homme qui était près d'elle ; et elle crut le voir glisser petit à petit sur son tabouret, tomber mollement à ses pieds, et saisir une de ses mains, que les siennes pressaient avec force, et que sa bouche couvrait de baisers. La pauvre enfant ne savait plus ce qu'il fallait faire, ni ce qu'elle allait devenir.

— Eh bien! enfants! dit madame de Savigny qui rentrait, est-elle enfin apprise, cette romance? Si tu m'en crois, Fanny, tu étudieras l'accompagnement toute seule, et monsieur Joseph voudra bien venir te la chanter de nouveau.

— Oh! cela est inutile, maman; nous la savons fort bien maintenant tous les deux.

— Mais, interrompit Joseph, qui s'était relevé et rassis en un clin-d'œil, en posant sur le piano un gant qu'il avait feint de ramasser; j'ai une autre romance qui devra plaire davantage à mademoiselle Fanny, car elle est encore écrite avec plus de charme et de sentiment. Elle a pour titre un simple mot, comme la première : Toi.

— Et quand nous la chanterez-vous, monsieur Joseph, dit Fanny d'un air empressé? Ce soir, n'est-ce pas, ajouta-t-elle à voix basse ; lorsque tous les gens qui n'écoutent pas assez et qui applaudissent beaucoup trop seront à prendre le frais sur la terrasse.

— Aussitôt que vous le voudrez, mademoiselle.

Et les deux jeunes gens se séparèrent bien émus intérieurement d'une scène qu'ils avaient peut-être vaguement désirée, mais qu'ils n'avaient jamais prévue, et emportant au fond d'eux-mêmes, avec une source féconde d'émotions intimes, une grande et indéfinissable avidité de nouvelles sensations.

— Docteur! dit madame de Savigny, en se rassayant, et comme si elle réfléchissait à quelque chose qui la préoccupait pour la première fois : Docteur, que pensez-vous de ces deux enfants-là?

— Eh! eh! répliqua M. Cuveilhier; je pense qu'ils sont en ce moment beaucoup plus près de TOI que de VOUS.

Et il rit beaucoup de cette saillie, qui était en effet ce qu'il avait dit depuis long-temps de plus clair et de plus spirituel.

Madame de Savigny affecta de ne pas comprendre. Mais j'ai ouï dire dans le Berry qu'il s'écoula bien peu de temps avant qu'elle eût eu mainte occasion de voir confirmer par l'évidence la prophétie voilée que le Docteur, assez peu prophète de sa nature, n'avait pu s'empêcher de laisser échapper ce jour-là. Heureusement la plupart des mères ont en elles-mêmes des trésors d'indulgence; et, si les chansons finissent ici bas tant de graves et sérieuses choses, je ne vois pas pourquoi les romances, leurs sœurs, ne serviraient pas à en commencer quelques-unes.

Paul DELASALLE.

Poésies.

A M. ALPHONSE DE LAMARTINE.

L'auguste poësie en tes jardins éclose
A la fraîcheur du lis, l'éclat du laurier-rose ;
Elle sait apaiser des maux que tu connais :
Lorsqu'elle vient à moi, j'espère et je renais.
La douce émotion que lui dut ma jeunesse,
Dans mon cœur enchanté se réveille sans cesse ;
L'empreinte qu'y laissa ton généreux trésor,
Dans ses replis cachés reste profonde encor
A ta muse, autrefois si vivement sentie,
Je garde même culte et même sympathie ;
Mon luth encore enfant te murmurait déjà
Des hymnes que souvent ta voix encouragea.
Je t'écoute chanter, dans ma joie et mes peines,
Comme le vent du soir passant dans les grands chênes,
Comme la vague errant au sein de l'Océan,
Comme l'oiseau du ciel posé sur le volcan.
Le siècle hurle en vain : un feu sacré t'inspire ;
Plus haut que tous nos bruits j'entends chanter ta lyre.
Tes vers persuasifs rassurent d'humbles cœurs ;
Ton dictame est propice à toutes les douleurs !
Et l'envie aujourd'hui répète que ton ange
T'entraîne dans sa chute et que le ciel se venge !
Ah ! quand l'air est brûlant, l'horizon nuageux,
Quand l'espace n'a plus que chemins orageux,
Dans son vol quelquefois l'aigle même s'égare,
Mais devant le soleil son erreur se répare.
Si David le prophète a pu faillir un jour,
Il a tout racheté par des larmes d'amour.
Toi qui ne maudis pas la main qui te déchire,

Pourquoi cette amertume à travers ton sourire ?
Ton cœur si grand, si bon, ton cœur ne comprend pas
L'espoir des envieux déchaînés sur tes pas.
Impuissante fureur, blessure passagère !
Que peut contre ton nom l'insulte mensongère ?
Tu réponds aux méchants du haut de ta pitié,
Et le cri de la haine est bien vite oublié.

Mais d'où vient aujourd'hui ton dédain pour la muse ?
Est-ce une moquerie, une innocente ruse
Contre ce *bon public* indiscret et changeant,
Ou ne railles-tu point l'électeur exigeant ?
Car tu ne flattes pas ces royautés débiles
Qui passent sur un flot d'opinions mobiles ;
Tu n'aspiras jamais aux faveurs du pouvoir ;
La sainte humanité peut seule t'émouvoir :
Ta sublime UTOPIE en nos cœurs palpitante
De tes nobles désirs est la preuve éclatante.
Mais ne ris plus ainsi, car ce rire fait mal.
Ton plus beau laurier croît dans ton Eden natal :
Toi qui mettais la muse et la philosophie
Au-dessus des Babels qu'un légiste édifie,
Laisserais-tu ta place entre Homère et Milton
Pour t'unir à des gens qui proscriraient Platon ?

Si nous jetons les yeux sur la scène du monde,
Nous nous sentons saisir d'une douleur profonde.
Ce que nous y voyons paraît un jeu de l'art,
Un long drame appelé l'*Enfant et le Vieillard.*
C'est une lutte à mort, dans une arène immense,
Entre l'âge qui cesse et l'âge qui commence ;
C'est l'aube et le déclin, le regret et l'espoir.....
Un dénouement suivra que nul ne peut prévoir. —
Oh ! cet Enfant viril sait rudement combattre :
Le Vieillard sous ses coups plie et vient de s'abattre. —

La scène va changer : — l'Homme dictant sa loi
Va s'avancer en maître et commander en roi !

Mais quels fantômes vains, hélas ! et dans quel songe
Mon esprit inquiet stérilement se plonge !
Quand la réalité surgit de toutes parts,
Faut-il donc sur l'image arrêter ses regards ?
Au génie orgueilleux dont l'audace est étrange
Nous avons trop long-temps prodigué la louange ;
Nous avons honoré ce qui touche nos sens,
Et l'esprit humain seul a reçu notre encens.

Oui, l'homme est aujourd'hui laborieux et grave :
Pour arriver au but il brise toute entrave ;
Il creuse incessamment tout mystère profond
Dont l'Éternel lui seul connaît encor le fond.
Arrosé par les soins de la philosophie,
L'arbre qu'il a planté fleurit et fructifie.
Les remparts qu'il bâtit sont solides et fiers ;
Il est roi sur les flots, il est dieu dans les airs.
Il manie à son gré la pierre et la pensée ;
Pour le mobiliser la vapeur est pressée ;
L'art couronne son front de son bandeau vermeil,
Et lui rend chaque soir un généreux soleil.
Il observe, il compare, il pense, il étudie ;
Sa plume est incisive et sa voix est hardie ;
Il enseigne le peuple, il conseille les rois,
Mais relève-t-il Christ abattu sous sa croix ?...
Relève-t-il l'autel tombé dans la poussière ?
Laisse-t-il de son cœur sortir une prière ?
Adore-t-il le Dieu qui s'est manifesté
Par l'amour, la douceur et par la charité ?
Non, l'orgueil le dirige et l'intérêt l'anime.
Et parfois s'il défend des frères qu'on opprime,
C'est qu'il espère d'eux peut-être un piédestal,

Peut-être une couronne et le char triomphal.
Égoïsme odieux, lèpre attachée à l'âme
Qui joint aux vils désirs l'hypocrisie infâme,
Tu guides aujourd'hui l'artiste et le savant :
Le fruit de la pensée aux Dieux du jour se vend ;
Le philosophe même aspire aux biens du monde
Et pour eux fait mentir sa parole féconde.

O temps de dévoûment et de simplicité !
Vous que raillent bien haut nos jours de vanité,
Étiez-vous sans vertu, sans sagesse et sans gloire ?
Et ne craignons-nous pas qu'un joug expiatoire
Ne retombe sur nous, fils aînés de l'orgueil,
Qui dévastons le temple et fouillons le cercueil ?
Car tout rentre au creuset, tout est remis en doute.
Il faut tout labourer, puis on fera la route !
O funeste science ! ô coupable flambeau !
Du vieux monde abattu laisse au moins un lambeau.
Ne sais-tu qu'abuser de l'esprit et de l'âme
Et veux-tu tout brûler pour agrandir ta flamme ?
Ah ! le vil intérêt, l'active ambition,
Enfantent l'esclavage et la corruption !
Que le front sans pudeur, que la bouche menteuse
Soient à jamais flétris d'une marque honteuse !
Près d'un abîme affreux nos pas sont arrivés,
Que la vertu survienne et nous sommes sauvés !
Car sans dévoûment pur, sans noble sacrifice,
Ce qui plane ou grandit retombe au précipice ;
Et du génie ardent puissant et glorieux,
Le lumineux flambeau ne s'allume qu'aux cieux !

O toi qui sais parler la langue souveraine,
Accent harmonieux que je bégaie à peine,
Toi qui, pareil au cygne admiré sur nos bords,
Garde blanche ton aîle et libres tes accords,
Toi qui demeures chaste au milieu des souillures

Dont s'est couvert un monde abreuvé d'eaux impures,
Toi qui lèves là haut ta pensée et tes yeux,
Triste de respirer notre air contagieux,
Toi qu'on écoute encor, poursuis ta destinée !
Des étoiles du ciel ta lyre est couronnée;
Elle doit retentir au fond de tous les cœurs,
Les charmer, les convaincre et les rendre meilleurs.
Orphée avec ses chants civilisait la terre,
Mêle aux sons enchanteurs l'enseignement austère.
Ton nom comme le sien, mais plus beau, plus puissant,
Trouvera l'avenir juste et reconnaissant.
Va, le poète saint qui fait tomber la manne,
Touche aux vases sacrés et n'est point un profane.
Quand le prêtre se fait tribun audacieux,
C'est au poète alors de nous parler des cieux.
Quand le prêtre égaré jette un brandon hostile,
C'est au poète alors d'enseigner l'Évangile.
Cesse donc de traiter comme un jouet d'enfant
Cette lyre divine, élément triomphant.
Notre âme en ta sagesse a mis son espérance :
Ton génie a tant fait pour l'intime souffrance,
Il fut si consolant, si vrai, si généreux,
Qu'il peut guérir des maux plus cruels, plus nombreux.
Achève donc la tâche ardemment commencée :
Parfois un nouveau monde éclot d'une pensée !
Plus d'un cœur qui doutait du livre révélé,
S'est senti plein de foi quand ta bouche a parlé.
Combats donc en vainqueur l'immorale science :
Courage et dévoûment, lumière et conscience,
Voilà les mots sacrés sur ta bannière écrits ;
Qu'ils t'inspirent toujours et tu seras compris !

Caen, 16 juin 1839.

Alph. Le Flaguais.

STANCES (1).

Quel pouvoir t'apporta des abîmes profonds,
Dépouille prise aux flancs de la roche glissante,
Plante bizarre et frêle aux délicats festons,
Qu'abandonne à mes pieds la vague blanchissante?

Viens-tu nous révéler, débris mystérieux,
Les sublimes beautés, les merveilles sans nombre
De ce monde inconnu que dérobe à nos yeux
De l'immense océan l'azur mouvant et sombre?

De tes rameaux légers et de tes fins cheveux
Le réseau délié n'est pas une œuvre humaine,
Et nul peintre mortel ne nuança pour eux
L'émeraude et la pourpre, et la rose et l'ébène.

Sous ses toits de corail à ta tige attachés,
D'insectes travailleurs une peuplade entière,
S'abrite jusqu'au jour où, du roc arrachés,
Ensemble vous mourez, jouets de l'onde amère.

Au milieu de ses jeux par quels charmes puissants
Arrête-tu ma fille auprès de toi captive?
Sent-elle s'éveiller, en de vagues élans,
Sa jeune intelligence et son âme naïve?

Oh! parle à cette enfant ton langage divin:
Dis-lui du Créateur la puissance infinie,
Tous les êtres sortis de sa féconde main,
Et du vaste univers l'éternelle harmonie!

ESCHER.

Luc, 14 septembre 1841.

(1) Nous avons, pour ainsi dire, dérobé ces jolis vers à l'auteur don, la modestie se refusait à les laisser imprimer.

N. du D.

CORRESPONDANCE.

MON CHER RÉDACTEUR,

J'ai à vous signaler un genre d'industrie littéraire que nous autres, bonnes gens de province, nous n'aurions jamais soupçonné.

Il y a quelque temps, votre serviteur se laissa aller à la publication d'un petit volume de *Contes tristes*, ou plutôt de tristes contes, que lui imprima un *typographe* du Finistère. Peu de jours après, on lui adressa, à Morlaix, en échange d'un port de huit décimes, la lettre que voici :

» MONSIEUR,

« Il *me serait agréable* de rendre compte de vos *Contes tristes* dans le prochain numéro du *Journal des artistes et des gens du monde*, paraissant tous les dimanches (16e. année).

« Il suffirait de m'expédier, *franco*, 2 exemplaires de cette publication nouvelle, *avec un bon de six francs sur la poste, inclus dans votre réponse*. De mon côté, je vous adresserais, le jour de son apparition, le numéro qui vous concernerait.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

« Le rédacteur *bibliographe* du *Journal des artistes et des gens du monde.*

« ALPH. VIOLLET,

« 33, rue Jacob, f. St.-G.

« Paris, 28 octobre 1842. »

O merci, monsieur Alphonse Viollet, merci de votre lettre de huit décimes, de votre compte-rendu, de votre *Journal des artistes et des gens du monde*, de votre considération distinguée!

Ma triste publication allait mourir, faute de publicité, et de patronage : moyennant la bagatelle de six francs, l'envoi *franco* de deux exemplaires, le port de votre lettre et de la mienne, je deviendrai le conteur favori des artistes et des gens du monde; je franchirai l'octroi de Paris; j'entrerai en triomphateur au numéro 33 de la rue Jacob! merci, bibliographe, merci!

Et vous, mon cher Rédacteur, recommandez bien ce journal et cette adresse (je dis *adresse* sans calembourg), aux littérateurs nés et à naître du Calvados. Qu'ils sachent bien à quel prix modéré s'achètent les éloges d'une certaine fraction de la presse parisienne. Qu'ils s'attendent bien qu'au premier signal, on viendra les chercher chez eux, même hors de chez eux, leur faire des offres de service, leur témoigner le plaisir qu'on aura à leur être agréable, et leur ouvrir, à deux battants, les portes du Panthéon, sans autre rétribution qu'un modeste écu de six livres. J'en connais cent autres qui prennent beaucoup plus cher, et qui ne sont ni aussi prévenants ni aussi polis.

A vous,

PAUL DELASALLE.

Mamers, 4 novembre 1842.

BIBLIOGRAPHIE.

La Famille et l'Autel, *ou Harmonies du Christianisme* dans l'homme, la nature et la société, par M. Dubreil de Marzan, un beau vol. in-8°., chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, 64, à Paris.

Le livre que nous annonçons et dont le titre fait connaître le but de prime-abord, et un de ceux qui méritent une attention toute particulière. L'auteur joint à l'éclat du style la profondeur de l'idée, et on reconnait dans son œuvre le résultat de longues méditations. Voici comme il débute dans son exposition :

« Si notre siècle a fourni beaucoup de poètes, il ne nous a pas donné, croyons-nous, la véritable poésie chrétienne qui procède de Dieu, par l'idée et la foi, du cœur, par le sentiment et la prière, de l'artiste par la forme où elle s'incarne en quelque sorte, et devient l'homme, comme l'homme est l'image de Dieu.—On peut diviser en deux classes les poètes qui ont honoré nos jours.—Venus après les rhéteurs du XVIII°. siècle qui avaient substitué l'esprit à la pensée, la philosophie à la religion, la pointe au trait, la sentence au sentiment, et qui avaient fait de la poésie un madrigal, comme d'autres avaient fait de la musique une ariette, les premiers ont essayé de réformer la versification française, et de lui donner avec un caractère nouveau, la grandeur, le mouvement qu'elle avait perdus sous le règne du philosophisme. Avec eux, le rhythme qu'on croyait mort depuis Corneille, Racine et Boileau, est redevenu français ; il a retrouvé l'originalité, le nombre, l'entraînement, la vigueur, la sculpture, le tour, la strophe éclatante et martiale qui rappelle parfois les sublimes emportements d'Isaïe

Lamartine vint révéler à l'école française, avec la mélodie et la suavité du sentiment, ce caractère d'étendue et de pénétration auquel on reconnait l'intuition transportée dans le domaine poétique, Victor Hugo sut rendre à notre Alexandrin, si monotone autrefois, une facture indestructible, une attitude virile et fière qui procède de Rome et de l'Espagne, de Michel-Ange et de Corneille, pendant que les vers solides et puissants de l'auteur de la Némésis lui imprimaient une majesté digne de l'architecture antique. Toutefois, les productions de nos artistes les plus éminents se distinguent surtout par la science de tons fermes et robustes qui fait le

grand coloriste, et la profonde empreinte du ciseau qui révèle le sculpteur de premier ordre. Le genre de l'architecte y déploie sa puissance. Mais l'architecte ne peut élever qu'un monument, il ne fait pas un temple; tant qu'il est seul, il ne peut y appeler le souffle éternel; car le Seigneur n'est pas où n'est pas son prêtre. Aussi, dans les œuvres de nos jours, la beauté physique ne resplendit souvent qu'au préjudice de la beauté morale. Cette forme si riche de dessin, si éclatante de relief, reste pauvre de foi. de foi pratique surtout, la seule qui puisse rendre l'homme grand selon Dieu; et l'absence du divin régulateur laisse le champ libre aux tristes écarts, aux scandaleuses licences d'imagination qui réclament un autre juge que la critique littéraire. »

Ce fragment indique assez comment l'auteur comprend la noble mission du poète, et dans le volume que nous signalons M. Dubreil met sa théorie en pratique. Certainement les belles hymnes sur *Noël, Pâques, l'Assomption, la Dédicace de l'Eglise*, sont dignes d'un grand succès Elles peuvent avoir une heureuse et sainte influence sur les âmes; en les lisant, on se sent renaître à l'espérance et s'affermir dans la foi. Les pièces du genre intime ont un charme indéfinissable qui intéresse et attache; elles font aimer et estimer l'auteur. Le *neuf avril ou mon premier né, Pâque fleurie.—Souvenir d'Enfance, Or et Poésie, l'Ame et le Paysage*, sont des morceaux d'élite auxquels on revient sans cesse, pour comprendre et sentir mieux ce qu'il y a de plus poétique et de plus embaumé dans la nature, ce qu'il y a de plus tendre, de plus noble et de plus délicat dans le cœur de l'homme. Les pièces sur *Rome, le Vingt et un Janvier*, ainsi que celle intitulée *Ils reviennent de Sainte-Hélène*, donnent l'idée la plus avantageuse de la politique de l'auteur qui est plutôt de la philosophie. Nous avons été très-ému en lisant l'épître à *M. de Lamennais* : elle renferme des vers auxquels n'a pu rester insensible l'homme de génie que l'on juge aujourd'hui de tant de façons diverses. Ce n'est pas en juge sévère que le nouveau poète s'adresse à son illustre compatriote, c'est en ami respectueux et indulgent, en chrétien fervent et affligé.

L'auteur de *la Famille et l'Autel*, possède à un haut degré la science rhythmique; on voit qu'il l'a étudiée dans Victor Hugo, aussi retrouve-t-on chez lui beaucoup des qualités et des défauts du poète des *feuilles d'automne*. Très-souvent dans ses vers, l'élévation et la force se montrent voisines du prosaïsme et de l'étrangeté, l'érudition inutile se trouve étalée à côté de la

grâce naïve et de la touchante simplicité. Au reste, nous acceptons très-volontiers M. Dubreil avec ses beautés et ses imperfections ; son livre est un de ceux qui devraient être lus et médités. Nous regrettons bien que l'espace nous manque pour faire de nombreuses citations de ses vers ; nous voudrions choisir une de ses larges et fortes compositions, nous ne pouvons qu'extraire une petite pièce qui devra donner cependant une bonne idée de son talent.

Vers trouvés sur la tombe d'un enfant.

A M. et Mme. B***.

Ne pleurez pas! — Celui dont j'ai vu la puissance,
Ainsi que les vivants protége les défunts ;
Quand il brise le corps il sauve l'innocence,
Comme on brise une fleur pour garder ses parfums.

J'ai reçu sur mes yeux, que la nuit venait clore,
Le baiser du bonsoir et non celui d'adieu ;
Lorsque je m'éveillais jadis avec l'aurore
Mon père m'embrassait — et maintenant c'est Dieu !

Ne pleurez pas sur moi ! — Lorsque j'ai vu la tombe,
Une clarté sereine entra dans mon esprit;
Un ange m'a porté, pauvre faible colombe,
De ma mère qui pleure à Jésus qui me rit.

Ne pleurez pas sur moi ! — Le sépulcre dévoile
Des mystères charmants en vertus, en douceurs ;
Les anges sont pour moi des frères et des sœurs :
Je n'étais qu'une fleur, — et je suis une étoile

Ne pleurez pas sur moi ! — Bientôt quand vous aurez
Parcouru, comme moi, les rivages sacrés ;
Lorsque vous connaîtrez quel monde, quel mystère
Eblouissent une âme au sortir de la terre,

Vous saurez pourquoi Dieu, qui punit et défend,
Nous ouvre son trésor et prend pour lui le nôtre,
Brise la pauvre mère et couronne l'enfant,
Et du bonheur de l'un fait une croix pour l'autre.

Heureux qui du bonheur a fini le chemin !
Heureux qui pose ici son fardeau de souffrance !
Sur ce lit de sommeil de tout le genre humain
Vos yeux lisent : adieu, moi je lis : espérance ;
Vous dites : à jamais, — moi je dis : à demain !

M. Dubreil de Marzan a pour patrie cette terre féconde et puissante qui nous a donné tant de poëtes pleins de foi et d'amour, parmi lesquels il est si digne d'être compté. Il aspire à un noble succès ; nous désirons vivement que son espoir se réalise, puisqu'il cherche à créer un centre d'action chrétienne et poétique dans un temps ou l'individualisme domine partout et relâche tous les liens de l'intelligence et de la société. Dieu veuille que finissent bientôt pour le poëte, pour le chrétien, les longs jours d'attente et d'épreuve ! En attendant l'ère plus heureuse on s'inspire avec la nature, on se console avec la poésie, on se fortifie avec la religion.

A. S.

BULLETIN.

Théatre de Caen. — Notre prédiction s'accomplit, la vogue est au théâtre ; car le monde va où va le monde, il en sera toujours ainsi. M. Blot a décidément juré de faire une guerre à mort à nos soirées et à nos concerts de cet hiver ; le soin qu'il a mis à composer dignement sa troupe doit lui présager une victoire complète, et certes ! ce n'est pas nous qui taxerons ses espérances de présomption. En effet, nous confessons qu'il nous a toujours semblé phénoménal de réussir à composer chez nous une troupe d'opéra d'une façon supportable, et celle que nous possédons, les villes du Havre et de Nantes en seraient jalouses. Gardons-la donc, sachons l'apprécier, et que notre assiduité l'encourage.

Notre tâche à nous n'est point d'analyser les divers ouvrages qui ont valu à nos artistes lyriques des applaudissements, notre presse locale, prenant sur nous les devants, nous ne serions que l'écho de ses louanges ou de ses critiques ; nous devons juger sommairement, et c'est ce que nous essayons chaque mois.

Depuis long-temps nous n'avions possédé un chanteur qui remplit mieux les conditions de son emploi que le ténor Dorelly. Le rôle d'*Arnold* dans *Guillaume Tell*, quoi qu'assez bien rendu, lui a été moins favorable que celui d'*Edgard* dans *Lucie* où il a excellé, surtout à la seconde représentation. Mais dans *la Muette*, il a obtenu un succès complet. Jamais le célèbre duo n'avait produit plus d'effet à Caen. Nous conseillons toutefois à Dorelly de ne point imiter Duprez : qu'il se livre à ses propres inspirations et il se conciliera plus de suffrages encore. Sa voix est vraiment belle, qu'il s'en serve toujours comme il fait souvent, c'est-à-dire en rendant les intentions du Maestro, et il entraînera son auditoire.

Les Diamants de la Couronne ont paru avec éclat jeudi dernier Cette pièce, qui serait le pendant du Domino noir, si elle n'en était pas la copie, quant à la situation des deux principaux personnages, cette jolie pièce tient l'intérêt éveillé pendant trois grandes heures et même à une première représentation, le spectateur trop captivé par l'intrigue, laisse échapper une foule de ces ravissants détails dont la musique d'Auber abonde. Mme. Laffitte peut compter au nombre des meilleurs rôles celui de la Catarina qu'elle joue et chante avec un remarquable talent. Une triple salve d'applaudissements a suivi son grand air au second acte. Jamais sa voix n'avait été plus légère et plus brillante. Moreau a été l'excellent acteur que nous connaissons : si son chant laisse parfois à désirer, on n'a pas le courage de le lui reprocher, car son goût supplée à certains moyens qui lui manquent et son intelligence scénique excite toujours des applaudissements de bon aloi. Nous ne devons pas oublier Chardon et Mme. Perron, qui ont contribué au succès de la pièce à laquelle nous garantissons dix représentations suivies. Nous reparlerons de cet opéra quand nous en aurons étudié les différents morceaux.

Que dirons-nous des *Deux Voleurs*, dont la musique renferme de gentilles idées, et cependant produit peu d'effet. Ne semble-t-il pas que l'accompagnement de première scène a été composé pour le théâtre de Séraphin. Est-ce chez l'auteur une réminiscence de son jeune âge ? Moreau, Mme. Perron et Lepetit, ont

tiré bon parti de leurs rôles, et la pièce est arrivée à la fin sans bourrasque.

Le *Chaperon*, cet opéra *féerie* dont le sujet est si populaire, avait attiré beaucoup de monde ; mais son exécution n'a eu rien de *merveilleux*. Mme. Perron seule a été parfaite dans le rôle de Rose d'amour et a retrouvé dans son chant une facilité et une accentuation qu'elle n'a pas constamment. Elle a prouvé encore une fois qu'elle était une charmante Dugazon.

En fait de vaudevilles, nous conseillons à la direction d'écarter pour deux ou trois ans du répertoire : *la Chanoinesse*, les *Premières Amours*, *Kelly*, *La Marraine* et autres pièces que tout le monde sait par cœur.

La reprise de *Clermont* a été heureuse ; Moreau a fait preuve de sentiment, d'esprit et de naturel dans le personnage de l'artiste cruellement frappé au milieu de son bonheur et de ses espérances. Mme. Carré l'a bien secondé. Cette actrice a l'usage de la scène et donne assez de relief à un rôle, mais nous l'engageons à soigner son débit et à mettre plus de simplicité et d'abandon dans les ingénuités.

Nous terminerons cette rapide revue en mentionnant la *Sœur de Jocrisse*, bêtise comme nous croyions qu'on n'en faisait plus mais qui, bien jouée par Le Maire, a fait pouffer de rire les spectateurs les plus sérieux. Comment siffler quand on rit ; on ne peut faire deux choses à la fois, et d'ailleurs c'eût été une injustice. Cependant nous ne promettons pas à ce *chef-d'œuvre* autant de représentations qu'aux *Diamants*, ce n'est vraiment qu'une *perle*.

A bientôt le 3e. début de Jannin, nouveau trial dont nous parlerons plus tard ; à bientôt *Robert-le-Diable*, à bientôt les *Mémoires du Diable*. Faut-il donc que le Diable s'en mêle pour que la vogue au théâtre ne soit pas interrompue ? Le Diable malheureusement fait parfois bien du mal, mais il a beaucoup d'esprit, et il en faut beaucoup au théâtre

---

M. Target, préfet du Calvados, est mort le mardi 1er. novembre, à l'âge de cinquante ans, après une longue maladie, qui depuis quinze jours ne laissait plus d'espoir. Il ne nous appartient pas de parler ici de l'homme politique, de l'administrateur qui, pendant douze ans, fut à la tête de notre département. D'autres diront qu'après une révolution qui brisait tant d'ambitieuses espérances, dans un pays où les réactions politiques étaient peut-être à craindre, M. Target sut calmer les partis par sa modération, et rassurer ses adversaires par son impartiale justice. Pendant douze ans, il voulut constamment le bien et surmonta presque toujours les obstacles que rencontraient ses intentions loyales ; devant son intégrité sévère, sa bienveillance éclairée, aucun droit ne resta jamais en oubli, aucun intérêt en souffrance.

Au milieu d'une ville littéraire et savante, M. Target montra qu'il lui restait encore assez de temps pour être au niveau des hommes de lettres et des savants. On se rappelle le discours qu'il prononça il y a cinq ans, devant la société des Antiquaires, où il fut à la fois érudit et brillant, penseur profond et élégant écrivain. Jeune encore il avait remporté une médaille d'or à l'Académie de Bordeaux, pour un mémoire *sur le traité de la sagesse de Charron*. Ceux qui ont connu M. Target n'ont pas oublié tout le charme de sa conversation facile et animée, pleine de souvenirs

littéraires, et de spirituelles anecdotes. Ce n'était pas un de ces cœurs froids que rien n'émeut, et qui jamais ne sortent du calme où les laisse l'absence d'impressions généreuses. Toutes les nobles idées, au contraire, trouvaient en lui un chaleureux interprète, un éloquent défenseur. Nature sympathique avant tout, il ressentait peut-être plus de plaisir du bien qu'il voyait faire, que de celui qu'il faisait lui-même. Aussi sa maladie a éveillé toutes les sollicitudes, sa mort a excité tous les regrets; et lorsqu'au jour de ses obsèques, on a vu derrière son cercueil marcher son fils, pâle d'angoisse, plus d'une larme s'est échappée des yeux du peuple, qui ne restait froid ni devant le souvenir vénéré du père, ni devant la douleur courageuse du fils.

M. Target est mort au milieu des consolations que prodigue la religion et la famille, et si quelques regrets pour ceux qu'il abandonne sont venus attrister les derniers instants de cet homme de bien, il a pu du moins s'endormir dans la pensée que ses nobles exemples seraient fidèlement suivis, et son nom dignement porté! G. B.

— Jeudi 3 novembre, a eu lieu la rentrée solennelle de la cour royale. L'auditoire était nombreux et choisi, on savait que M. l'avocat-général Massot devait prendre la parole. Il s'est levé en effet, et pendant près de deux heures, il a retenu la foule qui l'écoutait sous le charme puissant de sa parole. Nous donnons en entier son beau discours qu'il a bien voulu nous communiquer. Le plus complet éloge que nous en puissions faire, c'est de l'offrir à nos lecteurs; mais ce que nous ne pouvons leur donner, ce qu'il est impossible de rendre, c'est tout le prestige qu'à su prêter à ses paroles la voix de l'orateur. M. Massot est, avant tout, un homme littéraire; son discours est, sans contredit, un modèle du genre académique, qui permet à l'ornementation et au style de s'épanouir avec plus de recherches et de complaisance que dans l'éloquence du barreau. Quelques passages, surtout celui où l'orateur peint si bien la royauté constitutionnelle, nous ont rappelé la manière de Victor Hugo, dans ses préfaces et ses discours, dont l'effet est si entraînant, parce qu'il est admirablement gradué. Quant aux idées, elles sont l'expression la plus noble et la plus franche des croyances au progrès dans l'ordre, à la démocratie monarchique qui sont la religion politique de ce temps-ci. Ce sera une gloire éternelle pour les chefs de notre époque de s'être constamment tenus en tête des grandes idées, comme en face des mauvaises doctrines. G. B.

— M. l'avocat-général Massot et M. le conseiller Barbe Lelongprey ont été nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur. Les insignes de la nouvelle dignité ont été remises à M. Massot, à la rentrée solennelle de la cour, par M. le premier président, qui, dans une courte allocution, a rappelé les services judiciaires de M. Massot, et les titres qu'il avait à cette faveur royale.

— On démolit en ce moment le vieux château de Fresney-le-Puceux, auquel se rattachaient les noms des Fiesque et des Harcourt, et qui a été acheté, dans ces derniers temps, par une sorte de bande noire. Il n'était pas fort remarquable sous le rapport de l'art, mais il présentait dans sa masse imposante un

type complet de l'architecture féodale au XVIe. siècle. Il est triste sans doute de voir tomber sous la pioche brutale et sacrilège, ces vieux monuments historiques, gloire de notre province; mais il est plus triste encore peut-être que les descendants de ceux qui les élevèrent ne sachent pas les conserver, et les livrent ainsi à la plus grossière cupidité.

—Le théâtre de Rouen a offert à ses habitués deux productions du pays: *Le diamant de Drury-Lane*, comédie en vers de M Emile Cognatrix; *Corneille et ses voisins*, comédie en deux actes, également en vers, par MM. Lucien Elie et Lemaire. Ces ouvrages ont été fort bien accueillis.

—M. Alphonse Le Flaguais vient de mettre sous presse un nouvel ouvrage intitulé MARCEL. C'est un recueil de révélations intimes où l'on retrouve le sentiment, l'abondance, la richesse d'harmonie qui caractérisent le talent de M. Le Flaguais, et qui nous semble destiné à éveiller de vives sympathies, surtout dans les âmes qui souffrent les douleurs exquises et profondes de René et Childe-Harold. MARCEL, c'est la passion idéalisée, réfléchissante, c'est l'amour, cet hymne de la vie dont les modulations sont infinies comme elles sont éternelles, c'est l'être moral dans ses mouvements intérieurs. G.-S. T.

- La librairie de Paris a perdu un de ses hommes les plus honorables. Déterville, né le 15 avril 1766, libraire depuis 1788, est mort le 2 octobre dernier, regretté de tous ceux qui l'ont connu, et laissant une très-grande fortune acquise par l'exercice de sa profession.

Son père, cultivateur en Normandie, confia son enfance aux soins d'un de ses cousins, curé à Ifs. Ce digne curé éleva le jeune Déterville, lui inculqua des principes religieux, surtout l'amour du travail, et à son insu, peut-être, la volonté de devenir riche: lorsqu'on voulut lui donner un état, le curé le plaça dans l'imprimerie d'Ambroise Didot jeune, mais Déterville ne tarda pas à préférer la librairie. A dix-huit ans, il demanda à la chambre syndicale des libraires de Paris, de le recevoir apprenti libraire. Après l'examen exigé par les règlements, Déterville fut reçu, et entra chez le libraire Froullé, en 1788, il acheta le petit fonds de journaux de la veuve Edme. Pendant quelques années, manquant d'argent, il se borna à l'exploitation de ce fonds et suivit les ventes publiques pour y employer le produit successif de la vente de ses journaux: il parvint à se faire un fonds de librairie ancienne dont il fit des catalogues, à des prix fixes et modérés, qu'il répandit en grand nombre, non seulement en France, mais aussi en Russie, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Ce mode nouveau réussit grandement et procura à Déterville la possibilité pécuniaire d'ajouter à sa librairie ancienne de la librairie moderne, et d'entreprendre, avec sécurité, des publications. Le premier ouvrage qu'il publia, avec un grand succès, fut les *Eléments de chimie*, par Chaptal, 3 vol. in-8°.

Son intelligence lui ayant fait remarquer que plusieurs grands ouvrages alors existants pouvaient, avec avantage, être refaits, il fit imprimer un Nouveau cours d'Histoire Naturelle, en 80 vol. in-8°., dont il vendit rapidement plus de 8,000 exemplaires, puis la réimpression, en 36 vol. in-8°, etc. etc. Ces entreprises, qui eurent un très-grand succès, mirent Déterville en relation avec

les savants les plus illustres de son temps : Chaptal, Parmentier, G. Cuvier, Lamarck, Latreille, De Candolle, Mirbel, Veillot, Buse, Huzard, M. Biot, M Dumesnil, M Virey, etc. etc. Modeste et probe, d'une grande exactitude à remplir ses engagements, Déterville obtint l'estime de tous les savants, qui lui remettaient leurs écrits; plusieurs devinrent et furent toujours ses amis. Parmi les littérateurs qui eurent des relations avec lui, et qui lui donnèrent des preuves non douteuses de leur estime, nous citerons Naigeau, Bernardin de Saint-Pierre, et M. Morel de Vindé. Bernardin de Saint-Pierre dit, page 10 du préambule de son édition in-4°. de Paul et Virginie .. .. « J'allais manquer de fonds et engager mes dernières ressources, lorsqu'après Dieu, une branche me sauva du naufrage. Un libraire, homme de bien, M. Déterville, vint me demander la permission d'imprimer une édition in-8°. de mes Etudes de la Nature, moyennant la somme de cinq mille six cents livres, je remerciai la Providence, » etc.

Déterville en mourant, a laissé aux jeunes gens qui se destinent à la profession de libraire, un bon exemple à suivre, et le résultat pécuniaire qu'il a obtenu de ses travaux doit être pour eux un puissant encouragement. « Pour gagner de l'argent en librairie, disait souvent Déterville, il faut aimer son état, préférer le travail à tout autre chose ; être économe, prudent, éviter les gros engagements et être honnête homme. Avec cela, ajoutait-il, on obtient l'estime et la confiance des hommes illustres avec lesquels on a des relations, c'est ce que, très jeune, j'ai senti ; et par la pratique, c'est ce qui a fait le bonheur de ma vie et m'a procuré la fortune que j'ai. » J. J. Lefèvre.

— Mardi 22 novembre, jour de Ste.-Cécile, une messe en musique de Le Sueur sera chantée par la société philharmonique, dans l'église Notre-Dame C'est au bénéfice des pauvres qu'aura lieu cette solennité religieuse : le prix du billet est de 1 fr. La Société philharmonique commence dignement son hiver en préludant au plaisir par la prière et la charité.

— La *Gazette de la jeunesse* journal consacré aux deux sexes, paraît tous les samedis, et renferme un bulletin officiel de l'instruction publique. Cette publication dirigée avec conscience et talent, est digne du succès qu'elle obtient. On s'abonne : à Paris, rue Montmartre, 41 ; à Caen, chez M. Villeneuve, père, rue Saint-Jean, 40, et chez Huet, libraire, passage Bellivet. Prix : 25 francs par an pour les départements, et 20 francs pour Paris. On reçoit avec les n°s parus, 50 petits traités d'histoire, de géographie, etc.

C'est aussi M. Villeneuve père, qui représente à Caen l'administration générale de la presse établie rue Lepelletier, 80, à Paris. Commission et souscription pour toutes publications, françaises et étrangères, et distribution de prospectus, insertions d'articles, etc.

Aug. Le Flaguais, *Directeur*.

LUTTE COMMERCIALE ET MARITIME

DE LA NORMANDIE ET DE L'ANGLETERRE,

AU XIIIe. SIÈCLE.

« Quand Dieu fait des montagnes, c'est pour que les hommes ne les franchissent pas, » dit le vieux chant de victoire des Basques, lorsque ces libres enfants des Pyrénées eurent écrasé les paladins de Charlemagne sous les rochers de Roncevaux, et fermé les portes de l'Espagne au maître de l'Occident. C'est ainsi que la géographie a donné un perpétuel démenti aux conceptions de la politique humaine, et élevé entre les peuples d'insurmontables barrières. Quelquefois, dans le cours des siècles, un effort prodigieux, un génie surhumain a paru effacer de la terre les limites des peuples et uni ce que la nature avait désuni. Un souffle d'orage a passé, et ces magnifiques combinaisons, ces dominations puissantes, tout s'est évanoui, et les nationalités ont repris leur place dans le monde. Qu'est-il advenu des monarchies impériales de Charlemagne, de Charles-Quint, de Napoléon ? Il est des peuples que la Providence a placés dans un antagonisme éternel, soit qu'elle ait voulu, dans ses desseins, les châtier l'un par l'autre, soit plutôt, nous aimons à le croire, qu'elle leur ait imposé cette rude gymnastique, comme une épreuve fortifiante et un énergique moyen d'émulation. Telle a été, telle est encore peut-être la rivalité de la France et de l'Angleterre. ces deux ennemies qu'un bras de mer sépare, et qui de chaque rivage s'envoient des regards jaloux et hostiles. Qu'est-il sorti au moyen-âge de leur terrible conflit, de ce long duel de quatre siècles ? Des flots de sang d'abord, des ruines sans nombre, des provinces

14

prises, reprises, perdues. Mais il en est sorti autre chose, il en est resté un fait durable, vivant, et qui s'est toujours acheté au prix des plus douloureux sacrifices, la nationalité de deux peuples.

Expliquons-nous. A l'ouverture de la lutte, c'est-à-dire à la fin du XIe. siècle, l'Angleterre renferme deux peuples, l'un de vainqueurs, l'autre de vaincus, les Normands et les Saxons. En France, c'est bien mieux; là vivent dix nations étrangères et le plus souvent hostiles l'une à l'autre. Normands, Flamands, Angevins, Bretons, Aquitains, flottent sans cesse entre l'indépendance et l'obéissance, entre le suzerain de Paris et le suzerain d'Outre-Mer. Au XVe. siècle tout a changé. Réunis par la haine de l'étranger et l'orgueil de la domination, les Normands d'Angleterre ont oublié leurs aïeux du continent, et les Saxons la rancune de la conquête. Vainqueurs et vaincus, Saxons et Normands sont des noms oubliés; il n'y a plus que des Anglais, que *la vieille Angleterre*, nom magique qui fait vibrer les cœurs d'une superbe émotion derrière le comptoir de la cité, dans les tourelles du château féodal, ou sur le navire que balance l'Océan.

La France, elle, a été initiée à la connaissance de soi-même par les larmes et par le sang. Sa rivale combattait pour la domination et pour le luxe, elle pour sa liberté, son intégrité, son existence. C'est après Crécy, Poitiers, Azincourt, c'est au milieu d'effroyables calamités infligées à nos provinces par la guerre civile et la guerre étrangère que la nation française acquiert la conscience de son unité, et que réveillée par la sensation aiguë de la douleur, elle put se dire, comme la statue de Condillac : « Ceci est moi, cela n'est pas « moi ! » Telle a été la rude éducation de nos ancêtres sous la discipline de la souffrance et du malheur. Alors seulement il y eut une France, et des Pyrénées à la

Meuse, du haut baron à l'artisan, tous furent Français.

Cette lutte commence avec Guillaume-le-Conquérant le roi des barons; interrompue avec Saint Louis, elle est renouée par le roi des marchands, le flamand Jacques Artevelt; elle finit avec Jeanne d'Arc, la vierge du peuple. Ce simple rapprochement résume tous les caractères de la guerre. Purement féodale d'abord, elle se complique à la fin du XIIIe. siècle et au commencement du XIVe. d'intérêts commerciaux et industriels; au XVe., elle est toute nationale. La seconde de ces périodes fut préparée par un curieux épisode auquel la Normandie prit une large part et que nous allons essayer de raconter et d'expliquer.

Pendant deux siècles, Français et Anglais s'étaient rencontrés sur mille champs de bataille, sans qu'on pût dire encore qu'il y eût véritablement haine nationale entre les deux peuples. La querelle se réduisait à une question de hiérarchie féodale entre le roi de France suzerain et son puissant vassal le roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte du Maine, d'Anjou, de Poitiers et duc d'Aquitaine. Tout se passait entre les barons et c'était une vraie guerre de famille. La noblesse anglo-normande et la noblesse française parlaient la même langue, elles avaient les mêmes mœurs, le même dédain pour ce qui n'était pas noble, elles appartenaient à la même chevalerie. Quant au peuple, ce ne fut d'abord qu'un instrument passif, misérable, souffre-douleur, sur lequel retombaient toujours, quoi qu'il arrivât, les misères de la guerre. Mais peu à peu les classes inférieures muettes jusqu'alors sous l'oppression, commencèrent à naître à la vie politique et réclamèrent sûreté et garantie pour leurs personnes, leurs biens, leur industrie. Les rois devinant tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'élément national, secondèrent ce mouvement, et les *communes* se formèrent des *bourgeois;*

c'est-à-dire les marchands et les artisans eurent alors des intérêts propres, reconnus, constatés par des chartes et des priviléges, que sanctionnait le souverain. Il s'en fallait de beaucoup cependant que la royauté de ce temps fût un véritable pouvoir public, couvrant de sa sollicitude et d'une protection efficace les intérêts nationaux. Si elle intervenait, par exemple, dans les affaires commerciales, c'était la plupart du temps dans un but de spéculation, pour grossir son revenu en vendant des monopoles ou en établissant des péages. En l'absence d'un gouvernement protecteur, force était aux bourgeois de se protéger eux-mêmes. Ils veillaient de leur personne à la défense de leurs murs, et les cités maritimes faisaient elles-mêmes la police des mers. Une pareille situation et des besoins réciproques auraient dû rapprocher les villes commerçantes de l'Occident et les disposer à une bienveillance mutuelle. Mais le commerce reposait alors sur une base pitoyable, le monopole; monopole exclusif, jaloux, réservé ou plutôt vendu à prix d'or, à une cité, une corporation, une famille; de là des rivalités perpétuelles d'industrie, de commerce, de navigation, au milieu desquelles l'esprit de corps étant la seule garantie réelle, les querelles individuelles devenaient aisément des querelles nationales. Ce fut ainsi que commença dès l'année 1293 cette longue et terrible animosité qui pendant tant de siècles a divisé le peuple Anglais et le peuple Français.

C'est d'abord une guerre de matelots et de marchands, si bien que dans ses premières années elle nous offre l'étrange spectacle de deux marines armées l'une contre l'autre et se poursuivant sur toutes les mers, sans ordres ni commissions de leurs souverains. Les historiens du temps qui n'écrivaient guère que pour l'église et la noblesse, ont laissé passer ce fait presque inaperçu; et les modernes trompés par leur silence, n'y ont vu

qu'un incident sans valeur d'une lutte qui pour eux n'a pas changé de caractère. Tout se réduit dans leur récit à la querelle d'un matelot Anglais avec un matelot Normand. Le Normand est tué ; Philippe-le Bel, ce roi procureur, en prend occasion de confisquer la Guyenne : de là guerre entre les souverains. Mais cet événement éclairé par les actes publics du temps nous a paru quelque chose de plus grave. Nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas à cette époque d'autre grand intérêt en litige que la prérogative d'un suzerain ou même l'amour propre de deux peuples, si le fait dont nous parlons, au lieu d'être isolé ne se rattachait pas à un système de faits analogues, si enfin une grande question sociale, celle. de la liberté des mers, ne s'agitait pas alors comme aujourd'hui entre l'Europe occidentale et l'Angleterre. Ces questions paraîtront peut-être ambitieuses à ceux qui se plaisent à considérer le moyen-âge comme une époque de barbarie profonde, comme le sommeil de l'activité humaine. Ne soyons pas si fiers des merveilles de notre civilisation, que nous n'ayons que du dédain pour tout ce qui n'est pas elle. Sans parler des chefs-d'œuvre d'art et de poésie que nous a laissé le moyen âge, magnifiques témoignages qui commandent notre admiration, croyez-vous qu'on n'entendît pas aussi bien le commerce à Venise et à Florence, qu'aujourd'hui à Paris ou à Londres ; et n'étaient-ce pas de hardis marins ces Normands qui, en 1365, allèrent fonder des comptoirs de commerce sur les côtes de Guinée, qui, en 1406, firent la conquête des îles Canaries. Le dernier volume des notices des manuscrits de la bibliothèque royale renferme une carte nautique dressée par des Catalans en 1376. On est vraiment émerveillé de l'étendue et souvent de l'exactitude des connaissances géographiques de ce temps-là; je ne parle que pour les marchands, le commerce seul voyageait alors. Quant aux savants, ils en étaient encore au monde de Pline et de Ptolémée.

Ces Normands auxquels nous devons restituer la gloire d'avoir été les premiers découvreurs des temps modernes, composèrent long-temps avec les gens de Calais et de la Rochelle toutes les forces maritimes de la France sur l'Océan. Avant la réunion de la Normandie, Philippe Auguste est obligé d'emprunter des vaisseaux aux Génois pour s'en aller en Terre-Sainte. Dix ans après la réunion, il conduit contre les Flamands une flotte de 1500 navires. Qu'on ne s'étonne point de ce chiffre. Le même navire pouvait à cette époque, avec de légères modifications, servir pour le commerce et pour la guerre. Il n'y avait pas de marine de l'Etat ; mais une simple réquisition du roi créait une flotte en moins d'un mois. L'acte qui rattacha la Normandie à la couronne de France en 1204 ne fut pas très-favorable d'abord à la partie maritime de la province, et vint au contraire interrompre brusquement ses relations les plus importantes. Le principal débouché de ses commerçants et de ses marins était l'Angleterre, où ils jouissaient de priviléges très-étendus. Ils avaient eu jusques-là le monopole du transit des denrées du Continent dans la Grande-Bretagne, monopole qui allait nécessairement passer aux Gascons, sujets fidèles et intéressés de l'Angleterre, ou aux Flamands ses alliés. Non seulement ils perdirent ces avantages, mais encore ils furent comme français accueillis en ennemis. Leur situation devint extrêmement critique au point que plusieurs d'entre eux, préférant eurs intérêts commerciaux à leur nouvelle patrie, allèrent offrir leurs services aux rois d'Angleterre. Plus d'une fois dans les vingt années qui suivirent la réunion les marchands de Caen, de Harfleur, de Varaville, de Bernières, fournirent des vaisseaux aux rois anglais pour transporter leurs armées en Guyenne. Ils ne demandaient d'autre salaire que de pouvoir commercer librement dans tous les ports de la Manche et recevaient à cet effet des pa-

tentes dont l'abbé de La Rue a vu les originaux dans les manuscrits de la Tour de Londres. Mais ce n'était là qu'une exception.

Repoussés de l'Angleterre par les prohibitions qui les attendaient désormais et par une antipathie invincible qui leur fit tout-à-coup oublier leur parenté commune, les marins Normands trouvèrent d'autres aliments à leur activité et s'ouvrirent de nouvelles routes commerciales. Rouen avait avec Cherbourg le monopole du commerce d'Irlande. Les Rouennais et les marchands d'Harfleur faisaient un commerce très-actif avec les villes de Flandre, d'Espagne et de Portugal, passaient avec elles des traités de commerce et s'assuraient des avantages réciproques. Aux unes ils portaient les vins qui descendaient la Seine, aux autres, les laines et les draps de la Normandie, faisant ainsi concurrence aux Gascons et aux Anglais (1). Les Dieppois entraînés par cet esprit aventureux qui fit d'eux les plus intrépides marins du moyen âge commerçaient avec les Hanseatiques au nord, les Espagnols et les Portuguais au midi, pénétraient dans la Méditerranée, et peut-être s'étaient déjà avancés sur la côte occidentale de l'Afrique que moins d'un siècle plus tard ils devaient couvrir de leurs établissements. Menacés ainsi sur tous les marchés, les Anglais reçurent ailleurs un coup plus terrible. La France était alors comme aujourd'hui une voie de transit considérable pour les marchandises de l'Orient et de la Méditerranée qui remontaient le Rhône, la Saône, descendaient la Seine et s'expédiaient ensuite pour les pays d'outre-mer et les contrées du Nord. Dans le principe, l'Angleterre avait tous les bénéfices

(1) V. les ordonnances royales de janvier 1307, de mars 1350.— Farin, Hist. de Rouen, t. 1, p. 252—Archives municipales de Rouen, Reg. A, fol. 278 et suiv. citées dans l'ouvrage de M. Cheruel, *Rouen au XVe. siècle*.

de ce commerce, puisqu'elle tenait tous les débouchés. Mais d'abord elle perdit les ports de la Normandie et du Poitou. Plus tard, sous Saint Louis et Philippe-le-Hardi, la couronne prit possession de tout le midi de la France et coupa ainsi toutes les communications de la Guyenne anglaise avec la Méditerranée. Alors le transit devint le privilége des ports de la Normandie, de Calais et de la Rochelle. Si l'on doutait de la réalité du commerce, on n'a qu'à lire la longue ordonnance rendue par Philippe-le-Bel, en 1304, sur l'exportation des marchandises. Repoussés du côté de la France, les anglo-gascons songèrent peut-être à commercer directement dans la Méditerranée. Mais le trajet était long et périlleux, les Arabes d'Espagne et d'Afrique gardaient le détroit, et puis les Vénitiens, les Génois, les Catalans, se montraient en général rivaux peu complaisants. Restaient les ports des Pays-Bas, de la Galice et du Portugal; mais là encore l'orgueil insupportable des Anglais leur suscita des querelles sans nombre. A cette espèce de blocus continental les Anglais répondirent par la piraterie et le pillage.

Sous les premiers successeurs du Conquérant, le commerce et la marine d'Angleterre étaient arrivés à un grand état de prospérité. Londres (*Lon-Din*, la ville des vaisseaux) annonçait déjà ce qu'elle devait être plus tard, ce que nous la voyons aujourd'hui, le bazar des nations. « Le commerce fait résider dans cette ville des « marchands de tous les pays qui sont sous le ciel, » dit William Fitz-Etienne, presque contemporain de la conquête. Les marchands de Londres et les armateurs des cinq ports (Hastings, Douvres, Hythe, Romney, Sandwich) reçurent le titre de *barons*, et sous Henri III furent appelés au parlement. Quatre d'entr'eux avaient le droit de soutenir le dais du roi le jour de son couronnement et de manger à table à sa droite. Ils ne pouvaient

être traduits en justice que devant leurs propres tribunaux. Qu'on juge du développement qu'avaient pris les cinq ports. En temps de guerre ils devaient, quarante jours après en avoir été requis, mettre à la disposition du roi 57 vaisseaux tout armés avec leurs équipages et les entretenir pendant quinze jours. Cette force, ces privilèges avaient rendu les marchands et les marins anglais jaloux et insolents. Ils sollicitaient sans cesse contre les étrangers des vexations, des tarifs énormes, l'exclusion même. En 1289 la cité de Londres présenta une pétition à Edouard Ier., pour demander l'expulsion de tous les marchands étrangers. Le roi eut le bon esprit de l'écarter. Les marins des cinq ports se prévalaient toujours des dispositions de l'édit d'Hastings rendu par le roi Jean en l'année 1200. Cet édit ordonnait aux capitaines anglais de capturer tous les vaisseaux qui ne baisseraient pas devant eux leurs mâts de perroquet, de confisquer la cargaison et d'emprisonner les équipages, appartiendraient-ils même à une nation amie. Ce n'était rien moins que l'empire de la mer qu'ils s'arrogeaient, empire tyrannique et monstrueux, fondé sur le brigandage et l'égorgement. Ecoutons le témoignage d'un compatriote Thomas de Wykes, témoignage que l'on ne suspectera pas de partialité :

« En cette année (1264), les marins des cinq ports armèrent une flotte nombreuse avec laquelle ils exercèrent d'atroces pirateries sur toutes les mers et interrompirent presque totalement le commerce. Ils s'emparaient de tous les bâtiments qu'ils rencontraient et après avoir impitoyablement massacré l'équipage, de quelque nation qu'il pût être, ils jetaient les cadavres à la mer et déclaraient de bonne prise le vaisseau et la cargaison. Plus féroces que Charybde et Sylla, ils égorgeaient sans distinction tous ceux qui entreprenaient d'approvisionner l'Angleterre des objets les plus nécessaires. Ces désordres

firent hausser prodigieusement le prix des denrées, et les marchandises de toute espèce devinrent si rares que le peuple manqua de tout. » Il ne paraît pas que le gouvernement anglais ait pris la moindre mesure pour réprimer ces excès. Poursuivons, à l'aide des *actes publics* de Rymer que les historiens n'ont point assez consultés, le tableau des usurpations des Anglais du XIII[e]. siècle.

En 1291 les Anglais saisissent sans forme de procès toutes les marchandises des Flamands dans les ports d'Irlande. Edouard I[er]. intervint cette fois, mais ses ordres furent méprisés ; le théâtre de ce brigandage s'étendit au contraire et les marins Anglais et Gascons se mirent à courir sus aux Flamands partout où ils les rencontrèrent. Le comte de Flandre adressa une humble supplique au roi d'Angleterre en faveur de ses sujets dépouillés Edouard voulut bien entrer en accommodement, il publia un édit de pacification en 1292. L'année suivante des Flamands naviguaient paisiblement avec un convoi considérable de marchandises à la hauteur de St.-Mahé-en-Bretagne, lorsque tout-à-coup des vaisseaux anglais vinrent leur chercher querelle, tuèrent plusieurs Flamands et emportèrent leurs marchandises (1). La même année (1293) des marchands de Hollande et un marchand du Brabant sont pillés dans le comté de Norfolk (2). Toujours à la même date des querelles du même genre éclatent entre les Anglais de Bayonne et les Castillans auxquels vient se joindre toute la marine Aragonaise (3). Cette fois les Anglais ne furent pas les plus forts, et il leur fallut demander grâce. Les exemples qu'ils avaient donnés avaient enfin tourné contre eux et ils ne purent toujours échapper aux représailles. Ainsi

(1) Voy. Rymer, Acta publica, t. 1, p. 88, 91, 118.
(2) Id. ibid. p. 122.
(3) Id. p. 119.

leurs comptoirs furent envahis et dévastés dans le port de Lisbonne en Portugal (1). Et cependant le gouvernement Anglais était en pleine paix avec toutes ces puissances, il avait même contracté avec plusieurs d'entre elles des traités d'alliance. Il faut lui rendre justice, il s'efforçait de tout son pouvoir de mettre un terme à ces désordres. Edouard n'épargna rien, menaces, lettres circulaires, traités decommerce, commissions pour évaluer les dommages, indemnités. Mais tout était vain, et les audacieuses pirateries de ses sujets l'avaient compromis avec presque toute l'Europe maritime, lorsqu'un nouvel incident vint l'engager dans une querelle sérieuse avec la France.

L. Puiseux,

Professeur d'histoire.

(La suite au prochain numéro).

SOUVENIRS D'UN PRISONNIER D'ÉTAT (2).

INCENDIE DU MONT ST.-MICHEL.

Le 28 novembre 1834, le Mont St.-Michel était tranquille : les gardiens des prisonniers politiques et des réclusionnaires avaient renfermé dans leurs cellules tous les captifs confiés à leur surveillance, les factionnaires étaient

(1) Voy. Rymer, Acta publica, t. 1, p. 119.

(2) Cet article écrit, comme on le verra, sans aucune prétention littéraire, nous a paru offrir tant d'intérêt que nous n'avons pas hésité à le publier. L'évasion de Colombat est un des mille prodiges que l'amour de la liberté peut seul enfanter. Louis-André-Edouard Colombat, amnistié aujourd'hui, avait été condamné à mort par suite du jugement de l'affaire du cloître St.-Méry, puis sa peine avait été commuée en celle de la déportation.

Les souvenirs d'un prisonnier d'état ne peuvent être reproduits.

(N. du D.)

à leur poste, et le calme de la soirée semblait annoncer une nuit, sinon tranquille pour les prisonniers, du moins exempte d'événements graves, lorsqu'une heure après la fermeture des portes, à 10 heures environ du soir, un violent incendie éclata.

Les prisonniers politiques qui faisaient partie de la même catégorie que moi, s'émurent à la première lueur que nous aperçûmes à travers les barreaux de nos cellules, et nous eûmes bientôt la preuve que l'incendie était d'un caractère plus qu'alarmant ; en effet, les flammes dépassaient le point le plus élevé du Mont St.-Michel. Alors chacun de nous s'efforça de faire entendre sa voix et de faire connaître au Directeur que nous étions disposés de tout notre pouvoir à concourir à éteindre l'incendie; c'est en ce moment, j'ose dire solennel, que le directeur, M. Martin Deslandes entra dans nos cellules. La crainte du danger imminent qui menaçait le Mont St.-Michel confié à sa surveillance, celle de l'évasion qui eût pu avoir lieu, si quelques réclusionnaires eussent été dans un complot, l'agitation que lui causait l'ignorance dans laquelle il était des causes qui amenaient un si terrible incendie : tout enfin, dans ce moment critique, était bien fait pour le placer dans une position difficile. Cependant, malgré sa pâleur et son effroi extrêmes, il nous adressa ces paroles : « Messieurs, je viens faire appel à votre « loyauté, à votre courage, je compte sur vous. » Nous répondîmes au Directeur : « Nous sommes prêts; dans le « danger, nous ne connaissons qu'un seul devoir, et nous « sauverions même nos ennemis. » Cette réponse, je ne puis me l'attribuer, elle fut spontanée ; tous mes camarades d'infortune la trouvaient toute naturelle

Aussitôt le Directeur nous fit distribuer des haches; chacun de nous se porta dans les endroits où il était nécessaire de couper le feu, afin d'isoler le foyer de l'incendie, je suivis le Directeur. Les flammes s'approchaient du télégraphe : nous passâmes par une tourelle, L'inquié-

tude qui agitait M. Martin-Deslandes et la précipitation de ses mouvements entraînèrent sa chûte. Il se démit une jambe et la douleur fut si vive qu'il se trouva presque sans connaissance; je fus assez heureux pour pouvoir le charger sur mes épaules. Je redescendais la tourelle afin de le mettre à l'abri du danger que je courais comme lui, lorsqu'un obstacle m'arrêta, au passage d'une seconde tourelle par laquelle il fallait absolument franchir la distance qui pouvait nous sauver. La couverture de cette seconde tourelle était tout en feu : l'écroulement eut lieu presque sur nos têtes. Dans ce moment, je conservai heureusement mon sang froid, et parvins à sauver M. Deslandes, ainsi que moi, de la position périlleuse dans laquelle nous étions.

Ce n'est qu'après 48 heures de travaux sans relâche, que le feu fut entièrement maîtrisé et éteint. Il serait bien difficile de relater toutes les actions de courage, de dévouement, d'abnégation qui ont été faites dans cette circonstance. Les troupes, les gardes nationales, les gardiens, les prisonniers politiques, les réclusionnaires ont prouvé, dans ce grand événement, que le danger réunit les hommes; M. l'aumônier, dont il est impossible de décrire le zèle, la fermeté, le sang-froid, a eu pour imitateurs le Directeur, les médecins, les gardiens, etc., etc. C'est grâce au concours de toutes ces volontés réunies dans un péril si grand que le Mont St.-Michel a été préservé d'une ruine totale.

Le lendemain, M. le Préfet de la Manche, les autorités militaires et civiles se réunirent au Mont St.-Michel; M. Martin-Deslandes, directeur, fit assembler en leur présence, tous les prisonniers politiques, et nous dit : « Messieurs, je n'ai qu'à me louer de votre conduite, « je le dis ici devant M. le Préfet, vous devez sortir par « une belle porte de ces lieux. » Puis s'adressant à moi, en me tendant la main, il me dit : « M. Colombat,

« je n'oublierai jamais le service que vous m'avez « rendu. »

Un mois s'était déjà écoulé depuis le 22 novembre 1834, les prisonniers étaient astreints à leur régime habituel, lorsqu'une nouvelle importante fut connue des détenus, le Ministre de la justice avait transmis au Directeur l'avis des commutations de peines. Des grâces entières furent accordées, des réclusionnaires qui s'étaient distingués obtinrent leur liberté, des prisonniers légitimistes furent élargis. M. l'Aumônier, qui l'avait si dignement méritée, recevait la décoration des braves, des médailles étaient données à quelques gardiens; mais la catégorie des prisonniers politiques dont je faisais partie, qui s'était conduite avec tant de dévouement et de courage, restait pour ainsi dire oubliée. Trois de mes camarades seulement partagèrent le sort des détenus légitimistes, ils obtinrent leur liberté; quant à moi et à mes autres compagnons d'infortune, il n'en fut pas question. Aussi je ne pus m'empêcher de dire à M. Deslandes : « Voilà donc la belle porte par laquelle nous « devions tous sortir. » Sur 22, trois seulement avaient fixé l'attention du gouvernement.

EVASION.

J'attendais avec confiance depuis le jour où M. le Directeur nous avait assurés que nous devions tous sortir par une belle porte, et j'avais envisagé la liberté comme devant bientôt m'être rendue. Avant l'événement du 28 novembre je n'avais jamais pensé que je pusse quitter le séjour qui devait être perpétuel pour moi sur cette terre : les difficultés qui existaient pour se soustraire à la captivité étaient si grandes que jamais je n'eusse songé à m'arracher de ma cellule; mais je le dis avec franchise, mes camarades et moi nous étions oubliés, méconnus.

Je passai de l'espérance à un entier découragement : je vis de nouveau l'avenir qui devait me laisser mourir dans les fers. Quelques jours se passèrent dans une grande agitation : l'irritation que je ressentais était si violente que parfois je m'élançais de mon lit, et me jetant sur la porte je me croyais libre, mais mon délire cessait et je retombais dans de nouvelles angoisses : mes idées étaient confondues, j'aurais accusé l'humanité toute entière. Dans d'autres moments, mon esprit était plus tranquille : j'interrogeais dans mon imagination les beautés des champs, la verdure des prairies, les mouvements des cités ; la liberté alors me paraissait bien belle ; mes camarades de cellule, nous étions trois, cherchèrent à me calmer, ce fut en vain. Pendant quelque temps encore, je concentrai en moi-même toutes mes idées ; le calme revint dans mes actions, mais je m'étais dit que je devais conquérir ma liberté. Il est impossible de comprendre les combats qui se passèrent dans mon âme ; l'espoir de briser mes fers était, dans mes réflexions, balancé par les obstacles à vaincre. J'étais dans cette position lorsqu'une découverte me fit prendre une résolution que l'amour de la liberté peut seul enfanter.

Le jour de l'incendie, en rentrant dans ma cellule, j'avais à la main un fort clou que j'avais ramassé dans les décombres, et cela bien machinalement ; je le jetai sur mon lit, puis après je réfléchis et je le cachai. Je n'avais plus pensé à ce dépôt fait sans aucune idée de m'évader, lorsqu'après avoir été torturé par les pensées qui m'agitaient, je retrouvai ce clou qui a une si grande part dans l'histoire de mon évasion.

Alors toutes mes réflexions se représentèrent à mon esprit, j'entrevis de nouveau la liberté. La découverte du clou était pour moi un talisman, je résolus de quitter les lieux qui me retenaient captif ; j'ouvris mon cœur à mes deux compagnons de cellule, et malgré les obstacles

à surmonter je commençai les travaux qui m'ont rendu libre.

L'inspection des lieux n'était pas difficile à faire : notre cellule était fermée avec des verroux et des clefs, impossibles à rompre ; la fenêtre était garnie d'une triple rangée de barreaux; la nuit, les sentinelles s'avertissaient, de quart-d'heure en quart-d'heure, de prendre garde à elles ; les vitres de notre fenêtre étaient touchées toutes les deux heures, la nuit, par les gardiens de ronde, qui s'assuraient ainsi qu'aucune fracture ne pouvait avoir été faite. Il était donc impossible que je pusse m'échapper sans employer des moyens extrêmes. J'avais déjà remarqué, lors de l'ouverture des portes, que le bruit de leurs énormes verroux produisait un son très-fort; je pensais qu'il devait y avoir quelque cavité, quelque souterrain au-dessous de notre cellule. Alors, je me mis à l'écoute, et l'oreille placée dans les différents endroits, je me décidai à creuser dans celui où était placé le baquet. Une fois fixé dans ma résolution, mes compagnons, Blondeau, ancien militaire, âgé de 46 ans, et Le Page, jeune homme de 22 ans, entreprirent de me détourner de mes projets, c'était impossible; je fis au contraire entrer la conviction dans leur âme, et dès-lors toutes mes idées, toutes mes réflexions, toutes mes actions furent pour réaliser une des plus hardies entreprises que la patience, les précautions, le courage aient pu amener à bonne fin.

Chaque jour les détenus avaient quatre heures de promenade lorsque le temps le permettait, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures du soir. La plate-forme est située au pied du télégraphe ; elle était destinée aux détenus politiques. C'était le lieu où depuis que j'avais résolu de devenir libre, je cherchais les moyens de pouvoir m'évader ; la vue prise de cet endroit est magnifique, l'élévation de la plate-forme permet de voir

les côtes de Normandie et de Bretagne, la jolie ville d'Avranches, Pontorson qui est le point le plus rapproché du Mont, les grèves dangereuses pour le voyageur sans guide; puis, dans les moments de la marée montante, presqu'au pied du Mont, comme dans le lointain, nous apercevions les navires qui sont très-nombreux dans ces parages. Malgré les précautions prises par les gardiens, nous approchions du mur d'enceinte de la plate-forme. Combien de fois je fus découragé ! Ensuite reprenant toute ma vigueur, je me sentais plus que jamais décidé à suivre mon plan; je conservais, dans nos promenades journalières, l'extérieur d'un homme tout-à-fait résigné à son sort; ma conversation avec mes compagnons d'infortune roulait sur des choses indifférentes; je m'entretenais avec eux du site magnifique et de l'admirable vue dont nous jouissions. Les gardiens n'étaient point en défiance, car il était impossible de réaliser une évasion par la plate-forme que surveillaient à l'extérieur des factionnaires, placés à des distances rapprochées sur des tourelles et des bastions. Les gardiens se mêlant alors à notre conversation, je profitai adroitement de leur entretien, et j'obtins d'eux des renseignements sur la statistique du Mont St.-Michel, des grèves, des rivières qui séparent le Mont des côtes; je connus l'élévation des différents murs qui existent entre le sommet et la base du Mont. Que de précautions pour savoir ce qui m'était utile! Quand j'entretenais les gardiens, je leur faisais des questions si simples, qu'ils ne se défiaient nullement; en parlant des prisonniers réclusionnaires, je demandais si quelqu'individu voulait tenter de s'évader quelle chute il eût pu faire, et de quelle hauteur il serait tombé. Je finis par tout savoir, et malgré les travaux excessifs qui devaient me sauver, chaque jour à la promenade, je parvenais encore à surprendre de nouveaux indices et j'obtenais jusqu'aux moindres détails.

15

Après avoir reconnu que ma cellule était située au-dessus d'un terrain, et être parvenu à savoir les distances qui me séparaient de la mer, je commençai mes travaux. Dans le jour, à l'exception des heures de promenade que j'employais si bien, je donnais des leçons d'armes avec des baguettes; je profitai de cette distraction pour réclamer quelques pelottes de ficelle dont j'avais besoin pour entretenir et attacher mes armures, bientôt j'eus le bonheur d'en avoir autant que j'en demandais. La tranquillité extérieure que je manifestais, la gaîté que les gardiens avaient reconnue en moi, tout enfin les confirmait dans l'idée qu'ils avaient tous qu'aucun prisonnier ne pouvait se soustraire à leur surveillance. C'était au point qu'ils nous disaient quelquefois : « Ah ! messieurs, il y a eu des prisonniers « qui ont tenté de s'évader, mais jamais aucun n'a pu « réussir. »

J'avais calculé toutes les hauteurs qui séparaient notre cellule de la base du Mont; je connaissais tous les passages extérieurs et les écueils à éviter. Les réponses des gardiens faites sans autre idée que celle de satisfaire une curiosité qui ne leur donnait aucune inquiétude, m'avaient instruit. Dès-lors la nuit et le jour furent employés sans interruption pour l'accomplissement de mon dessein. Le jour, je tressais avec mes compagnons la ficelle que je me procurais; des lambeaux de chemises, des chiffons furent employés à faire des cordes, puis je fis l'épreuve de leur force, et je m'assurai qu'elles pouvaient supporter un poids de cent cinquante kilogrammes. Mais dans ces journées de continuelles angoisses, combien de soins, d'attentions pour éviter de nous compromettre! La vigilance des gardiens était de tous les instants; heureusement le bruit des verroux des portes qui conduisaient à notre cellule, nous avertissait de leur arrivée Dans la crainte continuelle

d'être surpris, que de soins pour soustraire à la vue les objets que nous fabriquions! Nous avions des cartes: au moment où les gardiens entraient, une partie se trouvait improvisée ; le calme apparent ou le feu que nous apportions dans notre jeu, empêchait toute idée de ce qui se passait une minute auparavant. Que d'anxiété dans ces moments, puisque le moindre mouvement, le moindre regard pouvaient nous faire perdre le fruit de nos peines et nous replonger plus que jamais dans un dédale de misère et d'infortune! La nuit, c'était une bien autre position ! Ici commence pour moi la série des difficultés qu'il a fallu surmonter pour creuser jusqu'au souterrain que je présumais être sous notre cellule.

Ainsi que je l'ai dit, j'avais remarqué, à l'endroit où était placé le baquet, qu'il devait y avoir une cavité. Je me servis de mon clou, espérant parvenir à enlever les dalles. Chaque nuit, après la fermeture des portes, lorsque nos cellules avaient retenti du bruit des verroux, une chandelle à la main je commençais mes opérations : j'avais fabriqué des petits sacs en toile ; je les remplissais des pierres et des gravats que j'extrayais, puis profitant des moments où les grands vents, qui sont si fréquents aux environs du Mont St-Michel, se faisaient entendre, je jetais par notre fenêtre tout ce que je retirais. A force de temps, je creusai de manière à pouvoir me glisser dans un trou que j'augmentai chaque jour.

Qu'on se figure ma situation : debout dans cet espèce de boyau où je ne pouvais me baisser que très-peu, tenant une chandelle d'une main, l'autre employée à remplir mes sacs; qu'on réfléchisse à l'inquiétude dans un travail si long, si pénible, de me trouver surpris par les rondes de nuit, à l'attention qu'il me fallait pour écouter le son de l'horloge, afin de cesser mes travaux au moment où les rondes de cellules devaient avoir lieu, à la

promptitude nécessaire lorsque le bruit des verroux annonçait la visite des gardiens ; aux soins à prendre pour remettre les dalles, les bois, pour faire disparaître les moindres traces sous le baquet ; à la précipitation à laquelle j'étais contraint pour me remettre dans mon lit, encore tout palpitant d'effroi et souvent traversé de sueurs qu'un travail pénible occasionnait, puis à mon calme affecté devant les gardiens qui approchaient leur lanterne de nos lits, et l'on aura une bien faible idée de mes transes affreuses.

Après sept mois de persévérance, j'avais déjà une bonne provision de ficelle et de corde, et j'étais arrivé à environ vingt pieds au-dessous du baquet, lorsque je fus arrêté dans mes travaux. Une énorme pierre paraissait un obstacle insurmontable, je restai irrésolu ; c'est alors que mes deux compagnons d'infortune me firent de nouvelles observations, néanmoins ils m'aidaient dans le jour ; leur surveillance pour me préserver des gardiens était continuelle, mais pour les travaux de nuit, je les accomplissais seul. Cependant, abattu, presque découragé, je tins bon et je pensai qu'en détournant mes travaux, je pourrais trouver une issue dans un chemin différent de celui que j'avais suivi. Mon clou était mon sauveur. Malgré la résistance du ciment, à force de persévérance je parvins à l'enlever, puis je poussai les pierres qui tombèrent enfin dans la cavité que j'avais cru reconnaître en m'apercevant de la sonorité de notre cellule.

Me voilà donc dans cet endroit que je désirais tant atteindre. Les pierres que j'avais poussées étaient amoncelées ; je pouvais descendre dans le fond ; mais il me fut impossible de résister à l'odeur fétide qui s'en exhalait. Ma chandelle était entourée d'un cercle qui prouvait qu'à l'instant même elle allait être éteinte. Je remontai, car j'avais eu la précaution en creusant l'espèce de puits qui m'avait amené à la découverte du souterrain, de laisser quelques

pierres qui me servaient de marches; puis, je me recouchai. Le jour venait de poindre, toutes mes nuits avaient été employées à creuser, à descendre, à remonter avant la visite des gardiens, à redescendre après, à continuer mes travaux, à remonter encore lors des secondes et troisièmes visites. Je soupirais d'espérance, car je pensais toujours que la découverte que je venais de faire devait m'amener à l'issue d'un des chemins de ronde. Je fus quatre jours sans redescendre dans le caveau pour laisser à l'air le temps d'y pénétrer; enfin, je résolus de reprendre mes occupations si pénibles, j'arrivai au terme de mon creusement, et j'entrai dans le souterrain où l'inspection des lieux me glaça d'effroi : d'abord, les pierres, les gravats que j'avais poussés étaient un obstacle à ma marche; ensuite la fraîcheur me saisissait, l'odeur infecte me suffoquait. Après avoir reconnu tous les coins et recoins, j'aperçus des ossements et une tête de mort; de vieilles ferrures rouillées annonçaient que cette basse-fosse avait été témoin des derniers soupirs de quelque victime dans les temps précédents; je remontai même la tête de mort et je la présentai à mes compagnons, en leur disant : « Voyez, nous ne sommes pas « seuls ici. » Il faut connaître l'existence des prisonniers pour comprendre ce qui peut se passer en eux dans de pareils moments ! Toutefois j'étais plus rassuré, j'avais écouté aux parois du caveau, j'avais exploré tous les endroits, j'avais remarqué la situation de ses murs, et j'étais parvenu à reconnaître de quel côté je pouvais commencer à percer celui qui devait me séparer du chemin de ronde extérieur du Mont. Plein d'espérance, je mis de nouveau la main à l'œuvre, toujours avec le clou qui m'a tant servi.

Le percement du mur dura environ huit jours, il avait quatre pieds d'épaisseur. Comme tout ce que j'avais fait avec mon clou était à l'aide du poignet et à force

de patience, il ne faut pas s'étonner si je fus si longtemps à apercevoir le jour ; mon bras droit fut même plus d'une fois tellement enflé qu'à peine je pouvais le remuer. Toutefois le bruit des flots, la voix des factionnaires, le son de l'horloge, tout m'annonçait que j'étais arrivé au dernier moment du travail que j'avais entrepris. Je creusai encore le ciment de la dernière pierre qui pouvait avoir un pied d'épaisseur, et je m'assurai qu'il me serait facile de la pousser.

Je remontais, comme de coutume; à tous instants dans notre cellule. Le jour qui suivit le percement total du mur, après la visite des gardiens j'ouvris de nouveau mon cœur à mes camarades d'infortune ; ils étaient toujours irrésolus. Dans nos promenades sur la plate-forme je me trouvais aussi avec Prospert, homme d'un esprit consciencieux, faisant partie de notre catégorie, mais qui n'était point dans notre cellule. Blondeau, Lesage, étaient les seuls qui sussent mon secret ; ils me représentèrent encore l'impossibilité, lorsque je pourrais sortir en poussant ma dernière pierre, d'échapper aux mille dangers que je pouvais courir en me trouvant dans le chemin de ronde. Il faudra, disaient-ils, tromper la vigilance des factionnaires, passer par dessus les murs, arriver au pied du Mont, traverser les grèves, etc., etc.; rien ne put ébranler ma résolution : la découverte étonnante de mon clou, de mon souterrain, de ma dernière pierre, tout m'annonçait que j'allais bientôt être libre. Je pris mes dernières précautions pour réaliser mon projet.

Je fis d'abord mes calculs pour la longueur des cordes que j'avais fabriquées en trompant si bien nos gardiens, je préparai chacune par bouts coupés d'après les renseignements que j'étais parvenu à obtenir dans nos promenades de la plate-forme ; leur grosseur était d'environ un doigt, puis j'observai le temps, je

cherchai à connaître les moments du flux et du reflux, et je me tins prêt à saisir la première occasion d'une nuit de tempête pour mettre mon plan à exécution.

Le jour qui fut celui de ma délivrance, au mois de juin 1835, j'étais presque sûr que bientôt j'aurais pu recueillir le fruit de mes longs travaux. Nous nous quittâmes mes camarades et moi après notre promenade accoutumée et chacun de nous rentra dans sa cellule. Prospert, le seul de mes trois amis qui ne partageât pas notre demeure, n'était pas même prévenu de la résolution que je pris à la rentrée du soir; nos portes étaient fermées, dix heures sonnèrent, un orage planait sur le mont St.-Michel, les éclairs sillonnaient le ciel, les vents étaient d'une violence extrême, je pensai qu'il était bon de saisir une si belle occasion de sortir d'esclavage. Blondeau, le plus âgé de nous trois, entreprit encore de me détourner; je résistai. Le bruit du tonnerre m'annonçait que ma fuite serait bientôt plus facile; alors dans un moment d'exaltation dont j'ai senti depuis toute la valeur, je pris mes mesures, je commençai ma toilette, je coupai mes longs cheveux, Blondeau enleva mes moustaches; j'entourai mon corps des cordes qui m'étaient nécessaires, j'arrangeai mon lit afin que les gardiens qui faisaient la ronde de deux heures en deux heures, ne pussent s'apercevoir de mon absence; j'imitai une forme d'homme dans mon lit, je me servis de mes cheveux coupés, je les plaçai sous mon bonnet, afin de mieux représenter une tête tournée du côté du mur; et toujours certain de l'existence de l'orage, je pris une chandelle en m'écriant à mes camarades : « Voyez, la liberté nous « appelle, la nuit est sombre, la marée nous per- « met le passage des grèves, de nouvelles troupes « sont maintenant au Mont, elles ne savent pas le « service comme celles qui y étaient habituées; le « caveau est sondé, il ne reste plus que la dernière

« pierre à pousser. La liberté n'a-t-elle pas des attraits
« et ne peut-on courir quelques dangers pour la recon-
« quérir ? mes camarades, mes amis, voyez, elle est
« devant vous, et puis d'ailleurs, que devons-nous
« craindre ? Notre existence n'est-elle pas enchaînée
« pour toujours ; et comment ne pas se risquer pour
« quelques instants plutôt que de rester ensevelis dans
« de tels lieux ! » J'employai tous les moyens persuasifs pour déterminer mes deux bons camarades, mais l'heure de ronde que je pressentais fut le signal de ma dernière résolution, je leur dis : « C'en est fait, je pars, à la grâce de Dieu ! »

J'ai parlé de notre saisissement lorsque M. Martin-Deslandes, vint nous dire au moment de l'incendie *qu'il comptait sur nous ;* eh bien ! notre émotion fut bien autre à mon départ. « Mes amis, disais-je,
« vous me faites envisager les difficultés de mon
« évasion par cœur, par devoir ; j'ai fait tout le
« travail de nuit, j'ai voulu vous entraîner avec moi,
« maintenant, il n'est plus dans vos idées de me suivre ;
« lorsque dans les affaires des 5 et 6 juin, vous n'a-
« vez pas craint d'affronter les balles, vous avez agi
« avec courage ; comment se fait-il que vous hésitiez à
« prendre le chemin que j'ai creusé ? vous voilà placés
« entre deux écueils, vous avez à choisir de la liberté avec
« son bonheur, ou de la continuation de votre détention
« sous un régime plus dur, car l'inspection des lieux
« que j'ai creusés et de notre cellule peut à l'instant
« même vous compromettre ; choisissez encore, tout ou
« rien. » Ils me répondirent : « Tu es décidé, nous ne
« le sommes pas, il y a trop d'obstacles, adieu ! » Ils m'embrassèrent, c'en était fait, et ces mots : à la grâce de Dieu ! furent repétés. Quelle séparation ! et combien mon cœur palpitait !

Bien résolu, je prévins Blondeau, je lui donnai une

petite ficelle, c'était un dernier renseignement que mes camarades désiraient obtenir sur les résultats de mon entreprise. Je descendis par mes passages habituels, et c'est presque à l'entrée du souterrain que j'entendis encore les derniers mots de mes camarades : « à la grâce de Dieu ! » Ma ficelle était entre les mains d'un ami, je l'avais prévenu que si je parvenais à pousser ma pierre, ils comprendraient ainsi que d'autres dangers étaient à courir, et qu'alors ils pouvaient, en ne sentant plus le poids de ma main, faire disparaître les traces de mon évasion en employant les moyens dont je me servais si souvent pour remettre en état tout ce qui était sous le baquet de notre cellule. J'arrivai donc dans le souterrain, puis à l'endroit du percement de ma dernière pierre si bien connu de moi par mes longues veilles, presque sûr en marchant à tâtons de reconnaître les lieux où j'avais tant travaillé, j'employai une légère force pour attirer à moi cette pierre et je la fis tomber dans mon souterrain. Alors, je sentis l'air extérieur, la nuit était sombre. Sans perdre de temps, car je craignais les rondes des gardiens, je me servis d'une barre de mon lit que j'avais emportée en quittant ma cellule, je la plaçai en travers du trou et j'y attachai ma corde, je passai ensuite mes pieds les premiers, me plaçant à plat ventre, ma corde entre les mains et reculant ainsi, je me trouvai les jambes en dehors du mur; puis me laissant descendre par la seule force du poignet, je glissai. Il y avait environ 45 pieds entre le point de ma sortie du trou et celui du premier chemin de ronde ; j'avais mal calculé pour ma première corde, car arrivé à 10 ou 12 pieds de cet endroit, je m'aperçus qu'elle était à sa fin, une sueur froide s'empara de moi ; l'officier de ronde passait, les factionnaires se donnaient le mot d'ordre , j'étais suspendu. Heureusement la tempête me vint en aide, le bruit de

ma chute dans une cavité voisine du chemin de ronde pouvait être entendu, mais il n'en fut rien. C'est alors que Blondeau et son camarade ont pu comprendre que je n'étais plus dans les cachots et souterrains du Mont St.-Michel; car ils ne sentaient plus la tension de ma corde.

Quel moment que celui où sans être blessé, mais meurtri de ma chute, immobile, dans cette espèce de fosse où j'étais heureusement tombé, laissant passer la ronde, j'attendais pour suivre mon plan de salut! Enfin je me relevai, la pluie, l'orage, la tempête, forçaient les factionnaires à rester dans leur guérites placées à environ quinze pas des endroits où je devais passer. Je parvins avec un bonheur inoui près du mur de ronde, après avoir passé entre deux factionnaires. Arrivé à l'extrémité du mur, je ne trouvai plus d'issue, mais il était nouvellement réparé, il conservait encore les trous qui avaient servi à maintenir les pièces de bois des ouvriers maçons, je tâtai, et les mains plongées dans ces trous, je parvins à descendre jusqu'au mur du jardin du directeur, situé à environ dix pieds. J'avais les mains déchirées, le corps traversé par une pluie battante. L'effroi, l'inquiétude; augmentaient l'horreur de ma position. En voulant sauter par dessus le mur du jardin, je me plaçai à cheval dessus, mais je fus entraîné par une chute affreuse; je tombai dans le jardin, en enlevant les espaliers qui le garnissaient; j'entendis alors les factionnaires qui répétaient ces mots si sonores à mes oreilles: « Sentinelles, prenez garde à vous. » Ils avaient entendu du bruit, mais une providence veillait sur moi, et calme, couché dans le jardin, malgré ma chute, je restai quelques instans sans continuer mon aventureuse entreprise, afin de laisser aux factionnaires l'idée que la tempête seule avait pu les étonner d'un bruit imprévu.

Je me relevai bientôt, et debout contre le mur, j'attendis cinq minutes. J'étais dans une inquiétude grave, car je savais que je devais passer par le jardin de l'entrepreneur, et je n'ignorais pas qu'il avait un énorme chien contre lequel sans doute, dans l'obscurité, je n'eusse pu lutter; enfin je sautai, je ne rencontrai pas le chien que je redoutais; j'arrivai à l'extrémité, et sautant de nouveau, je me trouvai dans une espèce de précipice qui avait à gauche et à droite un bastion sur lesquels des factionnaires étaient placés; ce précipice très-étroit a 160 marches. Craignant d'être aperçu, je fus obligé pour commencer à descendre l'escalier, de ramper sur le ventre; par ce moyen, j'évitai que la hauteur de mon corps fût aperçue. Arrivé au pied de l'escalier à l'avant-dernière chemise du rempart, j'entendis les pas d'un homme, c'était un pêcheur qui passait avec son attirail de pêche et ses grandes bottes, je me couchai afin qu'il ne pût me voir, je sentis presque son contact, mais ce fut tout, j'aurais pu lutter au besoin avec lui, mais il eût crié sans doute et d'ailleurs j'avais résolu de ne point m'exposer à verser une seule goutte de sang à quelqu'extrémité que je me trouvasse placé, je n'avais même pas voulu me munir d'un poignard ou d'un couteau. Après le passage de cet homme je suivis mon chemin jusqu'au dernier rempart du Mont : il y a six tourelles, je choisis celle du nord, c'est celle par laquelle on hisse les denrées et les vivres lorsque la marée est montante, je reconnus la poulie, j'y fixai solidement ma dernière corde, puis étant assuré qu'elle était bien en état de me soutenir, je me pendis par les mains et je me laissai couler; j'avais calculé qu'il pouvait y avoir soixante pieds: dans cette descente si pénible, dévoré d'inquiétude, les mains tellement serrées autour de ma corde qu'en arrivant au pied du Mont, elles étaient en lambeaux, le corps couvert de

contusions, placé entre le ciel et les sables qui couvrent les grèves, je crus plus d'une fois que je ne pourrais arriver jusqu'à terre ; enfin, je sentis le sable ; j'avais cependant les jambes dans l'eau qui séjourne à la marée descendante autour du Mont. J'étais tellement abattu, mes forces étaient si épuisées, que je sentis mon courage m'abandonner ; j'avais devant moi le danger des grèves, la crainte de la marée montante, celle du jour qui devait paraître de bonne heure ; celle aussi que mon évasion ne fût connue. Le Mont St.-Michel était gardé par 400 hommes de garnison, vingt gendarmes, vingt gardiens et des sentinelles de tous côtés.

Il était à peu près une heure du matin, j'étais descendu d'environ 300 pieds, j'avais passé par des endroits pour ainsi dire impraticables, j'étais presqu'au dernier période de mon existence ; le fruit de mes veilles, de mes travaux, de mes résolutions, allait être perdu ; mais les forces me revinrent, le froid glacial que je ressentais, le souvenir de toutes mes idées me rendirent le courage et j'entrepris le trajet qui devait m'amener sur la plage. La pluie continuait à tomber, la nuit était toujours sombre, je ne pouvais avoir la connaissance positive du chemin des grèves. La lumière du phare seule me sauva. Je reconnus après des recherches infinies que mes pas étaient assurés sur le sable. Marchant toujours à reculons pour ne pas perdre de vue ma lumière bienfaitrice, je crus être bien sur la ligne qui conduisait à terre. Comment décrire une pareille traversée ? Il y a environ une lieue et demie : je tombais à chaque instant, tantôt dans les eaux qui restent au-dessus du sable : il y a trois rivières à traverser dont le cours est détourné par les marées : j'entendais déjà le mugissement de la mer qui arrivait, je perdais du temps par les chutes fréquentes que je faisais. La tempête au loin se faisait encore entendre, le jour allait venir ; mes vêtements et ma chaus-

sure était tellement mouillée et couverte de sable que je pesais le double. Je pensais toujours que les gardiens avaient pu reconnaître mon évasion lors de la ronde de minuit ; celle de deux heures était faite ; si je n'arrivais à terre, c'en était fait de moi. Je m'arrêtai souvent en me disant : « Colombat, tu vas mourir ici. » Je n'en pouvais plus.

Enfin, après avoir supporté toutes les peines morales et physiques, j'arrivai sur la plage, glacé de froid, le corps rompu. Alors le coup de canon d'alarme qui annonce aux habitants du Mont St.-Michel qu'un détenu est évadé se fit entendre. (Il y a une récompense de 100 fr. pour celui qui l'arrête.) Le jour paraissait, la mer devenue furieuse par la tempête, était auprès de moi ; j'étais tellement abattu que je ne pouvais plus remuer. Enfin, je repris mes forces ; les yeux vers le Mont, je pensai à mes infortunés compagnons, je remerciai Dieu, puis je me relevai le cœur rempli d'espérance, car la liberté que j'avais conquise par tant de persévérance était devenue mon partage !!.

Depuis ce moment, je suis d'abord parvenu à toucher la terre étrangère. J'ai pu ensuite rentrer en France par amnistie, mais les nombreuses blessures que j'ai reçues en Juin 1832, et les souffrances endurées pour mon évasion, m'ont occasionné une paralysie qui me prive de l'usage de tout le côté droit.

L.-A.-E. Colombat.

LE CHOSIER NORMAND.

LETTRE PREMIÈRE.

L'autre jour, M. Sainte-Beuve (que de morts qui ont à patenostrer pour cet homme-là, et cela puisse lui profiter auprès de Dieu pour la manie vaine, extravagante, impie qu'il a mise en nous tous, de gratter la mousse sur les plus morts, de réveiller les mieux endormis, et de rappeler du procès qu'ont jugé nos pères), a parlé du bon vieux Grosley, et il a repété cet heureux souvenir du champenois, quand sa grand'mère lui disait : Tu verras, tu verras, une fois que tu seras grand, ce qu'il y a de choses dans un chosier. — Ceci, monsieur le Directeur, vous soit la définition du chosier.

Il vous manquait, à Caen, le portrait de notre Charlotte Corday ; et vous l'avez : M. le Ministre a agi galamment. Le portrait est-il beau ou bon ? vous n'osez trop en rien dire. Jusqu'à ce que vous me rassuriez clairement, je garderai là-dessus toute ma peur. Pauvres femmes héroïques ! toutes les fois que poète, sculpteur, ou peintre a voulu faire honneur à leur grande mémoire, mal leur est advenu, et mal ou pis. Si la femme revêt le cœur et la force virils (et toujours alors elle les jette au sublime), si le bras de la femme entre dans l'action des peuples, ne commandez pas à l'homme de glorifier dans l'image de cette femme le courage civique ; il ne sait par quel lien divin joindre ces deux idées : les plus grands n'y comprennent rien.

Ah ! notre Charlotte Corday a pu compter un temps sur un honneur digne d'elle. Vous le savez, la princesse Marie d'Orléans avait ébauché dans le marbre sa sévère figure, et puis avant que l'œuvre s'achevât, avant que

le voile de marbre, qui nous cachait à nous cette figure, tombât, voilà qu'elle mourut. Pauvre princesse Marie! à quel coup de ciseau s'est-elle arrêtée ? cela déjà se reconnaît-il, comme cette terrible tête de Brutus à Florence, inachevée par Michel-Ange ?

Si elle n'a pu mettre à fin sa Charlotte Corday, ce pendant de sa Jeanne d'Arc, du moins celle-là nous reste dans toute sa naïve et chrétienne beauté, sinon dans toute sa force; car nulles d'elles n'a été petite ni grêle, souvenez-vous-en, ni Judith, ni Charlotte Corday, ni Jeanne d'Arc.

Il y a quatre jours, je passai, monsieur, une journée bien occupée de la Pucelle : je vis Bourges le matin, et le soir Orléans; le départ de Jeanne et son but; la ville où le Roi consacra sa puissance, et la ville où sa puissance éclata. (Notez avec moi que la ville est singulièrement choisie pour y retenir en garde le prétendant d'Espagne, quand notre histoire lui repète à toute heure, qu'un roi de son nom est parti de là pour reconquérir son royaume). Jeanne d'Arc est bien dûment à nous, aussi, est-ce pas nous qui l'avons brûlée? Notre fontaine, expiatoire de ce feu, notre fontaine avec sa statue pitoyable est-elle pas sur la place de Rouen. — Une autre encore est à Orléans, mesquine et fausse tout autant, — j'en sais une autre au musée de Montpellier, fausse et méchante plus encore. — Des peintures! Schnetz, De la Roche... Dites-m'en un qui n'ait pas fait sa Jeanne; mais je vous dis, les hommes n'y comprennent rien.

Marie d'Orléans seule a connu celle qui sauva sa ville : elle l'a connue naïve et recueillie, priant sur la croix de son épée, comme Bayard; elle l'a connue abattant son premier Anglais, et encore effrayée du sang qui coule (j'ai vu à Eu le plâtre de ce petit groupe saisissant).

Mais celle qui nous la doit frappant sans crainte et pénétrée dans toute la chair de l'esprit de Dieu et de

toute la sagesse et de toutes les forces du ciel, c'est celle qui a sculpté à Florence les bras et les lèvres de la Judith. Judith et Charlotte Corday (car je ne sais qui parlait d'offrir à achever à mademoiselle de Fauveau la statue de Marie d'Orléans), tout cela n'est qu'étude sainte, tout cela n'est qu'apprêt sublime, mademoiselle ! C'est Jeanne d'Arc qu'il nous faut, celle qui sauva la France honnie et perdue !

A l'entour de la Judith vous avez tourné trois ans, donnez-en douze à la Jeanne d'Arc, mademoiselle, vous nous le devez.

Ces figures si grandes des Vierges salutaires qui s'élèvent au-dessus des nations, comme le Christ fut élevé au-dessus du monde, auraient besoin, comme le Christ, d'un évangile, d'un seul livre qui parlât d'elles et que dans ce livre seul chacun les vît et les entendît. Je voudrais que Jeanne d'Arc et Charlotte Corday, que chacune d'elles eût, comme Judith de Béthulie, un livre consacré par la religion de leur peuple, — Charlotte Corday, à qui peut-être Dieu seulement manqua, pour qu'elle fût sœur de Jeanne d'Arc. Il ne faut lire Judith que dans son livre, bien que non-canonique, et non dans la tragédie en six actes d'Antoine Girard : *Judith* ou *l'amour de la patrie* (Langres, 1649), où pourtant le cantique final est très-beau : il ne faut lire Charlotte et Jeanne que dans leur procès, car si leur âme est mieux entrée en un seul que dans les mille autres ; si le noble frémissement de l'une agite les strophes d'André Chenier, et si Michelet, notre pieux conteur, nous a dit les simples élans et la force d'archange de l'autre, voyez ce que le reste a fait d'elles, amis et ennemis ; le grand Shakspeare n'a pas fait mieux pour l'une que Victor Ducange pour l'autre.

Mademoiselle Le Baron des Vés n'aura pas manqué de modèles pour ce portrait. Outre les nombreuses gra-

vures du temps, dont l'une est très-belle et très-fière, qui la représente son couteau vengeur à la main, et coiffée d'un chapeau pointu du temps, il existe un portrait au musée de Rouen, dessiné d'après Charlotte elle-même à sa dernière audience, par M. Garneray, le père sans doute du présent conservateur, et ce portrait a été gravé par Alix, dit le livret. — Assez de cela et trop lamenté pour un jour.

Ah ! qui vous mettra donc un peu de honte au cœur, mes chers Normands, mes bien-aimés compatriotes, de ce dédain où vous vous tenez de toute noble jouissance d'art ? qui fera donc que vos yeux voient, comme vos oreilles entendent ? encore n'aimez-vous pas à trop entendre du trop bon (l'histoire des Millanollo est toute fraîche). Si vous saviez comme cela se sait de par le monde ! si vous saviez ce que nous disait, là bas, en pleine Toscane, de *l'inattaquabilité* de vos sens, mes Normands, la noble statuaire dont tout-à-l'heure je vous parlais, cet esprit si délié et si fort, et de la grotesque figure que vous faites dans les pays de soleil, de peinture et de marbre ! — Souvenez-vous que quand les d'Hauteville sont allés par là, c'était pour manger des figues. Encore Robert Guiscard, quand il fit bâtir sa cathédrale de Salerne, où j'ai vu son nom au fronton, se douta-t-il que les merveilleuses mosaïques de Pœstum n'étaient pas sans valeur et à l'aventure, en couvrit-il les parois et les dalles de son église. Tout cela est vrai, mais ne le croyez pas. Dites que vous avez donné à la France les deux hommes qui auront fait et gouverné ses deux époques de peinture, le Poussin et Géricault. Dites qu'outre Poussin et Géricault, outres les grandes époques, vous avez eu le pouvoir de faire les mauvaises, dites que Jouvenet a engendré Boucher, — dites toujours, au premier jour je vous expliquerai comment. Défiez toutes les autres provinces pour la beauté de vos cathédrales ;

et osez dire à mademoiselle de Fauveau elle-même, que ce n'est point à elle de narguer les Normands, toute bretonne et florentine qu'elle soit, ce n'est point à elle, normande par sa mère, et faites-lui bien sonner cette phrase du vieux Pasquier : *Tant eut de vertu et de puissance ce sang normand conjoint avec l'illustre sang de France !*

Pourquoi, pourquoi donc cette indifférence ? Serait-ce pas la belle nature que Dieu vous a faite, qui vous gâterait ? Terre si belle que les paysagistes l'ont cueillie feuille à feuille, l'ont copiée arbre à arbre. Les plus savants ne sont point allé chercher étude ailleurs.

Bocages frais et grasses prairies, tu cours toute entière le monde, verdoyante Normandie. Plus heureux ceux qui te comprennent le mieux : tu auras fait la gloire de Cabat, tu auras fait le renom de Flers. A toi la luxuriance, — la forme et le contour à la campagne de Rome : il n'y a que cela au monde : dans votre charmante petite galerie, si rare de visiteurs, et de laquelle vous faites si bon marché, il ne se voit pas une seule de vos belles ruines, un seul de vos riches herbages émaillés de lourds bestiaux. Vous êtes d'une incurie, ma chère Province, qui donne beau jeu aux méchants présents de Paris. Je ne dis pas que la marine de M. Petit, le port de Granville, ne vous soit bonne, car pour une marine, et vous êtes tout du long province côtière, vous n'aviez rien qui ressemblât à cela ; et M. Petit est des plus capables de faire une mer excellente. Mais on est avec vous le plus souvent d'une impudeur dont vous n'avez pas idée, heureux ignorants. Je ne parle pas de vous seuls, je parle des trente-deux provinces soumises aux offrandes des Ministères d'Intérieur. Ce qu'un entendu collectionneur n'a pas acheté. non pour le trop précieux et trop coûteux, mais tout à l'opposé, cela vous revient et sans miséricorde. Ah ! qu'il me plairait

bien mieux de vous voir fouillant et recherchant, avec cette même ardeur que vous mettiez, il y a dix ans aux ruines gothiques, — dans les châteaux et les gentilhommières et les villes qui dépendent de vous, les peintures et les panneaux oubliés et dégradés, —ou encore, quand il en passe de telles par votre ville, ne laissant point échapper des toiles comme les deux que j'ai vues il y a trois mois chez un droguiste, loueur de peintures, M. Foye, je crois que c'est son nom; une *Nuit*, délicieuse étude de Girodet, et un intérieur flamand de Riccaert; en même-temps que vous nettoyez vos murs des trop spacieuses bien qu'honnêtes copies d'Eustache Restout, et des *Piétés* de Robert Lefèvre, et que son portrait en pied de Malherbe qui serait si bien à présider un de vos doctes congrès ou votre bibliothèque si riche de toute la série de ses éditions, serait échangé contre le petit buste d'un très-bel effet, mis hors de vue au fond même de la bibliothèque publique. Il est bon d'honorer les peintres du pays par l'admiration et le respect de leurs meilleures œuvres. Il est bon de conserver leur portrait qui est toujours beau, les peintres se réservant pour eux-mêmes une certaine coquetterie et complaisance de pinceau qu'ils n'accordent point aux autres. Pourtant ne trouverez-vous pas que cela a l'air d'une drôlerie que Robert Lefèvre ait fait, il y a trente ans de cela, le portrait de celui qui devait être le plus gracieux et le plus fin dessinateur de notre temps, le portrait de Gavarni enfant.

Si je me prenais à vous parler de votre musée, je n'en finirais pas : c'est mon dada. Quelque jour, si vous me laissez faire, je vous dirai les peintres qui, sans que vous vous en doutiez, sont sortis de notre province, et ils sont nombreux, et je vous intéresserai peut-être à deux ou trois tableaux de votre galerie, dont vous ne me semblez pas faire véritablement assez de

cas, et avec laquelle on meublerait, — je vous dirai la place à chaque cadre, — le plus magnifique château des deux Normandies, lui et sa chapelle.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

P. C.

LETTRE

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DU CALVADOS.

Il faut avouer, Monsieur, que depuis quelque temps votre *Revue* et moi, nous avons bien du malheur. Je ne saurais y glisser timidement quelques lignes sans exciter la bile et soulever les critiques des journaux, même de ceux qui s'impriment à Paris. Tant d'honneur n'appartient certes à moi, chétif, et je me tairais volontiers, si l'on se contentait de me dire méchant écrivain, sans me déclarer encore méchant homme. C'est là seulement, et non autre chose, ce qui mérite un mot de réponse.

Hier, le *Haro*, attaquant le discours d'un avocat-général, ne se put tenir que de m'adresser aussi quelques réprimandes, trouvant mon style trop fleuri, ma pensée trop servile, et mes opinions absurdes. Cela voulait dire simplement, autant que je le compris, que lui et moi ne pensions ni n'écrivions tout-à-fait de même. D'accord, et il n'était pas besoin de neuf colonnes de *petit-texte* pour arriver à cette conclusion. Aujourd'hui, c'est la *Revue de la Province et de Paris*, (le titre est long) qui me traite de niais, et d'insulteur d'honnêtes gens. Le mot est dur, à propos d'une boutade, écrite il y a deux mois dans votre recueil et déjà oubliée (1). Je ne dis rien au *Haro* qui, s'il est

(1) *La Chasse aux grands hommes*, t. III. p. 106.

injuste, est du moins presque poli, mais je voudrais bien régler un peu mes comptes avec cette Revue de la province, qui se dit en plus parisienne.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, qu'il y avait à Bayeux l'an passé un peintre qui, se sentant trop de génie et pas assez d'élèves, s'en alla un beau jour à Paris pour y représenter la province et ses gloires. De dire qui lui donna son brevet de délégué pour faire là-bas nos affaires, littéraires s'entend, je ne le pourrais, et crois plutôt qu'il improvisa son titre d'écrivain comme il avait inventé son talent de peintre. Ce n'est pas la Normandie, à coup sûr ; ce sont peut-être les Champenois, à cause du proverbe. M Luthereau, car c'est lui dont je parle, a fondé une *Revue* dont la mission, à ce qu'il dit, est de *décentraliser*, de *combattre l'ignorantisme parisien, l'oppression parisienne*, et aussi, je crois, le bon goût parisien, comme vous allez le voir par les opinions du champion provincial. Je prends au hasard dans son dernier numéro, celui-là même où il me prodigue ses gentillesses, et j'y trouve les aphorismes suivants, que je recueille pour l'édification de ses commettans.

« Le *Charivari* est un escargot littéraire.
Les ingénieurs sont des vandales sans génie.
M. Villemain est :
. . . . un rhéteur sec et plat
Dont le style est bronzé, poli, mais sans éclat,
Et qui, tout émaillé des lieux communs qu'il pille,
Produit sur ses lecteurs l'effet de la torpille,
Tant il paraît écrit (1), non pas avec aplomb,
Mais avec l'opium sur des feuilles de plomb.
M Thiers est un petit homme.
M. David, le statuaire, est un maçon.
Népomucène Lemercier est un auteur sifflable. (L'auteur de Pinto !)
M. Jules Janin est un maladroit.

(1) On dit : M. Luthereau écrit d'un style ridicule, et non pas : son style paraît écrit avec ridicule.

Je ne vous parle point des facétieuses critiques dont l'auteur m'honore, moi indigne, c'est me mettre en trop bonne compagnie ; j'en suis vraiment confus. Puis, comme il faut faire aussi la part des éloges, il nous apprend que MM. Barsotti et Bernard-Jujardy (cherchez !) sont deux hommes fort remarquables, et que lui, Luthereau, quitte parfois la plume pour dessiner des pots. Je n'ai point vu les pots de M. Luthereau, mais j'ai lu sa prose : eh ! bien, vrai, j'aime encore mieux ses pots.

Vous conviendrez, Monsieur, que les opinions littéraires de M. Luthereau sont un peu hasardées, si j'ose le dire, et que nos intérêts intellectuels sont légèrement compromis entre ses mains ; mais venons à ce qui me concerne. Lorsque je me suis permis l'autre jour, dans votre *Revue*, une plaisanterie sur la Société littéraire de Bayeux, je n'ai point voulu, comme l'entend mal à propos notre représentant, critiquer les trois Chartier que je connais peu, et encore moins me moquer des gens d'esprit de la ville, que je connais beaucoup. J'ai voulu seulement faire entendre, mais bien doucement, que l'inscription mise sur la plaque des trois illustres frères était mal rédigée, et que cent francs me paraissaient une récompense assez mesquine pour des recherches sur *tous* les grands hommes du Bessin. Voilà tout. Après cela, j'insinue, avec timidité toutefois, car l'assertion est contestable, qu'il pourrait bien y avoir quelques sots à Bayeux, et voilà M. Luthereau (de Bayeux) qui se récrie et se dit blessé. Est-ce ma faute, à moi, et s'il se désigne lui-même aux quolibets, en suis-je responsable ? Je vois ce qui vous fâche, M. Luthereau, j'ai dit que vous étiez un ex-peintre ; en cela j'ai eu tort, je le confesse, et j'ai mérité pour ce mensonge d'être livré aux bêtes, comme les premiers chrétiens. Ceux qui ont vu votre copie de *Psyché et l'Amour* conviennent que vous n'avez jamais été peintre, comme ceux qui vous lisent déclarent que vous ne serez jamais homme de goût.

Ce qu'il y a de mal là dedans, car le reste n'est que ridicule, c'est d'avoir mêlé à toute cette petite polémique de clocher un nom, respectable entre tous, celui du vénérable M. Lair, et d'avoir parlé d'insulte gratuite. Ceci, M. Luthereau, je ne vous le pardonne pas. Vous ne savez pas, sans doute, que si le cœur de notre Mécène, qui a poussé la bonté jusqu'au génie, est trop généreux pour refuser une souscription ou un marbre à ses chères villes normandes, son esprit est trop fin pour ne pas sourire *in petto* de leurs petites manies. M. Lair n'est responsable que de sa bienfaisance, et elle reste sacrée pour tous; il ne l'est pas de l'usage qu'on en fait. Il a bien voulu donner à la *Société* de Bayeux une plaque de marbre noir, mais soyez sûr qu'il n'a pas écrit l'inscription qui la couvre. Sachez aussi que, parmi cette *Société littéraire*, plus d'un membre haut placé, plus d'un grave magistrat qui allie la science à l'esprit, a souri en lisant une satire qui ne blessait personne parce qu'elle attaquait tout le monde. Quoi que vous fassiez pour persuader le contraire, M. Luthereau, il y a dans votre ville des gens de bon goût et de bonne compagnie, et ceux-là, que je sache, ne vous ont chargé ni de les représenter ni de les défendre.

Recevez, etc.

Georges BESNARD.

Caen, 15 Décembre 1842.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'attends de votre impartialité l'insertion de la réclamation suivante :

Dans votre numéro d'octobre, M. Paul Delasalle, auteur des *Contes tristes*, a inséré, page 183 de ce numéro, sous le titre de correspondance, une lettre où je lui proposais de rendre compte desdits contes tristes, dans le *Journal des artistes et des gens du monde*, en le priant de joindre à son envoi un bon de 6 francs sur la poste, inclus dans sa réponse. Ce bon de six francs devait servir à payer l'annonce du livre de M. Delasalle, et, en se référant à ma lettre, ce jeune littérateur trouvera probablement la confirmation de cette assertion. Dans un laisser-aller légèrement excentrique, M. Paul Delasalle gratifie ma demande d'annonce de six francs, *d'industrie littéraire*; c'est, heureusement, une industrie fort générale, fort légitime et fort nécessaire, puisqu'il est reconnu que, sans annonces, la plupart des journaux, grands et petits, ne pourraient pas se soutenir.

Cette explication suffira sans doute, pour convaincre M. Delasalle que je ne méritais pas les aimables remercimens qu'il a bien voulu m'adresser à brûle pourpoint : *merci, bibliographe, merci!* et autres apostrophes pleines de gentillesse et de bon goût.

Plein de confiance dans votre loyauté, je ne doute pas que cette insertion n'ait lieu immédiatement. Veuillez, je vous prie, monsieur, recevoir à l'avance l'expression de la gratitude sincère de votre très humble et très-obéissant serviteur,

Alph. VIOLLET.

83, rue Jacob, F.-S.-G.

Paris, 29 novembre 1842.

Poésies.

—

UNE LARME.

All I ask all I wish is a tear
BYRON.

Une larme ! oh combien de grâce , de puissance
De magie et d'amour , de plaisir, de douleurs !
Combien de poésie et combien d'éloquence
Dans un regard en pleurs !

Femme avec un sourire et gracieux et tendre,
Souvent cache un cœur faux sous de riants appas :
L'amour vrai par des pleurs sait se faire comprendre :
Les pleurs ne trompent pas.

Quand les soucis cuisants aux heures de détresse
Accablent notre cœur de noirs chagrins rongé ,
Une larme s'échappe , et du poids qui l'oppresse
Le cœur est soulagé..

S'il faut jamais quitter ces lieux pleins d'un doux charme ,
Frais séjour de l'enfance.... à l'instant du départ ,
Le voyageur ému , toujours trouve une larme
Dans son dernier regard.

S'il nous faut épancher dans un sombre délire ,
Les longs baisers d'adieu sur l'être qu'on chérit ,
Ces souffrances du cœur que la voix ne peut dire ,
Une larme les dit.

Combien de serments vrais d'une femme ingénue,
Combien un amant lit de regrets et d'adieux,
Dans la larme qui brille un instant suspendue
Aux longs cils de ses yeux!

Et que de maux aussi, de périls il oublie
Aux bras de cette amante, ivre de son retour,
Quand il a vu couler ses larmes qu'il essuie
Sous des baisers d'amour!

Oh! qui n'en a gardé la douce souvenance,
Quand sous les frais lilas qui bordent le vallon,
Cette larme tomba des yeux de l'innocence,
Au jour de l'abandon!

Puis quand celle qu'on aime, inconstante, infidèle,
Dans les bras d'un rival insulte à nos douleurs,
Le cœur depuis long-temps n'a plus d'amour pour elle,
L'œil a toujours des pleurs......

Une larme parfois c'est un cri d'espérance,
Aux yeux de l'exilé c'est un vœu de retour,
C'est une voix du cœur, un souvenir d'enfance,
C'est un penser d'amour.

C'est un tendre reflet de nos mélancolies,
Lien ardent et pur des cœurs froids ignoré,
Car deux âmes long-temps ensemble sont unies,
Quand elles ont pleuré.

Une larme, on la donne avec une prière
Aux parents, aux amis que nous avons perdus,
On la jette en passant près d'une froide bière,
A celui qui n'est plus.

Et quand mon âme un jour du corps brisant l'étreinte,

Par delà des soleils ira chercher son Dieu,
Puissent les yeux amis mouiller ma cendre éteinte,
D'une larme d'adieu !

Près de l'humble croix noire à ma tête placée,
Qu'une femme à genoux prie au déclin du jour ;
Et rêvant d'autrefois, verse avec sa pensée
Une larme d'amour.

1831. — Feu Amédée Fauvel.

BULLETIN.

Théatre de Caen. — De prime-saut, arrivons au grand et légitime succès de la saison d'hiver, aux *Mémoires du Diable*. Cette jolie pièce, la plus spirituelle, la plus habilement conduite sans contredit du répertoire de cette année, a mis en relief le talent gracieux, fin et charmant de Moreau, à qui nous conseillons, lorsque sa voix l'abandonnera, de se livrer exclusivement à la comédie de genre, et en même temps, de remplacer sa garde-robe par une autre, quand celle qui le *pare* s'avisera de faire comme sa voix. Le public a applaudi Moreau avec frénésie, il l'a redemandé, Moreau enfin est son Benjamin; voici l'époque des étrennes, superbe occasion pour tous les cœurs affectueux de se manifester ! Pourquoi le public ne la saisirait-il pas pour décerner à Moreau une garde-robe d'honneur ? — M. Blot a créé dans les *Mémoires du Diable*, le rôle du maçon, avec cette vérité nue, cette sensibilité intime et contractée qu'il exigeait : aussi M. Blot a-t-il partagé avec Moreau le tribut bien mérité des bravos unanimes. La vie de l'acteur est semée de tant de tribulations, de tant d'ennuis et de déceptions, que c'est plaisir et satisfaction intérieure pour les bons esprits, quand la bienveillance ou le chaud enthousiame du spectateur arrive sur lui comme un souffle vivifiant. Pour mon compte, j'ai toujours trouvé que ce spectacle en valait bien un autre. Quelques sifflets, justes ou injustes, peuvent faire tant de mal ! Ce pauvre Blanchard, qui mourut naguère frappé d'une apoplexie du poumon gauche, d'après le dire de la science ; ce jovial et aimable garçon, bon avec tout le monde, excellent avec ses camarades, la science

ne vous a dit que secondairement ce qui l'avait tué. Moi, je vais vous le dire, je vais le dire surtout à quelques jeunes fous de vingt ans, qui ne savent encore que siffler et qui jugent convenable de révéler, en sifflant, leur existence à la société au sein de laquelle ils seraient exposés à vivre inaperçus, s'ils ne faisaient quelque bruit de quelque façon que ce soit. Oui, je vais vous dire ce qui a tué Blanchard. Eh bien! ce sont trois ou quatre coups de sifflet. J'assistais à cette fatale représentation; la salle était à peu près déserte. Je vis la figure de l'acteur changer, il était frappé à mort. Et vous et moi, nous nous retirâmes en fredonnant un air de la pièce et laissant le malheureux commencer son agonie dans les tortures de son amour-propre. Hâtons-nous de dire que ce soir-là les sifflets n'étaient injustes que dans la conscience de Blanchard. Ce malheureux a trop chèrement expié l'opinion trop favorable qu'il avait de son talent, mais ce sont aussi quelques sifflets qui nous ont tué Nourrit, et celui-là avait plus que du talent! – Il y a quinze jours, je ne sais pour quel motif, on a sifflé Mme. Perron, c'était à la fois une injustice et une injure! Mais Mme. Perron a la vie dure et elle n'en est pas morte. Elle s'est contentée de hausser très-gentiment l'épaule droite et de sourire. Convenez, Madame, que le public est un amant capricieux, et vous l'aimez quand même! Autrefois c'était nec plùs ultrà grand seigneur d'user de la cravache avec l'objet de sa tendresse, mais un coup de sifflet fait plus de mal encore. Je me suis laissé dire cela par une vertueuse duègne qui avait pu comparer l'une et l'autre, et qui regrettait peut-être l'une et l'autre.

Anna Bolena ne nous a point fait oublier *Lucie*. Les œuvres sérieuses sont difficilement acceptées par la province; toutefois nous pensons que les beaux morceaux renfermés dans cet opéra, seront mieux sentis, mieux compris et mieux appréciés à la seconde représentation. Nous avons déjà dit que Dorelly avait une belle voix, mais il s'écoute trop chanter; il donne à tous ses rôles une physionomie uniforme qu'il pourrait varier, ce me semble; il a de la sensibilité, mais il se laisse constamment dominer par elle et cette sensibilité, excellente en soi, finit par n'être plus qu'une contraction névralgique qui rend l'expression de sa bouche parfois peu gracieuse. — Si Mme. Lafitte jetait moins sa voix en désespérée, nous lui adresserions nos éloges sans restriction aucune; serait-il donc bien difficile à cette dame, que le public aime et applaudit à justes titres, de se modérer, de se maîtriser? Quand elle termine un morceau, elle semble dire au public : ah! vous voulez des

notes, eh bien! voici tout ce que j'en ai — Et, presto, elle met sa poitrine à sec pour ce bon public qui n'est pas si exigeant. — Nous avions évité à dessein de parler d'Assemat, parce qu'il nous semblait que cet artiste se négligeait; aujourd'hui nous sommes contraint de rendre justice, sinon à la perfection de sa méthode, du moins à la belle qualité de sa voix. On annonce pour son bénéfice le *Guitarrero*, musique d'Halévy. Il faudra se hâter si l'on veut avoir des places, ce soir-là.

En somme, la troupe que nous possédons et qui ne sera jamais, qu'on s'en souvienne! jamais remplacée, est digne à tous égards, non de la bienveillance, elle est au-dessus, mais de la constante assiduité du public. Cette troupe a déjà fait bien; avec du travail d'un côté et des encouragements de l'autre, elle fera mieux, car elle possède tous les éléments d'un légitime succès.

Aug.

— Comme tous les ans, la Société philharmonique du Calvados a commencé sa carrière lyrique par l'exécution d'une messe de Lesueur, en l'honneur de Ste.-Cécile. Le caractère ordinaire des compositions dites religieuses ne répond pas, il faut en convenir, au titre qu'elles portent. Elles peuvent offrir aux amateurs, de la musique ou savante ou jolie ou gracieuse; de la musique véritablement sacrée, rarement. L'inspiration divine manque presque toujours à ces œuvres que n'a pas dictées la foi. Il n'en est pas ainsi de celles de Lesueur. Artiste au cœur ardent, à l'ame enthousiaste, il a coloré, la plupart du temps, d'une teinte tout-à-fait religieuse, les sujets pour lesquels il a écrit de la musique, tels que oratorios, messes, motets, psaumes, etc. De ce nombre est la messe chantée ce mois-ci dans l'église de Notre-Dame, par les membres de notre Société. Plusieurs belles voix connues et aimées du public ont contribué à donner à cette solennité tout le charme d'une exécution aussi parfaite que possible. Aussi chacun se disait-il en sortant, que le clergé qui semble dédaigner, comme profane, la pompe de ces grandes et belles messes, entendait assez mal les intérêts du culte, en refusant trop ordinairement le concours d'une puissance si efficace sur les imaginations et les âmes.

C. W.

PREMIER CONCERT DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

Ne touchez pas à l'arche sainte! — Mais comment faire alors pour rendre compte du concert du 16 décembre, au bénéfice

des indigents ? On nous répond toujours « ne touchez pas à l'arche sainte, c'est-à-dire à la *Société Philharmonique du Calvados*. J'obéis, je ne touche à rien, mais convenez, messieurs du Comité, qu'il est au moins singulier que la *Revue du Calvados* ne puisse dire un seul mot flatteur sur la Société Philharmonique du *Calvados*. Alors de quoi parlera-t-elle ? la contraindrez-vous de s'en retourner avec le terrible M. G. B., se perdre encore une fois dans les glaces de l'Islande ? Et les indigents qui sont venus nous supplier de vous porter le tribut de leur reconnaissance ! — Si nous entrions en négociation, Messieurs du Comité, que vous en dit ? Je ne soufflerais mot de vous, je dirais seulement que l'ouverture du *siége de Corinthe* et celle d'*Oberon* ont été enlevées, que la *fantaisie* à quatre mains pour le piano, sur des motifs du Domino noir a été parfaitement exécutée par deux élèves du collége, et qu'il en a été de même de l'air varié pour trombonne, exécuté par M. Nabich. Mais vous auriez beau faire, Messieurs, vous n'empêcheriez jamais à la Revue de se rappeler avec charme quels enthousiastes applaudissements ont éclaté après le duo de *Normo*, et le finale de *Sémiramis*. Il y a surtout un solo dans ce finale qui s'appelle Mme. ...... et qui est bien tout ce que l'on peut rêver de plus suave et de plus archangélique ! La Société philharmonique ne se composerait que de cet unique solo, sa gloire n'aurait rien à envier, et elle possède le violon de M. Le Cieux ! Si quelques nuages apparaissaient jamais sur cette Société qui a déjà fait tant de bien, causé tant de vives et douces émotions, les natures d'élite qui se vouent à fonder des institutions utiles n'auraient plus qu'à s'envelopper dans leur découragement, mais il n'en sera pas ainsi, la Société Philharmonique ne peut pas, ne doit pas mourir.

On sait que M. Le Cieux est un jeune amateur qui serait, si l'idée lui en venait, un admirable artiste ; il a prouvé cela de nouveau dans son premier *concerto*, mieux encore dans sa *Fantaisie-caprice*. Je suis un profane et très-peu compétent à juger pareille matière, mais le *concerto* m'a paru hérissé de difficultés avec lesquelles l'exécutant se joue, et M. Le Cieux a un talent trop vrai, trop senti pour ne point dédaigner et laisser là cette gymnastique, bonne tout au plus pour la médiocrité. Aussi l'ai-je préféré dans la *Fantaisie*, morceau tout imprégné de chant et de mélodie dans lequel l'âme peut se révéler et se fondre tout à son aise. Les applaudissements réitérés qu'il a recueillis de toute la réunion ne sont du reste, je me permets de le lui prédire, que le prélude de ceux qui l'attendraient s'il tentait un jour la carrière de l'artiste, carrière épineuse pour un grand nombre, mais fleurie et parfumée pour quelques élus, et la place de M. Le Cieux est parmi ceux-là. AUG.

— Trois grands événements viennent de se passer en Europe : le bombardement de Barcelone, le faux-pas de M. Scribe au théâtre français et l'oraison funèbre de M. le baron Pasquier, écrite et prononcée par lui-même à l'Académie française. Le premier de ces événements a une physionomie d'une littérature trop équivoque pour qu'il puisse être convenablement apprécié dans cette revue : quant au faux-pas de M. Scribe, nous sommes très-rassuré sur ses suites : l'auteur du *Fils de Cromwel* n'en continuera pas moins sa route glorieuse ; et d'ailleurs, s'il nous fallait chercher la cause de ce faux-pas, il nous suffirait de remarquer que la littérature de cet écrivain spirituel a toujours eu certaine ressemblance avec Mlle. de la Vallière, qui boitait un tantinet, dit l'histoire, et n'en était que plus gracieuse. Mais le plus grave

événement, le voici : M. Pasquier vient d'entrer à l'Académie ! — Le discours du nouvel élu a été trop bien mitraillé par la presse parisienne, pour que notre léger coup d'épingle puisse faire le moindre mal à l'un et à l'autre; notre conscience est donc parfaitement tranquille.

L'Académie française a été fondée, on le sait, dans le but de protéger notre langue contre l'invasion du néologisme; pourtant ce bataillon sacré, qui n'en est pas à sa première défaite, vient de laisser encore enfoncer ses rangs. Respect au courage malheureux! A la vérité le discours de M. Pasquier est une incommensurable, une pesante, une indigeste tartine, mais l'Académie en a digéré, elle en digérera bien d'autres. Quand le maréchal Soult, par exemple, voudra être académicien, il le sera. A cela près qu'il est le vainqueur de Toulouse, il a exactement les mêmes titres à cet honneur; car on sait qu'il lui arrive parfois de traiter sa langue maternelle aussi militairement qu'il a traité les Anglais. Eh bien! qu'importe, quand le maréchal Soult voudra être académicien, il sera académicien, puisque voilà M. Pasquier académicien. Après cela qu'on vienne encore nous dire que le règne des grands seigneurs est passé.

A l'issue de cette curieuse séance, monsieur le baron Pasquier a dit-on formellement promis à ses collègues d'apprendre sous leurs auspices la langue française, et de faire à l'avenir une consommation plus modérée de *que*, de *qui*, de *où* et de *dont*. Le cas devenait inquiétant; encore un discours comme celui là, il ne restait vraiment plus de conjonctions pour personne.

Cette détermination tardive est digne d'éloges; et messieurs les illustres auront bien mérité de la syntaxe s'ils parviennent à empêcher le vénérable récipiendaire de trépasser dans le *cacologisme* final.
AUG.

—L'herbier de notre illustre et infortuné compatriote Dumont-d'Urville, et une foule d'objets curieux, produit de l'industrie des peuplades sauvages, tels que tissus, coiffures, armes, parures et objets mobiliers, recueillis dans ses voyages, sont arrivés à Caen et déposés au cabinet d'histoire naturelle. Tous les amis de la science apprécieront ces trésors et sentiront croître encore, si c'est possible, leur reconnaissance envers le marin savant et intrépide qui brava si souvent la mort pour agrandir le cercle des connaissances humaines.

—Nos lecteurs n'ont pas oublié les *Contes normands, par Jean de Falaise*, dont nous leur avons donné un élégant et piquant échantillon il y a quelques mois. Ces contes sont en vente avec *illustrations de l'ami Job.* Nous ne pouvons les recommander qu'aux lecteurs qui ne s'effraient pas de certaines allures un peu hasardées, mais toujours franches et originales. On serait en droit peut être de demander à l'auteur comment il concilie ses idées de droit divin et ses fantaisies parfois indiscrètes. Le trône et l'autel, le boudoir et la taverne ont également droit d'asile dans ses compositions, toujours spirituelles, parfois irréfléchies. Les Contes normands se vendent chez Hardel et Rupalley.

—M. Durand, pharmacien des hôpitaux et professeur de chimie médicale à l'école de médecine, a commencé le samedi 12 décembre, devant un nombreux auditoire, un cours de médecine légale. Cette leçon qui avait pour but, la recherche de l'arsénic, au moyen de l'appareil de Marsh, a constamment éveillé l'intérêt. D'au-

tres leçons plus intéressantes suivront. Des animaux seront empoisonnés et le poison sera retrouvé. Nous rendrons un compte-rendu succinct des leçons du jeune et savant professeur. Nous nous bornons aujourd'hui à lui prédire que l'on se pressera pour l'entendre et assister à ses expériences.

—Le 13 novembre, la commission générale de l'exposition des produits des arts et de l'industrie d'Alençon a décerné des médailles et des récompenses. On trouve dans la liste des lauréats un grand nombre de noms connus, qu'il serait difficile de ne pas y rencontrer du moment où on les a vus figurer au catalogue. Qu'il nous soit toutefois permis de faire une question que notre position de gens trop long-temps privés d'une exposition, nous forcerait de poser avec réserve, quand bien même nous n'en aurions pas eu d'avance l'intention. N'y a-t-il pas eu plusieurs médailles ou mentions accordées plutôt à titre d'encouragement qu'à titre de récompense, et cette facilité à céder à des considérations locales n'est-elle pas susceptible d'empêcher, dans les circonstances analogues qui suivront, quelques gens de mérite, d'exposer de nouveau ?

Les exposants du Calvados qui ont obtenu des médailles et des mentions, sont MM. Lepainteur, fabricant de satin de coton à Falaise, médaille de bronze, premier modèle; Debergue-Defriche, fabricant de peignes, pour la filature à Lisieux, médaille d'argent premier module; Langlois, fabricant de porcelaine, à Isigny, médaille d'argent, second module; Menier, peintre à Lisieux, médaille de bronze, premier module; de Savignac, peintre à Honfleur, médaille de bronze, second module; Le Baron-Bacon, fabricant de fourneaux économiques, à Caen, mention; Mancel, libraire-éditeur, à Caen, id. Lompré, fabricant de corsets et de mécanismes orthopédiques, à Caen, id.; Canon, peintre, à Caen, id. et Levavasseur (de Caen), peintre à St.-Lo, id.

– Madame veuve Fouché vient d'envoyer au musée de la ville le charmant tableau de Jeanron, désigné dans le catalogue de l'exposition de 1839, sous le nom de *la famille limousine*, madame G. Foucher l'a donné *d'après les intentions bien connues de son mari*. Nous signalons cette donation avec d'autant plus de plaisir que les actes de générosité de ce genre sont peu dans les habitudes de nos concitoyens. Ne pourrait-on pas rappeler, à cette occasion, qu'on est encore, malgré les réclamations de tous les hommes de science et de tous les journaux, notamment de *l'Ami de la Vérité*, à obtenir la restitution de la précieuse coupe de Guillaume-le-Conquérant, confiée par M. Caffarelli, préfet du département, à l'abbé De La Rue, et dont une famille distinguée du pays, la famille de Mathan, s'est emparée, comme d'un héritage, ignorant sans doute qu'elle ne lui appartenait pas.

G. M.

— M. Scard dont la revue a publié quelques jolies compositions, vient de faire paraître sous ce titre mystique *les échos du temple*, quatre mélodies, paroles d'Edouard Plouvier; ces mélodies sont l'*Agnus Dei*, le *Véni Creator*, les *Litanies de Jésus* et celles *de la Vierge*. Elles ont paru chez Cyrus, éditeur, boulevard Bonne-Nouvelle, 31, en face du Gymnase. La Reine Marie-Amélie a bien voulu en agréer la dédicace.

Aug. Le Flaguais, *Directeur*.

L'AMOUR D'UN POËTE.

I.

— Mon Dieu ! ma tante, hâtez vous donc. Depuis que vous avez lu le dernier roman de M. de Balzac, vous devenez d'une coquetterie... onze heures viennent de sonner à ma pendule. Le bal est commencé, le parquet me brûle les pieds et mon bouquet sera fané.

La porte du boudoir de Mme. Germont s'ouvrit discrètement, et Mlle. Gabrielle, blanche comme une jeune vierge qu'elle était, vint déposer un baiser sur le cou de la vénérable dame, qui dans ce moment jetait un dernier coup-d'œil sur sa toilette. Elle fut sans doute satisfaite de cet examen ; car elle se retourna en souriant vers sa nièce qui trépigna d'impatience, et un sonore : Partons ! vint délicieusement résonner aux oreilles de la jeune fille.

Au bout de quelques minutes, ces deux dames firent leur entrée dans le salon de Mme. de Vieuxpont. Mlle. Gabrielle fut saluée par un léger murmure, qui voulait dire chez les hommes : — Petit ange, nous sommes à tes genoux ! et chez les femmes : — Elle est bien jolie aujourd'hui ; mais attendons demain, les blondes passent si vite !

En effet, les cheveux de la jeune fille étaient d'un blond si merveilleux, que si M. Théophile Gautier l'eût connue, il eût pu s'épargner le voyage d'Anvers. Elle avait dix-sept ans. Quoique frêle et peu formée, son corps était bien posé. Son teint pâle faisait briller de grands yeux, bleus comme le ciel, et voilés par de longs cils bruns. En un mot, elle était une des plus jolies femmes de Caen, où cette histoire se passait au commencement de l'année 183...

Cependant la beauté de Gabrielle fut vivement attaquée pendant un mois entier, par les hommes de quarante ans et au-delà : — elle était trop petite, ses joues n'étaient pas colorées, sa gorge ne bondissait pas au-dessus de son corset ; et puis elle ne marchait pas les épaules ouvertes, la jambe en avant et la tête en arrière comme une princesse. Les jeunes gens la défendaient avec fanatisme ; ils répondirent : — regardez ces épaules tombantes et polies comme le marbre, ces petites mains royales, et ce pied de Cendrillon. N'avez-vous pas remarqué sur ce visage une adorable expression de finesse, de rêverie et de tendres promesses pour celui sur lequel s'arrêteront ses beaux yeux? Quoi que vous en disiez, elle est belle, et nous l'adorons !

La victoire resta aux jeunes gens.

Le lecteur ne sera sans doute pas fâché de connaître le personnel du salon dans lequel Gabrielle et sa tante viennent d'entrer. Là, les beaux esprits de l'endroit, les femmes incomprises, les rapins chevelus, et quelques gens simples, mais honnêtes, destinés à faire l'ombre du tableau. Il suffit, pour être admis dans ce salon, d'être étranger, de porter une barbe fantastique, et d'avoir écrit quelques lignes dans un almanach quelconque. On s'y livre à une foule d'exercices aussi amusants qu'instructifs, tels que jeux de mots, bouts-rimés, charades, loteries au profit d'un acteur malheureux, lectures touchantes, causeries littéraires, artistiques, philosophiques, mystiques et séraphiques. Il est inutile de dire que la poésie est la souveraine du logis, et qu'il s'y fait une effrayante consommation de sonnets indigènes.

Un de mes amis, qui avait eu le malheur de rimer quelques vers, se crut obligé de se faire admettre dans ce nouveau Parnasse du Calvados. A peine eut-il salué la maîtresse de la maison, qu'il entendit murmurer au-

tour de lui : c'est un poëte ! c'est un poëte ! Les femmes ouvraient de grands yeux, et s'inclinaient gracieusement ; les hommes lui jetaient un regard de défi, qui semblait dire : nous verrons bien! Vers le milieu de la soirée, une jeune femme, qu'il connaissait à peine, s'avança vers lui avec un regard si caressant et un si doux sourire que mon ami, malgré sa modestie, ne put se défendre d'un petit mouvement de fatuité. Après quelques phrases d'une diplomatie toute féminine, cette dame finit par lui demander des vers pour son album. Il s'exécuta d'assez bonne grâce ; mais ce n'était, hélas! qu'un horrible guet-à-pens. Deux jours après, il reçut une douzaine d'albums, avec des lettres tellement parfumées, tellement irrésistibles, qu'il fut obligé, pour éviter le danger, d'aller se cacher à la campagne.

Vous comprendrez facilement quelle influence un pareil entourage avait dû exercer sur l'esprit de Gabrielle. Elle ne connaissait de la vie réelle que ce qu'elle avait appris de Mme. Germont, sa tante, qui depuis quarante-cinq ans avait regardé les hommes marcher, agir, sourire ou pleurer, sans rien y voir et sans y rien apprendre. Excellente femme du reste, elle avait cru faire beaucoup pour l'éducation de sa nièce en lui donnant un abonnement au *Cabinet de lecture*.

Quoiqu'elle sût baisser les yeux avec une pudique modestie, et rougir avec la candeur la plus virginale, Mlle. Gabrielle savait déjà par cœur tous les mots de la carte de Tendre, et sous le voile de ses longs cils, son regard cherchait de tous côtés l'autre moitié de son âme, que Dieu avait sans doute égarée pour lui faire mieux comprendre tout le prix de l'amour et du bonheur. Mais comment la rencontrer, et surtout la reconnaître?

— Oh ! ce doit être un homme au front inspiré, à la parole brûlante et harmonieuse. Je sens là, se disait-elle, en mettant sa main sur son cœur, qu'il doit être poëte !

Et elle passait en revue tous ceux qui prenaient ce nom, et qu'elle avait rencontrés dans le salon de Mme. de Vieuxpont. Mais aucun ne lui semblait réunir les adorables qualités dont elle ornait le héros de ses rêves.

Il y en avait un cependant qu'elle ne connaissait pas. Admis depuis peu de temps chez Mme. de Vieuxpont, M. Hector Duval s'était retranché derrière la réserve la plus austère. Il se contentait de jeter par-ci par-là, quelques paroles d'une voix sombre et quelque peu théâtrale, un bras appuyé sur la table de marbre de la cheminée, et l'autre bras caché derrière le dos à la façon des poëtes. De longs cheveux châtains, flottants en désordre sur le cou, et une splendide barbe rouge lui donnaient un certain air du Christ, que les dévotes admiraient en secret. Sa taille était élevée et bien prise ; mais sa mise avait quelque chose de si prétentieux, ses poses étaient tellement princières, qu'un homme de bon sens lui eût tourné les talons, après un examen de quelques minutes. M. Hector venait d'hériter d'une belle fortune, et faisait de la littérature en amateur.

Gabrielle avait souvent remarqué les regards du jeune homme tournés de son côté ; une fois même leurs yeux s'étaient rencontrés, et la jeune fille avait tressailli.

Ce soir-là, le hasard voulut, qu'après son entrée dans le bal, elle fût placée auprès d'Hector, qui s'empressa de lui faire son invitation. Quoique cette invitation fût formulée dans les termes d'usage, une imperceptible rougeur vint colorer le front de la jeune fille, et une pudeur instinctive fit trembler sa main, lorsqu'elle l'abandonna à son cavalier, pour entrer dans un des quadrilles.

Ils avaient déjà dansé quelques figures, sans que l'un eût osé adresser la parole à l'autre. Le thême du poëte était préparé d'avance ; il ne voulait pas parler, et se contentait de faire son regard le plus magnétique pos-

sible, et de plisser sa lèvre avec un triste sourire. Gabrielle la première rompit le silence :

— Il m'avait semblé, Monsieur, que vous ne dansiez jamais.

— Cela est vrai, Mademoiselle, la danse est faite seulement pour les gens heureux ; et jusqu'à ce jour le bonheur a été pour moi un fatal problême.

— Pourquoi dansez-vous aujourd'hui ?

— Pourquoi, Mademoiselle ? oh ! ceci est un secret que je ne puis vous dire.

La jeune fille baissa les yeux, le poëte soupira, et son front devint plus sombre que jamais. En la reconduisant à sa place, il sollicita un nouveau quadrille, s'inclina profondément après l'avoir obtenu, et sortit du salon, grave et silencieux.

Quel est donc le secret de M. Hector ? se demandait Gabrielle en effeuillant quelques fleurs de son bouquet. Et la curieuse enfant commençait à bâtir sur ces paroles quelque roman incroyable, lorsqu'une main vint prendre doucement la sienne, et une voix franche et joyeuse lui dit tout bas :

— Que t'ont fait ces pauvres fleurs pour les effeuiller ainsi, ma charmante cousine ? M. Hector t'a-t-il raconté quelque mélodrame, ou récité une de ses pièces de vers ? Il en serait bien capable, le malheureux ! et cela, sans respect pour ton âge, ton pauvre cœur et ta jolie figure.

— Jules, quand deviendras-tu un peu sérieux ? Depuis long-temps tu devrais être un homme... Vois comme ta cravate est en désordre. Tu as encore fumé aujourd'hui. Tu es, en vérité, d'une légèreté...

— Au contraire, je suis on ne peut plus grave ; car ce matin j'ai passé ma thèse de licencié en droit. Cousine, tu vois en moi une des gloires futures du barreau normand, et qui sait !.. Mais pour cela il n'est pas défendu de rire en regardant un poëte.

— Que t'a donc fait M. Hector ?

— Ce qu'il m'a fait! il a une tête superbe, et j'ai lu ses vers.

— Mon pauvre ami, tu ne peux pas comprendre ces choses-là.

— Tu as raison, Gabrielle. Je ne comprends qu'une seule poésie, c'est de te regarder, et je te jure que ton sourire vaut bien un long poëme... L'orchestre prélude, donne-moi ta main, allons danser.

Jules venait de terminer son droit, et vivait depuis long-temps avec Gabrielle, dans une intimité toute fraternelle. Quoique parent de Mme. Germont, quelques frédaines d'étudiant l'avaient un peu brouillé avec elle, et c'était seulement dans le monde qu'il pouvait voir sa jolie cousine. Homme d'intelligence et de cœur, Jules s'effaçait le plus possible. Préférant le rôle de spectateur à celui d'acteur, il se tenait toujours à l'écart, et parfois il riait comme un fou des petits ridicules qui se pavanaient devant lui. Nul ne faisait attention à lui, et si quelqu'un venait à demander quel était ce gros garçon à la face vermeille et réjouissante, Mme. de Vieuxpont répondait : C'est un danseur ! et tout était dit.

Lorsque Jules eut entraîné Gabrielle assez loin pour ne pas être entendu de Mme. Germont, il quitta tout-à-coup son air d'insouciance joyeuse, un nuage sembla passer sur ses yeux et sur son front; puis il dit à sa cousine d'une voix émue et presque tremblante :

— Sais-tu bien, méchante, que je suis parfois tenté de me fâcher contre toi?

— Pour quelle raison ?

— Il y en a mille. D'abord, tu as la mauvaise habitude de me rire au nez, quand je parle; voilà pourquoi je n'ose pas te dire mes autres raisons. Moi, te faire un sermon au milieu d'un bal, quand tu n'écoutes pas à l'église celui de M. le curé! Tu serais capable de me jeter ton bouquet au visage.

Et tu serais capable de ne pas le ramasser... Dis-moi ton sermon ; cela doit être amusant.

— Je n'ai nulle envie de t'amuser. J'aime mieux me taire ; je ne suis pas d'humeur joyeuse aujourd'hui.

— Comme tu voudras.

Et la capricieuse enfant s'élança au milieu du quadrille. Elle reprit sa place d'un petit air boudeur, et vit une larme dans les yeux de son cousin.

— Mon Dieu ! Jules, qu'as-tu donc ? Si je t'ai fait involontairement quelque chagrin, je t'en demande pardon.

— Moi te pardonner, pauvre enfant ! Quelle faute puis-je te reprocher ? N'as-tu pas pour moi toute la tendresse qu'un frère peut exiger de sa sœur ? Si tu aimes le bal, les fleurs, les murmures de la foule, les propos flatteurs, et les paroles qui te chantent à l'oreille que tu es belle entre toutes, dois-je en accuser ton cœur ? cela n'est-il pas naturel à ton âge ? Tu crois à l'admiration de tous ces gens-là, tu es heureuse : pourquoi troubler ton bonheur ! Tu vois bien que j'ai tort ; mais j'ai comme cela mes mauvais jours, et si tu ne m'as jamais vu triste ni grondeur, c'est que je souffrais moins qu'aujourd'hui.

— Tu souffres, mon ami, et tu ne me le disais pas. Je ne veux plus danser. Viens t'assoir là-bas auprès de moi. Je veux être ta confidente, j'en ai le droit. Tu as donc un secret aussi, toi, comme M. Hector ?

— Et quel est le secret de ce Monsieur ?

— Je ne le connais pas, je devine. Un secret de poëte ! cela doit être un roman tout entier. Raconte-moi le tien ; mais j'oubliais que tu n'es pas poëte.

— Et pour cela, n'est-ce pas, je suis un pauvre diable sans intelligence et sans cœur ? Parce que je ne me suis jamais assis au céleste banquet, comme ils disent, je ne puis rien comprendre. Parce que je ne fais pas rimer

génie avec *harmonie*, je ne dois rien sentir. Parce que je n'ai jamais baisé les ailes bleues d'un séraphin, je ne puis aimer une femme.

— Tu es donc amoureux? oh! parle vite. Dis-moi si je la connais. Est-elle ici? Est-elle jolie? T'aime-t-elle aussi? Dis-moi tout. Je suis si fatiguée des romans écrits et j'ai tant envie d'en connaître un vrai! Avez-vous eu déjà beaucoup d'aventures?

— Gabrielle, tu sais que je ne suis pas poëte; je ne fais pas de romans. J'aime, voilà tout; et je consacrerai ma vie à rendre heureuse celle qui voudra bien accepter ma main.

— Mais si elle te refuse, tu en mourras?

Jules resta stupéfait devant une question si adorablement naïve. Sa poitrine se gonfla; il allait laisser échapper un aveu, lorsque la jeune fille lui dit en secouant tristement la tête :

— Tu ne réponds pas! tu ne sais pas aimer.

— Voici ma réponse.

Et Jules tremblant glissa dans les doigts de Gabrielle un billet qu'elle cacha aussitôt dans son bouquet. Un instant après, il était sorti du bal.

Il rencontra sous le vestibule le poëte Hector qui rentrait. Un sentiment instinctif leur fit tourner la tête en même temps, et ils se jetèrent un de ces rapides et lumineux regards, qui font présager quelque lutte fatale entre deux hommes, s'ils viennent à se heurter dans la vie.

Minuit venait de sonner, et l'orchestre s'était interrompu aussitôt. Les mères et les joueurs de whist avaient bondi sur leurs siéges. Le bal était terminé, car danser après minuit dans la ville de Caen, serait un scandale inoui.

Et les jeunes filles boudeuses, les jeunes-gens désappointés, les mamans endormies, se hâtèrent de des-

cendré sous le vestibule pour prendre les châles, les fourrures et les manteaux.

M. Hector eut à peine le temps de s'approcher de Gabrielle, qui enveloppée de ses blanches fourrures ressemblait à une petite chatte frileuse. L'ombre le protégeait contre les regards curieux, et il força la jeune fille à recevoir une lettre qui portait pour suscription : *à elle seule, mon secret!*

II.

A peine arrivée, Gabrielle, folle et curieuse comme une fille d'Ève, se hâta de monter à sa chambre, et de s'y enfermer à double tour. Elle prit les deux lettres qu'elle avait cachées dans son sein, et les examina longtemps sans oser les ouvrir.

— Moi que l'on traitait comme un enfant, se disait-elle, me voilà donc dépositaire de deux secrets, d'où dépendent peut-être deux existences. Aujourd'hui seulement je commence à vivre. Que peuvent-ils me dire! Voici la lettre de Jules; il a sans doute fait quelques folies, il faut intercéder pour lui auprès de ma tante. Mais celle-ci : *à elle seule! elle*, c'est moi. Par laquelle faut-il commencer?

Après les avoir retournées en tout sens entre ses petits doigts, elle les cacha sous son oreiller et se déshabilla. Lorsqu'elle fut couchée, elle ouvrit au hasard l'une des deux lettres, c'était celle de Jules :

« Ma jolie cousine,

« Tu diras peut-être en lisant cette lettre : pourquoi écrire! J'ai préféré cela, car je connais ton amitié pour moi, et je veux avant tout te laisser le temps et la liberté de réfléchir.

« Tu sais combien je déteste les grandes phrases; il

n'y a au monde qu'une seule maxime digne d'un honnête homme : la vérité dans les mots et dans les actions. Gabrielle, je t'aime; je t'ai toujours aimée, uniquement et entre toutes. Veux-tu être ma femme ! tu connais mon caractère, et ma tendresse pour toi; je serai dans l'avenir ce que j'ai été jusqu'à ce jour, un bon frère, un ami sûr et dévoué.

« Si je ne t'ai jamais parlé de mon amour, c'est que, n'ayant pas de position dans le monde, je ne devais pas troubler ta tranquillité. L'existence qui t'est réservée avec moi, ne sera ni brillante ni dorée; elle réalisera difficilement tes rêves de jeune fille. Je suis pauvre, tu le sais; mais tu n'es pas riche, il y a compensation.

« Réfléchis bien à cela avant de me répondre; à défaut de la richesse, je ne puis que te promettre de la force et du courage, et je te jure d'en avoir, ma Gabrielle, quand il faudra travailler pour toi.

« Oh ! si tu savais le charmant rêve que je fais tous les jours : nous achetons une petite maison, toute blanche et souriante, sur le *Cours-Caffarelli*. Pas de luxe, pas de beaux appartements; mais une propreté à faire envie à une ménagère flamande. Je te vois avec tes beaux cheveux blonds et ton doux visage, les deux bras appuyés sur le balcon, regardant le ciel bleu qui se mire dans la rivière, ou quelque joli brick qui s'en va doucement affronter les tempêtes de l'Océan. Tu souris en lui souhaitant un bon voyage; puis tu viens m'embrasser, toute joyeuse; car tu sais que dans mon cœur tu n'as nul orage à craindre.

« Cela ne sera-t-il qu'un rêve ?

JULES.

Gabrielle fut si surprise d'un tel aveu, qu'elle relut une seconde fois la lettre de son cousin, et se demanda si c'était bien réellement à elle qu'elle était adressée

Comme il était impossible de s'y méprendre, elle appuya sa tête sur sa blanche main, et de l'autre déplia lentement l'épître de M. Hector.

L'écriture en était fière, serrée et en désordre, comme il convient à un nourrisson des Muses. On y respirait un parfum d'hémistiche, qui fit trembler les lèvres de la jeune fille, lorsqu'elle lut les phrases suivantes :

« Mademoiselle,

« Vous m'avez demandé pourquoi je dansais aujourd'hui, moi qui ressemble ordinairement à ces masques noirs, qui se cachent dans l'ombre d'un bal, silencieux et les bras croisés. J'ai cru deviner sur vos lèvres un geste railleur, et dans votre pensée une cruelle ironie. Voilà pourquoi j'ai baissé le front sans vous répondre. Tous ces hommes qui s'agitent autour de vous, se plaisent à effeuiller sur un mot et pour un sourire leurs sentiments les plus mystérieux ; mais dans l'âme du poëte, il y a de ces pensées chastes et profondes, qu'il cache au fond de sa poitrine, et qu'il aime mieux embaumer dans un pudique silence, que de disperser au premier vent qui passe.

« Oh ! c'est que, voyez-vous, le poëte ne ressemble pas aux autres hommes. Il fait de son âme un temple sacré, de sa vie un encens qui fume éternellement, et de sa pensée un marbre pur, duquel il fait sortir une blanche et idéale statue : il la place sur son unique autel, et semblable à Pygmalion, il l'adore à deux genoux. Malheur, malheur à lui s'il profane par des paroles vulgaires son rêve sublime et sa vierge sainte ! Le poëte doit savoir adorer et se taire ; car si l'inspiration est l'amour, l'amour est le divin mystère que les anges du ciel savent seuls chanter sur leurs harpes d'or.

« Et moi, pauvre rimeur inconnu, j'ai fait aussi mon beau rêve ; j'ai vu passer sur un nuage de pourpre

et d'or une femme blanche et voilée, blonde comme une vierge de Rubens, gracieusement inclinée vers moi, et du doigt me montrant l'avenir.

« Lorsque je vous ai rencontrée pour la première fois, mademoiselle, mon cœur a bondi dans ma poitrine; car je venais de vous reconnaître. Voilà pourquoi j'ai dansé ce soir.

« J'ai dansé, parce qu'après vous avoir admirée je voulais vous entendre; parce que, dans toute destinée humaine, il y a un courant qui nous emporte vers ce qui est noble et beau; parce qu'enfin je vous aime comme l'on aime Dieu et sa mère !

« Oh ! c'est que moi seul peut-être entre tous, je vous ai comprise; c'est qu'il nous faut à tous deux autre chose que ce sentiment pâle et boiteux, que nous voyons ramper dans nos salons. Les hommes nomment cela l'amour : dérision ! une flamme sans chaleur et sans vie, qui s'allume avec la lumière d'une bougie, et qui s'éteint avec elle !

« Mais moi, je vous aime, Gabrielle, comme le poëte seul sait aimer ! La poésie, c'est l'amour, sache-le bien. Qu'importe l'éclat du vase qui contient le feu sacré ! mon amour est celui de Raphaël pour la Fornarina, de Dante pour Béatrix, de Pétrarque pour l'amante de Vaucluse, et pourtant que suis-je? rien. Avant d'avoir commencé la route, je suis tombé de lassitude et de faiblesse : qui me donnera force et courage ? Oh ! si j'étais aimé, qui sait !..

« Qui sait, hélas ! si je ne suis pas un pauvre fou, que vous prenez à peine en pitié, et dont la destinée ici-bas est de chercher le bonheur et l'amour, et de ne rencontrer que la souffrance, le mépris et l'oubli ! »

HECTOR.

Gabrielle n'avait jamais reçu aucune déclaration d'amour, aussi fut-elle étourdie sous le coup de ce double

aveu ; puis ce fut un double sentiment inexprimable de joie et d'orgueil : deux déclarations à la fois ! c'était son entrée dans le monde, son premier pas dans la vie. Enfin elle allait voir se réaliser à ses pieds les rêves de son imagination, les tendres et célestes poésies, dont la lecture avait si souvent fait battre son cœur. Elle croisa ses bras sur sa poitrine et se prit à réfléchir. Cette méditation dura la plus grande partie de la nuit ; en voici le résumé traduit en langage viril :

— Toute femme doit aimer, sans cela sa vie serait incomplète. Otez l'amour, quel sera le but de l'existence ? Donc, je ne dois pas chercher à éviter la destinée commune. Mais il faut trouver un cœur en harmonie avec le mien. Voilà la question. On m'a dit souvent que j'avais de l'esprit ; c'est aujourd'hui le cas de m'en servir. Deux hommes se présentent, ils m'aiment, je suis assez jolie pour cela. L'un est mon cousin Jules, bon, simple, dévoué ; mais positif s'il en fut. Son cœur a toujours été au secours de sa raison. Avec lui point de ces divines délicatesses de la passion, de ces inévitables tourments de l'amour, de ces douces chansons de l'âme qui font de la vie un hymne, un poëme et un roman. Il m'épousera comme un bon bourgeois, tout juste pour prendre une femme, et il m'aimera un peu plus que son chien, autant que le code civil, et un peu moins que la chasse. Comme sa lettre est froide et sèche ! il me parle de fortune, comme si l'or avait quelque chose à démêler avec l'amour. Si j'étais homme et si j'aimais, ce n'est pas ainsi que je parlerais à une femme. Je serai toujours la sœur de Jules, mais je ne l'épouserai pas.

M. Hector, lui, est un poëte, c'est-à-dire un homme privilégié entre tous, pour qui les choses vulgaires de la vie sont semblables à la poussière que son pied foule en marchant ; un homme dont le cœur comprend toutes les tendresses et toutes les douleurs ; un homme enfin qui

sait chanter, souffrir et aimer. Oh! s'il y avait une femme dont l'amour pût le soutenir dans la rude, mais glorieuse tâche qu'il a entreprise, qui sait l'avenir! En le voyant peut-être un jour triomphant et vénéré parmi les hommes, comme cette femme serait fière de pouvoir dire : Ceci est mon œuvre, à moi!

Mais je suis une folle de me créer de pareilles chimères ; je ne connais pas ce Monsieur ; et puis je ne l'aime pas, je le trouve même bien hardi d'avoir osé m'écrire. Sa lettre est charmante, il est vrai, et fait grand tort à celle de ce pauvre Jules. Cela n'empêche pas M. Hector d'être un impertinent. J'ai bonne envie de m'en venger, d'essayer de la coquetterie : on m'a dit que c'était fort amusant. Je ne répondrai pas à Jules, il sera désespéré et m'écrira peut-être encore. Quand Adèle reviendra de Paris, je la ferai bien rire en lui montrant toutes ces lettres. —

La vérité me force de dire au lecteur que la folle jeune fille après ces paroles s'endormit profondément et prosaïquement. Elle se réveilla fort tard dans la journée, et se souvenait à peine des deux épîtres d'amour, lorsqu'elle les retrouva sous son oreiller.

Jacques Robert.

(La fin au prochain numéro).

LUTTE COMMERCIALE ET MARITIME

DE LA NORMANDIE ET DE L'ANGLETERRE,

AU XIIIe. SIÈCLE.

II.

Dans le courant de l'année 1292, une nef normande venait de doubler la pointe de St.-Mahé, que la dure et triste Bretagne jette comme un défi aux vagues furieuses de l'Océan. Elle avait évité les rochers rouges où s'abîme l'*Enfer de Plogoff*, et les courants de la *Baie des Trépassés :* les mariniers joyeux saluaient une mer plus tranquille et cinglaient vers les ports de la Galice, ou vers les riches comptoirs de *Lixebon* (Lisbonne), d'où ils devaient rapporter une ample cargaison d'amandes, de fruits, d'ivoire et de cuir de Cordouan. Mais les gros temps avaient arrêté long-temps la marche du navire, les côtes inhospitalières de la Bretagne n'avaient pu être abordées, et la provision d'eau touchait à sa fin. On se trouvait alors dans le golfe de Gascogne, à peu près à la hauteur de la ville anglaise de Bayonne, et en vue de St.-Jean-de-Luz, le port des baleiniers. Une partie de l'équipage fut envoyée à terre pour faire de l'eau à une aiguade connue et fréquentée des marins. Au même instant une chaloupe se détachait d'un vaisseau anglais, qui était à l'ancre non loin de là, et se dirigeait vers le même lieu et dans le même but. Les deux équipages arrivèrent ensemble à la source, roulèrent leurs tonnes et se mirent en devoir de les emplir. Entre marins normands et anglais, qui partout se regardaient d'un œil jaloux et ennemi, un assaut de courtoisie eût été chose miraculeuse. Ce fut à qui puiseraient les premiers. Un anglais ayant renversé la tonne d'un normand,

celui-ci tira son poignard. Aussitôt l'anglais sauta au collet de son adversaire, le terrassa avant qu'il eût pu faire usage de son arme, et, secondé par ses compagnons qui accoururent à son aide, le laissa mort sur la place. Les Normands, soit qu'ils fussent les moins forts, soit qu'ils préférassent poursuivre la vengeance de leur compagnon par les voies légales, s'abstinrent de toutes représailles et portèrent leurs plaintes devant les magistrats de Bayonne. Les uns et les autres ayant été entendus, il fut décidé que le normand avait été l'agresseur, et que d'ailleurs, s'il avait été tué, c'était en tombant sur la pointe de son arme. Les Normands ainsi éconduits, mais fidèles néanmoins à leur manière de procéder, s'adressèrent au roi de France, Philippe-le-Bel, le suppliant de leur faire obtenir justice. Mais Philippe avait des projets ultérieurs contre l'Angleterre; il connaissait tous les embarras où les violences et l'indiscipline des commerçants anglais jetaient chaque jour Edouard; il attendait une occasion suffisante pour intervenir avec un jugement en forme et une bonne confiscation. Aussi se garda-t-il bien d'examiner l'affaire. « Que ces gens, répondit-il, prennent leur revanche « eux-mêmes, et ne viennent plus m'importuner de leur « querelle. » Il est à penser que les Normands ne se firent pas répéter l'injonction; et ayant ainsi reçu carte blanche, ils jurèrent de tirer une satisfaction éclatante du meurtre de Bayonne. Pleins d'un désir immodéré de vengeance, ils se remirent en mer pour donner la chasse au premier navire anglais ou gascon qu'ils rencontreraient. Un malheureux bâtiment anglais, qui naviguait sans défiance, fut abordé par ces furieux et forcé de se rendre. Les vaincus furent garrottés sur le pont, et là en présence des deux équipages, une corde fut passée au cou du pilote anglais, on lui attacha aux talons un chien mort, et dans cet ignoble état, on le hissa à

la vergue du grand mât. De pauvres marchands de Bayonne se trouvaient sur le navire comme passagers. Ils payèrent pour l'injustice ou l'indifférence de leurs magistrats; on les pendit également. Enfin, après avoir massacré la moitié de l'équipage, les Normands renvoyèrent les autres avec leur vaisseau, en leur disant : « Allez montrer aux vôtres comment nous faisons payer « le sang du normand tué à Bayonne. » Puis, ils revinrent joyeux conter leur exploit dans les ports de Normandie. Mais déjà la nouvelle avait passé le détroit; les marins des Cinq-ports avaient vu rentrer les sanglants trophées de la vengeance normande et l'insultant défi jeté à toute la marine anglaise. Ils ne se plaignirent point à leur roi, ils ne demandèrent pas justice; ils voulurent se la faire eux-mêmes, et la rage dans le cœur, ils montèrent sur leurs vaisseaux.

Alors la mer devint un vaste champ de meurtre et de pillage, où la vengeance appelait la vengeance, où les représailles suivaient les représailles. Malheur à la nef marchande qui, sortie des ports de Caen ou de Chef-de-Caux, s'aventurait sans escorte dans l'Océan; le corsaire anglais monté sur son *Coquet*, embarcation fine et légère, qui courait sur la pointe des vagues comme une mouette, se tenait à l'affût derrière chaque île, chaque promontoire. Tout-à-coup il fondait sur sa proie, l'abordait et renouvelait les scènes d'horreur et l'ignominieux supplice dont les Normands avaient donné l'exemple. Et le navire revenait tristement avec ses flancs vides, son pavillon souillé, ses mariniers pendus aux vergues, et, pour diriger sa marche languissante, deux ou trois pauvres diables, meurtris, affolés de terreur, témoignages vivants de l'insulte. Bientôt enveloppant dans une haine commune tout ce qui portait le nom de français, les marins de Douvres et de Bayonne pillèrent et massacrèrent indistinctement Normands, Flamands, Calésiens et Rochellois.

« En l'an de grâce mil-deux-cent-quatre-vingt et « douze, Edouart le roy d'Engleterre, de malice et de « fraude qu'il avant et de grant pieça (depuis long-temps), « avait conçus, par ses homes de Bayonne, une cité de « Gascoigne, et autres pluseurs de son royaume, à nés « (nefs) et à galies (galères) o (avec) appareil batailleurs « en grant multitude, fist les subgiés du roy Phelippe « de France, de Normandie et des autres lieux, par « mer et par terre, félonessement assaillis et traystreu- « sement envahir, en occiant moult d'eulx, et en « prenant moult grant foison, et detenant de leurs plu- « seurs nés, et fraignant (brisant) et despeçant, et les « maistres des galieez et leurs biens et leurs merceries « (marchandises) en Engleterre menerent et transpor- « terent (1). »

Ainsi l'étincelle avait enflammé la mine; un incident de peu d'importance par lui-même s'était grossi tout à-coup de toutes les animosités et de la longue rivalité de deux peuples; la querelle de deux matelots avait grandi jusqu'aux proportions d'une guerre maritime, d'une lutte de nation à nation. Cependant les souverains n'intervenaient point encore. Philippe attendait par politique, Edouard laissait faire, de guerre lasse.

Les Anglais tenaient la mer; le commerce français se trouva emprisonné dans les ports. Des centaines de navires s'accumulaient à l'embouchure des grands fleuves, attendant, mais en vain, que cette tempête de pirates fût passée. De là stagnation, perturbation générale dans

(1) Chronique de St.-Denis, ad an 1292. — Le chroniqueur reproduit ici les bruits que Philippe-le-Bel fit répandre sur le rôle que joua le roi d'Angleterre dans cette affaire. Mais Edouard était trop occupé de ses projets sur l'Ecosse pour chercher une guerre avec la France. Sa conduite ultérieure et les actes de Rymer prouvent suffisamment qu'il ne prit part ni personnellement ni indirectement aux pirateries de ses sujets. Il parut, il est vrai, dans le principe, les autoriser par sa tolérance et par son silence.

les affaires commerciales et industrielles (1). L'armateur de La Rochelle, de Dieppe et de Calais, le riche marchand de Rouen, le magnifique fabricant de Bruges, le pauvre matelot consigné à terre, tous souffraient également. Il fallait à tout prix sortir de cette situation désastreuse, rendre au moins coup pour coup, misère pour misère. Tous les ports de la Normandie formèrent une association dont Dieppe sans doute et ses intrépides marins ne le cédaient en rien aux Cinq-ports. Nous avons vu (2) comment par leur orgueilleuse et brutale tyrannie les Anglais s'étaient créé des ennemis sur toutes les mers, aussi les Normands ne manquèrent pas d'alliés. A leur ligue se joignirent d'abord toutes les cités maritimes de la France occidentale, puis les Flamands, les Castillans et même les Génois qui naviguaient dans ces mers, soit pour commercer, soit, et c'était l'ordinaire, dans des intentions moins pacifiques. Les Anglais de leur côté s'unirent avec les Irlandais et les Gascons leurs sujets et avec les Hollandais qui apparemment avaient oublié leurs griefs. De part et d'autre on fit des préparatifs formidables qui occupèrent la fin de l'année 1292 et le commencement de 1293 (3).

C'est un grand sujet d'admiration que de voir ces marchands du moyen-âgé, avec leurs seules ressources, armer comme par enchantement des flottes entières et

(1) Le comte de Flandre, dans une lettre adressée à Edouard, lui représente les pirateries de ses sujets comme un attentat très-grave, « par quoi il est à craindre que la situation générale du « commerce ne soit bouleversée (grave damnum... ex quo timendum « est ne quasi universalis status negociationum turbetur) » Rymer., p. 118, ad an. 1292.

(2) Voir le 1er. article n°. de novembre.

(3) Sismondi, t. 8, p. 469 et suiv.— Lingard, hist. d'Angleterre, t. 3, p. 331 et suiv. — Hume, t. 1, p. 113 et suiv.—Walsingham, p. 58-60. — Heming, t. 1, p. 40. — Chronique de Saint Denis, ad an 1292.

déployer une puissance vraiment royale. On sait les grands armements et les prodigieux efforts de Venise, de Pise, de Gênes. Leur territoire pourtant s'étendait à peine au-delà de leurs murs dont le pied se baignait dans la mer. Le plus mince principicule d'Italie pouvait se passer le caprice d'insulter avec ces hommes d'armes à ces puissantes républiques qui brisaient les flottes musulmanes, disposaient de l'empire d'Orient et se disputaient pendant des siècles entiers la domination de la Méditerranée; véritables oiseaux aquatiques, humbles et mal à l'aise sur la terre, libres et forts sur leur élément.

Telle était, toute proportion gardée, la condition générale de la cité maritime au moyen-âge, en Italie, en France, en Angleterre, n'importe. Derrière elle, et par delà ses murailles, la région féodale toute hérissée de donjons, de péages, de corvées, de servitude de toute espèce. Au-dedans, elle s'administrait, s'imposait, se défendait elle-même; et devant elle, la mer, la mer vaste et libre, où l'audace et la fortune égalisaient les rangs. Le baron n'avait point de vaisseaux et s'il se hasardait à traverser la mer, il s'adressait humblement au marchand (1). Fils de la terre, il semblait, comme Anthée, perdre sa force, dès que son pied avait quitté le sol. Sur le navire qu'il montait, le patron était dit *seigneur*, tout aussi bien que lui (2). Le roi n'avait point de flotte à

(1) On peut lire dans les mémoires de Villehardouin le curieux récit de l'ambassade que les seigneurs croisés envoyèrent en 1201 au peuple et au séant de Venise pour en obtenir des vaisseaux. C'est à genoux et à mains jointes que ces fiers barons adressèrent leur demande : « maintenant li six messages s'agenoillent à lor piez mult plorant. » Villehardouin, édition Petitot c. 17. Disons en passant que les croisades, ces pieuses expéditions donnèrent une immense impulsion à la navigation. C'était un proverbe : « point de marine sans pèlerinages. « Hist. de l'Univ. de Paris an 1300.

(2) Rôle d'Oléron; consulat de la mer, *passim*.

lui, point d'arsenaux, d'ateliers de construction. Entreprenait-il une expédition maritime, il pouvait bien frapper d'une réquisition les ports de ses états; mais le plus souvent il traitait de gré à gré avec eux et achetait ou nolisait leurs vaisseaux pour un prix convenu. Quelquefois même il s'adressait aux étrangers (1).

Il existe une si énorme différence aujourd'hui entre la marine marchande et le formidable matériel de ce qu'on appelle la marine de l'État, que l'on se rend compte difficilement de ce que pouvaient entreprendre des flottes ainsi composées. Mais réfléchissons que la juridiction et la protection royale ne s'étendait pas au-delà des côtes, que la mer était un champ libre abandonné à la force et aux entreprises individuelles. Là le pavillon n'était qu'une vaine sauve-garde; chaque navire devait porter avec lui ses garanties et sortir armé pour le combat, comme pour le commerce. Chaque spéculation maritime était presque une expédition militaire, où les tempêtes et les non-valeurs n'étaient pas les plus grands périls à redouter. De même que l'anarchie féodale avait enfanté sur la terre des bandes d'aventuriers et de brigands mercenaires qui, sous le nom de *brabancons, routiers*, etc., entraient au service de qui les voulait payer; de même la mer était couverte de corsaires qui, en temps de guerre, se mettaient à la solde des puissances belligérantes (2), et qui, la paix venue, continuaient leur métier comme leur seul moyen d'exis-

(1) Les traités passés par Saint Louis avec les Vénitiens et les Génois pour l'achat de plusieurs grandes nefs ont été publiés dans la collection des documents historiques tirés des mss. de la bibliothèque royale. tome I.

(2) Quand Philippe-Auguste arma contre l'Angleterre une flotte que Rigord porte à 1700 voiles, il en mit une partie sous le commandement de Savary, fameux corsaire poitevin. — Guillaume-le-Breton, liv. IX. Plus tard, en 1304, c'est un corsaire de Calais, Pédrogue, qui commande une partie de la flotte envoyée par Philippe-le-Bel contre les Flamands.

tence. Vrais loups de mers, ils n'avaient d'autre patrie que leur nef, d'autre loi que leur sabre. Pour eux, point d'amis ni d'ennemis, ils prenaient et tuaient tout. Ainsi les corsaires, toujours armés pour l'attaque, la marine marchande toujours armée pour la défense, voilà les deux éléments dont se composaient les flottes. On s'explique alors la rapidité avec laquelle se faisaient ces grands armements de mille, de quinze cents vaisseaux, et encore le courage et l'incroyable acharnement que déployaient dans le combat ces armées de fraîche date, mais formées d'hommes vieillis sur la mer, rompus depuis long-temps à toutes les fatigues et à tous les dangers (1).

Au commencement de l'année 1293, les Normands, après avoir averti leurs alliés de se tenir prêts à les soutenir, firent sortir de leurs ports deux cents vaisseaux complètement armés. Cette flotte devait balayer la mer des pirates anglais qui l'infestaient et escorter en même temps un grand convoi de navires qui allaient chercher des vins et des épiceries dans les ports du midi de l'Europe. Mais auparavant ils voulurent faire parade de leurs forces et, pendant quelque temps, se promenèrent triomphalement dans le canal de la Manche. Tous les vaisseaux anglais que l'on rencontra furent ou coulés à fond, ou pris, et les équipages pendus. Après s'être grossis de quelques vaisseaux Calaisiens et Flamands, ils firent voile vers le sud, rallièrent à eux les Rochellois, et tous ensemble allèrent ravager les côtes de Gascogne. Les Anglais avaient vu, sans mot dire, cette flotte passer à la vue de leurs ports et leur envoyer des bravades et des défis. Ils n'étaient pas prêts alors, ils le furent bientôt. Porthsmouth, Yarmonth, les Cinq-ports et leurs membres

(1) Rien de plus meurtrier que les batailles navales au moyen-âge; tout s'y décidait par l'incendie et l'abordage.

mirent à la mer quatre-vingt gros vaisseaux équipés avec le plus grand soin. Ils n'y épargnèrent rien et les munirent de *châteaux*, garnis de machines, de *pavois*, de soudoyers armés jusqu'aux dents. Ils résolurent d'attendre les Normauds au retour et firent voile vers la pointe de Bretagne. Les Normands étaient précisément en relâche au port de Saint-Mahé avec leurs convois et leurs prises. Comme il eût eté impossible de les attaquer avec avantage dans cette position, ils les envoyèrent défier ; le cartel fut accepté, et on convint d'en venir aux mains à un jour fixé. Le rendez-vous des deux flottes était autour d'un vieux vaisseau amarré à quelque distance de la côte (1). De part et d'autre on se prépara au combat.

Léon Puiseux.

(La suite au prochain numéro).

ECONOMIE POLITIQUE.

Cours de M. Michel Chevalier.

L'enseignement de l'économie politique est presque une nouveauté en France. Nous avons à suffire, et quelquefois au-delà de nos besoins, des chaires de droit, de médecine, de philosophie, de belles-lettres : nous avons de quoi produire chaque année des milliers d'avocats, de docteurs, de prêtres, de métaphysiciens, de romanciers, de poëtes : depuis les écoles primaires

(1) Walsingham, p. 60. — Trivet, p. 274.

jusqu'aux facultés, que de choses, et aussi que de mots, sont offerts en pâture à une jeunesse avide de science et de lumières! Mais lorsque cette jeunesse sort des lycées et des académies; lorsqu'elle vient assiéger toutes les issues du monde social, où est la voix qui l'initiera aux mystères complexes de cette vie nouvelle, où est le fil protecteur qui l'empêchera de s'égarer à travers ses mille détours? Nous avons appris les éléments de l'art et de la pensée : va-t-on nous enseigner maintenant ce que doit être l'art lui-même, et sur quoi l'instrument de la pensée doit s'exercer de préférence? Nous nous trouvons en présence d'une civilisation active, inquiète, parfois désordonnée; nous dira-t-on quels sont les ressorts de cette grande machine, ce qu'il faut pour en diriger et en modérer l'action; de quel point de l'espace doit jaillir la lumière qui éclairera ce chaos?

Seule de toutes les sciences, et comme si elle ne consistait qu'en un art d'agrément et de fantaisie, la science sociale reste à l'état d'étude facultative et d'indépendance absolue : les débats des chambres, les discussions de la presse, nous initient péniblement et sans ordre à la connaissance successive de quelques problêmes détachés : l'enseignement le plus élevé, le plus grave que l'on puisse concevoir, est livré au sable mouvant des discussions politiques et au caprice des conversations particulières.

Ce que nous disons de la science sociale, envisagée à son plus vaste point de vue, nous pouvons le dire, sauf une ou deux exceptions, de l'économie politique. Au milieu d'une société que les intérêts matériels préoccupent si vivement, et qui pourtant se montre jalouse de ses progrès intellectuels et de sa dignité morale, n'est-il pas étrange que la théorie des intérêts matériels soit aussi universellement négligée, et que les liens qui rattachent ses divers problêmes aux principes féconds

de la moralité, ressemblant à ces fils voyageurs qui viennent on ne sait d'où, qui vont on ne sait où, et que le moindre souffle brise et déplace à travers les brumes du matin.

Qu'une question économique s'élève : il y aura un moment d'hésitation et d'attente ; les partis politiques s'observeront quelques instants ; il faudra s'assurer d'abord à quels résultats mènera la solution de l'énigme ; quelles passions seront en jeu ; quels intérêts devront en profiter ou en souffrir ; et, lorsque les partis se seront ainsi tâtés les uns les autres, le branle-bas du combat retentira sur toute la ligne ; ce sera un pêle-mêle d'arguments, de déclamations, de récriminations sans nombre ; les adversaires seront adroits, énergiques, éloquents mêmes ; plus d'un restera éclopé sur le champ de bataille ; et, quand la fatigue aura fait cesser la lutte ; quand un autre cri de guerre ou d'alarmes aura entraîné les paladins sur un autre terrain, plus facile ou plus glorieux, les rêveurs solitaires qui viendront parcourir l'arène abandonnée, la retrouveront nue et stérile comme auparavant, et se demanderont, avec une certaine mélancolie, ce que la science et l'insdustrie elle-même auront gagné à ce tournoi.

Si la solution parlementaire des problêmes économiques tient, la plupart du temps, à de misérables considérations d'intérêt ou de parti, que dire de la condition plus misérable encore que leur fait, en province surtout, dans les discussions privées, dans les journaux, dans les mille petites assemblées délibérantes du département, de l'arrondissement et de la commune, le triple fléau de l'égoïsme, de l'ignorance et de l'habitude ? Ce qui se pratiquait en grand tout-à-l'heure, avec un certain appareil d'érudition et de majesté, se reproduit plus loin dans toute la nudité du cynisme, à moins qu'on ne se sauve parfois à l'aide d'une sorte de bonhommie

têtue, qu'aucune démonstration sérieuse ne saurait ni éclairer ni convaincre.

En résumé, qu'on parcoure les plus hautes comme les plus obscures régions, on trouvera, presque à chaque pas, la science ignorée ou faussée, l'industrie réduite à l'état sauvage, à l'état d'appétit ou d'instinct, sans moralité et sans doctrines; la guerre et le désordre partout; nulle part l'harmonie, la prévision, l'intelligence.

A cela, quelle issue et quel remède? le monde industriel va-t-il périr à la peine? Doit-on désespérer à tout jamais de son salut? Non, certes, tout n'est pas compromis encore; il y a dans l'humanité une force cachée et persévérante, qui résiste aux atteintes les plus rudes, aux épreuves les plus prolongées. Entraîné par un mouvement dont il n'a pas toujours conscience, l'homme est appelé à recevoir sur sa route deux sortes de leçons : les unes qui ressortent des faits, les autres qui constituent l'enseignement des idées; les faits marchent, les idées se dégagent, l'instinct secret s'interroge et se reconnaît à leur double lumière; les forces sociales réclament leur emploi, et, quelle que soit la confusion qui règne encore à la surface des choses, il est permis d'espérer que le mouvement d'organisation pourra s'accomplir. Dans le monde des réalités, comme dans la fable, c'est le fond qui manque le moins.

En créant une chaire d'économie politique au collége de France, et en confiant cette chaire à M. Michel Chevalier, le gouvernement a fait un acte plein de signification et de portée; le collége de France, plus spécialement que la Sorbonne, fidèle gardienne des traditions universitaires, est le foyer des investigations hardies, des recherches savantes, des tentatives qui deviennent des découvertes. La Sorbonne complette l'éducation des jeunes gens; le collége de France s'adresse aux hommes déjà mûrs, et répand parmi eux le goût des fortes études, la

passion des choses à la fois sages et nouvelles. Soumise au grand-maître de l'Université, la Sorbonne n'est qu'un lycée élevé à une certaine puissance ; relevant du Ministère de l'Intérieur, le collége de France semble pénétrer plus avant dans le domaine de l'Etat, dont il constitue, en quelque sorte, l'élément scientifique et littéraire.

Fonder au collége de France un enseignement d'économie politique, c'était donc lui donner mission de perfectionner en nous et hors de nous l'instrument commercial et industriel ; charger M. Michel Chevalier de cet enseignement, c'était indiquer la voie progressive dans laquelle on voulait que la science fût enfin engagée, et convier ces esprits divergents à se rallier autour de son magnifique programme.

Depuis qu'il occupe cette chaire, M. Michel Chevalier a développé avec une rare précision et une éloquente lucidité, les prémisses de ce programme, qu'il avait esquissé lui-même, à une autre époque, et dont ceux-là même qui le contestent le plus bruyamment aujourd'hui, s'étaient alors disputé avidement les lambeaux. Il faut en effet le dire et le redire sans cesse à ceux qui feignent de l'avoir oublié : les théories économiques que M. Michel Chevalier a promulguées il y a dix ans, et auxquelles il est resté fidèle, eussent fait, depuis 10 ans aussi, la fortune de ces savants de contrebande qui affectent de n'avoir jamais rien emprunté à personne, et de ne relever que de leur propre génie. Pas une de ses idées qui ne leur ait servi de thême, pas un de ces travaux d'économiste, qu'ils n'aient maladroitement copié, dépécé, défiguré à la longue : et nous n'en voudrions pour preuve que l'exhibition et l'examen un peu attentif des journaux et des écrits que tous et chacun ont publié depuis 1830.

C'était là l'enseignement indirect, obscur, aventureux et aventuré du travailleur solitaire ; la science au jour le jour, révélée en passant, et dérobée au pas de course ;

ce n'était pas encore la manifestation régulière, synthétique, souveraine, qui s'impose en même temps qu'elle se propage, qui emprunte une double force du milieu où elle se produit, et des mille horizons lointains vers lesquels elle rayonne : et ce doit être une joie vraie pour le professeur que de ressaisir une à une, dans sa main, devenue plus ferme, les fils épars qu'il avait, pendant 10 années, répandus sur sa route, et d'en composer le réseau scientifique qu'il déploie aujourd'hui en face d'un auditoire intelligent.

Le volume que nous avons sous les yeux (1) renferme le discours d'ouverture prononcé le 28 avril 1841, et tout le cours professé l'année dernière. Ce cours a été rédigé par M. Broët, et publié avec l'autorisation du professeur. M. Auguste Broët a su remplir avec talent la tâche modeste qu'il s'était imposée : le style de sa rédaction est clair, concis et élégant à la fois; la pensée du maître n'y perd rien de sa vigueur et de sa transparence; çà et là on y sent vibrer jusqu'à sa parole; et le lecteur attentif arrive à ne pas trop porter d'envie à l'auditeur lui-même. Notre éducation industrielle est si imparfaite encore, les esprits s'ouvrent si malaisement à des impressions de cette nature, qu'il est beau d'avoir sous les yeux, et pour long-temps, les prolégomènes d'une science dont on a autant de peine à se pénétrer.

L'importance toujours croissante de l'économie politique, son rôle dans l'Etat, sa mission dans l'avenir; les rapports de l'industrie avec la liberté, son influence sur la civilisation, son but direct, qui n'est autre que le développement de la puissance productive; la question des machines, celle du crédit, celle des monnaies,

(1) Cours d'économie politique, par M. Michel Chevalier, rédigé par M. Auguste Broët, — un vol. in-8°. 1842. — Paris, chez Chapelle, éditeur, rue des Grès-Sorbonne.

celle des voies de communication, canaux, routes, chemins de fers, tel est l'objet du cours professé par M. Michel Chevalier, tels sont les problêmes qu'il a entrepris de résoudre, soit avec les raisonnements, soit avec des chiffres, mais toujours avec une remarquable droiture d'intentions, une grande certitude de vues, et surtout un respect profond pour sa liberté morale. « Il a voulu, comme il le disait lui-même en terminant son cours, montrer que pour atténuer et faire graduellement disparaître la misère qui pèse sur une partie nombreuse de nos semblables, et dont la disparition est l'une des conditions absolues du perfectionnement moral et intellectuel des sociétés, il fallait s'adresser au travail, le féconder de plus en plus. » Le travail ainsi annobli par le rôle qu'on lui impose, et qu'il a déjà, convenons-en, commencé à remplir, ne sera-t-il pas digne, au plus haut degré, de l'estime et de l'amour de tous.

Pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache aux questions traitées par le professeur et à sa méthode de démonstration, nous citerons une de ces questions, celle des monnaies, par exemple :

Autrefois, un gouvernement passait pour un prodige d'habileté, lorsqu'il arrivait au résultat suivant : vendre ses produits aux autres peuples, pour une somme supérieure à celle des achats qu'on leur fait, de façon à ce que, en fin de compte, le solde en numéraire, *la balance du commerce*, en un mot, fût à son avantage. L'abandon de l'or ou de l'argent était alors réputée l'élément constitutif de la richesse.

Sans doute, l'or et l'argent sont nécessaires pour la facilité des transactions, des échanges ; mais là se borne son utilité : au-delà de cette limite, les matières précieuses restent improductives et il y a plus d'inconvénient que d'avantage à les annuler.

Ce principe une fois posé, et il est peu d'esprits qui

se refusent aujourd'hui à son évidence, voyons quelle est, en France, la situation monétaire.

Le numéraire en circulation dans les divers états européens est d'environ 8 milliards. La France qui, eu égard à sa population, n'en devrait avoir que 1,120 millions pour sa part, possède 3 milliards et demi au moins. C'est plus de 2 milliards inutiles à la perpétration des échanges, et dont le revenu se perd chaque année. Il faut ajouter que cette espèce d'accaparement du numéraire augmente chez nous tous les ans.

Supposons que, par une cause quelconque, les métaux précieux éprouvent une dépréciation subite : quelles pertes immenses en résulteront pour nous? et pourtant cette dépréciation est possible, probable même : les gîtes métallifères du nouveau monde sont à peine entamés; et peuvent tout-à-coup inonder l'Europe, de richesses incalculables; les procédés d'extraction se perfectionnent et l'application du galvanisme est peut-être appelée à opérer une révolution dans ces méthodes. Que dirions-nous si, dans vingt ans, nos trois ou quatre milliards accumulés allaient perdre la moitié de leur valeur?

Pour parer à cet inconvénient, le professeur indique plusieurs remèdes : changer les procédés commerciaux : corriger, dans le peuple, la passion aveugle d'amasser pour enfouir; faire passer dans la circulation une valeur en billets correspondant à la portion superflue du numéraire; pour faciliter l'écoulement du papier, lui donner un cours légal et émettre des coupons d'un chiffre plus faible; admettre une plus grande quantité de produits étrangers, en abaissant progressivement les barrières des douanes; restreindre enfin le droit exorbitant des directeurs des monnaies; c'est par ces divers moyens qu'on préviendra l'appauvrissement qui pourrait naître de cette exhubérance de richesse, les pertes et les secousses qu'une dépréciation soudaine des matières d'argent et d'or occasionnerait inévitablement.

Il nous en coûte d'effleurer ainsi, sans pouvoir les approfondir, les questions vitales que M. Michel Chevalier traite dans son cours, et nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs au cours lui-même, dont il nous aura suffi d'indiquer le plan, le mérite et la portée.

Un jour viendra peut-être où l'enseignement de l'économie politique, cessera d'être le privilége d'une seule ville, et où le gouvernement sentira le besoin d'élever des chaires succursales au milieu des centres industriels et scientifiques de nos provinces. C'est là surtout que la lumière a besoin de se produire; c'est là qu'est l'atelier, et, malheureusement, c'est là aussi qu'est l'ignorance. Tout le monde, gouvernants et gouvernés, y trouverait son compte, et nous ne doutons pas que de bonnes et persévérantes leçons n'amenassent bientôt les hommes à un sentiment plus vrai de leurs intérêts et de leurs devoirs.

Trop de gens voient encore dans l'industrie une ennemie naturelle de la moralité; c'est un préjugé qu'il importe de vaincre; trop d'esprits vagues ou étroits croiraient déroger, en se livrant aux travaux industriels; il s'agit de les éclairer, en relevant à leurs propres yeux le travail qui les nourrit et qu'ils méprisent; trop de déclamations cherchent à nous mettre en garde contre la politique des intérêts, en la déclarant incompatible avec la politique de l'honneur, en la représentant comme un piége tendu à la liberté du citoyen et de l'homme : il faut que l'on sache enfin que la liberté et l'industrie vivent l'une et l'autre, et qu'il y a plus de mérite, sinon plus de gloire, à moraliser le peuple à l'aide du travail qui l'enrichit, qu'à l'exalter sans cesse par le spectacle d'une misère que l'on perpétue en l'irritant.

Paul Delasalle.

CONTES TRISTES (1),

PAR PAUL DELASALLE.

Je l'avoûrai, mais lorsqu'un livre ayant pour titre *Contes* me tombe sous la main, je ne puis m'empêcher de l'ouvrir et d'en lire au moins quelques pages. Que voulez-vous ? Il y a pour nous qui avons vécu, pour nous qui sommes vieux déjà peut-être, rien que dans ce titre, tant et de si précieux souvenirs. Et puis, ces livres-là, ne sont-ce pas les premiers que nous avons entendu lire, que nous avons lus nous-mêmes ? — Oh ! les livres que nous avons lus, que nous avons entendu lire lorsque nous étions jeunes ! — Tout est là.

Cette curiosité que tout recueil de contes éveille en moi, je l'ai particulièrement éprouvée à la vue de l'ouvrage que nous annonçons. Il est vrai que le titre de ce volume n'entrait pas seul dans notre curiosité. Le nom de l'auteur eût suffi pour appeler notre attention. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que M. Paul Delasalle nous est connu. Déjà, si nous avons bonne mémoire, nous avons eu à nous occuper de lui, — une fois, lorsqu'il publia *Pierre Gringoire,* cette œuvre sérieuse et poétique qui dénotait chez le jeune auteur une maturité de style et de pensée peu commune à son âge ; — une autre fois, lorsqu'il fit paraître *Les Fleurs de Pommier,* autre recueil de poésies moins grave que le premier peut-être, mais non moins digne d'être remarqué.

Aujourd'hui, ce ne sont plus des vers, c'est un volume de prose que publie M. Delasalle. — Si nous n'avions

(1) Vol. in-18, prix 3 fr. 50 c. — A Paris, chez Charpentier, éditeur ; à Caen, chez Rupalley, pont Saint-Pierre, et chez Huet, passage Bellivet.

pas pleine confiance dans le caractère de l'auteur, ce ne serait pas sans appréhension que nous le verrions quitter la poésie pour donner à sa pensée cette nouvelle forme : de nos jours cette pauvre prose a servi à composer de si pauvres ouvrages ! Je ne prétends pas pour cela que les poëtes d'à présent soient à l'abri de tout reproche. Non, certes ! Mais eux, au moins, on ne les accusera pas d'avoir fait de la belle et noble profession d'écrivain un vil métier. On ne dira pas que c'est l'appât de l'or qui les pousse à produire, car leurs œuvres, bonnes ou mauvaises, se vendent peu ou point, et ils le savent bien.

Avec M. Paul Delasalle de pareilles craintes ne peuvent naître. Sa position comme homme, ses antécédents comme écrivain, sont pour nous une sûre garantie que, n'importe sous quelle forme il se manifestera à nos yeux, ce sera toujours avec talent et dans des livres dignes de lui.

Mais hâtons-nous d'arriver au volume qu'il vient de mettre au jour.

Contes tristes, tel est le nom que M. Paul Delasalle a donné à ce volume. Et avant tout, nous nous demanderons pourquoi ce titre ? Je ne sais si je suis dans l'erreur, mais il me semble que je vois là quelque chose qui caractérise parfaitement notre époque. Hélas ! la douleur a donc pénétré bien avant dans les cœurs pour que le conte, ce joyeux enfant de la pensée, d'ordinaire si alerte, se soit fait triste et songeur, lui aussi. Et qu'on ne s'imagine pas que M. Paul Delasalle n'a choisi ce titre que dans l'unique but d'attirer l'attention, comme cela n'arrive que trop à nos auteurs modernes : on se tromperait. Il y a dans les *Contes tristes* une vraie, une profonde tristesse. On ne le sent que trop, c'est un homme du XIXe. siècle qui les a écrits.

Que nos lecteurs ne prennent pas les dernières lignes

qui précèdent pour une critique ou pour un éloge. Telle n'a pas été notre intention. Nous avons voulu seulement faire une observation en passant, et dire quelle est l'impression que l'on éprouve à la lecture des *Contes tristes.* Rien de plus. A d'autres qu'à nous de louer ou de blâmer un auteur parce que, ayant adopté un sujet, il l'a revêtu de couleurs sombres plutôt que riantes, riantes plutôt que sombres. Si le sujet est moral, s'il est neuf (naturel toutefois), s'il a été traité avec habileté, peu nous importe la teinte de l'ouvrage. Du reste, nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Examinons le livre de M. Paul Delasalle, tel qu'il est, et disons franchement, sans prévention aucune, comme nous voudrions qu'on le fit à notre égard en pareille circonstance, ce que nous en pensons.

Les *Contes tristes* ne sont point une œuvre irréprochable : — comme contes, ils manquent de je ne sais quel abandon, de je ne sais quel laisser-aller qu'on aime tant à retrouver dans les ouvrages de nos conteurs célèbres des siècles derniers. Ils n'ont pas assez de naïveté. L'auteur décrit plutôt qu'il ne conte. Il ne parle pas, il écrit. Il ne s'oublie pas assez devant son sujet, il ne joue pas assez avec lui, il ne le crée pas, il en fait l'histoire. Pour être complets, les *Contes tristes* auraient besoin aussi, —pas tous, mais quelques-uns,—de plus de développement. On s'aperçoit que l'auteur, homme de recueillement et de poésie, a été jusqu'ici habitué à laisser planer son esprit sur des sujets d'un tout autre genre. Le cadre dans lequel se renferme un conte est trop étroit pour lui; il s'y sent mal à l'aise. De là cette hésitation, ce manque de développement dont nous parlions tout-à-l'heure et que nous rencontrons quelquefois dans ses contes. On dirait qu'il craint de dépasser le cadre qu'il s'est imposé.

Voilà, ce nous semble, ce qu'on peut reprocher et ce qu'on reprochera, à n'en pas douter, au recueil de M. Delasalle.—Eh bien, malgré ces défauts, à cause d'eux

peut-être (car il en est des livres comme de certains visages : ils ont parfois des défauts qui agréent), les *Contes tristes* sont appelés, sinon à jouir des honneurs de la popularité,—honneur qu'ils ambitionnent très-peu, je crois,— au moins (et ce succès vaut bien l'autre) à être lus et beaucoup appréciés du petit nombre de personnes qui cherchent dans un livre autre chose qu'une distraction. Pour nous, nous en faisons sincèrement l'aveu, nous avons trouvé dans la lecture de ces contes un charme infini. C'est qu'ils possèdent une qualité,—bien grande à nos yeux,—que d'habitude on rencontre peu dans ces sortes d'ouvrages. Il y a en eux du style, il y a du cœur, il y a de la pensée. Ces contes-là n'amuseront pas un enfant, c'est vrai, mais un homme, ils le feront réfléchir, ils le feront rêver. On le voit, ce n'est pas de la plume d'un conteur ordinaire, mais de celle d'un artiste, mais de celle d'un poëte qu'ils sont sortis. Aussi, ont-ils ce quelque chose de distingué que les poëtes seuls, ces grands seigneurs de l'intelligence, savent mettre dans tout ce qu'ils font. Qu'on lise de Vigny, Sainte-Beuve, Hugo, Alfred de Musset: leurs moindres productions en prose portent le cachet du poëte. Un simple prosateur eût peut-être eu la même idée, mais, à coup sûr, il ne l'eût pas présentée de la même manière et, avouons-le, aussi bien. Comme de Vigny, Hugo, Sainte-Beuve et Alfred de Musset, M. Paul Delasalle est poëte aussi, et on ne le saurait pas qu'on le devinerait aisément à la lecture des *Contes tristes.* Que ceux de nos lecteurs qui douteraient de ce que nous avançons, parcourent le livre de M. Delasalle, qu'ils lisent *La Folle* d'*Arromanches*,—*l'Agonie*, —*l'Ironie*, *la Pierre de Carnac*,—*Un amour littéraire* (principalement la première partie, car la fin de ce conte nous paraît inférieure); qu'ils relisent surtout, après l'avoir lu avec pleurs, *Un amour au bagne*, ce conte (presqu'un roman!)

qui, pour être parfait, n'aurait besoin que d'être un peu plus développé, et qu'ils nous disent si ces contes auraient été ce qu'ils sont, s'ils n'eussent été écrits que par un simple prosateur? Pour nous, nous ne le croyons pas.

Maintenant que nous avons, autant qu'il a été en nous, fait connaître a nos lecteurs ce que sont les *Contes tristes*, nous voudrions pouvoir citer ici, à l'appui de notre critique, un de ces contes. Mais leur étendue nous en empêche. Citons au moins quelques-unes des belles pensées qui abondent dans ce volume. — En voici une que nous empruntons au conte qui a pour titre *L'Ironie*.

« ....— La femme est, sans contredit, l'être le plus « naïf et le plus croyant qui se rencontre ici-bas. Il y « en a qu'une contraction sardonique effarouche, et qui « n'ont jamais pu comprendre une plaisanterie contre « nature. Il y en a qui n'ont jamais su que sourire ; et « celles qui vont plus loin tombent habituellement dans « cet interminable rire d'Homère, qui convient si bien « aux santés luxuriantes de l'ame et du corps. La femme, « que l'on peint si mobile, au point que les physiciens « hermétiques avaient donné au mercure le nom de « *Femme blanche*, a été pourtant jusqu'ici l'élément ré- « sistant et conservateur. Celles qui ont recueilli une « religion au pied d'un instrument de supplice, ont « transmis cette religion à de longues suites de géné- « rations humaines, et elles en sont encore le plus « ferme soutien. C'est à elles que nous devons le salut « de la famille, qui est la pierre angulaire des sociétés. « C'est à elles qu'il faut reporter la sympathie capri- « cieuse que l'on témoigne, par intervalles, en faveur « des indigents et des proscrits, ces orphelins aban- « donnés de la cité et de la patrie. Les philantropes « qui prêchent comme une nouveauté l'abolition de « l'expiation par le sang, ne semblent pas se douter que

« tous les instincts de la femme ont éternellement pro-
« testé contre le règne brutal de la violence : et, s'il
« y a encore un peu d'amour et de poésie en ce monde,
« je demande quels sont les anges gardiens qu'il faut
« remercier de ce bienfait. »

Et plus loin dans le même conte :

« .....—L'Ironie s'est fait jour au défaut de toutes
« les armures. Elle a pris fastueusement possession d'un
« empire qu'on n'osait plus lui contester. Elle a profité
« du sommeil des opinions et des croyances pour s'asseoir
« sur leurs corps gisants, comme un vampire, et pour
« s'assimiler leur substance la plus précieuse.—Mais cette
« puissance, qui nous semble aujourd'hui à son apogée,
« pourrait bien aussi être voisine de sa chute. Parce
« qu'il y a une distance énorme entre le français malin
« de M. Despréaux et le français ironique de nos jours,
« entre la disposition morale qui a voulu Scapin et celle
« qui accueille Robert Macaire, on nous croit plongés
« dans le mal jusqu'aux épaules. Mais remarquez-le
« bien : l'ironie est arrivée petit à petit de Voltaire à
« Byron, de l'intelligence à la volonté, de la tête au
« cœur ; et il y a un progrès dans cette émigration suc-
« cessive J'ai bonne opinion de tout ce qui se fait par
« le cœur : il y a là dedans un feu qui renouvelle et qui
« purifie. La foudre qui parfois coupe les mâts et brûle
« les voiles des navires, guérit aussi parfois un passager
« goutteux et paralytique. Il ne faut qu'un trouble im-
« prévu, une agitation radicale et profonde pour re-
« mettre sur pied ce qui était abattu. Les crises des
« passions et les désordres de la moralité ressemblent
« en ce point aux excès politiques et à l'enivrement ré-
« volutionnaire : ils prophétisent la réaction et le retour
« à l'ordre. »

Nous pourrions de beaucoup prolonger ces citations ; mais cela nous entraînerait trop loin. Il faut savoir, bien

qu'à regret, quitter les sentiers où l'on aime le plus à s'égarer. Toutefois, avant de terminer cette étude, rappelons-nous un passage de la dernière citation que nous venons de faire.—« *Nous avons*, dit l'auteur, *bonne opinion de tout ce qui se fait par le cœur.* »—Ceci résume parfaitement notre pensée sur le livre de M. Delasalle.

Oui, nous augurons bien de ce livre, non seulement parce qu'il est écrit avec cœur, mais aussi parce qu'il est écrit avec talent, nous devrions ajouter, et avec esprit. Mais pouvait-il en être autrement avec l'auteur des *Contes tristes* ? Qui de nous ne sait pas que M. Paul Delasalle est un des hommes les plus spirituels de la province,—l'esprit le plus original, peut-être ?

C. R.

Poésie.

J'AI TOUJOURS SEIZE ANS.

Vous venez de sonner mon âge,
Plaisantez-vous, monsieur le Temps?
Trente ans ! mais c'est l'âge d'un sage,
Non, vieillard, je n'ai pas trente ans.
J'ai vécu vite, c'est possible;
Mais que vous fait ? puisque je sens
Mon cœur toujours jeune et sensible.
—J'ai seize ans ! j'ai toujours seize ans !

Comme un vieux jaloux que vous êtes,
Par notre monde vous allez;
Vous fauchez nos plus chères têtes,
Notre cœur vous le dépeuplez.

Seule il est une souvenance
Qui brave vos coups menaçants,
C'est une amour d'adolescence.
—J'ai seize ans, j'ai toujours seize ans !

Voilà Luc. Entrons dans l'église ;
Baisons les marches de l'autel :
Je t'y retrouve, ô ma Louise!
Pour moi tu redescends du ciel.
Le soleil rit, l'heure est la même,
C'est le même aveu que j'entends :
Deux cœurs disent toujours : je t'aime.
—J'ai seize ans ! j'ai toujours seize ans !

L'écho soupire aussi : « je t'aime !
« Sois ma vie, Ange, ô sois mon tout,
« Ton cœur vaut mieux qu'un diadême... »
J'entends ce concert-là partout.
L'orme le dit à la fauvette
Qui le module dans ses chants,
La dune aux grèves le répète.
—J'ai seize ans! j'ai toujours seize ans!

Quelle taille svelte et mignonne ?
Mais c'est toi, Louise, c'est toi !
Quel est ce bras qui l'emprisonne ?
C'est mon bras ; Louise, c'est moi !
Le bonheur gonfle nos poitrines
D'où s'exhalent nos longs serments,
Plus doux que les senteurs marines.
—J'ai seize ans! j'ai toujours seize ans!

Religion de ma pensée,
Mon chaste, mon premier amour,
Sans toi cette vie est glacée,
Viens parfumer mon dernier jour.

Pour adorer, prier et croire,
Pour te brûler mon pur encens,
Charme éternel de ma mémoire,
J'ai seize ans! j'ai toujours seize ans!

Dieu! j'ai vu filer une étoile!
C'est un présage de malheur.
De l'illusion c'est le voile
Qui se déchire sur mon cœur.
Mes yeux redeviennent humides,
Mon rêve a duré peu d'instants;
Je n'ose pas compter mes rides,
C'en est fait, je n'ai plus seize ans!

A..

FRAGMENT.

La *Revue* a sa place dans les boudoirs comme dans les salons; mais, hôte indiscret, elle profite parfois des petites entrées que lui donnent de jolies lectrices pour entr'ouvrir un album, feuilleter un souvenir et en détacher une page sur laquelle une main blanche et aristocratique a nonchalamment laissé courir sa plume. C'est à une trahison de ce genre qu'elle doit ce petit fragment qui va suivre. Ces lignes ont été écrites après une visite au château d'Harcourt et à sa royale galerie; elles ont trait aux peintures du petit salon octogone dont les panneaux sont dus à Boucher :

« En peinture, les Dianes peu sévères, les chasseresses demi-nues n'avaient fait que passer, guidant leurs meutes à grands pas vers des lointains imaginaires que ces dames leurs désignent toujours de l'air le plus impératif et le plus mystérieux du monde. Elles font halte sans doute sous les verts abris du Parc aux Cerfs. Laissons-

les. La scène a changé. Ces grands airs de déesse sentent la douairière, et depuis hier, on n'en veut plus ; c'est le tour des bergeries et des bergères. Tout se fond dans un nuage couleur de rose, et voilà nos Pompadour en Toinon, et nos Dubarry en Philis, encadrées dans une nature symétrique, retouchée tout exprès pour ces dames, un boudoir de nature. Le hasard, dans les paysages divins, est plein de galanteries délicates; il arrondit les arbres, il émonde les haies, ratisse les chemins, y sème des paquerettes ; les cailloux n'y blessent pas les mules de satin.

« C'est Boucher qui fait si bien sourire les bouches en cœur, et les corsages en corbeilles, — tous ses jolis seins mal contenus qui s'échapperaient de leurs prisons de satin, sans ces rubans qui semblent lâches et flottants; — ces laitières aux doigts effilés, au pied mignon, au chaperon rose, piqué là comme une fleur, et de l'air le plus tapageur, dans leurs cheveux crêpés et poudrés, — ces fourreaux de soie retenus sur les hanches par des rubans qui bouillonnent, — ces houlettes passées à la ceinture, et laissant flotter au vent de jolies faveurs jaunes et bleues. A qui parlé-je du vent? Dans cet Éden pastoral, la brise ne souffle ni plus ni moins qu'il ne faut pour soulever à propos des fichus indiscrets, pour rider des rubans que de petits oiseaux prisonniers trouvent encore trop longs, tant leur esclavage est doux, et laissent encore traîner dans le vide. Qui mieux que Boucher a possédé l'art des demi-mots en peinture ? Que ses voiles y sont complaisants, que les jupes y sont agaçantes ! Des nymphes au bain plaisent moins aux Faunes amoureux. Celles-là s'embellissent d'un faux semblant de mystère auquel on veut croire et qui n'y est pas. Que j'aime bien mieux cette mythologie moins glorieuse et plus humaine de Boucher. N'est-ce pas la vie oisive et pleine cependant, mais pleine de petits riens ; de soins champêtres

des Oréades et des Hamadryades, caressant les chèvres bien aimées, effeuillant des roses, dénichant d'amoureuses couvées ? . . . .

. . . .

BULLETIN.

Théatre de Caen.—De tous les opéras donnés cet hiver, très-certainement le *Guitarrero* est un des plus intéressants et des mieux montés; le sujet en est touchant et rappelle avantageusement l'ancienne manière; la musique est facile à comprendre, pleine de douces mélodies et d'heureux effets; nos acteurs la jouent à ravir: eh bien, trois représentations de l'œuvre d'Halévy ont été jouées presque devant les banquettes! Nous espérons encore que si enfin le public se décide à essayer de cette pièce, lui qui a digéré tant de fois le Postillon de Longjumeau, il y prendra goût et la redemandera souvent. Moreau surmonte avec bonheur les difficultés de sa partition; il se montre, dans le personnage du pauvre guitariste, acteur plein d'âme, de passion et de sensibilité. A la fin du second acte, il atteint à une expression dramatique très-élevée, et il arrache à la fois des larmes et des applaudissements à tous les spectateurs émus. Mme. Perron est élégante, énergique et touchante dans le rôle de Zàra; elle chante avec méthode et expression des morceaux un peu difficiles pour elle; enfin elle seconde bien Moreau. Nous devons également des éloges à Chardon et surtout à Assemat, qui concourent puissamment à l'ensemble de la pièce.

La *Prison d'Edimbourg* est pour nous une vieille et bonne connaissance; c'est du Walter Scott au petit pied. Caraffa a coloré ce mélodrame d'une fraîche et suave musique digne de l'auteur du Solitaire. Les honneurs sont dans cette pièce pour Mme. Laffitte qui joue la folie avec une vérité effrayante et chante tout le rôle avec sa hardiesse et sa science ordinaires. Mme. Perron et Assemat sont bien dans leurs personnages; mais Lepetit et Mlle. Théodorine ne font preuve, dans les leurs, que de zèle et de bonne volonté. Dans quelques scènes cependant, ils ont mis assez de chaleur et de sensibilité. Nous leur dirons: étude et courage! Aublin ne tire pas encore parti de sa belle voix qui

serait une fortune s'il dramatisait et nuançait son chant; il est jeune, il a de l'avenir, qu'il prenne son art au sérieux, c'est ainsi qu'il pourra réussir.

Les deux grands succès de foule ont été les *Mémoires du Diable*, dont les représentations continuent, et la *Grâce de Dieu*, détestable pièce dont le succès qui s'est soutenu depuis tantôt deux ans, me paraîtrait un scandale, si cette composition bâtarde était quelque peu littéraire. C'est une lamentable complainte entremêlée de plaisanteries grossières et de sentences morales, comme il en traîne sur les petits théâtres depuis un demi-siècle. Mme. Perron a été une Marie simple, gracieuse et gentille. Mme. Carré comprend très-bien et joue avec verve et franchise les trois quarts de son rôle, dans le premier acte elle est au-dessous de Mlle. Isoline qui mangeait admirablement sa beurrée et disait: « Adieu Marie! » en excellente auvergnate. Au reste nous critiquons cette pièce pour notre satisfaction particulière, mais nous félicitons la direction de l'avoir reprise; elle lui fournira deux ou trois recettes le dimanche... O *Fanchon la vieilleuse!* tu fais encore du bien après ta mort! Tes depouilles font à Marie un vêtement complet, et tout cela par la grâce de Dieu....? Oh! non pas! Rendez à César ce qui est à César et à Bouilly ce qui est....

Vive la *Nuit aux soufflets!* elle n'est empruntée à personne, ni à aucun feuilleton, ni même au recueil des CAUSES CÉLÈBRES, et elle a le mérite d'amuser tout le monde, y compris les gens de goût. Hercule III, duc de Ferrare (admirez la précaution diplomatique des auteurs: ils ont été choisir, parmi tous les princes de l'Europe, un de ces intéressants monarques qui trônent au Gymnase et aux Variétés pour la plus grande joie des rieurs bruyants et des francs moqueurs!) Hercule III sous les traits de Lemaire eût fait rire son illustre modèle lui-même. Notre second comique a un jeu un peu uniforme, il devrait varier sa physionomie; cependant il a des qualités bien réelles et mérite les applaudissements qu'il obtient. Moreau est plein de finesse et de malice dans le rôle de l'exilé de Versailles, Mme. Carré ne manque pas de grâce sous les traits de la dame d'honneur; la pièce est amusante et généralement bien montée.

Lucie attire toujours un public de choix. Mme. Laffitte, Assemat et Dorelly sont à la hauteur de leurs rôles et produisent constamment le même effet qu'aux premières représentations.

Voici venir *Robert-le-Diable* avec les prestiges de tout genre; puisse le chef-d'œuvre du Maestro s'acclimater sur notre théâtre! Robert est plus difficile à exécuter que Lucie. Ne préjugeons rien, et espérons; c'est déjà un certain plaisir et un plaisir certain.

P. S. La première représentation de *Robert* vient de finir, et nous voulons en dire deux mots, pour ne pas rester en arrière avec nos artistes. Cette pièce avait attiré une foule immense, empressée de connaître ou de revoir l'un des chefs-d'œuvre de la musique moderne. Nos acteurs ont tous fait preuve d'étude et de soin dans leurs rôles, mais les honneurs de la soirée ont été pour Mmes. Laffitte et Perron. La première, dans le rôle de la princesse de Sicile, a chanté avec une méthode excellente et une expression vraiment dramatique : la seconde a surpassé, dans le rôle d'Alix, la bonne opinion que l'on avait de son talent comme actrice et comme cantatrice ; sous ses traits le bon ange de Robert est charmant Dorelly avait une charge bien lourde à soutenir : le rôle de Robert exige une foule de qualités que l'on rencontre fort rarement en province. Notre ténor a une voix qui est belle dans le médium, mais qui s'altère en passant dans le fausset ; il a assez bien chanté l'air : *des chevaliers de ma patrie*, et a été applaudi. Aublin a fait de son mieux dans le personnage de Bertrand ; il n'est pas à sa hauteur, mais c'est déjà un mérite de l'aborder une première fois comme il l'a fait. Son duo : *Ah l'honnête homme!* avec Moreau, le naïf et confiant Raimbault, a été chanté d'une manière satisfaisante, et on a même paru assez content du grand air de l'évocation. Pourquoi Aublin supprime-t-il, dans le 5e. acte, une partie essentielle de son rôle ? Les chœurs n'ont pas semblé beaucoup plus brillants que de coutume. Toutefois on était certain, quant au *Chœur des démons*, d'avoir un chant infernal quelconque, et sur ce point on n'a pas eu trop à se plaindre. Nous engageons l'administration à ne pas faire danser une espèce de *galop* qui fait rire, dans la grande scène de la séduction. Les décorations, surtout celle du cloître, sont convenables, et la mise en scène est soignée. Nous espérons, à une seconde représentation, plus d'assurance et de vigueur qu'à la première, et en même temps une chambrée non moins complète. Le chef-d'œuvre de Meyer-Beer doit attirer la foule à notre théâtre : M. Blot mérite qu'on lui sache gré de ses sacrifices.

—L'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Caen a décerné à M. Roberge, notre collaborateur, la médaille d'or, mise au concours, pour un Éloge de Dumont-d'Urville. Des mentions honorables ont été obtenues, la première *ex-æquo* par MM. Cabrié, censeur au collége royal de Versailles et Fulgence Girard, secrétaire de la Société d'archéologie d'Avranches ; la seconde par M. de Saint-Maurice, de Paris. Il s'était présenté quatorze concurrents pour le prix ; parmi eux étaient deux poètes.

C'est M. Massot qui a été chargé du rapport sur le concours.

On pense qu'une séance publique aura lieu pour rendre plus solennelle la distribution d'un prix qui avait pour objet l'éloge d'un des plus illustres enfants de la Normandie.

—Notre ville a été sur le point de voir se fermer l'école municipale connue sous le nom de *Conservatoire de musique*; on conçoit aisément combien la suppression d'un établissement aussi utile eût excité de regrets. Grâce à la sollicitude éclairée de M. le maire et du conseil municipal, cette école est rouverte actuellement. M. Jouanne, professeur, qui a fait ses preuves, est chargé de l'école primaire. Les cours de musique, d'après la méthode Wilhelm, sont dirigés par M. Schaefler, membre de la société des concerts du conservatoire de Paris.

—La Société des Antiquaires de Normandie décernera, dans sa séance publique du mois de juillet 1843, une médaille d'or de la valeur de 400 fr., à l'auteur du meilleur mémoire « sur l'histoire « du commerce et de la navigation en Normandie depuis l'inva« sion des Normands jusqu'à la réunion de cette province à la « France. »

Elle met également au concours, pour être décernée dans sa séance publique du mois de juillet 1844, une médaille d'or de la valeur de 500 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant :

« De l'état des classes inférieures en Normandie, sous le rap« port des droits politiques et du droit de propriété, lors de « l'invasion des Normands et pendant le gouvernement de ses « ducs. »

Chaque mémoire devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur.

Les mémoires devront être adressés *franc de port*, avant le 1er. juillet de chacune des années 1843 et 1844, à M. Gervais, avocat, secrétaire de la Société.

—M. Nessy, opticien, notre compatriote, nous a soumis des portraits, obtenus au moyen du Daguerréotype, dont les épeuves ont atteint une incroyable perfection. En dépit de la mauvaise saison il opère presque constamment avec réussite. Il a d'ailleurs réduit le prix de ses portraits à un taux tellement minime, que nous prédisons foule à son atelier aérien, quand seront venus les beaux jours. Non seulement le Daguerréotype reproduit, on le sait, avec une vérité absolue, la nature vivante, mais il reproduit encore la miniature d'un grand portrait ou d'un grand tableau. Un portrait de famille peut donc en quelques instants se multiplier; aussi recommandons-nous M. Nessy à toutes les personnes qui

aiment à se ressouvenir, et qu'une image chérie a le don de charmer ou de consoler.

—M. Chauvin, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Caen, a subi avec grand succès les épreuves du doctorat devant la faculté des sciences de Paris. MM. de Mirbel, Delafosse et Brongniart, ses examinateurs, en lui donnant le diplôme, lui ont adressé les éloges les plus flatteurs.

—On lit dans le *Journal des Débats* du 21 décembre :

M. Séchan a été admis à présenter au Roi et à la famille royale sa collection de dessins de la Basse-Normandie, composée pour l'ouvrage de MM. Taylor, Nodier et de Cailleux sur l'ancienne France, et dont on a remarqué un brillant spécimen au Salon dernier, dans les vues de Caen.

S. M. et la famille royale ont daigné s'exprimer en termes très-flatteurs pour l'artiste sur le plaisir que leur avait fait cette belle collection.

—On prépare dans un département voisin du nôtre, une publication importante sur laquelle nous appelons l'attention de tous les amis de l'art uni à la science et à la poésie. L'ORNE PITTORESQUE ET MONUMENTALE, publiée à Alençon par une société d'hommes renommés dans les lettres et les arts paraîtra par livraison, in 4°. et formera un ouvrage de luxe, digne de rivaliser avec ce que Paris a produit de plus parfait en ce genre. Vieux châteaux, célèbres monastères, curieuses églises, sites pittoresques, anciens meubles, armes, vitraux, statues, rien de ce qui est intéressant pour l'art et pour l'histoire ne sera oublié. Nous reviendrons sur cette publication dont l'idée est due à MM. Godard et Oudinot, secondés maintenant par MM. Devaux, Lebart, Monanteuil, Richard, etc., et par MM. Paul Delasalle, Léon de la Sicotière, L'abbé Fret, Le Cointre-Dupont, de Villette, Poulet-Malassis, etc. Ces noms sont une garantie de talent et de savoir. Nous pensons qu'ils doivent être en même temps une certitude de succès.

L'ouvrage formera environ 20 livraisons, au prix de 1 fr. 50 c. chaque, pour les souscripteurs ; le prix sera de 2 fr. pour les non-souscripteurs. Quelques exemplaires, avec gravures et vignettes sur papier de Chine, seront mis en vente. On souscrit à Alençon, chez Bodé, Poupard et Chevalier, libraires ; à Caen, chez Avonde, rue St.-Jean, et chez E Rupalley, Pont St.-Pierre.

—Madame Louise Touchard, du Mans, qui a donné quelques vers à la *Revue du Calvados*, et dont un premier volume, *Espérance et foi*, avait eu un légitime succès, vient de publier un nouveau recueil de poésie, sous ce titre : *les Epis idonéens* ; il

est dédié à notre collaborateur, M. Paul Delasalle, et renferme un grand nombre de pièces remarquables.

—Nous voudrions rendre compte du dernier roman de M. Emile Souvestre, *le Mat de Cocagne*, édité par W. Coquebert, mais nos colonnes appartiennent surtout à la Normandie, et il nous suffira de dire que l'historien de la littérature et des mœurs bretonnes, ne s'est pas montré inférieur dans *le mât de Cocagne*, à ses autres études de la vie réelle qui ont déjà paru sous ces titres: *Riche et Pauvre, l'Homme et l'argent, la Goutte d'eau*. Après avoir mis en scène, successivement, l'avocat, l'industriel, l'employé, il aborde ici le monde politique, et poursuit son sujet à travers les intrigues et les agitations qui ont précédé, accompagné et suivi la révolution de juillet 1830; c'est l'œuvre d'un homme d'esprit et d'un homme de cœur.

—M. Antony Duvivier a fait récemment paraître une notice biographique, consacrée à M. A. Charma, sur laquelle nous appelons l'attention de nos lecteurs. Cette notice est une appréciation sincère et enthousiaste des travaux et du caractère du célèbre professeur qui, jeune encore, a déjà eu tant de combats à soutenir, tant d'injustices à endurer. Les premières pages sont remplies de détails intéressants et peu connus sur la jeunesse de M. Charma; celles qui suivent sont aussi bien écrites que sagement pensées; quant aux dernières, elles nous ont paru porter l'empreinte d'une irritation, motivée peut-être, mais poussée au-delà des bornes. Un peu plus de réserve eût produit un meilleur effet sur les lecteurs désintéressés dans la question, et sans doute eût été plus agréable à celui qui est l'objet de la notice: nous avons été à portée de le savoir. Au reste, nous ne nous sentons pas le courage de blâmer l'intention de M. Antony Duvivier, dont l'âme généreuse et franche nous est connue, et qui dans M. Charma fait à la fois l'éloge d'un compatriote et d'un ami.

Depuis long-temps nous promettons un travail spécial sur M. Charma; ce travail ne se fera pas attendre désormais. L'un de nos collaborateurs les plus distingués, M. Paul Delasalle qui s'en était chargé, le termine en ce moment.

—Nous recevons à l'instant les *Bluettes*, joli volume de poésies par M. Eugène de Lonlay, dont la Revue a publié un morceau l'année dernière. Nous rendrons compte de cet élégant petit livre qui est orné du portrait de l'auteur et d'une foule de charmantes vignettes. Il a paru chez Amyot, libraire-éditeur, 6, rue de la Paix, à Paris.

— Nous sommes en retard avec quelques livres importants dont nous devons une analyse à nos lecteurs. GASPARD DE LA NUIT, *fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*, par Louis Bertrand, vient de paraître, et occupe en ce moment le monde littéraire. Une poétique et ingénieuse notice de Sainte-Beuve précède cet ouvrage, imprimé avec luxe, et publié à Angers par Victor Pavie, dont le nom est recommandable à plus d'un titre.

—Sous le titre de *Dumouriez et les Marguilliers de Cherbourg*, notre compatriote, M. Ch. Renard, vient de publier quatre lettres inédites et autographes du général Dumouriez. Cette brochure doit être suivie de plusieurs autres semblables qui formeront une importante réunion de matériaux pour servir à l'histoire de la vie privée du général que ses propres mémoires et les biographes n'ont fait connaître que comme homme public. Il est curieux de voir Dumouriez qui, quelques années plus tard, traitait d'égal à égal avec les sommités de l'époque et dictait des lois à la Convention, contraint, sur une question de présence, de transiger avec les marguilliers de sa paroisse.

L'entreprise de M. Renard lui sera d'autant plus facile à mener à bonne fin, qu'il est propriétaire d'une des plus belles collections d'autographes qui existent en Normandie. M. Ch. Renard est, depuis qu'on a reconnu l'importance de ces sortes de collections, un des plus intrépides chercheurs que l'on puisse rencontrer; mais il a cet avantage sur la plupart de ses confrères, que sa complaisance à communiquer ses richesses égale son ardeur à les acquérir. Il a été un des premiers à répondre à l'appel qui fut fait, il y a deux ans, par les bibliothécaires de la ville lorsqu'ils entreprirent de rassembler des autographes. Les lettres qu'il donna, réunies à celles qu'ils possédaient par eux-mêmes et à celles que leur remirent MM. Charma, Eudes-Deslongchamps, Lebailly, Woinez, etc., et MMmes. Pigache et Gamard, ont formé un fond qui vient de s'augmenter encore de nombreuses lettres et documents relatifs au procès du général Decaen, en 1817. Ces papiers importants ont été sauvés, comme par miracle, d'entre les mains d'un marchand de tabac de Brives, par M. Puiseux, professeur au collége royal, et donnés par lui à la ville de Caen. G. M.

—M. Frédéric Vaultier, professeur de littérature française à la aculté de l'académie de Caen, et chevalier de la Légion-d'Honfneur, vient de mourir dans sa soixante-onzième année, après de longues souffrances supportées avec une patience admirable. C'était un de ces hommes dont on ne pourrait jamais trop louer le noble caractère, l'esprit solide et ingénieux, l'âme grande et désintéressée. Sa vie long-temps active, comme l'a toujours été son esprit, mais demi voilée et solitaire depuis un certain nombre d'années, n'a jamais offert que d'honorables et généreux exemples. C'était un de ces hommes du passé, comme il en disparaît malheureusement chaque jour, et qui emportent avec eux ces précieuses traditions d'urbanité, de sagesse et de bienveillance que rien ne remplacera. On était heureux d'aller le trouver dans son hermitage pour s'instruire et devenir meilleur, pour apprendre à aimer la vertu douce et indulgente, pour mieux comprendre la poésie et l'histoire, pour apprécier plus équitablement les hommes et les choses. Il avait traversé des temps mauvais et en était revenu bon, religieux et indépendant, sans préjugés anciens, mais aussi sans préjugés nouveaux. De chacun de ses entretiens il y avait toujours une excellente leçon à conserver, une bonne pensée à méditer. De nombreux travaux, dont une partie est encore inédite, lui assurent une place parmi nos illustrations normandes; mais si ses œuvres ont une haute valeur, sa personne l'emportait encore sur elles. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'exprimer nos profonds regrets sur la perte de l'homme de bien, du savant éminent et modeste, de l'ami sûr et dévoué; un jour, nous donnerons dans cette *Revue* un tableau plus détaillé de cette vie aussi pure que laborieuse. Si les plus utiles et les plus aimables dons de l'esprit, si les plus belles qualités du cœur, fécondés par l'étude et l'intelligence, méritent un parfum de souvenir et un rayon de gloire, ils sont acquis sans réserve à celui que nous avons perdu, et dont l'éloge est aujourd'hui dans toutes les bouches. Le ciel a permis qu'il mourût entouré de ses enfants dont il fut souvent privé: cette dernière consolation lui était bien due. Alph. L F.

Aug. Le Flaguais, *Directeur.*

L'AMOUR D'UN POËTE.

(Suite et fin.)

III

Gabrielle n'eut pas le temps de mettre à exécution ses projets de coquetterie. Mme. Germont l'emmena avec elle passer plusieurs mois dans une maison de campagne qu'elle possédait sur le bord de la mer, à Langrune. Comme le printemps commençait à peine, presque toutes les habitations étaient désertes, excepté quelques cabanes de pauvres pêcheurs. Aussi la jeune fille, fatiguée de contempler de sa fenêtre les vagues, le rivage, le ciel et la fumée des bateaux à vapeur, commençait-elle, au bout de huit jours, à mourir d'ennui, lorsque Mme. Germont reçut une lettre de Jules. Il la priait d'oublier le passé, ses folies de jeune homme, et de lui rendre ses bonnes grâces et son affection. Mme. Germont fut enchantée de la soumission et de la franchise du jeune avocat. Elle lui répondit sur-le-champ qu'il pouvait venir lui-même chercher son pardon à Langrune. Il faut convenir que la bonne dame n'était nullement fâchée de cette petite distraction, et qu'elle fut encouragée par Gabrielle dans sa bienveillante pensée.

Jules s'était empressé d'obéir, et plusieurs jours s'étaient écoulés déjà depuis son arrivée. Il avait eu la délicatesse de ne pas dire à Gabrielle un seul mot qui pût lui rappeler son épitre amoureuse, et Gabrielle, de son côté, soit pudeur, soit malice, se gardait bien d'en parler.

Un matin, après le déjeûner, la mer était si calme et si bleue, que Gabrielle et son cousin étaient allés se promener sur la grève. Ils marchaient lentement sans échanger une parole. Jules regardait le flot dont l'écume venait doucement mourir à ses pieds, tandis que Gabrielle dessinait des hiéroglyphes sur le sable avec le

bout de son ombrelle. Puis ils allèrent s'asseoir sur un grand rocher dont la mer avait autrefois miné les flancs, et du haut duquel on découvrait tout le rivage. Gabrielle appuya sa tête sur l'épaule de son cousin, et ils contemplèrent la mer qui, heureuse et endormie, semblait se bercer tendrement dans sa couche immense sous les caresses d'un beau soleil de printemps.

— Que cela est donc beau, s'écria Gabrielle! Comme l'on respire ici en liberté! Ici seulement, n'est-ce pas, mon ami, on se sent bien vivre, et l'on serait tenté de remercier Dieu d'avoir créé pour nous un si magnifique spectacle. Tu ne réponds pas! A quoi penses-tu?

— A rien, je regarde, voilà tout.

— *Voilà tout!* est bien choisi. Tu es d'un prosaïsme et d'une sécheresse qui ne font pas grand honneur à ton cœur et à ton imagination. Pourquoi hausser les épaules? Je te plains sincèrement.

— Il est inutile, ce me semble, pour admirer ce qui est beau, de traduire son admiration en expressions pompeuses et ampoulées. Cela est étrange, en vérité! on ne parle plus maintenant, on fait des phrases. La phrase a tout envahi, tout remplacé : le cœur, l'esprit et la pensée; elle s'est même glissée jusque sur les lèvres des jeunes filles.

— Alors les jeunes filles n'ont ni cœur ni intelligence? Vous êtes un impertinent, mon cousin! Je ne sais où vous avez appris à vivre.

— C'est-à-dire, que je ne sais pas mentir. Les femmes sont toutes ainsi : la vérité la plus modeste les effarouche et les offense, et elles se laissent prendre au plus effronté mensonge, pourvu qu'il soit à genoux et en grand costume.

— Si tu te fâches, je quitte la partie. Je veux, moi, aussi, te dire la vérité, et retiens bien ce conseil : Quand on veut être aimé, il faut savoir se faire aimer.

— Je puis donc l'être?

— Qui sait!

— Oh! ne me trompe pas, ma Gabrielle! parle-moi avec franchise; car cela est sérieux, vois-tu? il n'est jamais permis à une femme de jouer avec ce qu'il y a de plus sacré au monde, un amour chaste et sincère. Tu as lu ma lettre, tu sais combien je t'aime. Je ne suis pas un héros de roman; mais je t'aimerai de toute mon ame. De toi seul dépend le bonheur de ma vie entière. Mon amie, ma sœur, je te le demande à genoux, un seul mot: puis-je espérer?

— Je te le dirai demain.

Et la jeune fille se leva en souriant et se hâta de descendre sur le rivage; car son cœur commençait à battre sous les tendres regards et les paroles d'amour de son cousin. Pourtant elle ne l'aimait pas!

— Il est si prosaïque! se disait-elle en revenant avec lui à la maison de Mme. Germont. Quand il prononce le mot d'amour, ce mot si puissant et si doux à la fois, il me semble qu'il dit cela comme la chose du monde la plus vulgaire.

En entrant dans le salon, ils furent très-surpris d'y trouver Mme. de Vieuxpont et le poëte Hector, toujours sombre et majestueux, comme doit l'être un prince de l'intelligence.

Les deux hommes se saluèrent froidement; et Gabrielle rougit lorsque M. Hector s'inclina vers elle. Jules devina d'un coup-d'œil cette rougeur imperceptible, et il tressaillit. Il venait de comprendre la mystérieuse aversion que le poëte lui inspirait. Quoiqu'il sentît toute la supériorité qu'il avait, lui l'homme intelligent et vrai, sur une folle cervelle toute grossie d'orgueil et de lieux-communs, il eut peur cependant. Son amour était sa vie! Il comprit qu'il allait avoir à jouer en même temps une rude partie contre un fat audacieux et fier

de ses victoires auprès des *bas-bleus* du département, et contre une jeune fille ignorante, curieuse et romanesque. Il résolut donc de faire au poëte une guerre à mort, de manière à enlever d'un seul coup toute espérance de succès.

Pendant le dîner, la conversation fut long-temps languissante et sans intérêt. Les jeunes gens s'observaient, et les deux vieilles femmes se disaient à l'oreille les éternelles histoires que depuis dix ans elles se racontaient tous les jours.

M. Hector, fatigué sans doute d'un silence qui ne lui permettait pas de déployer ses trésors d'éloquence, se décida enfin à prendre la parole. Il parla long-temps avec l'emphase que vous connaissez, de la poésie, de l'amour et des souffrances du poëte au milieu de notre société si froide et si positive. Il déclama contre le siècle, et termina par une série de madrigaux sur les femmes en général, et destinés à Mlle. Gabrielle en particulier.

Jules eut le double tort de lui donner la réplique en répondant, et de combattre avec aigreur les lieux communs, stupides il est vrai, mais qui servaient au poëte de piédestal pour se grandir aux yeux de Gabrielle. La discussion s'échauffa à un tel degré que Mme. Germont fut obligée d'imposer silence à son neveu. L'ironie et le sarcasme avaient fait place à l'impertinence et aux personnalités, et plus d'une parole avait fait pâlir les lèvres de Jules, et soulevé la crinière du poëte.

Le dîner se termina silencieusement. M. Hector échangea tout bas quelques mots avec son interlocuteur; ils sortirent aussitôt, et montèrent à la chambre de Jules. Gabrielle inquiète et tremblante les suivit à petit bruit. La porte était entr'ouverte, elle se tapit contre la muraille, et entendit le poëte qui disait d'une voix émue par la colère :

— Il n'y a pas de femmes ici, monsieur. Nous pou-

vous parler en toute liberté et sans figures de rhétorique. Dans quel but m'avez-vous adressé pendant le dîner certaines paroles injurieuses, qu'il est inutile de rappeler ici? Je sais aussi bien que personne souffrir l'épigramme et la raillerie; mais je ne suis pas habitué à supporter une injure.

— D'abord, monsieur, je ne vous connais pas le droit de me questionner. Si mes paroles vous ont offensé, c'est qu'elles ont porté juste, tant pis pour vous.

— Mais enfin, monsieur, c'est donc une querelle que vous cherchez? J'ai le droit, ce me semble, de connaître les motifs de votre haine.

— Moi, de la haine pour vous!... Je ne vous connais pas.

— De la jalousie peut-être?

— La jalousie de vos talents littéraires, sans doute!... En vérité, monsieur, j'ai pitié de vous. Faites des vers, cela ne me regarde pas.

— On peut être jaloux sinon du poëte, du moins de l'homme.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que Mlle. Gabrielle.....

— Ne prononcez pas ce mot là. Je ne le souffrirai jamais dans la bouche d'un fat.

A ce mot M. Hector bondit de fureur, et prit convulsivement le bras de Jules.

— A demain, monsieur, ce mot vaut un soufflet.

— Il nous faut des armes, répondit Jules. Je vais en chercher à Caen. Je partirai sous le premier prétexte. Restez ici, vous ne pourriez vous éloigner sans exciter les soupçons.

— Soit, monsieur. Je vous attendrai demain matin sur le rivage.

Gabrielle, à ces paroles, fut sur le point de s'évanouir, et n'eut que la force de gagner son appartement, et de-

s'y enfermer pour rêver aux moyens d'empêcher cette fatale rencontre. Elle vit de sa fenêtre Jules s'éloigner de Langrune au grand trot de son cheval, et elle se prit à pleurer comme un enfant. Tout-à-coup elle relève sa tête, essuie ses yeux, et descend au salon, où elle trouve M. Hector mélancoliquement occupé à regarder quelques voiles blanches qui passaient à l'horison.

IV.

Monsieur, lui dit-elle, j'ai besoin de vous parler seul et sans témoins. Dans une heure, sur la grève, devant le grand rocher !

Et elle s'éloigna sans attendre la réponse d'Hector, qui depuis un quart-d'heure cherchait quelque moyen romanesque pour amener la jeune fille à un entretien secret ; car le temps était précieux, il fallait le mettre à profit. Elle venait de lui en épargner la peine ; aussi leva-t-il vers le ciel un front triomphant et superbe qui eût fait trembler Gabrielle, si elle eût pu voir le visage du poëte.

Hector attendait la jeune fille depuis une heure, le dos appuyé contre une anfractuosité de rocher. Le soleil était couché, le soir abaissait lentement ses ombres sur les vagues endormies, et la brise toute chargée de ces parfums marins dont le pêcheur seul connaît les délices, s'agitait mollement sur le rivage. Le poëte, pour donner plus de solennité à son entrevue amoureuse, était là, immobile, tête nue, le coude sur un pan de rocher, et la chevelure flottant au caprice du vent.

Tout-à-coup il fit un bond sur lui-même, et s'élança vers Gabrielle qui s'avançait rapidement ; il lui prit la main. Mais, la retirant aussitôt :

— La démarche que je fais auprès de vous, monsieur, dit-elle, doit vous sembler étrange... je vous prie de ne

pas m'interrompre... Je sais comment vous pouvez l'interpréter. Vous m'avez écrit une lettre d'amour, et je l'ai reçue. Vous avez ensuite osé vous présenter chez ma tante sous un prétexte, et je n'ai pas paru offensée de votre audace, je n'ai rien dit. Enfin je viens de vous demander un secret entretien. Vous voyez que je suis franche! Dans toute autre circonstance je ne vous parlerais pas ainsi sans doute; mais il est dans la vie des faits assez sérieux, assez graves pour faire taire dans tout cœur honnête la timidité de la jeune fille, ou la coquetterie de la femme. En un mot, monsieur, voici ce qui m'amène ici : demain vous vous battez avec Jules!

— Qui a pu vous faire croire?... pour quelques épigrammes, deux hommes d'esprit ne se coupent pas la gorge.

— J'ai tout entendu. Jules est allé chercher des armes. Ce combat ne peut avoir lieu. Il y a moyen de tout arranger. Partez ce soir! je dirai demain que vous avez eu pitié de mes prières, que je vous ai imploré à genoux. Ils ne douteront pas de mes paroles. Au nom du ciel, partez! que vous importe la vie d'un homme? Vous êtes brave, j'en suis certaine. Qui peut donc vous empêcher de partir, puisque chaque jour je vous bénirai?

— Mademoiselle, votre voix est toute-puissante sur moi, mais celle de l'honneur est inflexible. L'outrage que j'ai reçu, c'est le déshonneur : ce combat est inévitable.

— L'honneur, toujours l'honneur! Croyez-vous donc que de ce combat le mien sortira pur aux yeux du monde, que nul ne mêlera mon nom à cette querelle? Je ne suis qu'un enfant, je ne comprends rien à toutes ces choses; mais je vous jure que vous n'avez pas été outragé. Si Jules est violent et emporté, il a bon cœur : demain il ne se souviendra plus de ses paroles que pour les démen-

tir. Songez donc combien votre présence le faisait souffrir; il faut bien que je vous l'avoue, il m'aime, monsieur! vous ne devinez donc rien?

— Mais moi aussi, Gabrielle, je vous aime avec passion, avec délire. L'un de nous deux est de trop dans la vie. Que ce soit aujourd'hui, demain ou plus tard, ce duel aura lieu. Ne vaut-il pas mieux en finir de suite?

— Oh! vous êtes impitoyable!

— Vous l'aimez donc bien pour pleurer ainsi, pour trembler ainsi? Essuyez vos larmes, mademoiselle, et retournez joyeuse et souriante auprès de votre tante; vous n'avez rien à craindre pour lui.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que la vie est un rude fardeau quand les épaules sont meurtries et sanglantes, et qu'il vaut mieux mourir une seule fois, que de souffrir mille morts, pleines d'angoisses et de tortures!

— Mais il n'est que mon frère, mon ami, mon camarade d'enfance et de plaisirs: voilà tout! vous voyez bien que vous ne devez pas vous battre. Hector, par pitié, partez!... vous reviendrez bientôt, je vous attendrai.

Et Gabrielle sanglottait et se penchait sur le bras du poëte, qui lui disait en la pressant sur son cœur :

— Merci, merci, ange du ciel! que m'importent maintenant le monde, la honte, le déshonneur, tous ces mots vides de sens que je ne comprends pas? Il n'y a plus qu'un seul mot réel, tout puissant, sublime, c'est l'amour qui me brûle le front et la poitrine. Oh! vous voilà bien telle que je vous avais rêvée! laissez-moi m'agenouiller devant vous, ma douce et chaste vierge, et baiser la poussière de vos pieds, vous pouvez commander à présent, j'obéirai; je m'éloignerai jusqu'au jour où vous me direz, reviens! mais un seul mot encore, il me faut tant de courage, Gabrielle, m'aimez-vous!

Éperdue, folle, inanimée, la jeune fille tomba dans les bras du poëte en murmurant :

— Hector, je vous aime!

Ses beaux cheveux blonds s'étaient dénoués et inondaient son visage. Pâle et frémissante d'amour, elle était appuyée contre la poitrine d'Hector. Tout-à-coup il se pencha sur les lèvres de la jeune fille, et la soulevant dans ses bras, il s'enfuit le long du rivage, où ils disparurent bientôt, cachés par les rochers et les ombres de la nuit.

V.

Le lendemain, le poëte Hector ne se trouva pas au rendez-vous; il venait de partir pour l'Italie que depuis long-temps il projetait de visiter. Jules, débarrassé de son rival, renouvela sa demande à Mme. Germont et à sa cousine; celle-ci n'eut pas le courage de le refuser, et fit répondre par sa tante qu'il n'avait pas assez de fortune pour tenir un rang convenable dans le monde, que la position d'un jeune avocat sans clientèle était loin d'être assurée, qu'il fallait attendre les chances de fortune que l'avenir réservait à son talent, et une foule d'autres considérations, *mûries par l'expérience*, que les grands parents tiennent toujours en réserve pour les occasions solennelles.

Jules s'inclina sans murmurer devant l'arrêt de Mme. Germont; car, je l'ai déjà dit, c'était un noble cœur et un homme de bon sens. Sa raison ne lui démontrait pas clairement, il est vrai, pourquoi il n'eût pas travaillé aussi bien après le mariage, soutenu et encouragé par son amour et celui de Gabrielle; mais il respecta les légitimes scrupules de sa tante, et quelques jours après, une diligence l'emporta vers Paris, où l'attendait une place qu'un ami lui avait fait espérer dans l'un des ministères.

Gabrielle et sa tante revinrent à Caen; elles retrou-

vèrent le salon, les poëtes et les sonnets de Mme. Germont qui, malgré son sexe et à cause de son âge, venait d'être nommée membre honoraire de la Société des antiquaires de Normandie.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que rien fût changé en apparence dans la vie si pure et si calme de Gabrielle. Si quelqu'un faisait parfois remarquer la pâleur singulière et la tristesse de son visage, les vieux disaient tout bas aux jeunes-gens :

— C'est l'innocence qui s'inquiète ; c'est la femme qui fait pâlir la jeune fille. Le bouton veut devenir fleur ; il attend son rayon de soleil. Hier elle n'en savait pas assez, demain elle en saura trop ; le moment est précieux, il faut en profiter.

Mais Gabrielle répondit à peine par un sourire à tous ces hommages, à toutes ces adorations qui, quelques mois auparavant, l'eussent enivrée de joie et d'orgueil.

Sa santé devenait chaque jour plus chancelante ; elle passait de longues heures, enfermée dans son appartement, et plongée dans une tristesse rêveuse, dont elle ignorait la cause, et qui souvent la faisait fondre en larmes et s'écrier avec désespoir :

— O mon Dieu, mon dieu ! dites-moi pourquoi je souffre, puisque je l'aime ; pourquoi je pleure, puisque je suis aimée. Quel est donc cet étrange mystère qui promet le bonheur, et qui fait tout souffrir ? est-ce donc là l'amour que les poëtes ont chanté ? mais les poëtes ont menti, ce n'est pas ainsi que je l'avais rêvé. Il est parti, et depuis cinq mois pas une lettre, pas un mot, rien ! pourtant il m'aime, j'en suis sûre, il me l'a juré sur la tombe de sa mère, et pas une amie à laquelle je puisse confier le secret qui m'étouffe ! j'ai là comme un triste pressentiment qui m'ordonne de me taire, et de cacher mes larmes. A vous seul, ô mon Dieu, je puis parler de lui ; car si j'ai commis une grande faute, vous lisez dans mon cœur, et vous devez me pardonner.

Bientôt elle refusa d'accompagner sa tante dans le monde, et se renferma dans la solitude la plus complète. Mme. Germont, étonnée et inquiète, se fâcha d'abord de ce qu'elle appelait des caprices de petite fille, et ne s'en occupa plus. Mais l'altération des traits de sa nièce était si visible, que ses inquiétudes devinrent sérieuses. Elle fit mille questions auxquelles Gabrielle ne répondit pas : elle voulut appeler les médecins, Gabrielle refusa en l'embrassant, et pendant quelques jours, avant de descendre au salon, elle sécha ses pleurs avec soin, mit un peu de rouge, et s'efforça de paraître assez joyeuse pour faire oublier les médecins, dont sa tante l'avait menacée.

La pauvre enfant passait ses nuits et ses jours à prier et à pleurer; et nul ne venait lui demander le secret de ses larmes pour la consoler ou pleurer avec elle. Cet homme auquel elle avait tout sacrifié dans un jour de vertige et d'enivrement, cet homme, qui était parti avec son âme et sa vie sans se douter peut-être du trésor qu'il emportait avec lui, reviendrait-il un jour? et s'il revenait, l'aimerait-il encore? qui lui répondait du cœur et des promesses de celui auquel elle avait confié sa destinée? sa parole, il pouvait être un lâche; son passé, elle le connaissait à peine, son amour? mais l'avait-il jamais aimée?

— Non, il ne m'aimait pas! se disait-elle amèrement pendant ces heures de doute où l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux mourir. Qui le forçait de partir ainsi? Moi peut-être, mes prières, mon désespoir! mais j'avais peur! mais, s'il m'avait aimée, n'eût-il pas entendu la voix de mon cœur qui lui criait de rester? et depuis ce temps, pas un mot, pas un souvenir, pas une espérance! O, ma mère, ma mère, vous qui êtes morte en me donnant la vie, pourquoi ne m'avez-vous pas emportée avec vous dans la tombe? vous saviez tout ce que le

cœur d'une femme peut contenir de douleurs, et vous m'avez laissée seule ici-bas ! que vous avais-je donc fait? ô ma mère, que vous n'ayez pas eu pitié de votre enfant,

Un soir, pendant que Mme. Germont était occupée à sa partie de Whist, Gabrielle se glissa mytérieusement le long des arbres du jardin, ouvrit une porte basse qui donnait sur une rue écartée, et disparut dans l'obscurité. Le lendemain, on ne la vit pas revenir, et nul ne put découvrir ce qu'elle était devenue.

VI.

Jules, auquel sa tante écrivit le malheur qui venait de la frapper, accourut en toute hâte de Paris ; ce qu'il éprouva à cette fatale nouvelle, chacun peut le concevoir, car il aimait profondément sa cousine. Sa douleur fut muette et active ; pendant plusieurs mois il fit secrètement les plus minutieuses recherches ; car avant tout il fallait éviter un scandale, et cacher au public une fuite qui eût pu déshonorer Gabrielle. Toutes les recherches furent, hélas ! infructueuses, et la médisance, qui est un des angles les plus saillants du caractère normand, la médisance devina bientôt une partie de ce secret de famille, et le raconta, commenta et dramatisa, à la plus grande satisfaction des femmes sensibles, des pères barbares, des poëtes et des étudiants. Toute la ville de Caen en parla pendant quinze jours, de vives discussions s'élevèrent, trois duels non sanglants eurent lieu, et il fut fait à cette occasion quatre sonnets, deux odes et huit élégies. Un jeune étudiant, vaudevilliste, fut sur le point d'en faire une pièce pour le théâtre de l'endroit.

Toutes ces rumeurs parvinrent jusqu'à Mme. Germont, qui se retira à la campagne pour y pleurer en liberté la jeune fille qu'elle avait si mal gardée. Jules était revenu à Paris, le cœur brisé, sans force et sans courage. Il loua

un petit logement dans un des quartiers les plus solitaires, et s'y enferma avec sa tristesse et son amour.

Six mois après ces événements, une jeune femme descendait d'une petite voiture, sur la place publique de Nice. Le visage pâle et flétri de cette femme avait une telle expression de souffrance et de triste résignation qu'il était parfaitement en harmonie avec un costume, dont la simplicité touchait presque à la misère. Elle portait un enfant qu'elle regardait tendrement, et qu'elle berçait dans ses bras. Du haut de la voiture le conducteur jeta à ses pieds un petit paquet et s'éloigna aussitôt.

Lorsqu'elle fut seule, la jeune femme promena autour d'elle un regard timide et inquiet; puis levant les yeux au ciel, comme pour lui demander courage et protection, elle pressa son enfant contre son cœur, et demanda à un passant une rue qui lui fut indiquée. Elle entra dans une maison d'assez belle apparence, et un domestique l'introduisit dans un riche et brillant salon, en lui disant qu'il allait avertir son maître. La pauvre femme, dont le costume faisait un triste contraste avec la richesse qui l'entourait, s'arrêta pâle et tremblante; car elle se sentait défaillir et prête à s'évanouir, lorsque le domestique ouvrit la porte d'un élégant boudoir, et lui fit signe d'approcher.

Le maître enveloppé d'une splendide robe de chambre, étendu sur un divan, et fumant une longue pipe turque, passait tendrement ses doigts dans la brune chevelure d'une jeune fille assise à ses côtés.

— Que me veut-on ? dit-il en levant les yeux sur l'inconnue. Qui êtes-vous, madame?

— Qui je suis, Hector! les larmes m'ont donc tellement changée que vous ne puissiez plus me reconnaître?

— Que demandez-vous?

— Je demande, Hector, un nom pour la jeune fille déshonorée, un père pour son enfant, et un peu d'amour pour celle qui vous a tant aimé.

— Cette femme est folle ; je ne la connais pas.

A ces mots, un frisson mortel fit tressaillir la jeune femme, ses yeux se fermèrent, ses genoux fléchirent, et elle tomba aux pieds d'Hector et de sa maîtresse. Celui-ci fit un mouvement vers elle ; mais se relevant avec une force surhumaine, et se penchant sur les lèvres de son enfant, elle jeta au poëte un regard qui lui fit courber la tête, et elle sortit lentement sans ajouter une parole et sans verser une larme.

VII.

Jules avait perdu toute espérance de retrouver jamais Gabrielle. Loin de s'affaiblir par degrés et avec le temps, son amour semblait grandir avec la certitude de ne plus la revoir. Dans le silence et la solitude où il s'était enfermé avec une seule pensée, un amour sans souvenirs et sans espérance, il l'avait pour ainsi dire idéalisé. La passion avait fait place au culte ; la religion avait remplacé l'amour. Ce n'était plus une femme qu'il aimait et qu'il invoquait dans ses rêves, c'était un être mystérieux, unique, revêtu, il est vrai, de la forme de Gabrielle, mais dont rien d'humain n'altérait la pureté.

Qui l'eût vu le soir, les bras appuyés sur sa fenêtre, les yeux fixés au ciel sur une étoile inconnue, ou sur quelque nuage égaré dans l'espace ; qui l'eût vu ainsi murmurant tout bas une prière inintelligible, et laissant tomber sur ses joues amaigries deux larmes brûlantes, l'eût certes pris pour un fou. Il l'était en effet ; sa folie à lui, c'était l'amour, amour impossible et fatal qui le dévorait lentement, en lui apportant chaque jour une souffrance et des larmes nouvelles. Car Jules était de ces ames nobles et saintes, qui seules ont, hélas ! le triste privilége de se consumer en silence pour quelque pensée mystérieuse et toute puissante, cachée au fond de leurs entrailles, et dont Dieu seul a reçu la confidence.

Comme aucun devoir ne le retenait à Paris, il résolut un jour d'aller visiter tous les lieux qui avaient conservé un souvenir de Gabrielle. Il partait lorsqu'on lui remit une lettre dont il reconnut l'écriture, et qu'il ouvrit en tremblant :

« Je quitte la France pour n'y revenir peut-être ja-« mais. Jules, vous avez un noble cœur, je le sais; « vous viendrez à Langrune, et vous demanderez à la « bonne Thérèse, notre nourrice, le dépôt que je lui « ai confié. C'est un pauvre enfant qui se nomme Jules « comme vous. Vous prendrez soin de lui, vous serez « son père, vous lui parlerez quelquefois de sa mère, « vous lui apprendrez à l'aimer comme vous l'avez aimée. « Jules, Jules ! ne me maudissez pas ; j'ai cruellement « expié ma faute, puisque je suis forcée d'abandonner « mon enfant. Dieu est juste, mon ami; mais la misère « est impitoyable !

« Depuis ce matin j'erre sur le rivage que j'ai parcouru « tant de fois appuyée sur votre bras. Assise sur le grand « rocher, j'interroge le passé et je vous trouve dans « chaque souvenir ; j'écoute autour de moi, et il me « semble que le flot murmure votre nom, et que chaque « brise m'apporte une de vos paroles. Je vous parle « comme au temps où j'étais heureuse, vous me souriez « tendrement, et je crois encore au bonheur. Vous voyez « bien, mon ami, qu'il faut partir ; mon rêve est si « beau ! Je ne dois pas attendre le réveil.

« Adieu pour toujours !

« Gabrielle. »

Jules accourut à Langrune ; mais il n'y trouva plus sa cousine. Qu'était-elle devenue ? personne ne put lui répondre. Seulement quelques pêcheurs dirent avoir vu le soir, pendant un violent orage, à la lueur des éclairs, une femme courir vers les grèves, malgré les vagues qui bondissaient jusque sur les rochers, et disparaître dans

l'obscurité. Quelques jours après, les mêmes pêcheurs virent un cadavre flotter sur les flots ; mais ils ne purent l'atteindre, l'Océan venait d'engloutir sa proie pour toujours.

Jules pleura long-temps Gabrielle, et consacra sa vie tout entière à l'enfant qu'elle venait de lui livrer.

Quant au poëte Hector, il revint à Paris, où il publia un volume de poésies sociales et *humanitaires*. On le rencontre tous les jours de trois à cinq heures, sur le boulevard des Italiens, et le soir, de minuit à deux heures, au Café Anglais. Vous le reconnaîtrez facilement au luxe de son cigarre, de sa barbe et de ses regards. Après avoir dépensé la plus grande partie de sa fortune avec MM. les *Sportmen* et *Lions* du balcon de l'Opéra, il vit aux dépens d'une *Panthère* du quartier *Lorette*, et fait de la littérature dans un journal.

Jacques ROBERT.

DU LANGAGE MÉTAPHORIQUE (1).

L'esprit créé, c'est-à-dire tiré du néant par la toute-puissance divine, quelle que soit d'ailleurs la date qu'on assigne à sa naissance, vient au monde pour connaître et apprendre ; il ne connaît rien, il ne sait rien, en y en-

(1) Ces pages sont extraites d'un ESSAI SUR LE LANGAGE, dont la première édition est épuisée et qu'on réimprime en ce moment. Cette Thèse, qui ne contribua pas peu à la réputation de l'auteur, a été beaucoup développée et, malgré un premier succès, presqu'entièrement refaite. Nous ne doutons pas que le monde littéraire ne tienne compte à M. Charma des soins et des méditations consacrées à cette nouvelle édition. Si quelques-uns de ses livres philosophiques ne sont pas accessibles à toutes les intelligences, l'*Essai sur le Langage* est de nature à exciter un intérêt non pas moins grand, mais plus général.

trant. L'intelligence, au début de la vie, est une table rase, capable de recevoir tous les caractères que la main de l'initiateur y pourra, y voudra graver, mais sur laquelle encore aucune trace n'a été empreinte, aucun sillon creusé. Les premières notions qui s'y inscrivent, ne supposent donc avant elles aucun phénomène analogue qui les annonce et leur ouvre la voie; elles s'introduisent elles-mêmes, se font recevoir pour elles-mêmes; l'objet que la pensée se représente est immédiatement et directement perçu.

Il n'en sera pas toujours ainsi. Une fois ces premières connaissances déposées au fond de l'entendement, les conceptions ultérieures qui pourront y prendre place ne s'y établiront qu'en se liant étroitement, qu'en s'incorporant, qu'en formant un seul et même tout avec quelque pensée préalablement scellée dans la construction à laquelle elles viennent s'ajouter. Voici, sous ce rapport, comment, d'assise en assise, l'édifice monte et s'élève.

Nos idées primitives, celles qui pénètrent chez nous d'elles-mêmes et s'y installent en leur propre nom, figurent à l'esprit, ainsi que nous l'avons reconnu, les objets sensibles au milieu desquels et par lesquels nous vivons. C'est, je suppose, le pain qui me nourrit; la boisson qui me désaltère; le vêtement qui me couvre; et les instruments ou les armes auxquelles tout ce bien-être est dû. Un phénomène, étranger aux spectacles qui habituellement m'affectent, s'offre-t-il à ma vue? pour comprendre pleinement et m'approprier cette perception étrange, je la rattacherai à quelqu'une des perceptions qui me sont familières. Marin, je verrai, dans ce wagon qui marche avec plus ou moins de rapidité, un navire qui file plus ou moins de nœuds à l'heure. Pour un soldat, tout est manœuvre; tout est scène de pêche ou de chasse, pour un chasseur ou un pêcheur.

La loi qui préside à l'acquisition successive de nos idées sensibles, domine, avec une égale autorité, l'acquisition successive de nos idées spirituelles. Lorsque les premières connaissances de ce genre ont obtenu le droit de cité dans nos intelligences, toute connaissance du même ordre qui vient à leur suite, pour s'y fixer à son tour, déguise, autant qu'il est en elle, et se fait pardonner ce qu'elle présente d'étrange et d'insolite, en s'alliant à quelque famille de notions dès long-temps naturalisée, dont elle accepte le patronage et dont elle prend les couleurs. L'enchaînement des théorèmes en géométrie nous en offre un bel exemple. Nos méthodes scientifiques qui procèdent partout du semblable au semblable, n'ont pas d'autre raison. M'avez-vous fait comprendre, dans une analyse des facultés intellectuelles, ce que c'est que la *perception*? pour m'amener à comprendre le jugement et la mémoire, vous me donnerez celle-ci comme la *perception* du passé, celui-là comme la *perception* d'un rapport. Vous me conduirez sans effort du même au même, c'est-à-dire au fond, de ce que je connais à ce que je ne connais pas.

Nous nous sommes facilement expliqué comment, dans la sphère des idées sensibles et dans celle des idées spirituelles, nous passons de nos perceptions primitives à nos perceptions ultérieures. Mais comment passons-nous de l'une de ces sphères à l'autre? Comment nous élevons-nous de ce qui tombe sous les sens à ce qui n'est vu que de l'âme? Le procédé qui unit à la première couche d'idées sensibles dont le sol intellectuel se couvre la seconde couche d'idées du même genre, et qui pose ensuite une troisième couche sur la seconde, une quatrième sur la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que la source soit épuisée ou le vase comblé, ce procédé superpose encore le monde spirituel au monde sensible, soudant nos premières perceptions morales à celles d'entre nos percep-

tions physiques, qu'une analogie telle quelle paraît en rapprocher. L'esprit, pour se faire agréer, se réclame du corps qui, depuis long-temps en faveur, semble avoir seul l'oreille de l'intelligence. La balance qui nous donne les poids relatifs de deux agrégats matériels, nous laisse voir au-dessus d'elle l'entendement qui compare deux motifs et les apprécie; *penser*, *peser* (pensare). Qui *se trompe s'égare*. L'honnête homme *suit la ligne droite*. *Le serpent se glisse sous les fleurs*. « La Pénitence, la Pureté, la Compassion, la Vérité, voilà les quatre pieds qui te soutenaient, ô Dharma, reine de la justice! Trois ont été brisés par trois ministres d'Adharma, l'Orgueil, la Luxure et l'Ivresse. Et maintenant que tu te soutiens à peine sur le pied qui te reste, la Vérité, voici qu'Adharma elle-même appuyée sur le Mensonge vient pour te l'arracher. » L'idée est à la fois sensible et spirituelle; sensible en apparence, spirituelle en réalité.

Spirituelle tour à tour et sensible, ou spirituelle et sensible en même temps, la perception débute par le concret et l'individuel. La figure humaine n'est d'abord pour l'enfant que celle de son père et de sa mère. La détermination volontaire demeure intimement unie et à la pensée qui la précède, et à l'action qui la suit: *Les mondes n'étaient pas; Dieu voulut, et ils furent:* Dieu *voulut*: c'est-à-dire Dieu *pensa* les mondes, les *voulut* et les *créa*. A cette époque, dont l'Iliade est à peine sortie, l'imagination verra dans Achille, non pas le lion en général; mais tel ou tel lion en particulier, le lion de Némée, par exemple. Lorsqu'ensuite la généralisation et l'abstraction commenceront à paraître, leurs produits devront pour un temps, afin de pénétrer dans des intelligences ainsi préparées, s'unir à quelque image concrète, à quelque individualité. Le poëte alors, c'est *Homère;* la force physique, *Hercule* ou *Milon de Crotone;* le beau, *une belle fille!* Notre enfance comprendrait-elle les règles

que le grammairien ou le moraliste lui proposent, sans les explications perpétuelles dans lesquelles chacune de ces généralités s'incarne et s'individualise?

Nous allons donc naturellement et originellement à l'abstrait par le concret, au spirituel par le matériel. Mais l'éducation et les progrès de l'âge peuvent intervertir cet ordre; nous pouvons aller, et nous allons, en plus d'une rencontre, au concret par l'abstrait, au matériel par le spirituel. Ce revirement complet, ce changement absolu de procédés et de méthodes, ne suppose en nous qu'une chose : l'idée concrète et l'idée sensible ne nourrissent plus qu'accidentellement, exceptionnellement l'intelligence, tandis qu'au contraire l'idée spirituelle et l'idée abstraite sont devenues son aliment essentiel et habituel. La poésie spiritualiste assimile les deux forces qu'elle entrevoit de loin en loin dans le monde physique, l'attraction et la répulsion, aux deux puissances qu'elle voit clairement et constamment dans le monde moral, à l'amour et à la haine. La science ne marche qu'avec la définition; pour elle, l'individu n'a de sens et de nom que le sens et le nom de l'espèce à laquelle il se rapporte; en lui-même et par lui-même, il n'est rien, il n'est pas. La réalité visible, palpable, mobile, passagère, aux yeux de Platon n'est qu'une ombre; il ne la saisit et ne la fixe devant sa pensée qu'en l'unissant à quelque idéal invisible, impalpable, immobile, éternel!

Que nous descendions du spirituel au matériel et de l'abstrait au concret, ou que nous montions du concret à l'abstrait et du matériel au spirituel, toujours est-il que le plus ordinairement dans la vie nous comparons avant de l'admettre, et pour l'admettre en toute sécurité, l'idée qui actuellement nous demande ses entrées à une idée dès long-temps reçue, et qui par cela seul nous paraît suffisamment éprouvée. Que si cette garantie ne nous est pas donnée, la pensée nouvelle, réduite à elle-

même, frappe en vain à notre porte; l'entendement lui reste fermé. Le géomètre que vous transportez brusquement, et sans préparation aucune, d'Euclide à Zaïre, s'écriera, après avoir entendu le chef-d'œuvre : *Qu'est-ce que cela prouve?* et vous ne pourrez l'en blâmer. Voilà pourquoi, disons-le en passant, l'homme supérieur, dans quelque sphère que ce soit, laissant habituellement entre la foule et lui un vaste intervalle qu'il ne songe pas à combler, vit nécessairement solitaire. Sa conception incomprise est repoussée par ceux-là même au profit desquels elle devait tourner. Cependant, les médiateurs viendront. Un essaim de vulgarisateurs rattachera, par des transitions habilement ménagées, la pensée qui réclame l'avenir au passé qu'elle continue. Rarement l'inventeur, quoique ce ne soit pas absolument sans exemple, consentira, dans l'intérêt de son œuvre, à se populariser lui-même, jetant, comme notre Molière, entre son parterre et le Misanthrope, pour aplanir le chemin qui mène de l'un à l'autre, le Malade imaginaire et les Fourberies de Scapin!

D'ailleurs, cette sorte de jeu intellectuel qui nous cache ce qu'il veut nous montrer, qui du moins nous présente une idée pour que nous en apercevions une autre, ne reconnaît pas toujours, comme sa condition indispensable, la loi logique à laquelle jusqu'ici nous l'avons exclusivement rapporté. — La passion et le sentiment exploitent constamment, pour arriver à leurs fins, cette mine féconde. La pudeur (Va, je ne te hais point), la modestie (Nec sum adeo informis), la délicatesse (A l'heure où je vous parle, ils ont vécu peut-être), aiment à voiler le spectacle sur lequel elles appellent le regard; tandis que la forfanterie (Mon nom sert de rempart à toute la Castille), la reconnaissance (O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit), l'enthousiasme (Le trident de Neptune est le sceptre du monde), usant du même artifice

dans un but diamétralement opposé, placent devant l'objet, comme un verre destiné à le grossir, le phénomène auquel ils le rattachent. — L'art aussi se fera un moyen de ce procédé que lui indique la nature. Souvent le poëte, pour exciter l'intérêt et tenir l'esprit en haleine, nous laissera chercher et découvrir, nous associant par là à sa création et nous communiquant pour ainsi dire son génie, la pensée à laquelle il veut nous élever: « Le gland meurt, l'homme tombe » « Mais il n'était plus temps; les chants avaient cessé. »

En général, dans ces associations d'idées dont nous venons d'établir les principales causes, la raison qui nous conduit de l'une à l'autre, le lien qui les rapproche et les unit, c'est l'analogie. Le semblable attire le semblable. Ainsi, le pilote qui guide le navire à travers les écueils, le père de famille qui entretient dans sa maison l'union et l'harmonie, le monarque dont la sagesse assure aux populations qu'il gouverne les avantages de la concorde et de la paix, nous conduisent sans effort à cette Providence suprême qui veille sur le monde, et maintient dans ce vaste univers l'ordre merveilleux que notre science y admire. — Quelquefois pourtant la liberté, qui se mêle à toute chose, jette à côté de ces liaisons plus ou moins rationnelles des liaisons purement arbitraires. L'orateur qui attache aux cinq doigts de sa main les cinq idées générales qu'il se propose de développer devant son auditoire, ne doit évidemment qu'à sa volonté cette alliance mnémotechnique. — Le plus ordinairement, l'analogie et l'arbitraire concourent, chacun pour leur part et dans une mesure plus ou moins égale, à la formation de ces conceptions ambiguës. Le vert rappelle l'espérance, probablement parce que la verdure dont le printemps se couronne, nous promet la récolte que l'automne nous donnera; on avouera néanmoins que pour saisir, sans hésiter, la signification d'un

semblable symbole, il faut un peu aider à la lettre; et la critique désintéressée constatera aisément ici les deux éléments que j'y signale, l'élément analogique et l'élément conventionnel.

Nous commençons donc, ainsi que je l'ai montré, par des *perceptions directes, immédiates*. Plus tard viennent, comme on l'a vu, des *perceptions médiates, indirectes*. Un pas de plus, et nous nous retrouvons, de progrès en progrès (avec la différence toutefois qui distingue la réflexion de l'irréflexion, la science de l'ignorance, la liberté de la fatalité), à notre point de départ. L'idée, après s'être si long-temps éclairée d'une lumière d'emprunt, va de nouveau, comme à ses débuts, briller de sa propre lumière. C'est en elles-mêmes que désormais nous contemplerons les essences. Nous pourrons voir, et nous verrons l'abstrait dans l'abstrait, le concret dans le concret, le sensible dans le sensible, le spirituel dans le spirituel. Plus d'interprète, plus de médiatenr entre le Dieu et nous! Que si nous rapprochons encore par moments, pour les mieux pénétrer l'un ou l'autre, deux phénomènes appartenant à deux genres divers, la clarté que nous attendons de ce rapprochement n'est plus celle de la ressemblance, mais celle du contraste: nos deux idées ne se rencontrent ou plutôt ne sè heurtent que pour se mieux séparer! A. Charma.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Jeanne d'Arc,

Poème en six chants, par M. F. Amand de Gournay (1).

De quelque grande idée que se soit inspiré un poète, quelque intérêt, quelque sublimité que présente le sujet

(1) 1 vol. in-12, 1843. Paris, chez Gosselin, rue St-Germain-des-Prés, 9; Furne, rue St.-André-des-Arts, 55; Caen, chez E. Rupalley, pont St.-Pierre, 7.

qu'il a choisi, la conception et l'ordonnance de son poème fût-elle un chef-d'œuvre, l'auteur n'a rien fait encore pour séduire le public et désarmer la critique. En littérature, les idées générales sont bien quelque chose, la forme et les détails sont tout. Qui d'entre nous, au gré d'une imagination capricieuse, n'a bâti les plus délicieux palais qui soient éclos au souffle des fées, qui n'a rêvé les plus merveilleux romans, tracé la marche et combiné les effets des plus beaux poèmes? Les idées ne nous manquaient pas, Dieu le sait! Nos conceptions dépassaient en originalité et en fraîcheur bien des chefs-d'œuvre imprimés, et plus d'une fois le plan d'un beau livre s'est échappé de nos mains et a passé sur le papier. Notre gloire cependant est à tous inédite, et probablement restera long-temps ainsi; à quoi donc a-t-il tenu que nous ne fussions aussi poètes, et qu'on ne vît briller dans nos mains le laurier de l'épopée? A peu de chose, en vérité; à l'exécution, rien qu'à cela. Le marbre est prêt et la statue esquissée; courage, sculpteur, tire-moi du bloc la blanche figure, dessines-en le galbe, arrondis ses contours, polis ses formes, donne partout un coup de ton ciseau créateur. Hélas! devant cette nécessité désespérante, les visions dorées s'évanouissent; l'ange voilé qui nous était apparu replie ses ailes; il ne s'agit plus seulement de rêver, il faut encore *faire*, le poète ne doit son nom qu'à cela.

Dans l'examen d'un poème donc, peu m'importe le nom générique dont il s'affuble, la bannière sous laquelle il se range, les théories littéraires dont il se prétend l'organe; une seule question doit être posée: la forme en est-elle poétique, car c'est là le point suprême. La littérature en effet tend à exprimer le *beau* par le langage. Or, ce *beau* n'est pas l'idée esthétique et absolue du *beau* saisissable seulement par la raison pure; c'est le beau, pour ainsi dire, humanisé, limité, revêtu d'un

corps sans lequel il n'est pas perceptible à nos sens. Au-dessus des domaines de l'imagination, dans une sphère que la raison seule peut apercevoir, plane la grande figure du beau absolu, l'une des faces rayonnantes de Dieu. Cette éblouissante apparition ne peut être représentée par l'homme; il n'est pas en notre pouvoir de la façonner ou de la tordre à notre gré; elle est immuable comme la vérité. Mais l'homme, qui ne peut que contempler cette *Idée*, peut cependant en faire descendre un rayonnement lointain dans des *formes* qu'il a préparées d'avance. A certains arrangements plastiques que son génie peut faire éclore, correspond une vivante émanation du beau absolu. C'est le flambeau divin qui éclaire l'argile audacieuse de Prométhée. Le beau se matérialise donc ainsi, au moyen de l'*art*, dans les ouvrages des hommes, et ces corps qui le reçoivent sont aussi divers qu'il y a d'espèces d'arts différents. Le sanctuaire qui recueille l'*idée* lumineuse est tantôt creusé dans le marbre du sculpteur, tantôt revêtu de la couleur du peintre; la musique en fait un harmonieux réseau de notes, la poésie, une ingénieuse combinaison de mots. Si cette condition esthétique vient à manquer, le beau rebelle à la voix du poète, refuse de s'incarner dans une forme qu'il n'a pas choisie et qu'il repousse; dès lors, il n'y a plus d'art, plus de poésie, plus de *littérature* en un mot. Il y aura, si l'œuvre affecte les allures de l'épopée, une narration plus ou moins habile, écrite dans un langage cadencé; quelques beaux vers apparaîtront çà et là; mais le dieu sera absent du temple désert; l'ame, le *mens divinior*, n'habitera point ce corps, et il faudra refuser le titre de *poème* à une œuvre digne sous d'autres rapports d'appeler l'intérêt.

Ces réflexions s'appliquent à la *Jeanne d'Arc* de M. de Gournay. J'en accepte toutes les théories. J'en loue le plan, je n'attaque point le *merveilleux chrétien*. C'est la forme

seule qui m'empêche d'y voir un poëme, c'est-à-dire une création. Qu'est-il besoin, après cela, de critiques de détail qui s'en iront censurer ici un vers, reprendre là quelque métaphore boiteuse, gourmander plus loin la froideur d'une description? Le langage dont M. de Gournay a revêtu les ingénieuses combinaisons de son histoire rimée, ne s'élève nulle part au-dessus du médiocre; c'est un instrument correct et souvent agréable, mais qui ne rend jamais un son sublime. La poésie de l'auteur est de la poésie *estimable*, qui, malgré le sévère axiôme de Boileau, mérite encore un rang distingué et de sérieux encouragements. A part tout le travail et toute la patiente hardiesse d'esprit qu'il a fallu pour échafauder une œuvre épique, l'écrivain qui l'a mise en vers a plus d'une fois fait preuve d'habileté. La critique peut prononcer un rigoureux, quoique juste, arrêt sur le résultat et l'effet poétique du livre, mais elle doit reconnaître le labeur consciencieux et les longues études qu'il a coûtées. Pour arriver au but atteint par M. de Gournay, il ne faut être ni un esprit sans portée, ni un littérateur vulgaire. Une citation prise au hasard me servira mieux qu'une discussion prolongée pour faire connaître et les défauts et le mérite du style de M. de Gournay.

. . . .

« Cette cité (Caen) que l'Orne arrose de ses eaux,
Où Mathilde dormait du sommeil des tombeaux,
Où gisait, séparé de sa noble compagne,
Guillaume, conquérant de la Grande-Bretagne,
Guillaume, fondateur de ces sublimes tours
Que l'étranger contemple et décrit *tous les jours*;
Où se perd dans les cieux cette autre basilique,
Gloire du moyen âge et *du style gothique*,
Dont la flèche au corps svelte est un éternel vœu,
Est un hymne de foi qui s'élève vers Dieu;
Où, chef-d'œuvre chrétien, un magnifique hospice,
A toute heure témoin d'un touchant sacrifice,
Voit des anges veiller, sous le doux nom de sœurs,

Au lit des malheureux assiégés de douleurs ;
Où de la *Charité l'art*, merveilleux ouvrage,
A l'un rend la raison, à l'autre le langage ;
Où *règne* pour l'enfance *un séjour éclatant*,
Qu'un fleuve de savoir féconde à chaque instant ;
Où, plus loin dans son sein purifiant le crime,
S'élève un monument, autre bienfait *sublime* ;
Ville de paix, d'étude, et de tout noble amour,
Où je bénis le ciel d'avoir reçu le jour,
Où si vers d'autres bords ma nacelle est poussée,
Viendra plus d'une fois reposer ma pensée ! »

Un poète encore inédit, en chantant aussi la ville de Caen, sa patrie d'adoption, a dit en moins de mots et mieux sentis :

« Plus heureuse cent fois cette ville chérie,
Qui, les pieds dans les fleurs, le front ceint d'une tour,
Sous des ormes penchés chante, médite et prie,
Et commande du doigt le silence à l'entour. »

En la prenant objectivement et au point de vue intérieur, une œuvre poétique est jugée et irrévocablement condamnée, — comme poésie pure, — quand la forme en est défectueuse. L'action nécessaire de la poésie sur l'ame est de la jeter dans une exaltation intuitive et particulière, selon chaque genre d'objets qui correspond à un effet poétique d'un ordre distinct. La *Jeanne d'Arc* est impuissante à produire cette exaltation ; dès-lors tout est dit, quant à son mérite. Cependant relativement à certaines théories épiques qui de nos jours ont donné lieu à de vives querelles, il n'est pas inutile d'examiner aussi l'œuvre à son point de vue subjectif, c'est-à-dire quant à son sujet et à son ordonnance.

Que le sujet de *Jeanne d'Arc* soit *épique*,—c'est-à-dire capable de saisir et d'impressionner fortement les ames par une narration qu'on recule dans le passé, — voilà ce qui ne saurait être contesté. L'historien le plus artiste des temps modernes, M. Michelet, a dit là-dessus tout ce qu'il est possible ; il a marqué cette touchante his-

toire du sceau de son génie et de son cœur, et chacun s'est senti les yeux pleins de larmes admiratives en lisant les pages qu'il a récemment consacrées à l'héroïne du XVe. siècle. M. de Gournay mérite donc un complet éloge pour le choix de son sujet, et lorsqu'il n'a eu qu'à célébrer le nom lui-même, l'idée seule de Jeanne d'Arc, abstraction faite de la fable épique qu'il enlace autour d'elle, il a quelques accents venus du cœur, et qui empruntent encore plus de charme mélancolique au souvenir si touchant et si fraternel de la princesse Marie d'Orléans.

« Jeanne et Marie, ô noms d'auguste renommée,
Double gloire précoce évanouie *aux yeux*,
D'immortelle vertu double fleur embaumée,
Double étoile, brillez au monde et dans les cieux ! »

Mais à côté du choix du sujet se place l'examen des événements qui constituent le poème ; car l'épopée n'est pas le récit d'une action, comme le drame, mais d'événements que l'art noue et précipite vers un but. Eh bien ! il nous a semblé que le fil qui doit unir tous les faits épars du poème, se brisait ou disparaissait quelquefois, et que l'auteur ne faisait pas assez sentir la pensée dominante qui devait animer ses chants. Les caractères, en général assez fidèles, ne sont pas non plus suffisamment mis en relief; l'auteur aurait dû insister davantage sur des détails nécessaires ; les peintres ne se contentent jamais d'une esquisse. J'ai remarqué dans ce livre la figure fort touchante du chevalier Guy de Laval, qu'un amour voilé et contenu attache à Jeanne d'Arc, et qui meurt dans une bataille.

Un mot maintenant sur l'emploi du merveilleux dans ce poème, emploi blâmé sévèrement par un critique de notre ville (1). A ce propos nous ne dirons pas que

(1) M. Ch. Woinez, dans le *Pilote*.

le merveilleux chrétien n'est plus qu'une mythologie sans valeur, parce qu'on n'y croit pas. Tant pis pour l'époque, si elle est sceptique et railleuse; le catholicisme n'en est pas moins éternellement vrai avec tout son cortége de choses merveilleusement divines. Je ne comprends pas, pour ma part, ce raisonnement qui fait réagir l'opinion sur l'existence de vérités placées au-dessus de l'homme, et au-delà de ses impuissantes atteintes. C'est le bronze séculaire que l'ongle du voyageur voudrait entamer. Le catholicisme est, ou n'est pas, d'une manière absolue. S'il est faux, il sera difficile à aucune époque de légitimer en soi l'emploi de moyens poétiques fondés sur la croyance à sa réalité; mais s'il est l'expression de la vérité la plus complète qui doive jamais descendre du ciel, que fera la risible incrédulité d'un siècle contre lui? Et l'auteur qui fait reposer les données de son œuvre sur les *possibilités* catholiques, n'a-t-il pas raison contre tous? Ainsi, au point de vue de l'époque et de la croyance extérieure, je ne saurais blâmer l'intervention possible des agents catholiques dans un poème; c'est la faute du public s'il sourit devant ces choses sacrées : le poète est absous d'avance. Quant à la convenance intrinsèque de cette intervention, elle est plus contestable, je l'avoue; et peut-être l'effet des luttes humaines est-il plus saisissant et plus profond quand on pressent le doigt de Dieu sans le voir, que lorsque le ciel lui-même vient dénouer le drame et se mêler visiblement à l'action. D'ailleurs nous retombons ici dans la question, déjà débattue, de la forme. Pour mettre en scène de tels personnages, Dieu, les Anges et les Saints, il faut une puissance d'exécution qui trahit toujours ceux qui n'ont que du talent; il faut être Dante ou Soumet pour peindre l'Enfer ou le Ciel. Ainsi les observateurs inattentifs reprochent à l'idée elle-même ce qui n'est que la faute de l'ouvrier, sans penser que la

grandeur du sujet rend plus défectueuse encore l'imperfection des moyens qui le réalisent.

Si l'auteur de *Jeanne d'Arc* n'a point doté son pays d'un poème, il a du moins montré que le culte désintéressé des lettres continuait à fleurir dans notre ville, et ses concitoyens lui doivent un éloge. Les muses ne donnent pas toujours la gloire, mais toujours elles ont en réserve de douces consolations pour d'honorables loisirs.

Georges Besnard.

GASPARD DE LA NUIT.

Fantaisies à la manière de Callot et de Rembrandt, par Louis Bertrand ; précédé d'une notice, par Sainte-Beuve.

Ceci est un livre tout de forme : livre d'art pour le public artistique, curieux chapelet dont chaque grain est délicatement et profondément ciselé, et dont la main insouciante du public bourgeois ne doit point dérouler ni interroger les caprices. — Si donc vous êtes de ceux qui se plaisent au bercement des rêves ; de ceux qui, venus pour visiter l'œuvre d'un grand maître, s'arrêtent parfois aux vestibules des galeries, charmés qu'ils sont des détails et des enroulements d'une folle arabesque, — et qui suivant amoureusement les pentes de leurs rêveries, oublient, repliés en eux-mêmes, le motif de leur présence et l'œuvre magistrale qu'ils viennent admirer ; — si vous êtes de ceux qui préfèrent à la rotondité capace et bourgeoise du pot d'étain flamand, les fines niellures, et les fantaisies bizarres, et les échancrures harmonieuses d'un beau vase florentin ; — vase qui ne peut du reste contenir assez de liqueur pour en

mouiller les lèvres ; — si enfin, au lieu de recevoir à travers de larges carreaux blancs les rayons d'or du soleil de juin, vous vous plaisez à teindre des mille nuances de vos vitraux peints, ses traits éclatants qui s'y brisent et s'y éparpillent, pareils aux flèches d'un carquois qui s'épancheraient dans l'eau ; — Lecteur, si vous êtes un de ces élus à qui l'art s'est révélé, et qui l'aiment jusque dans ses formes les plus fugitives et les plus étranges, prenez ce livre : c'est pour vous qu'il fut écrit, et c'est vous seul qui le pouvez dignement apprécier ; car il est tout à la fois le chapelet aux ciselures profondes, la coupe florentine incommode, mais curieusement fouillée par un habile ciseau, et le vitrail de couleurs qui affaiblit la lumière, mais colore harmonieusement les clartés qu'il tamise, et verse doucement dans le sanctuaire abrité, et en même temps embelli par les losanges de son treillis.

Quant à vous analyser le livre de Louis Bertrand, le ferons-nous, — et même le devons-nous entreprendre? Non ; nous ne pouvons ni ne devons le faire. Car, pour nous en tenir à une de nos comparaisons précédentes, ce n'est point en vous faisant l'histoire des personnages sculptés aux flancs d'une coupe que nous pourrons vous en donner une exacte idée : si vous tenez à connaître l'œuvre de Benvenuto, allez aux musées la voir et l'étudier (sauf plus tard à faire, s'il y a lieu, l'historique des figurines); mais d'abord, et avant tout, voyez, et pénétrez-vous de l'inspiration de l'artiste. Ainsi du livre de Louis Bertrand : l'analyse ne l'expliquerait pas, — pour le connaître, lisez-le ; et surtout, avant tout, tâchez pour cette lecture de vous débarrasser de toute préoccupation politique, philantropique ou utilitaire, de toute idée *sérieuse* en un mot (sérieux est poli), car je vous l'ai dit et je vous le répète, c'est là un livre d'art fantasque et vagabond, exaltant la forme partout et toujours, et l'exaltant même au dépens du fonds.

Du reste, nous ne nous le dissimulons pas, si remarquable que soit ce livre en lui-même, il ne serait bon ni de le suivre ni de l'imiter : car, dans une étude aussi exclusive de la forme, l'inspiration naïve dédaignée s'efface et se perd, et laisse bientôt l'artiste à ne chercher que dans les mots et leur alliance possible des routes nouvelles à la poésie, — routes que peut-être il lui eût frayées, dans le monde intellectuel des idées et des sentiments qu'il s'est volontairement fermé. Donc, tout en louant Gaspard de la Nuit, nous ne le considérons pourtant que comme la fantaisie d'un artiste éminent qui, par ces luttes de style, s'habituait à vaincre les difficultés de sa langue ; — que comme les exercices d'un écrivain consciencieux qui peut-être venait d'achever dans sa tête le plan d'une œuvre plus durable, lorsque la mort l'est venu frapper, et du lit banal de l'hospice (couche funèbre où tant de nobles intelligences ont déja rendu leur dernier souffle), l'a poussé au tombeau. Mais laissons, pour ce moment, les tristes souvenirs et les réflexions amères que la fin déplorable de l'auteur nous pourrait suggérer, et ne perdons pas son livre de vue.

Les fantaisies de Gaspard de la Nuit se divisent en six livres : c'est d'abord l'*Ecole Flamande*, charmants croquis, où se remarquent sutout les trois pièces ayant pour titre : *Le Maçon*, *Les Cinq doigts de la main* et *La Viole de Gamba;* puis c'est *Le Vieux Paris*, *La Nuit et ses prestiges*, fantaisies étranges où reviennent danser et s'ébattre tout ce que le catholicisme du moyen âge enfanta jamais de terreurs, fantômes que le poète, semblable à Macabre, met en branle aux accords du magique rebec; puis ce sont les *Chroniques* et *l'Espagne et l'Italie* avec ses chapelets et ses espingoles, avec ses moines et ses bandits, et aussi ses sénoras *long-voilées*, comme dit un poète ; — et puis enfin ce sont *Les Silves*,

— soupirs de tristesse et d'amour, de désenchantement et d'espérance, où l'auteur, moins préoccupé de la forme, laisse échapper mille éclairs de sensibilité naïve qui charment et impressionnent doucement l'âme, et la font sympathiser plus vivement avec l'écrivain, dont la personnalité s'était dans le reste du livre presque entièrement dérobée au regard.

C'est avec peine que nous nous refusons au plaisir de vous en citer au moins un morceau, mais l'espace nous manque et déjà nous en avons plus dit que notre intention ne le portait. Nous avons d'ailleurs un excellent motif d'en finir, et une excuse toute trouvée dans l'intéressante notice sur le livre et sur l'auteur, que M. Sainte-Beuve a mise en tête des Fantaisies de Gaspard, et à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

P. B.

Poésie.

UNE FOLLE (1).

Quelle est donc cette femme?... O cruelle parole!
La foule me répond en la traitant de folle.
Il est vrai que le trouble est peint en ses regards,
Elle marche incertaine et les cheveux épars;
Mais tout en elle annonce une haute origine:
Je vois dans tous ses traits un air de majesté
Et découvre à son front une empreinte divine,
Le sceau de l'immortalité.

(1) Cette pièce fait partie d'un recueil inédit qui doit se publier incessamment à Paris. Ce volume sera le début d'un jeune homme de vingt ans. Nous laissons à nos lecteurs à juger s'il donne de belles espérances.

Je m'attache à ses pas; la pauvre fugitive,
Epuisée et sentant dans sa plaie encor vive
Le trait dont cette foule a transpercé son cœur,
Loin de ses ennemis se traîne avec lenteur.
Près d'une grotte sombre où sa douleur m'attire
Je la suis, et caché par d'antiques rameaux,
Je la vois demandant aux cordes d'une lyre
Un soulagement à ses maux.

Je l'écoute gémir, oh! que sa voix est douce!
On dirait un oiseau que la moindre secousse,
Un caprice du vent, la crainte des autours
Aurait chassé du nid où dorment ses amours.
Moins suave est le bruit qui sort de la feuillée
Lorsque la tourterelle appelle son ami,
Ou que du rossignol la voix plane éveillée
Sur le vallon tout endormi.

S'ils s'élevaient de l'ombre où les peines intimes
Déchirent lentement le sein de leurs victimes,
Tous ceux qui dans leur cœur étouffant leur ennui
Ont pour seuls confidents le désert et la nuit,
Ceux que l'isolement presse de son étreinte,
Et dont nul bras ami n'allégea les douleurs,
Ils trouveraient peut-être, en entendant sa plainte,
Qu'il est un charme dans les pleurs.

Est-ce toi qui répands, ô magique Folie,
Sur son front incliné l'air de mélancolie
Qui, même dans son deuil, me la fait adorer?
Egares-tu ses doigts qui viennent d'effleurer
Sur l'ivoire du luth les cordes de la joie?
Un vertige divin d'elle s'est emparé;
Elle ne gémit plus: le chant qu'elle déploie
Fait oublier qu'elle a pleuré.

Quel rhythme impétueux, quelle vive cadence!
D'un élan moins rapide on voit bondir la danse,
Dans ces nuits où revient en groupes éhontés
La Bacchanale antique en nos folles cités;
D'un bruit moins entraînant la fanfare guerrière
Des coursiers abattus ranime encor l'ardeur,
Quand, tout couvert de sang, d'écume et de poussière,
Chacun d'eux ramène un vainqueur.

Son ame jusqu'au ciel en extase est ravie;
Son chant m'a semblé fuir.... sans doute il l'a suivie
En son rapide essor vers le monde inconnu.
Dans ses liens étroits mon esprit retenu
Tente en vain de monter par ces routes nouvelles...
Oh! s'il pouvait briser sa terrestre prison,
Et comme elle emporté sur d'invisibles ailes,
Franchir le vulgaire horizon?

Mais sa voix tout à coup des régions sublimes
Semble être descendue au fond des noirs abîmes;
Je ne vois plus ses traits éclairés du doux feu
Qui brille au front de l'ange incliné devant Dieu;
Ils semblent refléter une lugubre flamme.
On dirait qu'elle effleure une lyre de fer;
L'amant de Béatrix assombrit moins votre ame
Lorsqu'il vous entrouvre l'enfer.

Le luth vibre et se rompt sous ses doigts plus rapides;
Les serpents irrités des noires Euménides
Auraient moins inspiré de terreur que ses chants
Où se révèle à nu la honte des méchants....
Ceux qu'elle dévouait surtout aux gémonies,
C'était ces vils traitants qui se font comme un jeu
Des hautes trahisons, des basses simonies,
Qui pour de l'or livreraient Dieu.

Son chant suivait ainsi le cours de sa pensée,
Et selon qu'elle était calme ou bouleversée,
Je l'avais entendu soupirer, s'animer,
S'assombrir, et son chant me la faisait aimer....
Je vois dans sa folie un sublime délire,
De ses chastes attraits je sens mon cœur épris,
Je m'approche.... aussitôt elle cache sa lyre,
Et me regarde avec mépris!

Elle redoute encore un outrage vulgaire :
De son asile saint j'ai troublé le mystère ;
Je tombe à ses genoux, j'implore mon pardon,
Je m'écrie en pleurant : Ma grâce et votre nom !
Alors dans ses regards, plus doux que l'ambroisie,
J'ai vu naître la joie et la crainte mourir....
Enfant! m'a-t-elle dit : « Je suis la Poésie,
« Et tu m'aimes... sais-tu souffrir? »

A ce nom je crus voir ces hommes de génie
Dont la vie ici-bas ne fut qu'une agonie,
Et qui sont désormais immortels par leurs vers :
Homère mendiant, le Tasse dans les fers,
Et le Dante en exil, et notre grand Corneille
Ecrivant au grand roi : « L'auteur du Cid a faim! »
Ils vinrent murmurer tout bas à mon oreille :
« Avant la gloire il faut du pain! »

Autour d'eux s'agitaient mille spectres livides....
Ils furent comme moi de tes baisers avides,
O chaste Poésie! et qu'ont-ils obtenu?
L'obscurité!... Comme eux je dois être inconnu,
Je dois souffrir comme eux jusqu'à ma dernière heure
Les rires du public, ses insultants défis;
Mais, une seule fois, avant que je ne meure,
Embrasse-moi comme ton fils!

Pierre Dupont.

L'ILLUSION.

FABLE.

Dans un salon brillait une vive lumière :
Attiré par la flamme, un jeune papillon,
De sa robe moirée, au perfide rayon
Vint brûler, follement, l'éclatante poussière.
Arrêté dans son vol, l'insecte infortuné
Sur le parquet tomba, l'œil encore tourné
Vers le flambeau chéri, sa passion première.
En le voyant mourir, un philosophe dit :
« Du sort de l'homme, triste image !
Comme la phalène, séduit
Par l'étoile où l'erreur de son aile s'engage,
L'insensé court souvent après un vain mirage,
Prenant pour un astre des cieux
Le moindre feu-follet dansant devant ses yeux ;
L'amour, la gloire, deux mensonges,
De sa pauvre cervelle illuminent les songes ;
De vos charmes divins le fantôme enchanteur,
Sans cesse, gloire, amour, sollicite son cœur ;
Il vole à vos soleils, — leurs flammes sont si belles ! —
Mais dans l'azur ardent de ces sphères cruelles,
L'homme, phalène aussi, rencontre son tombeau,

Ordinaire destin des natures mortelles,
L'illusion est le flambeau
Qui brise leur essor et consume leurs ailes. »

Ch. Woinez.

10 février 1843.

BULLETIN.

Théatre de Caen. Mme Louise Perron n'a pas eu à se plaindre de l'indifférence du public, lors de la représentation à son bénéfice, car dès sept heures la salle, garnie d'un monde élégant, présentait un ravissant coup-d'œil. On était venu plutôt pour payer son tribut de reconnaissance à l'actrice, qui dans tous ses rôles a charmé les plus difficiles, qu'attiré par l'appât de l'affiche. *Le Brasseur de Preston* n'est pas, en effet, un opéra-comique de premier ordre; il renferme peut-être un aussi grand nombre de jolis détails que le Postillon et le Châlet, mais ne satisfait pas autant dans son ensemble. Il a néanmoins obtenu sur notre scène un très-honorable succès. Assemat, Chardon, et Mme. Perron, étaient bien placés dans leurs rôles. Les défauts d'Assemat, comme acteur, devenaient des qualités pour le personnage de Robinson; comme chanteur, il s'est tiré habilement d'affaire, et a surmonté les difficultés d'une musique écrite d'un ton trop élevé pour sa voix. Il a mis de l'entrain dans les couplets du *gentil brasseur* et de l'âme dans la romance du troisième acte. Chardon a montré de la rondeur et une brusquerie naturelle dans le rôle du sergent. Mme. Perron est un officier très-habile et très-expérimenté: on peut lui donner, en cas de guerre, une compagnie à commander, elle fait l'exercice avec une grâce et un sérieux parfaits, et de plus elle fume et jure très-agréablement. J'ai oublié de dire ce que c'est que le Brasseur. Avez-vous lu Molière, Regnard ou ce bon Picard? avez-vous ri à Amphitryon, aux Menechmes et aux deux Philibert? Oui sans doute. Eh bien, vous êtes au courant de la pièce de MM Brunswick et Leuven. On a reproché avec raison à M. Adam de se mettre en besogne sans jamais trop savoir ce qu'il veut faire, il cherche des idées et des effets: tant mieux s'il en rencontre chemin faisant, tant pis si le contraire a lieu. Aussi combien d'opéras de ce jeune compositeur sont déjà oubliés. Ne sera-t-il donc jamais que l'auteur du Châlet?

Le Brasseur avait laissé passer devant lui le vaudeville *une Jeunesse Orageuse*. Cette pièce renferme d'assez bonnes scènes, et quelques traits spirituels. Par malheur le fond du sujet est usé, et l'auteur revient sur les mêmes situations, sans que l'on sache trop pourquoi. Je dis l'auteur, il faut dire les auteurs, et voici le mot de l'énigme: chacun a écrit les mêmes scènes de son côté, et ils ont réuni ensuite le tout par économie, ne voulant rien

perdre. — A part quelques licences dramatiques, Moreau a mis de l'ardeur et de l'animation dans le principal rôle, et nous avons retrouvé l'acteur aisé et spirituel que nous connaissons. Mme. Carré a joué avec intelligence et sensibilité; pourquoi ne s'étudie-t-elle pas à acquérir cette distinction et cette réserve qui sont le cachet des premiers talents?

La seconde représentation de Robert-le-Diable avait considérablement laissé à désirer; la troisième a beaucoup mieux marché et a donné au moins une idée de l'œuvre de Mayerbeer. Dorelly et Aublin ont été plus à l'aise, et Mmes. Laffitte et Perron n'ont jamais mieux chanté.

La représentation au bénéfice de Dorelly avait attiré peu de monde; les eaux débordées dans un grand nombre des rues de Caen, et surtout les fêtes et les dîners qui se multiplient vers cette époque, étaient la seule cause de cette demi-chambrée. *Oscar ou le mari qui trompe sa femme* est une comédie du théâtre français, mais une comédie de genre L'intrigue y est assez bien nouée et les rôles du mari et de la femme de chambre ne sont pas mal tracés. Disons toutefois que le fond n'a rien de bien neuf, les détails seuls ne manquent pas de piquant. On regrette cependant de voir quelques plaisanteries de mauvais goût à côté de traits d'esprit charmants. M. Scribe oublie parfois qu'il est membre de l'Académie. Les acteurs n'ont été que passables, sauf Mme. Carré qui a été très bien, Lemaire a fait de son mieux; mais il y a plus d'un pas des Variétés au Théâtre français! L'intermède musical a fait grand plaisir. Assemat et Dorelly ont chanté parfaitement le beau duo de la Reine de Chypre, *Triste exilé*, et on leur a fait répéter la dernière partie du morceau en les applaudissant avec enthousiasme. Mme. Laffite est venue après chanter le grand air du Comte Ory, *Isolier que ta présence*, qui a été chaudement applaudi. Il en a été de même pour la romance du *Cor* qui a été délicieusement exécutée d'abord par M. Tanneur et puis par Dorelly. Le 2e. acte de Guillaume Tell a été joué ensuite. Dorelly, Assemat et Mme. Laffitte ont continué de prouver qu'ils étaient en voix et cet acte aurait satisfait complètement sans les chœurs malencontreux qui ont fait leur service d'une façon déplorable. Pourquoi ne fait-on pas des répétitions assez nombreuses pour amener d'autres résultats? Le grand air qui termine ordinairement la pièce a heureusement racheté tout. Dorelly en le chantant avec un goût et une chaleur inusitée, a prouvé qu'il ne voulait pas être en retour avec ceux qui s'étaient dérangés à son appel : aussi a-t-il été redemandé après la chute du rideau.

— Les deux derniers concerts donnés par la Société philharmonique, sans avoir été aussi brillants que les deux premiers, n'ont pas néanmoins manqué d'attrait. Plusieurs de nos amateurs sont de véritables artistes et seraient encore applaudis avec enthousiasme partout ailleurs que chez nous, où leur réputation est faite. Si l'on veut la prospérité de cette société aussi agréable qu'utile, il faut la tenir constamment dans les voies de progrès où elle veut marcher. Un nouveau concert aura lieu vendredi prochain 24; il promet une composition riche et variée.

— M. Edmond Bocher, nouveau préfet du Calvados, est depuis une quinzaine de jours dans nos murs, et déjà il a visité la plupart des établissements publics et des monuments dont notre ville peut à juste titre se glorifier. Il est allé examiner à Ouistreham les travaux pour la canalisation de l'Orne. L'intérêt qu'il paraît prendre à tout, et l'activité qu'il montre, sont une preuve que nous n'avons pas perdu pour attendre, et que dans les nom-

breux changements opérés par le ministre, le département n'aura qu'à se louer de l'administrateur qui lui est échu en partage. La manière dont M. Bocher s'est exprimé lorsque les sociétés savantes sont allées lui faire visite, les paroles pleines de raison, d'à-propos et de modestie qu'il a prononcées lui ont promptement concilié tous les esprits, toutes les opinions. Il a montré qu'il comprenait le rôle important que les sciences et les lettres devaient remplir aujourd'hui en France, et surtout dans une ville qui leur doit sa vieille illustration. Sans doute la littérature, les arts, la poésie peuvent se passer de patronage; mais il est toujours très-bien que le pouvoir reconnaisse et approuve la haute influence que ces nobles éléments doivent exercer sur la société. Nous espérons dans M. Bocher un digne successeur de M. Target, à qui personne, et nous moins que qui que ce soit, n'a contesté un goût éclairé et même des talents littéraires. Il est jeune, il a, dit-on, trente-trois ans, et nous l'en félicitons. En effet, à notre époque, être jeune est peut-être la meilleure condition de plaire et de se faire aimer. Si peu d'hommes ont eu l'inappréciable bonheur de retrouver sauve, après les luttes violentes de la politique, cette aménité de formes qui est l'éducation presque tout entière! Quand on a passé, nous dirions volontiers perdu le meilleur temps de sa vie à détester la chose qu'on n'avait pas, le cœur ne se trouve-t-il point un peu usé lorsqu'il faut aimer la chose qu'on a conquise? - Nous n'aurons pas à nous occuper de la plupart des actes de M. le préfet; la politique est exclue de notre recueil; mais, en ce qui nous regardera, toujours impartiaux et indépendants, nous aurons à voir et à signaler en lui à l'occasion, l'ami et le protecteur des lettres, puis sans doute un nouveau membre actif de nos sociétés savantes, et enfin, comme il l'a dit si gracieusement lui-même, un normand de plus.

C'est le vénérable doyen de nos célébrités caennaises, M. [illegible] qui a introduit ses collègues auprès de M. Bocher. Person[illegible] que lui n'était digne de remplir cette tâche.

— Le bal donné par l'administration municipale, au [illegible]éfice des pauvres, a été brillant et productif. La grande et b[illegible] salle de l'Hôtel-de-Ville présentait un spectacle magnifique.

— Le poëme de **Marcel** par M. Alph. Le Flaguais vi[illegible] de paraître à Paris, à la librairie d'Adrien Villeneuve, rue S[illegible]rmain-des-Prés, n° 9, et à Caen, chez Rupalley, pont St-P[illegible], n°. 7. Ce poëme forme un volume grand in-18, et se vend 3 [illegible]0 c.

Nous ne doutons pas que ce nouvel ouvrage de l'[illegible]ur des *Mélodies françaises*, des *Chroniques et ballades N[illegible]iennes*, et des *Etudes du siècle et pages du cœur* ne soit accueil[illegible]ec autant d'empressement que ses autres productions.

— On vient de publier les deux premiers volumes d[illegible] ouvrage qui a pour titre *la Chambre Noire*. C'est une série d[illegible] nouvelles que l'auteur M. Gustave Desnoiresterres a réunies [illegible]près les avoir fait paraître dans les journaux de Paris. M. Desn[illegible]sterres est un jeune romancier de notre province; nous fero[illegible]na[illegible]tre son livre lorsqu'il nous sera parvenu.

— M. Devalroger, professeur à l'école de droit de Caen, a commencé le lundi 30 janvier, un cours public d'histoire de la législation française, et le continue tous les lundi à la même heure. Ce cours est très-suivi.

Aug. Le Flaguais, *Directeur*.

ÉTUDE SUR COMINES.

> « En mons Philippe de Comines, il y a ceci : Vous y trouverez le langage doux et agréable d'une naïfve simplicité, la narration pure, et en laquelle la bonne foy de l'autheur reluit évidament, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autruy ; ses discours et exhortements accompagnez plus de bon zèle et de vérité que d'aucunes exquises suffisances, et tout partout de l'authorité et gravité, représentant son homme de bon lieu et eslevé aux grandes affaires. »
>
> *Essais de Montaigne.* II, 10.

Je me propose dans ce travail d'étudier les mémoires de Comines, en contrôlant la partie de son livre, relative à l'Angleterre et à l'Italie, par le témoignage des historiens nationaux de ces deux pays.

Examinons d'abord la situation générale de l'Europe, à l'époque où parut Comines : l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne. —

L'attention se partage alors entre quatre puissances. L'Italie d'abord, avec ses Sforza à Milan, surtout avec son admirable gouvernement de Venise. Le travail sérieux de l'Italie à cette époque, c'est de conquérir l'unité. Mais son malheur, c'est d'être également forte sur plusieurs points. Ces forces qui se sentent égales ne peuvent se décider à s'unir ; il leur semble que l'union les affaiblirait. Ainsi c'est par un excès de vie locale, si l'on peut dire, que l'Italie risque de périr. La vie est forte à Milan, forte à Florence, forte à Venise ; mais dans tout cela où est la force de l'Italie ? Partout et nulle part. C'est ce qui rendra si facile à la fin du siècle et dans tout le siècle suivant la conquête de ce pays.

En France, même effort vers l'unité, mais avec plus de succès. Il y a ici peu de vie locale ; cent ans de guerres

épouvantables ont désorganisé, ruiné, épuisé tout le pays. Cependant il s'est peu à peu tiré de sa ruine, il a chassé l'Anglais. L'Anglais chassé, que reste-t-il à faire à la France, pour qu'elle soit décidément *une*, pour qu'elle soit décidément la France? Il faut qu'elle arrive à n'avoir plus qu'une tête, plus qu'une volonté, et à ce que les souverainetés provinciales tombent et disparaissent devant la souveraineté nationale, devant la royauté. C'est là l'œuvre de tout le règne de Louis XI. Louis XI unit la France sous lui. Remarquons que l'unité royale est alors le plus grand bien que le pays puisse souhaiter; le temps est loin encore où il faudra chercher des garanties contre cette tyrannique unité, s'insurger contr'elle et lui en substituer une autre.

Quant à l'Angleterre, elle se débat dans son affreuse guerre des deux Roses: elle expie par la plus violente et la plus souillée des guerres civiles cent ans de conquêtes et de dévastations à l'étranger. On dirait que le temps manque ici, tant les partis vont vite; batailles sur batailles, et quelles batailles! meurtres sur meurtres, cruautés sur cruautés; violences, perfidies, horreurs de toute sorte, tout cela s'accumule dans cette guerre avec une rapidité qui effraie l'imagination. C'est ainsi que l'Angleterre, après avoir été le démon de la France pendant cent ans, devient son démon à elle-même, et se déchire à son tour; mais elle se déchire pour s'épurer, pour s'unir. L'avénement d'Henri Tudor (Henri VII) est pour elle le commencement d'une nouvelle ère (1485).

L'Espagne grandit plus lentement, plus obscurément; mais à elle le siècle suivant; elle s'occupe en ce moment de chasser les Maures, elle prête des vaisseaux à Colomb; elle comprend déjà l'Aragon et la Castille, tout-à-l'heure elle va s'accroître encore des Pays-Bas et de l'Allemagne. Mais il faut attendre Charles-Quint.

Quant à l'Allemagne, à voir Maximilien conduire une armée de 100,000 hommes au siége de Padoue au

commencement du siècle suivant, on a l'idée d'une vaste et forte puissance. Cependant elle n'est guère à cette époque qu'un grand corps languissant, qui n'a ni vie centrale, ni vie locale.

Ainsi de tous côtés l'Europe travaille à s'unir. Ces grands états commencent à se constituer, à s'organiser; la politique vient au monde; car qui dit organisation, dit politique, c'est-à-dire esprit organisateur.

Disons maintenant comment on écrivait l'histoire à cette époque. Pour ne parler que de la France, c'était le moment de la grande vogue des romans de chevalerie, que l'imprimerie encore récente reproduisait en grand nombre. Le génie de ces romans était partout, il passait dans la chronique, dans l'histoire. Voyez les mémoires d'Olivier de la Marche. C'est un chroniqueur exact et judicieux; mais pour lui les faits importants, ce ne sont ni les négociations, ni les batailles, mais les fêtes, les tournois, les spectacles. Par exemple, la guerre du *bien public*, la bataille de Montlhéry, les traités de Conflans et de St-Maur, tout cela dans son livre occupe à peine huit à dix pages; et il lui en faut près de cent pour décrire les fêtes du mariage du duc de Bourgogne avec Marguerite d'York. Je pourrais citer encore plusieurs histoires, dont les principaux chapitres ressemblent à ceux de Gérard de Nevers ou du petit Jehan de Saintré. Le côté chevaleresque est donc le grand côté des histoires de ce temps, c'est-à-dire que ces histoires présentent un contre-sens complet; car rien de moins chevaleresque à coup sûr que le 15e. siècle.

C'est au milieu de ces historiens romanesques qu'apparaît Comines, et le contraste est complet. Celui-là au moins comprend bien son temps; il ne prend point au sérieux cette renaissance factice de la chevalerie, dont le duc de Bourgogne se donne le vain plaisir; il sent bien que la chevalerie est tout-à-fait morte, et qu'elle

ne saurait plus renaître. Comment renaîtrait-elle, lorsque partout à l'étourderie, à la brutalité et à l'inexpérience de l'âge passé on voit se substituer peu à peu la réflexion, la ruse, la politique enfin? Si Comines passe de Charles-le-Téméraire à Louis XI, c'est son bon sens surtout qu'il faut en accuser. Je sais bien que l'argent peut avoir été pour beaucoup dans cette défection; mais elle s'explique sans cela fort naturellement. Que pouvait faire Comines à cette folle cour de Bourgogne, à cette cour de fêtes, de pas d'armes, de prodigalités fastueuses, auprès de ce prince violent, passionné, et qui a mérité d'être surnommé le Téméraire? A Olivier de la Marche cette cour et ce prince, à la bonne heure; mais à Comines, Louis XI, ce roi des bourgeois, si *humble en paroles et en habits*, si *sage pour soy tirer d'un mauvais pas*: c'est là l'homme qu'il lui faut.

M. Villemain me semble avoir très-bien apprécié et caractérisé Comines dans son cours de 1830. « C'est, « dit-il, le personnage le plus original de notre littéra- « ture au 15e. siècle, parce que avec la naïveté de ce « temps, il a la raison ferme d'une autre époque. Vous en « êtes à des chroniques toutes semblables pour la forme « et les détails à des romans de chevalerie, et vous « voyez paraître un esprit sérieux, solide, intelligent de « toutes les ruses, jugeant avec un sens merveilleux le « caractère, la forme, le but des gouvernements, plus « habile que scrupuleux, mais cependant s'élevant à la « probité par le bon sens, parce que à tout prendre, « elle est plus raisonnable que le reste, et qu'elle as- « sure mieux le maintien de la puissance. Cet homme, « c'est Comines (21e. leçon). »

Je serai très-court sur la biographie de Comines. Il appartient à une famille ancienne et distinguée de Flandre. Il naquit en 1445 et mourut en 1509. Il parlait, dit-on, assez bien l'italien, l'allemand et l'espagnol,

mais ne savait pas le latin, ce dont il se plaignait souvent. L'étude de l'histoire, surtout de l'histoire romaine, était son étude de prédilection; il recherchait aussi la conversation des étrangers; jamais il ne restait oisif.

Il avait 19 ans, et était orphelin depuis 10 ans, lorsqu'il entra au service de Charles, comte de Charolais (1464). Il le suivit dans la guerre du *bien public*, et c'est par là qu'il commence ses mémoires. Tout le monde connaît l'anecdote qui le fit surnommer *tête-bottée*. Ceux qui ne la contestent pas disent que c'est pour se venger que Comines abandonna plus tard le duc de Bourgogne. La date de cette défection est généralement rapportée à l'année 1472. Mais le fait est que Comines s'était déjà très-activement employé en faveur de Louis XI, lors des conférences de Péronne (1468). Louis XI le fit aussitôt conseiller et chambellan, et ne cessa de le gratifier en terres et en pensions jusqu'à la fin de son règne (1483).

Au commencement du règne de Charles VIII, Comines fut admis dans les conseils de la régence, et envoyé comme ambassadeur auprès du duc de Bretagne (1483). Mais bientôt convaincu de favoriser le duc d'Orléans, il fut disgracié et enfermé au château de Loches, dans une cage de fer, où il resta « l'espace de huit mois (1487). » L'année suivante, un arrêt de parlement le condamne à perdre le quart de ses biens, à rester dix ans dans une de ses terres, et à fournir une caution de 10,000 écus. On ne sait pas à quelle époque il lui fut permis de revenir: mais on le voit figurer parmi les signataires du traité de Senlis en 1493.

Après la mort de Charles VIII (1498), il se présenta à Louis XII, qui lui conserva ses pensions, sans l'employer. — Il mourut onze ans après dans son château d'Argenton (1509). — Il y a lieu de croire qu'il écrivit les six premiers livres de ses mémoires dans son exil;

quant aux deux derniers, on ignore l'époque où ils furent écrits.

De l'homme passons à l'historien. Ce qui frappe surtout en lui, c'est son peu de délicatesse morale; et on serait tenté volontiers de regretter avec M. Villemain que le premier de nos historiens qui aït été philosophe ne soit pas un homme d'Etat plus scrupuleux. La grande vertu pour Comines, la vertu supérieure, la vertu par excellence, il semble que ce soit l'habileté. C'est à ce critérium qu'il juge toutes les actions. *Ceci est injuste, ceci est contre l'honneur*, ce n'est pas ce qu'il voit dans un acte: avait-on raison de faire ceci, était-ce raisonnable, était-ce utile, était-ce sage? voilà ce qu'il se demande; car dans la langue de Comines, utilité et sagesse sont synonymes. Ainsi sent et pense Comines: il a voué un culte à l'habileté; c'est ce qui fait que sans nier les crimes et les vices de Louis XI, sans taire ses injustices et ses cruautés, il passe dessus froidement. Une mauvaise action bien faite est presque bonne pour lui.

Cette moralité peu délicate, qui du reste n'est pas particulière à Comines, mais à tout son siècle, éclate dans une foule de traits et d'anecdotes de ses mémoires. Je ne ferai ici qu'une citation, celle que M. Villemain a déjà faite. Mais elle donne une impression si vraie de la naïve corruption du temps qu'on ne saurait trop la répéter. Il s'agit d'un chambellan du roi d'Angleterre, que Comines entreprend de gagner pour le roi de France, après l'avoir autrefois payé pour le duc de Bourgogne. Comines commence la séduction par lettres, puis il charge un agent subalterne, Pierre Claret, d'aller à Londres, et d'achever l'affaire de la main à la main:

« Ledit Pierre Claret estoit très-sage homme et eut
« communication bien privée avec ledit chambellan,
« en sa chambre, à Londres, seul à seul. Et après luy
« avoir dit les paroles qui estoient nécessaires à dire de

« par le roy, il lui présenta deux escus en or sol : « car en autre espèce ne donnoit jamais argent à grands « seigneurs étrangers. Quant ledit chambellan eut reçu « cet argent, ledit Pierre Claret lui supplia que, pour « son acquit, il luy en signast une quittance: ledit « Chambellan en fit difficulté. Lors luy requit de rechef « ledit Claret qu'il lui baillast seulement une lettre de « trois lignes, adressante au roy, contenant comme il « les avoit reçus, pour son acquit envers le roy son « maistre, afin qu'il ne pensast qu'il les eust emblez, « et que ledit Seigneur estoit un peu soupçonneux. Le- « dit Chambellan voyant que ledit Claret ne luy de- « mandoit que raison, respondit: Monseigneur le « maistre, ce que vous dites est bien raisonnable : mais « ce don vient du bon plaisir du roy vostre maistre, « et non pas à ma requeste; s'il vous plaist que je le « prenne, vous me le mettrez ici dedans ma manche, « n'en aurez autre lettre ni tesmoins: car je ne veux « point que pour moy on die : « Le grand chambellan « d'Angleterre a esté pensionnaire du roy de France, « ne que mes quittances soient trouvées en sa chambre « des comptes. » Ledit Claret se tint à tant, et luy « laissa son argent, et vint faire son rapport au roy, « qui fut bien courroucé qu'il n'avoit apporté ladite quit- « tance. Mais en loua et *estima* ledit chambellan plus « que tous les autres serviteurs du roy d'Angleterre, et « depuis fut toujours payé ledit chambellan, sans bailler « quittances » (1477. L. VI. ch. 2).

On le voit, ce n'est pas la vénalité, c'est la quittance qui choquerait Comines. — On a comparé Comines à Tacite : mais rien n'est plus faux qu'une telle comparaison. Il y a dans Tacite une indignation contre la tyrannie, un austère amour de l'honnêteté que Comines ne connut jamais, et qu'il ne pouvait pas connaître. Il ne serait pas moins faux de comparer Tibère et Louis XI. J'ai

dit deux mots déjà de la complaisance de Comines pour Louis XI; j'aurais dû dire plus, il lui était attaché, il l'aimait autant que pouvait aimer un homme aussi froid. Ce qui l'attachait ainsi à Louis XI, ce n'était pas seulement la reconnaissance qu'il lui devait pour des grâces souvent répétées, c'était encore, ce semble, c'était surtout le bon sens mêlé de finesse, qu'il voyait en lui. Il aimait et estimait en lui cette habileté, cette politique, si nouvelle alors; et cette qualité, nous l'avons dit, tenait lieu à ses yeux de toutes les autres. C'est là, je crois, le vrai sens de l'amitié de Comines pour Louis XI, et, par suite, de sa complaisance à parler de lui, de sa naïve admiration pour son savoir-faire.

« Entre tous ceux que j'ay jamais connus, le plus « sage pour soy tirer d'un mauvais pas, en temps d'ad- « versité, c'estoit le roy Louys XI, nostre maistre : le « plus humble en paroles et en habits, et qui plus tra- « vailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir ou « qui luy pouvoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'estre « refusé une fois d'un homme qu'il prétendoit gagner : « mais y continuoit en luy promettant largement...... « Et ceux qu'il avoit chassez et déboutez en temps de « paix et de prospérité, il les rachetoit bien cher, quand « il en avoit besoin, et s'en servoit; et ne les avoit « en nulle haine pour les choses passées. Il estoit na- « turellement amy des gens de moyen estat, et en- « nemy de tous grands qui se pouvoient passer de luy « (L. I, ch. 10). »

Comines dit ailleurs :

« Le roy Louys, nostre maistre, a mieux sçu en- « tendre cet art de séparer les gens que nul autre prince « que j'aye jamais vu ni connu : et n'espargnoit l'ar- « gent, ny ses biens, ny sa peine : non point seule- « ment envers les maistres, mais aussi bien envers les « serviteurs. (II, 1). »

Et plus loin :

« Il estoit tardif et craintif à entreprendre ; mais á « ce qu'il entreprenoit, il y pourvoyoit si bien qu'à « grand' peine eust-il sçu faillir à estre le plus fort et « que la maistrise ne luy en fust demeurée (ibid., 10) »

« Quand on pensera aux autres princes, on trouvera « ceux-ci grands, nobles et notables, et le nostre très-« *sage*, lequel a laissé son royaume accreu, et en paix « avec tous ses ennemys (ibid). »

« Sans user de nulle flaterie, en luy (Louis XI) avoit « trop plus de choses appartenantes à office de roy et de « prince qu'en nul des autres. Je les ay presque tous « veus, et sceu ce qu'ils sçavoient faire : parquoy je ne « devine point (VI, 10). »

« De maintes menues choses de son royaume se mes-« loit, dont il se fust bien passé : mais sa complexion « estoit telle et ainsi vivoit. Aussi sa mémoire estoit si « grande qu'il retenoit toutes choses, et cognoissoit « tout le monde, et en tous pays et à l'entour de luy « (ibid., 13). »

Ces citations suffisent pour donner une idée de la manière dont Louis XI apparaissait à Comines. Cependant si peu scrupuleux moraliste que soit Comines, sa complaisance ne descend jamais jusqu'à la servilité, et s'il ne révèle pas toutes les taches du règne qu'il raconte, il ne se tait pas non plus sur toutes. Voyez par exemple :

« Il sçavoit (Louis XI) n'estre point aimé des grands « personnages de ce royaume, ni de beaucoup de me-« nus ; et si *avait plus chargé le peuple, que jamais roy* « *ne fit*, combien qu'il eust bon vouloir de le descharger « (VI, 7). »

Ailleurs Comines, comparant les tailles levées par Charles VII, et celles que levait Louis XI, et qui montaient à plus du double, dit :

« Ainsi ne se faut esbahir s'il avoit plusieurs pensées

« et imaginations, et s'il pensoit de n'estre point bien « voulu (VI, 8.). »

En parlant de la manière indiscrète et brusque dont on annonce à Louis XI, malade, qu'il va mourir, il rappelle incidemment, il est vrai, et sans s'y arrêter, la double exécution du duc de Nemours et du comte de St.-Pol:

« Tout ainsi qu'à deux grands personnages qu'il avoit « fait mourir de son temps (dont de l'un fit conscience « à son trespas, et de l'autre non, ce fut du duc de « Nemours et du comte de St.-Pol) fut signifiée la mort « par commissaires députez à ce faire; lesquels com- « missaires en briefs mots leur déclarèrent leur sen- « tence ;.... tout ainsi signifièrent à nostre roy les des- « sus-dits (maistre Olivier et maistre Jacques médecin) « sa mort en briėves paroles et rudes.... (VI, 12). »

Et ailleurs :

« Il est vray que le roy nostre maistre avoit fait de « rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres « de bois, couvertes de plaques de fer par le dehors, « et par le dedans avec terribles ferrures de quelques « huicts pieds de large, et de la hauteur d'un homme, « et un pied plus.. Autrefois avoit fait faire à des Al- « lemans des fers très-pesans et terribles, pour mettre « aux pieds; et y estoit un anneau, pour mettre au « pied, fort malaisé à ouvrir, comme à un carquan : « la chaine grosse et pesante, et une grosse boule de « fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de « raison, et les appeloit l'on les fillettes du roy (ibid). »

Après avoir décrit les angoisses du roi mourant, ce moine qu'il fait venir de Calabre et auquel il demande la vie pour des reliques, ce médecin dont il subit les insolences et paie les menaces, il ajoute que toutes ces misères et toutes ces douleurs sont envoyées de Dieu à Louis XI :

« A fin que ceux qui viendront après luy soient un

« *peu plus pitieux au peuple, et moins aspres à punir qu'il* « *n'avoit esté:* combien que je ne luy veux pas donner « charge, ne dire avoir veu meilleur prince. *Il est vrai* « *qu'il pressoit ses subjets*, toutes fois, il n'eust point « souffert qu'un autre l'eust fait, ne privé, ny estrange. « (VI. 12). »

« Mais à parler naturellement, ajoute-t-il (et c'est « la conclusion de son 6e. livre), comme homme qui n'a « aucune littérature, mais quelque peu d'expérience et « sens naturel, n'eust-il pas mieux valu à eux et à tous « autres princes et hommes de moyen estat, qui ont « vescu sous ces grands, et vivront sous ceux qui « régnent, eslire le moyen chemin en ces choses? C'est « à sçavoir moins se soucier, et moins se travailler, et « entreprendre moins de choses, et plus craindre à of- « fenser Dieu, et à persécuter le peuple, et leurs voi- « sins, par tant de voies cruelles, que j'ay assez décla- « rées par ci-devant, et prendre des aises et plaisirs « honnestes? Leurs vies en seraient plus longues. Les « maladies en viendroient plus tard: et leur mort en se- « roit plus regrettée, et de plus de gens, et moins dé- « sirée: et auroient moins à douter à la mort. »

Ce dernier morceau montre que l'âme de Comines était quelquefois remuée, et que le froid bon sens n'avait pas entièrement étouffé en lui l'instinct moral. On a fait Comines pire qu'il n'était; on s'est exagéré la dureté, la sécheresse, tranchons le mot, l'immoralité de sa politique. Mais on n'a pas assez remarqué, que cet homme, à qui certes on ne reprochera pas de nier le pouvoir de la liberté humaine, a en même temps une foi naïve à la Providence. Oui, Comines, cet observateur si intelligent, cet admirateur du savoir-faire, cet apologiste de l'habileté et de la ruse, cet homme d'Etat si délié, eh! bien, il croit sincèrement que toutes les ressources de l'esprit le plus heureusement doué sont

subordonnées à l'action d'une puissance supérieure ; en d'autres termes l'idée d'une Providence qui préside à tous les événements humains est répandue dans tout son livre. Or c'est là, ce me semble, une idée morale. Je citerai au hasard quelques exemples. Après avoir raconté la déconfiture de la maison de Bourgogne (bat. de Nancy. 1477) :

« Je serois assez (dit-il) de l'opinion de quelque autre que « j'ay veu, c'est que Dieu donne le prince, selon qu'il « veut punir et chastier les subjets, et aux princes les « subjets, ou leurs courages disposez envers luy, selon « qu'il les veut eslever ou abaisser : et ainsi en advint « à cette maison de Bourgogne : car après leur longue « félicité et grandes richesses, et trois grands princes « précédens cestuy-ci, qui avoient duré six-vingts ans « et plus en bons sens et vertu, il leur donna ce duc « Charles, qui continuellement les tint en grande guerre, « travail et despense, et presque autant en temps d'hi- « ver que d'esté. » (V. 9).

Et plus loin :

« De tous costés ay veu cette maison honorée, et puis « tout en un coup, cheoir sens dessus dessous : et la « plus désolée et deffaite maison, tant en prince qu'en « subjets, que nul voisin qu'ils eussent. Et telles et sem- « blables œuvres a fait notre Seigneur, mesmes avant « que fussions nez : et fera encores après que nous se- « rons morts ; car, il faut tenir pour seur, que la grande « prospérité des princes ou leur grande adversité pro- « cèdent de sa divine ordonnance » (V. 9).

Ailleurs dans un chapitre, où il s'attache à montrer « que les guerres et divisions sont permises de Dieu « pour le chastiment des princes et du peuple mauvais », nous lisons ceci :

« Et donques si un prince est fort, et a grand nombre « de gens d'armes, par l'authorité desquels il a grands

« deniers à volonté pour les payer, et pour dépendre
« en toutes choses volontaires, et sans nécessité de la
« chose publique, et que de cette folle et courageuse
« entreprise et despense ne veuille rien diminuer, et
« que chascun n'entend qu'à lui complaire, et qui en
« tant que à luy touche on feist remontrance, et que
« l'on n'y gagne riens, mais qui pis est, que l'on en
« coure son indignation : qui pourra y mettre remède,
« si Dieu ne l'y met ? — Dieu ne parle plus aux gens :
« ny n'est plus prophète qui parle par sa bouche ; car
« sa foy est assez exaucée et entendüe, et toute notoire,
« à ceux qui la veulent entendre et sçavoir : et ne sera
« nul excusé pour ignorance, au moins de ceux qui
« ont eu espace et temps de vivre, et qui ont eu sens
« naturel (V, 18). »

Nous avons cherché jusqu'ici à apprécier Comines comme moraliste : voyons maintenant quelles étaient ses idées en politique. Tout le monde connaît, depuis que M. Villemain l'a cité, ce fameux passage, où il établit d'une manière si nette et si décidée la théorie du libre octroi de l'impôt.

« Y a-t-il roy ny seigneur sur terre, dit-il, qui ait
« pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur
« ses subjets, sans octroy et consentement de ceux qui
« le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence ? On
« pourroit respondre qu'il y a des saisons qu'il ne faut
« pas attendre l'assemblée, et que la chose seroit trop
« longue à commencer la guerre et à l'entreprendre :
« Je responds à cela qu'il ne se faut point tant haster,
« et l'on a assez temps : et si vous dis que les roys et
« princes en sont trop plus forts, quand ils entreprennent
« quelque affaire du consentement de leurs subjets, et
« en sont plus craints de leurs ennemys (V, 19).

Et plus loin :

« Mais si nostre roy, ou ceux qui le veulent eslever

« et agrandir, disoient : « J'ai des subjets si bons et « si loyaux, qu'ils ne refusent chose que je leur demande, « et suis plus craint, obey et servy de mes subjets, que « nul autre prince qui vive sur la terre, et qui plus « patiemment endurent tous maux et toutes rudesses, et à « qui moins il souvient de leurs dommages passez : » « il me semble que cela luy seroit grand los (et en dis « la vérité) que non pas dire : « je prends ce que je « veux, et en ay privilége : il le me faut bien garder. » « Le roy Charles-Quint ne le disoit pas : aussi ne l'ay-je « point ouy dire aux roys, mais je l'ay bien ouy dire « à aucuns de leurs serviteurs, auxquels il sembloit « qu'il faisoit bien la besogne : mais selon mon avis, « ils mesprenoient envers leurs seigneurs, et ne le di- « soient que pour faire les bons valets, et aussi qu'ils « ne sçavoient ce qu'ils disoient (ibid.) »

Que ce n'ait pas toujours été là l'idée de Comines, c'est possible, mais peu importe ici, il nous suffit de savoir qu'il l'a eue. Et il faut qu'il y ait bien tenu, puisqu'il y revient encore à propos de Mahomet II, qui, avant de mourir, « fit conscience d'un impôt que nou- « vellement il avoit mis sur ses sujets. Or, regardez, « ajoute-t-il, que doit faire un prince chrestien, qui n'a « authorité fondée en raison de rien imposer, sans le « congé et permission de son peuple (VI, 13). »

On sait qu'il se tint sous Louis XI une seule assemblée des États (Etats de Tours, 1468). Ce sont ces Etats, dont Louis XI se servit pour annuler les traités de Conflans et de St.-Maur, qui déclarèrent la Normandie inaliénable, comme faisant partie du domaine de la couronne, et attribuèrent en échange au frère du roi une pension de 60,000 livres de rente. Comines ne parle pas de cette assemblée ; mais voici comment il parle de celle de 1484 :

« A ladite assemblée furent faites aucunes requestes

« et remonstrances en la présence du roy (Charles « VIII) et de son conseil, en grande humilité, pour « le bien du royaume, remettant toujours au bon plai- « sir du roy et de son dit conseil : luy octroyèrent ce « qu'on leur vouloit demander; et ce qu'on leur montra « par escrit estre nécessaire pour le faict du roy, sans « rien dire à l'enconstre : et estoit la somme demandée « de deux millions cinq cens mille francs (qui estoit « assez et à cœur soul, et plus trop que peu, sans « autres affaires), et supplièrent lesdits estats qu'au « bout de deux ans ils fussent r'assemblez; et que « si le roy n'avoit assez argent, qu'ils luy en bail- « leroient à son plaisir : et que s'il avoit guerres ou « quelqu'un qui le vouloit offenser, qu'ils y mettroient « leurs personnes et leurs biens, sans luy refuser de « ce qui lui seroit besoin (V, 19). »

Et il reprend aussitôt :

« Est-ce donc sur de tels subjets que le roy doit allé- « guer privilège de pouvoir prendre à son plaisir, que « si libéralement luy donnent? » (ibid).

Ainsi Comines veut les Etats généraux, mais le seul droit qu'il leur reconnaisse est celui de voter l'impôt. Au fait les Etats n'avaient pas d'autre droit; car, on ne sait s'il faut compter pour quelque chose leur droit de proposer des réformes que la royauté était libre d'adopter ou de rejeter. L'opinion de l'historien sur les Etats est donc celle de son temps, ni plus ni moins libérale. A une époque où venait de s'opérer pour le bien commun la centralisation du pouvoir dans la royauté, on ne songeait pas, et on ne devait pas songer à attribuer aux Etats une part dans le gouvernement. C'eût été défaire l'œuvre de Louis XI, et renouveler d'une autre manière ces divisions et ces hostilités qu'il avait eu tant de peine à faire cesser.

A. Materne.

(La suite au prochain n°.)

SUR LES FEMMES QUI SE SONT DISTINGUÉES DANS LA POÉSIE ANGLAISE.

Si les hommes d'aujourd'hui ne sont pas plus savants que leurs pères, il est certain que les femmes sont moins ignorantes que leurs mères. Il n'y a peut-être point de meilleure preuve du progrès des lumières que le perfectionnement de l'éducation des femmes. Notre siècle en a vu un plus grand nombre de distinguées par leur esprit, que les vingt siècles qui ont suivi celui de Sapho. On admire avec raison les écrits des Staël, des Cottin, des Genlis, des George Sand, des Tastu, des Hemans, des Edgeworth, des Baillie, des Blessington, des Norton, etc.; et sans doute que la postérité les admirera comme nous. A tous ces noms célèbres, il serait facile d'en joindre beaucoup d'autres qui ne le sont guère moins. Que dis-je? plus on réfléchit à cette matière, plus on s'étonne de ce que les femmes ont fait dernièrement. A l'exception de la vive et spirituelle Lady Wortley Montagne, l'Angleterre n'avait produit aucune femme célèbre avant le règne de Georges III. Car, quels que fussent les talents d'Elisabeth Rowe, de Miss Carter, Chapone, Lennox, Hutcheson, leur réputation ne s'est jamais étendue au-delà de leur patrie, et si on lit encore leurs ouvrages, c'est moins par amusement que par curiosité. Les mémoires de la dernière surtout n'ont d'autre mérite que de faire connaître les mœurs de l'Angleterre à une des plus importantes époques de son histoire.

(1) La reine Elizabeth et l'infortunée Marie-Stuart ont laissé le souvenir de deux femmes savantes, plutôt que de deux charmantes auteurs.

Sous ce rapport, la France fut également pauvre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Le règne de Louis XIV, si fécond en merveilles de toute espèce, n'a produit qu'une femme d'une réputation européenne, et dont les ouvrages se trouvent dans toutes les bibliothèques: c'est Mme. de Sévigné. Car tout admirables que nous paraissent nos Scudéry, nos Dacier, nos Deshoulières; avec quelqu'éloge que nous citions les Graffigny, les Lambert, les du Châtelet, les du Boccage, etc., la plupart d'entre elles sont ignorées à l'étranger. Les autres nations nous présentent un *blanc parfait*, et jusqu'à présent la France et l'Angleterre se sont partagé la gloire littéraire du beau sexe. L'Allemagne, où les femmes sont ménagères; l'Italie, où elles sont adorées; l'Espagne, où elles sont esclaves, n'ont pas acquis beaucoup d'illustration en ce genre. Il est bien vrai que tous ces pays prétendent avoir une longue liste de femmes marquantes dans la science, dans les arts, dans les vers, dans la prose; mais le malheur est qu'elles n'ont point laissé d'écrits, ou que des écrits que la postérité a dédaignés. Le temps, ce tyran barbare et impitoyable, a détruit les monuments élevés par de si belles mains. Mais les femmes récentes ont appris à bâtir sur des fondements plus solides. On peut prédire d'avance que *Delphine, Corine, Eveline, Cécilie,* les contes de la *Vie Fashionable* et tant d'autres, ne périront qu'avec la littérature contemporaine.

Il faut donc saluer tous ces ouvrages, et bénir la mémoire de celles qui les ont produits, non seulement parce qu'ils sont agréables à lire, mais parce qu'ils présagent un bon avenir, et montrent combien l'éducation du sexe s'est perfectionnée. Sans cela, que sont trois ou quatre femmes extraordinaires dans la balance des destinées humaines? Que nous importent individuellement les charmantes auteurs des *Exilés en Sibérie*, du *Château de Rack-*

rent, de *Camille*, etc.? Tout le monde n'a pas pu jouir de leur amabilité personnelle, et ce mérite fut peu de chose pour la société en général; mais, dignes types de leur sexe, ornées de toutes les grâces de l'esprit, aussi bien que de toutes les qualités du cœur, elles montrent ce que les femmes peuvent être, ce qu'elles sont en effet, et ce qu'on a droit d'attendre chaque jour. Quelques femmes accomplies prouvent bien mieux en faveur de leur sexe, que ne feraient quelques grands hommes en faveur du nôtre. Si elles ont un esprit moins hardi, moins original, moins indépendant, il est certain qu'elles réfléchissent mieux la couleur de la société qu'elles fréquentent, et qu'elles prennent plus fortement le cachet de l'époque où elles vivent. Un Bacon, un Galilée, un Descartes, peuvent naître dans un siècle obscur, et répandre tout-à-coup une lumière inattendue; mais une femme qui s'illustre comme auteur, suppose un haut degré de civilisation, et la considération accordée aux talents qu'elle a cultivés.

Aussi nous regardons comme un bien pur et sans mélange, les lumières des femmes, et la gloire qu'elles ont acquise dans les lettres : non pas qu'on voulût acheter ces lumières au prix de la douceur, de l'aménité, en un mot, de toutes les vertus modestes qui composent leur apanage; mais toutes ces qualités sont-elles donc incompatibles, et l'expérience prouve-t-elle qu'il soit impossible de les faire marcher de compagnie? Depuis cinquante ans que les femmes se livrent plus particulièrement à la littérature, sont-elles devenues plus acariâtres, plus mauvaises mères, ou moins agréables membres de la société, que n'étaient leurs aïeules qui ne savaient pas épeler un mot de quatre syllabes, et dont tout le talent se bornait à manier l'aiguille? Quelle absurdité de dire que l'instruction rend les femmes fières, insolentes, hautaines! Tout au contraire, dit un auteur

italien ; certamente vediamo le donne più culte, ed educate pei libri convenienti al loro stato, acquistar riflessione, moderar l'amor proprio, e regolarsi per massime virtuose a gloria del loro sesso. » On s'anoblit en perfectionnant sa raison, dit Voltaire, et l'esprit donne de nouvelles grâces. On n'est plus au temps où les hommes ne se croyaient nés que pour la guerre, et les femmes que pour la coquetterie. Le talent est une beauté de plus : c'est un nouvel empire. Mais, dira-t-on, les femmes savantes sont parfaitement ridicules dans Molière. Oui, sans doute ; mais Trissotin et Vadius le sont bien davantage. Que conclure de là ? Faut-il que la fuite d'un mal nous précipite dans un pire? Faut-il être ignorant, parce que les pédants sont des sots, ou prodigue, parce que les avares sont odieux ?

Les talents sont comme la beauté : ils n'inspirent d'orgueil qu'autant qu'ils sont rares ; ils cessent d'engendrer la vanité, dès qu'ils ne sont plus un avantage exclusif. La propagation des lumières est le coup de mort du pédantisme. Si, comme nos pères se l'imaginaient, les femmes auteurs de leurs temps, négligeaient leurs enfants, leurs ménages, se négligeaient elles-mêmes, c'est que leur nombre était assez petit pour qu'elles fussent des objets de remarque. Il y a cent ans, les femmes qui savaient une langue étrangère, et qui écrivaient passablement la leur, durent en être très-fières. Ainsi le furent, on peut le croire, les premières dames qui portèrent des bas de soie et des rubans. Mais depuis que tous ces avantages sont devenus communs, grâce au progrès des arts et de l'industrie, on en jouit sans fierté, aussi bien que sans exciter d'envie.

Le développement de l'esprit des femmes a contribué à développer celui des hommes. En effet, outre qu'elles sont bien plus capables de faire sucer à leurs enfants les mamelles de cette première éducation qui leur est con-

fiée comme mères, un haut degré d'intelligence en elles en suppose toujours un correspondant dans ceux qui sont si jaloux de leur plaire. On ne parle pas ici de l'astronomie, des mathématiques ni des sciences abstraites. On ne prétend pas non plus que nous devions avoir de plus grands poètes, de plus grands orateurs, ni de plus grands hommes d'Etat, parce que les femmes actuelles sont plus instruites que la mère de Montaigne, ou les filles de Milton. Mais en France, aussi bien qu'en Angleterre, combien de chevaliers désœuvrés, indolents, apathiques, qui ne veulent pas se donner la peine d'acquérir plus de lumières qu'il n'en faut pour échapper au mépris? Jadis ces hommes futiles en savaient toujours assez pour briller dans les cercles de l'ignorance. Mais les temps sont changés. Les livres ont passé de la bibliothèque au salon. Les femmes lisent et parlent de ce qu'elles ont lu. Leur société n'est plus l'asile de la mollesse, de l'insipidité, des vains propos. La conversation roule sur autre chose que le temps, le jeu, les sermons, la mode, le prix des rubans. Pour se mêler à leurs entretiens, pour contribuer aux honneurs de la réunion, il faut au moins un goût épuré, un langage poli, une teinture de littérature, des connaissances en plus d'un genre, et c'est ce que leurs adorateurs seront forcés d'acquérir. Périsse le proverbe qui borne tout le talent des femmes à la quenouille! O Sophocle, pourquoi dites-vous que « le silence est leur plus bel ornement? » Et vous, Montaigne, pourquoi prétendez-vous qu'elles en savent assez, « dès qu'elles savent distinguer la chemise du pourpoint de leurs maris? » Graves auteurs, comme vous casseriez promptement ces arrêts, si vous pouviez comparer un moment les femmes de votre temps à celles du nôtre!

Les femmes ont une manière particulière de voir, de penser, de s'exprimer. Rien de plus facile que de dis-

tinguer leurs écrits de ceux d'un homme. Leur pensée coule, s'épanche comme un liquide d'un vase. Elle ressemble à l'huile qui alimente une lampe. Elles aiment à caresser un sujet, à le tourner sans cesse dans leurs mains, à voltiger autour d'un point. Fine et légère, quoique timide, leur muse est une abeille printanière qui aime à butiner autour de la ruche, mais qui s'en écarte peu dans la crainte de l'orage. Tous leurs tableaux respirent la douce teinte de l'aurore, et la variété des couleurs de l'iris. Leur imagination nous rappelle les charmants couchers du soleil, plutôt que ces rayons éblouissants qu'il ne lance qu'à son midi. Quoique presque toujours éloquentes, c'est moins une éloquence de passion que de sentiment. Fruit de ce tact fin et délicat, qu'elles apportent en naissant, leur style mélodieux décèle plus de goût que de force; leur raisonnement est plus élégant qu'original; et, comme leur personne, leur rhétorique n'admet que des ornements choisis. « Ed il fatto comproba saper esse meglio di quelli (uomi) scrivere et immaginare con grazia, e leggiadria, con linguaggio *più bello*, più chiaro, plus seducente; cioè col lume vaghissimo della vivace immaginazione, e col fuoco de' caldi affetti. » Leur esprit est enjoué comme la brise, leurs métaphores transparentes comme la gaze, leurs transitions fines comme des réseaux d'argent. Mais il n'y a rien de démosthénique autour d'elles; et quelque bonne helléniste que fût une femme, elle ne pourrait *jamais* comprendre les beautés de l'orateur grec.

Les femmes ne sont pas propres à tout faire. « Le profonde speculazioni, i faticosi precetti, gli studj ostinati, astratti, severi, non son per quel sesso, che tutto e composto di viva immaginazione, di sentimento, e di delicatezza. Il cuore è la molla maestra della lor vita ed attività, il gusto et il sentimento sono i due cardini della lor anima, et della lor ragione. » Comment pour-

raient-elles donc aimer, continue le même auteur? « Come dunque amar ponno gli studj, ove non grazie si trovano nè allettamenti, non fiori nè vezzi, non teneri novimenti, nè care dolcezze; ma lunghezza ed asprezza, fatica, applicazione; nulla infine che parli al cuore, et il trattenga? » Aussi nous leur avons prudemment interdit la chaire, le barreau, le sénat, l'école et tous les ouvrages qui supposent une profession. Nous nous sommes arrogé le droit exclusif de paraître dans les écoles, dans les tribunaux, etc., aussi bien que celui de tirer l'épée avec art: mais les femmes ne nous envient point celui-ci, et ambitionnent peu celui-là. L'exemple unique de la fille d'Accurse, qui professa le droit dans l'université de Bologne, ne tire point à conséquence, non plus que celui d'Hypathie, cette illustre platonicienne, qui donna des leçons publiques de philosophie dans Alexandrie, et qui finit par être victime du fanatisme et de l'envie.

Les femmes sont d'une constitution trop délicate pour penser fortement. On leur doit peu de ces maximes qui gouvernent le monde, de ces principes qui multiplient la science, de ces découvertes qui changent l'aspect de la société. Elles connaissent peu les inspirations profondes, l'enthousiasme de la grande poésie, les transports de l'ode, la fureur du dithyrambe, en un mot tous ces fiers accents qui font frémir les guerriers, comme l'ancienne ballade de *Chavy-Chase* qui tourmentait jour et nuit l'âme de Sir Philip Sidney. Mais si elles s'élèvent rarement aux plus hautes régions du Parnasse, elles sont moins exposées à faire des chûtes, et l'on a moins d'écarts à leur reprocher. Si elles entonnent avec moins de sublimité l'hymne des dieux et des héros, elles n'encensent jamais d'indignes idoles. Jamais elles ne trempent leur plume ni dans le fiel ni dans l'amertume Comme la colère de l'oiseau-mouche, toute

leur vengeance se borne à quelque dépit passager. La tendresse, la piété, la reconnaissance, l'amour aux ailes angéliques, voilà les sujets que leur muse aime à traiter.

Les femmes sont également mal nées pour porter le scalpel dans l'âme des tyrans, pour analyser les passions sombres et farouches, pour approfondir ces caractères mixtes et composés qui se meuvent sur la scène du monde; en un mot, pour peindre un Sylla, un Louis XI, un Christiern, un Cromwell. Cela se conçoit. Comme l'amour est presque la seule passion qui gronde dans leur âme, elles comprennent peu le conflit de toutes celles qui bouillonnent dans le cœur de l'homme. D'un autre côté, la délicatesse de leur éducation, l'innocence de leurs mœurs, leur peu d'expérience, ou plutôt leur ignorance complète des affaires, expliquent leurs vues étroites à beaucoup d'égards. Peut-être aussi qu'elles ne sont pas douées d'assez de patience pour découvrir les grandes vérités morales et politiques. Il y a trop d'éléments à débrouiller, trop de causes à interroger, trop de probabilités à balancer avant d'arriver à la conclusion, et elles aiment mieux se contenter d'un fragment de la vérité, que de creuser pour obtenir la vérité tout entière.

Mais aux femmes appartiennent, par excellence, les lettres, le conte, le roman, la fable, l'idylle, le sonnet, la chanson et tous les sujets qui se rattachent au genre léger et à la poésie badine. « Sembra che il femminil sesso abbia un diritto suo proprio a questa letteratura, e fuor de' casi Straordinarj, che debbono sempre eccettuarsi, questa può dirsi la sola alle donne conveniente. » Voyez comme les riens se divinisent sous leur plume! Quel homme aurait écrit les chansons de Sapho, les lettres de Sévigné et de Graffigny, les nouvelles de miss Austin, les leçons de Mme. Barbauld, les conversations

de Mme. Marcet, etc.? Tous ces ouvrages ne sont-ils pas conçus, travaillés, finis avec une grâce inexprimable? On retrouve la même observation fine, le même pinceau graphique dans les écrits des Edgeworth, des Mitford, des Opie, des Sedgewick, tandis que le cœur de la femme respire tout entier dans les tendres lamentations de lady Russel, dans les transports extatiques d'Elisabeth Rowe, dans la gaîté, le dépit, la satire même de lady Montague. Quelle tendresse, quel épanchement d'âme dans la *Psyché* de Mme. Tighe, dans les pièces fugitives de lady Craven, de Mmes. Charlotte Smith, Hemans, Norton, Blessington, etc.! Quelle main, autre que celle d'une femme, aurait pu crayonner le dévouement héroïque de Corine, ses souffrances, ses aspirations, sa soif inextinguible des émotions? Si ce n'est pas la même verve, le même enthousiasme, n'est-ce pas la même sensibilité exquise dans les ouvrages des Souza, des Cottin, des Genlis, des Georges-Sand, des Tastu, des Collet, etc.? Mais ne perdons pas de vue le sujet qui doit nous occuper.

Dyce a publié un volume de poésies toutes émanées de la veine des dames anglaises, et il mérite d'être embaumé dans leur souvenir, puisqu'il a pris la peine d'en arracher plusieurs à un injuste oubli. Si notre siècle voit naître des anthologies plus riches, il n'en verra point naître de plus curieuses, ni de plus intéressantes. Son recueil, qui commence par Juliana Berners et finit par Letitia Landon, est le premier qui soit entièrement consacré aux femmes, si l'on excepte celui que Wolf a donné des femmes poètes de l'ancienne Grèce. Jusqu'à ce qu'on approche de notre temps, il contient sans doute peu de ce qu'un dédaigneux critique voulût qualifier du nom de poésie. Les héroïnes qu'il passe en revue ne sont pas des prêtresses échevelées, des sibylles en délire, des pythonisses tremblant sous les secousses

du dieu du Permesse : ce sont des vierges sensibles, pudibondes, des matrones modestes, retenues, et telles qu'on se plaît à les voir parer les salons, danser sur le gazon ou fouler l'herbe des prairies; mais poésie ou non poésie, ces vers sont délicieux pour quiconque préfère un cristal limpide à un torrent fangeux : et combien d'esprits judicieux préfèrent, en effet, le genre d'Anacréon à celui de Pindare ? Pourquoi demander toujours de l'enthousiasme, une imagination enflammée, des figures pompeuses ? Sont-ce là les véritables attributs de l'art ? Et n'y a-t-il de poésie que dans l'ivresse et dans l'égarement ? Quoi donc ? l'expression radieuse des sentiments délicats est-elle sans charmes, l'affection sans attraits, la tendresse sans douceur, la reconnaissance sans sublimité, les accents de la douleur sans mélodie ? Comment exclure du banquet des poètes celles qui ne sont nées que pour sympathiser avec nous, qui n'ont reçu un cœur que pour aimer, une âme que pour sentir ?

Catherine Philips, née en 1631, morte en 1664, est bien connue sous le nom d'Orinde. Son dévouement aux Muses, dit Dyce, ne l'empêcha point de s'acquitter de ses devoirs de la manière la plus exemplaire. Quoique chantée par Dryden, célébrée par Cowley, sa plus grande gloire vient de ce que Jérémie Taylor lui adressa ses traités sur la *Nature*, les *Offices* et les *Mesures de l'Amitié*. Cependant Orinde était célébrée contre son gré. Ses poèmes, qui avaient été dispersés parmi ses amis, furent imprimés sans son aveu, et leur publication lui causa, dit-on, un accès de fièvre qui l'emporta à la fleur de son âge. D'autres disent qu'elle mourut de la petite vérole.

Anne Killigrew, suivante et femme d'atours de la duchesse d'York, était une poétesse de la même trempe. Son portrait, peint par elle-même, en tête de ses œuvres,

atteste ce que dit Dyce, qu'elle était aussi belle qu'habile dans la peinture. On lit volontiers sa complainte à un amant. Elle mourut de la même maladie que la précédente, en 1655.

Marie Monk, fille de lord Molesworth, fut une des plus aimables créatures qui aient jamais foulé la terre. Ses poëmes furent dédiés, après sa mort, à la princesse de Galles. Dyce nous offre deux morceaux de sa poésie: l'un est une traduction de l'Italien Felicaia sur la Providence; l'autre, ce sont des vers écrits sur son lit de mort à son époux

Anne, comtesse de Winchelsea, doit son immortalité à la phrase suivante de Wordsworth : « Chose étrange, dit-il, qu'à l'exception d'un passage ou deux qui se trouvent dans la *Forêt de Windsor*, par Pope, et quelques tableaux répandus dans les poëmes de Lady Winchelsea, toute la poésie publiée depuis le Paradis perdu jusqu'aux Saisons, ne contienne pas une seule image de la nature champêtre! » Dyce nous a donné trois petites pièces de cette dame, toutes excellentes en elles-mêmes: *l'Athée* et *le Gland*, *les Progrès* de la *Vie* et la *Rêverie nocturne*. C'est à ce dernier morceau que Wordsworth fait allusion.

On ne trouve rien de comparable à ce qu'on vient de voir dans les effusions de trente belles poètes (on peut les appeler ainsi par courtoisie) qui fleurirent depuis Lady Winchelsea jusqu'à Charlotte Smith. Il est vrai que Lady Wortley Montague se trouve du nombre; mais on sait que son génie brilla dans une autre sphère.

Elizabeth Rowe, qui fut admirée de Prior, nous offre une judicieuse réponse à la pastorale de l'*Amour* et de l'*Amitié*, par Mme. Singer. Mais quoique ses vers soient élégants, ils sont bien inférieurs à sa prose. Ses lettres des *Morts* aux *Vivants* sont remplies de mysticisme et d'éjaculations qui vont souvent jusqu'à l'enflure. L'ode : « *Soufflez, vents*

de la nuit ! » par Miss William; une autre sur l'INDIFFÉRENCE, par Mme. Gréville; une troisième sur la *Patience*, par Françoise Shéridan, furent très-admirées de leur temps.

Henriette Lady O'Neil, née en 1755, morte en 1793, ne fut pas étrangère aux véritables inspirations. Son ode au *Pavot*, est pleine de passion et de mouvement. Marie Barber et Marie Leapor, l'une femme d'un épicier, l'autre cuisinière, furent poètes, sans posséder beau coup du *mens divinior*, ni l'une ni l'autre. Georgiana, duchesse de Devonshire, l'une des plus belles femmes de son siècle, était aussi l'une des plus spirituelles. Coleridge admirait ses vers, surtout le passage du mont St-.Gothard, qu'on cite souvent. Que dire de Marie Robinson avec toutes ses fragilités? ses poèmes prouvent qu'elle avait beaucoup d'imagination, et sa conduite, beaucoup de faiblesse.

Sur la fin du dernier siècle, vivaient Anne Seward, qui aurait surpassé la plupart de ses contemporaines, si elle avait su tirer parti de ses talents; Anne Hunter. dont les vers sont doux et ressentis, ainsi que sa *chanson de Mort* presque digne de Campbell; Amélie Opie, dont le *conte de l'Orphelin*, *le Père* et *la Fille* dureront aussi long-temps que la piété filiale; Anne Grand, dont les *Montagnards* respirent la nature et l'air de l'Ecosse. Cependant si cette dernière occupe une place distinguée parmi les célébrités Écossaises, sa réputation repose principalement sur sa prose.

« J'admire les femmes poètes de nos jours, disait Hazlitt, ce sont autant de muses modernes à mes yeux. Je deviendrais facilement amoureux avec Mme. Inchbald, romantique avec Mme. Radcliffe, satirique avec Mme. d'Arblay. Quant à Mme. Barbauld, ses hymnes pour les *Enfants* respirent une tendresse excessive. J'ai long-temps été partagé entre son ode au *Printemps*, et celle de Collins au

Soir. C'est une muse fort mignonne, selon moi, elle répand agréablement les fleurs de la poésie sur les bords arides de la controverse religieuse. » Mais toutes ces femmes sont encore plus célèbres en prose qu'en vers. Nous y reviendrons ailleurs. Caroline Bowles est connue par le *Jour de Naissance*, poème délicieux et bien écrit : elle a surpassé Elton, qui avait déjà traité le même sujet dans son poème de *l'Enfance*.

Charlotte Smith, vient clore la liste des poétesses du dernier siècle. Cette femme célèbre et rendue malheureuse par l'imprudence de son époux, commença par traduire les nouvelles de Prévost, fit une collection de contes curieux, puisés dans les causes célèbres, qu'elle intitula le *Roman de la Vie ;* composa *Emmeline*, *Ethélinde*, *Célestine*, *Desmonde*, le *Vieux Manoir*, les *Egarements de Warwick*, le *Banni*, *Mantalbert*, *Marchmont*, le *Jeune Philosophe*, le *Promeneur Solitaire*, formant en tout 38 volumes. Elle composa bien d'autres ouvrages sous le titre de *Promenades*, de *Conversations*, etc. Ses nouvelles sont bien écrites en général ; douée d'une imagination vive, elle excellait à peindre les mœurs, et ses caractères sont à la fois vrais et originaux. Cependant sa poésie est bien supérieure à sa prose. Ses vers sont si harmonieux et si élégants, ses images si fraîches et si neuves, ses sentiments si justes et si touchants, qu'il est impossible de les lire sans sympathiser avec l'auteur. Ses sonnets surtout, sont au-dessus de tout éloge. Ils approchent de ceux de Milton, et ne le cèdent guère à ceux de Wordsworth. Cette femme mourut en 1806.

Quel critique oserait promettre l'immortalité à un poète, quand on voit les réputations littéraires aussi caduques et périssables qu'elles sont ? Combien de favoris d'Apollon ont vu se flétrir leurs lauriers depuis le commencement de notre siècle ? Que sont devenus les volumes harmonieux de Southey, les riches mélodies de

Keats, les images romantiques de Shelley, la grandeur morale de Wordsworth, le pathétique rustique de Crabbe, etc.? Toutes ces productions tombent à grands pas dans le fleuve de l'oubli, où s'endorment dans la boutique des libraires. Les nouvelles de Walter Scott ont éclipsé tout autre éclat contemporain. Même les accents retentissants de Moore se perdent dans le lointain, excepté ceux qui sont mariés à une musique impérissable; et l'étoile rayonnante de Byron pâlira avec le temps. Il est inutile de parler de Milman, de Croly, d'Atherstone, de Hood et d'une légion d'autres qui ont moins survécu à leur réputation, qu'été injustement privés de celle qui leur était due. Les deux poètes qui ont le plus long-temps résisté à cette fatalité, sont Rogers et Campbell. Tous deux sont pourtant peu volumineux, et plus remarquables par le poli et l'élégance de leurs écrits, que par la verve et l'enthousiasme, qui ont paru pendant un temps, les seuls passeports à l'immortalité.

Cependant si le goût, si l'élégance sont des titres à la faveur, il semble qu'on pourrait promettre une longue popularité à plusieurs femmes poètes de notre siècle, à la tête desquelles se placent Mme. Hemans, Miss Baillie, Mmes Norton, Lenox, Wortley, etc. Nous allons d'abord examiner le mérite de la première que les muses ont perdue, il n'y a pas long-temps.

La poésie de Mme. Hemans est douce, tendre, moelleuse, contemplative, plutôt que sublime, véhémente ou chaleureuse. Ses sentiments ont une pureté éthérée : on les croirait émanés du cœur d'un ange. Son style est coloré, harmonieux, coulant; et quoiqu'elle ait abordé une foule de sujets, elle les a toujours traités avec grâce et originalité. Voyez comme ses légendes Allemandes respirent le sombre enthousiasme des nations du nord ! comme ses Français sont gais, parlent et agissent avec avec leur galanterie accoutumée? comme ses Italiens ai-

ment et se passionnent à l'instar des héros de l'Arioste ! Quoique sa muse aime à s'étendre, elle est rarement prolixe, et elle arrive toujours à une heureuse conclusion. Ses poèmes sont remplis d'images et de descriptions charmantes. Comme dans un parterre bien cultivé, toutes ses fleurs sont à leur place; et, si elle prodigue moins les pierres précieuses que les poètes orientaux, elle sait infiniment mieux les en chasser pour en relever l'éclat. Elle est à la fois descriptive et pathétique dans les mêmes pièces. Elle ne peint la nature, elle n'introduit les scènes champêtres que pour les faire servir de base à la morale. Si la postérité hérite de notre goût pour les poèmes courts, Mme. Hemans n'est pas près d'être oubliée. Il n'y a que le *Sanctuaire de la Forêt* qui soit un peu long. Les vers sur le palmier sont exquis, et ceux inscrits sur la *tombe* d'une *famille commune*, touchants jusqu'aux larmes. L'histoire de la *Dame* du *Château* est racontée avec art. *Jeanne d'Arc à Rheims* est sublime et héroïque jusqu'au but. Voltaire aurait pu apprendre d'une femme à rendre la Pucelle intéressante sans crime, et poétique sans indignité. Southey a également fait un beau poème sur Jeanne d'Arc. C'est ainsi que les Anglais chantent maintenant l'héroïne qu'ils conduisirent sur un bûcher ardent. Mme. Hemans s'est montrée plus passionnée dans ses épîtres *d'Arabella* et de *Properzia*. Le poème des *Jeunes Ecolières* est plein de douceur, la *Pléiade perdue* pleine de solennité, et le *mourant improvisatore* est vraiment lyrique.

De toutes les femmes connues, c'est peut-être Joanna Baillie, qui possède le plus beau génie poétique. Ses drames furent salués comme des ouvrages du plus haut ordre, au temps où la poésie de Cowper, de Crabbe et de Burns était dans toute sa fraîcheur. Ils ont conservé leur rang, pendant que Walter Scott et lord Byron se sont disputé la couronne poétique; et de nos jours, ils

partagent l'admiration publique avec les poèmes de Rogers et de Campbell. Elle est retournée puiser aux vieilles sources qui inspiraient les écrivains dramatiques du temps d'Elisabeth. Elle donne à ses caractères le même jeu, la même intensité ; et elle possède la même imagination folâtre et romantique. Elle est unique dans son genre. Jamais femme n'a pris un si sublime essor dans les régions consacrées à la muse tragique. Si l'Écosse n'a vu naître qu'une femme poète, elle a vu naître la plus grande.

Cependant elle a fait tort à sa réputation. en s'attachant à ne développer qu'une passion dans chacune de ses pièces. Ses tragédies et ses comédies sont, abstraction faite du reste, des hérésies dans l'art dramatique. Miss Baillie est un écrivain de la secte des Unitaires. Avec elle les passions sont, comme la république française, unes et indivisibles. Mais elles ne le sont pas dans la nature, non plus que dans Shakspeare. Est-ce que son *Basile* serait supérieur à Roméo et à Juliette, comme le prétend Southey ? Quoi qu'il en soit, il est certain que son *De Montfort*, qui fut condamné sur le théâtre, vaut mieux que les *Remords*, *Bertrand*, *Fazio*, et autres tragédies postérieures qui ont été plus fortunées. Il y a dans le principal caractère de cette pièce un nerf, une unité d'intérêt soutenu, une précision d'expression que Kemble seul était capable de rendre ; et l'on y trouve toute la grâce que les femmes ont coutume de donner à leurs écrits. Sa comédie de *l'Election*, qui fut jouée avec un succès indifférent, paraît le comble de la farce enfantine : tout y est insignifiant et parfaitement aimable.

Parmi les candidats qui se sont présentés dernièrement à la cour d'Apollon, il est certain que les dames Anglaises composaient la majorité ; mais aucune n'a fait une plus belle figure que Mme. Norton. La fille du grand Shéridan avait droit de faire sensation sous plus d'un rapport. Cependant, si sa poésie a plu, c'est plutôt en dépit, qu'à

la faveur de la fable qu'elle a ornée. Chose étrange, qu'un sujet aussi usé, aussi rebattu que le Juif Errant, occupe encore les poètes et les romanciers ! En Allemagne, Klingemann et Von Armin l'ont représenté sous son véritable caractère. En Angleterre, Shelley, Medwyn, Croly, Lewis et l'auteur de *St.-Léon*, l'ont ressassé à qui mieux mieux ; et voilà Mme. Norton qui le ramène encore sur la scène, sous le nom d'*Isbal le Sempiternel (The Undying One)* ! Comment se fait-il qu'on s'attache à un sujet si étrange et qui se prête si peu à la poésie? Certes, un être maudit du ciel et de la terre, condamné à un éternel pélerinage, privé de rapports et de sympathies avec les hommes, cherchant partout la mort sans la trouver, présente quelque chose en dehors de tout ce que l'on connaît ; et il faut avouer que Godwin a su tirer de cette source quelques tableaux remplis de terreur et d'une émotion profonde. Cependant, quelque grande que soit la perspective des âges où le héros enfonce ses regards, quelque extraordinaire que soit la destinée qu'il accomplit, quel baume adoucissant les muses peuvent-elles jeter sur une âme aussi profondément ulcérée, aussi flétrie, aussi usée par le temps? Comment faire parler, agir, sentir, comme homme, un être qui n'a rien de commun avec les hommes ?

Ce sont pourtant là les difficultés que Mme. Norton a voulu vaincre, et qu'elle aurait sans doute vaincues si cela eût été dans l'ordre possible. Elle a complètement changé le caractère de son héros, au point qu'il est devenu méconnaissable. En effet, qu'a de commun ce pauvre *Juif Errant*, mort à tout, excepté à lui-même, avec ce fanfaron, ce tranche-montagne qui erre, se bat, se marie et fait des vœux d'éternelle constance à Edith d'Angleterre, à Xarifa d'Espagne, à Miriam de Palestine, à Linda de Castalie, et remplit l'intervalle entre ses amours de combats interminables, sans

qu'on sache pour quelle cause il s'arme et sous quel prince il tire l'épée ? Homère est célèbre par les différents genres de mort qu'il donne à ses héros : Mme. Norton ne l'est guère moins par celles qu'elle attribue à ses héroïnes. La première amante d'Isbal a une fin violente ; Xifara, qui lui succède, goûte une mort douce ; la troisième est répudiée ; la quatrième succombe on ne sait comment, excepté que la catastrophe arrive à la hauteur du cap d'Irlande.

Si le poème de Mme. Norton ne décélait pas d'aussi beaux éclairs de génie, on ne l'aurait pas examiné de si près ; mais le défaut est plus dans le sujet que dans le poète, et une matière moins scabreuse aurait invariablement donné un résultat plus satisfaisant. Pourquoi est-il si difficile de persuader aux femmes que leur fort ne gît point dans la représentation de ces passions farouches qu'elles ne connaissent heureusement que par théorie ? Que la fille de Shéridan puise ses inspirations dans son cœur, au lieu de plonger dans l'abîme de l'idéal, et il y a tout à parier qu'elle obtiendra un succès complet. Son poème nous offre des tableaux rapides, des scènes animées, souvent une verve lyrique, et presque tous ses vers sont d'une excellente facture. Avec quel épanchement de cœur Xifara lamente la perte de son époux, tombé dans un combat entre les Espagnols et les Maures ! Quelle peinture elle fait du terme de sa vie ! et quelle apostrophe s'échappe de sa bouche mourante, sur les bords du Guadalquivir ! De pareils passages prouvent ce que peut Mme. Norton. Il lui suffit de s'orienter dans une atmosphère moins orageuse pour exhaler le plus doux parfum de la poésie. S'il fallait d'autres preuves de ses talents, on les trouverait facilement dans ses mélanges joints à Isbal. Ses *Souvenirs* surtout et les *Chagrins de Rosalie* sont de charmantes peintures de la vie sociale, dont l'auteur est un des plus beaux ornements.

Que dis-je? il fut un temps où elle brillait dans les salons de Saint-James et de Grosvenor-Square comme l'étoile radieuse du matin ; elle animait, elle embellissait tous les lieux par sa présence ; adorée de son époux, elle le payait d'un juste retour. Pourquoi l'odieuse politique est-elle venue détruire tant de charmes et d'harmonie? L'histoire est connue ; la chronique scandaleuse a couru partout le royaume. M. Norton a consenti à déshonorer sa femme pour perdre un premier ministre (1). Le tribunal qui entendit les atroces accusations articulées contre la reine Caroline, a de nouveau prêté l'oreille aux injurieuses dépositions sur le compte de Mme. Norton. Ainsi, quoique innocentes et absoutes devant la justice, ces deux femmes célèbres se sont vues flétries aux yeux d'une prude aristocratie, plus encore que dans l'estime des honnêtes gens. La première en mourut de chagrin, *of a broken heart*, quelques jours après la cérémonie qui aurait dû placer sur sa tête la couronne d'un grand empire ; la seconde n'a supporté ses maux qu'en fuyant le *royaume de Barbe-Bleue* (2), cette terre antichevaleresque, où les femmes, toujours en butte aux plus grands dangers, exposées aux plus noires calomnies, trouvent si peu d'amis et de protecteurs. Depuis ce moment, Mme. Norton a passé presque tout son temps à Rome.

Il faut traiter Mme. Lenox Conyngham avec indulgence. Elle est fille unique de Holmes, qui soutient aujourd'hui la gloire du barreau Irlandais, et nièce des Emmett, ces héros-martyrs qui ont généreusement versé leur sang pour la cause de leur patrie. Ses effusions poétiques ont souffert de sa mauvaise santé. C'est sur le lit de souffrance qu'elle a modulé toutes ces pensées qui se pressaient sur son cœur. Elles sont presque toujours fines et originales, et ne laissent à désirer qu'une expression plus châtiée

(1) Lord Melbourne.

(2) Henri VIII.

Espérons que le prompt retour de sa santé lui aura permis de revenir sur ces vers et de leur donner un nouveau poli. Parmi les poésies diverses que renferme son volume, on distingue *Hella* et le *Songe*, qui sont les plus longs : le *Conte du Jeune Auteur* renferme des stances excellentes ; celui de la *Jeune Muette* surtout décèle beaucoup de talent et de sensibilité. Si l'on en juge d'après plusieurs épigraphes grecques et allemandes, placées en tête de ses poésies, Mme. Lenox posséderait à fond ces deux langues difficiles. Si cela est, les Irlandaises ne sont pas moins instruites que les Anglaises.

Lady Emeline Stuart Wortley est peut-être la plus charmante auteur qui ait embouché la trompette héroïque pour célébrer les hauts faits de Wellington. Elle lui a adressé au moins seize sonnets, qui sont tous marqués au coin de l'inspiration poétique. Le *Visionnaire* est un beau poème, quoique inégal. Tantôt sa muse s'élance, comme un aigle, jusqu'aux astres pour passer en revue les merveilles de l'univers, et tandis que l'œil étonné, ébloui, cherche à la suivre, tout-à-coup elle retombe à terre pour se plaindre de torts, de fraudes et d'injures personnelles. Ces plaintes seraient-elles fondées sur l'expérience ? Cette dame nous ferait-elle ainsi l'histoire des révolutions de sa fortune ou de ses amours désappointés ? Quoi qu'il en soit, Byron n'a rien de plus vigoureux ni de plus fortement empreint du cachet du génie que les premières stances de son poème. Plût au ciel qu'elle eût autant de jugement que d'imagination ! sa réputation serait établie tout d'un coup. Sa pensée se précipite comme un torrent, les formes heureuses naissent en foule sous sa plume ; mais à côté des plus beaux jets on découvre une sève, une exubérance excessive : il aurait fallu une main amie pour réprimer cette prodigalité. Quoique ses vers respirent l'audace et l'originalité des plus grands poètes, elle se manquera à elle-même, si

elle n'abandonne la politique : outre que cette matière ne peut être agréable qu'à ceux de son parti, elle ne convient qu'à la poésie burlesque et satyrique. Il faut aussi qu'elle soigne davantage son style, qu'elle consulte un peu plus son oreille : elle a des stances remarquables par leur dureté, et elle dépasse souvent les bornes des licences poétiques. Du reste, ce ne sont là que des taches qu'un peu de soin fera disparaître. Qu'elle continue de cultiver les muses, il n'y a pas de doute qu'elles agréeront son encens, et la placeront au premier rang des femmes de son siècle. Parmi ses autres productions, on distingue le *Siège d'Anvers*, les *Souvenirs de l'Italie*, etc.

Le comté d'York se vante à présent de deux muses qui forment deux antipodes poétiques, aussi bien que sociales : ce sont Lady Wortley qu'on vient de voir, et Marie Hutton. L'une embellit les cercles de l'aristocratie par ses grâces et son esprit ; l'autre se meut dans une sphère moins élevée, où les talents sont également admirés, parce qu'ils y sont beaucoup moins communs. Ses poèmes sont plus doux que sublimes, et elle avoue modestement qu'elle ne les a publiés qu'à la sollicitation de ses amis. Outre sir *Hubert de Vere*, conte en quatre chants, elle a composé une foule de pièces fugitives. Il faut lui souhaiter du succès, puisqu'elle a une âme tendre et de bons principes. Elle est vivement éprise du malheur des Polonais, et leur a adressé au moins une douzaine de petites pièces, sous une forme ou sous l'autre. Montgommery, Elliot et Marie Hutton, tels sont les poètes qui honorent aujourd'hui la ville de Sheffield.

Marie Russell Mitford a publié un volume de poèmes et plusieurs tragédies qui ont du mérite. Si toutes ces productions n'ont pas la même perfection, c'est qu'elle commença à écrire avant que son goût fût formé. Comme Crabbe, elle excelle dans la peinture des scènes cham-

pêtres, de la vie commune et des travaux journaliers. Si l'auteur du *Village* et de *Bedford Regis* veut abandonner la politique pour les bois et les fontaines, nul doute qu'elle ne trouve un écho sur le Parnasse. Mais la louange des héros, le panégyrique de littérateurs comme le docteur Mitford et Valpy, sont des sujets de mauvais augure pour une femme. Ses poèmes, qui avaient excité les applaudissements de ses amis privés, ont été donnés au public à la sollicitation de ces mêmes amis, et elle s'est fait un nom sans paraître s'afficher. Quoique ces contes offrent peu de passion et d'action, elle a prouvé avec quelle souplesse la main d'une femme peut toucher les cordes de la lyre.

Miss Porden se présente à nous avec les *Voiles* ou le *Triomphe de la Constance*, poème en six livres. Comme tant d'autres, elle a employé de beaux talents à traiter un sujet ingrat. Quoi de plus absurde, que de personnifier les énergies de la nature, et de ne nous offrir que des esprits et des gnomes, au lieu des réalités que nous connaissons? C'est le misérable système que Darwin a développé dans son *Jardin Botanique*; ce qui a fait dire aux critiques que c'était un véritable sacrifice du génie dans le temple du faux goût. Le fond du poème, la perte et la restauration des voiles, était originairement un petit conte de fées, fort amusant. On l'a gâté en lui faisant prendre la forme d'une allégorie didactique. Combien n'eût-il pas mieux valu nous donner des tableaux bien frappés, comme celui du Stromboli, que de personnifier les feux souterrains du Vésuve? Miss Porden pense avec force et s'exprime de même, quand elle abandonne les rochers primitifs et secondaires, mais elle a tort de les enter sur un conte de fées. Elle s'est méprise en alliant ainsi la science à la poésie. Du reste, l'érudition lui sied bien, et notre siècle a produit peu de femmes qui aient des lumières pour s'égarer comme elle.

Madame Turnbull, déjà avantageusement connue comme artiste, a publié un joli volume de poèmes sous les auspices de ses amis. Plusieurs de ces pièces fugitives ont mérité d'être mises en musique par les plus grands compositeurs du jour. La chanson du *Ménestrel* surtout a fait une vive sensation. Marie Howitt a ses ballades et traditions, productions qui nous rappellent les anciennes ballades écossaises. Elles sont très-populaires, et décorent les colonnes du *Magasin de Tait*. Mme. Elliot nous a laissé sa noble apostrophe au *Child Harold ;* Mme. Ellis, un recueil de chansons ; Miss Brookes et Miss Balfour, d'élégantes traductions de plusieurs poèmes Irlandais ; et Eliza Cook fait concevoir de grandes espérances.

N'oublions pas Mme. F-H. Jobert, auteur d'une traduction fidèle, presque littérale, quoiqu'en vers du *Jocelyn* de M. de Lamartine. Les Anglais ont connu deux manières de traduire ; l'une qui consiste à se prendre rigoureusement à son original, à le rendre tel qu'il est, à ne dire ni plus ni moins que ce qu'il dit ; l'autre à se donner carrière, à retrancher, à mettre du sien suivant que le demande la rime, à rajeunir même les couleurs de son auteur, quand elles ont vieilli. Mme. Jobert a suivi le premier système. Elle a senti que c'eût été un sacrilége de tronquer ou de délayer les pensées du barde, si nobles, si justes, si poétiquement exprimées. Les tableaux n'ont point changé de cadre, et pour que les images conservassent leur attitude naturelle, elle a adopté le même nombre, et, pour ainsi dire, pris la mesure de chaque vers avant de leur donner un nouvel habit. Cette sévérité n'est pas favorable à la poésie ; mais si cette traduction est moins harmonieuse que celles de Pope et de Dryden, qui peut nier qu'elle ne représente mieux la physionomie de l'original ?

Je voudrais couronner, une à une, toutes les dames

Anglaises qui ont porté leur tribut poétique au temple des Muses : mais quel homme peut se flatter d'avoir des mains assez délicates pour leur tresser des couronnes ? Comme il n'y avait que les grâces d'admises à parer Vénus, il n'y a qu'elles capables de sentir et d'apprécier ce qu'elles ont fait. Quand je comparerais leurs ouvrages aux rubis et aux diamants, j'en peindrais la richesse, et non pas la beauté. Je ressemblerais aux Orientaux qui n'ont jamais connu la peinture, faute d'étudier la nature, ou à ce tyran qui gâta les statues de Phidias et de Praxitèle, en les surchargeant d'ornements étrangers. J'imiterai donc ces antiques bergers de la Chaldée, qui, sans pouvoir suivre les étoiles dans leur cours, se contentèrent de les admirer, de les rassembler en constellations, et de leur donner ces doux noms qu'elles porteront éternellement. Quelle pléïade ou quelle constellation, en effet, brilla jamais dans le ciel, comme celle que forment les femmes dans la littérature Anglaise? Vous en faites partie, aimable Aikin, tendre Austin, séduisante Barwell, grave Bowdler, joyeuse Bradburn, Brunton, Burney, Campbell, Carter, Cornwell, Davidson, Dunning, Fulhame, Edgeworth, Gordon, Gore, Grant, Gunning, Hall, Hamilton, Hawkins, Holford, Hoffland, Jackson, Jamieson, Lea, Leslie, Lennox, Macaulay, Marcet, Martineau, Matthews, More, Opie, Owenson, Pearson, Piozzi, Porter, Plumtree, Radcliffe, Rowe, Robinson; vous ne serez point oubliées héroïque Seward, soucieuse Shéridan, affectueuse Sherwood ; ni vous tendres sœurs, Charlotte et Elisabeth Smith : ni vous non plus, moins connues, quoique non moins dignes de l'être, modestes Talbot, Taylor, Tighe, Thrale, Trimmer, Turner, Walker, Wells, West, Wolstoncraft, Yearsley, etc.

A la vue de ce tableau magnifique, autour duquel bien d'autres noms célèbres pourraient venir se grouper encore,

ne dirait-on pas que nous vivons dans un véritable âge d'or, puisque tant de femmes, joignant les agréments d'un esprit cultivé aux charmes de la beauté naturelle, font le principal ornement de la société, et, tout en se réservant au bonheur d'un seul homme, contribuent tant à l'amusement de tous? Le siècle d'Elisabeth est fameux par les restes de l'antique chevalerie, et par tous ces héros que Spencer a immortalisés dans la *Reine des Fées*. Le trône de la reine Anne resplendit de tout cet éclat littéraire et scientifique qui venait de passer de la France et de l'Italie. D'autres princes, d'autres princesses se sont signalées par la fondation de ces ordres qui prodiguent à l'envi les jarretières, les croix, les rubans et les cordons pour récompenser les services de toute espèce. Pour vous, illustre Victoria, princesse digne de présider aux destinées d'un peuple libre et intelligent, autant que fier et jaloux de ses droits politiques, voulez-vous qu'une gloire particulière marque votre règne dans la postérité? Encouragez les talents de votre sexe; fondez une académie pour les femmes, accordez-leur des lettres-patentes, joignez-y des récompenses plus honorables encore; que sous vos auspices, elles réalisent ce projet tant de fois médité en vain par les Roscommon, les Dryden, les Swift (1), etc.; qu'à l'ombre de votre protection elles s'érigent en reines du Parnasse, en juges du mérite littéraire, en arbitres du bon goût. L'an-

(1) Ces trois hommes célèbres se sont efforcés à différentes reprises, de fonder une Académie anglaise, à l'instar de l'Académie française, pour veiller à la conservation de leur langue et la fixer. Mais ils n'ont jamais réussi, et la chose paraît impossible. Les Anglais sont trop fiers et trop indépendants, dit le docteur Johnson, pour obéir aux canons d'une assemblée d'académiciens. Ils ne liraient jamais leurs édits, ou s'ils les lisaient, ce ne serait que pour être plus sûrs de s'en moquer.

lique idiôme saxon, cultivé, fécondé, agrandi par Shakespeare, Milton, Byron et tant d'autres grands poètes qui n'ont connu d'autre règle que l'inépuisable facilité de leur génie, est dans un bouillonnement, une fluctuation, une péripétie perpétuelle, il a besoin d'un tribunal qui veille à la conservation de sa syntaxe et de sa pureté; et quel barbare osera enfreindre les lois de celui que je propose? Ce n'est qu'ainsi qu'il pourra s'épurer, se dégrossir peu à peu, et acquérir cette clarté, cette précision, cette élégance qui lui feront un jour partager l'empire des salons avec la langue française.

Dans un autre numéro, nous donnerons un travail analogue sur les femmes qui se sont fait un nom dans la prose.

H. Lalouel.

Poésie.

LE VIEUX LOGIS.

C'est un charmant refuge où, le long des prairies,
L'hirondelle, en volant, croise nos rêveries,
Doux oiseaux voyageurs, au vain et libre essor;
Où le pâtre, tourné vers la ville voisine,
Semble écouter de loin ce que sur leur colline
La jeune église chante au vieux donjon qui dort

Ces beaux lieux, traversés par le courant des âges,
Ont changé maintes fois de maîtres et d'usages
Sous leur nom vendéen qui ne les quitta pas :
D'abord les chevaliers, les tours, les cris de guerre;
Puis le couvent, la paix et l'ogive de pierre;
Puis tout ce passé mort et foulé sous nos pas.

Aujourd'hui, c'est encor la paix qu'on leur réclame :
Non la paix du tombeau, mais le repos de l'ame ;
Non le calme éternel, mais le calme d'un jour :
Pour une heure échappée au bagne de la vie,
L'imagination, curieuse et ravie,
Étend ses ailes d'or sur ce riant séjour.

Elle va des prés verts à l'orge courte et blonde,
De l'antique oratoire à la tourelle ronde,
Du pêcheur qui murmure au moulin qui bruit,
Du bœuf épais et lent aux folles jeunes filles,
De l'ombre au chaud soleil, des chênes aux charmilles,
Du nuage qui vient au nuage qui fuit.

C'est un jeu pour l'enfant; c'est un bienfait pour l'homme :
Mais, hélas! quel que soit le nom dont on le nomme,
Le bonheur d'un moment n'est pas tout l'avenir :
Le monde, froid geolier! resserre ses entraves;
On s'éloigne, et l'ennui. ce pain noir des esclaves,
Fait un regret profond d'un joyeux souvenir.

Paul DELASALLE.

Thouars, septembre 1812.

FRAGMENTS DU LIVRE DE JOB.

(Dieu reproche à Job de n'avoir pas toujours parlé avec une entière intelligence; il lui montre quelle différence il y a entre le Créateur et la créature.)

LE SEIGNEUR A JOB.

Est-ce toi qui revets de son hennissement
Le cheval belliqueux au cou large et fumant?
Toi, qui le fais bondir comme les sauterelles,
Et souffler la terreur en fauves étincelles?.. —

Son pied creuse le sol ; il bondit frémissant,
Et renverse du choc les guerriers dans leur sang.
Il méprise la peur, et se rit de l'épée.
Le carquois retentit ; la hache bien trempée
Fait sonner sur son dos le bouclier d'airain...
Impatient, il mâche et la terre et son frein.
Le signal désiré, la trompette enfin sonne :
Va ! dit-il ; et soudain sa prunelle rayonne,
Il flaire le carnage, et s'enivre aux combats
Des harangues des chefs et des cris des soldats.

—

Est-ce donc par tes soins, quand l'autour vient d'éclore,
Qu'il ouvre au doux Auster une aile faible encore ?
Est-ce par ton secours que l'aigle dans les airs
Plane, — et bâtit son nid sur les sommets déserts,
Et s'abat dans sa force, et s'assied impassible
Dans les escarpements d'un roc inaccessible.
De là, cherchant sa proie, il promène à l'entour
Un long regard, — pareil au veilleur dans sa tour, —
Et l'aiglon se repaît d'une chair palpitante.
Partout où gît un corps, l'aigle a sa part sanglante.

—

L'énorme Béhémoth, mon œuvre ainsi que toi,
Va paissant près du bœuf les champs qu'il foule en roi :
Sa force est dans ses reins, et nul trait n'est capable
De trouer sur ses flancs son cuir impénétrable.
Comme un cèdre il raidit sa queue aux crins luisants ;
Les muscles de sa chair sont toujours frémissants ;
Ses os sont aussi durs que l'airain, — et sa trompe
Ne saisit point d'objet qui n'éclate et ne rompe.
Celui-là dans ma voie entre et marche avant tous,
Et j'applique où je veux le glaive de ses coups.
C'est pour lui que j'étends l'herbe au flanc des collines, —
Et ses fauves sujets ont les plaines voisines.

Il se repose au frais, et dort dans les roseaux
Et les joncs épineux qui croissent près des eaux ;
Les saules du torrent lui font des abris sombres,
Et le bois sur son ombre étend ses grandes ombres.
Sans s'effrayer d'un fleuve, il le peut engloutir :
Et s'il boit au Jourdain, le Jourdain va tarir.
— Maintenant, à ses coups oppose ta poitrine,
Et d'un cercle de fer asservis sa narine. —

Si tu n'oses, voici le roi de l'Océan.
A tes forts hameçons suspends Léviathan!
Crois-tu pouvoir le vaincre, et, perçant sa mâchoire,
Passer à ses naseaux l'anneau de ta victoire?
Penses-tu qu'à tes pieds il vienne quelque jour
T'adresser sa prière, et te faire sa cour?
Et qu'il veuille courber, heureux de se soumettre,
La tête sous ton joug, et t'avouer pour maître?..
— Livre-lui donc bataille! ose donc l'assaillir :
Tu n'en garderas pas, certes, le souvenir!
Mais tu fuis, oublieux de ta gloire qu'on vante,
Et sa vue a suffi pour t'emplir d'épouvante.
S'il t'effraie endormi, que serait-ce irrité...
Et c'est toi cependant qui, fort de ma bonté,
M'attaques, — moi qui donne et n'ai point reçu l'être,
Moi, que Terre, Onde et Cieux reconnaissent pour maître.

Le Seigneur à ces mots s'arrêta, puis reprit :

Eh! bien, que tardes-tu? Réponds donc, fier esprit!
Mortel fort contre Dieu, parle et viens me confondre!

Mais Job : « Seigneur, dit-il, que pourrais-je répondre?..
J'ai parlé sans savoir ; et maintenant, Seigneur,
Je condamne au silence et ma bouche et mon cœur. »

Paul Blier.

Novembre 1842.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

10me. SESSION TENUE DANS LA VILLE DE STRASBOURG.

Depuis que le congrès scientifique de France a été fondé et organisé en 1833, dans la ville de Caen, cette institution a été et est encore l'objet d'opinions différentes. Elle a de zélés partisans, d'acerbes détracteurs. et elle trouve aussi un grand nombre de froids et apathiques indifférents. Le seul et vrai moyen d'apprécier ces opinions diverses est, sans aucun doute, de voir et de connaître ce qui se fait dans les congrès, pour interroger ensuite sa conscience et son jugement sur la question de savoir s'ils sont utiles, s'ils sont nuisibles, ou si leurs résultats sont vains et insignifiants. C'est pour porter ces éléments d'une sage conviction à la connaissance du plus grand nombre possible de personnes, que nous avons cru devoir présenter une analyse rapide de la dixième session du congrès scientifique de France, qui s'est tenue cette année dans la ville de Strasbourg, en attendant la publication du compte rendu de ce congrès, qui en offrira tous les détails.

La dixième session du congrès scientifique de France s'est ouverte à Strasbourg, le 28 septembre 1842. — 1,457 personnes ont adhéré à cette session. — 1,008 ont retiré leur carte d'admission, et par conséquent, étaient présentes à Strasbourg et ont assisté aux séances. — 45 sociétés savantes ont envoyé leur adhésion et député quelques-uns de leurs membres pour les représenter. — Parmi les 1,008 personnes présentes, il y avait 490 habitants de Strasbourg et 518 étrangers à la ville. — Les 518 étrangers à la ville se composaient de 309 Français, 139 Allemands, 33 Suisses, 11 Italiens, 6 Anglais, 5 Belges, 5 Russes, 3 Hongrois, 2 Polonais, 1 Suédois, 1 Norwégien, 1 Hollandais, 1 Espagnol, et 1 Américain.

Le congrès était divisé en huit sections qui se partageaient les diverses parties des connaissances humaines de la manière suivante :

1re. section : Histoire naturelle,

2e. section : Sciences physiques et mathématiques.

3e. section : Sciences médicales,

4e. section : Agriculture, Commerce, Industrie, Statistique, Sciences économiques,

5e. section : Archéologie, Philologie, Histoire.

6e. section : Philosophie, Education morale, Législation,

7e. section : Littérature Française et Littérature étrangère,

8e. section : Beaux arts, Architecture, Histoire de l'art.

Chaque section se réunissait tous les jours au moins une fois, et, dans une séance de deux heures, discutait et décidait les diverses questions relatives à sa spécialité, qui avaient été indiquées dans le programme, ou qui avaient été présentées par quelqu'un de ses membres.

Tous les jours aussi, il y avait une séance générale dans laquelle les secrétaires des sections rendaient un compte sommaire des travaux de leur section, et dans laquelle se prenaient les résolutions approuvées par la majorité du congrès.

Après l'organisation du bureau général et des bureaux des huit sections, le congrès a eu onze jours de travaux actifs pendant lesquels il y a eu 89 séances de sections et 11 séances générales.

Dans ces diverses séances 99 questions ont été traitées avec détail, savoir : 8 dans la première section ; 5 dans la seconde ; 13 dans la troisième ; 12 dans la quatrième ; 15 dans la cinquième ; 12 dans la sixième ; 12 dans la septième ; et 27 dans la huitième

La discussion de ces questions a donné lieu à la lecture de 183 mémoires, et à un plus grand nombre d'improvisations.

Toutes les discussions n'ont pas été terminées dans les sections par une solution définitive ou par l'expression d'un vœu formel ; et les solutions ou les vœux des sections n'ont pas tous été sanctionnés par l'assemblée générale qui n'a définitivement admis et formulé que les 21 vœux suivants :

1°. Que le gouvernement veuille bien encourager, plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, les sociétés savantes et les entreprises littéraires de la province ;

2°. Que loin d'encourager l'affluence à Paris des savants les plus marquants, il cherche au contraire à les attacher aux Académies provinciales dans lesquelles ils sont placés, soit en augmentant leur traitement, soit en leur accordant des distinctions honorables ;

3°. Que les facultés isolées de la France soient réunies en un certain nombre de grands établissements scientifiques, académies complètes, foyers de lumières, qui seraient répartis dans les diverses circonscriptions de la France ;

4°. Que les villes qui par cette mesure perdraient les facultés isolées dont elles ont été dotées, reçoivent en compensation des établissements propres à répandre des lumières et à entretenir la vie intellectuelle dans les classes instruites (des espèces d'athénées) ;

5°. Que par de sages modifications apportées aux règlements universitaires, les facultés des diverses Académies soient rapprochées les unes des autres, pour former ensemble de véritables corps littéraires (universités, *respublica litteraria*)

6° Qu'affranchies de règlements trop minutieux, ces grandes Académies soient mises en état de développer une vie plus libre;

7°. Que la comptabilité universitaire soit de nouveau détachée de la comptabilité générale du royaume et rendue à l'université;

8°. Que la jeunesse de chaque circonscription universitaire soit astreinte à faire une partie de ses études dans sa circonscription, et libre de les compléter dans celle qui lui inspirera plus de confiance;

9°. Que le gouvernement français entre en négociations avec l'association douanière Allemande, et que ces négociations soient basées sur un système de concessions réciproques;

10°. Que toutes les prohibitions soient levées d'une manière absolue, et remplacées par des droits protecteurs, et que tous les tarifs exagérés soient rabaissés dans une juste mesure;

11°. Que la division de sa propriété est utile au pays (l'Alsace). Mais que son morcellement en parcelles au-dessous de 15 ou 20 ares serait nuisible;

12°. Que l'enseignement de l'agriculture, porté directement au milieu des cultivateurs, soit établi dans tous les départements de la France, et que le même professeur soit chargé de cet enseignement à l'école normale;

13°. Que le gouvernement fasse exécuter des cartes agronomiques, basées sur les cartes géologiques, et indiquant la circonscription des régions agricoles;

14°. Que les terrains vagues soient supprimés, et que la loi accorde au pouvoir administratif la faculté de résister aux mauvais penchants des communes à cet égard;

15°. Que la nourriture des bestiaux à l'étable est le mode le plus avantageux au cultivateur et à l'agriculture, et que, dans le but de la favoriser, le gouvernement prenne des mesures pour diminuer l'impôt du sel;

16°. Que le gouvernement organise la police rurale par cantons, en sorte que chaque canton ait son commissaire de police et des gardes champêtres communaux sous ses ordres;

17° Que le gouvernement s'occupe d'une loi organique sur l'exercice de la médecine vétérinaire en France, et de la nomination de vétérinaires par cantons, par arrondissements et par départements:

18°. Que le gouvernement, dans ses dispositions réglemen-

taires sur les plantations des chemins, prenne en considération l'utilité de l'emploi des arbres fruitiers;

19°. Que le projet de règlement à l'usage du parcours et de la vaine pâture, proposé pour le département du Doubs par M. le docteur Bounet, est essentiellement avantageux et même indispensable pour l'entier et libre usage de la culture des terres, et pour les améliorations de toute nature dont cette culture est susceptible, que ce règlement doit être étendu à tous les départements;

20°. Que les bases du concours pour les beaux-arts soient changées. et que l'on envoie les élèves, selon leur spécialité, dans les pays où l'art qu'ils étudient brille de plus d'éclat;

21°. Que l'éducation et l'instruction des sourds-muets soient organisées en France par une loi.

Parmi les questions qui n'ont pas été définitivement résolues par les sections ou par l'assemblée générale, il y en a eu qui présentent le plus haut intérêt sous le rapport du commerce, de l'industrie, de l'économie sociale, des sciences et des arts.

Ainsi, par exemple, on a discuté pendant plusieurs séances la question de savoir *quels sont les avantages et les inconvénients de la concurrence illimitée dans les différentes industries, et par quels moyens on pourrait remédier aux inconvénients.*

Ainsi, on a employé encore plusieurs séances à examiner *par quels moyens, législatifs ou autres, on pourrait faire cesser l'isolement dans lequel se trouvent aujourd'hui les ouvriers, les attacher aux grands établissements industriels, comme le propriétaire est attaché au sol, et contribuer à leur amélioration sociale.*

Ainsi l'on a discuté plusieurs questions de théorie et d'application relatives à la philosophie et à son enseignement.

Ainsi l'on a examiné plusieurs questions sur la direction qu'il conviendrait de donner à l'enseignement et à l'éducation dans ses divers degrés et à l'égard des deux sexes, et l'on a discuté les points de savoir si l'émulation était un bon mobile pour exciter le zèle des jeunes gens, et jusqu'à quel point il pouvait être employé sans dangers. On a examiné également si le gouvernement et la législation devaient intervenir dans l'éducation et l'enseignement, et jusqu'à quelle limite cette intervention devait s'étendre.

Ainsi l'on a discuté la question de savoir ce que l'on doit entendre par le *droit naturel*, s'il existe distinct et séparé du droit positif, avec une sanction spéciale et une autorité particulière, ou, au contraire, s'il n'est pas uniquement la voix et l'expression

de la conscience et de la raison ; et le principe qui préside à toute loi formulée par les hommes et qui devient ainsi loi positive.

On a examiné comment on peut établir les limites du règne animal et du règne végétal, et s'il existe des organismes intermédiaires.

On a recherché l'origine des dépôts erratiques et diluviens qui s'étendent sur une partie du globe terrestre ; le mode de formation et de reproduction de la tourbe ; s'il faut attribuer sa production des combustibles minéraux, à des formations analogues à la tourbe, ou à des dépôts ligneux.

On s'est occupé des modifications que réclame l'organisation de la pharmacie en France, et l'on a traité un grand nombre de questions spéciales de médecine et de chirurgie.

Des questions spéciales d'archéologie, de philologie, d'histoire, de littérature française et étrangère, de beaux-arts et d'architecture ont été traitées avec étendue.

Il est facile de concevoir pourquoi toutes ces questions n'ont pas reçu de solution définitive. Dans l'état actuel de la civilisation et des rapports qui existent entre les citoyens d'un même pays et entre les diverses nations du monde, elles ne peuvent encore être résolues ; mais ce serait une grave erreur que de tirer, du défaut ou de l'impossibilité de solution absolue de ces questions, la conclusion qu'il est oiseux et inutile de s'en occuper. Elles sont toutes d'un intérêt actuel et non contesté ; elles ne pourront être résolues que par le concours d'une grande majorité d'opinions éclairées, fortes et arrêtées. Quoi de plus propre à produire ces opinions que ces luttes franches, sincères, animées, mais toujours décentes et réglées, dans lesquelles des écrivains et des orateurs de tous les pays viennent apporter le tribut de leurs connaissances, de leur imagination et quelquefois de leur génie, pour concourir à la recherche de la vérité ; que ces luttes dans lesquelles tout peut se dire, tout peut être contredit, tout peut être apprécié, et tout est livré définitivement à la connaissance, à l'appréciation et au jugement des citoyens, des gouvernements, de la France, de l'Europe, du monde entier.

Un exemple pris dans la dixième session du congrès doit donner une idée des effets que ces réunions peuvent produire. On y a discuté la question de l'accession de la France à l'association douanière allemande. Le conseil municipal de la ville de Strasbourg, dont l'attention a été éveillée par cette discussion, a manifesté le vœu que le gouvernement s'occupât de cet objet important, et les journaux ont dernièrement annoncé que le gouvernement allait s'en occuper sérieusement, et que des négociations étaient ouvertes à cet égard.

Le congrès scientifique de Strasbourg n'est pas resté isolé et étranger aux autres classes qui composent notre ordre social. L'administration, l'armée, le commerce, l'industrie, et les simples citoyens ont hautement manifesté leur sympathie, leur intérêt, leur respect et leur adhésion pour ces réunions. L'autorité administrative a donné des fêtes; l'autorité militaire a passé de grandes revues, a ouvert son gymnase et son polygone, et y a fait exécuter de grands exercices de jour et de nuit. Les établissements publics ont été ouverts d'une manière spéciale; les établissements particuliers ont sollicité des visites. Les manufactures, les ateliers se sont empressés de montrer, dans toute leur étendue et dans tout leur éclat, les moyens par lesquels leurs propriétaires, leurs chefs, leurs maîtres et leurs ouvriers s'efforcent à produire tous les objets destinés à concourir au nécessaire, à l'utile, à l'agréable, au confortable de la société.

Ces relations officieuses, ces rapports intimes ne se sont pas restreints à la ville de Strasbourg. La ville de Mulhouse, ce foyer actif d'une industrie dans toute la force de la croissance et du développement, a désiré se mettre en rapport avec le congrès. Les cent kilomètres qui la séparent du chef-lieu du Bas-Rhin ont disparu sous les roues brûlantes des wagons du chemin de fer, et en un seul jour les membres du congrès ont pu aller dans cette ville, digne d'un si grand intérêt, pendant sept heures, y visiter les principales manufactures et les principaux établissements, y conférer avec ceux qui les dirigent et avec ceux qui sous cette direction exécutent les immenses, les extraordinaires, les magnifiques travaux qui s'y font, et revenir à Strasbourg.

Ces communications entre ceux qui s'occupent théoriquement des sciences, des arts et des lettres, et ceux qui font l'application de la théorie, cette fusion des travaux de l'esprit avec ceux du corps, sont un grand événement social qui doit produire de grandes et d'heureuses conséquences. Les hommes d'intelligence ne pourront plus considérer les hommes d'action et d'exécution, comme des machines grossières et méprisables, et ceux-ci ne pourront plus penser que les autres ne sont que des esprits rêveurs et exaltés, incapables de rien produire de réel et de positif. Tous reconnaîtront que dans le grand laboratoire social chacun a sa fonction, chacun a son utilité, chacun mérite le respect et la considération, et que c'est du concours et de l'accord de toutes ces capacités et de toutes ces fonctions que dépendent, d'une manière certaine et absolue, la conservation, la prospérité et le progrès de la société tout entière.

Voilà ce qu'a été le congrès de Strasbourg, voilà ce que sont les congrès.

Sont-ils utiles? sont-ils nuisibles? sont-ils vains et insignifiants? C'est à la conscience de chacun qu'il appartient de résoudre ces questions.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'exprimer le jugement que notre conscience nous inspire.

Ce n'est pas dans les congrès que les sciences, les arts et les lettres feront une acquisition positive, ou un progrès déterminé. Ce n'est pas là qu'un métal nouveau sera découvert, qu'une nouvelle formule algébrique sera déterminée, qu'une nouvelle machine sera inventée, qu'une statue, qu'un bas-relief sortiront d'un bloc de marbre, qu'une grande production poétique ou littéraire sera enfantée. Tous ces travaux, tous ces efforts, tous ces fruits de l'esprit, de l'imagination et du génie sont personnels et spéciaux, se conçoivent, s'élaborent et s'achèvent individuellement.

Mais c'est dans les congrès que se présenteront, et que se recueilleront tous les matériaux nécessaires pour ces grandes et utiles productions.

C'est là que tous les intérêts spirituels et matériels de l'ordre social se trouvent réunis, représentés par les hommes les plus capables, les plus dignes de s'en occuper, et les plus accoutumés à le faire; c'est là que ces intérêts se mettent en contact, exposent leurs besoins les plus pressants, leurs désirs les plus vifs, leurs espérances et leurs prétentions les plus exagérées; c'est là que l'on apprend à connaître s'il est possible de satisfaire tous ces besoins, d'accomplir tous ces désirs et toutes ces espérances, de concilier toutes ces prétentions; c'est là que l'on voit les concessions réciproques, qui sont nécessaires pour que l'accomplissement de tous les devoirs marche avec l'exercice de tous les droits; c'est là que l'on reconnaît évidemment que l'ordre social forme un grand corps, composé d'un grand nombre de membres ayant chacun sa vie propre et spéciale; que chacune de ces vies dépend de la vie du corps entier, et qu'en même temps la vie de ce corps dépend de la vie de chacun de ses membres; c'est là par conséquent, et là seulement que l'on peut voir, étudier et connaître l'humanité tout entière, et acquérir ainsi une science première et indispensable pour espérer et tenter toute espèce de progrès raisonnable, possible et utile dans toutes les sciences secondaires.

C'est encore par les congrès seulement que peuvent se faire connaître un nombre immense de pensées et de productions qui, par mille circonstances que l'on conçoit facilement, seraient restées ignorées, et qui cependant peuvent souvent être d'une grande utilité.

Enfin c'est dans les congrès que s'établissent des relations nécessaires entre des hommes faits pour s'estimer et s'aimer, et qui, sans ces réunions, ne se seraient jamais connus et n'auraient même souvent éprouvé les uns pour les autres que des préventions, des répugnances, quelquefois même de la haine. Deux bannières y sont arborées portant pour devise, l'une *la vérité*, l'autre *la science*. Autour de ces bannières viennent se réunir dans un noble et grand tournoi, des hommes de toutes les provinces et de toutes les nations : leurs armes sont la pensée et la parole : le but de leurs efforts n'est pas de se combattre et de se vaincre réciproquement ; mais de conquérir la science, et par elle de découvrir la vérité. Tout autre projet dans les champions serait vain et illusoire ; il serait bientôt découvert et ne laisserait pour ressource à son auteur, qu'une prompte et honteuse retraite. Plusieurs exemples sont venus témoigner de cette heureuse certitude.

Quels immenses bienfaits ne doit-on pas espérer de pareilles relations ?

En 842, sous les murs de Strasbourg, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique avaient juré une alliance éternelle entre la France et l'Allemagne.

Mille ans après les Français et les Allemands ont reconnu et proclamé dans le congrès de Strasbourg, que l'union de la France et de l'Allemagne était utile au bonheur des deux peuples et à celui du monde entier ; ils se sont donnés la main en signe d'association, de fraternité ; et avant de clore sa session, le congrès a vu sous ses auspices, jeter les bases d'une société encyclopédique des bords du Rhin, destinée à continuer les heureuses et bienfaisantes relations qu'il avait établies entre les deux populations voisines.

Les serments de 842 ont duré ce que durent les serments et les alliances politiques. Les vœux et les promesses de 1842 auront une bien plus grande influence, une bien plus longue durée. Elles ne se rapportent à aucun intérêt matériel ; elles n'ont pour objet que les sciences, les arts et les lettres; mais par l'union des hommes dans la marche et les progrès de ces biens intellectuels, on arrivera nécessairement à leur union sur tous les rapports qui peuvent exister entr'eux, et on s'avancera ainsi vers l'amélioration et le bonheur de l'humanité.

BULLETIN.

Théatre de Caen. — L'année théâtrale touche à son terme, et l'empressement du public est toujours le même. Hier la 3e. représentation de *la Juive*, escortée du *Gamin de Paris*, a fait chambrée complète. Si l'on veut oublier un instant les trois ou quatre grandes villes de France où les chefs-d'œuvre sont montés comme à Paris, on sera forcé de convenir que l'opéra d'Halévy, joué comme il est à Caen, peut encore satisfaire les connaisseurs. Nous appuyons sur le mot, car certainement c'est par eux que les artistes sont toujours le mieux appréciés, le plus encouragés. Ils savent que la perfection est rare et ne prétendent pas toujours la rencontrer. Mmes. Laffitte et Dorelly ont mis de la chaleur et de la vérité dans les rôles de Rachel et d'Eléazar. Dorelly a bien ménagé sa voix, et a joué avec beaucoup d'expression, surtout le quatrième acte. Jamais Mme. Laffitte n'avait montré plus de hardiesse intelligente dans ses effets de scène et dans son chant : elle s'est arrêtée, lors de la troisième représentation, au degré convenable, car peut-être aux deux autres avait-elle passé le but. Aublin et Assemat étaient fort bien dans leurs rôles, aussi leur en a-t-on tenu compte. Mmes. Perron et Moreau, l'une dans un duo, l'autre dans une romance, ont su se faire applaudir. Le costume et la tenue de Mme. Perron étaient on ne peut plus gracieux. Les chœurs se sont tirés convenablement d'affaire ; enfin, les costumes et les décorations nous ont paru brillants et fidèles.

Hier *le Roi d'Yvetot*, opéra en trois actes, musique d'Adam, a fait sa première apparition devant un public nombreux et choisi. On était jaloux de témoigner à Mme. Laffitte, au bénéfice de laquelle était annoncée cette représentation, tout l'intérêt qu'on lui porte et même la juste reconnaissance qu'on lui doit. Cette artiste a, en effet, donné des preuves constantes de zèle et de talent, et a prouvé qu'elle faisait journellement encore des études consciencieuses.

Le Roi d'Yvetot a le tort de rappeler, non pas la délicieuse chanson de Béranger, qui est un chef-d'œuvre, mais le vaudeville intitulé *Candinot de Rouen*, sans être aussi amusant, tant s'en faut. On dira peut-être, d'Yvetot à Rouen il n'y a qu'un saut, et les deux capitales peuvent se communiquer réciproquement leurs chroniques ; cela ne sort pas la province.—La musique d'Adam est fort jolie, elle est gaie, chantante, naturelle : nous la regardons comme une des meilleures de ce jeune

maitre. Assemat et Mme. Laffitte, *Josselein et Jeanneton*, n'ont réalisé qu'à moitié l'idée que l'on se fait des deux personnages de l'épopée de Béranger. Le roi d'Yvetot ne doit pas être un roi larmoyant, et Jeanneton a tort de forcer son jeu pour paraître plus comique. Une seconde représentation nous montrera cette pièce telle qu'elle a été conçue, nous l'espérons : elle marchera mieux, et sa charmante partition sera tout-à-fait comprise. Je regrette, dans cette pièce, l'omission de l'âne et du bonnet de coton, c'eût été de la couleur locale ou tout au moins de la tradition. Un intermède théâtral a donné l'occasion d'applaudir Dorelly et Mmes. Laffitte et Perron, qui ont tous trois chanté comme dans un jour de fête, c'est-à-dire parfaitement bien. M. Tanneur a fait également plaisir, et on le lui a prouvé.

Que dirons-nous maintenant de *Mérovée*, des *Ressources de Jonathas*? La première de ces pièces a été sifflée, la seconde a été plus heureuse; elles s'entrevalent cependant, ce n'est pas beaucoup dire, mais c'est dire assez. Lemaire possède un sang-froid très-comique, c'est un élève légitime d'Arnal, mais nous lui conseillons de ne pas pénétrer dans le répertoire de Bouffé, il y perdrait une partie de ses qualités.

Encore quelques jours et la clôture du théâtre aura lieu. Nous ne savons rien encore des projets relatifs à la composition de la troupe de l'an prochain.

— L'apparition d'une nouvelle comète met en agitation tous les esprits. Double privilége de ces corps célestes ! ils occupent très-sérieusement les hommes savants et les gens crédules. Si notre planète n'a pas péri d'ici à un mois, nous parlerons de la comète avec quelques détails dans notre prochain numéro.

— Des souscriptions sont ouvertes pour prodiguer des secours à ceux de nos frères de la Guadeloupe, qui ont échappé au désastre épouvantable dont tous les cœurs ont été contristés. La Pointe-à-Pitre, grâce à de généreux efforts, peut sortir de ses ruines et renaître en quelque sorte de ses cendres.

Notre Société philharmonique donne un concert à cette intention le vendredi 31 mars. Les dames patronesses de ce concert sont Mmes. Donnet, Bertauld, Alfred Trolley, Dupleix, Cook, Eugène Crespin, de Bougi.

Tout fait espérer que cette soirée sera brillante et productive.

— Nous avons sous les yeux le premier fragment d'une *Statistique routière de Normandie*, par M. de Caumont. Cette publication comprend les routes de Caen à Cherbourg et de Caen à Rouen. « J'avais, dit l'auteur, il y a quinze ans, réuni mes notes de manière à former un corps d'ouvrage que j'intitulais : *Guide du voyageur en Basse-Normandie*. J'annonçai, en 1827,

la publication prochaine de cet opuscule, et l'empressement que l'on mit alors à accueillir mon projet, me confirma dans la persuasion où j'étais qu'un guide du voyageur, tel que je l'avais conçu, serait une chose utile pour le pays. Cependant des voyages assez longs et diverses publications d'un autre genre, m'ont fait ajourner cette impression, et je retrouve, en 1842, mes notes telles que je les avais laissées en 1827. J'ai pensé que ces notes pourraient trouver place dans l'annuaire de l'association normande, qui réunit les documents statistiques de tout genre, relatifs à la province, et je pourrai les publier par parties, d'ici à quelques années. » Nous ne pouvons qu'applaudir dès aujourd'hui au travail de M. de Caumont, en exprimant un regret, c'est qu'il ne nous soit pas offert en totalité.

— L'ouvrage de M. Wains-Desfontaines, qui a pour titre *Otia, poésies nouvelles*, vient de paraître, et forme un vol. in-8° ; le prix est de 5 fr. L'auteur, renommé surtout par les succès académiques, doit retrouver les nombreux lecteurs dont ses précédentes publications lui ont concilié le suffrage.

— La Société d'horticulture de Caen, voulant contribuer autant qu'il est en elle à l'instruction des personnes qui désirent faire une étude raisonnée du jardinage, en propager les pratiques mises en usage par les plus habiles horticulteurs, croit devoir faire connaître les dispositions contenues dans les articles 40 et 41 de ses statuts ainsi conçus :

« La Société délivre chaque année des diplômes *aux jardiniers « maraîchers, fleuristes et pépiniéristes* qui, après un examen « passé en présence du *bureau* et de la *commission permanente*, « sont jugés suffisamment instruits et justifient d'ailleurs d'une « moralité irréprochable.

« Chaque diplôme énonce la spécialité ou les spécialités diverses « du titulaire.

« Des *gratifications pécuniaires* peuvent, en outre, être ac- « cordées aux sujets qui se sont distingués par leurs examens.

« Des prix d'aptitude, d'instruction et de bonne conduite sont « distribués chaque année, entre les *élèves* de l'école fondée « par M. Paul Manoury, au jardin botanique de Caen.

« Ces prix sont proclamés en même temps que ceux des expo- « sitions annuelles. »

Les candidats devront se faire inscrire à l'ouverture des cours, chez M. Manoury.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, tiendra une séance publique le lundi 3 avril, à 7 heures du soir, dans la salle des concerts, à la mairie. Les trois médailles d'or décernées pour l'*Eloge de Dumont-d'Urville*, seront solennellement remises dans cette séance, où l'on entendra le rapport sur le concours et divers morceaux de prose et de poésie.

On entrera sans carte.

— Nous recevons à l'instant le prospectus et le premier n°. d'un *journal d'horticulture pratique et de jardinage*, publié sous le patronage des principaux horticulteurs français et sous la direction de M. Victor Paquet, rédacteur en chef, attaché au jardin du Roi et membre de plusieurs sociétés savantes. Ce re-

cueil a pour objet spécial, de porter immédiatement à la connaissance du public, les progrès que font journellement la science et la pratique agricoles, dans toutes leurs divisions. Sa première partie sera consacrée à des notions simples de physiologie végétale ; la deuxième à la botanique horticole ; la troisième, sous le titre de Mélanges et faits divers, passera en revue les expositions des produits du jardinage, les procédés pour la destruction des insectes et les moyens de propager les productions horticoles de notre patrie, etc. A partir du premier mars, le journal paraîtra deux fois par mois, le prix est de 6 fr. par an. On s'adresse pour l'abonnement à M. Cauvin, éditeur, rue Jacob, 21 ; pour ce qui concerne la rédaction, à M. Victor Paquet, rue St.-Victor, 121.

— Il va très-prochainement être établi à Bayeux, dans les chapelles de St-Julien, St.-Exupère, de Ste.-Marguerite, de l'Annonciation et de la Conception, toutes quatre appartenant à la cathédrale, des vitraux à sujets historiques et légendaires, dans le goût des XIIIe. et XIVe. siècles. C'est l'un des grands vicaires de Mgr. l'Évêque, M. Thomine-Desmasures, qui dirigera le travail. Sa science archéologique, son goût pur et son vrai sentiment de l'art chrétien, qui nous sont connus, donnent une garantie de la beauté de l'exécution.

— Nous nous empressons d'annoncer l'apparition d'un livre de poésie de l'ordre le plus élevé : *Tumulus*, par M. Alexandre Cosnard, de Falaise. Un juste orgueil de compatriotes se joint à notre sympathie littéraire, et sera partagé par nos abonnés. *Tumulus* est l'œuvre d'un poëte et d'un homme à qui la muse et la douleur ont révélé tous leurs secrets. Rien de plus profondément senti et de plus poétiquement exprimé que la plupart des pièces lyriques ou élégiaques de ce volume, dont le succès est aussi grand que mérité, et auquel nous consacrerons bientôt un article raisonné.

— On lit dans le *Mémorial de Rouen* : Avant-hier, après midi, les terrassiers du chemin de fer de Paris à Rouen, ont découvert, dans les remblais de Sotteville à Quatremare, deux cercueils en pierre, qui étaient enfouis à trois mètres de profondeur. Les ossements et les objets que renfermait le premier de ces cercueils, qui étaient placés côte-à-côte, ont été rapidement dispersés. Le directeur de notre musée d'antiquités, averti à temps, a pu présider à l'ouverture du second de ces tombeaux et recueillir les objets antiques qu'il contenait. Ce dernier tombeau, qui ne porte extérieurement aucune inscription ni aucun ornement sculpté, renfermait un squelette de femme très-bien conservé, dont les pieds étaient tournés au couchant ; ce qui éloigne tout d'abord l'idée d'une sépulture chrétienne. Entre les os des cuisses, étaient deux petits anneaux en cuivre et deux médailles romaines en petit bronze, très-oxidées. On a cru reconnaître sur l'une d'elles la tête et le nom de Constantin, ce qui ferait remonter cette sépulture à 1500 ans. Au bas des pieds du squelette étaient un petit vase en terre rougeâtre et cinq vases en terre, dont deux n'ont pu être retirés du cercueil que brisés. Les trois autres sont entiers et se font remarquer par l'élégance de leur forme et par leur dimension. L'un d'eux n'a pas moins de trente centimètres de hauteur. Ces précieux objets seront incessamment déposés au musée d'antiquités. On doit y transporter également celui des deux cercueils qui est le mieux conservé.

Aug. Le Flaguais, *Directeur*.

ÉTUDE SUR COMINES.

(Suite).

Nous avons apprécié Comines comme moraliste et comme politique. Suivons-le maintenant dans le champ, non moins fécond, des observations particulières : et d'abord voyons ce qu'il pense des princes. Le confident et le familier de Louis XI, l'ex-serviteur de Charles-le-Téméraire, devait les bien connaître. Tout ce qu'il nous dit d'eux mérite donc d'être étudié.

« J'ay veu, dit-il quelque part, princes de deux natures : les uns si subtils et si très-suspicionneux, que l'on ne sçavoit comment vivre avec eux, et leur sembloit toujours qu'on les trompoit : les autres se fioient en leurs serviteurs assez : mais estoient si lourds et si peu entendans à leurs besognes, qu'ils ne sçavoient connoistre qui leur faisoit bien ou mal. Et ceux-là sont incontinent muez d'amour en haine, et de haine en amour. Et combien que de toutes les deux sortes *s'en trouve bien peu de bons*, ny là où il y ait grande fermeté, ny grande seureté, toutesfois j'aimerois mieux vivre sous les *sages* que sous les *fols* : pour ce qu'il y a plus de façon et de manière de s'en pouvoir eschapper et d'acquerir leur grâce : car avec les ignorans ne sçait on trouver nul expédient pour ce qu'avec eux ne fait l'on rien. » (I, 16).

Et ailleurs :

« ... Nous sommes affoiblis de toute foy et loyauté les uns envers les autres : et ne sçaurois dire par quel lien on se puisse asseurer les uns des autres : et par especial des grands princes qui sont assez enclins à leur volonté, sans regarder autre raison : et qui pis vault, sont le plus souvent environnez de gens qui n'ont l'œil à nulle autre chose, qu'à complaire à

« leurs maistres, et à louer toutes leurs œuvres, soit « bonnes ou mauvaises : et si quelqu'un se trouve qui « veuille mieux faire, tout se trouvera brouillé. » (II. 6).

Comme toute la vie de Comines se peint bien là! cette vie, partagée en deux moitiés si opposées; pleine d'avanies et d'humiliations à la cour du duc de Bourgogne, active et heureuse dans l'intimité de Louis XI.

Mais ce n'est pas assez aux yeux de l'historien qu'un prince ait sens naturel et expérience, qu'un prince soit sage en un mot; il faut aussi qu'il soit quelque peu clerc, qu'il ait de l'instruction, et Comines emploie tout un chapitre à montrer « l'avantage que les bonnes let- « tres et principalement les histoires font aux princes et « aux grands seigneurs. »

« Encore ne me puis-je tenir, dit-il, de blasmer les « seigneurs ignorans. Environ tous seigneurs se trou- « vent volontiers quelques clercs et gens de robes lon- « gues (comme raison est), et y sont biens séans, « quand ils sont bons : et bien dangereux, quand ils « sont autres. A tout propos ont une loy au bec, ou « une histoire : et la meilleure qui se puisse trouver se « tourneroit bien à mauvais sens : mais les sages et qui « auroient leu, n'en seroient jamais abusez, ny ne se- « roient les gens si hardis de leur faire entendre men- « songes. Et croyons que Dieu n'a point établi l'office « du roy ny d'autre prince, pour estre exercé par les « bestes; ny par ceux qui par vaine gloire disent : « je « ne suis pas clerc, je laisse faire à mon conseil et je « me fie en eux. » Et puis, sans assigner autre raison, « s'en vont en leurs esbats..... Pour conclure cet article « me semble que Dieu ne peut envoyer plus grande playe « en un pays que d'un prince peu entendu : car delà « procèdent tous autres maux. » (II, 6).

Ailleurs il généralise sa thèse, et recommande à tous, grands et petits, l'instruction.

« Les mauvais, dit-il, empirent de beaucoup sçavoir, « et les bons en amendent. Mais toutesfois il est à « croire que le sçavoir amende plutost un homme qu'il « ne l'empire : et n'y eust-il que la honte de connoistre « son mal, si est-ce assez pour le garder de mal faire, « au moins de n'en faire pas tant. » (V. 18).

Les entrevues entre princes étaient fréquentes au moyen-âge, et elles étaient encore assez communes au temps de Comines. On conçoit qu'il en devait être ainsi lorsque la politique n'était pas née, ou qu'elle ne faisait que de naître. Il semblait qu'on ne se pût fier l'un à l'autre, qu'après s'être vus, s'être mis la main dans la main. Mais il arrivait le plus souvent que ces entrevues ne finissaient rien, et que les princes en sortaient plus ennemis qu'auparavant. C'est ce que montre Comines dans une digression, comme il l'appelle, « sur ce que quand « deux grands princes s'entrevoyent pour cuider apai- « ser différends, telle vüe est plus dommageable que « profitable. » Après avoir cité plusieurs entrevues dont il ne résulta rien de bon, celle de Louis XI avec le roi de Castille (1462), celle de Charles-le-Téméraire avec l'empereur Frédéric, avec Edouard VI (1470), et avec Sigismond d'Autriche, enfin celle de Louis XI avec Edouard IV (1475), il conclut ainsi :

« Me semble que les grands princes ne se doivent « jamais voir s'ils veulent demeurer amis... et voicy les « occasions qui font les troubles. Les serviteurs ne se « peuvent tenir de parler des choses passées. Les uns ou « les autres le prennent en despit. Il ne peut estre que « les gens ou le train de l'un ne soit mieux accoustré « que celui de l'autre : dont s'engendrent des moque- « ries : qui sont choses qui desplaisent merveilleusement à « ceux qui sont moquez. Et quand ce sont deux maisons « differentes, leurs langages et habillemens sont dif- « férens, et ce qui plaist à l'un ne plaist pas à l'autre.

« Des deux princes, il advient souvent que l'un a le « personnage plus honneste et plus agréable aux gens « que l'autre; dont il a gloire et prend plaisir qu'on le « loue : et ne se fait point cela sans blasmer l'autre. « Les premiers jours qu'ils se sont départis, tous ces « bons contes se disent en l'oreille et bas : et après « par accoutumance, inadvertence, et continuation s'en « parle en disnant, en souppant, et puis est rapporté « des deux costez. Car peu de choses y a secrettes en « ce monde : par especial de celles qui sont dites. » (II, 8).

Quant à la condition des princes, et des grands en général, Comines semble surtout frappé des misères qui y sont attachées. Il y revient en vingt endroits, et c'est comme une consolation qu'il offre au peuple pour les maux de toute sorte dont il est travaillé. Par exemple il dit quelque part, après avoir raconté le retour de Charles VIII en France et la mort du Dauphin (1495) :

« Nulle créature n'est exempte de passion, et tous « mangent leur pain en peine et en douleur; comme « nostre Seigneur le promit dès qu'il fit l'homme, et « loyaument l'a tenu à toutes gens. Mais les peines et « labeurs sont différentes, celles du corps sont les moin- « dres, et celles de l'entendement les plus grandes. . . . « Les pauvres gens (qui travaillent et labourent pour « nourrir eux et leurs enfans, et payent la taille et les « subsides à leurs seigneurs), devroient vivre en grand « desconfort, si les grands princes et seigneurs n'avoient « que tout plaisir en ce monde, et eux travail et mi- » sère : mais la chose va bien autrement : car (si je me « voulois mettre à escrire les passions que j'ay veu por- « ter aux grands, tant hommes que femmes, depuis « trente ans seulement) j'en ferois un gros livre, et « ceux qui ne les pratiquoient point de si près comme « moi, les reputoient estre bien heureux; et si ay veu

« maintesfois leurs desplaisirs et douleurs estre fondez « en si peu de raison, qu'à grande peine l'eussent voulu « croire ceux qui ne les hantoient point, et la pluspart « estoient fondez en soupçons et rapports: qui est une « maladie cachée (qui règne aux maisons des grands « princes) dont maint mal advient, tant à leurs per- « sonnes, qu'à leurs serviteurs et subjets, et s'en abrege « tant leur vie, qu'à grande peine s'est veu aucun roy « en France, depuis Charlemagne, avoir passé 60 ans. » (VIII, 20).

Et ailleurs :

« Sont les coups que Dieu donne sur les grands plus « cruels et plus pesans et de plus longue durée que « ne sont ceux qu'il donne sur les petites gens. Et enfin « me semble qu'à tout bien considérer, ils n'ont gueres « d'avantage en ce monde plus que les autres, s'ils « veulent bien voir et entendre par eux ce qu'ils voyent « advenir à leurs voisins, et avoir crainte que le sem- « blable ne leur advienne. » (id. 24).

Voilà à peu près ce que dit des princes un homme qui les connaissait mieux que tout autre. Il lui arrive aussi plus d'une fois de parler de ceux qui vivent avec les princes, ou, comme il dit, *de ceux qui sont en authorité envers leurs princes.* La règle de conduite qu'il leur trace me semble curieuse à citer en raison même de son caractère de naïveté.

« Je conseillerois, dit Comines, à un mien amy, si « je l'avois, qu'il mist peine que son maistre l'aimast: « mais non pas qu'il le craignist: car je ne vis oncques « homme ayant grande authorité avec son seigneur par « le moyen de le tenir en crainte, à qui ils n'en mes- « cheut, et du consentement de son maistre mesme : « il s'en est veu assez de nostre temps, ou peu devant « en ce royaume, comme monseigneur de la Tremouille « et autres. Au pays d'Angleterre, le comte de Warvic

« et toute sa sequelle. . . . Les princes . . . sont d'o-
« pinions qu'on est tenu à les bieu servir ; et trouvent
« bien qui leur dit : et ne desirent qu'à se depescher
« de ceux qui les rudoyent. » (III, 12).

Mais où il est intéressant de suivre notre historien, c'est dans les jugements qu'il porte sur les principaux événements du temps. C'est là qu'éclatent cette netteté de vues, cette finesse d'esprit, ce bon sens solide, qui faisaient le fond de son caractère. Toutefois on peut souvent reprocher à ses vues de manquer d'étendue : c'est un homme incomparable pour voir les choses de près, mais il ne lui faut pas demander plus. En voici un exemple. On sait ce que fut la trêve de Senlis en 1472. Elle rejeta Charles-le-Téméraire sur l'Allemagne, et laissa à Louis XI toute liberté pour abattre en France quelques résistances opiniâtres. Deux ans après (1574). il s'agissait de savoir si la guerre recommencerait : Charles et Louis ne demandaient pas mieux que de rester en paix, l'un pour aller guerroyer en Allemagne, l'autre pour achever de ruiner plus à l'aise les petits princes rebelles, et la trêve fut prolongée. Or, on lit à ce sujet dans Comines ce qui suit :

« Il y en eut quelques autres mieux entendans, et qui
« avoient plus grande connoissance pour avoir esté sur
« les lieux, qui dirent au roy :... que hardiment prist
« ceste trêve, et qu'il souffrist audit duc s'aller heurter
« contre ces Allemagnes (qui est chose si grande et si
« puissante qu'il est presque incroyable) disans quand
« ledit duc aura pris une place, ou mené à fin une que-
« relle, il en entreprendra une autre, et qu'il n'estoit
« pas homme pour jamais se saouler d'une entreprise
« (et en cela estoit opposite au roy : car plus il estoit
« embrouillé et plus s'embrouilloit), et que mieux ne
« se pourroit venger de luy que de le laisser faire : et
« avant, lui faire un petit d'aide, et ne luy donner

« nulle suspicion de luy rompre ceste trève: car à la « grandeur d'Allemagne et à la puissance qui y est, « n'estoit pas possible que tost ne se consumast et ne se « perdist de tous points. » (IV, 1).

Certes voilà qui est judicieusement raisonné; un conseiller de Louis XI n'avait pas autre chose à dire. Mais la guerre du duc de Bourgogne en elle-même, il ne semble pas l'avoir du tout appréciée. Il a l'air d'y voir une pure étourderie du Téméraire. tandis que dans la réalité c'était une entreprise politique pleine de sens et d'habileté. Qu'il dût réussir ou non, le duc de Bourgogne devait la tenter; c'était essayer de compléter ses États; quoi de plus raisonnable? Il avait les deux Bourgognes et les Pays-Bas en grande partie. il venait de confisquer la Lorraine, mais il lui manquait le cours du Rhin, de Neuss à Bâle, et il le lui fallait pour que ses États eussent un lien et formassent un tout compact.

Il y a un autre fait qu'on peut, ce semble, reprocher à Comines de n'avoir pas très-bien apprécié; je veux parler de la succession de Bourgogne. Il s'agissait pour Louis XI ou de la recueillir toute par mariage, ou d'en prendre la plus grosse part possible de force. Le mariage était chose bien difficile, et il faut dire même impossible, Marie de Bourgogne ayant 20 ans, lorsque le dauphin (Charles VIII) en avait tout au plus dix. La conquête était donc ce qu'il y avait de plus raisonnable. Mais ce n'était pas l'avis de Comines. Après avoir énuméré tous les bonheurs de la position de Louis IX, il dit :

« Mais nonobstant qu'il fust ainsi hors de toute crain-« te, Dieu ne luy permit pas prendre cette matière, « qui estoit si grande, par le bout qui luy estoit le plus « nécessaire: et semble bien que Dieu monstrast alors, « et ayt bien monstré depuis, que rigoureusement il « vouloit persécuter ceste maison de Bourgogne, tant « en la personne du Seigneur, que des subjets y ayans

« leurs biens. Car toutes les guerres, esquelles ils ont « esté depuis, ne leur fussent point advenues, si le roy « nostre maistre eust pris les choses par le bout qu'il « les devoit prendre, pour en venir au-dessus, et pour « joindre à sa couronne toutes ces grandes seigneuries, « où il ne pouvoit prétendre nul bon droict; ce qu'il « devoit faire par quelque traité de mariage, ou les « attraire à soy par vraye bonne amitié; comme aisé« ment il le pouvoit faire..... Quand le duc de Bour« gogne estoit encores vivant, plusieurs fois me parla « le roy de ce qu'il feroit, si ledit duc venoit à mourir: « et parloit en grande raison pour lors, disant qu'il « tascheroit à faire le mariage de son fils et de la fille « dudit duc, et si elle n'y vouloit entendre, pour ce « que monseigneur le dauphin estoit beaucoup plus « jeune qu'elle, il essayerait à lui faire espouser *quel« que jeune seigneur de ce royaume*, pour tenir elle et « ses subjets en amitié, et recouvrer sans desbat ce « qu'il prétendoit estre sien; et encores estoit ledit sei« gneur en ce propos huict jours devant qu'il sceut la « mort dudit duc. Ce sage propos lui commença ja un « peu à changer, le jour qu'il sceut la mort dudit duc « de Bourgogne. » (V, 12).

Quant à l'idée de faire épouser à Marie de Bourgogne *quelque jeune seigneur* de France, c'eût été de la part de Louis XI faire une faute énorme, c'est-à-dire, se créer peut-être un nouveau duc de Bourgogne aussi hostile que le premier, et reculer par suite indéfiniment le but unique de toute sa politique, qui était la centralisation de la France sous le pouvoir royal.

Pour ce qui est du peuple, Comines n'en dit rien ou presque rien.

Ainsi à propos de Paris:

« A tout prendre, dit-il, ceste cité de Paris est la « cité que jamais je visse environnée de meilleur pays

« et plus plantureux, et est chose presque incroyable « des biens qui y arrivent. J'y ay esté depuis ce temps « avec le roy Louys, demy an sans en bouger, logé ez « Tournelles, mangeant et couchant avec luy ordinai- « rement: et depuis son trespas, vingt mois, maugré « moy, tenu prisonnier en son palais, où je voyois de « mes fenestres arriver ce qui montoit contremont la « rivière de Seine du costé de la Normandie. Du dessus « en vient aussi sans comparaison, plus que je n'eusse « jamais cru, ce que j'en ay veu. » (I, 8).

Tout ce qu'il dit de Bruges, c'est que c'est une ville « où hantent toutes nations de gens estranges. » (I, 1)

Il est un peu moins bref sur Dinand.

« En l'an 1466, fut pris Dinand, assise au pays de « Liége, ville très-forte de sa grandeur, et très riche « à cause d'une marchandise, qu'ils faisoient de ces « ouvrages de cuivre, qu'on appelle Dinanderie: qui « sont en effet pots et poisles, et choses semblables. » (II, 1).

Liége et Gand l'occupent davantage; encore ne donne-t-il sur ces deux villes aucun renseignement précis:

« Or, faut-il entendre qu'en ce temps-là (1467). « Liége estoit une des plus puissantes citez de la con- « trée (après quatre ou cinq) et des plus peuplées, et y « avoit grand peuple retiré du pays d'environ: par quoy « n'y apparaissoit en rien de la perte de la bataille. Ils « n'avoient aucune nécessité de nuls biens: et si estoit « en fin cœur d'hiver et les pluyes plus grandes qu'il « est possible de dire: et le pays de soy tant fangeux « et mol qu'à merveilles, et si estions en grande né- « cessité de vivres et d'argent. » (II, 4).

Quant à Gand:

« Après le peuple de Liége, dit-il, il n'en est nul « plus inconstant que ceux de Gand: une chose ont-ils « assez honneste, selon leur mauvaistié: car à la per-

« sonne de leur prince ne toucheront-ils jamais: et les « bourgeois et les notables hommes sont très-bonnes « gens, et très-déplaisans de la folie du peuple. » (II, 4)

Et ailleurs :

« Je ne puis penser comment Dieu a tant préservé « ceste ville de Gand, dont tant de maux sont advenus, « et qui est de si peu d'utilité pour le pays, et chose « publique dudit pays, où elle est assise, beaucoup « moins pour le prince, et n'est pas comme Bruges, « qui est un lieu de grand recueil de marchandises, et « de grande assemblée de nations estranges: ou par « avanture se depesche plus de marchandises qu'en « nulle autre ville d'Europe: et seroit dommage irrépa« rable qu'elle fust destruite. » (V, 17).

Il échappe bien de temps à autre à Comines quelques plaintes sur la misère du peuple, mais ce n'est jamais qu'incidemment et en courant qu'il touche ce sujet. On sent que les maux du peuple ne sont pas sans émouvoir sa sympathie, mais sa bonne volonté pour les princes est plus forte que tout. J'ai dejà cité ce qu'il dit de la surcharge des tailles sous Louis XI; il ne fait guère que la mentionner. (VI, 7).

Après avoir rapporté que Louis XI mourant voulait qu'on tint le royaume en paix cinq ou six ans, il ajoute:

« Et à la vérité dire, le royaume en avoit bon besoin; « car combien qu'il fust grand et étendu, si estoit il « bien maigre et pauvre, et par especial pour les pas« sages des gens d'armes qui se remuoient d'un pays « en un autre, comme ils ont fait depuis et beaucoup « pis. » (VI, 12).

Il resterait à recueillir dans les Mémoires qui *nous* occupent une foule d'observations, de renseignements, d'anecdotes, de traits de mœurs de toute sorte; mais les bornes de ce travail ne nous permettent qu'un petit nombre de citations.

On sait qu'à la bataille de Montlhéry (1465) chaque armée s'enfuit de son côté, à l'exception de quelques corps. Or, à ce propos on lit dans Comines:

« Du costé du roy fust un homme d'estat, qui s'en-« fuit jusques à Luzignan, sans repaistre; et du costé « du comte, un autre homme de bien jusques au Ques-« noy-le-Comte. Ces deux n'avoient garde de se mordre « l'un l'autre. » (I, 4).

Une histoire curieuse est celle de ce pauvre homme, de l'armée de Bretagne, qui s'amusait à lancer en l'air des fusées, qui une fois à terre fuyaient en serpentant. Une de ces fusées vint heurter par hasard à une fenêtre où causaient ensemble Charles de Berry et le comte de Charolais. Ceux-ci soupçonnant quelque trahison, vite font armer leurs gens. Mais le pauvre homme étant venu, et leur ayant expliqué à genoux ce qu'il en était, ils se prirent à rire, et la chose en resta là. On appelait cet homme maître Jean Boutefeu ou maître Jean des serpents. (I, 5).

Il est peut-être vrai de dire en général que les villes étaient favorables à Louis XI; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'en les surchargeant d'impôts, comme le lui imposait sa politique, il se les aliéna bientôt toutes. Paris, la ville sur laquelle il semblait le plus compter, fut sur le point de se rendre aux confédérés du *Bien public* dès leur approche, et elle l'eût fait, sans Louis XI qui arriva fort à propos de Normandie avec 2,000 hommes d'armes. « Si cela, qui avoit esté « commencé, dit Comines, fust venu à effet, le meil-« leur qui luy pouvoit venir (au roi), c'estoit fuir hors « du royaume. Aussi plusieurs fois m'a-t-il dit que s'il « n'eust pu entrer dedans Paris, et qu'il eust trouvé « la ville muée, qu'il fust fuy devers les Suisses, ou « devers le duc de Milan, Francisque (Francesco Sfor-« za). » (I, 8).

La France paraît avoir eu dès cette époque, si nous en croyons Comines, la réputation d'habileté diplomatique qu'elle a toujours conservée depuis.

« Jamais, dit-il, ne se mena traité entre les François « et Anglois, que le sens des François et leur habileté « ne se monstrast par dessus celle des Anglois : et ont « lesdits Anglois un mot commun.... : c'est qu'aux ba- « tailles, qu'ils ont eues avec les François, toujours ou « le plus souvent ils ont eu le gain ; mais en tous traitez « qu'ils ont eu à conduire avec eux, ils y ont eu perte « et dommage. » (III. 8).

Il faudrait citer d'un bout à l'autre tout le récit que fait Comines de la descente d'Edouard IV en France (1475). Le désappointement des Anglais, lorsqu'ils voient venir à eux le duc de Bourgogne avec quelques hommes, au lieu d'une armée qu'ils attendaient ; leur dépit et leur colère, lorsque le connétable de St Pol, qu'ils croyaient leur allié, leur tire des coups de canon du haut des remparts de Saint-Quentin ; d'un autre côté l'habileté de Louis XI, s'approchant tout doucement de l'armée anglaise, et négociant secrètement avec Edouard IV par l'entremise d'un valet intelligent, qu'il fait habiller en héraut ; tout cela est conté avec une perfection de détail dont rien n'approche. La manière dont Louis XI festoie les Anglais à Amiens, pendant trois ou quatre jours, les traitant à table ouverte, tous tant qu'ils sont, et son entrevue avec Edouard IV à Pecquigny ; ce sont là encore de bien curieuses scènes. Louis XI dans cette entrevue avait inconsidérément invité le roi d'Angleterre à venir à Paris, et il craignait fort d'être pris au mot. « C'est un très-beau roy, disait-il, il aime fort les « femmes : il pourroit trouver quelque affetée à Paris, « qui lui sauroit bien dire tant de belles paroles qu'elle « luy feroit envie de revenir. » (IV, 10).

Un autre récit non moins curieux et significatif, c'est

celui de la manière dont Louis XI reçut la nouvelle de la déconfiture de Charles-le-Téméraire à Nancy (1477).

Sitôt cette nouvelle reçue, « il envoya en la ville « de Tours querir tous les capitaines et plusieurs autres « grands personnages : et leur monstra ces lettres. « Tous en firent signe de grande joye, et sembloit à « ceux qui regardoient la chose de bien près, qu'il y « en avoit assez qui s'y efforçoient : et nonobstant « leurs gestes, qu'ils eussent mieux aimé que le fait « dudit duc fust allé autrement. La cause en pourroit « estre parce que paravant le roy estoit fort craintif, « et ils se doutoient que s'il se trouvoit tant délivré « d'ennemis, qu'il ne vousist muer plusieurs choses, « et par especial estats et offices : car il y en avoit « beaucoup en la compagnie, lesquels en la question « du bien public et autres du duc de Guienne son frère, « s'estoient trouvez contre luy. Après avoir un peu « parlé aux dessus dits, il ouït la messe, et puis fit « mettre la table en sa chambre, et les fit tous disner « avec luy, et y estoient son chancelier, et aucunes « gens de conseil : et en disnant parla tousjours de ces « matières : et sçays bien que moy, et autres, prismes « garde comme ils disneroient, et de quel appétit, ceux « qui estoient en ceste table : mais à la vérité (je ne « sçays si c'estoit de joye ou de tristesse) un seul par « semblant ne mangea la moitié de son saoul : et si « n'estoient-ils point honteux de manger avec le roy, « car il n'y avoit celuy de la compagnie, qui bien sou- « vent n'y eust mangé. » (V, 10).

(La suite au prochain n°.)

A. Materne.

LE CHOSIER NORMAND.

LETTRE SECONDE.

Nous avons vraiment en province une idée bien extraordinaire de la presse parisienne. Nous lui supposons une force et une nature tout à fait fantastiques ; nous imaginons qu'elle vit de néant ou d'elle-même, qu'elle vit de l'air qu'il fait ; — pour cela c'est un peu vrai ; — qu'enfin cette presse de Paris, périodique, innombrable, éternelle, a quelqu'analogie mythologique avec ce serpent de nos emblèmes, qui se dévore la queue, et n'éprouve pas le besoin d'être autrement alimenté. C'est le fait des athées, a-t-on dit d'être superstitieux : siècle incrédule que nous sommes, nous voilà pris à croire aux monstres. Elle se nourrit cette presse parisienne, elle abat sa proie de chaque jour, elle boit, mange et digère, et de quoi se nourrit-elle, si ce n'est de nous. Elle a été jeune cette presse parisienne, elle a pris du ventre, elle vieillit cette bonne vieille méchante presse parisienne; elle mourra comme les rois meurent, peut-être aussitôt que vous et moi. Je n'entends pas qu'elle mourra toute, car autant vaudrait dire que l'activité de la pensée mourra en France ; mais telle que l'a faite ce quart de siècle, elle ne vivra pas : pour que le trone soit sauvé, il faudra que tombe toute la folie et l'exubérance de son branchage.

Adonc la presse parisienne se nourrit de nous et *elle* ne s'en fait pas faute, elle en a d'ailleurs tous les *droits*. Mais elle fait cela d'un air tout distrait et sans accuser d'où lui viennent les morceaux. L'autre mois, vous veniez de faire paraître le poëme de Wace sur *la Conception ou la fête aux Normands;* il y a tout lieu de croire que

le livre passa à Paris sous les yeux de *la Quotidienne* qui, voulant sans doute en rendre compte, oublia tout en parlant de la fête de parler du livre. La feuille légitimiste, dont la rédaction a toujours été véritablement éminente, parla donc avec son élégance parfaite, des solennités auxquelles cette fête nationale donnait lieu jadis dans les deux Normandies et des solennités semblables dans les autres provinces, et des Puys et des Jeux Floraux, et des Palinods Normands qui n'ont pas survécu à nos tempêtes civiles comme les jeux de Clémence Isaure; et elle les regrette nos pieux et glorieux palinods. Certes, ce regret est juste, et nous devrions éprouver quelque honte qu'il ne soit pas sorti d'un cœur normand; mais peut-être cet écrivain est-il des nôtres; alors, que ce regret ne se soit point manifesté d'abord dans une feuille Normande. et nous n'en sommes pas pauvres.

Nos Académies sont assurément d'une origine et d'une pensée fort honorables. Celle de Caen entre les autres date d'une grande époque dans la littérature normande, où elle fournit à la littérature française toute une superbe grappe de charmants poëtes. Mais en fait d'origines je pense comme la famille de Levis, je n'en reconnais pas en ce monde d. plus belles que les origines divines ou seulement saintes, de ces origines auxquelles la religion et la reconnaissance de toute une nation prennent part, et nous étions nation alors et une hardie et religieuse nation. Les Académies de nos provinces demandent-elles à être athées, comme la loi a voulu l'être? Aux fêtes de leurs divinités brutales, les païens chantaient des hymnes nouveaux; les poëtes antiques invoquaient leurs déesses : que nos poëtes mettent leurs chants sous l'invocation de Marie. mère des Anges. Célébrer par des hymnes le jour rénovateur pour le monde de l'Immaculée Conception; cela leur portera-t-il malheur? Et mêler la

pensée sainte aux œuvres par lesquelles l'homme a toujours semblé s'exhalter vers le ciel, cela abaissera-t-il l'esprit qui remplit et ravit le poëte? — Les prix sur l'éloquence, les prix sur les arts et les sciences, ne sont-ils pas ceux que l'Académie doit se réserver. Mais la poésie, l'hymne, la mélodie doivent demeurer au Palinod, et le droit de couronner les poëtes doit être au prince du Palinod Cette naïve, dévote, et riante coutume, où elle a été, ne saurait s'oublier; et si quelque jour oubliée on s'en souvient, elle doit revivre. — Je dépose ma supplique aux pieds des académiciens normands.

Vous offrez chaque année pour le concours de la médaille d'or, les sujets les plus allêchants du monde. Pourrait-il y avoir rien de plus intéressant à étudier que les deux de l'an passé: Daniel Huet et les petits poëtes normands. Ce choix était à la fois plein de goût et de bon sens, et montrait infiniment plus d'esprit que n'en mettent à des choix semblables les académiciens de Paris. Les sujets offerts cette année causeraient quelque effroi aux esprits que le travail de l'année dernière aurait tentés; ils n'en sont pas moins d'une convenance parfaite et d'un intérêt très-élevé pour l'histoire de notre pays. D'ailleurs, ils ont cet avantage d'être tout-à-fait d'accord avec le goût présent du siècle porté aux considérations politiques, d'accord avec sa marotte et son dada qui sont de formuler l'histoire des siècles écoulés et de faire servir la conduite de ses pères à sa conduite à lui-même, laquelle est, je l'avoue, fort embarrassante; d'accord enfin avec sa science chérie, la science dont il est bien l'inventeur, la statistique, science ogresse qui fait peur à tout le monde avec ses grands chiffres, mais plus aux enfants qu'aux hommes. — Quel thème d'ailleurs saurait être plus normand que l'histoire de nos navigations? On nous offre là à faire le premier

chapitre d'une histoire magnifique. — Et quand ces sujets là encore auront été épuisés, quels seront ceux qui sortiront de l'urne? Vous avez eu la main heureuse jusqu'à ce jour, et ce bonheur-là, c'est de l'esprit. — Mais si, quelque jour, vous vous trouviez aussi à court de sujets d'histoire que la sultane Scheherazade au bout de sa mille et unième nuit, me permettriez-vous de vous souffler à l'oreille trois titres d'assez beaux mémoires? Le premier, qui rentrerait à merveille dans la catégorie des mémoires mis cette année au concours, serait les *Colonies Normandes*, et il ne s'agirait de rien moins que de rechercher les vestiges de nos navigateurs, de nos colons, de notre sang, au Groënland, au Canada, dans les Siciles, aux îles Fortunées, etc. Le second serait la vie des peintres et sculpteurs Normands, et serait, je crois, assez considérable pour qu'on divisât la matière en deux ou trois séries. — Georges Vasari en écrivant naïvement, dans la forme de Plutarque et de Diogène Laërce, la vie de ses artistes italiens, n'a-t-il pas fait un livre aussi grandiose, ou peu s'en faut, que ceux de Laërce et de Plutarque? Quels beaux exemples de courage, de grandeur et de patience, nos peintres aussi auraient à montrer à ceux de leur pays qui recherchent la gloire de leurs traces! — C'est à la haute Normandie, comme étant le mieux partagée, à offrir ce travail au concours. — Le troisième titre de mémoire serait les Conteurs Normands, depuis Alain Chartier jusqu'à Jean de Falaise exclusivement, inclusivement jusqu'à M. Paul Delasalle, et pour ceux-là aussi la moisson en serait large. — Notre manie conteuse date de loin, et on a, Dieu merci, assez répété dans tous les livres de notre temps les trois vers de Jehan Chapelain: Usaiges est en Normandie, Que qui hébergies est qu'il die, Fable ou chanson. Ce serait, si je ne me trompe, un sujet presque aussi intéressant à la gloire de la province

que l'histoire de ses navigations, et qui dépendrait volontiers comme conséquence de cette histoire, car, dit le proverbe, a beau mentir qui vient de loin. C'est un caractère de la race Normande, qui n'a jamais pu s'effacer entièrement. — Voyez sous Louis XIV encore, Segrais, qui faisait Zaïde avec Mlle. de Lafayette; — Huet, qui tout enfant faisait et traduisait des romans; Sarrasin qui a écrit cette admirable ébauche de la conjuration de Walstein, qui, tout inachevée, est pourtant un chef-d'œuvre du style magnifique, — la description du palais de Walstein est estimée une des plus belles phrases qu'on ait jamais faites; —Scudéry qui, pour être né Normand, n'en fut pas plus tendre pour Corneille; et le charmant conteur St.-Evremond à qui plaisait tant la Matrone d'Ephèse, qui a écrit la nouvelle du médecin Irlandais et la conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye, et ces mémoires dits du comte de St.-Evremond, qui ont je ne sais quelle couleur historique tout-à-fait séduisante,—on y entrevoit le pauvre Cinq-Mars, M. le Grand, et cette fameuse et aventureuse reine de Pologne, Marie de Gonzague, qui emmena avec elle dans son nouveau royaume notre bon gros goinfre Saint-Amand, pour en faire, je crois vraiment, un conseiller; — et cet honnête Mézerai que j'oubliais, qui a fait de l'histoire de France un conte en six in-folio. —Ah! la bonne chose qu'un conte; mais pour mon goût je les aime bien courts, courts comme la Larisse de Théophile, jamais plus longs que Paul et Virginie. Les livres engendrent les livres : quel livre s'est fait sans livres? Avec la dîme sur l'un et l'aubaine sur l'autre, un troisième livre se fait et les autres parties de ces premiers livres serviront à vingt autres faiseurs de livres d'humeur différente, et ainsi il nous est aussi clairement impossible de faire un livre sans plusieurs livres, qu'il devait sembler clairement impossible à Condillac, que l'homme conçût une idée sans les sens; — voilà ce qui se conçoit mieux en

notre temps qu'en aucun. Il y a pourtant, nous jure-t-on, des gens qui ont pris leurs livres en soi, pour lesquels il faut croire au livre inné, et s'il y en a eu de tels, ç'a été Antoine Hamilton, né à Caen. Un seul témoin, Voltaire, le dit né à Caen, mais ce seul témoin est le plus certain de tous en cette matière, et le mieux informé sur tous les hommes de Louis XIV. Ils étaient tous de sa connaissance, les plus grands et les plus petits, et il savait des histoires que personne ne savait, l'histoire du Masque de fer, par exemple. Pourquoi aurait-il, de son chef, assigné Caen pour le lieu de la naissance d'Hamilton, lorsqu'il était si naturel de le dire, comme tout le monde, né en Irlande, d'où vient sa famille? On connaît moins ses délicieux *Contes* que ses *Mémoires de Grammont* qui sont restés, — depuis 1713, époque à laquelle ils furent imprimés à Cologne, sans nom d'auteur, chez Pierre Marteau, — le type absolu d'un genre. Notre Antoine Hamilton a eu en Angleterre un singulier analogue : ç'a été Horace Walpole. Le cadre qu'Hamilton avait appliqué à l'époque de Charles II, Walpole l'a reporté aux premiers Brunswick ; c'est ce petit livre des *Reminiscences*, où Walter Scott a pris ce portrait de la reine qu'il a mis dans les dernières pages de la Prison d'Edimbourg. La célèbre édition, faite à Londres en 1792, des Mémoires du comte de Grammont, ne contient-elle pas des notes d'Horace Walpole? Pour plus entière ressemblance avec son modèle, outre cette futile, plaisante, papillottante peinture de cour, Walpole aussi a fait son petit roman, son *Château d'Otrante* que Byron estimait, de son temps, le dernier des romans Anglais; petit livre plein d'une certaine terreur sombre, qui faisait très-bien préface au *Giaour* et à *Lara* et à ce *Bertram* du Rev. Mathurin, estimé de Scott comme de Byron. Malgré ces hautes recommandations, le Château d'Otrante et le Bertram, tous deux traduits en français chacun en son temps, ne m'ont jamais semblé être d'un

caractère à recevoir grand accueil en France. — Walpole avait à Strawberry-Hill une presse pour lui-même, et aussi pour autrui, voire pour la *Cornélie* du président Hénault, comme en France, dans sa terre de Verret, le duc d'Aiguillon, quarante ans auparavant, pour les petits livres licencieux, d'une rareté si précieuse, qu'il faisait avec Moncrif.

A propos d'Antoine Hamilton, né à Caen, à propos d'Horace Walpole et du duc d'Aiguillon, je suis venu à penser, l'un amenant l'autre, à deux ou trois hommes de belle naissance comme eux, et comme eux de bel esprit, enfin allant, allant, j'en suis venu à cette idée : grands seigneurs, petits livres.

Ceux-là écrivaient, comme ils la parlaient, leur belle et gracieuse langue de cour, et elle seulement, quoiqu'ils eussent à dire, — quand nous autres, pauvres gens de lettres, nous sommes, comme de véritables mandarins chinois, tenus d'avoir et de parler couramment, à droite, à gauche, trois langues à la fois : celle de causerie, celle de critique, celle de poésie ou d'invention, et, que sais-je encore? bien d'autres, suivant l'occasion. Aussi toutes ces langues, chacun les parle-t-il très-inégalement, témoin madame de Staël, qui causait mille fois mieux encore qu'elle n'écrivait, — témoin notre vieux Corneille, qui, lui, poétisait mieux qu'il ne causait. Cette même aise de langage, ce lâché facile, ils le gardaient encore en poésie, petits vers légers et petits livres heureux. Ceux-là font défendre leur porte à tout ce qui est de la science, comme à une lourde et embarrassante pédante ; ils ne connaissent que fantaisie et imagination, et n'ont affaire qu'à elles. Ils n'ont sous la plume, comme à la bouche, que choses fines, souriantes et heureuses, anecdotes de cour et habits pailletés. Cela vous dilate et vous rehausse de les lire, comme si l'on se trouvait dans leurs salons, de leur conversation.

Ces grands seigneurs faiseurs de petits livres étaient

communs au siècle passé ; ils ne sont pas encore devenus trop rares au nôtre. Le vrai modèle pour nous de cette charmante espèce a été Xavier de Maistre. Il s'est montré d'un bon exemple dans un siècle où les grands seigneurs semblaient portés à faire de gros livres, et, tout le premier, son glorieux frère, le comte Joseph, le plus terrible, mais, sans contredit, le plus grand des philosophes de ce siècle. Auprès de son frère Xavier, qui se montre à nous avec sa famille légère, comme Moschus ou Bion, Joseph de Maistre nous apparaît comme l'un de ces philosophes antiques qui ont pris leur science dans l'agitation de leur vie; il a vu tous les pays savants de son temps, comme Pythagore et Platon. Il sait et compare tous les langages humains. Avec sa forte hache, il coupe par le pied l'arbre empoisonné des faux prophètes, pour qu'il soit jeté au feu ; et puis, voyant que les premiers peuples ont été plus voisins que nous de Dieu, il veut, avec son levier de fer, soulever la vieille humanité et la repousser vers ces rajeunissantes, mais sinistres croyances. Quelle vigueur et quelle audace ! quel Antée que ce philosophe ! mais cette humanité sourde de vieillesse l'a écrasé en roulant.

J'aurais dû, par convenance, faire passer avant ces nobles et courtois faiseurs de livres, madame la duchesse de Duras, avec ses deux charmantes œuvres, son *Edouard* et son *Ourika*. Que de douleurs profondes et navrantes sous ce style pur, élégamment simple, noblement facile,— et toujours, et à tout cœur brisé, la douce et rayonnante consolation céleste ! Quand les horribles souffrances de son corps ne s'étaient pas encore tout emparées d'elle, qu'elle contait bien, dit-on ! Son âme, comme sa vie errante, avait participé aux tourments de nos temps ; elle avait le cœur fort et l'esprit délicat, et madame de Staël, qui fut son amie, n'était pas plus belle à la causerie que madame de Duras. — L'élégance de sa haute condition, et la sensibilité de sa propre nature, et la piété sublime

qui a clos sa vie, tout ce qui fait une femme noble et élevée, Ourika nous le dit et Edouard mieux qu'Ourika.

O mes deux poëtes, si vous l'aviez voulu, avec chacun le petit livre de vos poëmes, l'un avec *Stello*, l'autre avec un demi volume de proverbes, — quel beau bagage de gentilhomme littérateur on vous aurait fait ! C'est ce siècle, oublieux à la fois et avide, qui a fait de vous des hommes de lettres. — Pour n'avoir fait dans ce temps-ci qu'un volume, il faut être mort à vingt ans. — Petit livre deviendra gros, pourvu que Dieu lui prête vie. — A quarante ans, sans que l'on s'en doute, et tout en se montrant avare de ses œuvres, on se trouve père d'une très-grosse famille ; dix volumes sont bientôt faits. — Comment donc s'y prenaient nos pères, nos sublimes maîtres, pour faire si peu, eux qui faisaient si bien? Leurs lignes sont comptées; un écolier peut savoir tous leurs vers. — Comment donc se fait-il que tout soit dans si peu? Bien leur en a pris pour leur gloire, d'avoir extrait l'or du minerai, et bien aussi vous en prendrait, poëtes et conteurs! Ramassez en quelques strophes vos sublimes pensées. — Songez qu'il faut toutes les forces de l'homme pour donner à une idée la vie des siècles : nourrissez vos forces et ne les disséminez pas. — Tous les beaux livres de notre temps ont été les plus courts : *René*, *Adolphe*, *Eugénie Grandet*, *les Paroles d'un croyant*. — Il y a, n'en doutons pas, plus de siècles à vivre pour la Mosaïque de Mérimée que pour les œuvres entières de MM. Sue ou Soulier. Le poëte qui a condensé son âme en quelques stances parfaites, est plus sûr qu'aucun d'être aimé et de vivre. Ceux des poëtes à qui nous donnons le plus, sont ceux qui nous ont le moins donné : Horace, Anacréon, André Chénier, et les anciens étaient de mon avis, puisque Callimaque a dit : Un grand livre est un grand mal.

P. de C.

18 février 1843.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MARCEL,

Poëme recueilli et publié par Alph. LE FLAGUAIS (1).

Si la *Revue du Calvados* n'eût consulté que son admiration et ses vives sympathies, elle eût la première salué l'apparition du poëme de M. Alphonse Le Flaguais ; elle eût voulu devancer l'opinion publique, et faire entendre les premières notes du concert d'éloges unanimes qui ont accueilli les vers nouveaux-nés de notre poëte. Elle a mieux aimé attendre, écouter en silence et avec joie ce qu'on disait de l'auteur et du livre, et puis, venue la dernière, servir d'écho et de résumé, aux applaudissements du public vraiment littéraire. Tous ceux qui s'occupent encore d'art et de poésie pensent que *Marcel* est l'expression la plus élevée et la plus pure du talent de M. Le Flaguais, auquel on doit déjà tant de beaux vers. Le poëte, dont l'expérience et l'étude ont mûri le génie, fait une sorte de halte à mi-côte, et chante les amours de la veille et les aspirations du lendemain. Ses vers sérieux sont l'œuvre approfondie d'un penseur ; ses chants d'amour ont toute la fraîcheur et la grâce mélancolique d'un jeune homme. C'est à cette époque de la vie et du talent que se produisent les œuvres vraiment durables. On est assez haut pour bien voir des deux côtés de l'existence. On comprend mieux le passé, plein de graves leçons pour le cœur et l'intelligence de l'écrivain ; on aperçoit mieux l'avenir vers lequel on s'est préparé, et dont on a, pour

(1) Paris, Adrien Villeneuve, 9, rue St.-Germain-des-Prés — 1843.

ainsi dire, la clef trouvée d'avance. Mais il faut pour cela que le poëte soit resté fidèle au culte désintéressé et un peu solitaire de la muse. Si les vers, pour ceux qui les lisent, ne doivent être qu'un délassement, une sorte de repos, comme tous les plaisirs, il n'en est pas de même pour ceux qui les écrivent ; et le plus grand fléau pour les poëtes de nos jours, et la perfection de leurs ouvrages, ce sont leurs prétentions sociales et politiques L'étude du beau littéraire, et sa réalisation par la poésie, absorbent les facultés de l'homme qui se dévoue à cette mission irrésistible, et s'il vient à embrasser d'autres horizons, à tenter de nouvelles routes, ce n'est qu'à la condition de déserter sans retour les travaux qui ont fait sa gloire, pour tenter des succès souvent moins réels et toujours plus disputés. Aux poëtes qui renient la muse pour la tribune, on doit seulement la compassion qui s'attache aux royautés qui abdiquent ; mais ceux qui veulent introduire la politique ou les prédications dans leurs vers, et jettent de force, et bien malgré elle, la science au milieu des domaines de l'imagination, méritent un blâme légitime. De nos jours la poésie ne doit avoir d'action ni sur la raison ni sur les destinées humaines ; son résultat est encore assez beau sans cela. Sa mission est de satisfaire le côté sensible de l'intelligence, et de lui faire goûter les joies élevées auxquels il aspire, celles qui ont pour base le beau et toutes les sensations esthétiques. Dans ces limites, et lorsqu'elle renonce à s'adresser à la raison seule pour parler uniquement à l'imagination, la poésie a sa place véritable au milieu des développements humains, et dans l'état social où nous vivons. M Paul Delasalle, qui est poëte aussi, a dit à ce sujet de fort belles choses dans la préface qu'il a mise en tête de *Marcel ;* il a vengé la poésie des attaques dont elle est l'objet de la part de certains esprits injustes, parce qu'ils sont incomplets ; mais il nous semble qu'il est allé trop loin, et qu'il a tort, « en conseillant à la muse de puiser au

profond réservoir des idées générales, et de gravir la cime des choses humaines » ; de lui prédire « qu'elle répandra sur le monde sa semence de vie, de lumière et de liberté. » C'est la convier à quitter son repos fécond et inspiré, pour se mêler aux travailleurs, à agir quand elle doit seulement chanter, ou plutôt à mal faire l'un et l'autre, si elle veut mener de front les poétiques rêveries et les prédications sociales. Ce n'est pas avec des idées, nobles, il est vrai, mais souvent sans rigueur pratique, avec une langue « *mobile, voilée, indécise* » qu'on peut propager la vérité ou populariser la science. A chacun sa tâche ; celle de mener les hommes et de remuer les sociétés a toujours été réservée à des esprits graves et fiers, quoiqu'un peu froids ; et ces natures exaltées de poëtes et d'orateurs, excellentes pour enthousiasmer et séduire, pour passionner, en un mot, surtout aux époques où l'on détruit les vieilles institutions, sont d'une assez mince valeur quand il s'agit de gouverner. Sans exhumer au dernier siècle l'insuffisance célèbre d'Addison au ministère, combien, dans le nôtre, Canning le poëte et Fox l'orateur ne pâlissent-ils pas devant la grande et glaciale figure de Pitt ? M. de Châteaubriand, comme homme politique, jette un assez faible éclat devant l'habile M. de Villèle, et deux fois, en Espagne, Martinez de la Rosa a vu briser le pouvoir remis entre ses mains.

Ce qui nous charme dans le talent de M. Le Flaguais, c'est précisément cette sorte de modestie personnelle qui fait disparaître tous autres personnages sous celui qui doit occuper la scène, le poëte. Sa poésie est vraie et profondément touchante, parce qu'elle est puisée aux seules sources légitimes, l'étude du cœur et des nuances si délicates des passions. Ajoutez à cela, pour cadre de ce saisissant tableau, la peinture de quelques scènes champêtres bien décrites, parce que le paysage est toujours animé par un sentiment, tantôt passionné, tantôt

mélancolique, qui y circule de toutes parts. *Marcel* procède de l'école de M. de Lamartine, dont M. Le Flaguais serait un des plus heureux disciples, si la date de ses premiers vers, déjà empreints du même cachet qui les distingue aujourd'hui, et l'originalité de ses productions nouvelles, ne lui assuraient un rang parmi les poëtes qui ne relèvent que de leur inspiration et de leur génie.

Marcel n'est pas un poëme dans l'acception commune de ce mot, c'est-à-dire que les différentes pièces qui le composent ne sont pas étroitement rattachées entre elles par un lien rigoureux. C'est une suite de morceaux qui tous offrent leur unité distincte et leur individualité séparée. Mais on se tromperait, si on niait la chaîne mystérieuse qui relie ces formules éparses et diverses d'une même pensée. Sous la multiplicité de l'enveloppe apparaît l'unité du plan. C'est la même simplicité fragmentaire qu'on retrouve dans le charmant poëme de *Marie*, par M. Brizeux. L'idée fondamentale qui se poursuit dans le livre, c'est l'expression de tout ce qu'il y a de mélancolique et de rêveur dans le cœur de l'homme. La société, la famille, l'âme du poëte, voilà les différents milieux où ce sentiment intime et profond aime à se développer. Ainsi M. Le Flaguais accuse l'égoïsme et l'indifférence du siècle pour tout ce qui cesse d'exciter ses désirs matériels, et il s'effraie sur l'avenir que nous préparent de pareils instincts. Mais sa colère est miséricordieuse et compatissante ; son indignation est tempérée par la pitié, et jamais ses élégies sociales ne vont jusqu'au dithyrambe ou ne descendent jusqu'à la satyre. Il a des larmes pour la tombe de sa mère, et des vers pour ceux qui vivent encore autour de son foyer ; mais ce qui domine dans son poëme, c'est l'expression de ses affections personnelles ; il chante surtout ce qu'il a senti par la tête ou par le cœur, et c'est là que se trouvent les beautés les plus réelles de son livre. Les sentiments qui l'inspirent ont vibré

plus ou moins dans l'âme de chacun de nous ; seulement le poëte les a éprouvés avec plus de vivacité et de délicatesse, et il a le mérite de les traduire en un langage harmonieux. Cette communauté d'impressions, cette fraternité de joies et de souffrances, est précisément ce qui assure à l'auteur des applaudissements sympathiques. On aime à voir poétiser les émotions douces ou tristes qu'on a plus d'une fois ressenties, et on se trouve l'ami de celui qui les met en œuvre avant de devenir son admirateur. A côté de cette tendance littéraire qui emploie les idées générales en les individualisant par la forme, se place une autre école qui n'admet que des types particuliers, qui crée, pour ainsi dire, les passions qu'elle exprime, et présente aux regards étonnés des sentiments qui ne trouvent d'écho dans l'âme de personne. Le succès des écrivains qui se rattachent à ces dernières traditions est quelquefois plus éclatant ; le triomphe de ceux qui suivent l'autre route est toujours plus certain et surtout plus durable.

On peut dire que la muse qui inspire le plus souvent M. Le Flaguais est la souffrance ; mais une souffrance poétique, et qui, comme l'épouse d'Hector, laisse un sourire briller au milieu des larmes. Cette souffrance toute morale, et empreinte d'ailleurs d'un suave parfum de catholicisme, a quelque chose de mystérieux et de voilé qui lui donne parfois des allures coquettes. On s'aperçoit que le poëte accepte avec assez de résignation les déceptions, les douleurs intimes, la perte des illusions, tout le cortège enfin des idées en demi-deuil sur lesquelles il s'appuie ; tout cela nourrit sa mélancolie, et sa mélancolie s'exhale en beaux vers. Ses *élégies*, car on pourrait donner ce nom à la plupart des pièces de *Marcel*, sont l'écho fidèle de cette tristesse rêveuse, mais toujours de bon goût et de bonne compagnie, qui saisit tout homme à la vue des amours envolés, des joies effeuillées, des dévouements incompris, et des aspirations

méconnues. Le cœur aimant et passionné du poëte s'y révèle à chaque page, et les strophes où il parle de l'amour, ce vieillard éternellement jeune, se font distinguer par la vérité des pensées et la chaleur du coloris. Qu'on nous permette d'entremêler ces réflexions de citations qui seraient plus longues, si ce n'était faire double emploi dans l'esprit de nos lecteurs qui sont aussi ceux de *Marcel.*

AUX INDISCRETS.

« Ah ! de mes heureux jours ne me parlez jamais !
Pour moi tout est changé ; le passé désormais
Ne m'apporte que l'amertume ;
Mes pensers d'avenir sont des ombres de mort ;
La vague de ma vie, avant d'entrer au port,
A jeté son flocon d'écume.

Mon âme n'eut qu'un cri, ma lyre n'eut qu'un son...
L'amour avant le temps a séché la moisson
De mes plus fraîches espérances.
Au seuil de mon tombeau mes pas sont arrêtés ;
Comme le cœur joyeux vit de ses voluptés,
Le mien vivra de ses souffrances.

Je voulais entourer de mystère et d'oubli
Le douloureux amour, dont ce cœur, trop rempli,
Craint de préoccuper le monde.
Qui se confie à lui, se prépare au regret ;
Aussi, dans notre sein, plus le mal est secret,
Plus la plaie est vive et profonde.

N'interrogez donc pas mes accords indécis,
Et laissez à mon front son crêpe et ses soucis :
Gardez vos couronnes de roses.
Ce qui fait mes chagrins causerait votre ennui ;
Amour et poésie, hélas ! sont aujourd'hui
Des fleurs dans le désert écloses.

Souffrez que je m'essaie à vivre indifférent,
A laisser emporter par le flot du torrent

Ce qui *gardait* ma sympathie.
Se souvenir est trop, c'est assez de prévoir !
A quoi sert de parler de printemps et d'espoir,
Lorsque l'hirondelle est partie ?

J'ai livré ma jeunesse à trop d'illusions ;
J'ai senti dans mon cœur un choc d'émotions
Dont je crains le retour terrible.
Parlez-moi de vertu, de pardon, d'amitié,
Mais d'amour... oh ! jamais !... faites-le par pitié ;
J'ai tant besoin d'être insensible.

Car mon sein brûle encore, et je souffre, et j'ai peur
De ce délire affreux qu'une morne stupeur
Suit après des transports étranges ;
Car je l'aimais.... je l'aime ! et jusqu'au dernier jour
Je garderai dans moi ce qui rend fou d'amour,
Et troublerait le cœur des anges !

Car je vivais pour elle, et je n'avais qu'un vœu ;
Car elle était mêlée à mes songes de feu,
Comme une auréole à la gloire :
Car je sentais toujours son élément vainqueur
Dans mon front, dans mes sens, dans ma chair, dans mon cœur !
Car je veux perdre la mémoire !

Le style et la pensée de cette pièce nous semblent également irréprochables. Elle a un beau groupe de sœurs dans le livre de M. Le Flaguais. Nommons seulement : *Une visite à ma mère ; Amour d'enfance ; A mon frère ; Elégie ; Les mensonges du poëte ; A mes premiers vers ; Sextine ; Convulsion ; Stances, etc.* ; et la plupart des *Sonnets*. Le poëte qui, dans une pièce adressée à M. Léon d'Aurevilly, lui disait :

« ...Ta muse découronnée,
Dans les sonnets emprisonnée,
Semble une reine infortunée
Qui subit le joug des tyrans .. »

s'est pourtant converti au culte de cette forme divine,

et plusieurs de ses sonnets sont de petits chefs-d'œuvre de délicatesse et de sentiment. Quoi de plus gracieux que celui-ci :

Lorsque j'étais enfant, ce qui faisait ma joie
C'était un blanc lilas, c'était un genêt d'or,
C'était une hirondelle arrêtant son essor ;
Pareille au messager que le bonheur envoie.

Lorsque j'étais enfant, ce que j'aimais encor
C'était ce bouquet bleu qui dans l'onde se noie,
C'était le papillon, douce et légère proie,
Ou l'abeille aux jardins butinant son trésor.

Oui, curieux, rêveur, j'aimais ces mille choses
Pour l'enfant, le poëte, et pour le sage écloses,
Où l'on trouve plaisir, pensée, et sentiment.

Fleurs, oiseaux, papillons, j'ai changé de délire :
Si je vous aime encore, et parfois ardemment,
C'est devant son regard, c'est devant son sourire !

Ce qui nous semble à reprendre, cependant, dans les sonnets de M. Le Flaguais, c'est l'uniformité de ton qu'il y a répandue. Le sonnet est une pierre précieuse, qui veut avoir son étincelle, une fusée qui doit éclater vers la fin. Non pas qu'il faille terminer ces petites pièces par des *concetti*, ou des antithèses de mauvais goût, mais on doit y trouver, dans les derniers vers, quelque chose d'inattendu, de frappant, qui paraisse amené par ce qui précède, et pourtant jette une lumière plus brillante et plus vive. Autrement :

« Ce n'est pas un sonnet, ce sont quatorze vers »

Ou, comme dit Martial :

« Judice me, versus, non epigramma facis. »

Le style de *Marcel* est toujours poétique et saisissant ; on pourrait lui reprocher de n'être pas assez concis.

C'est un ruisseau, frais, limpide, et qui sort d'une source sacrée, mais ses rives ne le contiennent pas toujours, et il s'épanche parfois sur les gazons qui le bordent. Ce défaut tient au genre que M. Le Flaguais a adopté. L'élégie admet une forme moins sévère que l'ode, par exemple, ou le drame. En lisant *Marcel* on est attendri; que faut-il de plus, et la critique ira-t-elle, passant l'ongle sur des contours qui ne sont pas assez nettement accusés, chercher des taches là où l'entraînement sympathique aime à découvrir des beautés ? Les œuvres véritablement poétiques et inspirées sont rares dans le monde littéraire, et ce qu'il y a de poëtes légitimes vont lutter et triompher à Paris. Nous, hommes de la province, soyons fiers du talent de notre compatriote, et heureux de l'entendre chanter au milieu de nous.

Georges BESNARD.

Poésie.

LE BONHEUR ET LE FANTOME.

A Mme. G. M.

Dieu, si j'en crois mon cœur qui tout bas me l'a dit,
A nos maux de tout genre autrefois compatit :
Il garda le bonheur pour son vaste royaume,
A nous, il en jeta le séduisant fantôme.
Tous les mortels alors, courbés sous leur ennui,
Relevèrent la tête, et coururent vers lui.
Tantôt ce doux Protée, au gré d'une ame aimante,
S'incarnait sous les traits d'une vierge charmante,

Tantôt se transformait en un timide amant,
Et jurait à genoux un éternel serment.
Que j'en ai vu déjà de fous qui voulaient vivre,
Qui brûlèrent leurs jours, leurs nuits à le poursuivre,
Et qui mouraient, noyés dans un rêve adoré,
Sans étancher la soif de leur cœur altéré.

Moi qui n'ai maintenant plus un bras qui m'enlace,
A des foyers amis quelquefois je prends place,
J'y cherche pour autrui ce qui n'est plus pour moi,
Une larme au départ, au retour un émoi,
Moins l'hymen de deux corps que celui de deux ames,
Moins de folles ardeurs que de célestes flammes,
Constance, dévouement, respect, sincérité.....
Qu'y trouvé-je en retour? Désir de liberté! —
Loin de faire deux parts de la tâche commune,
L'un, égoïste et froid, trop souvent n'en fait qu'une.
Que j'en sais, ô mon Dieu! de cœurs mal assortis
Pour lesquels les beaux jours sont désormais partis,
Tristes cœurs qui n'ont plus rien qu'un coupable rêve
Pour raviver leur cendre ou rajeunir leur sève.

Je soupire et me dis : « Les pauvres malheureux !
Si je pouvais prier, que je prîrais pour eux?

Quand de ces noirs tableaux mon ame est attristée,
Vers vous elle s'envole... elle est réenchantée!
Heureux, heureux époux ! on doute en vous voyant
Si l'une est une sœur, si l'autre est un amant,
Aussi dans la vallée où tant de larmes roulent,
Pleins de sérénité, les jours pour vous s'écoulent,
Le Fantôme a passé sans occuper vos yeux,
Car le bonheur chez vous est descendu des cieux.

S'il me fallait toujours voir le mal dans la vie,
Au sort de l'insensé je porterais envie;

Dans l'immense troupeau des méchants, des moqueurs,
On trouve, en cherchant bien, encor de nobles cœurs :
Moi, je les ai trouvés, j'ai surpris leur sourire,
Et dans de longs regards l'amour et son délire.
Mais je ne dirai pas si ce sont deux époux ;
Madame, je ne veux le raconter qu'à vous.
Le monde est trop railleur pour telles confidences,
Il pourrait me traiter de feseur de romances ;
Et, je vous le conseille, il faut en avoir peur :
Lui qui n'a qu'un fantôme, est jaloux du bonheur.

Aug. LE FLAGUAIS.

1 décembre 1842.

BULLETIN.

Théatre de Caen.—La dernière représentation qui a précédé les vacances était une sorte de distribution de prix ; il ne manquait plus que de s'embrasser. Nous pourrions nommer cette solennité la soirée des couronnements. Les diadêmes et les sceptres de fleurs pleuvaient à qui mieux mieux ; au collége on n'en donne pas davantage, et dans les académies on les marchande un peu plus. Hâtons-nous toutefois de dire que Mme. Laffitte était bien digne de l'ovation qu'on lui a faite, ovation qui n'avait rien d'officiel et que nous approuvons complètement, quelle que soit notre antipathie pour les pluies de fleurs. Mme. L. Perron, sans avoir été proclamée reine d'autant de royaumes que notre première chanteuse, a obtenu sa bonne part de récompenses, et personne ne lui a contesté ce tribut d'hommages. On a couronné aussi Dorelly, Assemat ; je crois même que Mme. Carré et Aublin ont obtenu chacun un accessit. Mais pourquoi avoir oublié Moreau qui méritait bien aussi un souvenir ?— La plupart de nos acteurs devant nous rester pendant la foire de Caen, nous nous réservons à jeter un coup-d'œil rétrospectif sur l'année théâtrale lorsque la clôture définitive aura lieu. Disons dès aujourd'hui que le Directeur a su varier agréablement le répertoire et que nous n'avons que des remercîments sincères à lui adresser

Depuis la réouverture de la salle, on a donné deux nouveautés, un opéra comique et un vaudeville : l'opéra prôné à l'avance n'a tenu que la moitié de ce qu'on attendait. En écrivant la musique du *Duc d'Olonne*, Aubert a voulu avant tout être orignal, et il n'a pas rencontré ces idées franches qui plaisent, ces effets nouveaux qui surprennent et charment à la fois. Le sujet n'était guère propre à inspirer; pour notre compte, nous le trouvons fort ennuyeux. Cependant nous voulons encore entendre cette pièce afin de revenir, s'il est possible, sur une opinion qui peut paraître sévère. Le baryton Dumont a l'habitude de la scène, il dit bien le dialogue, et, quoiqu'il n'ait chanté que dans des morceaux d'ensemble, sa voix a paru agréable : nous l'attendons dans un autre rôle pour le juger. *La Rue de la Lune*, est une de ces pièces d'un comique de convention qui ont à Paris un immense succès, et dont la province ne fait nullement ses délices. Quelques bonnes charges ne suffisent pas pour amuser, cinq quarts d'heure durant, les hommes d'une époque sérieuse comme la nôtre.

— Le sixième et dernier volume du *Cours d'Antiquités monumentales*, par M. de Caumont, paraîtra dans les premiers jours de juin.

— Dans sa dernière séance, l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, a élu MM. Boscher et Sorbier au nombre de ses membres titulaires

— M. l'abbé Le Canu, professeur d'histoire à l'école normale de Caen, a fait dernièrment paraître un *Abrégé de l'Histoire universelle* en un volume in-18 Nous lui devons déjà une *Histoire des Évêques de Coutances*

— M. Victor Choisi, de Falaise, vient de trouver et d'acheter chez un fripier, un précieux manuscrit du *Roman de la Rose*. Il contient le *codicille* et le *testament* de Jehan de Meun, et offre de curieuses variantes

— Tous les journaux parlent en ce moment de la tragédie de M. Ponsard, jeune homme de la province, dont le premier pas à Paris est marqué par un grand succès. *Lucrèce* sous le rapport du style et des idées est une œuvre remarquable. Mais en vérité, les réactions *quasi-classiques* sont-elles aujourd'hui bien sérieuses ?

— On doit donner incessamment à l'Odéon une pièce de M. Adolphe Dumas, *Mme. de La Vallière*, sur laquelle on fonde des espérances de succès On parle aussi d'une tragédie de M. Emile Deschamps. Enfin M. Alexandre Dumas vient de faire recevoir un nouveau drame au Théâtre Français.

— Nous lisons dans le Pilote du Calvados, 6 avril :

« On remarque en ce moment à Paris, parmi les statuettes de saints et de saintes éditées par la maison Susse, *Ste. Cécile*, *St. Hubert*, *St. Georges*. *St Eugène* et *St. Vincent de Paule*; elles sont dues à l'habile ciseau d'un enfant de Caen, M. Mélingue. Ces productions où brillent une science solide et un goût plein de délicatesse, font le plus grand honneur à notre compatriote qui, si nous sommes bien informés, quitterait la carrière du théâtre, où il a obtenu tant et de si beaux succès, pour se livrer exclusivement à la sculpture.

A en juger par ces premiers travaux, M. Mélingue paraîtrait avoir enfin obéi à sa véritable vocation. »

— L'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, a tenu sa séance publique le lundi 3 avril, à sept heures du soir. La foule était immense. M. Le Cerf, président, a prononcé le discours d'ouverture. Ensuite est venu le rapport sur les travaux de l'Académie, par M. Travers, secrétaire. M. Massot a pris à son tour la parole et a fait entendre son Rapport sur le concours ouvert pour *l'Eloge de Dumont-d'Urville*. Ce travail a occupé près d'une heure et demie l'assemblée attentive. Avant la distribution des médailles, M. le préfet a également pris la parole pour remercier l'Académie de l'avoir admis dans son sein ; puis il a remis à M. Roberge la médaille d'or qui lui était destinée. MM. Fulgence Girard et Cabrié n'assistaient pas à cette séance. L'heure avancée n'a pas permis d'entendre un *Eloge de Groulart*, par M. Sorbier, et la séance a été terminée par la lecture de deux morceaux de poésie de M Alph. Le Flaguais, faite par M. Charma.

— Sur la proposition de M. P.-A. Lair, qui fait les frais du prix, l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen met au concours le sujet suivant :

Eloge d'Alexandre-Etienne CHORON, né à Caen.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

Chaque ouvrage devra porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur. On n'ouvrira que les billets correspondant aux nos. couronnés.

Les membres titulaires de l'Académie et les associés-résidants sont exclus du concours.

Chaque concurrent adressera, avant le 1er. janvier 1844 son travail *franc de port* à M. Julien Travers, secrétaire de l'Académie.

— La Société de Médecine de Caen, dans sa séance du 7 mars, a proposé la question suivante :

« Faire succinctement l'histoire de la dernière révolution opérée

« dans l'enseignement et la pratique de la médecine ou de ce « qu'on a désigné sous la dénomination de médecine physiolo- « gique, en la considérant, dans ses diverses phases depuis son « origine jusqu'à ce jour.

« Indiquer d'une manière impartiale ses avantages et ses désa- « vantages ; fixer surtout avec précision ce qui en restera de « vraiment utile pour la science et pour l'art. »

Une médaille d'or de la valeur de 300 fr. sera décernée à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question.

Les mémoires, lisiblement écrits, en français ou en latin, et dans la forme ordinaire des concours, devront être adressés francs de port à M. Etienne, secrétaire de la Société, avant le 1er. mars 1844.

Les membres résidants de la Société de Médecine de Caen sont seuls exclus du concours.

La Société publie en outre le programme suivant :

« La Société de Médecine de Caen décernera chaque année des « médailles d'argent aux auteurs des meilleurs topographies mé- « dicales d'une contrée ou d'une simple localité du département « du Calvados. »

Les mémoires seront adressés à M. Etienne, secrétaire, avant le 1er. mars de chaque année.

— Dans sa séance du 17 mars dernier, la Société d'Agriculture et de Commerce, a, conformément au jugement de sa commission d'examen, partagé le prix du concours sur les livrets à donner aux domestiques, entre MM. Chesnel, avocat à Caen, et Lepelletier, médecin au Mans.

Une mention honorable a été décernée à M. Capitrel, employé à la préfecture du Calvados.

—Le concert donné par notre Société philharmonique au bénéfice des *Colons de la Guadeloupe*, avait attiré une foule immense. Une dame a exécuté avec beaucoup de goût un morceau de *Robert*, sur le piano; M. Le Cieux a produit le plus grand effet; comme de coutume son violon a chanté divinement. Nous entendons encore les applaudissements de toute la salle. Au reste, le concert était varié agréablement, et chacun des morceaux exécutés dans cette soirée, a obtenu sa part de bravos.

Le lundi précédent, la Société philharmonique de Bayeux avait aussi donné un concert brillant et fructueux.

— Une exposition des produits de l'horticulture aura lieu le 22 juin prochain, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Elle commencera le 22, à midi : et finira le 25, à 4 heures du soir.

L'exposition sera publique tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Les spécialités suivantes sont mises au concours :

1°. La plus belle collection de *roses* ;

2°. Le plus beau *gain* obtenu dans le genre *rosier* ;

3°. La plus belle collection de *pelargonium* ;

4°. Le plus beau gain dans le même genre ;

5°. La plus belle collection de plantes en fleurs (*au nombre de dix au moins*) ;

6°. La plante la plus rare et la plus nouvellement introduite ;

7°. Le *gain* le plus remarquable dans quelque genre que ce soit ;

8°. Les plus beaux *légumes* ;

9°. Le *légume* le plus nouvellement introduit, dont l'utilité sera reconnue ;

10°. Les plus beaux *fruits* de la saison ;

11°. Le fruit de primeur le plus remarquable.

Des médailles, soit d'argent, soit de bronze, seront décernées aux horticulteurs qui auront rempli les conditions du programme. Il sera aussi accordé des mentions honorables.

Les prix seront distribués publiquement le dimanche 25 juin, à une heure après midi, dans la salle de l'exposition.

— Mgr. l'évêque de Bayeux fait bâtir actuellement, sur l'ancien domaine de Sommervieu, un édifice destiné à un établissement de hautes études ecclésiastiques Le cours d'études supérieures durera deux ans. Ce sera le complément de l'instruction reçue dans les petits séminaires et les colléges, et la préparation à l'enseignement théologique donné dans les grands séminaires. Depuis trois ans les cours des hautes études dont il s'agit, se font au grand séminaire, mais au renouvellement de l'année, il ne pourra plus recevoir que les élèves en théologie. Il est donc urgent d'achever les travaux de Sommervieu. Mgr. l'évêque fait aujourd'hui un appel à la générosité des fidèles. Les souscriptions seront recueillies à Caen, par MM. Dupont-Longrais, président à la cour royale ; Brunet, conseiller ; Le Bienvenu-Dutourp, id. ; de Villiers, id. ; Laisné-Deshayes, id. ; Georges Delisle, doyen de la Faculté de droit ; Duperré-Feuguerolles, professeur en droit ; de Valroger, id. ; Thierry, doyen de la faculté des sciences ; Roger, professeur à la Faculté des lettres ; Le Vardois, adjoint au maire ; d'Ecquevilly, officier supérieur ; Langlois, ancien payeur.

— M. Ovide Laurent vient d'être nommé organiste du nouveau temple de la Rédemption, destiné particulièrement à Mme. la duchesse d'Orléans.

— M. Edouard Chrétien se propose de réunir en un volume les diverses poésies qu'il a publiées séparément. On souscrit pour cet ouvrage, au prix de 5 fr., chez Manoury, rue Froide.

— M. le marquis de Ste.-Marie est mort récemment, dans son château d'Agneaux, près St.-Lo. Il avait été nommé, il y a deux ans, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, et venait de publier, en société avec M. Léchaudé-d'Anisy, le premier volume d'un ouvrage savant et important sur les familles anglo-normandes.

— L'ouvrage inédit de Noël Deshays, curé de Campigny, sur les évêques de Lisieux, va être publié incessamment, par M. de Formeville, conseiller à la Cour royale de Caen. L'éditeur a fait à l'ouvrage de Noël Deshays de nombreuses additions qui rendront plus précieuse et plus utile cette intéressante publication. Nous en rendrons compte.

— En annonçant la mort de L. Piel, de Lisieux, la *Revue* annonça en même temps que M. Trebutien, qui l'a beaucoup connu et qui conserve de lui un souvenir plein d'attachement et d'admiration, se proposait de lui consacrer une notice biographique. Mais M. Trebutien s'est empressé de renoncer à ce projet, lorsqu'il a appris qu'un autre ami de Piel, M. Am. Teyssier, de Paris, qui a vécu avec lui dans une longue intimité, et qui, plus que personne, avait des droits à remplir cette pieuse tâche, s'occupait d'élever à la mémoire de notre compatriote un monument complet et durable. M Teyssier a joint à sa notice les beaux fragments sur l'art laissés par Piel; il pense avec raison qu'ils doivent être placés à la suite de ce travail, afin qu'on puisse voir d'un même coup-d'œil l'homme et ses œuvres. *La Revue* annoncera, aussitôt qu'il aura paru, ce volume dont l'impression s'achève et qui, nous le croyons fermement, révélera une des plus grandes intelligences que la Normandie ait produites dans ces derniers temps.

— Nous sommes informés que M. de Châteaubriand écrit l'histoire du réformateur de la Trappe, l'abbé de Rancé. Quel sujet fécond pour l'illustre écrivain ! La publication de ce livre sera un événement littéraire.

— Les *Burgraves*, trilogie de M. Victor Hugo, ont triomphé du mauvais vouloir des envieux et des imbéciles. Cette pièce n'obtient pas moins de succès à la lecture qu'à la représentation. De telles compositions demanderaient peut-être un public plus jeune et plus croyant que celui qui vient au théâtre. Cependant il est dans ce nouveau drame du poëte le plus artiste de notre époque, des scènes de l'effet le plus grandiose et le plus saisissant.

— Nous devons signaler à nos lecteurs un livre important qui a été accueilli avec un grand empressement par le monde artiste et littéraire. LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE. *Poëtes.— Peintres. Musiciens*, par M. *Arsène Houssaye*, 2 vol in-8°., chez Desessarts, édit., 22, rue des Grands-Augustins, Paris. Ces deux volumes renferment : DUFRESNY.— WATTEAU — DANCOURT.— FONTENELLE. — PIRON. — DORAT. — PROMENADE AU PALAIS-ROYAL EN 1775. — GREUZE. — GRÉTRY. — FLORIAN. — UN SCULPTEUR INCONNU. — UN MUSICIEN OUBLIÉ. — UN POËTE PERDU. — LE MARQUIS DE BOUFFLERS. Nous citerons un passage de l'introduction de M. A. Houssaye qui révèle l'idée et l'esprit de son ouvrage :

« Le titre du livre l'explique aisément : *Le dix huitième siècle*, c'est-à-dire la galerie de tous les hommes qui ont laissé en passant quelque chose dans le domaine des arts et des idées. C'est une histoire d'un nouveau genre qui néglige les faits pour les causes, les masses pour les individus.

« On m'accusera peut-être d'avoir accordé plus de place pour la vie que pour les œuvres des artistes. Jusqu'à présent les critiques et les biographes eux-mêmes ont étudié plus sérieusement les œuvres que la vie. Il faut avouer cependant que l'histoire des

passions de tout homme poétiquement doué est encore une étude sérieuse digne des curiosités philosophiques, littéraires et mondaines. Je me suis livré avec charme à cette étude trop négligée en France. Pour cette œuvre, j'ai cherché la vérité partout où elle se trouve, moins dans les livres que dans les journaux et les pamphlets, moins dans les pamphlets et les journaux, que dans les lettres imprimées et inédites. J'ai pu feuilleter des milliers d'autographes précieux, recueillis dans les papiers du duc de Richelieu, de l'abbé de Voisenon, de Condorcet, de quelques autres moins célèbres. J'ai mis en œuvre un autre genre d'études Chaque fois que j'ai rencontré dans le monde un débris du dix-huitième siècle, je suis parvenu à lire à livre ouvert dans ses souvenirs Grâce donc à toutes ces ressources, j'ai réveillé non seulement les passions littéraires, mais aussi les passions humaines du dix-huitième siècle, j'ai ranimé pour quelques heures des morts illustres; je les ai vus soupirer ou rêver, ils ont passé sous mes yeux comme par enchantement, j'ai saisi leur physionomie avec ardeur Je n'ai rien changé à leur histoire, qui s'est faite toute seule, par la grâce de Dieu, beaucoup mieux que ne l'aurait pu faire un conteur privilégié. »

Ceux de nos abonnés qui ont lu les beaux vers dont plus d'une fois M. Houssaye a gratifié la Revue du Calvados reconnaîtront que sa prose élégante et colorée n'a pas moins de mérite que sa poésie.

— La session générale annuelle de l'Association normande, s'ouvrira le 15 juillet, à Mortagne (Orne), et durera quatre jours. Pendant son séjour à Mortagne, l'Association visitera l'exploitation agricole de la Trappe Immédiatement après la session, elle se rendra à Laigle, et décernera des médailles aux principaux industriels de cette ville

—La Société Française pour la conservation des monuments tiendra sa séance à Poitiers, du lundi 29 mai au 3 juin. Une excursion sera faite à Chauvigny et à Saint Sauvin, pendant cette session, la Société Française des monuments y tiendra trois séances.

— La Société des Antiquaires de la Morinie décernera, dans sa séance solennelle du 24 décembre 1843, une médaille d'or de 500 francs au meilleur mémoire qui sera présenté sur cette question : « Déterminer la différence qui existe entre les institutions communales de la *Flandre* au moyen-âge, et les institutions communales de la *France* à la même époque, tant sous le rapport de leur origine, que sous celui des lois et coutumes qui les ont régies jusqu'au siècle de Louis XIV. »

— On annonce pour paraître chez Ernest Bourdin, rue de Seine, 51, à Paris, *la Normandie historique, pittoresque et monumentale* par M. Jules Janin. Cet ouvrage sera publié en 50 livraisons, avec de nombreuses illustrations, au prix de 50 cent. chaque.

— Le *Moniteur de la Mode*, journal du grand monde, paraît tous les 10 jours avec gravures sur acier, publiées en couleur ou en noir, sur papier de Chine, au choix de l'abonné. Prix pour Paris et les départements : pour six mois — 14 fr. pour une année — 25 fr. On s'abonne au bureau du journal, Boulevard Montmartre, 15, à Paris

Nous recommandons au monde des salons ce recueil charmant qui se distingue des publications de ce genre par une rédaction vraiment littéraire et artistique. Nous avons surtout remarqué dans un des premiers numéros un article délicieux intitulé *De l'Élégance*, et signé d'une plume féminine, Maximilienne de Syrène. On dirait à la fois le style d'un penseur et d'un artiste mis à la disposition d'une femme gracieuse et distinguée.

—La France illustre, galeries historiques des célébrités françaises (depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours), par M Charles-Malo, pour paraître en dix séries, chacune d'un volume grand in-8°. jésus-vélin, avec illustrations de 600 portraits lithographiés par les plus habiles artistes, sur peintures originales ou d'après nature.

Extrait du Prospectus.

Cette vaste publication, œuvre d'un de nos écrivains les plus consciencieux et les plus éclairés, sera divisée en dix séries ou *Galeries historiques de célébrités*, essentiellement distinctes, savoir: 1re. *Galerie :* Rois de France. — 2e. : Reines. — 3e. Femmes célèbres. — 4e. : Princes, Ministres, Hommes d'état. — 5e. : Révolution française. — 6e. : Artistes célèbres — 7e. : Hommes de science — 8e. : Hommes de guerre. — 9e. : Auteurs célèbres. — 10e. : Célébrités diverses.

La France illustre offrira donc ainsi la biographie des six cents personnages les plus éminemment illustres de nos temps anciens, modernes et contemporains ; et chacune de ces biographies sera invariablement ornée d'un portrait.

Chaque série sera successivement publiée en un beau volume papier jésus vélin satiné, et vendu séparément au choix des amateurs, sans que l'achat de l'une ou de plusieurs de ces séries oblige, en aucune manière, l'acquéreur à souscrire pour le surplus des autres. Nous croyons n'avoir besoin d'imposer d'avance, aucun engagement onéreux ou gênant à des souscripteurs pour assurer le succès de notre entreprise

La France illustre se présente d'ailleurs, au public, sous des conditions de faveur et de garantie tout exceptionnelles. Elle sera illustrée, avons nous dit, de 600 beaux portraits lithographiés par les plus habiles artistes, sur peintures originales et d'après nature; mais *ces 600 portraits sont aujourd'hui déjà tous achevés. prêts à paraître ;* c'est au point que nous pouvons, dès à présent, en mettre à la disposition des amateurs, des *séries complètes* (et sans texte), au prix minime de 10 centimes, chaque portrait. Notre publication repose donc sur des faits accomplis, non sur des espérances ou des éventualités, dont le public s'est trouvé fort souvent dupe.

Notre première série, celle des *Rois de France*, illustrée de 71 portraits, paraîtra le 30 juin prochain, en un magnifique volume papier jésus vélin satiné, et ne coûtera que 12 francs aux souscripteurs.

Les séries ou *Galeries* suivantes paraîtront ainsi, toujours complètes et par volume, à des intervalles rapprochés; les prix en seront de même fixés au taux le plus modéré, de telle sorte que toute la collection de la France illustre, composée de dix magnifiques volumes, enrichie de 600 beaux portraits, ne revienne pas à plus de 120 fr pour les amateurs.

On souscrit dès ce moment, pour la première série : *Les Rois de France*, au prix de 12 fr. seulement (jusqu'au jour de la mise en vente de l'ouvrage). A Paris, chez l'Editeur Rosselin, quai Voltaire, 21 En France et à l'étranger chez tous les libraires et les marchands d'estampes. Aug. Le Flaguais, *Directeur.*

ERRATA.

Dans le dernier numéro, page 429, ligne 6, au lieu de : à l'époque où parut Comines : l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne. — L'attention se partage alors entre quatre puissances ; *lisez* : à l'époque où parut Comines.

L'attention se partage alors entre quatre puissances : l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

— Page 439, ligne 1, au lieu de : *pitieux ;* lisez : *piteux.*

ÉTUDE SUR COMINES.

(Suite et fin.)

Dans le rapide tableau que nous avons tracé en commençant de l'état de l'Europe à cette époque, nous avons dit que l'Angleterre se débattait dans son affreuse guerre des deux Roses. Il nous reste à examiner ce qu'a dit Comines de cette guerre (car elle se trouve tout au long contée dans son livre), et à consulter sur différents points de son récit les historiens Anglais contemporains. Ces historiens sont peu nombreux; à vrai dire même, l'Angleterre à cette époque n'a pas d'historiens. Donna-t-on en effet ce nom au continuateur de l'annaliste de Croyland (1), à Stow (2), auteur d'un sommaire de chroniques, et à quelques autres rédacteurs d'annales? La seule histoire d'Angleterre pour ce temps-là,

(1) Le continuateur de l'annaliste de Croyland est anonyme. Quant à l'annaliste lui-même, c'est Ingulfe, né à Londres en 1030, mort en 1109. — Il écrivit l'histoire du monastère de Croyland sous ce titre : Historia monasterii Croylandensis ab anno 664 ad 1091.

(2) Stow, né à Londres, en 1525. — Fils d'un tailleur. — Exerça quelque temps la profession de son père; mais son goût l'entraîna bientôt vers l'histoire. — Il écrivit le *Sommaire des chroniques d'Angleterre*, où l'on trouve le tableau du règne de tous les rois d'Angleterre depuis le fabuleux Brutus jusqu'au temps où vivait l'auteur, avec la liste des principaux magistrats de Londres depuis la conquête. — Cet ouvrage parut en 1565. — Il obtint plus tard la place d'historiographe (chronicler) de Londres. — Il mourut dans une excessive pauvreté ?

ce sont les *Actes* de Rymer (1), ce sont les *Lettres* de Fenn (2).

Voici la cause que Comines assigne à la guerre des Roses. En parlant du duc de Bedford, il dit: « se tenoit « iceluy régent à Paris, ayant 20,000 escus par mois, « pour le moindre estat qu'il eust jamais en cet office. « Ils perdirent Paris (les Anglais), et puis petit à petit « le demeurant du royaume. Après qu'ils furent retour- « nez en Angleterre, nul ne vouloit diminuer son estat: « mais les biens n'estoient audit royaume pour satis- « faire à tous. Ainsi guerre s'esmeut entre eux pour « leurs authoritez, qui a duré par longues années..... » (I, 7).

Warwick avait été le principal soutien de la maison d'York: Edouard IV lui devait le trône. L'inimitié s'étant mise entr'eux, Warwick, qui se sentait le plus faible, mit à la voile avec le duc de Clarence, à qui il avait donné

(1) Thomas Rymer, né vers 1650. — Mort en 1713. — Il succéda en 1692, à Chadwell dans la charge d'historiographe de la couronne, et s'occupa dès lors sans relâche de classer les archives de la Tour de Londres. — Ce qu'on appelle *les Actes* de Rymer est un recueil de choix des pièces que renferme ce dépôt: il est intitulé: Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices, principes vel communitates, ab anno 1101 ad nostra usque tempora, habita et tractata (Londres, 1704). 20 v. in-folio. — Rymer étant mort pendant l'impression du 15e. volume, Robert Sanderson, qui travaillait depuis long-temps sous ses ordres, publia les deux volumes préparés par Rymer, dont le 17e. contient la table générale. Les trois volumes suivants n'ont paru que de 1726 à 1735, et conduisent l'ouvrage jusqu'en 1654. —

(2) John Fenn, né à Norwich en 1739, membre de la société des antiquaires de Londres. — Il donna au public, en 1787, en 2 vol. in-4°., un recueil sous le titre de Lettres originales écrites sous les règnes de Henri VI, Edouard IV et Richard III, par différentes personnes de distinction, etc., arrangées dans un ordre chronologique, avec des notes historiques et explicatives. - Nouvelle édition en 1789, suivie de deux autres volumes. — Mort en 1794. —

sa fille en mariage. Repoussé de Calais par celui qu'il y avait laissé comme lieutenant, il alla débarquer en Normandie, où le roi le reçut très-bien, et le fournit d'argent largement. Pendant qu'il se réconciliait avec Marguerite d'Anjou, et mariait sa seconde fille avec le prince de Galles, le fils d'Henri VI, une femme, envoyée secrètement par Edouard IV, venait lui débaucher le duc de Clarence son allié. Cette femme avait trompé le gouverneur de Calais, en lui faisant croire qu'elle portait à Warwick des ouvertures de paix de la part d'Edouard IV.

A peine Warwick eut-il mis le pied en Angleterre, que de tous côtés il lui arriva des partisans (1). Edouard IV, trahi dès le commencement de la bataille, n'eut rien de mieux à faire que de s'embarquer. « M'a conté le roy « Edouard, dit Comines, que toutes les batailles qu'il « avait gaignées, c'est que, dès ce qu'il venoit au-dessus, « il montoit à cheval, et crioit qu'on sauvast le peuple « et qu'on tuast les seigneurs : car d'iceux n'échappoit « nul, ou bien peu. » Il avait avec lui sept ou huit cents personnes. « Bien estoit estrange, ajoute Comines, « à ce pauvre roy d'ainsi s'enfuyr.... Car nulle autre « chose *n'avoit en pensée qu'aux dames, et trop plus que* « *de raison, et aux chasses, et à bien traiter sa personne.* « Quand il alloit en la saison à ses chasses, il faisoit « mener plusieurs pavillons pour les dames..... il estoit « *jeune et beau, autant que nul homme qui ait vescu en son* « *temps,* je dis à l'heure de ceste adversité, car depuis « s'est fait fort gras. » (III, 5) Le continuateur de l'his-

(1) Compatiuntur anglici omnes per circuitum sicut de more suo semper solent, reversis exulibus, eisque non tam commeatum quam comitatum et omne servitium exhibentes, tanta eorum exercitum multitudine roborant, quod milites regis Edwardi, quos ille apud Dancastriam præstolabatur, præsentias suas ab ancipiti bello subtrahebant. (Cont. Croyl., p. 553).

torien de Croyland est beaucoup moins poli et moins réservé que Comines; il dit en parlant d'Edouard IV : *in homine tam corpulento, tantis sodalitiis, vanitatibus, crapulis, luxui, et cupiditatibus dedito.* (p. 564)

Pendant qu'Edouard fuyait ainsi en Hollande, « *n'ayant* « *ni croix, ni pille,* » Warwick, dont l'armée grossissait toujours, rétablissait Henri VI (1), « et incontinent « envoya à Calais trois ou quatre cents hommes qui « coururent tout le pays de Boullenois, lesquels furent « bien reçus par le seigneur de Vaucler... et se put « alors connoistre le bon vouloir, qu'il avoit tousjours « envers son maistre, le comte de Warwic. » (III, 6).

Le duc de Bourgogne était fort embarrassé, craignant d'avoir à la fois la guerre avec Louis XI et avec Warwick. Edouard IV le pressait de l'aider à repasser en Angleterre; les ducs de Sommerset et de Glocester le sollicitaient de n'en rien faire. Le duc, en homme habile, « fist crier que nul n'allast à son aide (d'Edouard IV) : « mais soubz mains et secrettement, il lui fist bailler « 50,000 florins à la croix de St.-André : et luy fist faire « finance de 3 ou 4 gros navires... et luy soudoya 14 « navires ostrelins, bien armez, qui promettoient le « servir jusqu'à ce qu'il fust passé en Angleterre, et 15 « jours après. » (III, 6).

Edouard marche droit sur Londres. « Car il y avoit « plus de 2,000 hommes tenans son party dedans « les franchises dont il y avoit trois ou quatre cents « chevaliers ou escuyers. » (Id. 7). « Trois choses, « ajoute Comines, furent cause que la ville se tourna « des siens. La première, les gens qu'il avoit ès fran- « chises, et la reyne sa femme qui avoit eu un fils. « La deuxième, les grandes debtes qu'il devoit en la

(1) Vidisses populum innumerum hanc piissimi regis Henrici restitutionem miraculo mutationemque ipsam dextræ excelsi operibus adscripsisse. (Cont. Croyl. p. 554).

« ville, pour quoy les marchands à qui il devoit tinrent « pour luy. La troisième, plusieurs femmes d'estat et « riches bourgeoises de la ville, dont il avoit eu grande « privauté et grande accointance, luy gaignèrent leurs « maris et de leurs parents (1). » (III, 7).

Arrivant à la bataille de Barnet : « Fust, dit notre histo- « rien, la déconfiture très grande : car la délibération du « roy Edouard estoit, quand il partit de Flandres, qu'il « n'useroit plus de ceste façon de crier qu'on sauvast le « peuple, et qu'on tuast les gens de bien, comme autre- « fois.... Car il avoit conceu une grande haine contre le « peuple d'Angleterre pour la grande faveur qu'il voyoit « que ledit peuple portoit au comte de Warvic. (Id. « Ibid.) (2). »

A propos de l'expédition d'Edouard IV en France, Comines expose ainsi la politique des rois d'Angleterre :

« Il ne se lève, dit-il, nuls aides en Angleterre, si ce « n'est pour passer en France, ou aller en Ecosse, ou « autres frais semblables : et très volontiers, et bien li- « béralement, ils les octroient et accordent, et especiale- « ment pour passer en France. Et est bien une pratique « que ces roys d'Angleterre font quand ils veulent « amasser argent, que faire semblant d'aller en Ecosse « ou en France, et faire armées : et pour lever grand « argent, ils font un payement de trois mois, et puis « rompent leur armée, et s'en retournent à l'hostel, « et ils ont reçu leur argent pour un an. Et ce roy

(1) Progreditur rex ipse usque Londonias, ubi iterato captivum sibi faciens dictum regem Henricum Georgiumque archiepiscopum Eboracensem, tunc cancellarium regni, vix duas ibidem transegit noctes, quod non coactus sit urbem egredi, cum hostibus qui ad eum in civitate capiendum festinabant, foris viriliter decertaturus. (Cont. Croyl. p. 554).

(2) Voici tout ce que dit de cette bataille l'annaliste de Croyland : Mane fit conflictus terribilis, in quo varii utriusque partis nobiles ceciderunt.

« Edouard étoit tout plein de ceste pratique et souvent « le fit. » (IV, 1.) Nous apprenons de plus par l'historien de Croyland, qu'Edouard IV, ne se contentant pas des subsides votés par le parlement, fut le premier des rois d'Angleterre qui extorqua de l'argent à titre de don gratuit : « *inaudita impositio muneris, ut per benevolentiam quisque daret quod vellet, imo verius quod nollet* (p. 558) (1). » Les sommes qu'il se procura par ce moyen, dépassèrent tout ce qu'avait jamais amassé aucun de ses prédécesseurs : « *ad eas summas*, dit le même historien, *quarum summæ neque antea visæ, neque in futurum de verosimili simul videndæ sunt* (Ibid.). » Mais il ne s'en tint pas encore aux dons gratuits ; il arracha de fréquents dixièmes au clergé, leva des sommes considérables sur la restitution des revenus temporels des abbés et des évêques, retira plusieurs concessions récentes de la couronne, mit de fortes amendes sur les tenanciers qui avaient omis quelques-unes des nombreuses minuties de leurs tenures féodales. Il recourut aussi au commerce, et ses vaisseaux annuellement chargés d'étain, de laine et de toile, allaient vendre ces marchandises dans les ports de Grèce et d'Italie. C'est à l'historien de Croyland que nous devons ces détails (p. 559).

Poursuivons le récit de Comines. « Il (Edouard IV) « avoit amené, dit-il, dix ou douze hommes tant de « Londres que d'autres villes d'Angleterre, et qui es- « toient ceux qui avoient tenu la main à ce passage, « et à mettre sus ceste puissante armée. Ledit roy

(1) Applaudentibus omnibus regiis votis, suumque regale propositum summe collaudentibus, concessæ sunt decimæ et quintæ decimæ multiplices, separatim ut res exigebat, in cœtibus clericorum et laïcorum habentium in faciendis concessionibus hujusmodi interesse. Præterea hæreditarii ac possessionati omnes de rebus immobilibus decimam suarum possessionum partem libere concessèbant. Cumque nec omnia prædicta tantis oneribus sufficere visa sunt, inducta est nova et inaudita impositio muneris, etc. (Cont. Croyl., p. 558).

« les faisoit loger en bonnes tentes; mais ce n'estoit « point la vie qu'ils avoient accoustumée et en furent « tost las, et cuidoient qu'au bout de trois jours ils « deussent avoir une bataille, quand ils seroient deça « la mer : et le roy d'Angleterre aidoit à leur faire des « doubtes, pour leur faire trouver la paix bonne, afin « qu'ils luy aidassent, quand ils seroient de retour en « Angleterre, à esteindre les murmures qui pourroient « estre à cause de son retour : car oncques roy d'An- « gleterre depuis le roy Arthus, n'amena tant de gens « et de gros personnages pour un coup deça la mer : « et s'en retourna très-diligemment... » (IV, 11.)

Je n'ai trouvé ce détail curieux confirmé par aucun historien anglais. Quant au respect des Anglais pour les édifices, au plus fort même de leurs guerres civiles, c'est là un autre fait que Comines rapporte, et qui semble très-contestable :

« Selon mon avis, dit-il, entre toutes les seigneuries « du monde dont j'ai connoissance, où la chose publique « est mieux traitée, et où règne moins de violence sur « le peuple, et où il n'y a nuls édifices abbatus, ny « démolis pour guerre, c'est Angleterre. » (V, 19.)

Et ailleurs :

« Ceste grace a ce royaume d'Angleterre pardessus « les autres royaumes, que le pays ni le peuple ne « s'en détruit point, ny ne bruslent ny ne démolissent « les édifices, et tombe la fortune sur les gens de « guerre, et par especial sur les nobles, contre lesquels « ils sont trop envieux. » (Ibid. 20.)

Venons à l'Italie. Qu'elle présentât un grand spectacle, qu'elle eût une grande force de vie locale à cette époque, on ne saurait le contester, mais il faut ajouter que cette force de vitalité allait toujours s'affaiblissant. Le beau temps des républiques italiennes, c'est-à-dire le temps de la plus grande vitalité locale de l'Italie, avait été le

XIIIe. et le XIVe. siècles. Avec le XVe. une grande révolution s'était opérée; et au commencement du XVIe. sur une population de 18 millions d'âmes, l'Italie comptait à peine 18,000 citoyens, tandis qu'elle en comptait peut-être 180,000 au XIVe. siècle, et 1,800,000 au XIIIe. Il y avait dans cette diminution graduelle du nombre de ceux qui avaient des droits dans leur patrie, une grave cause de faiblesse. Ajoutez à cela l'appel à l'étranger, qui dans tous les temps avait été la ressource des Italiens divisés. Depuis Charles d'Anjou, les papes, les barons napolitains, les Toscans, les Lombards, les Vénitiens, les Génois avaient, tous les dix ans, appelé les Français en Italie. Louis Ier., Louis III, de la seconde maison d'Anjou, René l'Ancien, son fils Jean de Calabre et René de Lorraine avaient, chacun à plusieurs reprises, tenté la conquête du royaume de Naples avec des armées françaises. Charles VIII vint à son tour, et après lui l'Italie entière devint la proie des nations.

Telle était en quatre mots la situation de l'Italie à la fin du XVe. siècle. Comines a raconté avec beaucoup de détails l'expédition de Charles VIII, et l'on peut dire que les deux derniers livres de ses Mémoires sont presque exclusivement consacrés à ce récit. Nous n'avons pas ici à entrer dans le détail de cette guerre, nous nous bornerons à prendre çà et là dans la narration de Comines les renseignements principaux qui s'y rencontrent, tant sur l'Italie en général que sur les différents États de l'Italie en particulier.

Mais il faut dire d'abord quels sont les historiens italiens de cette époque : car c'est à eux que nous devons recourir pour contrôler Comines. L'Italie se recommande alors par deux grands noms : Machiavel (1) et Gui-

(1) Machiavel (Nicolas) né à Florence, en 1469, d'une famille qui remontait aux anciens marquis de Toscane, et particulièrement au marquis Hugues, qui vivait vers 850. — Mort en 1527.

chardin (1). Tous deux appartenaient à cette classe d'historiens qu'on pourrait appeler *naturels* ou *positifs*, qui peignent l'homme tel qu'ils le trouvent, et non tel qu'il devrait être ; tout préoccupés du but, et indifférents sur les moyens ; rapportant un acte atroce et un acte magnanime avec la même froideur ; justifiant celui qui gagne, seulement parce qu'il gagne, quoiqu'il ait tort, et condamnant celui qni perd, quoiqu'il ait raison, seulement parce qu'il perd. « Narrateurs terribles, dit un « écrivain moderne de l'Italie, mais narrateurs tels, « qu'ils pénètrent profondément dans l'égout du cœur « humain, et qu'ils y découvrent tout ce qu'il y a de « sale et d'immonde. Il en résulte qu'ils sont plus impar- « tiaux, parce que n'ayant d'impétuosité ni pour la vertu, « ni pour le vice, ni pour le bon, ni pour le mauvais, « ni pour ce qui est patrie, ni pour ce qui n'est pas « patrie, ils ne se laissent détourner par aucune passion « bonne ou mauvaise, et suivent imperturbablement « leur inévitable chemin. » (Botta, cité par Artaud, II, 410.)

Cela est vrai surtout de Machiavel, qui ne fut pas seulement historien comme Guichardin, mais qui fut encore un des meilleurs comiques de l'Italie (2). A vrai dire même, Machiavel a fait peu d'histoire proprement dite; l'histoire de Florence jusqu'en 1492, est la seule qu'on ait de lui. Mais ses légations, mais ses discours sur Tite-Live, mais son livre du Prince, qui a soulevé tant de paroles : tous ces ouvrages renferment un grand sens historique. Tout le XVe. siècle est là. Machiavel exprime,

(1) Guichardin (François), né à Florence en 1482 ; mort en 1540. On a de lui une *Histoire de l'Italie*, qui commence en 1490 et finit au mois d'octobre 1534.

(2) *La Mandragola*, selon Voltairé, l'emporte sur toutes les comédies d'Aristophane. — Machiavel a composé en outre *la Clizia*, *le Maschere*, et la charmante nouvelle de *Belphégor*.

si je puis dire, la consommation de la politique, qui n'en est encore, dans Comines, qu'à ses premiers pas.

Autour de Guichardin et de Machiavel viennent se grouper plusieurs historiens d'un ordre inférieur; par exemple, Pietro Bembo (1), de Venise, et Paolo Giovio (que nous appelons Paul Jove) (2), qui sont les principaux.

Mais revenons à Comines.

Il était bien à même de juger l'Italie, ayant accompagné Charles VIII dans son expédition, et séjourné plusieurs mois alors à Venise en qualité d'ambassadeur. Déjà, d'ailleurs, sous Louis XI, il avait été député à Florence, lors de la conjuration des Pazzi (1478). En parlant des soldats du pays et du roi de Naples qui, à cette occasion, marchèrent contre les Florentins, il dit :

« Ils ne sçavoient point si bien la manière de prendre « places ne les deffendre (que nous) : mais de tenir un « camp et d'y mettre bon ordre, tant aux vivres qu'au« tres choses qui sont nécessaires pour tenir les champs, « ils le sçavoient mieux que nous. » (VI, 5.)

Ce jugement est confirmé par les historiens italiens : seulement ils insistent moins sur le bon côté que relève Comines dans la milice italienne, préoccupés qu'ils sont de son mauvais côté. Ce mauvais côté, ce vice, c'est que les troupes d'Italie sont des troupes mercenaires.

« L'Italie n'étant défendue que par des mercenaires, « dit Machiavel dans le Prince, il a été permis à Charles « VIII de s'en emparer avec de la craie... Celui qui

(1) Pietro Bembo, né à Venise en 1470; cardinal en 1537; mort en 1547. On a de lui une histoire de Venise en 12 livres (Rerum Venetarum historiæ libri XII).

(2) Paolo Giovio, né à Como en 1483; mort en 1552. Il nous a laissé une histoire de son temps en 45 livres (Historiarum sui temporis ab anno 1494 ad annum 1547 libri XLV).

« disait que la cause en était dans nos péchés (Savo-
« narole), disait vrai : mais il ne s'agissait pas de ceux
« qu'il imaginait, il s'agissait de ceux que j'ai signalés ;
« et comme c'était des péchés de princes, ils en ont
« aussi porté la peine. » (Ch. XII.)

Et ailleurs :

« Si l'on considère la première ruine de l'empire ro-
« main, elle date du moment où il commença à solder
« des Goths. — Je conclus que, sans avoir des armes
« propres à lui, aucun principat n'est sûr ; au con-
« traire il est tout dans la dépendance de la fortune,
« car il n'a pas de courages qui le défendent dans l'ad-
« versité... » (Id., XIII.)

Guichardin dit que la plupart des hommes d'armes italiens étaient « ou paysans ou de la lie du peuple,
« presque toujours sujets d'un autre prince que celui
« pour lequel ils faisaient la guerre, dépendaient abso-
« lument de leurs capitaines tant pour la solde que
« pour l'entrée au service ; ajoutez à cela divisions entre
« les capitaines, paye incertaine, etc. Il y avait là plus
« qu'il fallait pour faire des armées italiennes de très-
« mauvaises armées. » (Guichardin, I, ch. 42.)

Quant à ce que dit Comines, que « ils ne font point
« grande différence au pays d'Italie d'un enfant bastard
« à un enfant légitime, » (VII, 2.) la chose est très-probable, quoiqu'elle ne soit dite expressément par aucun historien italien. A défaut de ce témoignage, en effet, Comines a pour lui toute l'histoire de l'Italie au XVe. siècle, dont le mot est : *immoralité.*

« Les Florentins, selon Comines, estoient mal vo-
« lontiers contre la maison de France, de laquelle ils
« ont esté de tout temps vrays serviteurs et partisans,
« tant pour les affaires qu'ils ont en France pour la
« marchandise, que pour estre de la part guelfe. » (VII, 9.)

C'est ce que nous apprend aussi Guichardin.

« Le mécontentement, dit-il, que Florence avait tou-
« jours eu de la résistance que Pierre de Médicis faisait
« au roi, s'était beaucoup augmenté depuis que les
« marchands florentins avaient été chassés de tout le
« royaume de France... » (L. I, ch. 48.)

Mais arrivons à Venise. Comines raconte ainsi son arrivée dans cette ville : « fus bien esmerveillé de « voir l'assiette de ceste cité, et de voir tant de clo- « chers et de monastères, et si grand maisonnement, « et tout en l'eau, et le peuple n'avoir autre forme « d'aller qu'en barques : dont je croy qu'il s'en fine- « roit trente mille; elles sont fort petites. Environ la- « dite cité y a bien 70 monastères.... sans comprendre « ceux qui sont dans la ville... 72 paroisses et mainte « confrérie : et est chose estrange de voir si belles et si « grandes églises fondées en la mer. » (VII, 18.) Voilà le voyrheur étonné et ébloui; voici maintenant l'ambassadeur et le politique : « c'est la plus triomphante cité, « dit-il, que j'aye jamais vue, et qui plus fait d'honneur « à ambassadeurs et estrangers, et qui plus sagement « se gouverne, et où le service de Dieu est le plus solen- « nellement fait. » (Id. ibid.) Tout dans cette ville excite son admiration : sa marine d'abord, « qui est la plus belle « chose qui soit en tout le demeurant du monde aujour- « d'huy et la mieux ordonnée pour ce cas. » (Id. ibid.) Et puis il ajoute : « N'ont-ils nulles questions civiles en la « cité, qui est la plus grande prudence que je leur voye : « et y ont merveilleusement bien pourveu, et en maintes « manières : car ils n'ont point de tribuns de peuple, « comme avoient les Romains (lesquels tribuns furent « en partie cause de leur destruction); car le peuple « n'y a crédit, ne n'y est appelé en rien : sauf les se- « crétaires. Ceux-là ne sont point gentilshommes.... « ils sont en voye d'estre bien grands seigneurs pour « l'advenir. » (VII, 18.)

Rien n'est curieux comme la relation qu'il donne de son ambassade. Les Vénitiens commencent par se montrer très-bien disposés pour le roi, mais en même temps ils reçoivent secrètement des ambassadeurs de Naples, de Constantinople et de Milan, et font à tous bonne réponse. Voyant Charles VIII maître et de Florence et de Pise, ils prennent peur et avisent aux moyens de l'arrêter. Le roi d'Espagne, le roi des Romains s'effraient aussi; de là des ambassades que ces deux princes envoient à Venise. Bientôt une ligue secrète est formée entre Venise, Milan, l'Espagne et l'empereur. Comines, instruit à temps, la leur reproche vivement; mais ils s'en défendirent en disant qu'elle était contre le Turc « et que chas-« cun porteroit sa part de la despence; et s'il y avoit « aucun en Italie qui ne voulust payer ce qui seroit « advisé, que le roy et eux l'y contraindroient par force : « et vouloient faire un très-bon appointement : que le « roy prist une somme d'argent contant, et qu'eux l'avan-« ceroient, et tiendroient les places de Pouïlle en gage. » (VII, 19.) Comines ne voulant pas prendre sur lui de traiter à ces conditions, les Vénitiens en profitent pour accuser le roi; « qu'il monstroit à cette heure, disaient-« ils, de vouloir prendre tout ce qu'il pourroit en Ita-« lie, et ne demander rien au Turc... Et que monsei-« gneur d'Orléans, qui estoit demeuré à Ast, faisoit « crainte au duc de Milan... Toutesfois qu'ils ne fe-« roient rien de nouveau. » (VII, 19.)

Une scène charmante, c'est celle de la consternation du sénat de Venise, lorsqu'il apprend que Charles VIII est maître du château de Naples : « Les trouvay, dit « Comines, en grand nombre, comme de 50 ou 60 en « la chambre du prince, qui estoit malade de la co-« lique; et me conta ces nouvelles de visage joyeux : « mais nul en la compagnie ne se sçavoit feindre si bien « comme luy. Les uns estoient assis sur un marchepied

« des bancs, et avoient la teste appuyée entre leurs « mains, les autres d'une autre sorte, tous demonstrans « avoir grande tristesse au cœur... Un seul ne fit sem- « blant de me regarder, ny ne me dit un mot que « luy, et les regardois à grande merveille. » (VII, 20.)

Mais bientôt ce fut autre chose... « La ligue fut con- « clue, dit Comines, un soir bien tard (31 mars 1495). « Le matin me demanda la seigneurie, plus matin qu'ils « n'avoient de coustume. Comme je fus arrivé et assis, « me dit le duc qu'en l'honneur de la Ste. Trinité ils « avoient conclu ligue avec Notre St. Père le Pape, les « rois des Romains et de Castille, eux et le duc de « Milan, à trois fins : la 1re. pour deffendre la chrétienté « contre le Turc ; la 2e. pour la deffence de l'Italie ; la « 3e. à la préservation de leurs Estats, et que le fisse « sçavoir au roy. Et estoient assemblez en grand nom- « bre, comme de cent ou plus ; et avoient les testes « hautes, faisoient bonne chère (mine), et n'avoient « point contenances semblables à celles qu'ils avaient « le jour qu'ils me dirent la prise du chasteau de Naples... « Je me délibérai de ne dire point trop de paroles en « ce courroux ; toutesfois ils me tirèrent un peu aux « champs. » (VII, 20.)

Cette dernière scène est contée autrement par le vénitien Pietro Bembo, qui semble prendre plaisir à montrer la surprise et l'effroi de Comines en cette occasion : « Encore, dit-il, qu'il y eût tant d'ambassadeurs, tant « de citoyens appelés aux négociations, et que le sénat « eût été engagé dans de si fréquentes délibérations, « telle avait été cependant la vigilance du conseil des « Dix, pour supprimer tout bruit public à cet égard, « que Philippe de Comines, envoyé de Charles, quoi- « qu'il fréquentât chaque jour le palais, et qu'il traitât « avec chacun des ambassadeurs, n'en avait pas eu le « moindre soupçon. Aussi, lorsque le lendemain de la

« signature il fut appelé au palais, où le prince lui « communiqua la conclusion du traité et les noms des « confédérés, il en perdit presque l'entendement. Cependant le doge lui avait dit que tout ce qu'on avait fait « n'avait point pour but de faire la guerre à personne, « mais de se défendre, si l'on était attaqué. Ayant un peu « repris ses esprits : Quoi donc, dit-il, mon roi ne pourra « donc revenir en France ? Il le pourra, répondit le « doge, s'il veut se retirer en ami, et nous l'aiderons « de tout notre pouvoir. Après cette réponse Comines « se retira ; et comme il sortait du palais, qu'il avait « descendu le grand escalier et qu'il traversait la place, « il se tourna vers le secrétaire du sénat qui l'accompa- « gnait, le priant de lui répéter ce que le doge lui avait « dit, car il avait tout oublié. » (Petri Bembi, hist. Ve- « netæ, II, p. 32.)

Nous avons déjà dit que toute moralité manquait alors à l'Italie. Cela se voit bien par les crimes de toute espèce dont son histoire est pleine à cette époque. Il suffit de lire pour s'en convaincre, le *Diario* d'Innocent VIII et d'Alexandre VI (1). De là ces mots de Comines (c'est un peu avant la bataille Fornoue) : « Le peuple nous « faisoit partout bonne chère... et apportoient des vivres, « comme pain, petit et bien noir, et le vendoient cher : « et au vin mettoient les trois parts d'eau. Ils appor- « toient aussi quelque peu de fruict : et firent plaisir à « l'armée. J'en fis achepter, que je laissai devant moy ; « car *on avoit grand soupçon qu'ils eussent laissé là les* « *vivres, pour empoisonner l'ost :* et n'y toucha-t-on point « de prime face... et en ce cas faut parler à l'honneur « des Italiens, car nous n'avons point trouvé qu'ils ayent « usé de nulles poisons. » (VIII, 9.)

(1) Le Diario d'Innocent VIII est de Stefano d'Infessura, et celui d'Alexandre VI, de Burchard. On trouve des extraits de ce dernie dans les Archives historiques.

Je ne citerai plus qu'une remarque de Comines, qui est confirmée par Machiavel et par toute l'histoir e de l'Italie : « Est la nature de ce peuple, de complaire aux « plus forts. » (VII, 6.) Voici maintenant ce qu'on lit dans une lettre de Machiavel :

« Quant à l'union des Italiens, vous me faites rire, « d'abord parce qu'il n'y aura jamais entre eux une union « à produire aucun bien : quand tous les chefs seraient « unis, cela ne suffirait pas, parce qu'il n'y a pas d'armes « qui vaillent un *quatrain* (1), si on excepte celles des « Espagnols, et ces dernières ne se trouvent pas suffi- « santes. En second lieu les queues ne sont pas jointes « aux têtes, et quelque occasion qui se présente, ces « gens-ci ne feront aucun pas; au contraire ils agiront « à l'envi pour appartenir aux étrangers. » (Lettre à Vettori. Artaud, I.)

A. Materne.

NOUVELLE ANCIENNE

(1625).

I.

LA BERGÈRE.

Je demande pardon à mes compatriotes d'usurper le rôle de Bougainville terrestre et de m'adjuger la gloire de découvrir et de géographier, au plus beau milieu de notre province, une terre aussi sauvage et aussi vierge qu'aucune de celles où avaient jamais planté leur tente, les Pionniers de Fennimore Cooper. Dans notre siècle impudent où les robes se décollètent et les forêts se

(1) Petite pièce de monnaie, la 60°. partie de la livre italienne (V. le dictionnaire de la Crusca).

défrichent, on a décrété une grande route qui doit abattre l'avenue du château et exposer ses mystères aux yeux de tous voyageurs que les affaires ou les plaisirs mèneront d'Alençon à Cherbourg. Mais à l'instant où je vous parle, les appas de cette solitude sont encore inclus dans leur robe à la Vierge, et nul chemin particulier, nul pli mal fermé ne laisse pénétrer l'œil dans cette vallée ténébreuse. Ce pays situé à 5 lieues O. d'Argentan se nomme Les Yvetaux. J'ai dit qu'il n'y avait ni sentier, ni passage frayé, et c'est ce qui fit que quand à sa dernière tournée pastorale Monseigneur notre évêque voulut confirmer les enfants des Yvetaux, il releva sa robe violette et passa à travers les haies. La demeure du curé de Meudon et le palais de chaume du roi d'Yvetot seraient d'orgueilleux lambris auprès de la bauge où demeure le curé, adossée à un fossé bourbeux, flanquée de deux fumiers odorans et gardée au devant par un chemin que jamais la main de l'homme n'a fortifié d'un caillou. S'il lui prend envie de sortir de sa masure informe, deux lieues durant vous voyez un vieux geai bien empenné, le suivre piaillant et criant d'arbre en arbre; en revanche vis-à-vis de l'humble presbytère s'élève un logis antique. Quant à celui-là, Dieu et le Diable, deux ou trois hommes et autant de femmes en savent l'histoire. Le triple chêne qui couvrait la poitrine du marinier d'Horace, les fortifications de Robinson Crusoë, la forêt enchantée qui défendait la Belle-au-Bois-Dormant, et la garde qui veille aux barrières du Louvre n'étaient rien auprès des noires futaies qui en défendent les approches.

Le 14 août 1625, — en ce temps-là le sabot fourchu des bœufs et les bouleux des Indigènes n'avaient pas encore frayé le chemin dont nous avons parlé plus haut — le logis que deux ans de viduité vigoureuse avaient rendu encore plus sombre, se trouvait occupé par son légitime seigneur et maître. Le bon manoir n'en avait pas

pour cela fait plus de frais de toilette. Sa coquetterie était dans sa naïveté. Il était franchement taciturne malgré le soleil qui tentait de percer le feuillage des hêtres, et le ciel bleu qui miroitait au-dessus. Le maître au contraire semblait avoir revêtu son vêtement de noces. Il avait des braies de satin vert à crevés rose tendre en façon de haut-de-chausses: son pourpoint était de même étoffe à manches larges et bouillonnées : ses bas étaient gris-pâle, et ses jarretières plus belles que celles de la comtesse de Salisbury, son chapeau à bords effrontément relevés et à forme imperceptible était terminé glorieusement par trois plumes faisant fleur de lys; une blanche flanquée d'un côté d'une verte et de l'autre d'une rose tendre. Une houlette, vierge du contact de la terre et serrée à la gorge d'un nœud de faveur rose pomponnée et bichonnée, complétait le costume d'un Tyrsis accompli. Cent cinquante ans plus tard, feu sa majesté Vestris I[er]. n'eut qu'à remplacer la houlette par une pomme d'or pour composer sur ce modèle son costume de Pâris dans le ballet du même nom. — La barbe épaisse, quoique fraîchement rasée et le teint rubicond du berger faisaient seuls un contraste bizarre avec l'accoutrement d'amoureux; on eût dit Baron à quatre vingts ans, égarant sa voix cassée dans la majesté et la fougue du Cid en chevrottant au parterre de son temps.

> Je suis jeune, il est vrai: mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend pas le nombre des années.

En style de coulisses, le châtelain était trop *marqué* pour les jeunes-premiers, et cependant il tendait le *jarret* avec l'outrecuidance d'un jeune fat et la sûreté de *jambe* d'un amoureux de profession, exposé par état à *tomber* d'un moment à l'autre aux genoux d'une beauté *quelconque*. Par intervalles, il se frappait le front *avec la paume*. Le vers d'Ovide sur la nécessité de regarder en

l'air et l'instinct du chien de chasse breton semblaient tour-à-tour agir sur les muscles de son cou (1), quand tout-à-coup il fut tiré de son oscillation perpendiculaire par les éclats d'une voix nazillarde qui chantait à tue-tête à son écho ce couplet d'une chanson nouvelle: « Moins de soudrilles eussent troublé le sein de nos familles, si l'Ligueux plus humain, eût aimé les filles, eût aimé le bon vin (2). »

La virtuose était de pied en cap, paysannement et normandement vêtue, bornée au nord par un immense bonnet, souvenir de clocher gothique, et au sud par une paire de sabots énormes, chaussure empruntée à l'arbre de Tityre. — Ah! Phyllis; murmura amoureusement le berger suranné! — Phyllis continua sa chanson. — Phyllis! Phyllis! — Phyllis déploya les richesses perlées d'une inculte roulade. — L'amoureux prit le parti d'agir avec Phyllis comme jadis Méléagre avec Atalante; il entreprit donc une course au clocher et tomba bientôt fort à point aux genoux de la rustique beauté. Phyllis ne poussa point le cri de convention: elle cessa seulement ses chants et ne réprima point un gros rire. — Phyllis, entends ce soupir amoureux. Ah!. — Et la main droite du galant berger avait décrit un demi-cercle et s'était plaquée avec bruit sur la partie gauche de son sternum. — Il devait être poëte, car il se mordit les lèvres jusqu'au sang, et commença deux ou trois hémistiches. Phyllis s'impatientait, quand prenant tout d'un coup son parti, il lui happa le bras, et lui décocha à bout-portant ce sonnet de Berthelot: — « Quand le carquois est vide, on peut bien emprunter la flèche d'un confrère. » —

(1) — *Os homini*, etc. — Chien normand quête nez en l'air, cherchant son maître à la potence: chien breton quête nez en bas pour trouver son maître en un fossé. — Proverbe qui ne se trouve ni dans Salomon ni dans du Fouilloux. —

(2) « Ne trouvez-vous pas plaisant que j'écrive des vers comme si c'était de la prose? Racan n'écrivait pas autrement ses poésies. » — Réponse de M. de Maucroix à la lettre de Despréaux, du 29 avril 1695.

« Je veux faire un sonnet dont la vive peinture
Malgré l'effort du temps brille dans l'Univers
Et malgré les rigueurs qu'exerce la nature
Voye sans s'altérer ses changements divers :

Je veux y retracer la plus vive adventure
Que jamais un amant ait marqué dans ses vers
Et faire à son objet que la race future
Envie mon bonheur et plaigne mes revers.

J'y peindrai, ma Phyllis, ses rigueurs et ses charmes,
Mes justes désespoirs, mes funestes alarmes,
Mes craintes, mes soupirs, mes pleurs et mes travaux.

Mais, hélas! quel dessein mon esprit se propose,
Croira-t-on que l'amour d'une si belle chose
Et ma fidélité m'avaient causé tant de maux. »

Phyllis écoutait par respect, mais elle n'avait compris que le dernier membre de phrase. — Qui ne connait le substantif fidélité? — Depuis long-temps menteur de toute sorte et amoureux de tout âge se parjurent à son aide. — Phyllis comprit qu'on voulait la tromper et son grossier bon sens lui suggéra cette réponse : — Vous en disiez autant aux belles demoiselles de la cour qui nous ont procuré l'honneur de vous voir. —

— Tu te trompes, Phyllis; jamais une autre femme
N'échauffa mes esprits
Et mon discours t'apprend que pour une autre dame
Je n'ai que des mépris.

Ta céleste beauté qui n'a rien que de rare
A pour moi trop d'appas
Pour croire que mon cœur quelque jour s'en sépare
Et qu'il ne t'aime pas. —

Décidément, le vent était au Berthelot ce jour-là, et le galant seigneur n'eût épargné à sa vassale, ni le retour de Phyllis, ni le front de Phyllis, ni les yeux de Phyllis, ni la bouche de Phyllis, si celle-ci n'eût coupé court aux déclarations d'amour d'une façon à la fois brutale et respectueuse en donnant ces mots pour laisser passer. —

Pardon, Monseigneur, il faut que j'aille traire mes vaches.

Un éclat de rire strident et tenu, comme le frôlement d'un serpent écaillé sur des feuilles sèches ou comme le cliquetis d'un disque de fer, attentant aux veines d'un caillou vint changer la posture genuflective du vieux langoureux.

— Maître, glapit au même instant une voix grêle où il y avait tout à la fois du vieillard et de l'enfant, je vois que Pierre de Ronsard a raison et qu'il faut changer Phyllis en Toinon et Lycidas en Pierrot

— Vous avez l'humeur caustique ce matin, François, vous le voyez. Je retrempais ma bergerie dans la nature.

— Et la nature a donné un croc en jambe à l'art: moi j'ai trempé ma plume dans le fiel et j'ai fait une satyre.

— Toujours des vers! Toujours des satyres! à la prose, jeune homme, à la prose: que vous ont fait les humains pour mériter votre haine?

— Les humains ont été injustes envers vous, maître: ils vous ont ôté votre place de précepteur du Dauphin.

— Je les prends en pitié et pas en haine: les Grecs n'ont jamais fait de satires: en revanche ils ont eu Anacréon, Bion, Moschus, et Théocrite.

— Vous oubliez Archiloque et les enseignements de vôtre père: souvenez-vous de ces vers:

En satyre tu n'as en grec auteur certain,
Suis doncques la façon du lyrique romain,
De Juvénal, de Perse et l'artifice brusque
Que suit le Ferrarais en sa satyre étrusque:
Remarque du Bellai: mais ne l'imite pas.
Suis comme il a suivi la marque des vieux pas:
Mêlant sous des doux pleurs, entremêlés de rire,
Les joyeux aiguillons de l'aigrette satyre,
Et rapporte un butin du Latin et Grégeois,
Ainsi comme il l'a fait un langage François.

— Du Bellay, Mathurin Régnier, Berthelot et mon père ont pu faire des satires; mais puisque vous avez cité mon père, vous savez que

Rendre il faut si bien les satyres affables
Moqueurs, piquants et doux en contes variables
Et mêler tellement le mot facétieux
Avec le raillement d'un point sententieux
Qu'égale en soit partout la façon rioteuse.

A la prose, François, à la prose!

— A la prose donc, puisque vous le voulez; mais c'est dommage, car je sens la rancune qui fermente et rancit au fond de mon cœur.

— Misanthrope à quinze ans, cela n'est pas possible.

— Vous êtes bien Myrtil à cinquante, répondit le jeune homme dont le franc parler se faisait jour à travers le respect.

La conversation prenait un tour délicat et la disputation, comme disent les Allemands aurait peut-être dégénéré en dispute entre le maître et l'élève, entre le protecteur et le protégé; car nos deux interlocuteurs étaient dans cette position respective. — Mais, insensiblement, ils étaient arrivés dans la cour du logis et un spectacle aussi inattendu que bizarre se chargea de finir la discussion.

C'était l'heure de midi, heure où hommes et animaux ont accoutumé de venir prendre leur provende à domicile, l'œil baissé vers la terre, mornes silencieux et moroses par la fatigue de la matinée; mais cette fois je ne sais quel vertige avait rendu la scène fougueuse et caracolante. Les chevaux, comme s'ils eussent lu le prophète Job, ouvraient les naseaux au vent et scandaient avec leurs pieds le fameux vers de Virgile; les taureaux, la queue en l'air et les mandibules baveuses extravaguaient et vagabondaient çà et là, rejetant avec leurs pieds la paille et les fumiers. Les vaches laitières et les bœufs jougués, d'ordinaire si confus et si absorbés dans leur double rôle de nourrices et d'eunuques, erraient hallucinés: les moutons eux-mêmes trottinaient sans but, fixant curieusement leur grand œil stupide et paterne, sans que le chien, leur gardien vigilant, songeât à réprimer

leurs écarts. Puis tout cela hennissait, beuglait, meuglait, bêlait, aboyait. C'était un concert discordant, une effroyable harmonie, un charivari animal où chaque musicien ne produisait qu'une note. Tous ces tons glapissant ensemble dans un rapport chromatique, y étaient soutenus avec un entêtement digne d'une cause meilleure. Une troupe d'amateurs, préludant à l'exécution d'une sérénade par l'essai de son diapazon ne donnerait qu'une faible idée de cet amalgame discordant de dièzes et de bémols, de cette olla-podrida harmonique.

Ce tohu-bohu, frénétique et vertigineux, s'agitait autour d'un centre commun ; toutes ces voix étonnées et conclamantes semblaient attendre une réponse, quand un grincement infernal et saccadé domina le tapage. A cet accent strident et inaccoutumé, tout se tut, et la voix étrange continua en solo. C'étaient une aspiration et une respiration régulières et intermittentes, parcourant d'un bond sans fractures, sans tâtonnement le registre entier d'une voix humaine : en haut, c'était le glapissement d'une clarinette fourbue : en bas, c'était le ronflement d'une contre-basse effondrée.

Maître Aliboron. — Car il ne fallait pas moins qu'un si haut seigneur pour produire un tel effet, dut être content de son succès. Car à peine eut-il rendu civilité pour civilité que le tapage recommença (1). Seulement les animaux à deux pieds et sans plumes, animaux que tout le monde connait depuis la découverte de Platon, firent entrer les autres à grand renfort de jurements et de coups : ce fut un instant une confusion étrange et meurtrière, car on en veut

(1)—Fait historique.—Un âne arrivant dans une ferme aux environs de Cherbourg, en 1828, produisit cet effet parmi les animaux : l'animal asiatique est inconnu dans ce canton comme dans la partie de la Basse-Normandie, où notre scène se passa.

A tic, tac, torche, lorgne
Qui casse le museau, qui son voisin éborgne,
Qui jette un plat, un pain, une assiette, un couteau,
Qui pour une rondache empoigne un escabeau.

Tout ce remue-ménage était dominé par le cri national des bouviers et des bouvières normands : « A ton lien ! » et les cotillons de Phyllis dans sa course désordonnée après les vagabonds, ballonnèrent comme ceux d'une première danseuse, à la grande satisfaction de Lycidas, qui connaissait les armes, étant précepteur de sa nature, mais qui, plus que tout autre, était sensible à la contemplation d'un tibia convenablement garni de muscles et d'axonge.

Quant à François, peu sensible à l'étonnement général, il s'était enfoncé dans ce dédale des bestiaux concertant, et arrivé près du héros de la fête, il ne tint qu'à lui de le prendre pour un centaure, surmonté qu'il était d'un gros gars joufflu et trapu. Seulement le costume primitif d'un adversaire des Lapithes était remplacé par le *sagum* des Gaulois que les modernes ont appelé blouse en le défigurant et dont les Bas-Normands qui l'appellent *blaude* n'ont guère changé que le nom.

Un regard de François n'eut pas plutôt interrogé le cavalier que celui-ci se hâta de répondre.

— De bien mauvaises nouvelles, monsieur François : monsieur Eudes est bien malade.

— Et ma mère ?

— Se désole et pleure auprès du lit de votre père.

— Et mon frère Eudes ?

— Arrivé d'hier au soir,

— Et tu viens me chercher ?

— Je venais vous le dire.

— Cède-moi ta place, je pars.

L'échange fut fait, et François, tête nue, en déshabillé de campagne pressait du talon les pas routiniers et lents du grison, passa près du seigneur des Ivetaux.

— Où vas-tu, François ?

— Messire, excusez mon brusque départ : mais mon père se meurt.

— Y pensez-vous? sans chapeau, dans ce costume ?

— Messire, mon père se meurt : laissez-moi passer.

— Aussi entêtés l'un que l'autre, murmura le poëte-berger, et voyant l'âne et François lutter d'énergie, l'un pour obtenir une marche hâtive et l'autre pour conquérir une halte paresseuse au début du voyage.

Un instant après, il ne restait plus rien de pastoral au seigneur des Ivetaux. Le pourpoint de soie verte et rose était remplacé par un justaucorps de voyage, et la houlette par un fouet. Un beau coursier normand s'impatientait dans la cour. Le châtelain Vauquelin des Ivetaux y monta avec la grâce parfaite d'un écuyer accompli, tandis qu'un valet le suivait. Il ne restait plus rien au coureur d'aventures galantes, du Don Quichotte pastoral, et le valet engraissé juste à point ne rappelait nullement Sancho.

— Où allons-nous? messire, dit respectueusement celui-ci ?

— A Ry, le plus vite possible.

— Mais, objecta timidement le domestique, vous savez que vous devez aujourd'hui même aller à votre domaine de la Fresnaye-au-Sauvage pour rendre la justice : vous savez aussi que votre château de Sassy attend votre visite pour une réparation indispensable.

— J'irai au retour, Hubert.

— Mais, seigneur, n'est-ce pas aujourd'hui que vous avez convié les seigneurs de Lalande, de Pointel et des Authieux !

— Mes respectables voisins de campagne ! mes vieux amis ! ils attendront : pour être un souper le repas n'en sera que plus joyeux. A cheval, Hubert, nous allons à Ry.

Dans un verger symétriquement planté et aligné selon les règles du quinconce, s'élevait riante une petite mai-

son, savamment et sybarétiquement exposée au soleil levant comme l'autel d'une cathédrale. Tout respirait dans cet asile la vie confortable, et je ne sais quel parfum d'antiquité et d'érudition s'exhalait de tout cet assemblage scrupuleusement agencé selon les règles anciennes; on y respirait l'agriculture de Columelle et de Varron et l'hygiène de l'école de Salerne. La vie et le soleil semblaient économisés comme le trésor d'un avare ou plutôt concentrés égoïstiquement vers un centre commun. Et pourtant la mort avait envahi ce château si bien fortifié contre ses attaques et elle veillait au chevet du lit, malgré l'inclinaison savante qui avait présidé à son équilibre et le moëlleux sanitaire des courtines, un moribond y râlait péniblement son agonie. Une femme agenouillée sanglottait tout bas. Un jeune prêtre récitait la prière des agonisans et un enfant lui marmottait les réponses. C'était une heure imposante et solennelle; car la voix du prêtre et celle du répondant s'étouffaient souvent dans les larmes, et c'était avec l'accent de la componction et de la douleur, bien différent de la routine ordinaire en ces sortes d'occasions qu'ils poursuivaient leur triste ministère. Au milieu de la lugubre cérémonie, apparut sur le seuil un jeune homme de quinze ans, les habits en désordre, les cheveux épars; il s'arrêta et resta debout contre la muraille, contemplant avidement cette scène imposante et terrible. Son œil était sec, la source des larmes semblait déjà tarie dans ses orbites creusés; mais la douleur combattait dans son regard avec la curiosité.

Les prières achevées, le jeune prêtre se recueillit un instant, puis s'adressant au mourant d'une voix solennelle et obséquieuse: « Si vous m'entendez encore, bénissez vos enfants. » — Et le prêtre prenant l'enfant par la main s'agenouilla avec lui près de la femme en pleurs. Le moribond souleva péniblement sa paupière déjà affaiblie sous le fardeau de la lumière et promena encore une fois

son regard presque éteint sur ceux qui l'entouraient. Alors le jeune homme qui était arrivé le dernier s'avança résolument vers le lit et fléchit le genou. Cette vue sembla ranimer les forces du mourant ; car il souleva ses mains défaillantes et les étendit sur le groupe respectueux. Ce dernier effort usa d'un seul coup le peu de vie qui restait en lui et les deux bras retombèrent lourdement sur un cadavre.

Le jeune homme s'était déjà relevé depuis long-temps et ses yeux avaient pris leur curieuse fixité, quand la femme agenouillée se releva et se jeta en sanglottant dans les bras du prêtre : — O mon fils, s'écria-t-elle, qu'allons-nous devenir ?

— Ma mère, je suis prêtre : je ne vous serai point à charge et bientôt j'espère......

— Je vais retourner aux Ivetaux, dit le jeune homme en s'approchant.

— François, interrompit une voix qui n'était autre que celle de notre ancienne connaissance, Vauquelin des Ivetaux, vous avez assez bien jugé mon cœur : mais restez deux jours ici pour assister aux obsèques de votre père. Puis ensuite : femme du chirurgien Eudes, je vous jure par celui que nous pleurons ici, je me charge de ce jeune homme

La mère ne put que jeter un regard de remercîment au poëte, et elle allait se laisser entraîner hors de ce lieu de douleur, quand l'enfant se jeta dans ses bras en s'écriant :
— O ma mère, n'est-ce pas que je ne te quitterai pas ?

— Toi, mon enfant, mon Charles, jamais !

L'amour de la mère s'était fait jour à travers la douleur de l'épouse.

1655.

LE CABARET.

« — Les carillons et les tocsins avaient atisoniquement et clochatoirement annoncé qu'il était cinq heures

du soir », et les cinq appels du temps étaient fidèlement transmis de cloches en cloches, de couvent en collège de Notre-Dame à Saint-Denis. La nuit n'annonçait point encore impérieusement sa présence, car le mois de mars touchait à sa fin.

En reine qui sent que sa puissance s'en va, elle avait pourtant usurpé le cabaret du sieur Lefaucheur, nourrissant maigrement, moyennant de grosses sommes, les rares voyageurs que la nécessité poussait à deux lieues de la forêt de Bondy, et les habitués, plus fréquents et plus assidus, pour lesquels s'ouvrait une porte secrète, sauvegarde contre les préjugés et la colère de leurs ménagères. Dans ce temps, les cafés, surtout à la Chapelle-St.-Denis n'étaient point encore des palais, et les hôtels garnis ressemblaient peu à nos louvres d'aujourd'hui. La fameuse Pomme de Pin elle-même, si vantée de Rabelais, où le nez de Mathurin Régnier avait conquis son *hàc itur*, la Pomme de Pin aurait mauvaise grâce à se placer parmi les cafés de second ordre du plus mince de nos bourgs, et nos romanciers modernes iraient peut-être y flairer le parfum du bagne pour le faire respirer à leurs aristocratiques lecteurs. Pourtant Crenet n'y avait point encore compromis la réputation de ses devanciers en y vendant, s'il faut en croire Despréaux, un vin fumeux et mêlé de lignage, pour vin de l'Hermitage.

Le cabaret en question était donc dans une salle basse et voûtée, sombre et humide, une lampe, ancêtre bien douteux des Carcel ou même des humbles Locatelli, y répandait sa lumière insuffisante et blafarde. Dans un coin de la cheminée, le maître du logis rapprochait péniblement et économiquement deux tisons fumants qui avaient divorcé. La vue contemplative de deux tisons fumants, surtout si elle est accompagnée d'un cliquetis régulier de pincettes entrechoquées et du balancement intermittent d'une chaise boiteuse, annoncent

d'ordinaire une douce rêverie. Je ne sais si l'humble cabaretier se bâtissait des châteaux dans quelque coin de la Castille-Vieille ou de l'Estramadure, mais ils furent renvoyés brutalement par le grincement de sa porte dont les gonds n'avaient jamais connu l'huile. Un ricanement presque aussi discordant et aussi criard que cette application brusque de fer sur fer annonça la présence d'un hôte.

— Ah ! c'est vous, M. de Mézeray, dit l'hôtellier sans interrompre le tâtonnement de son bûcher, vous avez l'air tout joyeux ce soir.

— Mon cher, il vient de m'arriver une drôle d'aventure. Je ne sais vraiment à quoi penser, la police du Roi notre maître, les archers des provinces, m'ont pris pour un mendiant et m'ont arrêté.

— Eh comment vous en êtes-vous délivré ?

— Je leur ai dit, « qu'il faisait trop froid pour aller avec eux à pied, mais que, dès qu'on aurait mis une nouvelle roue à mon carosse, je m'en irais de compagnie où il leur plairait. »

— Prenez garde, maître, vous vous ferez quelque méchante affaire avec vos libertés de langage, vos quatre mille livres de pension ne sont pas tellement inscrites au grand livre des dépenses du Roi notre sire, qu'on ne puisse les biffer d'un trait de plume.

— Que veux-tu, j'aime la vérité, et c'est une amante assez délaissée pour qu'on lui sacrifie quatre mille livres de pension.

— Cette femme-là vous coûtera cher : mais j'ai une grâce à vous demander, maître, je sais votre haîne contre les robes noires, blanches, rouges ou brunes, et je vous demande grâce pour un hôte que j'attends ce soir.

Ces paroles évoquèrent un souvenir dans l'esprit de l'hôtelier, et branches sèches et vertes, fragments de poutre et bribes tombées de la varlope du menuisier, flambèrent bientôt à l'envi dans l'immense cheminée.

— Il paraît que c'est un hôte d'importance, dit en façon de sarcasme le premier hôte, le foyer n'est pas habitué à ce luxe, et moi-même quand je suis entré, ç'a été pour assister à l'agonie de deux pauvres tisons.

— Grâce, pour mon nouvel hôte, maître, c'est un honnête et puissant personnage, le chef d'un ordre nouveau qui revient aujourd'hui de Picardie.

— Le chef d'un ordre nouveau qui revient aujourd'hui de Picardie ; attends donc, c'est bien cela. Ne sommes-nous pas aujourd'hui au vingtième jour de mars de l'an de grâce 1655.

— Oui, maître.

— Ne t'a-t-on pas dit que c'était le chef des Eudistes ?

— C'est bien cela.

— Eh quand doit-il venir ?

— Il devrait être arrivé.

Le petit homme commença une course agitée par le cabaret. Ses mains inquiètes courant de son front aux poches de son pourpoint, et ses pas saccadés et capricieux décrivant mille lignes plus embrouillées que les corridors du labyrinthe de Crète, ses yeux interrogeaient la porte d'entrée et le moindre bruit suspendait brusquement sa marche.

L'hôtelier n'osait l'interroger quand apparut l'hôte, objet des pensées générales.

C'était un homme de haute taille et de sévère maintien : le rire semblait n'avoir jamais crispé les coins de sa bouche. En entrant, sans jeter un instant les yeux sur les habitants du cabaret, il allongea saintement les doigts, figura dans le vide le signe de la bénédiction et laissa tomber dévotieusement ces trois mots latins : *Pax huic domui*.

La rubrique exigeait que l'assistance répondît : *et omnibus habitantibus in eâ*. Un petit éclat de rire grinçant et sardonique accueillit seul la bénédiction. L'hôtelier,

dont l'humeur cauteleuse eût fourni la réponse obligée, s'il l'eût sue, jeta sur Mézeray un regard suppliant, et le moine allait réprimander l'insolent, quand celui-ci, sans interrompre son ricanement favori, s'écria :

— Eh quoi! frère, tu ne me reconnais pas.

Un premier mouvement allait changer la dignité du prêtre en abandon et la bénédiction en accolade, quand la réflexion assombrit de nouveau les traits austères.

— C'est toi, frère, tes écrits sont tous remplis de hardiesse. Je n'ai pas lu ton histoire de France, mais « le P. Pétau qui l'a lue m'a dit qu'il y avait trouvé mille erreurs. — »

— « J'ai été plus sévère observateur que lui, répondit l'historien, car j'en ai trouvé dix mille. — » Je ne suis ni dévot ni flatteur, moi ; mais j'ai lu le traité de la dévotion et de l'office du cœur de la Vierge. Partout j'entendais dire que tout cela renfermait un zèle aveugle et une dévotion plus éclairée : mais j'ai imposé silence aux détracteurs : c'était l'ouvrage de mon frère.

Cette fois la dignité eut le dessous et les deux frères s'embrassèrent.

— Le Faucheur, tu trouverais bien encore une bouteille des côteaux de quatre feuilles pour chômer la bienvenue de mon frère.

— Y penses-tu, frère, je ne bois jamais de vin.

— Alors, je boirai seul et nous causerons.

Le Faucheur revenait avec ladite bouteille. Mais cette fois le bonnet à la main, il s'approcha respectueusement du prêtre et lui dit :

— Seigneur prêtre, une pauvre femme est à côté qui se meurt dans les douleurs de l'enfantement, elle réclame les secours de la religion.

— J'y vais sur-le-champ, *in articulo mortis*, j'ai plein pouvoir par tout le monde, me suivras-tu, frère !

— Frère, à quoi bon ? je suis un peu brouillé avec

les litanies à la mort, n'est-ce pas l'histoire de l'univers et je ne suis qu'historiographe de notre sire le Roi de France : et puis les lits de mort ne me vont pas. . Je n'en ai vu qu'un seul dans ma vie, ajouta-t-il en passant sa main sur son front comme pour écarter un pénible souvenir.

L'historien resta seul, et le vide absolu de la bouteille fut le résultat de sa solitude. Le poëte revint bientôt appuyé familièrement sur l'épaule d'un homme jeune encore, dont le costume noir et sévère annonçait un de ces serviteurs de l'humanité souffrante en qui Molière, le premier peut-être, trouva matière à comédie. Au reste, le maintien grave de celui-ci ne rappelait en aucune façon la pédanterie ridicule d'un Guénaudou, d'un Fagon. Mais le bonheur rayonnait sur sa figure naturellement douce et pâle.

Frère, dit le prêtre en entrant, je te présente le chirurgien Douay. Son habileté avait rendu ma mission inutile, et la confession *in extremis* a été remplacée par des consolations aux souffrances d'une heureuse mère.

— Au moins, frère, dit Mézeray après une accolade, tu ne refuseras pas de me faire raison comme notre aîné.

— Hyppocrate et Gallien sont d'accord là-dessus; certes, je ne te refuserai pas.

— Ni moi non plus cette fois, dit le père Eudes : je vous ferai raison avec de l'eau, car voici le souper qui arrive.

Les trois frères se mirent gaîment à table et les souvenirs d'enfance firent les frais de la conversation. En ces sortes d'occasions, on ne respecte pas trop les précepteurs. Aussi notre vieille connaissance Vauquelin des Yvetaux ne fut pas épargnée, et le séminaire lui-même eut des scènes d'intérieur, mises indiscrètement à la vue du public. La mère seule fut épargnée.

— Frère, dit enfin l'abbé, nous nous sommes séparés

au lit de mort de notre père et nous ne sommes venus depuis qu'à de bien rares intervalles Nous avons fait tous trois notre chemin dans le monde, mais nous avons bien peu de chose de commun.

— Mes frères, interrompit le chirurgien, il y a plus que vous ne le pensez, il y a trois mois, j'étais dans notre beau pays natal et le gouverneur d'Argentan tyrannisait nos pauvres concitoyens : il demande des choses injustes, j'ai pris en main la cause de l'opprimé et je lui ai répondu :

— Et que lui as-tu répondu ?

— Frères, voici ma réponse : « Messire, nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité et de la justice ; le premier la prêche, l'autre l'écrit, et moi je la défendrai jusqu'au dernier soupir. »

— Bien répondu, frère, s'écria Mézeray ; d'autant plus que je n'aime pas les tyrans et ceux qui mettent des impôts sur le peuple : « voilà deux écus, frappés au coin de Louis XII, le père du peuple.

— Eh ! qu'en veux-tu faire ?

— « J'en destine un à louer une place en grève lorsqu'on exécutera quelqu'un d'entre eux, et l'autre à boire en vue de leur supplice. »

— Mon frère de l'Académie, dit le père Eudes, j'ai un candidat à te recommander,

— Une boule noire, mon frère,

— Et si c'était moi ?

— J'en serais fâché, mais « il faut laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections. »

Les joyeuses paroles et les propos empreints de souvenirs se prolongèrent avant dans la nuit. Le signal de la retraite fut enfin donné par le père Eudes, qui n'oublia point ses grâces après le repas et dont la démarche n'avait rien perdu en gravité. Le chirurgien Douay ne

donna aucun signe de dévotion et gagna prudemment son gîte. François de Mézeray chancelait un peu. Il avait alors quarante-cinq ans et son corps était usé, mais aussi il avait bu pour son frère l'Eudiste sans oublier de se fêter pour son propre compte.

G. L. V.

Février 1841.

TUMULUS,

PAR ALEXANDRE COSNARD (1).

Avant la critique de détail que nous nous proposons de faire du livre de M. Alexandre Cosnard, qu'on nous permette quelques observations plus ou moins de circonstance, mais qui depuis trop long-temps nous tiennent au cœur pour que nous ne nous empressions pas de nous en débarrasser, en les communiquant. Et d'abord hâtons-nous de le dire, afin qu'on ne s'y méprenne, ce livre n'est point un de ces ouvrages banals et morts-nés, comme, hélas! le public est trop habitué à en rencontrer. *Tumulus* est un livre de franche et bonne poésie; c'est une œuvre de sentiment écrite avec science, et qui serait, s'il en était encore besoin et si depuis long-temps on n'en avait fait justice, un nouveau démenti porté aux impuissants qui, chaque jour, font à l'art son oraison funèbre, et qui, se voilant la face et parodiant Bossuet, s'en vont clamant de tous côtés : la poésie se meurt ; la poésie est morte. Eh ! non, messieurs, la poésie n'est pas morte! Et pour avoir de ci et de là trouvé sous votre main la brochure intime et poétique d'un lauréat quelconque,— eût-il été couronné par trente-deux académies,

(1) Un vol. grand in-18, format anglais, chez Jules Laisné, lib. édit. Galerie Véro-Dodat, à Paris. —

et plus, — pour avoir, dis-je, ouvert cette brochure, et noté à l'ongle comme volées à tel ou tel auteur en renom les deux ou trois bonnes idées, les trois ou quatre vers remarquables, la dixaine peut-être d'expressions heureuses, qui, à demi noyées dans le vague et l'insignifiance du reste, ressemblent par le côté burlesque aux naufragés du poëte latin; — Non! pour un petit nombre, ou, même si vous y tenez, pour un grand nombre d'avortements semblables, ce n'est pas à dire que nous soyons en pleine décadence, et que notre temps inhabile à la poésie ait tué au cœur du dernier poëte la dernière muse et la dernière fée. Plus d'un jeune cœur est encore épris du beau et du noble; plus d'un œil intelligent, fixé sur la nature, interroge encore cette éternelle et véritable muse qui, pour un de ses accords fidèlement noté, pour une de ses nuances heureusement saisie, promet l'immortalité et l'hozanna des siècles à son pieux traducteur.

La poésie de nos temps est vaste et compréhensive: elle a des chants pour toutes les voix; de l'épopée au madrigal, tous les genres sont de son domaine, tous les poëtes sont ses enfants. Ce n'est plus la lyre à trois cordes des temps primitifs, la lyre qui chantait les Dieux, les héros et les hommes; ce n'est plus l'instrument aux sept cordes sonores qui célébrait les vainqueurs d'Olympie, c'est la lyre ionienne (et la lyre ionienne transformée), c'est la lyre à dix cordes qui passe de la mélopée monotone et plaintive aux éclats du dithyrambe, qui, des hauteurs de la scène tragique, descend et va s'asseoir aux creux des vallons. Et par là nous ne voulons pas dire que, comme elle, le poëte doit être habile à tous les chants, savant dans toutes les mélodies. Non. Mais seulement nous avons voulu dire que si quelques-uns, — ou trompés sur la route qu'il leur convient de suivre aux champs de la poésie, ou égarés par une fougue de jeunesse en des études qu'une vocation mal comprise leur a fait

entreprendre, se sont fourvoyés en des œuvres affligeantes, ce n'est pas là une raison valable d'en conclure que toute poésie est morte, et tout poëte impossible.

Maintenant, et avant de passer au livre, un mot sur l'auteur et sur les tristes circonstances qui l'ont inspiré. —... Comme plusieurs de notre époque, c'est surtout dans le délaissement et la douleur que M. Cosnard s'est senti poëte. Marié, et père de deux enfants, doux anges dignes de leur mère, il s'est vu en quelques jours enlever la mère et les deux enfants, et son deuil, d'abord muet et désespéré, s'est ensuite répandu en cris et en sanglots, et de toute cette douleur le père a fait le monument funéraire de ses *chers trépassés*, — et nous avons eu *Tumulus*. Ainsi, vous le voyez, ce n'est point là un roman, ni le narré d'une souffrance imaginaire, mais c'est l'éclat essentiellement vrai d'une grande douleur: et, par le temps de sensiblerie et de petits maux nauséabonds et ridicules qui court, c'est déjà un grand point que de savoir à qui l'on a affaire, et d'être sûr que le misérable qui étale devant vous ses plaies est bien et véritablement blessé et meurtri et déchiré, comme il le paraît, et que vous ne courez aucun risque de perdre votre aumône et votre pitié. Ceci dit en manière de note explicative et *apologétique*, passons à l'appréciation du livre et de sa valeur intrinsèque, de sa nue-valeur, comme on pourrait dire aujourd'hui. Il y a chez M. Cosnard deux manières bien distinctes: la manière que j'appellerai *artistique* et la manière sentimentale. La première plus imaginée que la seconde, et affectant dans l'emploi de l'image une rigueur géométrique, et dans le style une allure franche, tantôt naïve, plus souvent bondissante, toujours raisonnée et soutenue, rappelle tour-à-tour Théophile Gautier et André Chénier; elle prédomine dans le livre de M. Cosnard: et ce que nous louerions partout ailleurs, nous le blâmons ici : car, il ne faut pas se le dissimuler, cette forme

essentiellement *savante* et *travaillée*, exclut ou du moins modifie et altère ce premier cri d'un cœur saignant, ce recours désolé et spontané du présent douloureux au passé souriant que l'auteur de *Tumulus* a voulu faire sentir dans son livre. Quand sa douleur éclate le plus puissamment, on est souvent détourné de la pensée amère du poëte par la curiosité des détails, la finesse et l'exactitude de la forme et la beauté parfois biblique de l'expression. C'est du moins là ce que nous avons éprouvé; et, si flatteuse que soit pour l'écrivain une telle impression chez son lecteur, ce n'est plus un succès quand celui que l'on cherche est d'un genre tout différent. Nous essaierons plus loin de faire comprendre par quelques citations ce que nous voulons dire par cette science dans l'art, et ce pour quoi nous en blâmons l'application chez M. Al. Cosnard. La manière sentimentale, un peu effacée et se ressentant toujours par place de la préférence que le poëte accorde à sa rivale, jette de temps à autre des cris émouvants et des plaintes d'une sensibilité profonde qui, pour notre part, nous ont plus véritablement ému que ne l'ont fait ses strophes les plus brillantes. Nous vous citerons pour exemple les quelques vers suivants d'une pièce adressée à M. Payan d'Augery :

Vous me demandez des vers gais !..
Je n'en fais plus que de moroses :
Je me sens, pour les folles choses,
L'âme et l'esprit trop fatigués.

A votre appel, si je résiste,
Pardonnez-moi ! — Le sort amer
M'a fait, hélas ! payer bien cher
Le droit que j'ai de rester triste.

Je vis en reclus, renfermé
Dans mon deuil, comme au fond d'un gouffre,
Et, depuis trois ans que j'y souffre,
Je n'y suis pas accoutumé.

Et plus bas : La persistance de ma douleur vous étonne, dit le poëte, eh! bien :

Supposez que la mort jalouse,
La mort, vous laissant un jour seul,
Emporte, en un même linceul,
Vos chers enfants et votre épouse......

Vous verriez quel terrible effet
Ce choc produit sur les organes!...
— Ceux qui n'en sont que monomanes
Voudraient être fous tout-à-fait!...

Mais ils taisent leurs peines saintes.
— Ce n'est qu'avec vous, amis vrais,
Qu'aux grands jours on se met en frais......
En frais d'heureux chants ou de plaintes!

Et encore: — C'est la pièce adressée à sa sœur Marguerite qui rappelle par le rhythme et la tristesse dont elle est empreinte cette magnifique mélopée de Lamartine, Le Crucifix. Et cette autre à *sa petite Marie :*

Enfant! dès qu'un chagrin t'oppresse,
Ta mère accourt et te carresse.....
Puis vers toi son front gracieux
Se baisse
Pour sécher, d'un baiser joyeux,
Tes yeux.

. . . .

Et enfin et surtout, c'est *Un souvenir de septembre*, — Toutes pièces qui, pour nous et en nous mettant au point de vue du poëte, sont plus vraies de sentiment que les deux principales du livre: *Viduus* et *Orbatus*, et par là même nous semblent préférables à ces dernières ou (si l'on en excepte quelques vers), la douleur se trouve voilée sous la floraison puissante, mais peut-être un peu hors de saison, de l'image, et sous la recherche du style.

Du reste, avant de terminer, nous allons vous donner comme spécimen de cette forme grande et belle, mais que nous reprochons comme trop savante à une douleur intime, quelques beaux vers glanés presque au hasard, car il en est peu qui ne soient dignes d'être cités.

La première pièce, la plus remarquable peut-être,

quant à l'exécution, est composée de tercets: c'est la *terza rima* de Théophile Gautier, comme du reste l'auteur se fait un devoir de nous l'apprendre. La pièce adressée à M. Emile Deschamps est la préface et l'explication du livre, en même temps qu'elle en est la dédicace: en voici quelques strophes d'une beauté vraiment supérieure.

Poëte ! ce n'est point afin que l'on regarde
Cet humble monument qui renferme mon cœur,
Que j'y mets votre nom comme une sauvegarde.

C'est parce que cent fois, rallumant ma vigueur,
Vous m'avez secouru dans l'humaine mêlée,
Ou remporté sanglant sur votre char vainqueur.

Puis, quand toute espérance enfin s'est envolée,
Qu'avec les biens rêvés ont fui les vrais trésors,
Vous-même m'avez dit : « Dresse ton mausolée ! »

Vous avez assisté mes suprêmes efforts
Et m'avez ramené sur mes champs de bataille,
Afin de reconnaître et d'enterrer mes morts.....

Que le ver, maintenant, se nourrisse et travaille !
Que l'oubli m'engloutisse, et qu'on n'entende plus
Même un funèbre oiseau qui chante et qui me raille !

Et plus loin :

J'ai chanté pour complaire à quelque tête aimée,
Pour répandre mon âme en présence de Dieu,
Et non pour tes faveurs, ô belle Renommée !

Libre de tout souci qui m'a troublé bien peu,
J'allais cherchant le calme et les voluptés pures :
J'ai trouvé la tempête et l'angoisse en tout lieu.

Le sort me décochait ses flèches les plus sures ;
Et je luttais toujours, car la Muse arrivait,
Après chaque combat, visiter mes blessures.....

Mais, je m'aperçois qu'entraîné par ces beaux vers, mes citations se prolongent outre mesure : et il me va falloir, bien à regret, en être désormais plus sobre, ou

du moins les tronquer davantage. Je me contenterai donc de vous citer les cinq premiers vers de *Tullia* :

. . . .
Chastes dieux du foyer, tutélaire Vesta,
Dieux paternels, et dieux que dans Rome apporta
La Grèce aux hymnes saints, — toi, surtout, hyménée,
Toi qui m'as presque enfant à ton joug enchaînée,
Hélas! de fausseté n'accusez point mon cœur.

Ne dirait-on pas une page égarée d'André Chénier ?
Maintenant, détachons seulement une strophe de *Viduus* :

Que de tombes prématurées,
Mes larmes durent arroser !
Que de lèvres décolorées
M'ont donné leur dernier baiser !
Là-bas, à leur rendez-vous sombre,
Va retrouver, pauvre chère ombre,
Mes autres morts, tes précurseurs......
Va voir ta famille inconnue !
Et vous, chantez sa bienvenue,
Mon père, ma mère et mes sœurs ?

La mère est morte, et les deux enfants l'ont suivie : il est seul, *Orbatus*, comme il le dit ; écoutez :

Tous deux... morts tous les deux! ah! c'est trop de rigueur;
C'est trop, car dans leur fosse ils dorment sur le cœur
D'une autre qui m'était bien chère.....
Car ces pauvres enfants, ma force et mon orgueil,
A peine ils avaient mis leurs vêtements de deuil,
Faits pour le convoi de leur mère !

Plus bas, c'est la maladie des deux enfants; c'est la dernière lutte de la vie contre la mort racontée par un cœur de poëte et de père :

. . . .
Pendant les nuits, penché sur mes agonisants,
Je tâchais de prier, et quelques pleurs cuisants
Sortaient, et brûlaient mes paupières...
— Puis j'allais, espérant dans les crises du mal,

Soulevant et baissant, à chaque assaut fatal,
Leurs pauvres têtes retombées.....
J'interrogeais leurs pouls, leurs fiévreuses couleurs,
Et je songeais à vous, mère des sept douleurs,
A vous, mère des Machabées !

Mais, de cette douleur puissante, passons à un autre ordre d'idées. — Voulez-vous une gracieuse fantaisie, une ballade normande, une improvisation facile et harmonieuse! Vous trouverez encore tout cela dans le livre de M. Cosnard : il n'est pas jusqu'à la chronique qui n'ait trouvé à s'y faire une petite place. Voyez plutôt la descente de Guillaume en Angleterre.

Le jour qu'il aborda cette île inabordable,
Il tomba sur la terre. — Augure formidable
Aux yeux des chefs tremblans !
« Je prends possession, dit-il ! et, son étreinte,
Le sol qui tressaillit en conserve l'empreinte,
Depuis bientôt mille ans !...

Tout s'accomplit. — Son bras prit le sceptre insulaire,
Comme il l'avait juré dans un jour de colère,
« Par la splendeur de Dieu ! »
Car, il avait pour vaincre, outre sa forte armure,
Sa volonté, cent fois plus tenace et plus dure...
Cœur de fer, cœur de feu ! .. .

Nous avons beaucoup cité, et nous aurions souhaité pouvoir citer plus encore, — mais nous ne voulons pas priver les amis de la belle poésie, des plaisirs de la découverte aux feuilles inexplorées d'un livre, et nous savons d'ailleurs qu'un bon livre arrive toujours à la place qu'il doit occuper dans l'esprit des hommes de choix. — Un mot nous reste à dire sur *Tumulus.* Ce livre, où nous nous trompons fort, est l'œuvre d'un esprit original : mais, c'est son premier-né, et cette priorité explique (si elle ne suffit pas pour l'excuser entièrement) ce qu'il peut y avoir d'imitation dans l'ouvrage. Soyons donc persuadé

que M. Cosnard secouera tout-à-fait, dans ses publications prochaines, ce qui dans celle-ci sent encore le disciple, tout ce qui frise le pastiche, — soit d'André Chénier, soit de Théophile Gautier, soit même de Lamartine : les faibles seuls ont besoin d'appui.

P. B.

Poésie.

LES PEUPLIERS.

Fantômes carressants, sortez de vos ruines,
Fantômes bleus !
Errez dans ce séjour, et de vos mains divines
Fermez mes yeux !
Comme ces longs baisers où s'aspirent deux âmes
Bercez mon cœur ;
Puis, faites-le pleurer : les pleurs sont des dictames
Pour la douleur ;
Ou venez bourdonner comme les coquillages
Des grandes mers ;
Du livre de mes jours redites les passages,
Fantômes chers !

—

O pauvre onde ignorée !... ô vieille maison grise !...
O mes grands peupliers abrités sous l'église,
Que je voyais vers moi s'incliner chaque soir,
Quand la lune montait, quand j'accourais m'asseoir
Afin de contempler vos balancements sombres ;
Comme je vous parlais !.... cachée au fond des ombres,
Palpitante, rêveuse, écoutant tous les bruits
Que la brise apportait dans le ciel pur des nuits ;
Oh ! que j'étais heureuse ! et que j'étais ravie

Du moindre chant joyeux ! mon Dieu, la belle vie !
Aller, courir, jeter ses pensers dans les airs,
Dans son cœur ignorant avoir son univers,
Se plaire aux longs soupirs de l'orgue et des cantiques,
S'extasier devant les choses magnifiques,
Devant la vaste mer et ses larges sillons,
Et les étoiles d'or qui montent des vallons ;
Alors je préférais les routes solitaires,
Je restais à rêver au pied des sanctuaires,
Mais je n'aimais rien tant que vous, mes peupliers,
Plus embaumés pour moi que l'herbe des halliers,
Car c'étaient entre nous des entretiens intimes :
De longs soupirs du cœur montant jusqu'à vos cimes :
Tout chagrin s'exhalait dans ces épanchements,
Tout en moi s'endormait dans ces enchantements.
J'ai bien songé depuis aux belles fleurs écloses,
Aux nids dans les bosquets, à la mousse des roses,
Aux gazons si touffus qui croissent à vos pieds,
Mes arbres, je vous ai bien souvent enviés !
Au moins vous, vous aviez, avec tout un langage,
Vous aviez le soleil ou le bruit de l'orage,
La rosée au matin et le soir un vent doux.
Alors tout se taisait ou parlait avec vous :
Vous étiez réjouis du frémissement d'aile
D'un oiseau balancé sur quelque branche frêle....
Mais qui donc eût voulu s'attrister avec moi ?
De mon sein palpitant qui comprimait l'émoi ?
L'hiver, ce dur vieillard, dépouillait votre tête,
Alors je vous plaignais; mais revenait la fête,
La fête que le ciel donne à tout l'univers,
Le printemps, qui faisait vos panaches plus verts.
Et moi j'étais plus triste, et morne et délaissée,
Et rien ne ranimait ma pauvre âme affaissée.
Pas de fête pour elle, hélas ! dans sa prison,
Pas de parfums d'espoir, pas de rouge horizon !

Sans cesse j'aspirais aux choses inconnues,
Et je criais aux vents, au ciel et vers les nues.
Pourtant, je le sais trop, c'étaient mes jours bénis,
Tissus d'or commencés, que je n'ai pas finis,
Riche étoffe, si vite à mes mains arrachée,
A mes purs souvenirs par lambeaux attachée,
Dont je remets parfois sous mes yeux la blancheur,
Et qui fait bien pâlir ce qu'on nomme bonheur.
A peine l'ai-je lu dans le livre du monde
Ce mot doré: Bonheur!... qu'une angoisse profonde,
Qu'un frisson douloureux a remué mes sens;
J'épelais chaque mot dont j'ignorais le sens.
Ah! mes pleurs m'ont voilé bien des pages cruelles,
Bien des textes obscurs, pleins de douleurs nouvelles.
J'ai compris à la fin ces durs enseignements;
J'ai compris, ô Seigneur, qu'il était des méchants,
Et j'ai compris que rien ne valait mes beaux songes,
Rien des félicités, rien de tous leurs mensonges
Qui creusent la pensée en désirs insensés,
Festins! desquels on sort dès qu'ils sont commencés.

—

Fantômes carressants, sortez de vos ruines,
Fantômes bleus!
Errez dans ce séjour, et de vos mains divines
Fermez mes yeux!
Comme ces longs baisers où s'aspirent deux âmes,
Bercez mon cœur!
Puis, faites-le pleurer: les pleurs sont des dictames
Pour la douleur.
Oh! venez bourdonner comme les coquillages
Des grandes mers!
De feuillets déchirés renouez les passages,
Fantômes chers!

Maria Herman.

LA MUSE.

SONNET.

Je demandais un luth à la muse amoureuse,
Pour chanter sous le ciel ce que j'ai dans le cœur,
Quand ma jeune beauté vint, fraîche et langoureuse,
S'asseoir sur mes genoux avec un air moqueur.

— Ami, pourquoi chanter les mystères de l'âme?
— La fleur verse son baume au vent qui vient du ciel,
L'arbre jette son fruit, le feu répand sa flamme,
Et l'abeille à la ruche apporte tout son miel.

Je veux chanter l'amour, ma seule poésie.
— Ma bouche n'est donc pas la coupe d'ambroisie?
Ah! suspends-y ta lèvre et ta bouche en émoi.

La plus belle chanson ne vaut pas, ô poëte!
Un baiser éloquent sur ma bouche muette :
La lyre, c'est l'amour, et la muse, c'est moi!

Arsène Houssaye.

BULLETIN.

Théâtre de Caen. — Nos acteurs nous ont presque tous fait leurs adieux définitifs, et le théâtre doit rester fermé jusqu'au 15 juillet prochain. Mmes. Laffitte et Perron sont réengagées. Moreau, Lemaire et Chardon nous resteront aussi. Nous avons assez souvent apprécié les qualités de ces artistes pour qu'il soit inutile aujourd'hui de les faire ressortir Nous nous bornerons donc à donner quelques conseils. Mme. Laffitte, toujours si bien accueillie lorsqu'elle paraît, se concilierait plus de suffrages encore, si elle articulait mieux le dialogue, et si elle ménageait sa voix qui se manifeste souvent par des éclats trop prononcés, et présente parfois une surcharge d'ornements qui nuisent à l'effet général des morceaux qu'elle chante. Avec quelques études nouvelles et une ferme volonté, elle arrivera aux plus heureux résultats. Nous ne reprochons à Mme. Perron

qu'un peu de monotonie dans le jeu et d'insuffisance dans le chant Ces défauts sont rachetés par des mérites incontestables qui n'ont peut-être que le tort d'être admirés ici depuis deux ans. Elle va commencer une troisième année : nous lui souhaitons de la part du public un accueil aussi flatteur que celui qui lui a été fait jusqu'à présent. Nous nous réjouissons sincèrement de voir Moreau réengagé ; ce sera un second ténor excellent et un premier amoureux accompli. Il faut toutefois qu'il renonce à cette excessive *aisance* qui passe le but, et qui a par moments indisposé à son égard un public prévenu pourtant en sa faveur. Lemaire fait des progrès chaque jour et il excite un franc rire ; mais en vérité, il doit se borner au vaudeville, et renoncer à l'opéra. Il y a unanimité d'opinion sur ce point ; en ne sortant pas de son genre, il est certain de tous les suffrages. Chardon est une vieille connaissance avec laquelle on tenait à ne pas rompre : nous ne pouvons pas espérer une meilleure seconde basse-taille. Mais pourquoi précipite-t-il sans cesse son débit de manière à faire perdre la moitié des phrases ? Il a presque toujours de la rondeur et du naturel, qu'il évite le comique forcé, et les gens de goût lui en tiendront compte.

Il s'agit maintenant de remplacer Mme. Trellu et son mari, qui ont fait preuve de zèle, et même de talent dans un grand nombre de rôles ; de remplacer Assemat, dont la belle voix nous a tant charmé, mais dont le jeu n'était pas brillant ; de remplacer Dorelly qui, dans les dernières représentations surtout, a rendu avec bonheur plus d'un rôle du grand répertoire ; de remplacer Aublin, première basse-taille qui s'est montré dans peu de rôles, mais y a fait plaisir et a bien chanté, surtout dans la Juive ; de remplacer enfin Mme. Mazurier mère dugazon, très-convenable pour le jeu, mais ayant trop peu de voix ; le premier ténor comique Jeannin, à qui nous souhaitons meilleure chance sur un autre théâtre que le nôtre.

Nous désirons que les débuts se fassent paisiblement devant un public impartial, pas trop prompt à blâmer ou à s'enthousiasmer. Il doit savoir la double limite de ses prétentions. Au reste, nous nous en rapportons à M. Blot qui sait très-bien concilier ses intérêts et les nôtres. Les bons acteurs et les bons ouvrages font les bonnes recettes.

— M. Walras, professeur de philosophie au collége royal de Caen, vient de publier un *Commentaire sur le Cid de Corneille*. Nous recommandons ce travail comme une étude complète et approfondie du chef-d'œuvre qui a été si souvent l'objet de sentiments divers, mais n'en est pas moins resté un de nos

plus beaux monuments poétiques. Cet ouvrage forme un volume in-8°.; et se vend chez Hardel, imp.-lib. Prix : 2 fr. 50.

— Il est peut-être bien tard pour parler d'une piece de vers satiriques composée à propos de la dernière séance solennelle de l'Académie de Caen. Sans nous élever contre ces jeux d'esprit qui amusent, et au fond n'ont rien de bien sérieux, nous dirons néanmoins que ce genre a toujours son écueil. Un trait peut paraître offensant, un autre décoché avec molesse; puis les hommes anti-littéraires, les esprits malveillants, prennent à la lettre ce qui n'est souvent qu'une plaisanterie sans conséquence. Ce qu'il y a de certain, c'est que les hommes distingués que l'on critique, les œuvres remarquables que l'on parodie, n'ont en définitive, quoi qu'on fasse, rien à y perdre et tout à y gagner. C'est un peu de bruit et de célébrité de plus qui leur arrive.

Au reste, l'Académie vient de mettre sous presse un nouveau volume de Mémoires qui, nous l'espérons, répondra dignement à ses détracteurs plaisants ou sérieux.

— M. l'abbé Daniel, recteur de l'Académie universitaire, vient, à l'occasion de la fête du Roi, d'être promu au grade d'officier de la légion-d'honneur. M. l'abbé Daniel, comme administrateur et homme littéraire, est depuis long-temps placé assez haut dans l'opinion publique, pour que cette nouvelle faveur ne paraisse qu'un acte de justice.

—M. Louis-Edouard Gauttier-d'Arc, consul-général en Egypte, est mort en rade de Barcelonne, le 25 avril; il était né à Cherbourg le 19 mars 1799.

Il laise un souvenir honorable dans les lettres et dans la diplomatie. Sa mort prématurée est une perte pour le pays.

—Nos lecteurs n'ont pas oublié que nous annonçames la découverte faite, il y a un an, dans notre ville, de plusieurs manuscrits du père André et de la correspondance de ce père avec Malebranche, Fontenelle et autres. M. Georges Mancel, l'un des bibliothécaires auteurs de cette découverte, communiqua une partie des précieux documents à M. Cousin, qui vient de l'en féliciter publiquement dans le Journal des Savants du mois de mars 1843. Cette haute marque d'estime était un encouragement puissant. M. G. Mancel et M. Charma font imprimer en ce moment, chez M. Le Saulnier, éditeur de l'ouvrage, tout ce que le recueil qui est entre leurs mains a paru offrir de vraiment utile à la science et surtout à l'histoire. Cette publication formera 2 vol. in-8°.

— L'Eloge de Claude Groulart, *premier président au Parlement de Normandie*, par M. Sorbier, avocat-général, vient

d'être publié dans le *Bulletin de l'instruction publique et des sociétés savantes* Il était à craindre que ce travail dont on avait fait grand bruit, et qui n'avait brillé à la séance de l'Académie que par son absence, ne tint pas tout ce que l'on attendait. Il en a été tout autrement, et nous regardons ce morceau comme une œuvre très-distinguée. Le principal personnage est habilement mis en saillie; les réflexions de l'auteur sont sages et profondes, et son style a de l'éclat et de la chaleur.

- Nous avons sous les yeux le dernier n° de la *Revue du Midi* Cette publication qui s'imprime à Montpellier présente les noms d'hommes déjà célèbres dans les sciences et les lettres. Il suffit de citer parmi les poëtes MM. Reboul, Autran, Méry, Jules Canonge, Saint-Félix; parmi les savants et les littérateurs MM. Jubinal, Fortoul, Francisque Michel, Jules Renouvier, l'abbé Flottes, Mary-Lafond, etc. Une revue qui offre un intérêt soutenu et varié, par le choix des poésies, des études historiques et des articles de critique littéraire qu'elle publie, ne peut manquer d'obtenir un succès complet et durable.

— La petite ville des Andelys (Eure), patrie de Nicolas Poussin, va se voir prochainement décorée d'un monument élevé à la mémoire de ce grand peintre. Impuissante à s'acquitter elle-même toute la dette de la patrie envers un de ses plus illustres enfants, elle a trouvé un concours efficace dans le département de l'Eure et dans la Normandie entière, qui revendiquent le Poussin comme une de leurs gloires.

Une commission, composée sous les auspices de M. le Ministre de l'Intérieur, de députés, de membres de l'Institut et de gens de lettres, et présidée par M. le duc de Broglie, pair de France, dirige la souscription à Paris et s'occupe d'assurer la bonne exécution du monument. M. Duchesne, conservateur et trésorier de la bibliothèque royale, est chargé de recueillir les fonds avec le concours des membres de la commission.

Tous les artistes, tous ceux qui s'intéressent aux arts et à nos gloires nationales, devront s'empresser de répondre à l'appel qui leur est fait dans un but si éminemment national.

— M. l'abbé Cochet, aumonier du collége royal de Rouen, termine actuellement une *Histoire monumentale et descriptive de toutes les églises du département de la Seine-Inférieure.*

Aug. Le Flaguais, *Directeur.*

LUTTE COMMERCIALE ET MARITIME

DE LA NORMANDIE ET DE L'ANGLETERRE

Au XIIIe. siècle.

(Suite).

III.

Le lendemain (1), aux premières lueurs du jour, il se fit sur les deux flottes de grands mouvements ; et des rumeurs confuses et prolongées se mêlèrent au grondement de la mer, qui se venait briser aux rochers de la Bretagne. Chacun dans l'attente solennelle du combat décisif qu'on allait livrer, se disposa à jouer rudement et hardiment sa partie. Tous, mariniers et soldats, étaient à leur poste, mettaient en état les manœuvres des navires et les armes de guerre, et préparaient tous leurs moyens d'attaque et de défense, inventions meurtrières que le génie du temps avait multipliées avec une effrayante prodigalité. Les châtelets (2) avaient été fixés

(1) C'était le lundi d'avant la Pentecôte de l'an 1293. « Feria sexta ante vigiliam Pentecostes ». Chronique de Nic. Trivet. Les auteurs ne donnent point de détails sur cette bataille, et nous ne voudrions point présenter comme parfaitement authentique la description qui va suivre. Nous l'avons reconstruite, c'est le mot, à l'aide de traits épars recueillis dans les histoires du temps, pensant qu'on ne nous saurait peut-être pas mauvais gré de cette esquisse d'un combat naval au moyen âge.

(2) Les *châtelets* ou *châteaux* tenaient la place qu'occupent aujourd'hui les huniers. Ils n'étaient point généralement à demeure. Leurs poids qui était considérable eût gêné la marche du navire en augmentant le tangage. On les hissait au mât, en cas de guerre, et là on les fixait ou on les tenait suspendus. De ces châtelets on dominait sur les navires ennemis.

ou suspendus aux mâts, sorte de cages quadrangulaires et crénelées où l'on avait entassé d'énormes quartiers de pierre (1); des traits de toutes dimensions, flèches, quarrels (2), viretons; des machines propres à les lancer, balistes, espringales, etc., toutes soigneusement recouvertes de cuir pour les garder de l'incendie. A l'avant, à l'arrière s'élevaient, comme des tours, des châtelets semblables, et les nefs toutes garnies sur leurs flancs de créneaux et de targes, offraient l'aspect de forteresses mouvantes. Aux créneaux étaient les hommes d'armes et sergents, le bacinet en tête, couverts de hauberts étincelants, avec des cuissards et des brassards de fer, et des gantelets de baleine matelassés de coton (3). Ils avaient pour armes offensives des lances bien fourbies, des épées d'estoc et de taille, des guisarmes (4), des *fauchons*, clairs et tranchants, grands sabres recourbés comme des faux qui faisaient merveille

(1) « Des pierres grosses comme des miches » dit le poète orléanais Guillaume Guiart, témoin oculaire et historien du combat naval de Ziriczée, livré onze ans plus tard entre les Français et les Flamands (1304). Nous lui avons emprunté beaucoup de choses.

(2) *Quarrel* et aussi *garrot*, *carreau*, en latin *quadrellus* était une flèche grosse et courte dont le fer avait la forme d'une pyramde quadrangulaire. Les *viretons* étaient plus légers, on les lançait avec l'arbalète Les *carreaux* s'envoyaient à l'aide des *balistes* et des *espringales*. Ces dernières étaient particulièrement employées dans les combats de mer et sur les navires français; elles imprimaient aux projectiles une force irrésistible. Guiart raconte qu'un *garrot* lancé par l'une d'elles perça le devant du château ennemi, emporta le bras d'un des trompettes, en perça un autre d'outre en outre, et, après en avoir encore renversé plusieurs qui tombèrent avec leurs instruments, alla s'enfoncer dans la charpente du fond. Voir le mém. de Legrand d'Aussy sur Guiart d'Orléans dans les *notices des mss. de la bibliothèque royale*, t. 8. Voir aussi sur les machines diverses employées dans les combats de mer, Christine de Pisan, *vie de Charles V*, c. 38

(3) Guiard d'Orléans.

(4) Espèce de hache.

à l'abordage, coupaient les cordages, brisaient les boucliers et abattaient bras et jambes. Dans les châteaux se tenaient les archers et *balestriers* (1) portant arcs et arbalètes et manœuvrant les machines. Hommes d'armes et balestriers, pour conserver la liberté de leurs mouvements, n'avaient pour la plupart point d'*écu*; mais à côté d'eux des soudoyers tenaient et dirigeaient des *targes* ou grands boucliers de fer qui couvraient un homme entier, et par leur rapprochement formaient un rempart mouvant, continu, éblouissant (2). Au-dessus de ces murailles de fer, sur les flancs, à la proue, flottaient glorieusement au vent, de riches étoffes armoriées, des bannières, des panonceaux, et au sommet des mâts, les pavillons de couleurs diverses destinés à transmettre les signaux (3). Bientôt les *proyers* se placent à l'avant, armés de longues perches, pour éviter les écueils ou repousser l'abordage, les *gabiers* lèvent les ancres et déploient les voiles, les *clavaires* se tiennent au gouvernail dont le *nocher major* saisit la barre de sa main vigoureuse (4). Quand l'ordre du

(1) *Consulat de la mer*, art. 1272 : « Les *balestriers* (arbalétriers) doivent apporter chacun 2 balistres de 2 pieds, et 1 de 3 pieds, 300 passadors (flèches), un pourpoint, une cuirasse, un facet (visière), un couteau (petit sabre), une armure de fer, un chapeau de fer et deux crocs (crochets pour tendre l'arc).

(2) Li uns targent, li autres traient (lancent des traits).

Guiart d'Orléans.

Voyez aussi la tapisserie de Bayeux.

(3) Marino sancto lib. secretorum fidelium crucis. — Alexis Monteil XIVe. siècle, épître 80. — Histoire générale de la marine t. II.

(4) *Proyers*, *gabiers*, *clavaires*; voir le Consulat de la mer, art. 1228, 1268, 1269, 1270, 1271. — *Proyers* de proue. — *Gabiers*, simples matelots. — *Clavaires* de *clavis*, gouvernail. Le *Nocher major* était le premier pilote; il avait même rang que le chapelain, le médecin et l'écrivain ou intendant (Id. art. 1230). Le Capitaine était dit *seigneur*, *patron* et aussi *stiereman*.

départ fut donné de part et d'autre, les flottes ennemies comme deux cités vivantes s'ébranlèrent avec lenteur, se cherchèrent et se menacèrent sur les abîmes de l'Océan. Spectacle à la fois délectable et terrible que ces bataillons de navires de toutes formes et de toutes grandeurs poussant dans les airs leurs forêts de mâts (1), étalant au soleil leurs pavillons bariolés de mille couleurs, leurs flancs peints à grands frais, leur proue chargée de sculptures grotesques et fantastiques précieusement rehaussées d'or (2), toilette orgueilleuse et frivole que les armes et le sang vont bientôt lacérer et souiller à plaisir! On voit d'abord s'avancer les grandes nefs (3) qui ont trois mâts sans compter le beaupré;

Les *ancres* étaient nombreuses sur les gros navires. Dans une convention passée entre St.-Louis et les Génois pour l'achat de deux nefs, il est stipulé que chacune aura 26 ancres dont 20 du poids de 1200 livres chacune, et 6 de 1500 livres. Documents historiques tirés des mss. de la bibliothèque royale, t. 1.

Les *voiles* étaient de chanvre ou de coton : « Item debet habere vela sex cotoni. . . . . quorum duo vela sint de cotono Massiliæ. » Conventions de St.-Louis etc., loc. cit. Il y avait jusqu'à six voiles dont la plus grande était celle du mât de proue qui avait jusqu'à 66 coudées de longueur ou environ 33 mètres. » Unum velum pro artimono cubitorum LXVI. » Ibid. il y avait encore à la plupart des navires deux gouvernails un de chaque bord vers l'arrière. Ibid. Il en est ainsi des vaisseaux figurés dans la tapisserie de Bayeux.

(1) « Et virent si grand' quantité de vaisseaux que des mâts ce sembloit droitement un bois. » Froissart, liv. I, part. I, chap. 120.

(2) Lorsque les oncles de Charles VI préparèrent, en 1386, une expédition navale contre l'Angleterre, il y eut des vaisseaux dont les peintures coûtèrent 2,000 liv., somme considérable pour le temps. Quelques-uns mêmes avaient leurs mâts revêtus de lames d'or et d'argent. Froissart.—Alexis Monteil, XIVe. S. Ep. 80.

(3) Voici les dimensions de plusieurs vaisseaux pour le nolis desquels Saint-Louis entra en marché avec les Vénitiens :

La nef *Ste.-Marie*, ayant 70 pieds dans la quille, 108 de tête en tête, 38 en largeur, avec deux étages ou ponts au-dessus de la cale,

six voiles, plus de cent pieds de tête en tête, et portant jusqu'à cinq cents, jusqu'à mille hommes, tant marins que soldats (1). Chacune d'elles a son petit navire qui marche de conserve, suit et seconde ses mouvements, son matelot, dirions-nous aujourd'hui (2). Après ces lourdes masses viennent les *dromons* (3), les *buccæ* (4), navires plus légers, mais qui aussi ont trois mâts, puis les *barges* (barcæ), les *barbottes* (barbotta) bâtiments inférieurs que le commerce employait de préférence (5). Tous ces navires étaient pontés. A la flotte Anglaise appartenaient spécialement les *coquets*

avec corridors, châteaux, etc., et 110 mariniers, devait être louée 1,400 marcs d'argent.

Le *Château Fort* avait 70 pieds dans la quille, 100 de tête en tête, 40 de largeur.

Le *St.-Nicolas*, 75 pieds, 100 pieds et 25 pieds.

Un autre navire, le *Paradis*, loué aux Génois, avait 46 pieds et demi dans la cale, 75 pieds de l'étrave à l'étambot, 29 pieds et demi de large et 26 de hauteur de la cale au bastingage. Son mât de misaine (arbor de prora) avait 75 pieds de haut et 9 de circonférence; il était appuyé par 28 haubans. Le mât de milieu (notre grand mât) n'avait que 69 pieds, avec 26 haubans (*candelis*).

Chacune de ces nefs devait avoir *barcham unam canterii* (espèce de chaloupe), *barchas duas de parascalmo* (deux grandes barques), *gondolam unam* (une gondole), embarcation qui pour les nefs dont il s'agit devait avoir 30 pieds de longueur.

Chaque nef devait porter 4000 aunes de cordages. — Conventions de saint Louis, etc. Loc. citat.

(1) Consulat de la mer, art. 1228: « Dans tout navire en course sur 100 mariniers, il doit y avoir 16 nochers, 24 prouyers, pourvu qu'il y ait 1,000 personnes ». Art. 1229: « S'il y a 500 personnes, il doit y avoir 12 nochers; si 250, 8 nochers ».

Ils étaient 800 personnes sur le vaisseau qui ramena saint Louis de la Terre Sainte. (Mém. de Joinville.)

(2) Si le navire a 250 hommes, le petit navire en a 150. (Consulat de la mer.)

(3) Godefroy de Vinesauf, l. 2, c. 26, dit qu'ils avaient trois mâts et allaient à la voile.

(4) Ducange, *Glossaire*.

(5) Ducange, *ibid*.

de Bayonne qui ne portant moyennement que 20 à 25 hommes d'équipage etaient pourtant terribles dans les combats par la rapidité de leurs évolutions (1). Du côté des Normands on remarquait des *galics* génoises et françaises (2), armées à la proue d'un formidable *éperon*, marchant indifféremment à la voile ou à l'aide de rames dont chacune était mue par deux ou trois vigoureux rameurs (3). Quand la galère allongeait ses cent bras et battait la mer en cadence, c'était un bruit semblable à celui du tonnerre (4).

Les Anglais suivant leur coutume disposèrent leur flotte en croissant, plaçant au centre les gros vaisseaux chargés de gendarmerie, et sur les flancs les

(1) Ils devinrent d'un usage presque général au siècle suivant. Leurs succès étaient tels au commencement du XIVe. siècle que les Vénitiens et les Génois, frappés de la supériorité de ces bâtiments sur les grandes et lourdes nefs, remplacérent celles-ci par des *coquets* : « E questo fue, in queste nostre marine, grande mutacione di navillio. » Villani, l. 8, c. 17. — Edouard III au siége de Calais n'avait que des vaisseaux portant l'un dans l'autre 21 hommes d'équipage. De Bréquiguy, *d'après les Mss. de la Bibl. Cotonienne.*

(2) Les galies ou galères faisaient, dans la Méditerranée, la principale force des armées navales. Elles étaient d'un usage bien moins fréquent dans l'Océan, et celles qu'on y voyait étaient vénitiennes ou génoises. Cependant Fournier, dans son *Hydrographie* (t. VI, p. 310), cite un registre de la chambre des comptes (1295) et un rouleau de la maison de Montmorency, de la même époque, qui font mention, le premier, de *galées* de Calais; le second, de *galies* de Normandie.

Au XIVe. siècle, une galère de grandeur moyenne avait 120 pieds de long et 200 rameurs. (Accord entre Charles-le-Bel et le vicomte de Narbonne, 18 février 1322, cité par dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. 4, preuves.)

(3) Les galères n'avaient au moyen-âge qu'un rang de rames, et l'on n'appliquait à chaque rame que deux hommes, trois au plus. Ce fut une grande nouveauté dans la marine, lorsque le célèbre André Doria mit quatre hommes sur une seule rame. (*Hist. gén. de la Marine*, t. 3.)

(4) Guiart, loc. citat.

bâtiments légers montés par leurs archers si renommés alors par la justesse et la vigueur de leur tir (1). Les Français rangèrent sans doute leur armée en échelle, les grandes nefs en avant pour soutenir le choc, au milieu les petits navires ; les galères génoises se tenaient prudemment derrière (2). Plusieurs nefs s'étaient attachées ensemble par des chaînes et des cables pour offrir un front plus compact à l'ennemi (3).

L'histoire ne nous a pas conservé les noms des chefs qui commandaient ces grands armements. Ce n'étaient point sans doute de nobles chevaliers, mais bien de braves et habiles corsaires, comme le calaisien Pédrogue et le génois Rayniero Grimaldi, que nous voyons figurer quelques années après dans les flottes de Philippe-le-Bel. Les amiraux manœuvrent d'abord lentement pour avoir autant que possible le vent et le soleil (4) ; les deux masses ennemies semblent se mesurer et se craindre : Tout-à-coup le signal est donné et faisant force de voiles et de rames, elles se précipitent l'une vers l'autre avec une force irrésistible. D'abord on n'entendit qu'un effroyable vacarme ; clairons, cors, flageolets, trompettes, tambours, cymbales résonnaient à l'envi (5). En même temps éclatèrent les cris de guerre, entre-

(1) G. de Vinesauf, *Iter Richardi regis*, l. I, c. 34. — Froissart, l. I, part. I, c. 120.

(2) Guiart, loc. citat. — Froissart, loc. citat. — Alexis Monteil, loc. citat.

(3) Guiart, loc. citat. — Daru, *Histoire de Venise.*

(4) « Quand le roi d'Angleterre et son maréchal eurent ordonné la bataille et leurs navires bien et sagement, ils firent tendre et traire les voiles contre mont, et vinrent au vent, de quartier, sur destre, pour avoir l'avantage du soleil qui, en venant, leur étoit au visage. Si s'avisèrent et regardèrent que ce leur pouvoit trop nuire et détrièrent un petit et tournoyèrent tant qu'ils eurent vent à volonté. » Froissart, ibid, c. 121.

(5) Guiart, Froissart, G. Vinesauf, loc. citat.

mêlés d'injures et de provocations. Il y avait là des vaisseaux de toutes nations, et c'était comme une bataille générale de toutes les marines de l'Occident. D'un côté les Anglais avec les Gascons, les Irlandais et les Hollandais, de l'autre les Normands avec les gens de Calais et de la Rochelle, les Flamands, les Castillans, les Génois. Mais les cris de Montjoie Saint-Denis, France, Normandie, Saint-Georges, Angleterre dominent tous les autres et résument la haine enragée qui anime les deux partis. Les Normands fiers de leurs succès récents (1) comptent avec orgueil sur la victoire ; les Anglais ne respirent que vengeance.

Dès qu'on fut à portée, l'air s'obscurcit de traits. Les pierres, les barreaux de fer, la chaux vive, le feu même pleuvent du haut des châteaux sur le pont des navires ennemis. Les *espringales* lancent les *garrots* avec une telle raideur, qu'ils brisent les créneaux, percent les châteaux, emportent bras et jambes et vont s'enfoncer dans le bord opposé. Avec non moins de vigueur les archers Anglais décochent leurs flèches, les arbalétriers Génois leurs viretons (2). Mais les navires s'approchent, se heurtent avec des craquements

(1) Classis navium Normanicarum .... reverteretur gloriabunda. Chonicon Nic. Triveti. ap. Spicilegium, t. 8.

(2) Voici quelques détails du combat naval de l'Ecluse (1340), entre les Anglais et les Français ou plutôt les Normands, comme dit Froissart: « Si mirent (les Normands) leurs vaisseaux en bon état, *car ils étaient sages de mer et bons combattants....* et puis s'arroutèrent grand'foison de trompes et trompettes et de plusieurs autres instrumens, et s'en vinrent requerre leurs ennemis Là se commença bataille dure et forte de tous côtés, et archers et arbalétriers à traire et à lancer l'un contre l'autre diversement et roidement, et gens d'armes à approcher et à combattre main à main asprement et hardiment; et par quoi ils pussent mieux avenir l'un à l'autre, ils avoient grands crocs et havets de fer tenans à chaînes; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre et les accrochoient ensemble, afin qu'ils pussent mieux aherdre et plus fièrement combattre. »

épouvantables, les galères enfoncent leurs éperons dans les flancs des vaisseaux et les coulent à fond, d'autres se touchent bord à bord. Alors vient le tour de la lance et de l'épée ; les gens d'armes s'attaquent et se chargent rudement : pendant que ceux-ci avec des crocs de fer, des chaînes armées de grapins attachent leur navire au navire ennemi, ceux-là la hache en main s'élancent à l'abordage (1), ou dans les châteaux des mâts se livrent un combat aérien. Alors la mêlée est âpre et cruelle, la fuite impossible, la victoire une impérieuse nécessité. C'est un combat de terre avec tous les dangers de la mer ; là il faut lutter dans une arène étroite, infranchissable ; un pied de terrain, c'est la vie ; au-delà, l'abîme, la mort. « Oh! qu'un combat sur mer est une « chose horrible et cruelle! s'écrie Godefroy de Vine- « sauf (2) ; les uns sont la proie des flammes, d'autres « sont engloutis par les vagues, d'autres expirent de « leurs blessures » (3). Pendant plusieurs heures la bataille continua ainsi acharnée et sanglante (4). Enfin la fortune, la valeur ou l'habileté des Anglais l'emporta. Les Normands avaient voulu faire de leur expédition en Gascogne une affaire de commerce aussi bien

(1) « D'après le récit de Guiart d'Orléans, on voit que les vaisseaux d'alors n'avaient point cette rentrée qui aujourd'hui rend l'abordage si difficile. Tous alors s'approchaient et se joignaient de si près que pour en aborder un, il suffisait d'y jeter quelques amarres ; ses défenses abattues, on passait sur son bord comme on passe d'un appartement dans l'autre ». Legrand d'Aussy, Notice des Mss.. t. 8.

(2) Il faisait partie de l'expédition de Richard en Palestine, et nous en a laissé le récit.

(3) Froissart exprime à peu près les mêmes idées : « Car bataille et assaut sur mer sont plus durs et plus forts que sur terre : car là ne peut-on reculer ni fuir ; mais se faut vendre et combattre et attendre l'aventure, et chacun en droit soi montrer sa hardiesse et sa prouesse. »

(4) Walsingham, p. 60.

que de guerre, ils avaient rempli leurs nefs de vins du midi (1). Ces navires allourdis par leurs chargements, ne se mouvant qu'avec lenteur, durent être facilement enveloppés par la flotte Anglaise, refoulés et brisés les uns sur les autres par les grands vaisseaux des cinq-ports, ou bien isolés, assiégés et détruits en détail par les rapides corsaires de Bayonne. Quoi qu'il en soit, tous les vaisseaux des Normands et de leurs alliés pris ou coulés à fond ; tous les équipages furent massacrés, et noyés sans pitié. Quinze mille hommes périrent et bien peu parvinrent à s'échapper sur quelques chaloupes (2), encore durent-ils trouver une dure hospitalité chez les sauvages habitants de la côte. Ceux-ci, véritables oiseaux de proie, s'abattaient à chaque naufrage, sur la grève, recueillant les débris que la mer envoie, pillant les biens, tuant les hommes ou les mettant à rançon. Tel était le droit barbare du temps (3) ; et nulle part il ne fut plus violent, ne dura plus longtemps que dans la pauvre et famélique Bretagne.

Ce fut une excellente *aubaine* que ce combat de St.-Mahé. Mais bien meilleure encore était la part des Anglais : ils étaient vainqueurs, maîtres de la mer et ramenaient dans les ports d'Angleterre et de Guienne

(1) « Classis Normanicarum navium.... dum vino onusta reverteretur. » Trivet, loc. cit.

(2) « Submersis aut cæsis hominibus omnibus qui erant in navibus, solis illis exceptis qui in scaphis vix salvi fuerant fugiendo. » Chron. Nic. Triveti. Cette haine des Anglais et des Normands était atroce, implacable. Les Anglais n'agirent pas autrement à l'Ecluse : « Et furent les Normands et tous ceux qui étoient là avec eux, morts « et déconfits, péris et noyés, ni oncques pied n'en échappa que tous « ne fussent mis à mort. » Il en périt cette fois trente mille.

(3) C'était le droit de *warech* ou de bris. Henri II, le premier Plantagenet, défendit sous des peines très-sévères, l'exercice de cette coutume. Les rois de France ne l'imitèrent que fort tard.

deux cent quarante (1) navires ennemis, la plupart chargés encore de riches marchandises (2).

Léon Puiseux.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA BRÈCHE-AU-DIABLE.

FRAGMENT D'*UN VOYAGE EN BLOUSE* (3).

A une demi-lieue de la route qui mène de Caen à Falaise se trouve, sur la gauche, le village de Potigny, adossé au pied d'une colline qui se relève en pente douce et nourrit un grand nombre de lapins sur

(1) Lingard, hist. d'Angleterre, t. 3, p. 332.

(2) « Innumeros occidendo, stragemque horribilem faciendo, multos ex eis capiendo, ... ac eosdem navibus et *mercibus quasi inæstimabilibus* deprædando. » Ce sont les termes de la citation envoyée par le roi de France à Edouard Ier., pour qu'il ait a répondre des méfaits de ses sujets.

Lorsqu'on fit le partage du butin, les parts de prises durent être énormes. Voici la législation établie par le consulat de la mer en pareille matière :

Chap. 304..... Le nocher major, l'écrivain, le chapelain et le médecin ont 10 parts chacun.

Les proyers, simples nochers et clavaires ont 5 parts.

Les balestriers, 5 parts.

Les hommes d'armes, 4 parts.

Les gabiers, et tous les autres inférieurs autant qu'il leur aura été promis.

En outre, chacun doit avoir les armes, vêtements et outils de son analogue sur le navire ennemi.

Le corps du bâtiment appartenait au capitaine.

(3) Ce morceau est extrait d'*Un Voyage en blouse*, récit d'une excursion pittoresque dans la Basse-Normandie. Nous espérons que M. P. des Vignes voudra bien détacher encore pour nous quelques feuilles de son œuvre inédite. (*Note du Directeur*).

la bruyère qui la couvre. Cette bruyère est parsemée de grosses pierres de grès rougeâtre qui reposent sur le sol sans y enfoncer de racines, comme si quelque Fée les eût laissées tomber par mégarde. L'une d'elles présente une grande ressemblance avec ces blocs druidiques appelés *Pierres-fiches* (Pierres levées), et qui portent aussi les noms celtiques de *Menhirs* et de *Peulvans*. Aussi l'imagination légendaire des paysans suppose-t-elle que sous cette roche tapissée de lichens grisâtres, se cachent des trésors gardés par quelque lutin jaloux; et suivant une tradition assez générale qui embrasse la plupart des monuments gaulois de même nature, la pierre enchantée tourne une fois par an sur sa base, la nuit de Noël, au moment où se chante l'évangile de la Généalogie du Christ. Il fait bon alors, aux rayons de la lune, épier sur la bruyère l'instant mystérieux. On peut prendre de l'or dans la fosse qui s'entrouve, et devenir honnête, je voulais dire riche, pour le reste de sa vie. Mais malheur au chercheur de trésor ou trop paresseux ou trop avide! Le dernier mot de la dernière phrase du saint évangile à peine terminé, la pierre retombe en écrasant ce qu'elle touche, à la grande joie du Diable qui emporte une âme de plus dans sa noire besace.

Si on laisse un petit bois qui, du côté du Nord, tapisse le flanc de la colline, et qu'on s'avance à travers la bruyère, on sent tout-à-coup le terrain manquer sous les pieds, et on se trouve en présence du plus magnifique éboulement qui se puisse voir. La montagne s'est fendue dans toute sa longueur, et à une profondeur de plus de deux cents pieds. C'est probablement l'effet d'un tremblement de terre anté-historique. L'ornière géante s'enfonce jusqu'au niveau du sol environnant, et donne passage à une fraîche petite rivière qu'on nomme la *Laison*. De chaque côté, les parois de l'abîme

sont creusés en entonnoir ; d'énormes rochers se suspendent à ses flancs , et s'empilent les uns sur les autres , de façon à faire craindre un nouveau bouleversement. On remarque une certaine symétrie dans la disposition correspondante de ces quartiers de roche. Il semble qu'une main d'Atlas a violemment fendu la montagne pour donner passage à la rivière , tant les déchirures du granit affectent de parallélisme entr'elles. Comme au bord des choses profondes, ou au sommet des choses grandes, le vertige vous prend quand , du haut d'une pierre qui surplombe, vous allez chercher de l'œil les blanches cascades de la rivière dont on saisit à peine le bruit effacé. La végétation s'accroche partout aux rochers. Sur l'un des sommets croissent des sapins et des mélèzes qui projettent à travers la brèche leurs ombres en éventail. Une foule de plantes grimpantes accompagnent les petits sentiers qui se collent aux flancs du rocher , et au fond de la gigantesque crevasse, on a bâti des maisons et construit des moulins. C'est là , dans cet abri , que je voudrais vivre ! De l'ombre, du soleil , des arbres et des fleurs ; une nappe d'eau qui se déchire à petit bruit sur les pierres aiguës ; une nature imposante où l'on trouve à volonté des émotions ou des rêveries , tout semble réuni dans cet heureux coin de terre pour séduire le voyageur qui se sent épris du désir d'y planter sa tente.

Histoire et Légende , tout concourt à illustrer la *Brèche-au-Diable* , car c'est ainsi qu'on la nomme. Sur le sommet qui regarde l'église de Saint-Quentin-de-la-Roche s'élève un tombeau entouré d'arbres qui se voit de fort loin ; c'est celui d'une comédienne autrefois célèbre , de Marie Joly, qui épousa un gentilhomme , et vint mourir dans ce pays , à la fin du dernier siècle. On dit qu'elle était jolie , spirituelle et bienfaisante ; c'en est assez pour laisser une mémoire bénie. Son mari

la fit enterrer sur le bord de la Brèche-au-Diable. Dans ce temps-là, on avait pour la nature un amour d'apparat, et on gâtait les plus belles scènes champêtres par le mauvais goût des accessoires, et la pompe lourde et guindée des monuments. Le tombeau de Jean-Jacques sous les peupliers d'Ermenonville était le rêve de toutes les âmes *sensibles et philosophes*, comme on disait alors. M. du Lomboy voulut donc que sa femme reposât dans un site agreste et parmi les *beautés de la nature*. Il choisit admirablement la mise en scène de son mausolée. Pour moi, j'aimerais aussi à dormir sur cette montagne, abrité par quelque roche moussue, ou bien à l'ombre d'un noir mélèze; et si la mort ne brise pas tous les liens qui rattachent l'ame à la nature, je me plairais, en revoyant la terre, à visiter le paysage mélancolique au milieu duquel reposerait ma cendre. Mais grand Dieu ! pourvu que le sentiment du beau ne se fût pas éteint dans mon esprit, comme je souffrirais si on m'infligeait une sépulture semblable à celle de Marie Joly! Comme ce lourd mausolée, cet amas d'inscriptions qui poursuivent et atteignent au coin de chaque arbre le voyageur fatigué, ce désordre d'allées et de gazons, comme ce jardin et cette grotte qui veulent être un tombeau, font sourire et n'attendrissent pas! Était-il besoin, pour une femme, de ce luxe de marbre et de grilles, de ce labyrinthe qui fourmille d'écriteaux? Moins de pompe eût rendu cette tombe plus touchante, et le visiteur, déjà ému par les grandes scènes qui l'entourent, eût donné à la pierre plus modeste de l'actrice une larme qu'il refuse au faste de mauvais goût dont on a chargé sa mémoire.

Un homme qui se tient à quelques pas du tombeau le montre aux voyageurs. Parmi les nombreuses inscriptions que je n'ai pas copiées, je vous le jure, une seule m'a frappé :

« Natura la fece, e poi rupe la stampa. »

Quoi donc ! Le moule où Dieu jette les femmes belles, artistes et dévouées, serait-il brisé ? La douleur de M. du Lomboy lui a fait calomnier les générations qui devaient le suivre. J'en atteste votre sourire un peu rêveur, Madame, qui me lisez ; rendez-vous la justice de croire que les natures sympathiques, que les femmes supérieures, qu'on est si heureux d'approcher parce qu'elles élèvent l'âme et échauffent le cœur, que ces femmes-là existent encore !

Ce n'est pas d'hier que la Brèche-au-Diable a reçu des tombeaux. Au pied de l'église de Saint-Quentin, on a trouvé dans ces dernières années des restes de sépultures gauloises, et un assez grand nombre de ces petits coins en bronze, creusés et garnis d'un anneau latéral, qui exercent la sagacité des savants. Etaient-ce des moules ou des casse-têtes, des instruments de cuisine ou de combat, Dieu et les Celtes le savent, mais nos Antiquaires l'ignorent. Je croirais assez que ce sont des fers de houlette, arme purement pastorale, et je pourrais vous déduire, dans un beau mémoire, les motifs de mon opinion, mais je n'ai garde, et vous devez me savoir gré de ma retenue.

Le village de Tassilly est au pied de la colline, du côté de l'Est. C'est là que, vers le déclin du jour, j'allai frapper à la porte d'un fermier, qui, reconnaissant à mon costume un étudiant voyageur, m'offrit la plus cordiale hospitalité, et jura par ses pommiers en fleurs, que pour cette nuit sa maison me servirait d'auberge. Le fils revint des champs avec les domestiques ; il avait étudié au séminaire, et parlait avec un grand bon sens. Ses deux sœurs, qui étaient jolies, servirent le souper sur une petite table à côté de celle ou mangeaient en rangs pressés les valets et les travailleurs. Le fermier fit apporter du cidre, et nous restâmes au

coin du feu, devisant, jusqu'à minuit. Le fils me conta la terrible et ingénieuse légende de la *Brèche-au-Diable*. Elle faisait autrefois trembler ses auditeurs; elle les fait rire à présent. Nous sommes en progrès; mais valons-nous mieux qu'autrefois? J'aime à me le dire pour me le persuader; malgré cela, j'en doute souvent.

« Au temps où les prêtres se mariaient, c'est-à-dire avant Jésus-Christ, dit le jeune homme en souriant de la naïveté de sa légende, en ce temps donc, saint Quentin, l'apôtre du pays, qui avait femme et enfants, vint bâtir l'église qu'on voit auprès de la Brèche. Mais alors la Brèche n'existait pas; la montagne se tenait, et la tranchée qui laisse couler la rivière n'était pas encore faite. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que saint Quentin avait grande envie de voir des maisons autour de son église et des paroissiens à son village, mais le moyen, je vous prie, d'aller ouïr la messe sur une montagne que l'eau, comme un lac, environnait de toutes parts? La Laison, ne trouvant pas d'issue directe, se repliait autour du mont, et se répandait dans les campagnes au grand dommage de la culture et aussi des hommes, que la Misère ne quittait pas et que la Fièvre visitait souvent. Tout cela rendait saint Quentin soucieux. Il lui eût fallu d'ailleurs quelque miracle pour établir son crédit sur la race endurcie et perverse de ses néophytes. Un jour donc qu'il était assis à la porte d'une cabane, grossier presbytère bâti près de son église déserte, et qu'il ruminait sur les moyens de sortir d'embarras, lui et son troupeau, il vit le Diable qui, grimpant le long d'un sentier, venait gravement à lui. Je dis qu'il vit le Diable, car les Saints de ce temps là ne s'y trompaient guères. L'habitude des choses surnaturelles les leur rendait familières, et ils causaient plus souvent avec le Malin, que nous, Monsieur, avec le Sous-préfet

de Falaise. Besoin ne fut donc à saint Quentin de voir le pied fourchu, la queue et les cornes de Satan pour le reconnaître à sa tournure, à sa démarche, et peut-être aussi à son odeur. Bref le Saint se tint pour averti, et continua à rouler son chapelet entre ses doigts. Le Diable qui était vêtu en juge de ce temps-là, s'approcha de lui et le salua. A tout hasard, le Saint allait faire le signe de la croix, quand l'*autre* qui se vit reconnu lui arrêta le bras.

« — Pas si vite, maître Quentin, lui dit-il; déjà vous voulez me renvoyer, et je ne vous ai rien dit encore. Ne craignez pas que je vous emporte, ėt causons un peu.

« Que me veux-tu ? lui demanda l'apôtre.

« — Ecoutez, repartit le Diable, je suis venu, car jamais vous ne m'auriez appelé ; vous êtes trop.... dévot pour cela. Mais je veux vous servir. Je suis bon Diable. Votre église est bien placée ici. On voit de loin, et le lieu est bien choisi. Dommage que vous n'ayez guères de fidèles, et qu'on ne s'empresse pas de bâtir à l'entour. Mais voulez-vous que je vous le dise, mon maître ? Il vous faudrait un pont qui traversât ce marais.

« Et d'un doigt qui aurait pu passer pour crochu ailleurs qu'en Basse-Normandie, il montrait les plaines environnantes noyées par l'eau débordée de la Laison.

« — Ma foi, répondit saint Quentin, rassuré par l'air bonhomme de son infernal visiteur, c'est vrai! Il faudrait un pont, et de belle taille, ou plutôt il faudrait dessécher ce marais, et détourner ces eaux.

« — Et en sauriez-vous les moyens, savant docteur ?

« — Hélas ! non, Satan ; je n'ai que ma pauvreté et mes prières.

« — L'une nuit beaucoup, et les autres servent peu, reprit le Diable d'un ton sententieux. Moi, je suis plus habile que vous, et j'ai votre affaire.

« Saint Quentin ne dit mot ; il pressentait la con-

clusion. Le Diable venait pour le tenter, et certes ce n'était point *gratis* qu'il lui faisait ses offres de service. Sans vouloir tout-à-fait refuser les bons offices du Malin, le Saint tenait aussi à ne pas se compromettre. Il regarda le noir compagnon et attendit.

« — Je vous répète que j'ai votre affaire. Que diriez-vous, maître, d'un homme qui vous percerait proprement cette montagne et ferait couler la rivière au milieu?

« — Je dirai que cet homme a de l'esprit comme.....

« — Comme un Diable, achevez donc, saint homme. Aussi est-ce le Diable qui s'en charge. Tenez, je vous ferai un canal à travers la montagne, et j'ose dire qu'il n'est entrepreneur qui s'en tirât mieux que moi, plus vite, et à meilleur compte. Mais.....

« — Ah! voici le *mais* terrible, murmura saint Quentin.

« — Ecoutez-donc, reprit le Diable, à chacun son salaire. Vous-même, si vous donnez maintenant vos messes pour rien, c'est que personne ne vient vous les payer. Mais je serai bon prince. J'exigerai peu de choses en retour, et encore après l'ouvrage fait. Je me contenterai de votre fille aînée, Bertha, celle qui depuis un mois porte une bague d'or.

« — Ma fille, s'écria Saint Quentin, mais c'est affreux.... *Vade retrò, Satanas!*

« — Mais, bonhomme, vous n'y songez pas. C'est un avancement d'hoirie que je réclame. Elle me reviendra tôt ou tard, votre fille. Pensez donc à la bague d'or! Ni vos sermons, ni vos amulettes n'y feront rien. Elle vous donnera du souci, je vous le jure. D'ailleurs, entre nous, vu l'absence de dot, les épouseurs ne se presseront pas. Moi, je la prends sans dot, et malgré la bague. C'est moi qui perds à ce marché, et, sur mon honneur de Diable, j'ai tort. Enfin, je tiens à ce que j'ai dit.

« Pendant ce temps, le saint homme avait profondément réfléchi. Tout-à-coup son œil gris s'anima, et un sourire moqueur vint relever les coins de sa bouche.

« — J'accepte, dit il; mais ce n'est pas assez de percer la roche pour mériter ma fille. Elle vaut mieux que cela. Tu ne l'as pas vue, quand elle danse le dimanche avec ses sœurs et ses compagnes, là, sur cette pelouse. Je t'assure qu'elle est vraiment charmante, avec ses longs cheveux bruns dont les tresses épaisses se relèvent en cercle autour de ses joues....

« — Eh! si fait, si fait, interrompit le Diable, je l'ai vue! J'ai vu son œil bleu qui porte le trouble au cœur des enfants des hommes; j'ai vu l'incarnat de sa joue qui appelle le baiser; j'ai vu sa taille si ronde et si flexible, et les grâces inimitables de sa démarche ondulante; j'ai vu tout cela, et voilà pourquoi je vous la demande.

« — Eh bien! dit le saint, tu l'auras; mais je veux encore soumettre ton dévouement à une condition. Dans la rivière, qui coulera pour la première fois au sein de la montagne, tu blanchiras une toison, et avec le vase que tu vois dans ma cabane, tu puiseras de l'eau que tu m'apporteras ici.

« En même temps il montrait à son interlocuteur une sorte de grand vase rond et plat, suspendu contre le mur de sa demeure.

« — J'ai votre parole, dit le Diable, comme vous avez la mienne. Demain, au point du jour, besogne faite, prix payé. Bertha, j'en suis sûr, ne demandera pas mieux. Ne serai-je pas un mari, et n'est-ce pas ce qu'elle cherche? Adieu, bonhomme, et à demain.

« Disant ces mots, Satan enfourcha sa queue que le Saint n'avait pas encore aperçue sous sa robe noire, et il descendit la montagne au galop.

« En rentrant chez lui, le bon Quentin riait dans sa barbe et se frottait les mains de l'air d'un paysan qui, dans un marché, a dupé son acheteur d'une demi-pistole.

« Le lendemain saint Quentin courut sur la montagne, et resta muet de surprise. La Brèche était faite, Monsieur, telle que vous la voyez, car le temps n'a pas de prise sur les œuvres du Diable. Vous jugez quel coup de talon il avait fallu pour fendre ainsi la montagne, et sans qu'on s'en aperçût. Les gens du lieu n'en avaient pas moins paisiblement sommeillé. Au fond du gouffre, sur un lit de rochers, coulait la Laison qui, trouvant ainsi une issue, laissait à sec les prairies auparavant inondées. Le bon Quentin avait peine à contenir sa joie. Tout-à-coup, sur un rocher qui pendait au-dessus de l'abîme, et il vit son compagnon de la veille qui se balançait gracieusement en lui faisant un signe d'amitié.

« En un instant, Satan fut auprès du Saint, qui le félicita sur son œuvre et sa promptitude.

« — A moi, dit-il, d'être aussi exact que toi, Maudit; mais auparavant tu sais ce que tu as promis.

« — Voyons cette toison, dit le Diable d'un air railleur, et il entra avec le Saint dans sa cabane. Celui-ci lui remit une belle dépouille de bélier noir, et le Diable s'en alla en frédonnant.

« Au milieu de la journée, il revint, la colère empreinte sur son laid visage. La toison était plus propre que le matin, mais aussi noire. Mieux aurait valu, comme on dit, laver la tête d'un nègre.

« — Voila ta laine, s'écria-t-il brusquement; cherche ailleurs tes blanchisseuses. Allons vite, ce vase, que je t'apporte l'eau, et que j'emporte Bertha. A moi la fille, au moins!

« Cette exclamation, en langage humain, devrait

se traduire par « Au diable la fille ! » Etait-ce un cri d'amour ou d'impatience ; voilà ce qu'on ne sait pas

« Quentin décrocha tranquillement son vase et le remit à maître Satan. — C'était un crible !

« On devine le reste. Le soir venu, le Diable, si terriblement mystifié, n'osa pas même reparaître devant le Saint. Seulement on respira, au lieu du parfum des épines en fleurs, une odeur de souffre et de bitume qui enveloppa la montagne, signe évident de la colère de Diable. On en fut quitte pour éternuer, et on n'y fit pas autrement attention.

« Voilà, Monsieur, continua le narrateur, comment la Brèche-au-Diable se fit, et comment saint Quentin fut en honneur dans la contrée. Le Diable est bien fin, dit-on, mais les Normands le sont aussi ; et vous qui avez étudié, vous avez dû remarquer que dans toutes les merveilleuses histoires de notre pays, le Diable joue toujours le rôle d'un sot, et travaille sans être payé. Jugez si on est bien venu à vouloir nous tromper, nous dont les ancêtres ont autrefois dupé le Diable, qui depuis ce temps, confus et plein de vergogne, n'a eu garde de se frotter de nouveau aux gens du pays. »

« — Et Bertha, demandai-je en riant?

« — Ah ! Bertha, dit le jeune homme, la chronique raconte qu'elle était si belle, que sans dot, elle trouva un mari, un chevalier du voisinage. Mais je ne sais si elle ne resta pas un peu sous l'influence de son premier amoureux, car on prétend que dans son ménage, elle fit voir le Diable à son mari. »

Un éclat de rire accueillit la plaisanterie du jeune fermier. On remplit les verres, et nous restâmes quelque temps en silence. Je regardais du coin de l'œil les deux filles de mon hôte, dont la flamme du foyer éclairait les traits véritablement beaux. L'une d'elle surtout, que j'entendis appeler Rose, me semblait charmante avec

ses cheveux blonds, et les deux petits *accroche-cœurs* qu'elle ramenait coquettement sur ses tempes.

« — Allons, Rose, dit son père, tu sais une histoire moins diabolique sur la Brêche-au-Diable. Conte-nous la, ma fille. Celle-là est vraie, Monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers moi, et il n'y a pas encore bien long-temps qu'elle est arrivée. »

Rose rougit à cette interpellation inattendue, me regarda, et rougit encore. Le silence qui se fit sembla l'embarrasser davantage. Enfin surmontant l'émotion passagère qui l'agitait, elle, villageoise de seize ans, obligée de parler devant un inconnu, elle embrassa son père et commença son histoire.

« — Il y avait une jeune fille qui s'appelait Clémence Leroi. Elle est morte à présent, et sa famille aussi. C'est un malheur pour le pays ; car c'était une belle fille, et une ancienne famille. Clémence à douze ans était déjà bien jolie ; c'était une des plus espiègles et des plus hardies jeunes filles de Tassilly et de Saint Quentin. Un dimanche, elle folâtrait, comme de coutume, autour du tombeau de Marie Joly. Vous avez vu l'étroit sentier qui le sépare du précipice. On dit qu'un jeune homme l'a franchi à cheval ; cela donne le frisson, rien que d'y songer. Clémence y avait passé plus de cent fois ; et, vraiment, il n'est pas une de nous qui ne s'y soit gaîment aventurée, et sans un grand danger ; mais il ne faut pas être imprudente. Ce jour-là, elle voulut monter sur la Roche-du-Diable, qui s'avance sur la ravine : voilà ce que je n'aurais pas osé faire, et ce qu'elle fit. Elle se tint d'abord quelque temps en équilibre sur la pierre; mais il avait plu le matin, la roche était glissante ; elle sentit que le pied lui manquait, et elle s'affaissa aussitôt pour se retenir avec ses mains. Mais le rocher est poli comme du marbre, et la

pauvre Clémence glissait, glissait toujours. Elle poussa un cri déchirant, et enfonça ses doigs désespérés dans un peu de terre qui se trouvait là.

Un jeune homme de Saint-Quentin, qui n'avait pas plus de quatorze ans, l'entendit; il se promenait autour du tombeau, il accourut. Le visage de l'infortunée Clémence exprimait la plus atroce douleur; encore quelques instants, elle allait lâcher prise et rouler dans l'abîme. Mais comment la secourir sans s'exposer à une mort presque certaine? Elle avait glissé trop bas pour qu'il pût l'atteindre du petit plateau que forme le sommet de la roche.

« — Oh! Félix!... s'écria Clémence.

« Son accent déchirait le cœur. Félix Gautier risqua sa vie. Il grimpa le long de la roche, se coucha à plat-ventre, se laissa glisser un peu, en se tenant des deux pieds et d'une main, et parvint, après des efforts inouis, à saisir la main de la jeune fille. Mais ce poids était au-dessus de ses forces; il eut beau contracter ses muscles, il ne put se relever; il resta quelque temps la tête en bas, Clémence accrochée à sa main qui s'engourdissait, et tous deux penchés sur le gouffre. Il se retenait à peine quand il lui dit:

« — Clémence, monte le long de moi; si je glisse, tant pis! le bon Dieu me fera grâce!

« L'enfant parvint à saisir ses vêtements, et à grimper sur la roche. Un moment après, ils étaient tous deux sauvés, et assis l'un à côté de l'autre. Ils étaient bien pâles, je vous assure, et Félix essuyait de grosses gouttes de sueur qui roulaient sur son visage.

« La jeune fille remercia son libérateur, en lui disant tout simplement: « — Mon pauvre Félix, tu m'as sauvé la vie! — Mais oui, ma Clémence. » Ce fut tout, et ils se séparèrent pour ne se revoir que par hasard, comme autrefois; car, ainsi que je vous l'ai dit, ils n'habitaient

pas la même commune. Six ans se passèrent, et Clémence s'avouait bien souvent à elle-même qu'elle aimait Félix, qui l'avait sauvée, qui était si bon et si brave, et elle en vint à se dire qu'elle n'en épouserait jamais d'autre. Puis elle comprit que Félix n'oserait pas la demander.

« Clémence, en effet, était riche. Son père était fermier, et faisait valoir beaucoup de terres. Félix, au contraire n'avait rien que son travail. Puis Clémence ne manquait pas de prétendants. Elle était devenue si jolie qu'on la citait comme une des beautés du pays. Depuis son accident, elle restait souvent pensive, malgré les reproches de sa mère; elle l'écoutait avec douceur, et ne se corrigeait pas.

« La conscription de 1813 arriva, et Félix tomba au sort.

« Quelques jours après le tirage, il alla au Mont-Joly; et s'étant arrêté tristement sous un sapin, il regarda par le chemin qui va de Tassilly à Saint-Quentin, et que vous avez dû prendre pour arriver ici. Il vit venir une jeune fille, et la reconnut aussitôt; c'était Clémence. Félix l'aborda sans rien dire, et elle de même. Tous deux avaient de grosses larmes prêtes à déborder. Enfin Clémence lui dit :

« — Eh bien! mon pauvre Félix, vous partez ?

« — Hélas! oui, mais qu'y faire, il y en a tant d'autres.

« — Malheureusement, mon Dieu! On enlève tout ce qu'il y a d'hommes; on en manquera bientôt pour travailler.

« Félix étouffa un soupir.

« — Mais, Félix, reprit la jeune fille, est-ce qu'on ne pourrait pas vous faire remplacer ?

« — Vous savez bien, mademoiselle, que nous n'avons rien, et les hommes coûtent jusqu'à 5,000 fr...

« — Eh bien , vous pourriez vous marier, et le père de votre femme vous achèterait un remplaçant.

« — Me marier, s'écria Félix, et quelle femme voudrait de moi ?

« Et il regardait Clémence qui baissa tristement les yeux.

« Elle se tut pendant quelques moments, puis elle reprit d'un ton résolu :

« — Cherchez bien une femme, Félix, vous en trouverez.

« Ayant dit ces mots, elle rougit, et quitta Félix sans le saluer. Celui-ci avait compris.

« Huit jours après, il soigna sa toilette, et vint à la maison du père Leroi. Il ne dit rien d'abord, et accepta l'offre qu'on lui fit de dîner, puis il passa le reste de la journée chez le fermier. Enfin le soir, comme maître Leroi le reconduisait à travers la cour jusqu'à la barrière du chemin, il lui dit, après un long silence :

« — Eh ! bien, M. Leroi, Mlle. Clémence se marie-t-elle bientôt ?

« Clémence est trop jeune, répondit le père en hésitant et en regardant la terre , comme embarrassé de son refus, bien trop jeune. Il ne faut pas penser à cela.

« Un nouveau silence se fit.

« — Ce n'est pourtant pas faute de trouver, dit Félix. Une personne comme Mlle. Clémence ne chômera jamais de gens qui la voudront.

« — Je ne dis pas le contraire , Félix; mais elle n'est pas pour se marier de long-temps. Il n'y faut pas penser.

« Et il répéta lentement : Il n'y faut pas penser.

« Félix partit le lendemain pour l'armée, et le peu de gaîté qui restait à Clémence l'abandonna.

« A quelque temps de là, elle fut demandée par un jeune homme nommé Auguste, le fils d'un fermier de

Potigny. C'était un bon parti qu'Auguste. Son père était riche et lui avait déjà acheté deux hommes qui se battaient pour lui. Au reste, un assez sot personnage, tout enflé de son mérite, et que Clémence se mit à détester à la première vue. Elle déclara formellement qu'elle ne se marierait pas. Mais son amoureux ne fut pas rebuté par ce refus.

« Un jour que Clémence, Auguste et le père Leroi gravissaient ensemble le Mont-Joly, ils rencontrèrent un vieillard qui marchait lentement, et s'arrêtait de temps en temps pour pleurer. C'était le père de Félix, et il venait de recevoir des nouvelles de l'armée.

« Maître Leroi alla au-devant de lui.

« — C'est fini, dit le vieillard, avec un accent de désespoir, *il* est mort! que le bon Dieu nous assiste!

« Et il passa outre.

« Clémence s'était assise; elle était pâle, et essuyait avec un coin de son tablier, les gouttes de sueur qui tombaient de son front. Enfin elle se leva par un violent effort, et dit à son père:

« — Si Félix avait eu de l'argent pour acheter un homme, il ne serait pas mort!

« — Vous le regrettez, mademoiselle, dit Auguste.

« — Oui; car je l'aimais! Il m'avait sauvé la vie.

« Et prenant Auguste par le bras, elle l'entraîna rapidement vers la Roche-du-Diable, en lui disant:

« — Venez que je vous montre la place.

« Elle franchit d'un bond l'espace qui sépare le tombeau du rocher, s'élança sur la pierre, et, se laissant glisser de l'autre côté, disparut un instant aux yeux d'Auguste glacé d'effroi.

« — Est-ce vous qui sauveriez une femme d'où je suis? Il n'avait pourtant que quatorze ans, lui! Venez-y, et je vous épouse demain.

« Auguste resta immobile.

« — Adieu, j'aime mieux Félix que vous !

« Et elle se laissa tomber de deux cents pieds d'élévation. »

PIERRE DES VIGNES.

BEAUX-ARTS.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA *Revue du Calvados* SUR QUELQUES PEINTURES EXPOSÉES AU LOUVRE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Malgré ce concours immense de Parisiens et de Provinciaux qui encombrent chaque année, deux mois durant et sans interruption, les galeries du Louvre, il ne faut pas conclure que tout Paris ni que toute la province aient passé par là. On trouverait encore aisément à qui apprendre quelque chose de l'exposition, mais le plus souvent ceux-là n'en veulent rien entendre. Messieurs les journalistes de Paris sont auprès de ces bonnes gens pour leurs frais de jargon périodique, et ni eux ni les autres ne les en plaignent. Il y aurait pourtant moyen peut-être de trouver pour chaque province un intérêt privé dans cette exhibition annuelle de nos arts, ce serait de faire le relevé de ce que chacune a fourni là de paysages ou de ruines ou de cataloguer le nom de ses peintres exposants. Ce travail serait fait dans une Revue de cette province par un habile homme du pays, et ce serait chaque année une page ajoutée à l'histoire de la peinture ou de la sculpture dans cette province. En attendant que mon idée soit agréée de vous, Monsieur le Directeur,

et que de plus habiles écrivent la première page de cette histoire bien simple, je veux vous dire, un peu à l'aventure, ce que j'ai trouvé au Louvre qui pût nous plaire, à nous, Normands.

Il est des noms chéris et glorifiés par toute la France sans acception de clocher ni de paroisse, mais quand on a à parler de ces grands peintres, ce n'est jamais dans le chapitre de l'exposition. Il est triste de n'avoir à excepter cette année de ce parti pris d'absence qu'Horace Vernet, et encore pour cette *Thamar* qu'on a quelque honte de regarder, sujet rapetissé de la Bible et réduit à la vignette, peinture qui enchante d'ailleurs par sa sévérité et la grâce de sa couleur. Son élève Schopin a fait un jugement de Salomon, un Moïse sauvé des eaux, un Moïse défendant les Madianites, le tout dans un système qui n'est pas celui de Poussin. Schopin a fait de plus deux Paul et Virginie que Jazet a gravés immédiatement, et la gravure m'en plaît mieux à voir que la peinture. La toile la plus intéressante à la fois, et comme sujet, et comme peinture, est celle de Léon Cogniet. Rien ne peut donner idée de la tristesse navrante, profonde et presque folle de cette scène. Vous savez que c'est Tintoret peignant sa fille morte. Il la peint dans une certaine lumière rouge qui projette sur elle et sur lui et dans ses yeux toutes sortes de reflets effrayants. Il y a là quelque chose de plus fort peut-être que le Marcus Sextus de son maître, car je crois avoir ouï dire que Coignet était élève de Guérin. Dans les dessins de la galerie d'Apollon, on en trouve un qui représente le Tintoret instruisant sa fille chérie. Ce dessin d'un grand prix est encore de Léon Cogniet.

Un jeune homme qui, m'a-t-on dit, a long-temps habité l'Orient, et qui a rapporté de là de ces belles études que tant de jeunes gens y vont chercher, mais que les élus seuls y savent trouver, M. Gleyre a exposé cette

année une délicieuse et savante peinture, délicieuse surtout.—Cette peinture s'intitule *Le Soir.* Un vieillard est assis à droite sur le rivage et regarde passer le long du bord une nef chargée de jeunes filles qui chantent et d'enfants qui jouent. C'est comme un rêve antique, mais si pur, mais si charmant ! Le sentiment et les poses de ces jeunes filles sont si gracieux ! Pourquoi la composition de M. Papety n'est-elle aussi parfaite ? La belle étude d'Orient que votre Théorie, M. Gleyre ! Si Girodet l'eût connue, elle l'aurait rendu jaloux.

Les élèves de M. Ingres tiennent de leur maître une hauteur de style qu'aucun autre maître ne surpasse, ils portent cette distinction, cette élévation dans leurs portraits et leurs paysages, et depuis quelques années les seuls portraits dont se soit sérieusement occupés la critique, sont ceux de Flandrin Lehmann, Duval, Chassériau. M. Hippolyte Flandrin, n'a été admis cette année, comme chacun sait, que pour un très-beau et solide portrait d'homme Le paysagiste, M. Paul Flandrin a fait dans un fort petit cadre un très-intéressant portrait de son frère et de lui-même, et de plus, chose qui touche de plus près notre honneur de Normands, un paysage représentant un coin isolé au bord du Tibre et où venait si souvent étudier notre Poussin, que le nom lui en est resté de Promenade du Poussin. On voit sous soi passer le Tibre et, dans le lointain, le haut de la tour du château St.-Ange et deux ou trois autres tours encore. Au milieu du paysage est Nicolas Poussin debout, dans son manteau comme il s'est peint lui-même.—Ce curieux petit tableau est un hommage rendu par M. Flandrin à la mémoire de notre vieux peintre dans les paysages duquel il a pris de si belles leçons.

M. Henri Lehmann, dont la *Flagellation* exposée l'an passé était une œuvre vraiment superbe, a soumis cette année au jury *un Jérémie prophétisant sur Jérusalem.* M.

Lehmann a entre tous les autres élèves de M. Ingres une originalité et une distinction singulières de pensée et d'exécution. Son prophète est d'une grandeur et d'une force terribles. Son Baruch noir et souple qui écrit les paroles de Jérémie, et l'ange qui lui porte l'esprit du Seigneur et lui montre Jérusalem, ne font que mieux valoir l'énergie du sombre lamentateur. Les portraits de femmes exposés par M. Henry Lehmann ont je ne sais quelle singularité qui offense le premier regard, comme il arrive pour les plus belles peintures de son maître, mais l'œil se remet bien vite et cette distinction même l'attire ensuite vers elles et toujours davantage. — *La vendangeuse de Capri*, de son frère Rodolphe Lehmann, a des tons dorés qui m'ont plu à moi beaucoup.

Ceux qui aiment les batailles en ont de Cogniet et Girardet, de Cogniet et Philippotaux, de Beaume, et celle de H. Bellangé qui est très-belle.—Charlet affecte depuis quelque temps des reflets violacés qui ne me semblent pas heureux, sur le devant de son *Ravin* il y a des groupes de scènes militaires où se retrouvent tous ses grognards. Robert-Fleury a encore, par son *Titien* et son *Odalisque*, sa belle part des honneurs de l'exposition. Meissonier a sa petite composition du *Peintre dans son atelier*. Je ne crois pas, pour ma part, qu'il ait jamais fait mieux. Pour le fini de la peinture, cela vaut du meilleur Mieris, et de plus, c'est ravissant d'esprit. Les deux *Cafés Procope* de Jacquand, quoiqu'ils soient bien jolis, ne valent pas cela. J'aurais bien du regret d'avoir oublié les *Navarrais* de Leleux. On ne saurait rien voir de plus frais, de plus heureux, de plus gai de couleur. Depuis quelques années déjà Guillemin est connu. Le soldat a toujours été son fort, le soldat en pantalon garance, le militaire en goguette. Sa peinture a toujours été gaie et surtout naïve; il est toujours d'une malice de bon enfant comme on pourrait dire; il n'a jamais

dessiné que des figures de bonnes gens ; les soldats sont des conscrits contents, les curés sont de bons curés de campagne, ses ménagères sont de bonnes commères, comme il en a vu en Normandie, car il a beaucoup couru notre province, et c'est de là qu'il a rapporté tous ces vieux panneaux, ces vieilles chaises, ces vieux pots qu'on retrouve dans tous ses petits tableaux ; — et ses peintures sont vraiment délicieuses. Le *Baume de Fier-à-Bras*, *La peur du mal*, *Le péché caché*, *La déclaration soufflée*, et surtout *L'eau bénite* sont des petits tableaux adorables et qui vous réjouissent le fond du cœur. C'est d'une bonhomie si innocente !

J'ai hâte maintenant de vous dire, de peur qu'ils ne m'échappent, les tableaux qui m'ont semblé vous toucher de plus près. D'abord, je vous dirai que M. Dauvergne, le même qui, je crois, vient d'être nommé de la Société royale des Antiquaires de France, a fait un beau portrait de notre grand archéologue, M. de Caumont. Ce portrait ne pouvait être fait par des mains mieux intentionnées, aussi est-il réellement bon, et MM. du musée royal se seraient fait honneur en ne le mettant pas hors de vue, quand il y en a tant d'autres qui ne demandent pas à être vus de si près. Ceux qui connaissent M. de Caumont s'accordent à trouver la peinture de M. Dauvergne fort ressemblante. La pose de ce portrait est belle ; la tête est bien soulevée, les yeux sont bien clairvoyants. — M. Petit, dont vous avez une Vue du port de Granville, a achevé cette année une *Vue du port de Cherbourg*, et *Une vue de la Hougue*, grand effet de nuit, toutes les deux d'une peinture, à mon avis, assez ordinaire. — Nos côtes ont été assez exploitées : M. Mozin a fait une *Vue de Trouville*, avec une resplendissance de soleil que je n'ai guères connue à ces côtes là ; du même, une *Embouchure de la Touques*. — M. Lenoble, qui demeure au Havre, et qui connaît

mieux nos côtes et nos fermes que tous ces gens de passage, a fait une *Vue prise aux bords de la Rylle*, et une *Vue prise à St.-Aubin, près de Dieppe*. M. Lenoble, si je ne me trompe, retiré depuis quelques années déjà des ateliers de Paris, a composé jadis un poème charmant plein de souvenirs de ces ateliers, *la Rapineide*, que je préférerai toujours aux poèmes de Dufresnoy et consorts sur la peinture. — M. Legentile a fait admettre une vue prise au Monroi. — M. Stubbs une *Vue des côtes de Hastings, en Angleterre*. C'est une belle vignette pour notre histoire. — M. Ramelet *Une plage de Normandie*; nous lui avons fourni, à celui-là, ses plus belles huiles et ses plus brillants aquarelles. M. Postelle, nom célèbre dans le paysage en France, une *Vue prise aux environs de Lisieux*. — M. Gavet, une mauvaise scène de *Sauvetage*, cela a un faux air de début. — M. d'Evry une *Vue de Granville*. — M. Echard nous a fait une *Vue d'un bas côté et d'une partie de la nef de Notre-Dame, à Rouen*; la disposition que s'est donnée le peintre ne m'a pas semblé avantageuse Ses colonnettes se trouvent, je ne sais comment, rapprochées et confondues sur la toile, et aucun jour ne les sépare. — M. Sebron, les *Reliquaires dans l'Abbaye de Saint-Wandrille*. —M. d'Herbès, un *Intérieur de l'église de Rouel*. — M. Dusaulchoy, une *Scène de charlatan à la foire de Saint-Flécelle, près Valognes*. — M. Cotille, un *Souvenir* de nos côtes. — M. Cartier, une *Vue de la vallée d'Auge*. — M. Brossard, une *Noce en Normandie*. Il y a peut-être là une soixantaine de petits bonshommes endimanchés et qui sont des portraits, dit l'auteur, et qui en ont bien l'air; j'ai été enchanté surtout du vicaire et du curé. — M. Brissot a fait un *Moulin en Normandie*, s'il m'en souvient bien; celui-là pèche aussi par le trop de soleil. — M. Bouret, une *Vue prise aux Mares*. — M. Bouet, une *Procession à Rouen*. — M. Barbier, une *Vue prise en Normandie*. —

Dans les pastels et aquarelles, au bout de la galerie de bois, sont deux *Vues de Normandie*, dont l'une *prise près de St.-Pierre-sur-Dive*, pastels par M. Aumont. — Jules Coignet, *Une petite ferme en Normandie*, pastel. Ce pastel est un parti pris chez les paysagistes, pour le moment. Ils en tirent véritablement des effets merveilleux et nul ne s'en sert mieux que Flers, notre faiseur de pâturages normands. Il a exposé cette fois des *Marais aux environs d'Aumale*. Aumale est un pays qu'il a très-bien fouillé. Si vous venez à Paris, regardez aux devantures des marchands de tableaux, vous verrez comme Flers sait se servir du pastel pour rendre le gras de nos herbages, et les grands roseaux qui sortent de nos fossés. — M. Daligné de Fontenay a dessiné une *Vue des environs d'Eu*. — De fait, de peintres et d'aquarellistes qui sachent leur métier, je n'en connais guères de plus habiles que M. Héroult. Ce n'est pas en France qu'il a le plus étudié, mais à l'école de ces faux, peut-être, mais prodigieux aquarellistes anglais. Ses aquarelles, qui sont presque toujours des marines, sont des tableaux immenses, contre lesquels l'huile des plus habiles est tout au plus de force à lutter. Ses effets sont d'une hardiesse inouie; ses eaux, ses ciels sont, comme il le veut, d'une lourdeur ou d'une transparence merveilleuses. M. Héroult a beaucoup étudié notre mer, et presque chaque année nous sommes pour quelque chose dans le butin qu'il apporte au Louvre. Cette année, c'est une *Vue de la plage de l'hopital, à Honfleur*, peinture à l'huile; ses belles aquarelles ne parlent pas de nous. — J'allais clore là mon catalogue : je m'aperçois que j'oubliais le gigantesque portrait qu'a fait M. Debon de Guillaume-le-Conquérant. L'énorme hauteur de cette peinture lui a fait donner place dans le grand salon et il y est assez mal placé à son deuxième étage et à l'un des angles. Si vous n'aviez déjà ce portrait

assez curieux d'ailleurs qui représente le conquérant en costume Henri VIII, et qu'au siècle dernier, l'abbé Prévost fit graver comme portrait authentique, pour mettre au-devant de son histoire, je vous souhaiterais un portrait de Guillaume, et autant par M. Debon que par un autre. Le tableau de M. Debon a été fait d'après les plus anciennes données; il est en habit de guerre, son cheval de bataille est au fond; son écu, ses chartes sont près de lui. La peinture de ce tableau est très-fière et très-fougueuse, et serait, il me semble, très-bien adaptée à la décoration d'un édifice, d'un plafond. On n'a point oublié de M. Debon cette belle peinture flamande des *Pères de l'église.* Ai-je dit toutes les peintures qui traitaient de la Normandie? Quant aux artistes Normands, ma science ne va pas jusqu'à les connaître tous, ou, pour le mieux dire, je n'en connais que fort peu. Ceci est l'affaire des municipalités départementales de comparer les noms du grand catalogue avec les registres baptismaux. Si je m'étais arrêté à chaque toile que j'ai citée, ma lettre serait devenue une critique de journal, et je m'en suis bien gardé; il faut être si sûr de soi et de son jugement. On fut effrayé les premiers jours, du vide de cette exposition : cela arrive tous les ans; mais tous les ans, on se remet un peu au bout des premières semaines; et cette fois on persiste à trouver que l'exposition est vide : sauf, en effet, dix ou quinze tableaux, le reste est loin de prêter à d'heureuses remarques. Moyennement, le paysage est plus fort que la peinture d'histoire ou de genre, et cela doit nous convenir à nous autres Normands, qui, pour un portrait de M. de Caumont, et un tableau de M. Debon, comptons vingt ou trente paysages. Dans la sculpture dont je n'ai pas parlé, il y a une gloire normande : *Abraham Duquesne*, par Dantan aîné; une *Cassandre* de Pradier et une *Philosophie* de son frère

Simart. — La gravure fait merveille. Si notre époque ne produit rien, ce n'est pas faute d'études et de travail, et la gravure, depuis dix ans, a porté des fruits merveilleux.

Enfin, Monsieur le Directeur, si la ville a quelque prétention à la munificence du ministre, conseillez lui de se hâter et de s'inscrire en un bon rang, car les derniers servis feraient mieux de jeûner que de se contenter de si pauvres miettes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de ma plus haute considération.

P. de C.

BULLETIN.

CHRONIQUE MUSICALE.

Une véritable solennité musicale a eu lieu, le 23 de ce mois, dans notre belle salle de concert. MM. H. Herz et Hauman n'ont pas craint d'affronter la réception plus que froide que l'on fait d'ordinaire aux artistes dans notre bonne ville ; ils se sont annoncés, et MM. les membres du comité de la Société Philharmonique les ont trouvés assez *grands* pour daigner leur ouvrir les portes de son temple !...

Un nombreux et brillant auditoire se pressait pour entendre les deux virtuoses. Il les a recueillis avec cet empressement qui prouvait tout le plaisir auquel on s'attendait.

MM. Herz et Hauman ont joué chacun trois morceaux, plus un duo pour piano et violon, composée par *Herz* et *de Bériot* sur le motif de la *Barcarolle de la Fiancée ;* rien ne peut être plus fin et plus délicieux que ce dialogue si bien soutenu jus-

qu'à la fin, aussi a-t-il obtenu d'unanimes applaudissements. La *Fantaisie* composée et exécutée par M. *Herz* sur quelques motifs de la *Lucia*, particulièrement le *Duo du Défi*, toujours admirablement ramené, et exécuté avec une vitesse incroyable, a enlevé l'auditoire; mais le grand triomphe du grand maître, a été pour son *Trémolo* suivi du *Final de l'Ambassadrice*. Jusqu'à ce que nous ayons entendu *Listz*, nous croirons que nul ne saurait dépasser la légèreté de ses trilles, de ses gammes, de ses cadences, qui, malgré leur extrême *prestissimo*, conservent toujours une netteté parfaite, et chaque note se faisait entendre séparément, aussi distinctement que dans un *andante*. Herz et la difficulté sont une même chose : ses doigts, dans certains traits, produisent l'effet d'une demoiselle des prés, effleurant du bout de l'aile le ruisseau sur lequel elle voltige. Herz semble aussi se jouer sur les touches de son instrument. Ce dernier morceau a souvent été interrompu par d'enthousiastes bravos, et une triple salve l'a couronnée.

Hauman est plein de vigueur et d'entraînement : aucune difficulté ne l'arrête; il s'y complaît; on pourrait croire même à sa témérité, s'il ne terminait en se jouant les difficultés les plus grandes. Ses points d'orgue sont admirables : celui qu'il a introduit à la fin de la seconde variation de *Ma céline*, ce morceau déjà si souvent applaudi par nous, dont le chant suave et pénétrant ne s'était pas plus laissé oublier que celle qui nous en avait fait goûter les délices, a produit un effet admirable et nous a révélé de prime-abord le grand artiste que nous possédions. *Le Final de la Lucia*, arrangé par Hauman, nous a fait connaître toute la poésie de son beau talent. Mais le morceau qui a le plus vivement impressionné l'auditoire est le *Rondo Russe de Bériot*, exécuté par Hauman : l'énergie et la vigueur qui caractérisent ce grand artiste, lui ont attiré dans ce morceau si plein de verve, les applaudissements les plus frénétiques.

Honneur aux deux grands virtuoses pour lesquels il nous faut deux palmes, leur succès ayant été égal!

Nous sommes certains de faire un véritable plaisir à nos lecteurs en leur annonçant un nouveau concert, donné par les mêmes artistes, pour le samedi 29 juillet : c'est une de ces rares bonnes fortunes dont tout le monde voudra profiter ; la salle, toute grande qu'elle est, sera trop petite pour contenir l'affluence des amateurs de vraie et bonne musique, qui tous voudront entendre ceux qui nous ont fait éprouver de si vives émotions.

Plus heureux que ne le fut, l'année dernière, la jeune Teresa

Milanollo, qui, bien que membre de la Société Philharmonique, n'avait pu obtenir un quatuor d'accompagnement, parmi cette Société dont naguères elle était l'idole, MM. Herz et Hauman ont été secondés par l'orchestre complet de la Société, qui a exécuté l'ouverture de la *Part du Diable* et celle de *Robin-des-Bois*.

Si Teresa n'a pas été bien accueillie chez nous, il n'en est pas de même partout : une lettre que nous recevons d'un de nos correspondants de Bruxelles, ami de Bériot, homme aussi distingué que haut placé, nous en donne la preuve ; en voici un extrait que nous nous plaisons à reproduire :

« Les ovations que l'on fait partout à Teresa ont pris en Autriche un caractère presque fabuleux. Les deux sœurs sont en ce moment à Vienne, où leurs concerts se succèdent à des intervalles très-rapprochés, sans ralentir l'enthousiasme vraiment frénétique qui a accueilli leurs débuts. Huit concerts en un mois leur ont rapporté des sommes énormes, et la vaste salle des redoutes ne suffit pas encore à l'empressement des admirateurs de leur talent. Les journaux n'ont pas d'expressions pour répondre à l'enthousiasme du public. « Je ne sais, » disait un des organes les plus graves de la presse, « de quel instrument les anges jouent dans le ciel, mais je sais maintenant que sur la terre ils jouent du violon .. » — Tous s'accordent à saluer les deux sœurs comme des prodiges musicaux sans exemple. Et ces éloges ne sont pas stériles, cet encens laisse après lui autre chose qu'un enivrant parfum ; ces chers enfants recueillent à la fois tous les bénéfices de l'admiration qu'elles inspirent, des fleurs et de l'or.

« La cour de Vienne elle-même subit le prestige général, l'Impératrice se plait à causer en piémontais avec Teresa ; c'est elle qui s'est chargée de faire voir aux enfants les curiosités du palais ; c'est elle qui leur a envoyé une des voitures de la cour pour leur faire voir la ville et la belle promenade du *Prater*. « Enfin elle ne nous quitte pas, nous écritTeresa, sans me donner chaque fois quatre baisers, et deux à Maria. »

« Vous comprenez combien ce royal patronage doit élever les jeunes artistes dans l'opinion ; aussi, a-t-on refusé plus de *six cents* billets à leur dernier concert, dont le produit nét élève à *neuf mille cinq cents francs*, le chiffre de l'enthousiasme viennois, ce qui atteste un succès dont il n'y avait pas d'exemple depuis Paganini.

« Il faut croire que dans le Nord les émotions ne sont pas encore émoussées par les impressions factices qui ont presque tué le sentiment dans d'autres pays ! Comment expliquer autrement

cette espèce de frénésie d'un auditoire d'élite, qui, jusqu'à *onze fois* dans un même concert rappelle de jeunes enfants, et les oblige à rester là, muets d'étonnement et de reconnaissance, en présence d'une exaltation qui semble s'irriter par la crainte de ne pouvoir assez se faire comprendre.

« En vous donnant ces détails que je recueille au hasard dans les journaux de Vienne que Teresa vient de me faire parvenir, je puis à peine me défendre moi-même de la même impression..... »

Nous félicitons la Société philharmonique d'avoir fait un pas dans la voie d'amélioration dont les grandes villes lui donnent l'exemple ; qu'elle comprenne bien que sa mission consiste à accueillir les artistes ; c'est le seul moyen de les forcer à venir nous visiter, et le seul aussi qui puisse faire avancer l'art musical dans notre ville.

Le lendemain du concert un déjeûner a été offert à MM. Herz et Hauman, par plusieurs artistes et amateurs des arts. Des toasts ont été portés à leur gloire et à leur prompt retour.

L. L.

L'exposition de la Société d'horticulture a été riche et brillante. De nombreux visiteurs n'ont pas cessé de remplir la salle de la bourse, devenue momentanément un paradis terrestre. Le dimanche 25 juin, quatrième jour de l'exposition, à une heure la séance publique s'est ouverte sous la présidence de M. du Méril, qui, dans un discours bien pensé et élégamment écrit, a montré les services que rend la Société d'horticulture, et fait entrevoir les progrès qu'elle est susceptible de provoquer encore. Ce discours, écouté avec un haut intérêt, a été suivi du rapport du secrétaire, M. de Bonnechose, qui a fait connaître le résultat des concours de l'année.

1er. Concours pour la plus belle collection de Roses. Médaille de bronze, M. C. Richer, coiffeur à Caen. Mention honorable, M. Oger, jardinier-fleuriste à Caen. M. Thierry s'était retiré du concours.

2e. Concours pour le plus beau gain dans le genre Rosier. — Médaille d'argent, M. G. Thierry.

3e. Concours pour la plus belle collection de Pelargonium. — Médaille d'argent, M. Bataille d'Avranches. Médaille de bronze M. Le Landais.

4e. Concours pour le plus beau gain dans le genre Pelargonium. — Médaille d'argent, M. Bataille.

5°. Concours pour la plus belle collection de plantes en fleurs. — Mention honorable, M. Tirard. M. G Thierry a refusé de concourir

6°. Concours pour la plante la plus rare et la plus nouvellement introduite. — Médaille de bronze, M. Havard, fleuriste à Bayeux, pour l'*hydrangea hortensis* (plante très-nouvelle). Mention honorable, M. Le Landais, pour l'*alchimenes pedunculatus* (plante qui n'existe pas encore dans les collections).

7°. Concours pour les fruits et légumes de primeur les plus remarquables. — Médaille en bronze, ex æquo, M. Lecornu, jardinier de M. Guilbert, à Putot-en-Bessin, pour une corbeille de raisin en maturité. M. Mathon, jardinier au château de Giberville, pour un melon de Hollande et des haricots en cosse très-avancés.

La Société a regretté que les plantes bulbeuses n'aient pas été mises au concours cette année, M Richard, jardinier-fleuriste, à Caen, ayant présenté une fort belle collection de plantes de cette famille. Pour le concours de culture générale, M. Thierry avait droit à une médaille d'or, mais sur sa demande, le titre de membre honoraire lui a été accordé par la Société en considération de ses importants travaux et des longs et utiles services rendus par lui à l'horticulture. MM. Le Landais, Tirard et d'Arganchi, de Caen, Bataille, d'Avranches, et Havard de Bayeux, ont reçu les félicitations de la Société pour leur culture et la richesse de leurs collections. M. Potel, pépiniériste, à Caen, a reçu une médaille de bronze pour sa collection d'arbres forestiers et résineux. M. Adnot, pépiniériste, à St.-Pair de Troarn, a eu les honneurs du premier rappel de la médaille d'argent qui lui a été décernée en 1839. MM. Fouquet, Huet, Touchard, Dubosq, marchands fleuristes, à Caen, ont reçu des félicitations et des encouragements pour les plantes exposées par eux. Divers outils de jardinage avaient été exposés par MM. Damemme, coutelier, et Havard, chaudronnier, à Caen.

Deux médailles de bronze ont été accordées pour ancienneté de service, aux longs et honorables services de MM. Lecornu, jardinier de M. Guilbert, et Lecocq, jardinier de M. Galery, à Troismonts

L'examen des jardiniers qui ont suivi le cours des cultures et de la taille des arbres fruitiers, a produit le résultat suivant : des diplômes ont été accordés à MM. Lauvoisier, jardinier en chef de l'Hôtel-Dieu, à Caen; Oger, Constant; Fouquet; Dudouit; Lefranc, Salles; Oger, Pierre; Thouroude

et Dupont, comme ayant fait preuve de capacité et d'instruction. Une médaille de bronze a été en outre accordée à M. Lauvoisier, et une mention honorable a été en outre accordée à M. Lauvoisier, et une mention honorable à M. Oger, comme ayant subi leurs examens d'une manière distinguée.

Après la lecture du rapport pendant lequel les médailles étaient remises, une pièce de vers intitulée *Poésie des Fleurs*, de la composition de M. Alphonse Le Flaguais, a été lue par M. Auguste Le Flaguais, son frère ; ce morceau a causé une vive impression et a obtenu d'unanimes applaudissements Une loterie de plantes, achetées par la Société au profit des exposants, a terminé cette séance qui avait attiré beaucoup de monde.

— Le *Journal de Rouen* nous apprend que, dans la forêt de Brothonne (où déjà en 1838 on avait trouvé une Mosaïque représentant Orphée, Cérès avec ses attributs et plusieurs autres sujets mythologiques), on vient de découvrir une assez longue suite d'appartements antiques et plusieurs salles de bains. L'une de ces salles a dû être décorée avec un grand luxe ; le socle des murailles est encore recouvert d'une mosaïque où l'on voit de délicieuses incrustations d'oiseaux aquatiques A côté on peut voir un vaste foyer avec des calorifères, ce qui prouve que les anciens entendaient aussi bien que nous ce que de nos jours on appelle le confortable ; ce foyer renferme encore du charbon et des cendres si bien conservées qu'on les croirait tout nouvellement produites. Un autre appartement, dont le sol est en mosaïque, a été également découvert. De cette mosaïque il ne reste, par malheur, que des fragments, l'éboulement d'un mur ayant effondré l'aire de l'appartement.

On a trouvé aussi un certain nombre de médailles à l'effigie de Néron, d'Antonin, de Gallien, de Claude, et d'autres empereurs romains ; puis des pierres, des briques, des tuiles des clous à deux têtes, des fragments de vases en terre de diverses couleurs, plusieurs morceaux de marbre et de verre, des objets en bronze, en fer et en ivoire. Un assez large fragment de verre offre cette particularité que, par sa forme, il ne peut guère provenir que d'un verre à vitre, application du verre jusqu'ici contestée aux anciens. Enfin, on voit des os d'animaux, un bois de cerf parfaitement conservé, et des défenses de sanglier.

— Le défaut d'espace nous force de renvoyer au prochain numéro un article sur *l'Art chrétien et la Bannière de la paroisse St.-Etienne*, par M. G. B.

Aug. Le Flaguais, *Directeur.*

LUTTE COMMERCIALE ET MARITIME

DE LA NORMANDIE ET DE L'ANGLETERRE

Au XIIIe. siècle.

(Suite et fin).

V.

Pendant que les deux peuples vidaient leur querelle par les armes, les rois en étaient encore à faire de la diplomatie. Avant le terrible combat qui venait de se livrer et lorsque ses Normands couvraient la Manche de leurs vaisseaux, Philippe-le-Bel inondait Bordeaux, Bayonne et toutes les villes d'Aquitaine de proclamations où, comme suzerain, il menaçait de sa colère quiconque oserait attaquer sur mer ou sur terre les marchands de son royaume (1). Edouard de son côté fermant les yeux sur les préparatifs des Cinq-Ports, et prétextant pour les justifier, une croisade en Terre-Sainte (2), avait député au roi de France Henri de Lacy, comte de Lincoln, pour réclamer en faveur des sujets anglais maltraités et supplier Philippe et son conseil de vouloir bien s'entendre avec lui, afin de chercher un prompt remède aux désastres maritimes qui affligeaient les deux nations (3). Pendant que le négociateur attend une réponse, une effrayante

(1) . . . Prohibitionibus et mandatis nostris propositis solenniter et publice, ac palam editis Burdegali et Baionæ et in multis aliis locis, ne aliquis prædictis (subditis nostris) specialiter per terram vel mare vehentibus merces suas, præsumerent forisfacere seu alias offendere quoquo modo. Citatio Regis Angliæ Rymer, t. 1, p. 122 et 123.

(2) Fist un grant apareil en faignant qu'il voulait aler hastivement en la terre sainte (Chron. de St. Denis).

(3) Chronique de Trivet, an. 1293.

nouvelle se répand partout le royaume de France; on raconte la destruction de la marine normande sur les côtes de Bretagne, les pertes énormes du commerce, la cruauté impitoyable des vainqueurs. La surprise du roi et de ses barons fut grande, mais leur colère plus grande que leur surprise (1). Charles de Valois, frère de Philippe, voulait qu'on attaquât sur-le-champ l'Angleterre, qu'on lavât par une vengeance éclatante la tache faite, disait-il, à la couronne de France. Le roi préféra une réparation plus sûre et moins coûteuse. Il y avait là ce petit royaume anglais d'Aquitaine qui faisait une laide échancrure au beau royaume de France. L'enlever aux Anglais sans coup férir et les renvoyer dans leur île, serait un coup de maître. Il fit son plan en conséquence. Il ne pouvait que demander à Edouard, roi d'Angleterre, le redressement des torts de ses sujets, mais il avait le droit de l'exiger d'Edouard, duc d'Aquitaine. Il l'envoya donc sommer par ambassadeur de restituer immédiatement les navires et les marchandises enlevés par ses sujets. En même temps le sénéchal de Périgueux recevait l'ordre de procéder à la saisie du duché de Guyenne, de réclamer un certain nombre d'habitants de Bayonne pour être remis dans les prisons de Périgueux et de faire occuper par les gens de justice du roi « la cité de Bordeaux, la terre d'Agen et tous les territoires possédés par les Anglais dans les limites de la sénéchaussée de Périgueux » jusqu'à ce que les Gascons eussent satisfait au roi leur suzerain (2). Ce n'est pas une des moindres singularités du règne de Philippe-le-Bel que l'admirable sang froid avec lequel ces légistes s'aventurent, tout cuirassés de textes et droit civil, dans des questions que décident d'ordinaire la politique ou les armes.

(1) Rumor facti diffusus per Galliam Regem consiliumque suum non tàm admiratione quàm indignatione vehementi commovit. Trivet.

(2) Rymer, p. 122 — Trivet.

Bientôt arriva l'évêque de Londres avec la réponse d'Edouard. Elle était conciliante et presque modeste. La cour du roi d'Angleterre, y faisait-on observer, ne dépendait d'aucune autorité étrangère; mais elle était prête à rendre prompte et bonne justice à tous ceux qui se croiraient lésés. Que si cependant le roi de France ne reconnaissait point cette juridiction, trois moyens lui étaient proposés pour arriver à un accommodement : on nommerait de part et d'autre une commission d'arbitres pour estimer et réparer les dommages, ou les deux rois auraient une entrevue dans une ville maritime de France, ou bien l'affaire serait remise au jugement du pape ou des cardinaux ; afin, ajoutait-on, que, toute cause de querelle et de discorde étant étouffée la paix, refleurit entre les peuples de France et d'Angleterre (1).

Edouard avait en effet besoin de la paix. L'Ecosse, fatiguée du protectorat tyrannique de l'Angleterre, s'agitait sourdement et son roi Jean Baliol, secrètement poussé par Philippe le-Bel, se préparait à refuser son hommage. Les Gallois, toujours mal soumis, étaient en armes pour rejeter au-delà de leurs montagnes la domination des Anglo-Normands. Ainsi s'explique la modération du roi d'Angleterre, naturellement fier et colérique. Il avait du reste à faire pardonner de nouveaux excès commis récemment par ses sujets.

Lorsque les Anglais et les Gascons, vainqueurs à St.-Mahé, eurent déposé leurs prises à Bayonne ou dans les ports d'Angleterre, ils reprirent la mer et allèrent d'abord ravager les côtes de la Normandie. De là ils se jetèrent sur la Rochelle, surprirent le port et donnèrent plusieurs assauts à la ville, mais sans succès. Toutefois un certain nombre d'habitants furent tués et une grande quantité de marchandises fut détruite ou enlevée (2). Le sénéchal

(1) Trivet.

(2) Rymer, p. 123.

de Périgueux eut beau réclamer et protester. Les lieutenants et les gens de guerre anglais en Guienne s'indignaient de la saisie opérée par les huissiers du roi Philippe. Eux, de rudes et braves gens de guerre, reculer devant ces robins qui, l'écritoire à la main, procédaient juridiquement à la conquête des villes et des châteaux : mais la chose était inouie! Ils opposèrent la force au droit, le glaive au texte. Les officiers de justice furent repoussés, battus, chassés. Les Français établis en Guienne et qui avaient interjeté appel aux tribunaux du roi de France pour les dommages qu'ils avaient soufferts furent dépouillés de leurs biens, expulsés de leurs demeures. Trois d'entre eux furent même pendus, une fourche sur le cou et un baillon dans la bouche pour qu'ils ne pussent invoquer le droit des gens, ni renouveller leur appel (1).

Ces faits connus à Paris achevèrent d'exaspérer les esprits. Aussi lorsqu'arriva l'évêque de Londres avec les *sages hommes* porteurs des propositions d'Edouard, furent-ils très-mal reçus; le conseil du roi ne daigna pas même leur faire réponse (2), et Philippe fit rendre par le parlement une sommation péremptoire qui ordonnait à Edouard de comparaître en personne à Paris, le vingtième jour avant la Nativité (22 août 1294), pour y répondre des actes de ses sujets de Gascogne. La citation fut portée à Agen, et là solennellement publiée (3). Edouard n'eut

(1) Citatio Regis Angliæ Rymer, p. 123.

(2) Trivet. Ibid.

(3) Voici un extrait de cette pièce, qui est tout au long insérée dans Rymer (t. 1, p. 122 et 123), et qui résume les faits principaux de la querelle :

« Attendu qu'il est notoire et manifeste, par l'évidence du fait, que
« les hommes de Bayonne se sont associés à un grand nombre d'autres
« de votre royaume d'Angleterre, que tous ensemble ont rassemblé en
« grande multitude des vaisseaux, des armes et des gens de guerre,
« ouvertement et publiquement, vous le sachant et ne pouvant raison-
« nablement l'ignorer ;

hâte de venir à Paris : la tour du Louvre avait gardé

« Que poussés par une fureur impie ils ont attaqué méchamment « nos sujets de Normandie et de quelques autres provinces, tant sur « terre que sur mer, et même dans des lieux de notre juridiction ; « qu'ils en ont tué inhumainement une quantité innombrable et en « ont fait un horrible carnage ; qu'un grand nombre d'autres ont été « pris et sont encore entre leurs mains ; qu'ils ont comme des brigands « enlevé à nos sujets des vaisseaux et des marchandises pour une « valeur inappréciable, que par eux un très-grand nombre de ces « navires ont été mis en pièces et submergés ;

« Qu'ils ont ainsi méprisé et bravé les défenses et proclamations que « nous avions solennellement publiées à Bordeaux, à Bayonne et en « beaucoup d'autres lieux, par lesquelles nous ordonnions que per- « sonne n'eût l'audace de maltraiter ceux de nos sujets voyageant par « terre ou par mer avec leurs marchandises ;

« Qu'ils ont transporté les navires restés intacts et les marchandises « dans votre royaume d'Angleterre ; que vous-même vous avez reçu « ces prises et les gardez encore dans des lieux de votre juridiction ;

Philippe se plaint ensuite que le roi d'Angleterre lui ait refusé toute restitution ou indemnité, bien qu'il lui ait offert la restitution réciproque s'il y avait lieu : il continue :

« Attendu aussi qu'il est notoire que un grand nombre desdits « hommes de Bayonne s'étant adjoints quelques autres malfaiteurs ont « attaqué traîtreusement notre ville de la Rochelle et des habitants, « ont tué plusieurs, et grevé les autres de pertes considérables ;

« Que, nous ayant ordonné à vous ou à vos lieutenants de remettre « certains habitants de Bayonne dans les prisons de Périgueux, et « ayant en outre prononcé la saisie de la cité de Bordeaux, de la terre « d'Agen et de tous les territoires possédés par les Anglais dans les « limites de la sénéchausée de Périgord ; non seulement vos lieutenants « ont refusé d'obéir, mais encore ont fortifié contre nous les villes et « châteaux de ces pays ;

« Qu'ils ont mis en liberté les coupables que nos officiers de justice « avaient saisis ; qu'ils ont maltraité un grand nombre de fidèles sujets « du roi, qui avaient porté appel des violences exercées par vos gens, « les ont dépouillés de leurs biens et de leurs demeures, et en ont « même pendu inhumainement et criminellement trois : Arnold des « Bordes, Bernard Pelliterne et un certain Formage : qu'ils les ont « conduits au supplice les mains garrotées avec des cordes, et la bouche « baillonnée afin qu'ils ne pussent parler ni renouveller leur appel ;

En conséquence de ces griefs et d'autres moins importants exposés dans l'acte, Philippe assigne Edouard à comparaître à Paris le vingtième jour avant la Nativité.

plus d'un puissant vassal. Le duc d'Aquitaine ne pouvait obéir sans compromettre le roi d'Angleterre ; les devoirs étaient distincts, mais la personne indivisible. On le voit, c'est toujours l'histoire de Philippe-Auguste et de Jean-Sans-Terre. Edouard fit défaut. Alors Philippe siégeant de sa personne en son parlement prononça la sentence de confiscation contre le vassal indocile (1). Aussitôt le connétable de France reçut l'ordre d'occuper avec une armée le duché de Guyenne au nom du roi ; mais ce ne fut là qu'une simple démonstration. Edouard qui de son côté redoutait la guerre, manda en toute hâte à son frère Edmond, alors à Paris, de proposer un accommodement qui satisfit le roi de France et ne fut pas trop déshonorant pour celui d'Angleterre (1). Philippe se montra ou feignit de se montrer inflexible ; Edouard désespérant du succès avait déjà repris la route d'Angleterre, lorsque les deux reines Jeanne et Marie, l'une femme, l'autre belle-mère du roi, le rappelèrent en toute hâte et reprirent avec lui les négociations. Edouard était un homme simple et facile à tromper. On lui représenta que l'honneur et la prérogative du roi de France resteraient compromis si une réparation quelconque n'était donnée aux Normands, si la sentence du parlement restait sans exécution. Afin donc que satisfaction fût donnée, pour la forme du moins, au suzerain, six villes d'Aquitaine (3) seraient remises à la volonté du roi de France ; dans toutes les autres, à l'exception de Bordeaux, Bayonne et la Réole. De plus, vingt des plus coupables sujets d'Edouard seraient traduits devant le parlement de Paris. Cela fait, Philippe-le-Bel s'engageait par serment à relever Edouard de la sentence prononcée et à le remettre en possession de la Guyenne,

(1) Trivet, ibid. an. 1294

(2) « Sibi non nimium inhonesta. » Trivet.

(3) Trivet nomme Saintes, Touriol, Talemund, Pomerol, Penne et Mont-Falcon.

par une nouvelle inféodation, au bout de quarante jours. Le traité restait secret, c'est-à-dire qu'il n'avait d'autre garantie que l'honneur des contractants. Edmond souscrivit à tout avec une étrange confiance et fit aussitôt usage de lettres circulaires que le roi son frère lui avait remises, à tout événement, par lesquelles il était enjoint à tous ses lieutenants en Guyenne de remettre tout le pays aux mandataires du roi de France (1). Le connétable reçut alors l'ordre de marcher en avant, et tout le duché passa sans résistance aux mains de Philippe IV, non comme une conquête, mais comme une saisie judiciaire. A l'expiration des quarante jours, le candide Edmond vint rappeler à Philippe son engagement. Celui-ci lui fit répondre qu'il ne savait ce dont il voulait parler (2), et en même temps il fit recommencer la procédure contre Edouard et confirma la première sentence (3). Le tour était fait, la Guyenne escamotée (19 mai 1295).

Edouard devint furieux de s'être ainsi vu joué. Il convoqua ses barons anglais à Portsmouth, avec leurs chevaux et leurs armes, pour l'accompagner outre-mer (3). Il écrivit aux seigneurs et aux communes

(1) Lettre circulaire d'Edmond en vertu des lettres d'Edouard : « Nous vous mandons et commandons que vous et chascun de vous, à celui ou à ceaux qui pur le tres noble prince mon seigneur Philipp, roi de France, vendront es parties de la dite Duchie, pur prendre et avoir la sessine de doumeines, et des jostices del dit nostre seignour le Roi et Duc, ès cités et ès chasteux de la dite Duchie, et auront et monstront per lettres overtes del dit nostre seignour le Roy de France, mandement a ce faire.

« Et a ceaux, qui per eaux seront mis à gardier et tenier la dite seisine, obéissez et faites obeir per touz les Baillifs, Provotz, Chastellains et Meires des citées et des villes. Donné a Paris le lendemain de la Chandeleur (1295). »

(2) « Rex vero Francorum per quosdam milites missos ad Eadmun-« dum infitiatur *se quidpiam de talibus scire.* » Trivet, an. 1214.

(3) Rymer, p. 123-126.

(4) Id., p. 137.

d'Aquitaine une lettre dans laquelle, mettant à part tout amour-propre, il s'excusait de les avoir, par son imprudence, livrés au roi Philippe : « Par là nous nous « sommes rendus coupables envers vous, puisque nous « l'avons fait sans votre consentement, d'autant plus « que vous étiez bien préparés à garder et à défendre « votre terre..... Mais avec l'aide de Dieu nous ne fe- « rons plus rien d'important désormais, relativement à « ce duché, sans votre conseil et votre assentiment » (1). Enfin il envoya des hérauts d'armes au roi de France, pour lui reprocher sa perfidie et renoncer à son hommage (2).

Mais tout sembla conspirer contre la vengeance d'Edouard. Il acheta à grand prix l'alliance du duc de Bretagne, du comte de Flandres, de l'empereur Adolphe de Nassau, et de je ne sais combien de petits princes allemands. Tous reçurent l'argent et personne ne bougea. L'Ecosse, le pays de Galles étaient en feu; les subsides demandés et l'augmentation de l'impôt sur les laines excitaient des clameurs universelles parmi les communes d'Angleterre; les barons ne répondirent qu'en petit nombre à l'appel du Roi, et pendant sept semaines que les vents contraires retinrent la flotte à Portsmouth, les défections réduisirent tellement l'armée du Roi, qu'il n'osa se montrer en Guienne avec cette poignée

(1) Rymer, p. 144.

(2) Id., p. 150. Les hérauts d'Edouard s'exprimèrent ainsi : « Sire, « Edouard roi d'Angleterre, lord d'Irlande et duc d'Aquitaine, vous « rendit hommage conformément à la paix conclue entre vos ancêtres « et les siens, paix que vous n'avez pas observée. Il fit avec vous un « traité secret par les soins de son frère Edmond, traité que vous n'avez « pas tenu. Il a trois fois demandé la restitution de son duché de « Guyenne, et vous avez refusé de faire droit à sa demande. Il est « évident que vous ne le traitez pas comme votre homme lige; en « conséquence son intention est de ne pas l'être plus long-temps (août « 1295. »

d'hommes. Il y envoya son frère Edmond, qui trouva le pays bien gardé par le connétable de France et Charles de Valois. Il put y prendre pied cependant ; la Guienne ne devint jamais volontiers française, et tendit toujours une main à l'Angleterre. Les seigneurs, les cadets de Gascogne, qui ne pouvaient souffrir l'orgueil flegmatique des insulaires, tenaient généralement pour le roi de France ; mais les villes étaient toutes à l'Angleterre qui leur donnait des priviléges, qui faisait vivre leur commerce, qui consommait leurs vins. C'était là, en effet, qu'était toujours le nœud de la guerre Les rois osaient à peine s'attaquer ; les corsaires se remettent en mer. Bordeaux et Bayonne seuls, en 1295, n'avaient point passé sous la main du roi de France : le connétable était arrêté devant leurs murailles ; ce furent les marins normands, accourus pour prendre leur part de la confiscation, qui donnèrent l'assaut et gagnèrent les deux villes au roi. Ils se placèrent ensuite à l'embouchure de la Gironde pour arrêter les Anglais (1). Ceux ci, de leur côté, reprirent Bayonne et envoyèrent une division de leur flotte pour ravager les côtes de Normandie. Les Anglais débarquèrent à Cherbourg, qui commençait alors à devenir un port considérable et éclipsait sensiblement Barfleur sa voisine. Les habitants effrayés avaient abandonné la ville et s'étaient retirés dans le château ; les maisons étaient désertes, les églises et les monastères abandonnés. Seul, un vieux chanoine régulier n'avait point voulu fuir ; comme ces antiques sénateurs de Rome, il avait résolu de s'ensevélir sous les ruines de son abbaye. Il vit la ville en flammes, l'abbaye saccagée et pillée ; mais les pirates respectèrent ses cheveux blancs, ils le conduisirent sur leurs vaisseaux et l'emmenèrent en Angleterre (2). Ils empor-

(1) Trivet, an. 1295.
(2) Id., ibid.

tèrent sans doute un riche butin; mais le château résista à tous leurs efforts, et après plusieurs assauts infructueux, ils se rembarquèrent. A quelques jours de là, les marins des Cinq-Ports rencontrèrent quinze navires castillans chargés de marchandises et qui s'en allaient à Damne en Flandres. Les Castillans étaient alliés des Normands; ils furent attaqués, pris, et les quinze vaisseaux conduits à Sandwich. Mais pendant ce temps les Normands, sous la conduite de l'amiral Mathieu de Montmorency, allaient porter le ravage, à leur tour, sur les côtes d'Angleterre. Ils surprirent la ville de Douvres, l'un des Cinq-Ports, et en détruisirent la plus grande partie par les flammes. Le prieuré, qui était fort riche, fut livré au pillage (1). Ces rudes hommes de mer, si superstitieux sur leur bord, si dévots à la madone de leur rocher, au saint de leur chapelle, déployaient une sauvagerie païenne sur la terre étrangère.

Les hostilités et les dévastations continuèrent ainsi pendant deux années. Edouard et Philippe-le-Bel, tout occupés, l'un de replacer l'Ecosse sous le joug, l'autre de ses projets sur les riches villes de Flandres, qu'il convoitait, se voyaient avec regret engagés dans cette guerre. Ils désiraient en secret un accommodement qui fût honorable pour tous les deux. C'est alors que le pape Boniface VIII, ému des calamités qui affligeaient la plus belle partie de la chrétienté, exhorta les deux rois à la paix, et par une bulle (septembre 1297) se proposa comme arbitre dans la querelle qui les divisait. Cette ouverture fut acceptée, les deux rois publièrent des trèves (9 octobre 1297), qui furent successivement prorogées (23 novembre 1297, 14 décembre 1297, janvier 1299). A chaque renouvellement on eut soin d'insérer,

(1) Trivet, an. 1295.

en faveur des navigateurs et des marchands, un article spécial, ainsi conçu :

« Que touz marchantz, soient du Roiaume de France ou d'ailleurs du paoir (pouvoir) du roi nostre seigneur, ou de ses aidantz, de ses alliez, ou de ses homes; soient du Roiaume d'Angleterre, de la contée de Flandres, ou d'ailleurs du paoir du roi d'Angleterre, de ses aidantz, de ses alliés ou de ses homes.

Porront aler, venir, marchander, estre et demorer, sauvement et seurement, par mer et par terre, eus et totes leurs choses, de Roiaume à Roiaume, de terre à terres, ladite souffrance (trève) durant. »

Les principaux obstacles à la paix étaient la saisie de la Guienne, et la question des indemnités. Enfin le pape prononça la sentence arbitrale à Rome le 2 des Kalendes de Juillet 1298. La Guienne devait être rendue à Edouard, mais seulement comme dot d'Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, qui épousait le prince de Galles, fils du Roi d'Angleterre. Le second point était ainsi reglé :

« Nous disons et décidons arbitralement.... quant à « tous les biens meubles qui ont été arrachés ou sous- « traits méchamment et tous les dommages qui ont été « faits de part et d'autre et ont été la cause de la guerre « présente ;

« Premièrement, quant à tous ceux qui sont encore « intact et surtout quant aux navires et biens de tous « genres qui ont été capturés par les Anglais, les Gas- » cons et leurs complices, avant la guerre (c'est-à-dire « la guerre entre les souverains); que le roi d'Angle- « terre fasse restituer tout ce qui en reste, à la requi- « sition du roi de France ou de son représentant, cons- « ciencieusement, sans procès, sans formalité judiciaire, « sans aucune fraude.

« Que le roi de France agisse de même si quelque « capture a été faite par ses sujets avant la guerre.

« Quant aux biens enlevés, mais qui ont été détruits, « nous décidons que le roi d'Angleterre fera donner des « indemnités suffisantes à la requisition du roi de France, « sans procès, etc.

« De son côté le roi de France, etc.

« Quant à la détermination et à l'estimation des in- « demnités, si quelque chose n'était point réglé à l'amia- « ble entre les deux parties, nous nous en réservons la « solution. »

C'est sur ces bases que fut signée une paix préliminaire (juin 1299). Mais malgré l'appel fait par le pape à la bonne foi des deux partis, mille difficultés devaient surgir dans le règlement des restitutions et des indemnités réciproques. Plus d'une fois la bonne intelligence faillit être rompue et la paix définitive ne fut signée qu'en 1303 (20 mai).

Telle fut la fin de cette lutte singulière, engagée en plein moyen-âge, et où cependant les nations paraissent plus que les rois, le peuple plus que la féodalité. L'Europe, à cette époque, touchait de plus près qu'on ne croit aux idées de l'ordre moderne, et les intérêts nationaux, le commerce, l'industrie, la navigation avaient dès lors une grande part dans la vie de l'humanité. Nous serons heureux si ce petit travail contribue à éclaircir, par quelque côté, ce fait historique.

LÉON PUISEUX.

POÈTES CONTEMPORAINS.

ÉMILE ET ANTONI DESCHAMPS.

(2e. article) (1).

Nous avons mis du retard à entretenir nos lecteurs du recueil complet des poésies de M. Antoni Deschamps. Heureusement les fragments que la *Revue du Calvados* avait donnés par avance, pouvaient faire attendre patiemment ce que nous avons à dire. M. Antoni Deschamps est d'ailleurs un de ces poëtes privilégiés sur lesquels on peut revenir souvent, sans avoir tout dit.

Si la poésie ne doit être qu'un jeu frivole propre à amuser quelques oisifs, une simple difficulté vaincue pour distraire les hommes de caprice et de loisir, un badinage agréable réduit à changer sans cesse de forme et de couleur sans laisser trace dans les cœurs et dans les esprits, le travail du XIXe. siècle a été perdu, car tous nos grands poëtes ont tenté de ramener le culte de la poésie à ce que nous croyons sa véritable destination. Est-il besoin de rappeler ici quelle fut son origine, quel est son but? Ne sait-on pas qu'elle est sortie du ciel comme la révélation et qu'elle doit servir à la glorification et à l'enseignement du vrai, du bon et du beau? Oui, la poésie est née de la divinité pour charmer, pour ravir et enthousiasmer les hommes, en les sanctifiant, en augmentant dans leur âme ce feu sacré qui s'altérerait au souffle des mauvaises passions, ou s'éteindrait bientôt faute d'aliment. Les poëtes de notre temps ne se sont pas tous montrés fidèles à leur mission, mais le plus grand nombre mérite des

(1) Voir le 1er. n°. de la 3e. année.

éloges, et quelques-uns même auront laissé des monuments aussi beaux, aussi sacrés qu'impérissables.

M. Antoni Deschamps, si digne aujourd'hui d'être compté parmi les maîtres, a fait ses premiers vers à l'âge de vingt-cinq ans. Il était alors déjà nourri de solides études classiques, et Virgile exerçait sur lui un empire que Dante devait un jour lui disputer. Un premier voyage en Italie changea la nature des études de M. Antoni Deschamps ou plutôt en agrandit le cercle. Il vit cette terre riche de merveilles et de souvenirs, il sentit les rayons de ce soleil de poésie qui avait été propice et fatal à d'autres élus, et sa vocation fut décidée. Un second voyage compléta ses études, et à son retour en France il publia des fragments d'une traduction de la *Divine comédie.* Ce travail fit alors grand bruit, et on regretta que la traduction complète n'eût pas été donnée. Le volume dont nous avons à nous occuper ne contient pas ces précieux fragments. Peut-être l'auteur se réserve-t-il à publier plus tard sa traduction entière.

Le recueil de M. Antoni Deschamps se compose des *Poésies italiennes*, des *Dernières paroles* et de *Résignation* (1); trois ouvrages empreints chacun d'un cachet particulier, et qui ont glorieusement établi la renommée du poëte. Lorsque les *Poésies italiennes* parurent, elles furent accueillies avec cet empressement qu'excitent les œuvres capitales, et une place dans le *Cénacle* fut légitimement acquise à leur auteur. Le succès commencé par la traduction de *l'Enfer* n'eut pas de peine à être continué, et le poëte se concilia bientôt l'assentiment universel. On reconnut dans ces pièces, marquées d'une originalité incontestable, une touche large et vigoureuse, une franchise et une grave simplicité d'expression qui ne pouvaient manquer de plaire aux esprits d'élite.

(1) Paris, Delloye, place de la Bourse, 13.

Un soir de carnaval, Naples, Raphaël, Le Vendredi-Saint, ont leur place marquée parmi les compositions les plus originales de la grande période littéraire du XIXe. siècle; l'auteur s'y montre à la fois, peintre et poëte créateur. La pièce intitulée *La Sentinelle* fait déjà pressentir dans le poëte philosophe, le poëte satirique. La voici :

Un jour que je passais à la Villa-Reale,
Un jeune grenadier de la garde royale,
Qui veillait, l'arme au bras, l'air grave et d'un pas lent,
Auprès d'une figure, un buste en marbre blanc,
Me cria tout-à-coup, du haut de la terrasse,
En français : « Saluez! c'est le portrait du Tasse. »
Et j'obéis, lecteur, sans peine à cette voix;
Car j'honore en mon cœur et respecte les rois.
Etait-ce le devoir de cette sentinelle
Ou l'inspiration d'une ame noble et belle,
Qui, fière de ce poste où le sort la mettait,
Me faisait partager tout ce qu'elle sentait?
Quoi qu'il en soit, soldat, je tiens ta voix bénie,
Pour m'avoir fait payer ce tribut au génie.
Par ta bouche, en ce jour, le sévère destin
Me rappelait, hélas! pauvre Napolitain,
Qu'en mon noble pays qui méprise le vôtre,
Le génie est un roi méprisé comme l'autre;
Car l'envie et sa sœur, la fausse égalité,
Y jettent de la boue à toute majesté!

Personne n'a mieux peint en vers l'Italie de Dante et de Michel-Ange que ne l'a fait M. Antoni Deschamps; et parfois il réussit à peindre avec un égal bonheur l'Italie du Tasse et de Raphaël. Puis, c'est de main de maître qu'il a traduit plusieurs *sonnets* et *madrigaux de Pétrarque.* On y retrouve le sentiment, l'expression et jusqu'à l'harmonie de l'original. Nous n'en voulons donner qu'une preuve. Quoi de plus parfait que ce délicieux sonnet :

Les Chérubins ailés, plus légers que les vents,
Les citoyens des cieux, les divines phalanges,

Quand ma dame passa chantèrent ses louanges,
Au milieu des splendeurs et des soleils mouvants.

Quel éclat merveilleux, quels rayons décevants!
Disaient les bienheureux; non, des terrestres fanges,
Jamais rien de si beau n'est monté chez les anges,
Depuis qu'on vient ici du monde des vivants.

Elle, sans écouter, paraissait en prière,
Jetant à chaque pas des regards en arrière,
Pour voir si je pouvais la suivre dans le ciel.

Voilà pourquoi je pleure; et toute la journée,
Mon âme qui s'abreuve et se nourrit de fiel,
En l'entendant prier, vers le ciel est tournée.

Nous devons mentionner, avant d'arriver aux satires, l'hymne traduit de Manzoni, *La Résurrection.* Il nous semble un groupe de marbre pensé par un sculpteur du moyen-âge et exécuté par un artiste de la renaissance. En lisant les divers fragments traduits d'Eschyle de Shakspeare, et d'Aristophane, on conçoit que M. Antoni Deschamps n'ait pas craint de perdre sa propre individualité en luttant avec le génie de ces maîtres, car son vers, toujours robuste sans perdre sa beauté, se prête avec facilité et grâce aux volontés du poëte français. Mais, selon nous, c'est dans les *Satires* et *les Dernières paroles* que le talent de M. Antoni Deschamps a atteint son apogée. Sa muse chaste et sévère fait justice avec puissance des vices dorés et des passions hideuses; elle frappe toujours victorieusement le mal; et cependant on comprend qu'elle veut guérir ensuite la plaie avec le baume de la charité et du pardon. Jamais elle ne descend à ces personnalités injurieuses qui, au lieu d'apporter un remède aux maladies, ne font que les aggraver, en aigrissant les victimes. Les satires de notre poëte sont dignes d'être placées à côté des plus belles d'Auguste Barbier, et elles l'emportent, par le fond, sur celles de Barthélemy, qui d'ailleurs méritent l'applaudissement pour certaines

beautés de forme. On peut juger par ce fragment de la manière de M. Antoni Deschamps :

Donc, bien qu'en ces beaux jours la féconde industrie
Couvre de ses trésors le sol de la patrie,
Que chaque citoyen, tout gonflé de ses droits,
A leur juste valeur estime enfin les rois;
Que la France, suivant la forme consacrée,
Ait repris ses couleurs et soit régénérée;
Que la charte à présent soit une vérité,
Et qu'on nous l'ait redit jusqu'à satiété;
Qu'une fausse Thalie, opprobre de la scène,
Chaque soir à nos fils montre sa face obscène,
Et qu'au lieu de chercher à corriger les mœurs,
Elle jette partout le vice dans les cœurs;
Que la mauvaise foi, l'ignorance et l'envie,
Ces trois chiennes sans yeux poursuivent le génie;
Que des gens sans aveu, sans foi ni sentiment,
Dans tous les carrefours parlent de dévoûment;
Que de cet heureux temps la jeunesse dorée
De cigarre et de vin encor toute enivrée,
Pour distraire, en fumant, ses futiles cerveaux,
S'occupe de croiser les races de chevaux;
Tandis qu'au même instant, à ses pieds, sur la terre,
La grande race humaine expire de misère.....
Pour cet amour de l'or ardent, universel,
Pour le culte assidu de son ignoble autel,
Ce siècle ayant fini sa brillante carrière,
Et, comme ses aïeux, ayant fait sa poussière,
Par l'inflexible doigt de la postérité
Entre les plus mauvais un jour sera compté.

Les Dernières paroles comprennent toutes les douloureuses élégies, toutes les déchirantes révélations du poëte, lorsqu'il a été frappé de l'affreuse maladie qui fut chercher Torquato dans sa prison. Jamais pages plus éloquemment lugubres n'avaient été écrites : il faut remonter jusqu'à Job pour retrouver dans la langue poétique une note pareille. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que le martyr ne laisse échapper aucun reproche amer contre le Dieu qui le frappe. C'est toujours, au milieu des

angoisses, de la souffrance, la même piété et la même résignation. Un ange est resté auprès du malade pour adoucir ses tourments; la Poésie s'entretient sans cesse avec lui, elle emporte souvent son âme au ciel, tandis que son corps languit ici-bas cruellement torturé. Nous détachons quelques passages de ce livre qui restera dans la grande épopée humaine comme une harmonieuse et sublime leçon de patience et de vertu, comme un épisode plein de force et de vérité, où la plus triste de nos plaies n'inspire qu'une douleur compatissante et qu'un respect profond. Citons quelques passages qui déjà pourtant sont dans toutes les mémoires :

Depuis quatre ans entiers, je ne sais plus, mon Dieu !
Comme est-ce que je vis, en quel temps, en quel lieu.
De sinistres clameurs mon oreille est frappée,
Et je suis nuit et jour regardé par l'épée !
. . . .

Imagination, reine aux fraîches couleurs,
Toi qui couvres nos fronts d'un nuage de fleurs.
Ravissant les humains d'extases non pareilles,
Quand même cent clairons sonnent à leurs oreilles,
Dis-moi, reine, dis-moi, parle, comment fais-tu
Pour visiter encore un homme si perdu ?
Et comment le matin lorsque je me réveille
Vois-je encor rayonner ta figure vermeille ?
Et je me lève alors et tout près du trépas,
Sans trop savoir pourquoi je m'attache à tes pas;
Et marchant comme fait l'aveugle dans la rue,
Je suis en trébuchant une route connue;
Car tout courbé qu'il est sous une main de fer,
L'homme fait aujourd'hui ce qu'il a fait hier;
Et bien fol est celui dont la tête affaiblie
Croit, au bord du cercueil, pouvoir changer de vie.

Nous transcrirons encore ces vers empreints d'une mélancolie bien profonde, mais au milieu de laquelle semble luire un doux rayon d'indulgence évangélique, brusquement intercepté par un nuage noir qui revient sur lui-même :

Comme depuis deux ans, dans mes moments de crises,
J'entre pour y prier dans toutes les églises,
En marchant au hasard, un dimanche il me plut
D'entrer à Saint-Sulpice à l'heure du salut,
Et je vis dans un coin, près du seuil, une Dame
Qui lisait l'Evangile avec toute son âme,
Et jamais, je le jure, aux offices romains,
Je ne vis ce beau livre en de plus belles mains;
Et je disais tout bas: Sous ta robe de laine,
Femme, tu viens peut-être ainsi que Madeleine,
Maudissant tes péchés, et le cœur alarmé,
T'accuser d'être faible et d'avoir trop aimé.
Ce n'est point pour cela qu'on tombe dans l'abyme...
Mais, n'avoir point aimé, femme, c'est là le crime,
C'est le mien, c'est le mien; c'est pour cela vois-tu,
Que je suis triste, hélas! et pour jamais perdu,
Et que lorsque je vois deux jeunes cœurs en fête,
Mes cheveux, de douleur, se dressent sur ma tête.

Dans la dernière partie du volume, intitulée *Résignation*, on reconnait le poëte social dominant l'artiste et se préoccupant principalement du soin de moraliser le siècle. Son génie n'a pas baissé, nous n'en voulons pour preuve que les pièces à *l'abbé de Lamennais*, à *O'Connel*, à *Lamartine*, et celles qui ont pour titre *Beethoven*, *La Nature et la France* et l'ode à Victor Hugo *Le Poëte*, qui couronne dignement le volume. Seulement si l'inspiration est aussi vraie, si la pensée est aussi profonde, l'exécution atteste souvent plus de négligence ou de précipitation. Il y a moins de méthode dans l'arrangement du livre. Les pièces ne semblent en général que de riches fragments qui auraient été retrouvés dans les papiers de quelqu'André Chénier, ravi subitement à ses études. Néanmoins le vif sentiment de l'art apparait avec éclat dans maintes pages, comme dans celle-ci, qui porte en tête ces trois grands noms auxquels on ne revient jamais trop souvent: *Châteaubriand*, *Lamartine*, *Hugo*.

Groupe mélodieux, trinité du génie,
Vous serez désormais et la force et la vie,
Qui ferez circuler comme un fleuve puissant,
Dans un corps fatigué la chaleur et le sang ;
Pour que l'on dise un jour : Il fut trois grands poëtes
Des choses d'ici-bas sublimes interprètes,
Egaux par la puissance, égaux par la grandeur,
Egaux par le génie et frères par le cœur ;
Ainsi que trois bergers sur la terre où nous sommes,
Ils surveillaient d'en haut le grand troupeau des hommes,
Et des mers du couchant, au monde oriental
Etendaient doucement leur sceptre pastoral.
Ils semblaient au-dessus des autres rois du monde,
Tant la paix autour d'eux était calme et profonde.
Le pouvoir de ces rois n'était plus contesté ;
Car leur règne était doux et plein de majesté,
Et tous les trois avaient au front une auréole.
Les peuples en silence écoutaient leur parole,
Et celui qui portait de nobles cheveux blancs
Etait ainsi qu'un père avec ses deux enfants.

M. de Châteaubriand compte encore parmi nos poëtes plus d'un enfant très-légitime : MM. Emile et Antoni Deschamps doivent être distingués entre les plus glorieux de ces représentants de la poésie moderne. Ils ont pris une grande part à notre régénération littéraire : leurs noms chers à tous les amis des belles et touchantes créations, brilleront désormais dans le ciel de la poésie, sans craindre les brumes épaisses dont le prosaïsme voudrait en vain le couvrir.

A. S.

LE SIEUR DE LA BOULARDIÈRE.

I.

UN PETIT HÔTEL DE RAMBOUILLET.

— Ah, monsieur de Malherbe, vous aurez beau dire, cela n'est pas bien : vous avez fait des vers pour les maîtresses de monsieur le duc et vous avez choisi la marquise de Rambouillet pour dame de vos pensées et vous ne m'avez jamais fait un seul vers !

Malherbe fit une grimace peu respectueuse qui fut pourtant dissimulée aux yeux de la duchesse de Bellegarde, puis il cracha dans la cheminée : c'était un droit que lui avait acquis son long séjour chez le duc de Bellegarde. C'était bien l'homme le plus humide de France et le poëte le plus sec que ce monsieur de Malherbe, comme disait le cavalier Marin.

Le marquis de Racan allait répondre pour son maître lorsqu'il se vit forcé d'abandonner la partie d'un autre pour s'occuper de sa propre riposte.

— Et vous, monsieur le marquis de Racan, dit en effet immédiatement la duchesse ; vous si poli, si galant envers les dames, faudra-t-il donc vous quêter une bergerie ou un sonnet comme on quête de l'argent pour les pauvres aux églises ..... Pour les pauvres, s'il vous plaît !

— A Dieu plaise que je sois assez riche pour déposer une pièce d'or dans une aussi jolie main, mais je ferai de mon mieux.

— Je vous prends au mot, monsieur le marquis. Allons réveillez-vous, M. de Malherbe, il me faut ce soir ma pièce de vers : puisque nous sommes seuls, je vous aiderai.

— Oh seuls ! murmura Malherbe, c'est ce qui m'étonne. J'avais dit à La Boulardière de venir ce soir et je comptais vous le présenter. Il sera sans doute attablé avec des manants dans quelque cabaret.

— Belle compagnie que celle-là ! et vous voulez me le présenter encore ? fi ! un homme qui s'enivre !

— Jamais, madame la duchesse, il porte son vin comme son épée, avec honneur.

— Et quel est ce La Boulardière ?

— Un fort bon gentilhomme, que les guerres auraient ruiné, s'il avait pu l'être : mais n'ayant jamais eu d'héritage à espérer, il était ruiné de naissance.

— Est-ce que ce serait un poëte par hasard ?

— Lui, poëte ?.. il a des créanciers et il a le droit d'en avoir, étant gentilhomme et ne faisant rien.

— Et comment le connaissez-vous ?

— Madame la duchesse, quand le roi Henri IV m'envoya quérir par des Yvetaux, ce grand Roi s'en allait en guerre et se tournant vers monsieur le duc, votre illustre époux : Bellegarde, lui dit-il, prends chez toi monsieur de Malherbe, et prends-en soin comme j'en prendrais soin moi-même, c'est un grand poëte et nous aimons les vers : nous en faisons aussi quelquefois. Puis d'un air glorieux il monta à cheval en frédonnant gaillardement cette chanson qu'il venait de composer :

Viens, aurore,
Je t'implore ;
Je suis gai quand je te vois.

Monsieur le duc me prit chez lui, me gratifia de mille livres par an, m'entretint un homme et un cheval et m'admit à l'honneur de partager sa table. La reconnaissance a dû me faire souvent rendre à monsieur le duc les petits services que comportait mon métier. La gloire, Dieu m'aidant, m'est venue, mais les ans sont aussi

arrivés. J'ai donc songé à avoir aussi à ma maison quelqu'un qui travaillât pour moi, une façon de capitaine sparente qui pût frotter les oreilles et au besoin les épaules à mes détracteurs. Je désespérais déjà de mettre la main sur mon homme, quand le hasard m'adressa ce La Boulardière. J'avais là, sans m'en douter, un admirateur effréné. Ses yeux, étincelant du bonheur de me voir, peu s'en fallut qu'il n'arrachât les franges de mon habit pour en faire des reliques. Ce fut avec un bonheur mêlé d'extase qu'il me déclara qu'il était, comme moi, gentilhomme de la bonne ville de Caen. J'ai manqué le faire devenir fou en lui confiant que je croyais que jadis un St.-Aignan avait épousé, en secondes noces, une La Boulardière : j'ai résolu de m'en faire une âme damnée en lui promettant de le présenter chez vous ce soir : laissez-moi donc payer mon gentilhomme, s'il vous plait, madame la duchesse.

— Va donc pour votre La Boulardière, monsieur de Malherbe. Mais, s'il en est ainsi, il ne nous empêchera pas de faire notre pièce de vers.

— Au contraire, ajouta le marquis de Racan, il se croira en bonne fortune s'il peut voir les muses à leur petit lever.

— Et ce sera un public tout trouvé, dit Malherbe, et un public qui applaudira, je vous en réponds.

— En vérité, Malherbe, vous abusez de ma bonté.

— C'est la seule manière d'en user, madame la marquise.

En ce moment un laquais en grande livrée parut, et d'une voix de stentor, modérée par le peu de solennité de la réception, annonça :

— Monsieur de La Boulardière.

C'était un grand jeune homme, sec et efflanqué comme un poëte qui attend la renommée ou plutôt qui court après, d'un visage commun et stupidement admirateur :

il pouvait avoir assez de succès auprès des femmes, ayant, comme nous l'avons vu, des créanciers. Il avait de plus de longues moustaches, une petite épée et de larges bottes : c'était, du reste, un cavalier assez galamment tourné, et il lui était impossible de se rendre insuportable au beau sexe par la supériorité de son esprit.

La présentation ne fut pas longue. M. de La Boulardière n'était point là pour faire partie de la société littéraire. Il se promettait de humer avec complaisance chaque mot qui se dirait et d'en faire son profit. C'était le marquis de Sévigné à l'hôtel de Rambouillet, moins l'esprit que ce dernier cachait sous une paresse aristocratique.

— Messieurs, dit après une pause insignifiante et silencieuse, spirituellement parlant, la duchesse de Bellegarde, j'ai là une nouvelle chanson espagnole; j'ai compté sur vous pour me la traduire.

— Voyons, dit le marquis de Racan.

Ah ! dit Malherbe, le refrain est : *Bien puede ser, no puede ser*. Eh bien ! vous êtes généreuse ; la matière n'est pas ingrate, et, en s'inspirant de vous, en pourrait bien faire un chef-d'œuvre.

— Voici la première galanterie en prose que vous ayez dite de votre vie, monsieur de Malherbe, et j'en prends acte. J'en suis plus fière que de dix sonnets ; la poésie, vous savez, et fardée est guindée comme le mensonge, et la pauvre prose est toute nue comme la vérité.

— Quoi qu'il en soit, je me charge du premier couplet, dit Malherbe, et voici ma traduction :

Qu'autres que vous soient désirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement ;
Mais qu'il soit des beautés pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

— Parfait ! s'écria La Boulardière, avant d'avoir entendu le dernier vers.

— A la bonne heure, monsieur de Malherbe, vous êtes galant quand vous vous y mettez : Merveille des merveilles dès la première strophe, que sera-ce donc à la fin. Mais écoutez mon couplet.

Que chacun sous telle puissance
Captive son obéissance,
Cela se peut facilement,
Mais qu'il soit une amour plus forte
Que celle-là que je vous porte,
Cela ne se peut nullement.

Malherbe fit une grimace pareille à celle d'un jeune amoureux quand la mère de sa fiancée lui écrase outrageusement le pied dans le quadrille final le jour de ses noces : les jurons les plus énergiques fermentent dans son cerveau et sa bouche essaie de grimacer un sourire, lutte qui se trahit par une bouche en cœur comme celle d'un danseur éreinté. Le barbarisme de l'avant-dernier vers avait écorché son oreille naturellement si délicate, et murmura tout bas ces paroles de Vaugelas : *jamais on ne doit user du pronom démonstratif avec la particule là quand il est immédiatement suivi du pronom relatif qui ou lequel aux deux genres et aux deux nombres.*

Cette contemplation intérieure et grammaticale fut interrompue par le cri de La Bourlardière, qui pour mieux calculer son effet faisait semblant de réciter à demi-voix la strophe qu'il venait d'entendre, en articulant tout haut les mots dont il se souvenait et qui dans ce moment arrivé à la fin de sa leçon s'écriait :

— Excellent !

— Bourreau ! s'écria Malherbe.

— Est-ce que ma strophe ne vous plaisait pas, monsieur de Malherbe ?

— C'est mon asthme, madame la duchesse qui m'ar-

rache ce cri, et Malherbe se mit à tousser avec effort, se contraignant à peine.

Le marquis de Racan, qui connaissait son maître et qui avait compris la scène, se hâta d'y mettre fin.

Voici mon couplet, s'écriait-il :

Que le fâcheux nom de cruelles
Semble doux à beaucoup de belles,
Cela se peut facilement;
Mais qu'en leur âme trouve place
Rien de si froid que votre glace,
Cela ne se peut nullement.

— Admirable! s'écria La Bourladière!

La naïve admiration du gentilhomme Canais commençait à désister beaucoup la duchesse de Bellegarde et la pureté de cette strophe avait remis Malherbe en belle humeur, aussi continua-t-il aussitôt :

Qu'autres que moi soient misérables
Par vos rigueurs inexorables,
Cela se peut facilement;
Mais que la cause de leurs plaintes
Porte de si vives atteintes,
Cela ne se peut nullement.

Prodigieux! s'exclama La Boulardière qui réfléchissait vraiment cette fois-ci, occupé qu'il était à chercher dans sa tête des épithètes et qui commençait sérieusement à craindre de tomber dans des répétitions si la chanson ne finissait bientôt.

— A mon tour, dit la duchesse :

Qu'on serve bien lorsque l'on pense
En recevoir la récompense,
Cela se peut facilement;
Mais qu'une autre foi que la mienne
N'espère rien et se maintienne,
Cela ne se peut nullement.

— *Divin!* fut cette fois l'épithète de La Boulardière.

L'exactitude grammaticale de cette strophe avait rendu à Malherbe toute sa bonne humeur et ce fut à peine s'il écouta Racan qui payait son contingent :

Qu'à la fin la raison essaie
Quelque guérison à ma plaie,
    Cela se peut facilement ;
Mais que d'un si digne servage
La remontrance me dégage,
    Cela ne se peut nullement.

— *Mais !* dit La Boulardière qui criait dans le déser excepté pour la duchesse de Bellegarde qui riait sans se contraindre et qui suivait avec un intérêt puissant le *crescendo* des épithètes du pauvre gentilhomme.

— Allons, M. de Malherbe, dit-elle, après avoir contenté son hilarité, il ne reste plus qu'un couplet : à vous l'honneur comme au doyen et au plus habile.

La Boulardière se frottait les mains pendant que Malherbe se recueillait : trois ou quatre adjectifs louangeurs se heurtaient dans sa tête et il attendit avec une impatience mal déguisée, que Malherbe eût fini les six vers.

Qu'en ma seule mort soient finies
Mes peines et vos tyrannies,
    Cela se peut facilement ;
Mais que jamais par le martyre
De vous servir je me retire,
    Cela ne se peut nullement.

— Très-beau, dit La Boulardière, qui comme le héron de la fable, après avoir vu défiler devant lui tout un bataillon de hautes et résonnantes épithètes et les avoir laissé passer, fut obligé de faire sa pâture de ce limaçon grammatical, le tout à la grande hilarité de la duchesse de Bellegarde et même au grand amusement du marquis de Racan qui commençait à s'égayer fort de la simplicité bonhomine du pauvre gentilhomme.

Quant à Malherbe, il ne souriait même pas, et ce fut avec un ton solennel et grave qu'il dit : Mon cher La Boulardière, je suis enchanté d'avoir le suffrage d'un homme tel que vous l'êtes, et ce m'est un sûr garant de l'impression favorable que notre chanson produira dans le monde.

Malherbe avait marché à son but avec l'entêtement d'un Breton, la sagacité d'un Normand et la persévérance d'un avare, trois qualités qui s'étaient donné rendez-vous chez lui, et désormais il avait son gentilhomme. Les yeux de La Boulardière étincelaient : Malherbe l'avait appelé son cher : aussi était-il prêt à se couper la gorge avec le sophi de Perse pour la gloire et l'honneur du poëte Canais. Malherbe en avait fait son âme damnée !

II.

LA POMME-DE-PIN.

Au bout du pont Notre-Dame, près d'une église appelée, en ce temps-là, l'église de la Magdeleine, se balançait routinièrement depuis longues années l'enseigne d'un cabaret. Ce n'était point un taudis de bas étage, venu on ne savait d'où, sans naissance, un insolent parvenu enfin. C'était un cabaret qui pouvait montrer ses titres de noblesse et son blason. Son blason c'était la Pomme-de-Pin portée d'or sur fonds de sable sans supports et accrochée à la porte, à côté d'une lanterne séculaire. Ses titres de noblesse étaient bien et dûment constatés dans Rabelais au chapitre sixième du livre second de Pentagruel où il est dit : puis canponisons ès-tabernes méritoires de la Pomme-de-Pin, de Castel, de la Magdelaine et de la Mule : ils avaient été récemment constatés par Regnier dans sa dixième satire. Certes, aucun cabaret ne pouvait se dire à plus

juste titre enfant de bonne maison. Hélas ! la noblesse s'en est allée, et des noms les plus illustres de France, il ne reste plus guère qu'un souvenir confus, comme un écho lointain qui répète encore le son des armures heurtées et qui redit timidement les mots honneur et gloire. Les maisons comme les hommes ont disparu. De l'église de la Magdelaine, il ne reste plus que le nom appliqué à un passage déguenillé qui conduit de la rue de la Cité à la rue de la Licorne. A peu près à la place de la Pomme-de-Pin, se présente dans sa couleur fraîche une enseigne de marchand de vin ainsi conçue : au Père Trinquefort ! Cette autre chanson moderne qui ignore sans doute elle-même son premier père Veroneau de Blois, dans sa tragi-comédie pastorale de l'impuissance, et à deux pas de l'antique et littéraire taverne, est la rue aux Fèves, dont nos romanciers font le séjour des tapis-francs et le repaire des voleurs.

La Pomme de Pin ce soir-là était illuminée comme de coutume, deux ou trois chandelles de suif étaient les seuls lustres destinés à projeter leur lumière sur une table de bois couverte des débris d'un excellent souper. Crenit n'avait point encore compris la réputation du vin de l'hôte et du vrai nectar de l'Ermitage éclatant en rouge-bords.

Quelques chansons, à boire, avaient déjà été reçues avec acclamation, et plus d'une fois les cris : bravo ! St.-Amand ! avaient retenti et le choc des verres avait cimenté le triomphe du jeune homme dans la carrière *canponisante* et littéraire.

— St.-Amand, mon fils, de fait au moment où nous introduisons nos lecteurs au cabaret, un homme vieilli par l'âge et par la débauche, tout cela est fort bien : mais la satire, mon fils, la satire : il est d'excellent goût de trouver le vin bon, mais un optimiste est un homme de peu de sens.

— Berthelot, mon père, le métier de satirique est un métier dangereux et je ne suis point d'humeur belliqueuse : puis d'ailleurs n'avez-vous point aussi Phyllis à votre gré, sans défauts. Tout le monde connaît les soupirs amoureux du sieur Berthelot.

— Et tout le monde connaîtra la parodie de la chanson de Malherbe par le même Berthelot, dit un gros homme court, joufflu et rubicond, qui n'était autre que Cardin Besongue (1), éditeur de Berthelot, libraire au palais, au haut des degrés de la Ste.-Chapelle, à l'enseigne des roses vermeilles. L'enseigne de cet homme avait évidemment passé sur son teint.

— Quoi ! la parodie est de Berthelot, s'écrièrent plusieurs voix.

— Berthelot, vous allez nous la dire, et ce sera la chanson d'adieu : une santé à chaque couplet et nous regagnerons nos gîtes.

— St.-Amand, tu dégénères, si jeune et déjà si rangé.

— Vous vous trompez, Berthelot, je suis plus vieux que vous : voyez, tous nos compagnons sont gris : l'éditeur se compromet avec un poëte capable de l'envoyer à l'hôpital; à la fin de votre chanson, vous serez gris. Moi, le vin m'attriste et ne me grise plus. Vous voyez bien que je suis plus vieux que vous.

— Je te plains, St.-Amand, mais voici ma chanson :

Avoir le cœur tout plein de flammes
Et faire les doux yeux aux dames
Cela se peut facilement.
Mais de pouvoir en sa vieillesse
Jouir d'une belle maîtresse
Cela ne se peut nullement.

(1) L'édition des soupirs amoureux de Berthelot, signée Cardus Besongue, que j'ai en ma possession, est vraiment de 1646 : j'espère que le lecteur voudra bien me pardonner de l'avoir mis en scène quelques vingt ans plutôt.

Berthelot disait ces vers avec emphase, sa figure aigre-douce, que les ennuis avaient rendue aigre tout-à-fait, riait convulsivement à cette expression consciencieuse de l'impuissance sénile. Les verres s'entre-choquaient avec fracas, on cria bravo, et Berthelot continua :

Avoir quatre chaussons de laine
Et trois casaquins de futaine,
Cela se peut facilement ;
Mais de danser une bourrée
Près d'une femme bien parée,
Cela ne se peut nullement.

— Berthelot, épargnez le vieillard : c'est un beau chêne, et sacrilège est le bûcheron qui y porte la coignée, dit avant de trinquer, un spectateur muet jusque là.

— Allons donc, Beys, interrompit St.-Amand, on voit bien que vous donnez dans le sérieux et que vous avez été à la Bastille.

Berthelot continua :

Dire partout qu'il est habile
Et reprendre Homère et Virgile,
Cela se peut facilement ;
Mais, bien qu'il soit d'avis contraire,
De croire qu'il puisse mieux faire,
Cela ne se peut nullement.

Toussaint Dubray en mourra de douleur ! s'écria l'éditeur en tenant son verre.

— Tu te trompes, Cardin, dit Beys, qui jouait le rôle de l'honnête homme de la bande : une parodie est comme une plaie volontaire : c'est un dérivatif assainissant et c'est souvent là le secret de la beauté de nos grandes coquettes et parfois de leur vertu.

Cette plaisanterie était trop dans le goût de l'auditoire pour n'être pas vivement applaudie. Aussi fut-ce sous cette impression favorable que Berthelot récita sa

strophe suivante, trop libre et trop peu sévère sur le choix des mots pour que je puisse m'en faire l'écho après plus de deux cents ans d'oubli. Elle eut un succès fou et à peine entendit-on les dernières que l'on interrompit que pour boire :

Vanter en tous endroits sa race
Plus que celle des rois de Thrace,
Cela se peut facilement ;
Mais que sous les armes d'Hermine
Il ait beaucoup meilleure mine,
Cela ne se peut nullement.

L'espagnol en français traduire
Pour faire sa vertu reluire,
Cela se peut facilement ;
Mais, quoique son esprit travaille,
De faire pourtant rien qui vaille,
Cela ne se peut nullement ;

Être six ans à faire une Ode
Et faire des lois à sa mode,
Cela se peut facilement ;
Mais de nous charmer les oreilles
Par sa merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

En ce moment entra violemment dans le cabaret un jeune homme de haute taille qui força la porte plutôt qu'il ne l'ouvrit. C'était notre ancienne connaissance La Boulardière, qui légèrement aviné, les yeux brillants, demanda d'une voix de stentor :

— Qui de vous, messieurs, a nom Berthelot ?

Berthelot se leva et répondit : c'est moi !

La Boulardière au lieu d'épée avait un bâton dont il asséna sur les épaules de Berthelot des coups si multipliés que Virgile n'aurait pas manqué de les comparer à la grêle qui frappe les épis d'un champ, et la surprise fut telle qu'un moment la stupeur cloua les couriers à leur place.

La Boulardière ayant fini son exécution se redressa fièrement et dit : Voilà la vengeance de François de Malherbe, mon ami.

— Et qui nous donnera la nôtre ? s'écrièrent à la fois beaux esprits et libraires : La Boulardière, tu te battras avec moi, avec moi..... avec moi.

— Êtes-vous gentilshommes ? demanda tranquillement La Boulardière : vous savez bien que je ne puis pas me battre avec des manants.

La troupe allait répondre comme répond en pareille circonstance le peuple insulté dans tous les mélodrames, quand St.-Amand se leva, alla droit à La Boulardière et lui dit :

— J'ai nom Marc-Antoine Gérard de St.-Amand, je suis gentilhomme normand comme vous, personne ne soupçonne ma naissance ni ma bravoure !

— Non, non, s'écria-t-on de toutes parts !

— La Boulardière, tu acceptes mon cartel ?

— Je l'accepte, dit froidement La Boulardière.

Pendant ce temps, Berthelot faisait une furieuse grimace, la douleur ayant chez lui fait place à la fureur ; et la honte d'avoir été bâtonné était en ce temps-là un accident commun aux poëtes satiriques.

Ce que voyant, la colère de St-Amand s'évanouit aussi subitement et éclatant franchement de rire :

— La Boulardière, dit-il, tu viens de signer sur le dos de Berthelot la lettre de marque qui doit te conduire à la postérité. Il ne serait pas juste de doubler tes chances en tuant un poëte pour cette affaire ou en te faisant tuer pour lui.

Puis, comme le reste de la troupe voulait barrer le chemin à La Bourladière qui regagnait la porte, St.-Amand lui fit faire place et s'écriant :

Laissez passer la justice de M. François de Malherbe !

G. L. V.

Poésie.

UN CIEL NÉBULEUX.

Regarde à l'horizon ces immenses nuages,
Dont la variété présente mille images :
Là des monts entassés, chargés de noirs manteaux ;
Ici, des sillons d'or ; plus loin de blancs côteaux.
Sous un ciel nébuleux, que la nature est belle !
Que les oiseaux sont gais ! Mais l'agile hirondelle,
En rasant les gazons, prédira dans ses jeux
Les torrents bienfaiteurs du réservoir des cieux.
Que j'aime !... quand la pluie, en larmes transparentes,
De son poids mesuré vient incliner les plantes,
Et conserver la vie et l'éclat des vergers !
Que j'aime !... quand les vents indiscrets, passagers,
Redisent mollement, à la vague assombrie,
L'hymne mystérieux, d'amour, de poésie
Que la femme isolée abandonne aux zéphirs !
Ah ! pour moi qu'ils sont doux ces instants de loisirs
Passés à contempler et les cieux et la terre,
A m'abymer, perdue en un vaste mystère,
Voilé d'or et d'azur, de murmure et de paix !
Et ravie au-delà de mes sens imparfaits,
Planant dans les hauteurs de toute intelligence,
J'y retrempe mon âme au sein de l'espérance ;
Car, si pour la douleur la terre a de longs jours,
Le ciel nous a gardé d'éternelles amours.
Tout progresse ici-bas, tout se métamorphose ;
Le fruit succède aux fleurs qu'un doux nuage arrose,
L'ambre s'aromatise et flotte au sein des mers,

Même au fond d'une lie un esprit se repose;
Et tout limon encor dans ses flancs recompose
L'insecte né jadis pour assainir les airs.
Soufflez, noirs aquilons, soufflez, vent des hivers!
Un Dieu, caché pour vous, protégeant ma faiblesse,
Environne mes jours d'une paisible ivresse.
J'ai connu la douleur et les déchirements;
D'un rêve j'ai subi les désenchantements;
Et réclamant du ciel l'objet de mes chimères,
J'ai pleuré.... car les pleurs sont l'âme des prières!

Mme. Caroline QUILLET.

Mai 1843.

BULLETIN.

Notre ville a présenté pendant quelques jours une animation et un éclat inaccoutumés. L'arrivée de Mg^r^. le duc et de Mme. la duchesse de Nemours a excité un empressement général. Revue, courses, réceptions, discours, bals et banquets, se sont partagé les heures rapides que les illustres voyageurs nous ont données. On a été touché de l'affabilité et de la bienveillance du prince qui n'a rien de cette morgue ni de cet air dédaigneux que l'esprit de parti a voulu lui attribuer. On a été ravi de la grâce, de l'aménité et de la douceur de la princesse, et l'impression qu'ils ont laissée tous deux a été des plus heureuses et des plus touchantes. Comme on le pense bien, avec la présence de tels hôtes, les courses ont été très-brillantes; notre hippodrome avait, dit-on, pour ceinture soixante mille personnes. LL. AA. RR. ont paru prendre un vif intérêt à cette fête; le prince s'est entretenu long-temps avec les éleveurs de notre pays, et c'est des mains de la princesse que M. de Pontalba a reçu la *Coupe*, prix des dames, qu'il venait de remporter. Le bal de l'hôtel-de-ville n'a pas réuni moins de quinze cents invités. Au moment où LL. AA. RR. sont arrivées, M. le Maire donnait le bras à Mme. la duchesse de Nemours et Mg^r^. le duc de Nemours, à Mme. Donnet. Jamais plus belle fête n'avait eu lieu à Caen; les brillantes parures des dames, la profusion des lumières, l'éclat des uniformes, des draperies et des fleurs luttaient à l'envi de luxe, de richesse et d'élégance. La prin-

cesse a dansé trois contre-danses : elle était réellement à tous les titres la reine de cette soirée, où cependant rayonnaient de bien jolies figures. Le bal a été très-animé et s'est prolongé jusqu'à deux heures du matin. On doit des éloges à M. le Maire et au conseil municipal pour la manière dont cette belle fête a été organisée, on en doit à M. Guy pour le goût qu'il a mis dans l'arrangement des différentes salles. Il s'était surpassé.

Un second bal a été offert le lendemain à LL. AA. RR. par M. et Mme. Bocher. L'hôtel de la préfecture, où avaient été invitées environ neuf cents personnes, présentait l'aspect d'un palais enchanté. C'était une féerie délicieuse ; il semblait qu'un génie des Mille-et-une-Nuits avait présidé à cette fête que l'on peut appeler complète. M. et Mme Bocher en ont fait les honneurs avec cette grâce, cette prévenance et cette affabilité qui enchantent. Nous avons été heureux de faire une réflexion en voyant réunies tant de nuances d'opinions, c'est que parfois le plaisir rapproche aussi bien que la douleur. Mme. la duchesse de Nemours a dansé à la préfecture trois contredanses comme à l'hôtel de ville ; Mg^r^. le duc de Nemours a adressé la parole à chacun avec beaucoup d'à-propos et de bonté ; puis LL. AA. RR. se sont retirées au milieu des témoignages les plus vifs d'une respectueuse sympathie. On n'avait qu'une voix pour admirer cette fête magnifique qui laissera dans la mémoire un charmant souvenir.

—MM. Henri Hertz et Th. Hauman, accompagnés de Mlle. Léa Duport, ont donné, le 1er. août, le concert qu'ils avaient annoncé. Un concours immense avait répondu à leur appel, et leur succès a été plus grand encore que la première fois. L'*Adagio cantabile et rondo russe*, *la marche favorite d'Otello* et le *Tremolo*, suivi d'une *improvisation et du final de l'Ambassadrice* ont fourni à M. Hertz l'occasion de montrer son talent sous toutes ses faces ; il est impossible de révéler plus de goût, plus de science, plus de perfection. M. Hauman a été brillant dans la grande fantaisie sur l'*Elisire d'Amore*, mais il a enthousiasmé les plus calmes de l'auditoire par la vigueur et la sensibilité qu'il a mises dans son air de la *Lucia*. Puis lorsqu'il a fait entendre sa fantaisie sur le *Carnaval de Venise*, il nous a semblé que Paganini était ressuscité. Le grand air de *Robin des Bois* et celui de la *Biondina* ont été chantés avec puissance et expression par Mlle. Léa Duport. On voit que cette cantatrice a été à bonne école. Nous avons trouvé de l'originalité dans la romance de *la Fée*, morceau de sa composition, et nous avons été de l'avis de tout l'auditoire qui a applaudi Mlle. Léa Duport comme une jeune artiste déjà

très-distinguée. — Si la matinée musicale du lendemain n'a pas attiré beaucoup de monde, il faut plaindre ceux qui avaient encore occasion d'entendre de grands artistes, de l'avoir laissée échapper sans en profiter.

—Mg^r^. le duc et Mme. la duchesse de Nemours sont revenus le mercredi de St.-Lo, pour assister à un service anniversaire célébré à St-Etienne pour le duc d'Orléans. Cette cérémonie touchante a eu lieu avec une grande pompe, et de nombreux fidèles de toutes les classes y assistaient avec recueillement. Rentrées à l'Hôtel de France, LL AA. RR ont reçu les adieux des principales autorités et se sont montrées extrêmement satisfaites de l'accueil qu'elles ont reçu dans notre ville.

Peu d'instants avant leur départ, M. le Préfet a offert à LL. AA. RR. au nom de M. Alphonse Le Flaguais, deux exemplaires du poëme de *Marcel*, accompagnés de ces vers que le poëte venait d'écrire, et qui ont été, comme l'ouvrage, on ne peut plus gracieusement accueillis.

A DEUX VOYAGEURS.

Vous qu'une étoile heureuse a conduits parmi nous
Comme deux bien-aimés au sein de leur famille,
Vous voyez sur nos fronts quelle allégresse brille,
Vous lisez dans nos cœurs les transports les plus doux.

On a dit que des rois, par un arrêt funeste,
La cause fut perdue en des jours de terreur.
Mais un esprit d'en haut cria : « C'est une erreur :
« Les rois, les rois s'en vont, mais la royauté reste. »

Puisque Dieu l'a voulu, puisque le peuple encor
De son immense voix proclame ce principe,
Libres de songes vains que la raison dissipe,
Laissons au vrai progrès son invincible essor !

Une tâche sublime un jour sera la vôtre...
Vous serez sans bandeau comme Charles-Martel,
Mais vous aurez à vous un laurier immortel,
Couronne de vertus qui protégera l'autre !

Oui, le Ciel vous réserve aux devoirs les plus saints,
Nemours, la France en deuil vous regarde, elle espère...
Le royal orphelin retrouverait un père.....
Vous avez vos vertus, le Ciel a ses desseins !

Si nous interrogeons Anvers et l'Algérie,
Ils montreront encor l'empreinte de vos pas.

Vous reçûtes bien jeune, au milieu des combats,
Le baptême de feu qu'exigeait la patrie.

Déjà vous révélez quel rayon lumineux
Féconde dans votre âme une haute sagesse.
Au dévouement d'un père associé sans cesse,
Entre la France et lui vous resserrez les nœuds.

De notre siècle ardent comprenant le génie,
Versant partout à flots la vie où fut la mort,
Que le peuple et les rois unis d'un même accord
Préparent à ce monde une auguste harmonie!

Nous avons confiance et n'avons pas frayeur,
Aux pages du destin nous dont l'œil a pu lire.
L'avenir nous sourit et nous osons prédire
Non pas un âge d'or, mais un siècle meilleur!

Prince, vous comprenez tout ce que vous impose
Le rang, le poste illustre où Dieu vous a placé;
Vous vous êtes instruit aux leçons du passé,
Et de la liberté vous défendrez la cause!

*

Il semblait qu'à présent nos yeux lassés de voir
Les merveilles des arts et de la poésie,
Ne trouveraient plus rien dont notre âme saisie
Ressentît à la fois le charme et le pouvoir.

Dans ce temps où l'on passe avec indifférence
Devant tant de trésors qui nous furent sacrés,
Où de nos cœurs vieillis se sont tous retirés
La foi sainte, l'amour et même l'espérance.

Dans ce temps où chacun s'enferme en son dédain,
Se croyant fou, s'il aime, ou déchu, s'il admire,
Nous n'osions plus attendre une joie, un délire
Quand même à nos souhaits se fût rouvert l'Eden.

Mais, Madame, en ces lieux vous êtes apparue
Comme un de ces esprits pensés par l'Éternel,
Par le Dante chantés et peints par Raphaël,
Et vous avez régné sur la foule accourue.

Quel sourire enchanteur, quel céleste regard!
Jamais plus de beauté, plus de charme et de grâce
N'a transporté notre âme où demeure une trace
Qui survivra long-temps à l'heure du départ.

Femme aux attraits divins, à la voix angélique,
On devine ton âme à ce calme si pur,
On cherche si tu vas remonter vers l'azur,
Et l'on reste à genoux sous ton pouvoir magique.

Le sort qui frappa vite et bien près de ton cœur,
Te créa si charmante, à tous les liens si chère,
Pour consoler deux sœurs, une épouse, une mère,
Pour briller sur leur deuil comme une douce fleur!

Dieu sait qu'aux royautés qui gouvernent ce monde,
Il lui faut désormais prodiguer plus de dons;
C'est à leur ascendant surtout que nous cédons,
C'est par eux qu'en nos cœurs leur empire se fonde.

Sois béni, couple auguste! et laisse-nous former
L'espoir d'un souvenir; c'est notre doux salaire.
Tous deux savez comment il faut toucher et plaire,
Et nous tous, nous savons comment il faut aimer.

On aime avec le cœur, avec la poésie
Ce qui se montre beau, suave, noble et grand:
Le rameau riche et fort, le feston odorant,
Le calice d'or pur et la perle choisie!

2 août 1843.

— Nous nous réservons à publier dans notre prochain n°. nos observations sur la nouvelle troupe d'opéra que l'on nous destine pour cet hiver. Disons seulement aujourd'hui que les débuts ont été très-orageux. Nous attendons en ce moment un premier ténor, un baryton et une jeune première.

— M. Amédée Teyssier vient de publier sous le titre de *Notice biographique sur Louis-Alexandre Piel, architecte, né à Lisieux, le 20 août 1808, mort à Bosco (Piémont), religieux de l'ordre de St-Dominique*. un volume appelé au plus grand succès. Il renferme les différents articles publiés par Piel dans l'*Européen*, sur l'art catholique. Ces articles se composent de: *Fragments d'un voyage architectural en Allemagne. Salon de 1837. Revue des nouvelles églises de Paris — La Madeleine. Déclamation contre l'art païen.* M. Amédée Teyssier a ajouté à ces écrits une admirable lettre de Piel adressée à M. G.-S. Trebutien. Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de cette œuvre remarquable qui honore en même temps l'homme d'une foi si

profonde et d'une intelligence si élevée qui l'a conçue et exécutée, et la province qui l'a vu naître.

Ce volume est en vente au prix de 5 fr., à Paris, chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64; et à Caen, chez B. Mancel, rue St.-Jean, 66.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à M. Floquet, pour son *Histoire du Parlement de Normandie*, le prix qu'elle avait à donner à l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France. On sait que ce prix, fondé par M. Gobert, consiste en 9000 fr. de rente, que l'auteur couronné doit toucher jusqu'à ce qu'un ouvrage supérieur au sien vienne le lui enlever.

Ce glorieux succès a été une joie pour notre Normandie qui compte M. Floquet au nombre de ses plus grandes illustrations. M. Floquet est de plus un homme vers qui on se sent entraîné par une vive sympathie, à cause des belles qualités de son cœur qui ne le cèdent en rien à la hauteur de son intelligence.

— Le Ministre de l'Intérieur vient d'offrir au musée de la ville de Caen le tableau de Debon, admis à la dernière exposition, et qui représente *Guillaume le-Conquérant de retour de la conquête d'Angleterre*.

— M. Lair vient de faire placer sur la maison portant le n°. 209 de la rue St.-Jean, une plaque en marbre noir, portant ces mots en lettres d'or :

A MALFILLATRE, NÉ A CAEN, EN 1732.

La maison du poëte n'existe plus, mais elle était située un peu en arrière de la maison où l'inscription vient d'être placée, et la même porte servait d'entrée aux deux habitations. M Lair a prouvé encore une fois qu'il comprend tout ce qui est noble, grand, et que la piété des souvenirs est une de ses vertus.

— *Chansons de Maurice et de Pierre de Craon*, poëtes anglo-normands du XII[e] siècle, publiées pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque du Roi, par M. G.-S. Trebutien; broch. in-16 tirée à 120 exemplaires. Prix : sur papier ordinaire, 1 fr. 50; grand papier, 3 fr.; a Caen, chez B Mancel, éditeur, rue Saint-Jean, 66. Nous recommandons cet opuscule à tous les amis de notre vieille poésie française et aux savants bibliophiles; le nom de M. Trebutien est une garantie du mérite de cette publication.

— Berthaud, poëte d'un talent plein d'énergie et d'éclat, vient de mourir à Paris, dans un âge peu avancé, et au moment où sa réputation grandissait encore. Il avait rédigé le *Haro* pendant quelque temps, avait donné des vers à la *Revue du Calvados*, et fait jouer sur notre théâtre un vaudeville reçu avec applaudissements. Il travailla à Paris dans les principaux journaux de l'opposition et dans plusieurs recueils littéraires où ses compositions étaient toujours remarquées. Nous transcrivons ici quelques passages d'une lettre adressée par un de ses amis à un de nos collaborateurs. « Mon cher ami, ... Je vous adresse « aujourd'hui quelques lignes sous la pénible impression de la « mort de Berthaud. Nous venons de l'enterrer dans la fosse « commune du cimetière. Sa mort n'ayant été annoncée que ce « matin dans les journaux, tous ses amis ont été avertis trop « tard, et peu de personnes ont pu suivre son convoi. Je suis « resté au cimetière une partie de la journée pour marquer d'une « croix la place où il repose, afin qu'on sache où le trouver si on « fait une souscription pour lui consacrer une pierre tumulaire. « Il souffrait depuis trois mois de la poitrine. Il s'est éteint saintement. La veille encore, nous parlions de l'avenir et nous « disions que tout ne doit pas être fini sur la terre..... » Nous reparlerons de cette perte, et dès aujourd'hui nous exprimons le désir que l'on réunisse en un volume ses productions les plus remarquables. Le succès de ce recueil nous paraît assuré d'avance.

— La séance publique de la *Société des antiquaires de Normandie* a eu lieu le 16 août. Elle était présidée par M. Léon de la Sicotière, directeur. L'espace nous manque pour en rendre compte aujourd'hui. O. D.

— On sait que les Frères de la Doctrine Chrétienne ont cédé à la ville de Lyon la belle parure romaine du temps de l'empereur Commode, qu'ils avaient découverte en creusant les fondations de leur maison, et cela en échange d'une faible somme et de quelques tableaux de la galerie du Cardinal Fesch, lesquels gisaient dans les combles du palais Saint-Pierre, depuis le don qu'en avait fait feu l'archévêque de Lyon. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ces mêmes Frères ont refusé, dit-on, 30,000 fr. que leur offraient de ces bijoux des amateurs anglais. Par amour national ils n'ont pas voulu frustrer la seconde ville de France d'un objet d'art si précieux.

Aug. Le Flaguais, *Directeur.*

TABLE.





